

Programme CDE - APR 2008/2009

Rapport final

Date de remise : 29/01/2013

DE LA VILLE DURABLE À LA VILLE HABITABLE : EXPÉRIENCES DE PARTICIPATION INSTITUÉE ET DYNAMIQUES COLLECTIVES AUTONOMES À L'ÉPREUVE DE L'ÉCOLOGIE

Responsables scientifiques :

Amandine GUILBERT (GRAC) et Miguel DOÑATE SASTRE (COPSAT)

Groupe de Recherche Action (GRAC)

grac@cooprechercheaction.org

Membres de l'équipe :

Rémi ELIÇABE, Laetitia OVERNEY, Amandine GUILBERT, Anne-Sophie HAERINGER

Col·lectiu per a la Recerca Social i Autònoma (COPSAT)

associaciocopsat@gmail.com

Membres de l'équipe :

Miguel DOÑATE SASTRE, Raúl MÁRQUEZ PORRAS, Pablo ROMERO NOGUERA

Date d'engagement subvention MEDDTL : 24 novembre 2009

Montant du budget : 88 130 €

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES.....	2
INTRODUCTION.....	6
PRÉSENTATION DES ÉQUIPES.....	7
Le GRAC.....	7
Le COPSAT.....	8
PARTIE 1. AXES DE QUESTIONNEMENT ET DÉMARCHE D'ENQUÊTE.....	10
1.1 Objectifs généraux et enjeux de la recherche.....	10
1.2 Axes de questionnements problématiques.....	12
1.2.1 Aux bords des dispositifs institués de participation.....	12
1.2.1.1. Faire la politique, défaire l'ordre sensible	13
1.2.1.2. Remettre en cause les « grands partages ».....	15
1.2.2 Vers une politique des usages.....	17
1.2.2.1. A propos des rapports entre politique et régime du proche.....	17
1.2.2.2. Une sociologie des associations	19
1.2.2.3. A quoi tient la force ? Puissance des attachements.....	20
1.2.3 De la ville durable à la ville habitable.....	21
1.2.3.1. Les dispositifs incitatifs de la ville durable.....	21
1.2.3.2 Formes de résistances à la gouvernementalité de la ville durable. Vers une sociologie des prises de forme.....	23
1. 3. Terrains et posture de recherche.....	26
1.3.1. Montreuil	27
1.3.2. Pavillons sauvages	29
1.3.3. Le massif de Collserola.....	30
1.3.4. Prendre parti pour mieux cultiver le pluralisme.....	32
1.3.4.1. Une ethnographie « multisituée ».....	32
1.3.4.2. La partialité du chercheur ou comment faire droit aux savoirs situés.....	33
1.3.4.3. Zones troubles dans l'enquête.....	34
PARTIE 2. IMMERSIONS.....	36
2.1 Scènes institutionnelles de consultation et de participation.....	36
2.1.1 Immersion dans une séance du Conseil consultatif organisée par le Consorci du Parc naturel du massif de Collserola.....	37
2.1.1.1. Histoire de la définition d'un « Parc naturel » en ville.....	38

Travailler à l'unification d'un territoire composite.....	38
Le Consorci comme instance de gestion du Parc naturel.....	41
2.1.1.2. Une journée au Conseil Consultatif.....	43
Trier entre les espaces, les temps et les êtres.....	44
Faire place à la pluralité des points de vue.....	48
Précaution. Du caractère non monolithique du Consorci et de la gestion du Parc	52
Des modèles de gestion et d'appréhension contrastés du Parc.....	54
Le Conseil consultatif ou l'art de laisser la place à des critiques dispersées et donc inoffensives.....	56
Vers une prise en compte du travail de composition. Le cas de la Plate-forme civique pour la défense de Collserola (PCDC).....	60
Insuffisances du Conseil consultatif ou comment il faut se rendre à l'évidence qu'être consulté ce n'est pas encore participer.....	61
2.1.2. Les Arpenteurs : la fabrique de la concertation de l'écoquartier des Hauts de Montreuil...64	
2.1.2.1. Les lieux de la fabrique de l'écoquartier.....	65
Paradoxe. Quand l'inscription sur un territoire en passe par l'ouverture d'un lieu ad hoc. Le cas de la Fabrique.....	66
Comment prendre la mesure d'un territoire ? La tentative des « arpentages ».....	68
2.1.2.2. Représentations.....	75
Faire du « durable » une qualité du quartier qui soit visible à l'œil nu.....	75
Figurer la concertation en marche.....	81
2.2. La coordination des habitants de Montreuil contre les projets urbains : défendre une ville habitable.....	84
2.2.1 Prise de forme de la coordination : une journée publique.....	85
2.2.1.1. L'ouverture de la journée.....	86
« On s'est dit que c'était vraiment important qu'on se retrouve tous ».....	86
Un « Topo sur le PLU ».....	88
L'implication du GRAC dans la journée.....	89
2.2.1.2. Au cœur : la présentation des collectifs.....	90
Le collectif « Non au béton, oui au gazon ! ».....	91
Association pour la Qualité de Vie.....	92
L'écoquartier en question.....	92
Les habitants expulsés du squat « Los Angeles-City of Quartz ».....	93
Association des Riverains de l'Usine St-Gobain.....	93
Le collectif La Noue - Jean Lolive de Bagnolet.....	94
Le collectif de la rue des Meuniers.....	95
L'association pour la qualité de vie du quartier Kléber.....	95
Le collectif Alarontreuil, les voisins du parc Jean Moulin - Les Guilands.....	96
Le collectif « Prenons la ville ».....	96
Le collectif « Ivry sans toit ».....	97
L'association de l'îlot de l'Église.....	97
Le collectif de la cité de l'Espoir.....	98
Échanges.....	98
2.2.2. Mener l'enquête pour débusquer la densification de Montreuil : entre expériences de la ville et compétences urbanistiques, ou comment calculer la taille des « monstres » ?.....	100
2.2.2.1. Mise en rapport des expériences d'un « Montreuil-sous-béton » : faire face à des projets qui « tombent » « un beau jour »	101

2.2.2.2. Relier les problèmes localisés au Plan Local d'Urbanisme : poser un cadre de problème commun.....	104
2.2.2.3. S'embarquer dans de nouvelles enquêtes et déposer des recours en justice.....	108
2.2.3. Aux prises avec la ville en chantier.....	112
2.2.3.1. La défense des espaces verts, une politique de plein air.....	113
Décrire les problèmes causés par les chantiers, et définir ce faisant ce à quoi l'on tient.....	113
Se mobiliser : redéfinir en acte les espaces communs.....	122
2.2.3.2. Hostilité et marges dans une ville en chantier.....	125
Quand la ville en chantier devient inhabitable.....	125
Glaner les indices d'une ville devenue hostile.....	129
Mettre en mot l'hostilité.....	135
2.2.4. En guise de conclusion	138
2.2.4.1 Ressaisie : une dynamique de coordination intensifiée par deux événements majeurs – la « réussite » de la journée publique et l'annulation du PLU.....	138
2.2.4.2 Une écologie – en décalé.....	145
Décalage rythmique : « l'écologie et la concertation, ça prend du temps ».....	146
Décalage spatial : l'écologie « à l'échelle de la ville et au-delà ».....	147
Décalage d'usages.....	148
2.3. Des lieux à l'épreuve de l'écologie.....	150
2.3.1. Les Pavillons Sauvages, ou comment sortir de l'occupation pour habiter un territoire	151
2.3.1.1 Les Pavillons Sauvages, une politique de plein air.....	152
2.3.1.2. Dénaturaliser pour écologiser.....	155
De l'environnement comme concept à l'écologie comme pratique.....	156
« Elementerre », révélateur d'écologisation.....	159
Habiter plutôt qu'occuper un territoire.....	161
2.3.1.3. Quand la culture est affaire d'écologie.....	162
2.3.1.4. L'institutionnalisation, entre domestication et ensauvagement ?.....	164
2.3.2. Ce que Défendre La vallée de Can Masdeu engage.....	167
2.3.2.1. Le « rurbanisme » de Can Masdeu, une autre façon de concevoir et de vivre le territoire et l'urbanisme.....	168
2.3.2.2. Vivre et « défendre » la vallée de Can Masdeu : le « rurbain » comme mode d'existence.....	173
La maison.....	173
Le PIC (Point d'Interaction de Collserola).....	175
La vallée.....	179
Les jardins communautaires.....	183
Le quartier.....	187
Can Masdeu, un projet tout contre la Métropole.....	190
La participation de Can Masdeu à l'élaboration du projet de la Porte de Canyelles.....	194

PARTIE 3. PRENDRE PART AU(X) MONDES(S)..... 201

3.1. Introduction. Une sociologie des associations.....	201
3.1.1. Études de cas et variations : localité des expériences / transversalité des contextes.....	202
3.1.2. L'habiter au prisme des associations, une thématique écologique	203
3.2. Adversités de la ville durable. Émergence d'une pensée par le milieu.....	204

3.2.1. Contre la ville durable, tout contre.....	204
3.2.1.1. Non plus diviser/délimiter des territoires mais les appréhender dans leurs compositions.....	205
3.2.1.2. Non plus trier entre les usages et les normaliser mais les penser par le milieu.....	206
3.2.1.3. Ne pas être gouverné ni par l'Exemple, mais s'associer depuis des territoires vécus.	209
3.2.1.4. Définir des « ambiances » ou comment arraisonner le monde vécu... ..	211
3.2.2. Défendre des milieux de vie : une politique de plein air.....	213
3.2.2.1 Elle s'arrime au quotidien.....	214
3.2.2.2. Elle opère de proche en proche.....	215
3.2.2.3. Elle ouvre à la contingence.....	217
3.2.2.4. Elle restitue l'expérimentation dans l'expérience commune.....	219
3.2.2.5. Elle brouille les affiliations et les règles du jeu de la politique classique.....	221
3.2.2.6. Quand la question de la sédimentation n'est pas celle de l'institutionnalisation.....	224
Conclusion. Prendre part au(x) monde(s) : co-habiter, co-ordonner, communiser/communaliser	226

BIBLIOGRAPHIE..... 230

Introduction

Comment les manières d'habiter la ville sont-elles mises à l'épreuve des politiques environnementales de la « ville durable » ? C'est à cette question que notre recherche se propose de répondre. Il s'agit d'interroger les enjeux posés par la « ville durable » et ses incidences sur la vie quotidienne à partir des instances de concertation proposées par les institutions, mais également depuis l'expérience de collectifs d'habitants qui se constituent pour faire face à sa mise en œuvre, l'interroger ou la contester.

Poursuivant la proposition du second programme de recherche CDE selon laquelle environnement et concertation sont consubstantiels, nous nous sommes intéressés à des expériences qui tendent à indissocier participation et écologie à partir de l'hypothèse suivante :

C'est souvent en dehors des processus de concertation institutionnels, eux-même inséparables de la mise en œuvre des politiques publiques dites environnementales et des projets d'aménagements de la « ville durable », que s'élaborent aujourd'hui de nouvelles définitions de ce que pourraient être des villes non seulement durables mais *habitables*. Notre démarche implique ainsi de prendre en compte le conflit et le dissensus (émergeant quand les projets d'aménagement et les démarches officielles de concertation se trouvent contestés), et de suivre à une conception de l'écologie qui brouille les frontières du naturel et du social.

Notre enquête s'est proposée de circuler dans divers espaces de la concertation institutionnelle et parmi des expériences autonomes, en marge ou à côté de ces dispositifs. Cela dit, cette double entrée se veut moins une mise en tension qu'une modalité permettant de rendre compte des brouillages qui affectent les rapports entre expériences instituées et expériences autonomes, et de la manière dont les unes et les autres requalifient et redéfinissent diversement la politique, en continuité avec la prise en compte de problématiques dites environnementales.

L'enquête a été conduite par une équipe française (le GRAC) et une équipe catalane (le COPSAT) ; cette composition a permis d'accentuer les effets de variation entre les terrains et d'étendre le champ de la recherche à deux contextes nationaux différents.

Cinq terrains ont été investigués, deux dans le massif de Collserolla, jouxtant la ville de Barcelone : le squat de Can Masdeu, un projet autonome agro-écologique, et le Consorci, l'entité publique de gestion du parc naturel de Collserolla. Trois l'on été en France : un autre squat, les Pavillons Sauvages à Toulouse, qui est un lieu tout à fois politique, culturel et écologique ; le dispositif de concertation qui accompagne la mise en place de l'écoquartier de Montreuil et enfin la coordination des habitants de Montreuil qui rassemble divers habitants, collectifs et associations opposés aux grands projets urbains de la Ville.

Cette recherche s'appuie sur une démarche ethnographique, les données recueillies l'ont été en privilégiant les observations directes. Des entretiens non directifs individuels et collectifs ont également été réalisés ainsi que la collecte d'une importante documentation endogène.

Dans une première partie, nous détaillerons les axes théoriques de questionnement et la démarche générale de notre recherche (cf. *Infra* Partie 1).

Nous entrerons ensuite au cœur des expériences analysées, par immersions successives dans les différents terrains (cf. *Infra* Partie 2).

Enfin, pour conclure ce rapport de recherche, nous proposerons de ressaisir par une analyse transversale l'ensemble des terrains présentés (cf. *Infra* Partie 3).

Présentation des équipes

Le GRAC

Le GRAC est une coopérative de recherche existant sous forme associative depuis 2006 et comme Société Coopérative Ouvrière de Production (SCOP) depuis 2010. Elle est le fruit de la rencontre entre sociologues (doctorants à cette époque) travaillant depuis plusieurs années autour de la question de l'auto-organisation sur le terrain social, politique et culturel¹. La coopérative entend dès sa création permettre la mise en commun des moyens et des pratiques en vue d'élaborer de nouvelles modalités de recherche, notamment en associant acteurs de terrain et sociologues dans une optique de coproduction des savoirs. Présenter le GRAC, c'est nécessairement souligner d'emblée sa dimension collective et ses attachements hétérogènes, dans et hors de l'université. Au sein du monde universitaire, c'est au Centre Max Weber (ex-Modys, ex-CRESAL) que le GRAC se trouve le plus directement lié². Au CRESAL, nous avons pu tout à la fois éprouver l'intérêt pour la sociologie pragmatique, trouver un espace pour penser des objets de recherche considérés comme peu légitimes ou marginaux, mais aussi faire exister la possibilité d'un collectif. C'est pourtant hors de l'université que nous avons choisi, depuis notre création en 2006, de pratiquer la recherche collective, en répondant à des appels d'offre et en restant ouverts à la commande publique. De manière générale, plutôt que des domaines voire même des axes de recherche clairement circonscrits *a priori*, ce qui se dessine au fil de nos expériences de recherche s'apparente davantage

¹Rémi Eliçabe travaille sur des collectifs radicaux, dans le cadre de sa thèse en cours (Université de St-Etienne), Amandine Guilbert sur des occupations problématiques de l'espace public, également dans le cadre d'une thèse en cours (Université Lyon 2, UQAM, Montréal). Anne-Sophie Haeringer a travaillé, dans le cadre de sa thèse, sur le renouveau du conte. Elle s'intéresse plus largement à la manière dont certains acteurs ont le souci de *repriser* la langue. (A.-S. Haeringer. *Acclimater le conte sous nos latitudes. Une sociologie pragmatique du renouveau du conte*. Thèse de doctorat de sociologie et d'anthropologie, Université Lyon 2, 2011). Laetitia Overney a consacré sa thèse à un collectif d'habitants d'un quartier populaire concerné par la rénovation urbaine ; elle explore comment des pratiques de vigilance constituent une ressource et une force critique dans l'espace urbain (L. Overney. *Par de-là « la participation des habitants » : pour une sociologie des épreuves de vigilance à la Duchère*. Thèse de doctorat de sociologie et d'anthropologie, Université Lyon 2, 2011).

²Les recherches conduites dans le cadre de la coopérative s'inscrivent en effet pour partie à la suite des travaux menés au CRESAL (Centre de Recherches et d'Etudes Sociologiques Appliquées de la Loire). En matière de recherche urbaine, le CRESAL s'est intéressé, notamment à la fin des années 70-80, aux formes d'expression et de vie publiques au sein des quartiers d'habitat social (J. Ion ; A. Micoud. « Les porte-parole des quartiers dégradés », *Les annales de la recherche urbaine*, n°26, 1985, pp. 10-15). Dans le cadre d'un atelier intitulé « Autour du politique », de nombreuses recherches ont été menées sur les formes contemporaines de l'engagement public, à partir d'une posture pragmatique centrée sur les manières concrètes de faire de la politique, de constituer des collectifs, notamment en dehors des lieux labellisés comme politiques (J. Ion ; M. Peroni (dir.). *Engagement public et exposition de la personne*. Edition de l'Aube, 1997 ; J. Ion. *L'engagement au pluriel*. Presses Universitaires de Saint-Étienne, 2001). On pourrait encore citer ici les travaux menés dans le cas de l'atelier « Risques et vigilance » autour de la multiplication des pratiques de vigilance dans des espaces et domaines variés (quartier « sensible », plaine agricole, associations contre le risque sectaire, etc.) (J. Roux (coord.). *Être vigilant. L'opérativité discrète de la société du risque*. Saint-Étienne, Presses Universitaires de Saint-Étienne, 2006 et M. Peroni et J. Roux (eds.). *Sensibiliser. La sociologie dans le vif du monde*. La Tour d'Aigues, Ed. De l'Aube, 2006). Enfin un ensemble de recherches a également été réalisé au CRESAL sous l'impulsion d'André Micoud sur le développement des associations environnementales depuis les années 70, la diversité et la spécificité des formes d'engagement dans ce que le sociologue qualifie de « "nébuleuse" écologico-environnementale ». L'auteur réinterroge par là les modes de fabrication du territoire (A. Micoud. « De l'expert-militant à l'être vivant sensible », *Cosmopolitiques*, n°15, 2007 ; A. Micoud. « La nébuleuse associative », in B. Maresca *et al.*, *L'Environnement, question sociale*, Paris, Odile Jacob, 2001, pp. 119-129.).

à une politique de la recherche et de la connaissance qui nous amène à prêter attention à certaines dimensions de la pratique, celles qui ont trait à l'usage, à l'expérimentation et aux savoirs situés. Ces dimensions, auxquelles nous avons également prêté attention dans nos thèses nous orientent donc vers des objets assez divers, bien que présentant des caractéristiques communes, sur les terrains social, politique et culturel : dans le cadre de nos derniers travaux, on aura ainsi rencontré des collectifs d'habitants en lutte contre la rénovation urbaine de leur quartier³, des centres d'hébergement temporaire⁴, des structures médicales et sociales d'accueil de personnes précaires gravement malades⁵ avec des équipes « bricolant » au jour le jour des accompagnements adaptés aux personnes accueillies, des collectifs procédant à des expérimentations culturelles contre des événements promus par la métropole et les « hauts-lieux » des institutions culturelles⁶.

Le COPSAT

Le COPSAT est une association créée à Barcelone en 2009. Réunissant des anthropologues (initialement doctorants), le COPSAT entend également mettre en œuvre une certaine manière de faire de la recherche, en cohérence avec ses objets de recherche, soit en dehors des seuls circuits balisés par l'université. Comme le GRAC, si l'association voit le jour pour répondre aux nécessités de ses membres en termes économiques, c'est aussi dans le but d'aborder collectivement dans la recherche des thèmes liés aux formes populaires d'organisation et d'action⁷. L'intérêt du COPSAT pour ces organisations populaires ainsi que pour les relations qu'elles entretiennent avec l'État, se concrétise tout à la fois dans la participation à divers projets de recherche conduits individuellement ou collectivement depuis plusieurs années dans le cadre universitaire⁸, et dans la réalisation des thèses doctorales respectives des membres du COPSAT, lesquelles, même si elles traitent de thématiques distinctes, partagent des intérêts, une méthodologie et des approches théoriques communes. Toutes consistent en l'étude, dans des contextes différents, de cultures juridiques et de règles d'organisation propres à des populations qui, quoique plus ou moins marginales du point de vue du système économique et politique dominant, sont en dialogue constant avec les structures d'État.

³GRAC. *Ressaisir la citoyenneté urbaine aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays Catalogne, France et Québec*. Rapport PUCA, Consultation de recherche « Citoyennetés urbaines, formes d'engagements et enjeux de solidarité », 2007-2009.

⁴GRAC. *Habiter en urgence. La personne en suspens*. Évaluation d'un hôtel social, Association Espérer 95, Cergy, 2010.

⁵GRAC. *Fin de vie et maladie grave : l'accompagnement des personnes en grande précarité*. Programme « Soigner, soulager, accompagner », Fondation de France, 2011.

⁶Recherche menée dans le cadre de la consultation du PRT Région Urbaine « Formes de l'urbanité et dynamiques culturelles dans une métropole en chantier. Pratiques et représentations à l'œuvre dans la région urbaine Lyon/Saint-Etienne ». Notre recherche s'intitule « *Expérimentations culturelles dans les brèches de la métropole* », 2011-2013 (en cours).

⁷A ce propos, une entrevue avec Eduardo Sevilla-Guzmán – spécialiste des questions agroécologiques et des études rurales – a été réalisée par le COPSAT, prenant pour objet la valorisation des savoirs populaires et les enjeux relatifs à la mise en œuvre de recherches-actions ou participatives sur ces sujets.

⁸Voir notamment les projets suivants réalisés par le Grupo de Estudios sobre Reciprocidad (GER) de l'Université de Barcelona (UB) : *Cultures de la responsabilité dans les milieux économiques et politiques : moralité, réciprocité et circulation des ressources*, mené entre 2003 et 2006 ; *Formes de régulation de la responsabilité économiques et politiques : entre le formel et l'informel*, réalisé de 2007 à 2011 ; ou encore *Aborder les multiples aspects de la durabilité (AMAS) : politiques publiques et projets de vie*, à partir de 2012. Le GER est créé en 1998 et se propose d'étudier la « réciprocité » comme relations sociales de longue durée produisant une morale d'obligation mutuelle différente de la contractualisation.

(http://www.ub.edu/reciprocitat/GER_WEB_CAS/Presentacion/GER_Presentacion.html).

Miguel Doñate et Pablo Romero réalisent respectivement de telles recherches en Corse et en Sardaigne. Ils s'intéressent aux corpus du droit coutumier, d'origine et d'application locale, qu'ont créé de longue date les populations de bergers vivant sur ces îles. Le travail de Raúl Márquez porte, pour sa part, sur la périphérie de Salvador de Bahia au Brésil, où les habitants de squats développent certaines normes, elles aussi coutumières, pour la gestion de la vie en commun et de leurs relations avec l'État. Ces travaux ont donc pour point commun de s'attacher aux relations entre l'ordre juridico-politique – qui émane des structures institutionnelles étatiques et se trouve marqué par la rigueur et la fixité qu'implique le droit positif – et d'autres ordres normatifs, d'origine populaire, surgis du magma de la vie sociale, fondés sur des relations directes (de face à face) et qui, en cela, sont plus ajustées au contexte auxquelles elles appartiennent⁹. Ce type de relation prend des formes différentes en fonction du lieu et du moment historique, mais reste souvent conflictuel. Le COPSAT a également accumulé une certaine expérience dans l'analyse de l'action politique citoyenne¹⁰ et, plus concrètement, des programmes participatifs. Par-delà le cadre que constitue la ville de Barcelone, Raúl Márquez a étudié le déroulement de certains de ces programmes au Brésil (Márquez, 2011)¹¹. Enfin, le travail collectif du COPSAT s'est également enrichi ces dernières années de travaux de recherche portant plus spécifiquement sur les enjeux liés à la configuration urbanistique et à la politique municipale de la ville de Barcelone¹². Ces travaux permettent de révéler certains conflits suscités par les transformations liées au modèle d'expansion de la ville (affectant directement l'espace « naturel » de Collserola depuis plus d'un siècle).

⁹Le travail mené par Miguel Doñate dans un contexte urbain sur les usages et les normes dont se dotent, dans un laps de temps historique déterminé, les utilisateurs des parcs publics de Barcelone, permet d'observer clairement comment la normativité locale, créée à travers les interactions quotidiennes des usagers du parc, anticipe et résout les défauts des réglementations municipales. M. Doñate. *Normas y derechos subjetivos en los parques públicos. Reflexiones a partir de los "Jardins del Dc. Roig i Raventós"*. Rapport d'étude pour l'obtention du DEA, Université de Barcelone, 2004

¹⁰A paraître : M. Doñate Sastre, « El movimiento 15-M en un pueblo del Maresme : la Asamblea Oberta de Cabrils » in : S. Narotzky (coord). *Economías cotidianas, economías sociales, economías sostenibles*. Barcelona, Icaria, 2012 et P. Romero Noguera, « Autonomía política y el 15-M : una reflexión sobre el movimiento desde Barcelona » in : S. Narotzky (coord). *Economías cotidianas, economías sociales, economías sostenibles*. Barcelona, Icaria, 2012.

¹¹Raúl Márquez a observé dans cette recherche comment ce qui était désigné par le terme de cogestion répondait essentiellement, dans ce cas, à l'objectif d'une économie de coût pour l'Administration. Il a remarqué, en outre, comment la méconnaissance de la zone en jeu (laquelle était affectée par des phénomènes de clientélisme et d'atomisme social) provoquait des difficultés pour obtenir une représentativité satisfaisante et l'implication de l'ensemble des habitants.

¹²COPSAT. *Descendre à Barcelone : l'identité des habitants de Sarria face à l'expansion de la Barcelone métropolitaine*. 2010-2013 (financée par l'Institut de Patrimoine Ethnologique de Catalogne, la Generalitat de Catalogne, et Beques per a la realització de treballs de recerca sobre el patrimoni etnològic de Catalunya) ; COPSAT. *Repenser la Grande Barcelone, 150 ans d'expansion annexionniste dans la plaine de Barcelone : changements urbanistiques, conflits et modèles de ville*. 2010-2013. (financée par l'Institut de Patrimoine Ethnologique de Catalogne, la Generalitat de Catalogne, et le programme IPEC-Anàlisi)

Partie 1. Axes de questionnement et démarche d'enquête

1.1 Objectifs généraux et enjeux de la recherche

Les réalisations des politiques environnementales en passent par des investissements de formes spécifiques : opérations d'aménagement (réalisations architecturales éco-compatibles, mise en place de technologies environnementales concernant la réduction des consommations d'énergie et des déchets ménagers, organisation de modes de transport « doux », etc.). Ces projets sont d'ampleur variable et concernent aussi bien de nouvelles constructions (à l'échelle d'un quartier par exemple, on parlera alors en France d'écoquartier¹³ ; en Espagne et en Catalogne d'« ecobarri »), que la diffusion de ces « aménagements durables » dans le bâti, les agencements et les formes d'organisation de la ville. Notre recherche entend documenter comment les manières d'habiter la ville sont mises à l'épreuve de tels aménagements (plus spécifiquement par la mise en œuvre d'un projet d'écoquartier à Montreuil, par la définition d'un « parc naturel » dans l'aire métropolitaine de Barcelone, et de manière plus ordinaire, l'aménagement d'espaces verts ou de jardins partagés dans des espaces à haute densité de population à Toulouse, etc.). En cela, notre recherche, et plus largement le deuxième programme de recherche lancé par CDE¹⁴, s'inscrivent dans une actualité particulière de ces politiques publiques environnementales en France et en Catalogne, et des projets qui leur sont associés. En effet, si depuis cinq ans, ces projets se multiplient¹⁵, ils arrivent pour nombre d'entre eux dans une phase cruciale de leur développement : avant l'épreuve de leur durabilité, c'est d'abord, pour l'heure, celle de leur « habitabilité » qui est en jeu. Les collectifs qui nous intéressent se constituent dans de tels contextes, face à de tels projets labellisés « durables », dans lesquels l'espace urbain alors reconfiguré doit fournir des prises aux « bonnes pratiques » des habitants.

La question des modes de décision et de concertation associés à la mise en œuvre de ces politiques constitue un enjeu central. Si les procédures qui ont cours renvoient le plus souvent à une méthodologie classique dans la mise en œuvre des grands aménagements urbains¹⁶, elles ne

¹³A noter que le label « EcoQuartier » est en cours de définition, notamment par le Ministère du Développement Durable français et n'a donc pas encore d'existence officielle. Pour l'heure, seule une « grille » comprenant vingt ambitions est proposée. Sur ce point, voir l'appel à projets « EcoQuartiers » session 2011. <http://www.label-ecoquartier.developpement-durable.gouv.fr>

¹⁴Ce deuxième programme, enclenché en 2008 et 2009, est d'emblée amené à interroger des projets en cours d'expérimentation, les formes de la concertation et de la décision, ainsi que les requalifications de l'environnement au stade cette fois de la mise en œuvre de la « ville durable ». Nombre de projets sont actuellement dans cette phase de mise en œuvre : les premières constructions sont lancées, et sur certains sites, les premiers habitants entrent dans les lieux. L'écoquartier et, plus largement, l'ensemble des aménagements de la ville durable, prennent là une dimension concrète.

¹⁵Le Ministère du Développement Durable a lancé en 2011 un second appel à projet « EcoQuartier » : 394 collectivités ont déposé un dossier de candidature et 24 projets ont été retenus. Source du Ministère du Développement Durable : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Palmares-national-EcoQuartier-2011.html>. A Barcelone, le rythme des projets d'aménagement du Parc de Collserolla s'accélère. Pour sa part, la mairie de Barcelone a organisé en 2011 le Concours « Les Portes de Collserola » : <http://w1.bcn.cat/portesdecollserola>. Cette initiative vise à « mettre en valeur le parc et [à] renaturaliser la ville ». Sept équipes ont été retenues dans la phase pour chacune des portes (16 au total), dont celle de Can Masdeu, ce squat « rurbain » dont il sera question dans la suite du rapport.

¹⁶C'est le cas en France, notamment depuis la loi d'orientation pour la ville de 1991. Mais c'est le cas également en Catalogne où la loi oblige la mise en place de processus participatifs à l'occasion de la définition des plans d'orientation

constituent pas seulement un processus externe qui préparerait le terrain : la concertation ne relève pas simplement d'une phase préparatoire à la mise en place des projets en faveur d'une « ville durable », elle leur est consubstantielle¹⁷. Il semble bien s'opérer autour des tentatives de performance de la « ville durable », une « *généralisation de la concertation comme norme et comme modalité pratique du processus de prise de décision* »¹⁸ pour les politiques d'aménagement urbain¹⁹. Il importe donc de prêter attention aux « formes de retrait » de ces dispositifs de concertation, aux liens entre ceux-ci et des « *formes d'expression et d'action plus radicales* »²⁰. C'est là précisément tout l'enjeu de notre recherche. Elle se trouve en effet guidée par l'hypothèse selon laquelle c'est souvent en dehors des processus de concertation préétablis dans le cadre de ces projets que s'élaborent aujourd'hui de nouvelles définitions de ce qui pourraient être pour ces « habitants » des formes de ville, de quartier, non seulement « durables » mais « habitables », d'une écologie qui brouille les frontières entre le social et le naturel. Notre recherche vise alors à documenter les dynamiques (y compris polémiques, conflictuelles) qui s'opèrent localement, dans leurs dimensions tout à la fois réflexives et pratiques (en portant tout particulièrement attention aux types de savoirs et aux modalités d'associations et d'alliances en jeu sur ces terrains).

Enfin, un autre intérêt de notre recherche réside dans ce que celle-ci est menée par une équipe de recherche lyonnaise et une équipe barcelonaise, les uns formés à la sociologie pragmatique, les autres à l'anthropologie rurale, une composition collective qui introduit une pluralité des démarches d'enquêtes. La recherche entend aussi produire des variations de contexte, par son extension sur le territoire franco-espagnol. À la différence cependant d'une stricte démarche comparative dont les résultats reposeraient exclusivement sur la recherche de régularités, d'invariants dans les phénomènes sociaux, l'enjeu pour nous consiste plutôt à repérer des formes de correspondances, des effets de résonance et de variations entre les terrains. La logique de comparaison ne s'effectue pas terme à terme, la recherche se propose de décrire des opérations et des configurations locales, rendre compte du caractère situé des expériences.

urbains. Dans le cas de Barcelone, le concept de « ville durable » s'est développé au cours des années 1990. C'est à cette même époque que les processus de participation ont été rendus obligatoires dans la loi, à l'occasion de l'adoption de la Charte de Aalborg. Adoptée lors de la conférence européenne sur les villes durables (Aalborg, Danemark, 1994), celle-ci prône une redéfinition urbaine au service du développement durable. Si ce mouvement a perduré dans le cadre notamment des appels Agenda 21, notons qu'il est ensuite entré dans une phase de déclin, à partir de la moitié de la première décennie des années 2000.

¹⁷A ce titre, on peut citer le deuxième appel à projets « EcoQuartiers » session 2011 du Ministère du Développement Durable français : « la conception des ÉcoQuartiers doit tendre à une gouvernance participative impliquant les habitants ou futurs habitants », p. 3.

¹⁸Programme de recherche *Concertation Décision Environnement (phase 2)*, p. 2.

¹⁹Si lors de la première phase du programme CDE (1999-2005), le champ de la concertation apparaissait encore comme innovant, ces dispositifs sont entre temps devenus « *des "passages obligés" pour l'action publique* ». Programme de recherche *Concertation Décision Environnement (phase 2)*, p. 2.

²⁰*Programme CDE (phase 2)*, p. 8.

1.2 Axes de questionnements problématiques

Notre recherche vise à interroger les enjeux de la « ville durable » du point de vue de ses incidences sur la vie quotidienne à partir de l'expérience qu'en ont des collectifs d'habitants. Il s'agit de prendre en compte la manière dont se trouve requalifié, depuis la pratique des acteurs, le rapport entre politique et environnement.

Les trois axes problématiques exposés à la suite permettront de préciser les points d'appui théoriques qui sont les nôtres et qui nous guideront dans l'exploration, puis l'analyse des terrains choisis.

Prêter attention aux expériences aux bords des dispositifs de participation, c'est considérer que la politique est nécessairement lieu du dissensus tout en étant l'affaire de tous et, de là, c'est remettre en cause le partage du sensible, ce qui sépare les experts des profanes mais aussi, par exemple dans le cas présent, le rural de l'urbain (axe 1). Nous serons ainsi amenés à faire valoir les expérimentations écologiques et politiques qui nous intéressent comme étant en prise avec des attachements et des ancrages locaux. Plutôt que de les ignorer, à la suite de l'acception républicaine de la citoyenneté ou, plus largement, d'une conception représentative de la démocratie, nous montrerons comment elles dessinent une politique des usages (axe 2). Remarquant enfin que cette réhabilitation des attachements, inscriptions ou usages est congruente avec une écologie entendue dans son sens étymologique (*oikos*), nous suggérerons que ces expériences posent la question de l'habiter. Nous verrons alors comment la critique de la « gouvernamentalité écologique » en passe par l'expérimentation de formes de vie. L'enjeu de ces conflits et résistances peut être formulé comme suit : passer de la ville durable comme forme actuelle de gouvernement à la définition d'une ville habitable (axe 3).

1.2.1 Aux bords des dispositifs institués de participation

Notre recherche entend s'intéresser à des formes d'engagement aux marges du système démocratique représentatif, mais aussi aux marges des dispositifs institutionnels de concertation et de participation qui cherchent à pallier les défaillances de la démocratie représentative²¹. Les concertations accompagnent actuellement de manière systématique les projets d'aménagement urbain, au point que l'on puisse parler d'un véritable « marché des professionnels de la participation »²². Qu'en est-il de ceux qui ne conçoivent pas la politique au sein de ces espaces dédiés mais qui la définissent et l'expérimentent ailleurs, en dehors ou tout contre ces dispositifs ?

²¹Les travaux de Loïc Blondiaux et Yves Sintomer documentent bien cette introduction des mesures de « démocratie participative » dans le système représentatif français : L. Blondiaux. « L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes » in : M-H. Bacqué ; H. Rey ; Y. Sintomer. *Gestion de proximité et démocratie participative*. Paris, La Découverte, 2005, pp. 119-137 ; L. Blondiaux ; Y. Sintomer. « L'impératif délibératif », *Politix*, vol.15, n°57, 2002, pp. 17-35.

²²Ce terme est employé notamment par Marion Carrel pour désigner la multiplication des sociétés de consultants en communication et de bureaux d'études spécialisés dans la mise en place de procédures de participation. M. Carrel. *La citoyenneté urbaine du point de vue des gouvernés. Synthèse bibliographique*. PUCA, 2007. Ces professionnels s'adressent essentiellement aux collectivités locales et ont recours à des outils variés : animation de réunions d'information, conception de supports visuels et audiovisuels pour présenter les projets urbains, proposition de protocoles standardisés de participation, etc.

C'est à cette question que nous tenterons de répondre dans cette recherche, prenant au sérieux ce que Jacques Ion indique comme une « déconnexion du public et du politique », au sens institutionnel du terme.

Ces engagements aux marges des dispositifs de participation restent un point aveugle des recherches sur le sujet. Souvent disqualifiés et peu visibles sur la scène publique institutionnelle, ils se trouvent aussi relégués au plan scientifique²³. Nous suggérons que la recherche gagne à s'intéresser à des acteurs qui mettent à mal l'acception habituelle de la participation et contribuent ainsi à redéfinir autrement la politique.

1.2.1.1. *Faire la politique, défaire l'ordre sensible*

L'hypothèse que nous formulons, à la suite des travaux de Jacques Rancière, est celle du caractère dissensuel de la politique. La politique survient pour Rancière d'une rupture, d'une interruption et d'un litige portant sur la question de « qui compose le monde commun ». Elle engage aussi une topologie spécifique : « *déplacer la question des origines et des fins de la politique vers la question générale de ses bords, c'est-à-dire des différentes manières de la voir délimiter son territoire, poser ses limites, [...] [répartir concrètement] ses espaces* »²⁴. Penser *aux bords du politique* doit permettre de sortir de deux lignes de clôture classiques pour cet objet : la première étant toute entière contenue dans le triomphe de la « démocratie de consensus » ; la seconde revenant à circonscrire la politique à un domaine spécifique de la vie sociale, de l'ordre de la sphère étatique ou de la sphère publique institutionnelle. Le processus politique procède pour Rancière de la tension voire de l'affrontement entre deux façons de compter les membres de la communauté, *la police*²⁵ et *la politique*, soit deux types d'opérations contradictoires. La première compte les parties effectives, elle prescrit dans l'ordre social, le visible et l'invisible, le dicible et l'indicible ; la « politique » compte « en plus » une part des « sans-part ». Il faut reconnaître, nous dit Rancière, « *deux logiques de l'être-ensemble humain que l'on confond généralement sous le nom de politique, alors que l'activité politique n'est rien d'autre que l'activité qui les partage.* »²⁶. Deux processus hétérogènes donc : le processus « policier » d'une part, qui organise le rassemblement des individus en communauté selon un principe de distribution hiérarchique des places et des fonctions, processus « social » qui gère les inégalités ; et un processus « égalitaire » ou « politique » d'autre part, qui repose sur une présupposition égalitaire de quiconque avec quiconque et consiste en la vérification constante de cette égalité. C'est pour Rancière dans l'écart « incommensurable » entre ces deux manières de compter que survient *le politique*. Il met en évidence une clôture de la sphère institutionnelle du politique, en ce qu'elle rend irréprésentable, inaudible et invisible un certain nombre de personnes et de revendications, non prises en compte. La communauté se trouve donc « *divisée par un litige fondamental, un litige qui porte sur le compte de ses parties avant même de porter sur leurs « droits* ». »²⁷. La vérification de l'égalité (dans sa forme polémique) est l'enjeu même de la politique et doit prendre la forme du traitement d'un « tort », qui est la forme

²³C'est aussi ce que relève Marion Carrel : « Les recherches menées dans le champ de la démocratie participative ou délibérative fournissent peu de détails sur la manière dont les citoyens font eux-mêmes l'expérience d'une "politique autrement". Les recherches empiriques sont centrées sur les différentes procédures institutionnelles en concurrence sur le marché des professionnels de la participation (conférences de citoyens, budgets participatifs, jurys citoyens, débats publics, etc.). ». Carrel. *op. cit.*, p. 48.

²⁴J. Rancière. *Aux bords du politique*. Paris, La Fabrique, 1998, p. 8.

²⁵On notera avec Charlotte Nordmann que ce terme de « police » chez Rancière ne désigne pas seulement comme dans son usage courant « la basse police » chargée de la répression et de la surveillance mais un ordre plus général, la communauté organisée sur un ordre hiérarchique des places et des fonctions. C. Nordmann. *Bourdieu/Rancière : la politique entre sociologie et philosophie*. Editions Amsterdam, 2006, p. 117.

²⁶Rancière. *La mésentente*. Paris, Galilée, 1995, p. 61

²⁷Rancière, 1995, *op. cit.*, p. 25.

universelle de la rencontre entre les processus policier et égalitaire.

Cette proposition nous invite, nous semble-t-il, à porter un tout autre éclairage sur les enjeux actuels liés à la « revitalisation » de la démocratie et à l'« inclusion » des « citoyens », tout particulièrement en matière de politique environnementale et d'aménagement urbain.

Cette thématization de l'activité politique par Rancière présente pour nous l'intérêt d'ouvrir une brèche nous permettant de saisir la dimension « expérimentale » des collectifs auxquels nous nous attachons, et qui émergent dans ces zones de litige. Mais ce que Rancière prend comme point de départ de sa philosophie politique – à savoir ce déploiement de la politique « aux bords » du politique institué, la compétence des incompetents, l'égalité – sont pour nous, en sociologues et anthropologues, et *a fortiori* en pragmatistes, plus qu'un principe : il s'agit là d'opérations et de qualités qu'il reste toujours à accomplir pratiquement pour les personnes impliquées. Si nous mobilisons Rancière ici, c'est que nous pensons que cette thématization singulière du politique est bien susceptible de s'articuler à une sociologie soucieuse de repérer ce qu'il en est, en pratique et de manière toujours située, de son actualisation.

En ce sens, Rancière ouvre selon nous deux voies particulièrement fertiles : d'abord celle de l'égalité présumée des intelligences, dont nous devons montrer comment elle se trouve actualisée et sous quelles modalités concrètes ; ensuite celle que nous serons amenés à discuter dans cette recherche et qui voit la politique comme étant toujours affaire de modes de subjectivation, et non d'identification, subjectivation entendue comme « *production par une série d'actes d'une instance et d'une capacité d'énonciation qui n'étaient pas identifiables dans un champ d'expérience donné, et dont l'identification donc va de pair avec la refiguration du champ de l'expérience. Ce qui veut dire que le sujet qu'elle fait exister a ni plus ni moins la consistance de ce champ d'expérience.* »²⁸.

Il s'agira alors de se situer, suivant en cela la voie que nous indiquent les membres des collectifs rencontrés, au plan de l'expérience. Dans cette perspective, le politique ne peut donc faire l'objet d'une définition *a priori*, il ne peut se limiter à des sujets préalablement désignés et à des espaces qui leurs seraient dédiés²⁹. Plus encore, c'est toujours dans le débordement des formes existantes que le politique est amené à s'actualiser. Si la critique de la « société consensuelle »³⁰ a largement été prise en charge par Rancière, il s'agira pour nous de décrire et d'analyser dans cette recherche la multiplicité des lieux et des formes par lesquels surgit la politique, la manière dont des collectifs, en prise avec les dispositifs de concertation, mettent en cause, à chaque fois de manière située, les postulats consensuels de la démocratie locale. Enfin, Rancière définissant l'activité politique comme « *un mode de manifestation qui défait les partages sensibles de l'ordre policier* »³¹, c'est bien aux

²⁸Rancière. 1995, *op. cit.*, p. 60.

²⁹Notons d'ailleurs que dans cette perspective, l'espace public ou le peuple ne sont plus, comme dans la politique antique, le lieu et le sujet privilégiés de la politique. « La politique antique [nous dit Rancière] tenait au seul concept du *démos* et de ses propriétés impropres, ouvrant l'espace public comme espace du litige. La politique moderne tient à la multiplication de ces opérations de subjectivation qui inventent des mondes de communauté qui sont des mondes de dissentiment, à ces dispositifs de démonstration qui sont, à chaque fois, en même temps des argumentations et des ouvertures de monde, l'ouverture des mondes communs – ce qui ne veut pas dire consensuels –, de mondes où le sujet qui argumente est compté comme argumentateur. Ce sujet est toujours un *un-en-plus*. [...] C'est un sujet excédentaire [...] La politique moderne existe par la multiplication des mondes communs/litigieux prélevables sur la surface des activités et des ordres sociaux. Elle existe par les sujets que cette multiplication autorise, sujets dont le compte est toujours surnuméraire. [...] La politique moderne tient au déploiement de dispositifs de subjectivation du litige qui lient le compte des incomptés à l'écart à soi de tout sujet propre à l'énoncer. » (Rancière, 1995, p. 89).

³⁰Rancière fait un sort à ce qu'il appelle la « pensée consensuelle » : celle-ci « représente commodément ce qu'elle appelle exclusion dans le rapport simple d'un dedans et d'un dehors. Mais ce qui est en jeu sous le nom d'exclusion n'est pas l'être-en-dehors. C'est le mode de partage selon lequel un dedans et un dehors peuvent être conjoints. Et l'« exclusion » dont on parle aujourd'hui est une forme bien déterminée de ce partage. Elle est l'invisibilité du partage lui-même, l'effacement des marques permettant d'argumenter dans un dispositif politique de subjectivation le rapport de la communauté et de la non-communauté. [...] » (Rancière. 1995, *op. cit.*, pp. 158-159).

³¹Rancière. 1995, *op. cit.*, p. 56.

formes de reconfiguration de l'ordre sensible, du dicible, du visible, de l'audible, des espaces et des sujets qui peuvent s'y manifester, que nous nous intéresserons, pour ressaisir comment il s'agit toujours par là de défaire et refaire le compte de ce qui compte. Comment ceci se manifeste-t-il concrètement dans le cas d'une opposition à l'aménagement d'un écoquartier ou pour des habitants riverains d'un parc naturel qui fait l'objet d'aménagements massifs, ou pour ceux et celles qui entendent vivre leur quartier autrement ? C'est bien à ces questions, qui mêlent ordinaire du quotidien et extraordinaire de l'événement, que nous souhaitons répondre.

1.2.1.2. Remettre en cause les « grands partages »

En considérant que la question « Qui compte ? » est la question politique par excellence, nous sommes amenés à interroger la qualité représentative de la démocratie qui considère que cette question est un préalable à la politique. Dans le cas des démocraties représentatives, c'est seulement après que cette question a été tranchée et que des représentants ont été désignés qu'il est possible, au sein du Parlement ou de tout autre espace consacré, de s'adonner au travail politique.

En cet endroit nous rencontrons les critiques faites par la sociologie des forums hybrides et des alertes à la théorie de la délibération, elle même inspirée de la théorie de l'espace public et de l'agir communicationnel d'Habermas. Alors que ces théories sont fréquemment convoquées dès lors qu'il s'agit de participation – au point que certains auteurs aient pu parler d'« impératif délibératif »³², nous montrons comment elles ne permettent pas de poser la question politique de l'élaboration du commun. Le terme « délibération » recouvre, pour les théories du même nom, une discussion par laquelle des individus font, publiquement et collectivement, usage de leur raison. Trois principes président à cette délibération : un principe d'argumentation (l'échange de raisons) ; un principe d'inclusion (l'ouverture au plus grand nombre) ; un principe de transparence (la publicité du débat)³³.

Or, les expériences engagées sur nos terrains nous conduisent à dépasser la seule expérience discursive centrale dans l'agir communicationnel d'Habermas et sa conception de l'espace public³⁴. On peut voir, avec Florence Rudolf, dans la sociologie pragmatique des sciences et des forums hybrides, une attention renouvelée aux formes des échanges en démocratie. La sociologue remarque notamment que « *la sociabilité discursive assure la formation d'un espace commun formel dont la cohésion ne résiste pas toujours à l'épreuve de l'expérience et du vécu* »³⁵. Le choix des terrains de notre recherche nous amène également à dépasser le seul aspect forum pour aller voir des accomplissements concrets de ces « compétences profanes » notamment quand elles donnent lieu à des formes d'expérimentation. Ou pour le dire autrement les formes auxquelles nous nous intéressons ne s'épuisent pas dans la formule du « forum hybride ». Hypothèse est faite que les expérimentations auxquelles nous nous intéressons investissent leurs participants de capacités qui ne se limitent pas aux seules capacités argumentatives : il y a bien des forums, des espaces de parole ou des assemblées pour prendre la parole et définir un monde commun, mais la définition de ce dernier est d'abord mise à l'épreuve du vécu d'un milieu de vie particulier (qu'il s'agisse, de manière très ordinaire ou plus extraordinaire, pour des personnes de défendre un lieu face à

³²Blondiaux ; Sintomer. 2002, *op. cit.* A noter que l'on ne sait jamais très bien si, pour ces chercheurs, cet impératif désigne la norme selon laquelle s'organisent les activités empiriques ou la grille d'analyse que déploient les auteurs, l'étalon à partir duquel ils rendent compte des activités empiriques.

³³L. Blondiaux. « L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes » in : Bacqué ; Rey ; Sintomer. 2005, *op. cit.*, pp. 119-137.

³⁴Nous rejoignons en ce sens une conception de l'espace public telle que redéfinie dans une perspective pragmatique par Isaac Joseph. (I. Joseph. *La ville sans qualité*. Editions de l'aube, 1998.)

³⁵Florence Rudolph. « La participation au piège de l'enrôlement », *Espaces et sociétés*, n°112, 2003.

l'intervention de la police à Can Masdeu en se suspendant à des trépièdes, de créer un jardin communautaire, ou de partager un four à pain à Toulouse, etc.). Plus encore, qu'en est-il des situations où l'accord n'est pas possible, des situations inconciliables que vont s'attacher à mettre au jour ces collectifs ?

Ce qui semble également problématique dans cette conception délibérative du débat public, c'est son amplitude temporelle : la dynamique argumentative doit s'orienter vers un point final. Le temps de l'argumentation est pensé comme un temps suspendu, « coupé » du temps ordinaire vécu par les citoyens. C'est le temps de la démocratie en chambre, qui consiste à se retirer du temps quotidien pour débattre, et au terme du débat, à conclure à un accord, si ce n'est définitif, tout du moins valable pour un temps long puisqu'il résulterait d'un lourd exercice d'argumentation. Cette dimension temporelle, on le verra, est au centre des critiques formulées par les collectifs à l'égard des dispositifs de concertation sensés organiser la ville durable : succession, juxtaposition et mise en tension des temps, de la concertation, du projet, de la ville durable et du quotidien de ceux qui habitent les territoires concernés.

Dans cette recherche, nous faisons l'hypothèse que les collectifs auxquels nous nous intéressons mettent en jeu, de par leurs modes de constitution, d'organisation, d'action, des manières bien singulières de lier politique et environnement, profondément différentes de celles auxquelles elles s'opposent. Il s'agit pour nous de décrire comment des collectifs se constituent, comment les membres se lient entre eux, et indistinctement, à tout ce qui les entoure.

Les expériences d'engagement autour des questions environnementales que nous avons retenues dans le cadre de cette recherche contribuent aussi à interroger le partage des places entre experts et profanes, et ce faisant à redistribuer les modalités par lesquelles se construit la connaissance. En ce sens, elles s'inscrivent bien à la suite de tous ces programmes de recherche qui ont développé une relecture critique de la « société du risque », et font porter l'attention sur la manière dont les citoyens ordinaires mettent en œuvre des processus d'alerte et activent par là un ensemble composite de savoirs et de compétences construits aux prises avec leur environnement.

Cette perspective est celle d'une sociologie (sociologie des sciences tout particulièrement) qui s'évertue à remettre en jeu les « grands partages », concernant le statut des « objets » ou des « non-humains » dans l'action, la place des « profanes » dans la construction du savoir, etc. Notre recherche prolonge en ce sens la sociologie pragmatique de l'alerte développée par Francis Chateauraynaud³⁶ et des forums hybrides initiée par Michel Callon et Bruno Latour³⁷. Ces travaux empiriques entendent faire valoir les compétences mises en œuvre notamment par les habitants pour saisir ce qui se passe dans leur environnement. Ils permettent en effet de décrire l'activité d'une foule d'acteurs (lanceurs d'alerte que sont les scientifiques de la CRIIRAD, des journalistes, des cueilleurs de champignons, victimes de la radio-activité, des riverains, des naturalistes amateurs, des agriculteurs, des membres d'associations écologistes, des participants à des forums hybrides organisés à l'initiative des pouvoirs publics ou de la société civile, des acteurs hétérogènes des controverses socio-techniques) qui entendent participer à la définition des politiques environnementales. Ces acteurs contestent le « double grand partage »³⁸ : le pouvoir des experts et celui de leurs représentants élus sensés définir pour eux ces politiques environnementales au nom d'un « intérêt général » prédéfini.

³⁶F. Chateauraynaud ; D. Tornay. *Les sombres précurseurs: une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. éd. EHESS, Paris, 1999.

³⁷M. Callon ; P. Lascoumes ; Y. Barthe. *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*. Paris, Seuil, 2001.

³⁸ M. Callon ; P. Lascoumes ; Y. Barthe, 2001. *Op. cit.*

1.2.2 Vers une politique des usages

Des propositions qui précèdent, il ressort une remise en cause de la politique en tant qu'elle serait le fait d'experts se réunissant dans un espace consacré. En rappelant l'importance du dissensus et la dimension située du processus de subjectivation en quoi consiste la politique, la philosophie de Rancière ouvre sur la dimension sensible de la politique. Considérant que, comme la science, la politique est affaire de représentations, nous avons opéré un détour par la sociologie des sciences qui nous a permis de souligner que la critique du confinement est aussi présente du côté de la science. Plus loin, nous avons repris à notre compte la critique de la démocratie délibérative telle qu'elle peut être faite depuis la défense des « forums hybrides ».

La relecture croisée d'auteurs qui ne discutent guère entre eux (Rancière et les sociologues des sciences et des techniques), nous amène à suggérer que la sociologie pragmatique et la sociologie des sciences gagnent à être mise à l'épreuve d'une perspective politique. De là, découle une proposition que le présent rapport devra développer, celle d'une politique qui fait droit aux usages.

1.2.2.1. A propos des rapports entre politique et régime du proche

Si la voie ouverte par la sociologie des sciences permet de remettre en cause le monopole des scientifiques sur la production de connaissances ou, du côté de la politique, des élus sur la définition de l'intérêt général, il nous semble opportun de prolonger la critique. Ce qui est problématique dans l'approche politique des théories délibératives, c'est que l'opération de montée en généralité reste centrale. Cette perspective repose sur « un travail d'arrachement entrepris par la raison »³⁹. La délibération rejoint là le modèle républicain d'intégration politique des citoyens, supposant une déprise des attaches locales et singulières. Elle suppose de la part des citoyens « un engagement civique »⁴⁰, c'est-à-dire un travail de désingularisation des prises de parole et des argumentaires des plaintes. Le citoyen qui s'engage dans un processus de délibération fait abstraction de ses intérêts particuliers pour identifier les meilleurs arguments et ensuite trancher « en raison ». Adoptant « la posture du spectateur impartial et de bonne volonté », il s'engage « avec d'autres dans une recherche en commun de l'intérêt général »⁴¹ : « *La délibération politique est tournée vers le consensus raisonnable, même si elle n'y parvient pas dans les faits. La dynamique de la publicité modifie les positions de chacun, permet d'intégrer le point de vue de l'autre et de monter en généralité. Elle transmet à la démocratie sa rationalité propre, qui est à la fois fonctionnelle et normative.* »⁴²

Eu égard à une telle acception de la démocratie, force est de constater combien les collectifs qui nous ont intéressés mettent au contraire en avant leur inscription locale et particulière. Surtout, il apparaît très vite combien ces inscriptions sont précisément le lieu de la politique.

À Barcelone, cet ancrage est central pour les habitants de Can Masdeu, cette grande bâtisse occupée depuis 2001, située sur le versant est du massif de Colserolla, dans le quartier de Nou Barris. Les habitants de Can Masdeu redéfinissent une politique à partir de ce qui les entoure, la montagne de Collserola, le quartier de Nou Barris, la ville de Barcelone, et leurs habitants. A Toulouse, les habitants du squat les Pavillons Sauvages souhaitent dès le départ selon leurs termes « s'ouvrir sur le quartier » : ils accueillent des habitants dans le jardin collectif, les enfants du voisinage à la

³⁹F. Rudolph. « La participation au piège de l'enrôlement », *Espaces et sociétés*, n°112, 2003, p. 145.

⁴⁰L. Boltanski ; L. Thévenot. *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard, 1991.

⁴¹L. Blondiaux. « Publics imaginés et publics réels. La sollicitation des habitants dans une expérience de participation locale » in : D. Cefaï ; D. Pasquier. *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*. Paris, PUF, CURAPP, 2003, pp. 313-326.

⁴²Blondiaux ; Sintomer. 2002, *op. cit.*, p. 24.

crèche mais aussi pour de multiples activités, et se trouvent aussi à vouloir préserver ce lieu au milieu d'un quartier en cours de rénovation. A Montreuil, la lutte de la coordination des habitants s'appuie également sur leurs ancrages, à partir des problèmes qu'ils rencontrent eux-aussi dans une ville en rénovation et des alertes lancées au fil des jours, depuis là où ils et elles se trouvent : « chacun et chacune a pu constater les destructions de bâtiments, d'arbres, d'espaces verts et les nombreux chantiers qui poussent partout dans la ville »⁴³.

L'enjeu est le suivant : Comment comprendre ces engagements de collectifs d'habitants concernés dans leurs plus proches entours par les projets auxquels ils s'opposent et s'appuyant pour cela sur des ressources forgées dans la proximité ?

Des éléments de réponse à cette question peuvent être trouvés du côté de la sociologie des régimes d'action. Celle-ci reconnaît en effet l'existence d'une pluralité de modes d'action⁴⁴ et situe son angle d'analyse « au niveau de l'interaction entre une personne et son environnement, que ce soit des objets ou des personnes »⁴⁵. On doit particulièrement à Laurent Thévenot⁴⁶ (et à sa suite aux chercheurs du GSPM, tels qu'Éric Doidy⁴⁷ ou encore Marc Breviglieri⁴⁸ d'avoir su montrer l'importance des « régimes du proche » dans les mobilisations politiques et les trajectoires d'engagements contemporains : « *l'évolution des formes d'action politique doit nous amener à explorer les régimes du proche (...). Des attaches personnelles ou locales sont de plus en plus souvent à la base de mouvements sociaux, depuis les liens à un environnement en péril jusqu'au propre corps affecté, en passant par un habitat manquant. (...) Dans les actions défendant un espace contre des projets d'aménagement, l'attachement affecté émeut et met en mouvement la personne engagée*⁴⁹ ».

La diversité des terrains étudiés au cours des années 2000 est remarquable (les recherches concernent la lutte de militants et de mal logés au sein de Droit Au Logement, ou encore des mobilisations d'habitants, d'écologistes, de pêcheurs etc., dans la vallée d'Aspes contre le tunnel du Somport, mais aussi les squats genevois, etc.). Nombre des analyses produites s'appuient sur les catégories d'usage et d'habiter⁵⁰ pour expliciter les relations de proximité en jeu dans ces mobilisations, jusqu'à prendre en considération des mobilisations de type NIMBY dont l'observation montre bien aussi la dimension politique⁵¹. Cette dynamique de recherche a eu comme conséquence de complexifier très largement la compréhension des rapports entre les ordres différenciés du proche et du public, et la manière dont s'éprouve l'hétérogénéité des collectifs : « *[le] "citoyen" de l'engagement militant (...) ne se présente jamais d'emblée comme (...) individualité rationnelle délestée, par exemple, de ses sociabilités de voisinage ou affranchie de ses appartenances (...)* :

⁴³ Extrait du tract de la coordination des habitants de Montreuil « Montreuil-sous-béton », juin 2012.

⁴⁴ Cette dimension est particulièrement développée par Nicolas Dodier. Voir N. Dodier. « Agir dans plusieurs mondes », *Critique*, n°529-530, juin-juillet 1991, pp. 427-458.

⁴⁵ É. Gardella. « Le jugement sur l'action. Note critique de *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement* de L. Thévenot », *Tracés*, n°11, 2006, pp. 137-158.

⁴⁶ L. Thévenot. « Faire entendre une voix », *Mouvement*, n°3, 1999. L. Thévenot. « S'associer pour composer une chose publique » in : Jean-Noël Chopart *et al.* (eds). *Actions associatives, solidarité et territoires*. Saint-Étienne, PUSE, 2001.

⁴⁷ E. Doidy. *La vulnérabilité du sujet politique. Régimes de proximité dans les arènes d'engagement public*. Thèse de doctorat, EHESS, 2002.

⁴⁸ M. Breviglieri ; L. Pattaroni. « Le souci de propriété. Vie privée et déclin du militantisme dans un squat genevois », in A. Morel. *La société des voisins*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, coll. « Ethnologie de la France », 2005, pp. 275-289.

⁴⁹ Thevenot. 1999a. *Op. cit.*, pp. 78-79.

⁵⁰ M. Breviglieri. *L'usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité*. Thèse de doctorat, Paris, EHESS 1999.

⁵¹ V. Mandinaud ; P. Viot. « " Nimby " des bouts de jardins aux bords du politique ? Petite réflexion sur une journée de débat », *Ethnographiques*, n°9, février 2006.

l'engagement public compose sans cesse avec d'autres formes d'engagement »⁵².

1.2.2.2. Une sociologie des associations

Nous aimerions néanmoins aller plus loin que ce cadrage de la théorie des régimes d'action, plus spécifiquement du régime du proche, en radicalisant les termes de cette proposition qui nous semble encore par trop dualiste.

Pour ce faire il nous est apparu que la sociologie du goût d'Antoine Hennion pouvait nous apporter un secours un peu inattendu. À partir d'enquêtes menées sur un tout autre domaine d'objets – celui des amateurs de musique, puis, avec Geneviève Teil, de vin – Antoine Hennion a développé une conception du « *goût comme travail sur l'attachement, technique collective pour se rendre sensible aux choses, à son corps, à soi-même, aux situations et aux moments, tout en contrôlant le caractère partagé ou discutable de ces effets avec les autres* »⁵³. Cette définition présente ceci d'intéressant qu'elle considère que le goût est une affaire de prises, de manières de se rapporter aux choses aimées, finalement d'« attachements ». Le concept d'« attachement » est indissociable de celui d'« épreuve », il indique que le goût n'est jamais donné une fois pour toutes mais demande chaque fois à ce que tous s'y mettent pour le faire apparaître. Plus loin, il donne à penser qu'il n'y a plus lieu de distinguer des régimes d'action pour penser ensuite leurs articulations, mais plutôt de penser d'emblée le brouillage. La notion d'« attachement » met l'accent sur l'opérativité de cette indistinction. Alors, il ne s'agit plus d'identifier des régimes du public ou du proche, mais de s'intéresser d'emblée à la zone trouble de leur indistinction. Qu'il s'agisse d'attachements très ordinaires, techniques ou au contraire d'attachements moraux plus généraux, il n'est plus question de les cartographier pour les organiser dans des grammaires, mais de penser l'hétérogénéité en laquelle consiste leur composition.

Notre recherche entend explorer ces « attachements » en tant qu'ils prennent part à la construction de mondes communs. Dans cette perspective, il convient d'élargir la figure du sujet politique abstrait, « libéré » par la raison, pour lui redonner « la plénitude de ses affects »⁵⁴. À l'encontre d'une définition de la délégation politique à la française qui implique un détachement d'avec les communautés d'appartenance au profit d'une ré-inscription dans un cadre national étatique, nous entendons montrer que de la politique se loge dans les attachements de proximité, dans la prolifération d'usages qui lient pratiquement des habitants à une rue, un quartier, une ville, ou encore une vallée forestière. Nous voulons ainsi faire place à un ordinaire de la politique, aux ancrages corporels, affectifs et pratiques qu'elle engage, à ce qui lie les êtres à leur environnement, et les met en mouvement.

Nous prêterons donc particulièrement attention aux « manières de faire » des habitants d'une ville, aux formes d'engagements qui sont à la portée de tout un chacun, dépendent de l'actualisation de compétences ordinaires et sont liées aux circulations dans l'espace urbain. L'enjeu se situe ici à la suite de celui formulé par Michel de Certeau, à savoir mettre au jour « *la combinatoire subtile de types d'opérations et de registres qui met en scène un faire avec, ici et maintenant, lequel est un acte singulier lié à une situation, des circonstances, des acteurs particuliers* »⁵⁵. Partant, et dans un contexte de reconfiguration sensible majeure des espaces urbains, nous formulons l'hypothèse qu'une politique des usages s'élabore à partir des pratiques récalcitrantes, contrevenantes,

⁵²É. Doidy. « Quartiers et parcelles de la citoyenneté. L'engagement militant à travers ses compositions et ses épreuves » in : M. Carrel ; J. Ion ; C. Neveu. *Les intermittences de la démocratie*. Paris, L'Harmattan, 2009, p. 40.

⁵³A. Hennion. « Réflexivités. L'activité de l'amateur », *Réseaux*, n°53, 1, 2009, p. 55.

⁵⁴Ion. 2001, *op. cit.*, p. 201.

⁵⁵M. de Certeau ; L. Giard ; P. Mayol. *L'invention du quotidien Tome2. Habiter, cuisiner*. Paris, Folio, 1994.

constituant des infractions par rapport à un certain ordre de la ville, une politique de braconnage, usant de ruses et de tactiques diffuses, et faisant feu de tout bois⁵⁶.

Cette attention aux accomplissements pratiques relève de ce que nous proposons d'appeler une *sociologie des associations*. Elle examine comment des collectifs d'humains et de non-humains⁵⁷ se constituent dans un réseau complexe et serré d'attaches de toutes sortes, échouent ou réussissent dans leurs entreprises communes, et pourquoi pas se recomposent autrement au fil des événements. C'est en cet endroit que se résout, à notre sens, la mise à l'épreuve de la sociologie des sciences par un projet de sociologie politique ; en mettant au cœur du travail d'enquête le « suivi d'associations »⁵⁸, en prêtant attention aux moyens pratiques mis en œuvre par les acteurs pour définir, délimiter et entretenir des collectifs⁵⁹.

1.2.2.3. *A quoi tient la force ? Puissance des attachements*

Cette sociologie des associations nous semble permettre de poser à nouveaux frais la question de la taille et de la force des acteurs en présence. Suivant la proposition tétatologique faite par Michel Callon et Bruno Latour, nous considérons qu'il y a lieu de suspendre l'identification préalable des acteurs que nous rencontrons, *a fortiori* la question de leur taille et de leur grandeur. Ce faisant, il s'agit de se montrer attentif à ce qu'ils appellent des « gradients de résistance », c'est-à-dire à « des variations de durée et de solidité relatives des différentes sortes de matériaux (habitudes, mots, bois, aciers, lois, institutions, gênes, sentiments...) »⁶⁰. Cette proposition doit nous aider à comprendre ce qui fait que certains acteurs arrivent à durer ou à se stabiliser dans le temps, autrement qu'en considérant que ces propriétés leur sont conférées d'avance. Suivant les attachements ou les associations nouées par les acteurs en présence, le sociologue peut alors comprendre les voies parfois étranges que ceux-là empruntent pour devenir plus grands en associant des éléments toujours plus nombreux et disparates. Il y a là une forme d'ouverture ontologique qui revient à ne pas présumer ce qui fait la force et la grandeur, de là, à ne pas disqualifier ceux que l'on tiendrait *a priori* pour petits, susceptibles qu'ils sont de devenir grands à leur tour. Soulignons ici que « grand » ne signifie nullement devenir nombreux ou reconnu mais, dans la droite ligne de la proposition que nous avons formulée au point précédent, être mieux attaché, ancré, soutenu, ou encore avoir davantage d'alliés. La dimension « micro » ou « macro » d'un acteur est à chercher d'abord dans les épreuves qui lui donnent consistance, les uns et les autres ne sont pas toujours ceux que l'on croit :

« A d'autres moments, des acteurs qui s'étaient toujours définis et qu'on avait toujours définis comme des microacteurs s'allient le long d'un quartier menacé, marchent sur la mairie, enrôlent

⁵⁶M. de Certeau. *L'invention du quotidien. Les arts de faire Tome 1*. Paris, Folio, 1990, pp. 60-61.

⁵⁷Cette attention aux non-humains résulte des propositions de Bruno Latour selon lesquelles la qualité des êtres ne saurait être définie par avance. Les non-humains apparaissent comme des actants dans la formation de collectifs hybrides. B. Latour. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte, « L'armillaire », 1991 et B. Latour. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris, La Découverte, « Armillaire », 1999.

⁵⁸B. Latour. *Changer de société, refaire de la sociologie*. Paris, La Découverte, 2006, p. 13.

⁵⁹Ainsi selon Bruno Latour, « pour les sociologues des associations, ces moyens font toute la différence, puisqu'il n'y a pas de société donnée au commencement, pas de réservoir de liens, pas de grand pot de colle pour coller tous ces groupes. Si le festival n'a pas lieu maintenant ou si le journal n'existe plus aujourd'hui, on perd tout simplement le groupe, qui n'est pas une construction en attente d'être restaurée, mais un mouvement qui a besoin d'être continué. (...) Pour des raisons scientifiques, politiques et même morales, il est fondamental que les enquêteurs ne définissent pas à l'avance et à la place des acteurs ce que sont les composantes du monde social. » (Latour. 2006, *op. cit.*, pp. 56-57.)

⁶⁰M. Callon ; B. Latour. « Le grand léviathan s'appriivoise-t-il ? » in : M. Akrich ; M. Callon ; B. Latour. *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*. Presse Mines Paris, 2006, p. 17.

des architectes dissidents et font, par leur action, dévier une radiale, abattre une tour qu'un macroacteur avait construite ou proposent, comme pour le trou des Halles, six cents projets alternatifs aux centaines que la Mairie de Paris avait déjà négociés. Comme dans la comptine, « Le chat renverse le pot ; le pot renverse la table ; la table renverse la chambre ; la chambre renverse la maison ; la maison renverse la rue ; la rue renverse Paris ; Paris, Paris, Paris est renversé ! » un acteur minuscule est devenu un macroacteur. »⁶¹

La sociologie des associations que nous défendons interdit d'entériner par l'analyse « *les vainqueurs présents, passés ou futurs, quels qu'ils soient* ». Bien au contraire, en nous intéressant à des « *microacteurs qui s'allient le long d'un quartier menacé* », nous nous situons « *là où l'irréversible est réversible* », là où aucun dispositif n'a préalablement enserré et encadré l'événement de l'apparition. En prêtant attention aux conditions de félicité d'initiatives réalisées en dehors des lieux labellisés de la participation, nous accordons à ces initiatives la possibilité de devenir « grandes » à leur tour ; éventuellement nous participons à rééquilibrer un certain rapport de force⁶².

1.2.3 De la ville durable à la ville habitable

Ces remarques sur l'importance des attachements et des associations prennent un sens particulièrement fort dès lors qu'il est affaire d'écologie⁶³. Nous montrerons en effet comment la question de l'écologie a trait à celle de l'habiter. Mais pour arriver à esquisser une première proposition autour de cette proximité entre l'écologie et l'habiter, il nous faut faire un détour par la figure de la ville durable, celle-ci étant présentée aujourd'hui comme nouvelle modalité de gouvernement des villes et des individus. Notre réflexion rencontrera ici la question de la gouvernementalité, au sens défini par Foucault, surtout, nous interrogerons la gouvernementalité depuis les résistances qui lui sont opposées.

1.2.3.1. Les dispositifs incitatifs de la ville durable

La « ville durable » dans ses diverses formes a fait l'objet de travaux récents, notamment autour des écoquartiers, travaux dont nous retiendrons ici l'accent mis tantôt sur le « marketing urbain » à l'œuvre dans ces projets (forme de capitalisation de l'écologie en ville)⁶⁴, tantôt sur les formes d'incitation coercitives ou sur ce que Jérôme Boissonnade désigne par « dispositifs par omission »⁶⁵.

⁶¹Callon ; Latour. *Ibid*, p. 25.

⁶²On ne compte plus en effet le nombre de sociologues ou de politologues qui prennent pour objet les dispositifs de la participation. Beaucoup plus rares sont ceux qui s'intéressent à des expériences aux bords de ces dispositifs. Et c'est là ce que nous proposons de faire dans le présent rapport.

⁶³C'est là la position que défend la philosophe Emilie Hache dans un ouvrage récent. E. Hache. *Ce à quoi nous tenons, propositions pour une écologie pragmatique*. La découverte, 2011.

⁶⁴Dans un article récent au sujet de la mise en œuvre de l'écoquartier de New Islington, à Manchester, V. Béal, F. Charvolin et C. Morel *Journel*, montrent comment « la volonté de proposer des produits immobiliers innovants en termes de protection de l'environnement a pour corollaire le développement d'une démarche de *marketing* urbain très poussé », le processus vise ouvertement « à faire émerger un "habitant-client" qui ressemble à s'y méprendre au citoyen-consommateur ». « La ville durable au risque des écoquartiers. Réflexions autour du projet New Islington, à Manchester », V. Béal ; F. Charvolin ; C. Morel *Journel, Espaces et Sociétés*, n°147, 2011, pp. 77-97.

⁶⁵J. Boissonnade. « Le développement durable face à ses épreuves. Les enjeux pragmatiques des écoquartiers », *Espaces et Sociétés*, n° 147, 2011, p 58.

Ce dernier, dans un travail mené sur la reconversion en écoquartier du quartier du Grand Large à Dunkerque appelle « dispositifs par omission » tous ces agencements propres aux écoquartiers naissants qui imposent certains usages de l'espace urbain et modifient jusqu'aux manières d'habiter : la restriction de places de stationnement, la suppression du ramassage des ordures au profit du tri sélectif, le partage de la voirie entre divers modes de déplacements. Face à l'absence d'adhésion des habitants, à leur rétivité à user de ces dispositifs, les pouvoirs publics répondent en termes d'autodiscipline et de responsabilisation des populations. Ces « dispositifs par omission », qui caractérisent singulièrement la mise en forme de la ville durable, « imposent une décroissance des usages par injonction morale », le choix laissé à l'usager d'utiliser et de s'approprier l'équipement n'est bel et bien qu'apparent, puisqu'aucune autre alternative ne lui est proposée.

Par ailleurs, les travaux réalisés par Hélène Reigner sur le terrain spécifique des politiques publiques en matière de transports urbains montrent bien comment, agir sur des flux en ville, consiste essentiellement à agir sur les comportements des citoyens⁶⁶. En analysant la mise en œuvre et la promotion de la « ville durable » dans de grandes métropoles européennes, notamment en traitant la question spécifique des moyens de transports alternatifs à la voiture, elle met au jour certains types d'ordonnements à la fois spatiaux et sociaux de la ville et de ses habitants/usagers. La promotion de l'usage du vélo en ville, par exemple, est l'occasion d'une projection d'un certain idéal de son usage, projection qui définit et discrimine d'une part des usagers vertueux faisant preuve de civilité et de raison en matière de choix résidentiels, de déplacements et de comportements, et d'autre part les usagers manquant à ces vertus. On peut voir ainsi, peu à peu, se dessiner la figure vertueuse d'un citoyen éco-responsable, « bon » usager de villes redéfinies en terme d'attractivité indistinctement écologique et économique, et celle opposée, de « l'éco-résistant »⁶⁷ (résistant aux politiques environnementales – et à l'économie), devenu indésirable dans de telles villes. Face aux incertitudes de la « société du risque », la « ville durable » semble se manifester principalement aujourd'hui sous le registre de l'attractivité territoriale, dans la « promotion d'une certaine qualité de vie en ville » et sur une modalité essentiellement technique, voire technologique.

Ces deux analyses nous semblent conjoindre dans l'idée d'une puissante normativité des dispositifs qui font tenir la ville durable. Mais au-delà, c'est bien un mode de gouvernement spécifique que ces dispositifs incarnent. Ainsi, la notion de « pilotage », empruntée à la cybernétique, fait figure de modèle de gouvernance dans la mise à l'agenda du Développement Urbain Durable (DUD). Il s'agit pour les aménageurs et les élus locaux d'agir sur des processus particulièrement mobiles et complexes, de parvenir à produire une méta-stabilité dans les circulations des multiples flux qui la traversent. Dans une telle perspective, gouverner la ville signifie prévoir tous types d'incidents qui peuvent y survenir, décourager les comportements déviants par des mesures préventives, garantir l'in-interruption des flux de circulation ; pour cela, le recours aux TIC dans ces nouveaux modèles de ville tout à la fois « durables » et désormais « intelligentes » (*smart cities*) est présenté comme facteur d'optimisation du pilotage des différents réseaux (eau, électricité, réseaux routiers et ferrés, réseaux informatiques, etc.)⁶⁸. L'intervention des gouvernements tend dans une telle conception à

⁶⁶H. Reigner. « Usages et usagers fantasmés de la planification urbaine durable. Vers un gouvernement néohygiéniste des conduites ? », Actes du colloque en ligne « Sociologie des approches critique du développement durable », <http://sociocritiquesdeveloppementdurable.wordpress.com>, consulté le 16 septembre 2012.

⁶⁷*Ibid.*

⁶⁸« Le point sur la ville intelligente », Commissariat National aux Energies Renouvelables, n°143, septembre 2012. MEEDDE. La multiplication des capteurs dans l'espace urbain doit pouvoir fournir un ensemble de données relatives aux différents flux qui parcourent les réseaux, lesquelles données sont instantanément traitées afin de réguler « en temps réel » les réseaux. Une telle expérimentation est en cours de réalisation dans l'écoquartier des Confluences à Lyon, en partenariat avec l'Agence de l'Environnement japonaise (NEDO) et les entreprises Toshiba et Toshiba Solutions. La « smart community » comprendra à terme un bâtiment à énergie positive (équipés de technologies photovoltaïques, de piles à combustibles et de micro-cogénération), une flotte de véhicules électriques en auto-partage, l'installation de compteurs électriques intelligents (permettant une régulation des consommations des particuliers) et un outil de gestion

devenir de type incitative, un pilotage à distance de dispositifs relativement autonomes, lesquels doivent induire l'autorégulation des comportements⁶⁹.

En revers de ses qualités dispositives et adaptatives, le motif central dessiné par cette transformation de la relation des individus et des populations à l'État est celui de « la responsabilisation morale et individuelle comme libération de soi »⁷⁰. La vision libérale de la responsabilité individuelle, dominée par celle de l'acteur rationnel, fait émerger une individualité détachée de toutes dépendances, affective ou matérielle, une individualité rendue disponible à toute action de tous types de dispositifs, en somme, qui prend elle-même en charge son propre gouvernement.

1.2.3.2 Formes de résistances à la gouvernementalité de la ville durable. Vers une sociologie des prises de forme

Or, comme nous l'avons vu, ce que nous interrogeons dans cette enquête n'est précisément pas de l'ordre du détachement mais à l'inverse de ce à quoi s'attachent des personnes qui s'organisent en collectif et qui en quelque sorte « misent » sur le *collectif* dans leur résistance. Nous proposons donc, dans ce rapport, d'aborder la question de la résistance au pilotage des dispositifs de la ville durable, en mettant la focale sur les expériences qui tentent de lui résister.

Remarquons dès à présent que les problèmes que soulèvent ces expériences qui résistent à la ville durable sont ceux de *l'inattendu* et de *l'inapproprié*. Qu'en est-il, dans une telle ville « pilotée », de la contingence ? Quelle place est accordée à l'événement ? Comment sont traités les désordres urbains ? Ce sont bien à ces questions que tente de répondre un membre de la Coordination des habitants de Montreuil lorsqu'il critique, pour en avoir déjà eu l'expérience dans une autre ville, la création dans la ZAC Boissière-Acacia d'un immense parking en silo destiné à regrouper les voitures de près de six bâtiments. Si cette solution a le mérite de fixer les voitures à un même endroit et ainsi d'éloigner la circulation automobile des abords directs des immeubles, elle évacue complètement la contingence : comment gérer cet espace et cette densité de véhicules au

et de contrôle global des données liées à la consommation énergétique de l'ensemble du quartier. <http://www.economie.grandlyon.com/immobilier-entreprise-lyon-confluence.165.0.html>.

⁶⁹E. Pautard. « L'impératif pédagogique dans la rhétorique politique. Le cas des politiques environnementales ». Actes des communication colloque « Sociologie des approches critiques du développement durable », *op cit*. Consulté le 15 septembre 2012. L'auteur prend pour exemple la figure du « pollueur payeur » qui constitue en matière de pilotage des comportements un exemple paradigmatique : en taxant le pollueur, l'État attend un effet « feedback », c'est-à-dire que le pollueur modifie son comportement de manière plus rationnelle et donc ici plus écologique, en polluant moins, voire en arrêtant de polluer. En France, le Principe du Pollueur Payeur est devenu l'un des quatre piliers du droit de l'environnement avec la loi Barnier de 1995 (L110-1.II. 3^o du code de l'environnement selon lequel « les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci doivent être supportés par le pollueur. »).

⁷⁰Prenant acte de la spécificité des techniques de gouvernement néolibérales initiées au sortir de la seconde guerre mondiale en Allemagne et aux États-Unis et diagnostiquées par Michel Foucault dans ses cours de 1978 à 1982, la philosophe Émilie Hache fait l'hypothèse que ces nouvelles formes de gouvernementalités, distinctes des pouvoirs associés à la souveraineté et aux disciplines (en ce qu'elles prennent directement pour objet la vie), contribuent très largement à redéfinir aussi bien le rôle actuel de l'État que les comportements des individus et des populations : « Le gouvernement néolibéral s'étend donc, (...) à la totalité de la vie, ignorant les distinctions sur lesquelles reposait le libéralisme classique entre sphère politique et sphère économique d'une part et entre sphère privée et sphère publique d'autre part. Pour autant, le type de gouvernement exercé sur chaque individu, aussi permanent et étendu soit-il, ne consiste pas ici à instaurer un rapport d'obéissance, de dépendance intégrale à l'instar du pastorat chrétien, ni de dépendance tout court comme dans l'État providence ; il demande au contraire aux individus de s'autonomiser et de se « responsabiliser ». Cette réorganisation de l'État passe par un transfert de ses responsabilités traditionnelles – propres à l'État providence – aux individus et institutions privées (éducation, sécurité, travail, etc.). En cela, on peut noter qu'il est l'exact opposé du pastorat chrétien qui rend le berger responsable de toutes et chacune de ses brebis. » E. Hache. « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », *Raisons politiques*, n° 28, 2007/4, p. 54.

quotidien ? Comment ne pas en passer par une surveillance 24h/24h ? Plus généralement, lorsque des habitants de Montreuil ou des riverains du parc de Collserolla disent vouloir continuer à utiliser leur voiture, avoir des places de stationnement disponibles, lorsque les habitants de Nou Barris, en bordure du parc de Collserolla, disent continuer à vouloir que les abords de la maison de Can Masdeu restent des jardins communautaires, ils font bien surgir (et revendiquent) des usages inappropriés des espaces, à rebours des politiques de « la ville durable ».

Plus loin, un des enjeux majeurs qui traverse l'ensemble de nos terrains consiste en la définition de valeurs associées aux territoires concernés, valeurs qui à l'heure où nous rédigeons ce rapport, n'ont pas cessé d'être l'objet de disputes et d'alliances, d'être rediscutées et remises en pratiques. Qu'est ce que l'écologie en ville ? Quels types de responsabilités sont en jeu ? Autant de questions que l'on maintiendra ouvertes, avec les collectifs rencontrés sur le terrain.

En insistant sur le fait que nous nous intéressons aux résistances à la gouvernementalité de la ville durable plutôt que directement à celle-ci, il n'est pas question de dissocier ce qui s'avère être indissociable – la gouvernementalité et ces formes de résistance. Comme nous l'avons déjà remarqué, c'est bien au cœur des projets de la « ville durable » que se porte l'action des collectifs concernés, là où la gouvernementalité est à l'œuvre, de manière située, dans tel agencement précis reconfigurant l'espace. C'est bien en tant que résistance à quelque chose que ces formes de résistance nous intéressent, et il ne s'agirait pas en ce sens de les cantonner à ce qu'on appelle communément des « alternatives ». Ainsi, la gouvernementalité telle que définie par Foucault comme « champ stratégique de relations de pouvoir, dans ce qu'elles ont de mobiles, de transformable, de réversibilité »⁷¹ sera ici interrogée en creux. Nous prêterons moins attention aux formes actuelles de « conduites de conduites », qu'aux formes de « contre-conduites », de modalités de lutte et de résistance qui les accompagnent. Il s'agit donc pour nous de suivre Foucault lorsqu'il indique que « la politique n'est rien de moins, rien de plus que ce qui naît dans la résistance à la gouvernementalité, le premier soulèvement, le premier affrontement »⁷².

Les collectifs que nous présentons dans cette recherche se constituent sur fond de projets urbains de grande ampleur (définition d'un parc naturel à Barcelone, construction d'un écoquartier à Montreuil, ou plus largement mise en œuvre de politiques de gestion de l'environnement de proximité) qui reconfigurent de manière sensible les espaces urbains et mettent en crise les attachements des habitants (leurs usages, mais aussi les « valeurs » qu'ils attachent à ces espaces, etc.). Et nous aimerions ici souligner la manière dont ceci nous invite à revisiter la place qui peut être faite à la critique.

Tous les terrains choisis mettent en jeu une critique et une mise en cause des politiques de la ville durable. Or nous aurons l'occasion de montrer à maintes reprises que cette critique est moins une manière pour ces collectifs d'adopter une posture surplombante et, de là, de s'abstraire à leur tour du quotidien qui est le leur ; qu'un point d'appui pour s'engager (se ré-engager) dans l'expérimentation et redéfinir l'ordre sensible.

L'hypothèse qui sous-tend notre travail peut être énoncée comme suit : une politique publique peut toujours donner lieu à l'élaboration de *contre-politiques de la ville*. Celles-ci en passent certes, le plus souvent, par la production d'analyses critiques, mais aussi par des mises en acte et des usages qui contreviennent à l'ordre urbain : occupation de lieux, création d'équipements spécifiques, rédaction de contre-projets urbains, etc. Pour illustrer brièvement notre propos, arguons de ce que

⁷¹M. Foucault. *L'herméneutique du sujet. Cours au collège de France, année 1981-1982*. Gallimard-Le Seuil, 2001, p. 241.

⁷²M. Foucault. *Manuscrits sur la gouvernementalité* (sans titre, liasse de 11 feuillets numérotés p. 22 à 24 mais non paginés), insérés entre les leçons du 21 février et du 7 mars 1979 de *Naissance de la Biopolitique*. Cité par M. Senellart. dans la postface à M. Foucault. *Sécurité, territoire, population. Cours au collège de France 1977-1978*. Gallimard-Le Seuil, 2004, p. 409.

ce sont bien à définir des contre-politiques de la ville qu'invitent le tract de la coordination à Montreuil – qui dénonce point par point, et carte à l'appui, les projets de construction – mais aussi l'occupation de cette ancienne caserne à Toulouse depuis 2007, rebaptisée Pavillons Sauvages, dans laquelle un espace dédié à la petite enfance, un jardin potager et des activités culturelles sont rendues accessibles aux habitants du quartier. Et c'est encore le cas, avec la manière dont les habitants du squat Can Masdeu à Barcelone cultivent illégalement la terre, mais non sans l'aide de savoir-faire anciens transmis par ceux qu'ils appellent leurs « voisins ».

Cette hypothèse d'une contre-politique, émergeant depuis les usages locaux dès lors qu'ils sont remis en jeu, est apparue lors d'une précédente recherche⁷³ du GRAC : dans ce cadre nous nous sommes intéressés à des formes d'actions engagées par des collectifs pour faire pièce à des grands projets d'aménagement urbain impliquant une transformation sensible des espaces et de leurs pratiques dans plusieurs grandes villes en France, au Québec et en Catalogne. Nous nous étions alors demandé comment, dans ces contextes thématiques par les acteurs en termes de « rénovation urbaine », « réhabilitation », « réaménagement » ou encore de « reconquête des centres-villes », des modalités composites de luttes et de collectifs se faisaient jour, associant des entités très hétérogènes (associations d'habitants, de voisins, groupes communautaires, collectifs radicaux et de squatteurs, collectifs de vendeurs à la sauvette, etc.) dans des dynamiques toujours singulières et dissociées des instances institutionnelles de la participation⁷⁴.

La présente enquête poursuit ces questionnements, en prenant plus spécifiquement en charge la manière dont les collectifs thématiques la question écologique dans des contextes de mise en œuvre de la « ville durable ». Quelles politiques des usages/contre-politiques émergent alors de l'action des habitants de la Coordination, des collectifs d'habitants de Can Masdeu ou des Pavillons Sauvages et

⁷³Cette enquête a été menée par le GRAC dans le cadre d'une consultation de recherche lancée en 2006 par le PUCA et intitulée « La citoyenneté urbaine : formes d'engagement et enjeux de solidarité ». Cette consultation invitait alors les équipes de chercheurs à s'intéresser à « l'ordinaire de la politique » et aux formes de la participation ayant cours aux marges du système démocratique représentatif et des dispositifs institutionnels de concertation, et ce dans des contextes urbains. R. Elicabe ; A. Guilbert ; A.-S. Haeringer ; L. Lemery ; O. Overney. *Ressaisir la citoyenneté urbaine aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays Catalogne, France et Québec*. Rapport PUCA, Consultation de recherche « Citoyennetés urbaines, formes d'engagements et enjeux de solidarité », 2009.

⁷⁴Formulé autrement, notre questionnement revenait à nous demander ce qu'il en était de la capacité politique des habitants, fort nombreux, qui ne font pas le déplacement jusqu'aux arènes de participation qui leur sont proposées. Dans un contexte de métropolisation liée au projet Euromed à Marseille – une opération massive associant pouvoirs publics et opérateurs privés ayant notamment pour objet la transformation du centre ville –, l'enquête s'est centrée sur l'expertise critique de la ville et du projet mené par une variété d'acteurs (militants radicaux, petites associations de quartier, associations de défense des droits, etc.). A Montréal, la recherche a porté sur deux rassemblements d'habitants mobilisés contre un projet d'aménagement d'anciens terrains ferroviaires par un promoteur privé risquant d'accélérer la gentrification déjà forte, menaçant cet ancien quartier industriel de Pointe-Saint-Charles : des groupes communautaires d'une part et un Centre social autogéré d'autre part animé par un collectif libertaire. Dans un contexte de réaménagement urbain (très avancé) du quartier des Pentes de la Croix-Rousse à Lyon et celui du centre ville de Saint-Étienne (alors en phase de lancement), la recherche s'attache à des modes de résistance prenant la forme d'organisation de moments de convivialité par une association de quartier, de pratiques d'affichage libre, d'attachements sensibles des habitants à leur quartier, etc. Le terrain barcelonais est centré sur un lieu occupé alors depuis trois ans dans le centre ville (Magdalenes) dans un contexte défini par les personnes rencontrées en termes de « touristification » et de forte pression immobilière sur le centre ville ; ce lieu a la particularité d'entretenir des liens étroits avec les associations de voisins, des actions en commun sont engagées telles que des ateliers de travail contre la pression immobilière, des mobilisations contre la répression de formes marginales d'occupation de l'espace public (vendeurs à la sauvette, sans-papiers, prostituées), etc. A Toulouse, l'enquête s'est focalisée sur l'occupation d'une ancienne caserne, laissée à l'abandon et vendue à un promoteur privé dans le quartier des Minimes. Le lieu – les Pavillons Sauvages –, auquel nous nous réintéressons dans cette présente recherche, est volontairement laissé ouvert notamment ses jardins directement accessibles depuis la rue ; de nombreux concerts sont organisés aux Pavillons qui se trouvent vite appropriés par le milieu associatif toulousain.

de celles et ceux qui fréquentent ces lieux ? Plus loin, il nous semble même que l'apparition de cette nouvelle « ville durable » pose de manière plus prégnante encore la question de la mise à mal de l'habiter : il était déjà difficile de parvenir à habiter des grands centres urbains en bouleversements permanents et sur lesquels peu de prises étaient disponibles, une difficulté supplémentaire se rajoute, celle d'habiter une planète, ou un monde, menacé par les dérèglements climatiques, ou déjà cadencé par les nouvelles normes de la « ville durable ».

En examinant les jeux de détachement/attachement auxquels oblige le travail critique entrepris par les collectifs, nous verrons comment ils rendent possible la construction de mondes communs. Il s'agira ainsi de rendre compte des formes investies par ces résistances à la gouvernementalité de la « ville durable » : comment des collectifs travaillent-ils à rendre leur rue, leur quartier, leur ville ou leur vallée *habitable* ?

1. 3. Terrains et posture de recherche

Cinq terrains, dont nous avons commencé à évoquer quelques caractéristiques dans ces premières pages viendront documenter ces réflexions : trois terrains en France (deux à Montreuil, un autre à Toulouse) et deux en Catalogne, à Barcelone. Initialement, nous avons voulu faire varier les formes de participation en nous attachant à des expériences instituées et à d'autres menées en dehors des cadres officiels. Ces formes distinctes (d'une part, l'écoquartier de Montreuil et l'instance officielle du Consorci du Parc naturel de Collserolla, et d'autre part, le squat des Pavillons Sauvages à Toulouse et celui de Can Masdeu), devaient venir documenter d'un côté l'institutionnalisation croissante des procédures de concertation et de l'autre, des initiatives qui échappent bien souvent à ces dispositifs institutionnels.

Cependant, rapidement le travail de terrain, loin de réaffirmer cette frontière (expériences instituées/expériences autonomes), a mis en lumière leur brouillage : par exemple, les habitants de Can Masdeu prennent part au processus de concertation lancée par les institutions, les Pavillons Sauvages bénéficient d'une reconnaissance des élus de la Mairie de Toulouse, etc.

Il faut noter ici qu'un troisième terrain est venu s'ajouter à la recherche, celui de « la coordination des habitants de Montreuil ». Et précisément, celle-ci se caractérise par sa dynamique de composition, créant des alliances improbables entre des habitants de l'ensemble de la ville, à la fois des « locataires, des propriétaires et des squatteurs » pour reprendre les termes d'un tract, certains ayant participé aux ateliers de concertation, d'autres non, etc.

Les frontières sont donc poreuses, les collectifs tâtonnent, ils se définissent et ajustent leur action chemin faisant, et cela produit du trouble. Nous verrons que ce trouble n'est pas propre à l'action des collectifs dont nous rendrons compte, mais qu'il qualifie également le travail de recherche. La présentation des terrains qui suit insistera sur cet aspect (1.3.1. et suivants) et nous reviendrons dans un dernier temps sur la posture et les épistémologies engagées dans cette enquête en « zone trouble » (1.3.4).

1.3.1. Montreuil

Pour présenter les terrains montreuillois, il nous faut revenir sur la dynamique qui nous y a conduits, plus exactement sur la manière dont nous avons circulé entre le projet d'écoquartier de Strasbourg, le projet d'écoquartier de Montreuil (accompagné par un processus de concertation), et la « coordination des habitants de Montreuil » regroupant un ensemble de collectifs opposés, sous différents motifs, aux projets urbains mis en œuvre.

La forme écoquartier nous intéresse particulièrement dans la mesure où ces réalisations manifestent la prise en compte de la question écologique par les différents acteurs des politiques de la ville et que leur mise en place implique aussi un processus spécifique de mise en problème public, au sein d'instances diverses, de dispositifs de concertation, associant des habitants, des associations, etc.

A Strasbourg, le projet écoquartier ZAC Danube avait initialement retenu notre attention puisqu'il s'inscrivait dans un dispositif de concertation institutionnel. Celui-ci étant terminé depuis trois ans à Strasbourg, nous avons pensé mettre l'accent, à partir d'un travail de terrain essentiellement documentaire, sur les outils méthodologiques mis en œuvre et sur le rôle de l'association Ecoquartier – acteur majeur de la démarche participative et de la réflexion autour du projet. Or, la phase exploratoire de l'enquête (recherches documentaires et bibliographiques) nous a permis de repérer le terrain de Montreuil, et de le substituer à celui de Strasbourg.

A de nombreux égards, celui-ci se rapproche de Strasbourg : nous y retrouvons un projet d'écoquartier, mais dont le processus de concertation – et c'est ce qui nous a intéressés particulièrement – débute tout juste au moment de notre enquête en 2010. A Strasbourg, nous arrivions dans un « temps mort » du processus (la concertation étant terminée et la mise en œuvre technique non initiée encore). A l'inverse, à Montreuil, le calendrier est concordant avec celui de notre recherche. Nous voulions sur ce terrain pouvoir suivre en temps réel cette dynamique de concertation et ses enjeux locaux.

En outre, à Montreuil, le projet donnait à voir des reliefs particuliers, qui semblaient distinguer cette réalisation d'autres programmes urbains de ce type. Nous en distinguerons ici trois :

Premièrement, cet écoquartier est mis en place dans une municipalité dirigée depuis 2008 par une élue du principal parti écologiste français (les Verts, actuellement Europe Ecologie-Les Verts) et figure historique de ce parti⁷⁵. Montreuil, et particulièrement par ce projet d'écoquartier, fait bien figure en ce sens de ville-laboratoire, expérimentant la mise en application d'une pensée politique écologique telle qu'elle a pu être définie par les Verts.

Deuxièmement, ce projet se distingue par son ampleur : le plus grand écoquartier d'Europe, (à terme, à l'horizon 2020, rien de moins que 200 hectares). Ainsi, ce projet est présenté par la municipalité comme « exemplaire (...), un écoquartier d'un nouveau type [qui] doit réunir opérations innovantes et réhabilitation de l'existant, dans le respect de l'identité locale »⁷⁶. Retenu dans le cadre d'un appel à initiatives du syndicat mixte d'études Paris Métropole en 2010, il concerne le vaste secteur des Hauts de Montreuil, soit 1/5ème du territoire communal. Il vise à « résorber la fracture et les inégalités entre Haut et Bas Montreuil »⁷⁷ et à inscrire « l'ensemble du territoire de cette quatrième ville d'Île-de-France, en première couronne parisienne [...] dans la dynamique du cœur

⁷⁵Elle a participé à la création du parti, a été la candidate des Verts aux élections présidentielles à deux reprises en 1995 et 2007, Ministre de l'Écologie du Gouvernement Jospin (1997-2001).

⁷⁶« Présentation du projet à l'appel à initiatives Paris Métropole », décembre 2010.

⁷⁷Dominique Voynet, Maire de la ville présentant le projet dans une brochure, « Les Hauts de Montreuil, un quartier qui nous ressemble », mars 2010.

d'agglomération »⁷⁸. Cette partie de la ville – les Hauts de Montreuil – est décrite comme ayant été jusque-là délaissée par les travaux urbains ; elle est constituée d'habitats pavillonnaires, de grands ensembles, d'activités industrielles diverses, ainsi que d'anciennes terres horticoles – les Murs à pêches⁷⁹ – dont certaines sont aujourd'hui en friche, d'autres exploitées par des associations (jardins familiaux, Jardins du cœur, AMAP, Secours Catholique, Théâtre du bouche à oreille, etc.), ou encore occupées par des familles Roms et tsiganes, avec ou sans convention d'occupation.

Dans une première étape, le projet concerne deux sites⁸⁰ :

- celui de Boissière-Acacia, un quartier qui recouvre 13 hectares, partiellement en friche, autour des réservoirs du Syndicat des Eaux d'Île-de-France. Plus de la moitié des constructions est dédiée à l'habitat : d'autres logements sont prévus dans le cadre du projet ainsi que des équipements (une crèche, un éco-pôle spécialisé dans la valorisation des déchets, etc.). La création d'une Zone d'Aménagement Concertée sur le secteur (la ZAC Boissière-Acacia) doit conduire à repenser le quartier dans son ensemble, en articulant les usages préexistants à un projet urbain pensé comme innovant.
- celui de Saint-Antoine Murs à pêches, un site classé d'une vingtaine d'hectares, sur lequel sont prévus quelques logements, des activités économiques et associatives de production agricole, des activités de découverte de la nature et du patrimoine horticole, mais aussi des activités sociales, culturelles et de loisirs, ainsi que des équipements (école, piscine écologique, etc.) et les ateliers de maintenance du tramway.

Ce projet, avec ces deux sites phare, s'appuie sur une dynamique plus large de « grands projets »⁸¹ urbains comprenant « la reconquête d'une infrastructure urbaine inachevée »⁸² avec notamment la suppression d'une portion de l'autoroute A186 – qui, selon les termes de la municipalité, isole le Bas et le Haut de la ville – pour permettre le prolongement de la ligne de tramway T1 ; autre projet de la municipalité : la création de deux ZAC dans le Bas Montreuil, etc.

Troisièmement, ce projet se veut « évolutif », un « projet qui se construit ensemble »⁸³. L'ambition de la Ville en matière de concertation est rappelée dans l'ensemble des réunions et documents publics. La concertation prend à Montreuil un accent particulier dans la mesure où la Mairie fait appel à un cabinet singulier dans le champ professionnel de « la participation » (dans lequel nombre d'acteurs sont issus du consulting, du marketing et de la communication⁸⁴) : les Arpenteurs. Ce cabinet grenoblois, fondé et dirigé par l'architecte et urbaniste Pierre Mahey, est réputé pour défendre des principes forts en matière de participation. L'équipe se présente comme « animateur de la participation avec pour objectifs d'améliorer l'égalité sociale, politique et écologique » et dont « l'ambition est de permettre à chacun d'y tenir son rôle, de pouvoir agir sur son devenir, d'être acteur de son évolution »⁸⁵. Selon Marion Carrel, qui a consacré une thèse aux dispositifs de participation des habitants, les Arpenteurs font figure, avec quelques autres professionnels, d'

⁷⁸Ville de Montreuil, « Présentation du projet à l'appel à initiatives Paris Métropole », Projet-lauréat Nouveau Quartier Urbain 2010, décembre 2010.

⁷⁹La culture des pêches se développe à Montreuil à partir du XVI^{ème} siècle et jusqu'à la fin du XIX^{ème} (date à laquelle les chemins de fer permettent désormais aux producteurs provençaux d'acheminer en région parisienne leurs pêches avant qu'elles n'arrivent à maturité). Des murs fins, construits avec divers matériaux notamment du plâtre, contre lesquels sont plantés les arbres, emmagasinent la chaleur le jour pour la restituer la nuit aux fruits leur permettant ainsi de grossir et de mûrir plus vite.

⁸⁰Nous renvoyons le lecteur à une carte en annexe pour une présentation du projet et plus largement du territoire des Hauts de Montreuil.

⁸¹Le terme est utilisé par la municipalité.

⁸²*Ibid.*

⁸³*Ibid.*

⁸⁴Pour une analyse de ce champ professionnel voir M. Nonjon. « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, n°70, 2005/2, pp. 89-112.

⁸⁵<http://www.arpenteurs.fr>

« artisans de la participation »⁸⁶, puisqu'ils valorisent des démarches de concertation « ouvertes », n'hésitant pas à revenir sur leurs propres pratiques pour les faire évoluer, les adapter au contexte, etc.

A Montreuil, le dispositif de concertation a été mis en œuvre en 2010 ; il est prévu pour une durée de trois ans. Au printemps 2011, la mairie inaugure un local « la Fabrique », présenté comme une « plate-forme citoyenne », « un lieu de travail pour les partenaires » (habitants, agents municipaux, professionnels, élus) dans lequel seront notamment organisés des ateliers de concertation thématiques. De plus, le cabinet pratique des « arpentages » des lieux, une forme de concertation *au lieu même*, activité qui se développe aujourd'hui de manière générale⁸⁷, mais pour laquelle les Arpenteurs ont une longue expérience et des modalités d'agir bien particulières.

Le terrain de Montreuil prend aussi très vite une autre dimension puisque quasi simultanément au début de notre travail de terrain (avril 2011) une « coordination des habitants de Montreuil » commence à prendre forme autour des protestations d'habitants contre différents projets urbains conduits dans la ville (en septembre 2011). Cette coordination a pour particularité de rassembler des habitants de toute la ville et de statuts différents (« des locataires, des propriétaires et des squatteurs » pour reprendre les termes d'un tract), mais touchés d'une manière ou d'une autre par les politiques urbaines. Avec l'émergence de la coordination, on se trouve pris dans le vif du sujet : cette forme *prend* dans le contexte du projet d'écoquartier et plus largement celui des « grands projets » de la Ville de Montreuil ; elle met au travail d'autres manières de penser la ville et l'écologie ; elle réalise des alliances *a priori* improbables. Avec la coordination, le terrain de la recherche se déploie donc à Montreuil au-delà du cadre du projet d'écoquartier et de la concertation mise en place par les Arpenteurs : les problèmes soulevés concernent l'ensemble de la politique municipale en matière d'urbanisme ; parmi les membres de la coordination certains ont souhaité quitter les espaces de la concertation et re-déployer leur engagement dans cette nouvelle forme collective, d'autres continuent à y assister. Ainsi, cette circulation, ces allers-retours dans la recherche entre les espaces de la concertation et ceux de la coordination des habitants nous permettront de documenter toute la consistance des dynamiques locales.

1.3.2. Pavillons sauvages

En France, le second terrain auquel nous nous sommes intéressé est le squat les Pavillons Sauvages à Toulouse, une ancienne caserne occupée illégalement depuis 2007. Ce lieu s'organise autour d'une diversité d'activités ouvertes au public et en particulier aux habitants du quartier, activités qui pour certaines viennent interroger en creux ou s'opposer plus directement aux projets institutionnels de définition de la « ville durable ». Ce terrain d'enquête, nous l'avions déjà repéré au cours d'une précédente recherche. Nous avons alors saisi comment l'ensemble des activités très nombreuses qui y avaient cours venaient configurer à l'échelle du lieu une autre politique de la ville, parvenant à réaliser ce que les acteurs institutionnels de la politique municipale ne parvenaient pas toujours à réaliser : un lieu de quartier qui soit tout à la fois culturel, social, politique et écologique⁸⁸.

⁸⁶M. Carrel. *Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public*. Thèse de Doctorat de sociologie, Université Paris 5, 2004.

⁸⁷On pense par exemple aux « diagnostics en marchant » qui doivent précéder dans les quartiers de la politique de la ville toute conception d'une convention de gestion urbaine de proximité.

⁸⁸Eliçabe, Guilbert, Haeringer, Lemery, Overney. *op. cit.*, pp.118-142.

Nous avons voulu dans cette présente recherche centrer plus particulièrement la focale sur la dimension écologique du lieu (et son articulation avec ces autres dimensions). Nous avons donc repris ce terrain et actualisé le travail en retournant voir les personnes, afin de saisir avec eux les évolutions, la manière dont ces activités qui ont trait à l'écologie avaient perduré dans le temps, comment la greffe avec le milieu environnant (quartier, milieu associatif) avait continué à prendre. Ce terrain aura donc ici, du fait de sa reprise, un statut un peu à part, notre souhait étant de le faire entrer en résonance avec cet autre lieu occupé illégalement, Can Masdeu en Catalogne. La saisie parallèle de ces deux terrains renseignera plus particulièrement la question des dynamiques écologiques au prisme de lieux, quand donc ces dernières sont mises en jeu à travers l'ensemble des activités qui ont cours dans ces lieux, à travers les formes particulières d'habiter qu'ils engagent.

Pour décrire davantage ce squat, précisons que les Pavillons Sauvages ont été ouverts à l'été 2007 par une vingtaine de personnes en situation précaire, rue de Chaussas, dans le quartier des Minimes à Toulouse. L'occupation d'une ancienne caserne, composée de cinq grands bâtiments et d'un petit parc boisé, laissée à l'abandon et vendue alors à un promoteur privé (qui prévoyait de la détruire pour faire construire une résidence « de standing ») devait permettre, pour les membres du collectif informel à l'origine du projet, à la fois de répondre à des problèmes immédiats de logements et à la fois d'enrayer certaines dynamiques urbaines à l'œuvre, comme la résidentialisation. Et de fait, depuis son ouverture, trois des bâtiments ont été rasés, laissant place à des résidences de six étages. La pérennisation du lieu, que l'on peut considérer comme un coup de dé chanceux, est largement attribuable au soutien des autorités municipales, contraintes par le puissant milieu associatif toulousain pendant la campagne précédant les élections de 2008 à soutenir le lieu. Une fois élues, il devenait difficile pour elles de revenir en arrière.

Malgré le caractère illégal de l'initiative, la décision est prise de laisser le lieu intégralement ouvert, et notamment ses jardins, directement accessibles depuis la rue. L'espace est aménagé petit à petit, *via* l'installation d'une multitude de projets et d'activités. Le projet des Pavillons Sauvages se veut « global, culturel, social et environnemental » ; il s'ancre à chaque fois à partir de nécessités immédiates : en réponse au manque de locaux associatifs et culturels, à l'absence de crèche dans le quartier, etc. Une salle de concert est installée dans une cave, il y aura jusqu'à 30 associations différentes qui y organiseront des concerts. Des activités s'organisent aussi pour les enfants des habitants et du voisinage, le petit parc est requalifié en « parc écologique », un jardin potager est commencé, plus tard un four à pain sera aussi construit, des associations de sports de combat et de danse occupent un espace dédié aux activités corporelles, une autre propose du théâtre forum... Entre l'ouverture des Pavillons Sauvages et aujourd'hui, il serait très difficile de faire une liste exhaustive des activités qui y ont eu lieu, tant elles circulent et prolifèrent.

Depuis plus d'un an, les habitants des Pavillons Sauvages sont en négociation avec la mairie pour une légalisation du lieu. Nous les retrouvons donc à un autre moment charnière de leur existence. Cette tension majeure entre le caractère sauvage de l'expérimentation qui constitue les Pavillons Sauvages et celui, domestique, de son institutionnalisation, avait déjà été repérée, mais elle apparaît encore tout aussi vive. Interroger les dynamiques écologiques qui traversent aujourd'hui les Pavillons Sauvages devrait nous permettre de penser différemment cette tension, notamment en donnant à voir combien la version compositionniste de l'écologie qui y a cours brouille les partages.

1.3.3 Le massif de Collserola

Les deux terrains catalans prennent également pour fond une métropole, ici celle de Barcelone, mais sous un angle bien différent. La spécificité de ces deux terrains, au regard des terrains français, tient

à ce qu'ils se situent dans la montagne, dans le massif de Collserola. La situation géographique de ce massif, jouxtant la ville de Barcelone au Nord-Ouest – à deux pas d'une station de métro –, et sa situation administrative – une aire partagée entre de nombreuses municipalités –, en fait une zone extrêmement sensible. Ceci est au cœur du processus historique par lequel ce massif a fini par être requalifié en « Parc naturel » en 2010. Dans cette montagne, nous nous sommes donc intéressés à l'expérience de Can Masdeu, une maison occupée illégalement depuis 2001 et depuis laquelle se déploie un projet agroécologique de grande ampleur ; ainsi qu'à l'entité publique qui gère le Parc naturel, le Consorci du Parc naturel de Collserola, et à laquelle sont associés des processus de concertation. Le choix de ce dernier terrain s'est très vite imposé, résonnant bien comme un contrepoint à celui *a priori* plus expérimental du squat. De plus, comprendre tous les enjeux de l'expérience de Can Masdeu nous a amené à nous pencher sur le contexte de gestion du massif de Collserola.

Collserola apparaît comme un espace-frontière, dans lequel rural et urbain s'entremêlent, comme un paysage cicatrisé à la lecture duquel il est possible de retracer l'histoire des relations conflictuelles qui l'ont traversé. Le massif de Collserola occupe près de 11 000 hectares et on y recense plusieurs types distincts de forêts méditerranéennes. Délimité par deux fleuves, le Besòs et le Llobregat, le massif de Collserola sépare la plaine de Barcelone et la dépression du Vallès. Si ces quelques éléments laissent à penser qu'il est finalement aisé de délimiter le massif, force est de constater qu'il aura fallu plus de 150 ans pour que Collserola soit définitivement considéré comme une entité juridique à part entière : 150 ans de pressions urbanistiques (notons qu'aujourd'hui trois millions de personnes habitent les municipalités qui constituent ladite entité), de conflits politiques et de tensions entre les usages traditionnellement associés à un contexte rural (agriculture, élevage et pâturage, exploitation forestière, etc.) et les nouveaux usages liés aux loisirs.

Le Consorci du Parc naturel du massif de Collserola est la réponse institutionnelle à la reconnaissance juridique de Collserola comme unité. Il s'agit d'un « organisme public à caractère associatif et de nature institutionnelle et locale ayant pour objectif la gestion et le développement du Parc »⁸⁹. Sa création apparaît en outre comme la matérialisation d'une sensibilité croissante quant aux questions environnementales, d'une préoccupation pour les usages sociaux de cet endroit et d'une volonté, théorique, d'impliquer, à travers des mécanismes participatifs, les citoyens dans la préservation de Collserola. Cette entité s'avère extrêmement complexe en ce qu'elle se propose de faire collaborer dans cette gestion pas moins de neuf municipalités – qui d'un point de vue territorial composent Collserola, l'Aire Métropolitaine de Barcelone (*Àrea Metropolitana de Barcelona* – AMB –), la *Diputació* de Barcelone et la *Generalitat* de Catalogne ; et elle propose aussi de faire composer des usages et conceptions du Parc tout aussi variés, voire bien souvent contradictoires. Mais cette gestion entend également être à l'écoute de la « société civile », c'est ainsi que le Consorci s'est doté d'un Conseil consultatif ouvert non seulement à ces administrations et entités politiques mais aux associations présentes sur le territoire, qu'il s'agisse de randonneurs, d'écologistes, de chasseurs, de « voisins », etc.

Can Masdeu est le nom d'un projet agroécologique comprenant des jardins communautaires et une grande bâtisse située sur le flan de la vallée de Can Masdeu dans le massif de Collserola en lisière d'un des quartiers de Barcelone, Nou Barris. Celle-ci est occupée illégalement depuis 2001. Ses habitants entendent eux aussi, au travers de leurs nombreuses activités fondées sur l'autogestion, le partage de connaissances, proposer une gestion de Collserola et contribuer à la défense de cette montagne. Mais cette gestion entend se faire là en collaboration avec les collectifs qui, présents sur l'ensemble du territoire de Collserola, se sont regroupés au sein d'une Plate-forme Civique pour la Défense de Collserola, mais aussi en remettant au goût du jour les pratiques autogestionnaires des

⁸⁹ *Statuts du Consorci del Parc de la Serra de Collserola* (2011) Titre I, Article 1.

mouvements vicinaux du quartier Nou Barris, en jardinant entre « voisins » au sein de jardins communautaires (investis de longue date par ces derniers et réinvestis dans le cadre de ce projet), ou encore en entretenant les liens avec les luttes urbaines locales et internationales.

Can Masdeu est ainsi un projet agroécologique, et en cela rural, mais dans la ville. Il se situe clairement à l'intérieur des limites administratives de celle-ci, mais se caractérise, par contre, par le fait que s'y déroulent des formes de vie et des types d'activités qui correspondent peu à ce que l'on qualifie habituellement d'urbain. C'est un projet qui a une forte composante agricole et est implanté dans une zone du territoire moins disciplinée (en partie grâce à la présence de ce projet) par les politiques urbaines de la Municipalité. Il s'est, en ce sens, auto-défini comme « rurbain », terme qui dénote d'une localisation physique, en même temps que d'une caractérisation ontologique clairement ambiguë, à mi-chemin entre l'urbain et le rural. Contrairement aux modélisations réalisées en bureaux d'étude, à l'ingénierie, et à la planification étapes par étapes qui guident la réalisation de la plupart des projets urbanistiques (comme c'est le cas des écoquartiers), définis dans des bureaux, Can Masdeu a sa réalité propre. C'est un projet vivant, qui s'est forgé dans la pratique même. En construction depuis dix ans, son nom résonne, à Barcelone et au-delà, comme celui d'une tentative ambitieuse d'articulation entre un territoire forestier et un quartier urbain marqué entre autre par la force de ses luttes vicinales.

Enfin, comme nous le montrerons progressivement, par sa situation à Collserola et son rôle dans les luttes pour la défense du massif, il constitue aussi un point de focale fort intéressant pour les enjeux liés à la constitution politique et écologique de ce parc.

1.3.4. Prendre parti pour mieux cultiver le pluralisme

A l'issue de cette présentation des terrains de recherche, il nous faut souligner qu'une telle composition nous permet d'interroger sur chacun des sites de Barcelone et de Montreuil les troubles dans l'ordre des frontières (particulièrement entre expériences instituées et expériences autonomes), troubles entre la coordination des habitants et le projet d'écoquartier, troubles entre les institutions et Can Masdeu, mais nous pourrions aussi mettre en vis-à-vis les dynamiques qui traversent ces deux territoires. Pour autant, la comparaison terme à terme des terrains ne nous semble pas la plus ajustée. Nous indiquerons à la suite en quoi une ethnographie multisituée (2.3.4.1.) qui prend en compte particulièrement le caractère situé de la production des savoirs des acteurs comme des chercheurs (2.3.4.2.), peut nous permettre de rendre compte de ces zones troublées sans trop vite les ranger d'un côté ou d'un autre (2.3.4.3.).

1.3.4.1. Une ethnographie « multisituée »

Les terrains que nous venons de présenter nous intéressent d'abord pour eux-mêmes. C'est en ce sens que notre perspective se rapproche de l'étude de cas étendue. Cette méthode repose sur l'idée que l'analyse en profondeur et la contextualisation d'un fait concret (un cas) permettent de comprendre les relations que ce cas, cette situation, ce phénomène ou ce terrain tisse avec d'autres – qu'il s'agisse des autres terrains évoqués ou encore des autres choses du monde (Burawoy, 1998). En s'appuyant sur leur formation initiale d'historien, les membres du COPSAT réalisent un type d'anthropologie qui ne fait pas fi de la dimension diachronique des phénomènes et prête attention à leurs précédents, à leur développement ainsi qu'aux contextes généraux dans lesquels ils se situent. L'étude synchronique, empirique et inductive, au fondement de presque toute forme

d'anthropologie, se trouve ainsi complétée.

Les différents terrains retenus ne sont pas appréhendés dans une démarche comparative, mais plutôt dans une perspective de variations et de spécification. Il ne s'agit pas en effet pour nous de comparer terme à terme ces expériences en fonction de leur contexte d'inscription, ou en fonction d'autres éléments jugés déterminants. Notre pratique relève bien davantage de l'« ethnographie multisituée », dans la lignée de « l'ethnographie multisituée du système-monde » défendue par Marcus⁹⁰. Penser l'articulation des terrains en ces termes, c'est échapper à l'idée d'un « système-monde » pensé comme « un cadre holiste théoriquement constitué » pour faire droit à « un contexte qui émerge, s'intègre et se distribue, pièce par pièce, dans les objets discontinus de l'ethnographie multisituée »⁹¹. Considérer les espaces urbains en mutation comme des *scapes*, c'est à dire comme des « paysages » résultant de l'interconnexion des flux et des circulations et dans lesquels les acteurs s'orientent⁹² (ou se désorientent), c'est aussi prendre une voie qui n'est pas celle de la comparaison entre les sites : l'hétérogénéité des terrains, par effet de contrastes, doit pouvoir faire apparaître certaines homogénéités dans les mutations que l'on observe, à l'échelle des villes où nous avons enquêté.

Nous pensons en effet que l'ethnologue (et le sociologue), en préférant une circulation de recherche entre différents sites parfois fort éloignés (géographiquement mais aussi dans leurs caractéristiques), peut renseigner avec une meilleure acuité des phénomènes locaux eux-mêmes traversés par des dynamiques globales. Cette posture de recherche nous semble particulièrement ajustée à l'étude de situations ayant pour cadre de grandes métropoles européennes engagées dans des processus de requalification des espaces urbains et péri-urbains. Nous pensons que les métamorphoses en cours dans ces grands centres peuvent être éclairées en creux, en allant là où les problèmes liés à leur définition se posent, là où se manifestent les conflits sur leur (re)qualification.

1.3.4.2. La partialité du chercheur ou comment faire droit aux savoirs situés

Prendre le parti d'une ethnographie multi-située, c'est donc, classiquement, éviter de tomber dans l'écueil des approches comparatives. Mais c'est, dans un sens qui nous semble avoir été moins remarqué, rentrer dans les problèmes par le trouble en lequel consiste plutôt que par telle ou telle entité bien définie dont on examinerait, ensuite, sa mise en crise.

Nous aimerions dans ce deuxième moment suggérer que de ces deux caractéristiques inhérentes à l'ethnographie multi-située en découle une troisième qui revient à prendre au sérieux ce que Donna Haraway propose lorsqu'elle prend la défense des « savoirs situés ». La question des « savoirs situés » est introduite par Donna Haraway pour radicaliser la proposition du « standpoint »⁹³ féministe de Sandra Harding dans ce que certains ont appelé un « Manifeste des savoirs situés »⁹⁴. Ce texte, récemment traduit en français, tient effectivement du manifeste, en ce qu'il radicalise la proposition du *standpoint* en une perspective connectiviste, c'est-à-dire en insistant particulièrement sur les compositions et alliances toujours possibles entre productrices et producteurs de savoirs partiels. En accord avec la sociologie des associations définie plus haut (cf. *Supra* 1.2.2.1), nous

⁹⁰G. E. Marcus. « Ethnographie du/dans le système-monde. L'émergence d'une ethnographie multisituée » in :D. Cefaï (dir.) *L'engagement ethnographique*. Paris, Ed. EHESS, 2010, pp. 371-395.

⁹¹*Ibid.* p.373.

⁹²A. Appadurai. *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation* [1996]. Payot, 2005.

⁹³La théorie du « Standpoint » considère que l'objectivité du chercheur se trouve accrue par la mise à jour de la position singulière qu'il occupe. S. Harding. « L'instabilité des catégories analytiques de la théorie féministe », *Futur Antérieur*, n°5, 1991.

⁹⁴B. Zitouni, « Les savoirs situés comme la proposition d'une autre objectivité » in : E. Dorlin ; E. Rodriguez. *Penser avec Donna Haraway*. PUF, 2012.

défendons la position tout à la fois partielle et partielle que nous adoptons, et nous reprenons à notre compte cette citation de Donna Haraway : « *Nous ne recherchons pas la partialité pour le plaisir, mais pour trouver des connexions et les ouvertures inattendues que les savoirs situés rendent possibles. Le meilleur moyen d'obtenir une vue plus large est de se trouver quelque part en particulier* »⁹⁵.

La question des savoirs situés prend une tournure particulière lorsque, comme c'est le cas dans la recherche que nous présentons ici, des mises à mal de l'habiter sont en jeu ; en rendre compte convenablement implique pour nous de prêter une attention particulière à ce qui compte pour eux, les suivre là où ils disent et font exister ce à quoi ils tiennent. La tonalité des savoirs mobilisés par les acteurs en prise avec la redéfinition de leurs lieux de vie est telle qu'elle contamine en quelque sorte notre enquête, ou à tout le moins nous oblige à tenir compte de cette tonalité particulière dans les comptes-rendus que nous en produisons.

Il s'agit enfin par là de poursuivre dans la lignée de ce qui a pu être défini comme une « épistémologie pluraliste »⁹⁶. En ce sens, il s'agit non seulement de replacer la connaissance produite par les chercheurs parmi d'autres (d'autres types de connaissances, sous d'autres formats), mais aussi de reconsidérer le fait que les personnes « concernées » puissent être les plus à même de produire des connaissances sur ce qu'elles vivent, sur ce dont elles font l'expérience (soit de manière indissociée, produire des connaissances sur elles-mêmes et le monde qui les entoure). C'est bien sur ces savoirs que se fondent les connaissances des chercheurs. Il s'agit alors de prendre au sérieux le type de rapport susceptible de se construire entre le savoir des uns et le savoir des autres, les circulations possibles, la manière dont ils peuvent mutuellement s'informer ou se déformer.

1.3.4.3. Zones troubles dans l'enquête

Ce qui nous intéresse donc, bien plus que la comparaison de ces différents terrains entre eux, c'est la manière dont notre circulation ainsi que celle des acteurs (de la Fabrique à la coordination et réciproquement, de Can Masdeu au Consorci et inversement, plus loin, possiblement, de Can Masdeu à Toulouse ou Montreuil⁹⁷) permet de rentrer dans le nerf de ce que nous avons précédemment qualifié de « zone trouble » (cf. *Supra* 1.2.2.1).

Rappelons d'abord que cette « zone trouble » désigne le brouillage catégoriel qui est de mise sur les différents terrains – par exemple entre expérimentations instituées et expérimentations marginales, ou encore, dans le cas de Can Masdeu notamment, entre rural et urbain, etc. L'expression ressort en outre de notre souci de entrer dans le sujet par ce trouble bien plus que par tel ou tel de ses pôles : l'institution/la radicalité, le rural/l'urbain. Travailler sur le trouble, c'est accorder une attention spécifique à la manière dont l'enquête a à se réajuster dans le temps, en suivant comment les terrains se redéfinissent, en suivant les acteurs dans leur travail tâtonnant d'auto-définition. Nous nous inspirerons donc ici de l'étymologie grecque de la *pragma* du pragmatisme, au processus de

⁹⁵D. Haraway. *Manifeste cyborg et autres essais*. « Savoirs situés, La question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle », Exils, 2007, p. 129.

⁹⁶« Pour un sociologue à l'épistémologie non pluraliste – on pourrait dire uniciste – la situation est claire. Il existe, en chaque domaine faisant l'objet d'une spécialisation scientifique, une méthodologie scientifique de référence, et celle-ci assure a priori aux spécialistes attirés une vue plus objective sur la réalité. Le sociologue peut alors se prévaloir des conséquences de sa propre épistémologie pour concevoir le statut de ses énoncés. Il considère en effet comme acquise la supériorité des sciences sociales sur les autres acteurs pour objectiver le monde social. Cette assurance se trouve renforcée s'il considère de plus la société comme « réductible ». D'un point de vue réductionniste, et dans le cadre d'une épistémologie uniciste, le sociologue est par définition le savant qui a véritablement accès, avec des méthodes scientifiques, au niveau de réalité qui se cache sous les opérations critiques. » (Dodier, 2005, *op.cit.*, p.11).

⁹⁷Nous avons en effet le projet d'organiser des journées de restitution qui fassent se rencontrer les différents acteurs de nos terrains.

constitution de « choses étranges, bizarres » qui introduisent des situations problématiques.

Mais il est un autre trouble encore dont nous avons pour l'heure peu parlé et qui prévaut pourtant à ce travail de recherche, celui existant entre les dits chercheurs et les dits acteurs, les savoirs savants – qui seraient du côté des chercheurs – et les savoirs profanes – qui seraient du côté des acteurs.

Remarquons que ce trouble est à l'origine de notre association – GRAC/COPSAT. En effet, notre collaboration est née d'une enquête précédente menée par le GRAC (2009). C'est à l'occasion d'une enquête sur les luttes d'habitants et de militants radicaux contre les projets de rénovation urbaine que les chercheurs du GRAC se sont retrouvés sur le terrain barcelonais et ont rencontré Pablo Romero Noguera sur le terrain des luttes urbaines menées autour du squat Magdalenes à Barcelone. Ce dernier était présent sur le terrain en tant qu'activiste, mais il est aussi bien anthropologue à l'Université de Barcelone. De cette rencontre sur le terrain découlent des affinités qui ont conduit les chercheurs du GRAC à proposer, au moment où ils ont répondu à l'appel d'offre lancé par CDE, à Pablo Romero Noguera et deux de ses collègues et amis, Raul Marquez et Miguel Donate Sastre de s'associer à la réponse. De là est né le COPSTAT, d'un échange sur l'expérience du GRAC et d'une opportunité, celle de répondre conjointement au programme de recherche initié par CDE. Au fil de nos rencontres successives, une manière commune de comprendre la recherche et de nous organiser (en coopératives jouissant d'une autonomie par rapport à l'université) ainsi qu'un intérêt, alors latent, pour poursuivre et élargir nos précédentes recherches (lesquelles portaient principalement, sur le cadre urbain tout en prenant en compte les zones limitrophes aux villes et donc des problématiques non strictement urbaines, telle l'agroécologie) se sont forgés.

Ce qui est remarquable ici c'est que cette hybridation entre la recherche et l'action ou l'engagement politique est loin d'être unique. Il en est de même pour les chercheurs du GRAC dont certains sont également engagés sur le terrain politique. Aussi, on retrouve cette hybridation sur nombre de nos terrains de recherche, à commencer par la coordination à Montreuil ou les habitants de Can Masdeu. Autrement dit, des qualités que les sociologues ou anthropologues tendent parfois à partager comme relevant soit des chercheurs, soit des acteurs se trouvent ici inter-changées, voire même peuvent être communes (nous rencontrons dans la coordination à Montreuil une anthropologue et plusieurs urbanistes, à Can Madeu, un historien et un environnementaliste). Nous rapporterons ainsi plus loin comment nous avons été amenés, le COPSAT à Can Masdeu, le GRAC avec la coordination des habitants de Montreuil, à intervenir dans leurs actions respectives. Dans le premier cas, Miguel Donate Sastre s'est retrouvé à co-animer un atelier sur l'entretien des bassins de Can Masdeu dans le cadre du Centre social (PIC), Pablo Romero Noguera à participer régulièrement à la préparation de repas collectifs lors de ces PIC, le COPSAT à participer activement aux événements organisés pour le dixième anniversaire de Can Masdeu (cf. *Infra* 2.3.2), dans le second, le GRAC a présenté, le jour de la journée publique de la coordination, une analyse critique et théorique des processus délibératifs mis en œuvre dans la concertation (cf. *Infra* 2.2.1).

Mais la porosité de l'enquête à l'action menée par les collectifs n'est pas la seule, elle se trouve en quelque sorte déséquilibrée par une autre porosité, celle du rapport entre enquête et politique. Le fait que le présent rapport soit commandé par le Ministère du développement durable ne laisse en effet pas indemne la mise en œuvre de la recherche. Cependant, le cadre du programme CDE, en proposant de visibiliser des formes de concertation infra-institutionnelle *via* des projets de recherche, nous semble indiquer une ouverture aux questions que soulèvent les rapports entretenus entre science et démocratie. Prenant pour hypothèse que quiconque se trouve à travailler sur la participation (instituée comme informelle) se trouve impliqué, compromis dans son rapport à l'objet, comment penser, et rendre compte dans notre cas, du rapport entre nos formes de recherche et cet objet qui aligne ces trois termes, de concertation, de décision et d'environnement ? Qu'en est-il des savoirs en jeu sur nos terrains et de leur prise en compte politique ? Quelles sciences sociales participons-nous à fabriquer en travaillant sur ces terrains-là ? Telles sont les questions ouvertes auxquelles, en filigrane, nous espérons répondre par notre recherche.

Partie 2. Immersions

Cette deuxième partie procédera par immersions successives ; elle propose au lecteur de suivre différents collectifs et entités, qui interrogent, défendent et tracent de diverses manières les possibilités d'habiter dans des villes en cours de rénovation sous le motif du « développement durable ».

Une première présentation des terrains (cf. *Supra* 1. 3) nous a déjà permis de saisir que les frontières sont poreuses entre ce que l'on pourrait *a priori* distinguer comme, d'un côté, des expériences institutionnelles de participation autour des projets de la « ville durable », et de l'autre, des expériences marginales. Nous proposerons donc ici de documenter ces différentes scènes, moins pour les opposer ou les mettre en tension que pour examiner chaque fois la manière dont elles ouvrent des brèches dans une acception de la politique en chambre.

Dans un premier temps, nous nous attacherons aux scènes institutionnelles que nous avons pu observer au cours de notre enquête, à travers une immersion au sein du Conseil consultatif du Consorci du Parc de Collserolla à Barcelone et à travers différents moments du processus de concertation conduit par les Arpenteurs à Montreuil pour donner forme au projet d'écoquartier (cf. *Infra* 2.1).

Ensuite, nous proposerons au lecteur une autre immersion à Montreuil, du côté de la coordination des habitants cette fois, pour suivre cette dynamique spécifique de *coordination* qui prend dans le cadre de différentes luttes menées dans le contexte de création de l'écoquartier (cf. *Infra* 2.2).

Enfin, c'est dans des lieux de vie que nous amènerons le lecteur, deux squats, les Pavillons Sauvages et Can Masdeu, qui se caractérisent par leur ouverture au dehors, au voisinage du quartier et plus loin, aux habitants de la ville. Ces lieux de vie articulent à l'écologie la vie quotidienne et l'habiter (cf. *Infra* 2.3).

2.1 Scènes institutionnelles de consultation et de participation

Aujourd'hui, des consultations ou concertations accompagnent systématiquement les projets de réaménagement urbain, en France comme en Catalogne. Des sociétés de consultants en communication et des bureaux d'études se spécialisent dans la mise en place des procédures de participation. Les formats de ces consultations sont divers, de même que les outils mobilisés par ces professionnels de la consultation : réunions, supports visuels, audio-visuels, protocoles de rencontres à même de susciter la prise de parole des habitants, etc.

Dans ce premier temps, nous aimerions interroger deux expériences contrastées. Les différences sont contextuelles : l'une a lieu en Catalogne, l'autre en France ; l'une dans le cadre de la gestion d'un Parc naturel, l'autre dans le cadre de la mise en œuvre d'un écoquartier. Mais ces deux expériences se démarquent encore l'une de l'autre par les procédures sur lesquelles elles reposent et

qui font, du même coup, plus ou moins place aux personnes concernées (randonneurs, écologistes, chasseurs, voisins etc. dans un cas, habitants dans l'autre). Dans le cas catalan que nous avons retenu, il s'agit d'abord de « consulter » des membres de la « société civile ». Et la personne en charge de la consultation, plus largement responsable de la participation et de l'éducation environnementale au sein du Consorci, est reléguée à une place somme toute mineure lors des séances du « Conseil consultatif ».

À l'inverse, dans le second cas que nous avons retenu pour cette étude, la Mairie de Montreuil a recruté un cabinet, les Arpenteurs, spécialiste des questions de participation pour qu'il prenne en charge sa mise en œuvre. Nous aurons l'occasion de voir comment ce cabinet démultiplie les modalités d'association et de rencontre avec les habitants pour essayer de faire place à ceux qui ne font pas le déplacement jusqu'aux arènes de la participation.

Dans le cas du Consorci, nous avons choisi d'accorder une large place au rôle complexe de ce maillage administrativo-politique dans la fabrique de l'entité « Parc naturel » et sa gestion, en nous penchant sur une séance du Conseil consultatif, seule instance ouverte aux entités non administratives. Dans l'autre, nous avons porté notre attention sur le travail des Arpenteurs en matière de concertation dans la fabrique de l'écoquartier. Si l'on n'ignore pas que dans ce second cas, le projet d'écoquartier prend lui aussi, place dans un système politique complexe, (notamment du fait de ses modes de financement), la politique participative confiée par la mairie aux Arpenteurs y occupe là une place centrale.

2.1.1 Immersion dans une séance du Conseil consultatif organisée par le Consorci du Parc naturel du massif de Collserola

Dans ce premier moment consacré aux scènes institutionnelles de la participation, nous proposons d'examiner avec minutie une séance du Conseil consultatif du Consorci – entité publique chargée de la gestion de l'environnement et du fonctionnement du Parc de Collserola. Ce faisant, il s'agit pour nous d'interroger ce que recouvre le qualificatif de « consultatif » ; de décrire les relations qu'il autorise (ou interdit) entre les participants et, de là, de mettre en évidence la politique qui le sous-tend.

Pour ce faire, il nous faudra d'abord revenir sur la construction de ce qui se dit aujourd'hui « Parc naturel de Collserola ». En effet, si ce label permet de faire exister le territoire de Collserola comme une entité unifiée, tel n'a pas toujours été le cas. Cette zone géographique a longtemps relevé, exclusivement, du ressort des municipalités⁹⁸ qui se trouvent sur ce territoire, autrement dit, il n'a jamais fait l'objet d'une gestion centralisée et les règles ou usages en vigueur pouvaient varier selon l'administration en charge de la portion de territoire concernée. Or nous montrerons comment la valorisation récente du territoire comme « Parc naturel » en passe par la définition d'une instance de gestion méta-locale, le Consorci, Celle-ci reste néanmoins placée sous l'autorité des municipalités. Surtout, ce qui nous intéresse au plus haut point eu égard à notre sujet, c'est qu'elle s'est dotée d'un Conseil consultatif ouvert non seulement à ces administrations et entités politiques mais associations présentes sur le territoire – qu'il s'agisse d'historiens, de randonneurs, de chasseurs de « voisins », d'écologistes, etc.

Précisons d'emblée que ce récit de quelques éléments ayant trait à l'histoire de Collserola ne

⁹⁸Il convient ici d'indiquer que le Parc de Collserola se trouve aujourd'hui sur le territoire de neuf communes différentes et reste partiellement administré par celles-ci (voir carte en annexe).

doivent pas être compris (en tout cas pas seulement) comme une manière de contextualiser notre propos. Il vise d'abord à donner des prises permettant de comprendre les conditions qui ont permis la redéfinition progressive de Collserola en Parc et ses effets.

Nous entrerons ensuite de manière assez intensive dans le récit d'une séance des séances semestrielles du Conseil consultatif à laquelle nous avons assisté. Notre approche, ethnographique, emprunte également à la tradition de l'étude de cas étendue, mentionnée plus haut⁹⁹. Le présupposé est le suivant : en rapportant les propos des acteurs présents et en les appréhendant dans le cours de leur énonciation, nous pourrions accéder à l'actualisation du « Parc Naturel » comme entité unifiée. Nous pourrions ainsi prendre la mesure des enjeux et des tensions inhérents à cette redéfinition. Nous verrons en particulier comment cette redéfinition administrative n'est évidemment pas sans effet sur les usages et les pratiques de ceux qui habitent Collserola (qu'ils soient humains ou non), de ceux qui travaillent à sa préservation ou encore de ceux qui viennent s'y promener.

2.1.1.1. Histoire de la définition d'un « Parc naturel » en ville

Travailler à l'unification d'un territoire composite

Collserola est le nom d'un massif qui jouxte très immédiatement Barcelone puisqu'il est accessible à pied à partir de la dernière station d'une des lignes de métro de la ville. Cette proximité du rural et de l'urbain est au cœur du processus historique par lequel ce massif a fini par être requalifié en termes de « Parc naturel » en 2010. L'on comprend que la définition de la qualité et du statut de Collserola est délicate. Collserola est-il un lieu inhabité, riche en terres inoccupées et de ce fait propice à l'extension urbaine des villes environnantes et de la grande Barcelone ? Mais Collserola n'est-il pas plutôt, ou aussi bien, une aire de loisirs pour les populations urbaines avoisinantes ? Voire même peut-être le bastion d'un mode de vie rural aujourd'hui révolu, peut-être regretté ? Ou encore un espace naturel à préserver et protéger de l'urbanisation menaçante ?

L'histoire que nous allons relater est donc celle de la définition de Collserola, plus loin de la définition de Collserola comme une entité homogène quand bien même elle serait le lieu d'usages et de pratiques fort variés. L'on pressent en outre que ce processus n'est pas exempt de luttes, les uns et les autres cherchant à faire valoir des acceptions possiblement contradictoires de cette entité. Les projets de développement urbain successifs portant sur ce territoire témoignent de l'existence d'une tension entre impératifs urbains et nécessité de protection de l'environnement, également de ce que celle-ci est ancienne. Nous montrerons comment celle-ci reste vive et n'a pas été tranchée. Si depuis 150 ans les intérêts urbains au service de l'idée de la « Grande Barcelone » prévalent, ils n'ont pourtant pas réussi à éradiquer les autres conceptions ou versions de Collserola. Symétriquement, si des associations veillent depuis le début à la préservation de Collserola, elles n'en sont pas moins obligées de faire avec le développement urbain de Barcelone et des villes limitrophes.

Le premier de tous ces projets fut probablement le *Projet de réforme et d'extension (Proyecto de Reforma y Ensanche)* imaginé par Ildefons Cerdà en 1855. Avec en arrière-plan l'idée d'une « Grande Barcelone », il prévoyait l'annexion des communes de la plaine de Barcelone¹⁰⁰ et, parmi elles, celles de l'adret de Collserola¹⁰¹. Cet espace constituait à la fois une possibilité pour assurer la croissance de la ville et une « réserve forestière ». Telle est, en effet, une des manières les plus

⁹⁹Rappelons que cette tradition n'est pas propre à l'anthropologie sociale (M. Gluckman, A. L. Epstein...), on la retrouve dans le réalisme juridique, chez des auteurs comme K. N. Llewellyn ou dans la sociologie historique de B. Moore et d'autres.

¹⁰⁰L'annexion de ces communes se produisit entre 1897 et 1922.

¹⁰¹Notamment Sant Vicenç de Sarrià, Sant Gervasi de Cassoles et Sant Joan d'Horta.

fréquentes de faire référence à Collserola jusqu'à la moitié du XX^{ème} siècle. Cette dénomination comprend l'idée d'une nécessaire réserve d'espace pour les étapes à venir de l'expansion urbaine en même temps que celle d'une « masse verte », poumon de la ville, où la population peut se détendre.

Au cours des décennies suivantes certains accords furent passés entre les communes se partageant les bois qui la composent dans le but de les préserver. Ainsi, le *Document pour l'accord entre les communes limitrophes de la plaine de Barcelone (Documento para el acuerdo entre los municipios que comparten límite en el Llano de Barcelona, 1919)* constitue un des premiers exemples de la nécessité d'aborder la question de Collserola de manière collective.

Abordant le problème de leur croissance sur le territoire de Collserola, lesdites communes conviennent par ce document de « prendre les mesures nécessaires pour la conservation et le développement des zones boisées ». Les communes qui se trouvent sur le territoire de Collserola cherchent ainsi à se mettre d'accord plus largement sur des questions communes : qu'il s'agisse de la délimitation du Parc ou, plus couramment, de la construction de routes qui relient les communes entre elles, des égouts, de l'approvisionnement en électricité, des impôts, de la gestion des bois, etc. Il n'empêche que, malgré de tels accords, la réalité s'est toujours trouvée conditionnée du fait de l'expansion incessante de la ville de Barcelone (Márquez, Doñate, Romero, 2009). Quelques décennies auparavant, une loi a été votée en Espagne qui permet à Barcelone d'annexer des municipalités dès lors que celles-ci ne remplissent pas certaines fonctions, à commencer par l'entretien des routes intermunicipales, des canalisations ou encore des eaux usées. L'on comprend que les communes rencontrant des difficultés économiques risquent ainsi d'être annexée par Barcelone.

Deux autres projets se distinguent ensuite : le *Plan de distribution par zone du territoire catalan (Pla de distribució en zones del territori català)* ou *Regional Planning* de 1932, imaginé par Nicolau Maria Rubio i Tuduri, et le *Plan pour la Nouvelle Barcelone (Pla per a la Nova Barcelona)* ou *Plan Macià* de 1934, conçu par Le Corbusier et le GATCPAC¹⁰². Tous deux furent réalisés au cours de la seconde République. Bien qu'il soit possible de se livrer à des lectures contradictoires de ces projets, si on laisse de côté les interprétations plus ou moins tendancieuses et que l'on en produit une analyse détaillée, on observe que tous deux font le pari de la conservation de Collserola avec des objectifs similaires et pour des raisons assez semblables (réserve de sol, espace récréatif, valeur environnementale).

À l'époque de la dictature, avec des projets comme le *Plan régional d'ordonnance urbaine (Plan Comarcal de Ordenación Urbana)* de 1953 ou le *Plan pour la Province de Barcelone (Plan Provincial de Barcelona)* de 1959 (bien qu'il ne fut approuvé qu'en 1963), la protection de Collserola ne fut plus qu'une vague idée. La plus grande réalisation environnementale concernant Collserola est la création du Parc naturel du Tibidabo, en 1959. Mais le geste est limité : l'espace recouvert par le parc est éminemment réduit et la protection dont il fait l'objet fort limitée. Il n'eut donc que peu d'impact face à la politique franquiste de « développement »¹⁰³. L'arrivée et l'établissement massifs, dans l'aire métropolitaine de Barcelone, d'une population immigrée, en provenance d'autres régions d'Espagne, pendant les années 1960-1970 s'est traduit par la

¹⁰²Le GATCPAC est le Groupe d'Architectes et de Techniciens Catalans pour le Progrès de l'Architecture Contemporaine qui s'est développé dans les années 1930. Il est la branche péninsulaire du Congrès International d'Architecture Moderne (CIAM) créé en 1928. Il a pour membres les architectes J.-L. Sert, A. Bonet, R. Churruga, J. Torres Clavé. Ce mouvement a été très actif jusqu'en 1939, date à laquelle nombre de ces architectes choisirent de s'exiler pour échapper au régime franquiste. Nombre de ces architectes entretiennent une relation étroite avec Le Corbusier et pratiquent une architecture rationaliste, sobre et fonctionnelle.

¹⁰³Le terme employé est ici « desarrollismo » qui désigne une forme très particulière de développement propre aux années 60 franquistes. Du point de vue de l'urbanisme, cela renvoie plus particulièrement à la construction de grands « blocs » de logements pour pallier aux bidonvilles.

construction, dans la partie nord de la ville – autrement dit celle qui jouxte Collserola –, de « polygones résidentiels ». Ces « polygones » qui devaient accueillir cette population nouvelle n’offraient pas les services minimaux dont le reste de la ville pouvait jouir (égouts, voies publiques, transports en commun, services éducatifs et de santé, etc.). Ils prétendaient, ironiquement, mettre fin aux conditions de vie qui étaient celles des baraquements qu'ils avaient remplacés¹⁰⁴.

Le dernier projet répondant pleinement aux dynamiques propres à la période franquiste fut le *Plan général métropolitain (Pla General Metropolità)* de 1976. S'il prit explicitement en compte la nécessité de protéger les espaces naturels, il le fit encore de façon faible, en privilégiant autant que possible le développement urbain.

Il faut donc attendre les années 1980, avec la nouvelle instauration de la démocratie et l'essor des mouvements sociaux¹⁰⁵ pour que le souci environnemental fasse son entrée dans la vie politique¹⁰⁶. Un bon exemple de cette impulsion est l'article 45 de la Constitution espagnole de 1978 qui stipule que :

- « 1. Tout le monde a le droit de profiter d'un environnement adéquat pour le développement de la personne, ainsi que le droit de le conserver.
2. Les pouvoirs publics veilleront à l'utilisation rationnelle de toutes les ressources naturelles, afin de protéger et améliorer la qualité de vie et défendre et restaurer l'environnement, en s'appuyant sur l'indispensable solidarité collective ».

Cette époque fut aussi celle d'un certain rééquilibrage entre les différentes logiques (urbaniste, protectrice, récréative, traditionnelle, etc.) en lutte pour la définition de Collserola. Elle marque ainsi le début de la période qui se terminera par la déclaration du 19 octobre 2010 décrétant l'existence du Parc naturel.

Un des moments-clés de cette nouvelle période est l'approbation du *Plan spécial d'ordonnance et de protection du milieu naturel de Collserola (Pla Especial d'Ordenació i Protecció del Medi Natural de Collserola – PEPCo –)* de 1987¹⁰⁷. Ses objectifs principaux sont : « la préservation des ressources naturelles et de l'équilibre écologique – qu'il s'agit de conserver pour leur rôle physique, social et environnemental propre ainsi que pour celui qu'il joue pour les villes alentours –, ainsi que le développement d'un Parc qui soit en mesure de supporter une partie importante et qualitativement différente des activités de loisirs des citoyens, intégrant l'utilisation traditionnelle du massif de Collserola comme espace de détente »¹⁰⁸. Ce plan spécial marque une inflexion dans la politique qui était jusque là de mise. Il introduit en effet une dimension environnementale¹⁰⁹ dans les façons d'agir des différentes administrations présentes sur le territoire de Collserola. Cette préoccupation pour la préservation de Collserola, dont l'idée de « parc naturel » constitue la formalisation, rencontre aussi

¹⁰⁴ Remarquons dès maintenant que c'est dans un de ces quartiers que naîtra, quelques décennies plus tard, le projet de Can Masdeu dont il sera question plus loin (cf. *Infra* 2.3.2.).

¹⁰⁵ Si les années 1960 et 1970 sont caractérisées par l'essor des associations vicinales (seules acceptées par le régime franquiste), les années 80 donnent naissance à un double phénomène : les mouvements vicinaux perdirent très largement leur capacité contestataire (beaucoup de leurs leaders s'engagèrent en politique, notamment dans les partis de gauche) (Martínez, 2004), tandis que les mouvements sociaux écologistes (Mora, 2004), anti-militaristes, et d'insoumission au service militaire obligatoire (Peláez, 2004) connurent un développement certain.

¹⁰⁶ Il existe certes des lois antérieures, à commencer par la loi espagnole 15/1975 sur les espaces protégés, mais elles se limitent à la conservation d'espaces très particuliers qui sont, d'une certaine manière, vierges.

¹⁰⁷ Ce plan repose sur l'article 208 des Normes Urbaines définies par le PGM de 1976, qui donne la possibilité d'élaborer des plans spéciaux pour les Parcs forestiers.

¹⁰⁸ <http://www.parcnaturalcollserola.cat/pages/pepco>. [consulté le 12 mai 2012]

¹⁰⁹ Si un an auparavant (en 1986), on trouve déjà une réglementation marquant une claire volonté de conservation environnementale (avec la création, par la Generalitat de Catalogne, de la Réserve naturelle de Font Gropa), cette mesure n'affecte qu'une partie réduite de Collserola.

celle d'un « Collserola aire de loisirs »¹¹⁰.

La combinaison de ces deux dimensions du site est à l'origine d'une grande partie des conflits qui surgirent dans les vingt-cinq années suivantes. Différents plans et projets successifs au PEPCo témoignent de la difficulté qu'il y a à conjuguer intérêts environnementaux, sociaux et urbains. Tel est le cas du *Plan d'espaces d'intérêt naturel (Pla d'Espais d'Interès Natural – PEIN –)* de 1992 qui labellise comme « espaces d'intérêt naturel » pas loin de cent cinquante lieux en Catalogne, dont le site de Collserola. Le premier article de ce Plan stipule en effet que le plan « a pour objectif [...] la délimitation et la mise en place des mesures nécessaires pour la protection basique des espaces naturels dont la conservation doit être assurée, en accord avec les valeurs scientifiques, écologiques, paysagistes, culturelles, sociales, didactiques et récréatives qu'elles possèdent ». Si le plan affiche donc, dans sa définition même, la nécessité de prendre en compte ces différentes dimensions, il maintient la possibilité d'urbaniser une partie considérable de Collserola et il ne dit rien de la façon dont il convient de conjuguer les usages récréatifs et la conservation/protection environnementale¹¹¹.

Cet enjeu, les autorités le reconnaissent dans la déclaration de création du Parc naturel, en 2010, en soulignant la nécessité de « renforcer l'objectif de conservation face à une protection simplement urbaine »¹¹². Ce faisant, il s'agit de ne pas se satisfaire de la seule défense face à l'urbanisation pour faire valoir des politiques plus actives en faveur de la conservation du Parc. Il convient toutefois de remarquer que par cette déclaration, ainsi que par le fait que le parc de Collserola correspond à la catégorie V des aires protégées que définit l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)¹¹³, les autorités légitiment une bonne fois pour toutes cette double condition de Collserola (à la fois Parc naturel et aire de loisirs de la métropole). Protection de la nature et promotion/développement des « activités récréatives et touristiques »¹¹⁴ pourront désormais être pensés conjointement.

Le Consorci comme instance de gestion du Parc naturel

Cette nouvelle entité qui prend peu à peu forme requiert d'être dotée d'une instance à même de la gouverner. Jusqu'alors en effet, les neuf communes avaient à charge la gestion de la portion du territoire de Collserola sur laquelle elles se situaient. Avec l'avènement progressif du Parc comme une entité unifiée, cette gestion partagée ne suffit plus. En 1988 fut créé le Comité métropolitain du Parc de Collserola (*Patronat Metropolità del Parc de Collserola – PMPC –*) qui deviendra en 2000 le Consorci du Parc de Collserola¹¹⁵. Ce dernier doit être « l'organisme public à caractère associatif et de nature institutionnelle et locale ayant pour objectif la gestion et le développement »¹¹⁶ de cette nouvelle réalité supra-locale qu'est le Parc de Collserola. Il doit « permettre la participation des

¹¹⁰L'apparition de l'idée de Collserola comme aire de loisirs de la « Grande Barcelone » remonte au début du XX^{ème} siècle, parallèlement à l'aménagement, pour des fins similaires, de la montagne de Montjuïc (Casals, 1997) . Mais c'est avec la rédaction du PEPCo qu'elle a commencé à prendre véritablement corps et à gagner en légitimité, notamment par la présentation des usages ludiques du lieu comme traditionnels et leur considération sur un même plan que d'autres activités humaines qui y avaient été développées.

¹¹¹Rappelons que plus de 2 millions de personnes vivent dans les communes qui composent Collserola.

¹¹²<http://parcnaturalcollserola.cat/pages/declaracio-de-parc-natural>.

¹¹³Relève de la catégorie V : « Une aire protégée où l'interaction des hommes et de la nature a produit, au fil du temps, une aire qui possède un caractère distinct, avec des valeurs écologiques, biologiques, culturelles et panoramiques considérables, et où la sauvegarde de l'intégrité de cette interaction est vitale pour protéger et maintenir l'aire, la conservation de la nature associée ainsi que d'autres valeurs. » (*Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées*, 2008, <http://www.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/PAPS-016-Fr.pdf>).

¹¹⁴La définition susmentionnée se voit complétée par une liste de sept caractéristiques parmi lesquelles on trouve les « possibilités d'activités récréatives et touristiques en harmonie avec le mode de vie et les activités économiques ». (*Ibid.*)

¹¹⁵Lequel a pris, avec la création du Parc naturel, le nom de Consorci du Parc Naturel du massif de Collserola (2011).

¹¹⁶*Estatuts del Consorci del Parc de la Serra de Collserola* (2011) Titre I, Article 1.

municipalités et autres organes du Consorci afin de cerner les problèmes qui concernent le Parc et de leur trouver des solutions globales »¹¹⁷. On pourrait dire en quelque sorte que le Consorci est le garant de ce que les différentes dimensions du Parc puissent toujours continuer à être conciliées.

Le Consorci apparaît donc comme la réponse politico-administrative au nouveau cadre défini par la législation environnementale. Il est dirigé par des personnes nommées par les différentes administrations des différentes municipalités réunies en une Assemblée Générale et une Commission Exécutive devant laquelle les dirigeants du Consorci sont responsables.

Il rassemble les neuf municipalités qui d'un point de vue territorial composent Collserola¹¹⁸, l'Aire Métropolitaine de Barcelone¹¹⁹ (*Àrea Metropolitana de Barcelona – AMB –*), la *Diputació* de Barcelone¹²⁰ et la *Generalitat* de Catalogne¹²¹. Si les statuts du Consorci prévoient la participation d'autres entités de nature non administrative, ils signalent que celles-là interviennent dans le cadre d'« accords de collaboration »¹²². Elles ont des fonctions réduites « d'information, de consultation et de conseil relativement aux plans d'action et d'investissement du Consorci »¹²³.

Cette hégémonie politico-administrative dans la composition du Consorci se retrouve dans les principaux organes exécutifs et administratifs de l'institution telles l'Assemblée générale ou la Commission exécutive. Elles sont sous contrôle exclusif des administrations publiques. Là où le Conseil consultatif a pour sa part un rôle essentiellement d'information. On y retrouve « les secteurs sociaux, universitaires, culturels, professionnels, économiques et les organismes privés à but non lucratif¹²⁴ ».

Tel est le cadre dans lequel est pensée la possibilité d'intervention des entités associatives. Il est celui d'une « participation » entendue dans un sens faible : celui d'une collaboration entre diverses administrations ou techniciens des pouvoirs publics et des acteurs associatifs inscrits sur le territoire de Collserola.

La part qui est faite aux différentes administrations est importante. Elle garde la trace de l'ancienne préséance des municipalités sur la gestion d'une partie de Collserola. Mais il convient de préciser que la composition des organes de décision du Consorci, auxquels ces administrations participent est inégalitaire. Ainsi en est-il de l'Assemblée qui octroie dix postes pour chacune des trois administrations supra-locales et seulement un poste pour chacune des municipalités. Dans le cas de la Commission exécutive, ce n'est pas seulement entre les administrations supra-locales et locales que l'on remarque une inégalité (trois postes sont attribués aux premières pour un poste aux secondes). Parmi les secondes, trois postes sont attribués à la ville de Barcelone contre un poste pour l'ensemble des autres municipalités¹²⁵.

¹¹⁷*Ibid.*, Titre II, Article 4.

¹¹⁸Barcelone, Esplugues de Llobregat, Sant Just Desvern, Sant Feliu de Llobregat, Molins de Rei, El Papiol, Sant Cugat del Vallès, Cerdanyola del Vallès y Montcada i Reixac.

¹¹⁹L'Aire Métropolitaine de Barcelone est un organisme supra-local propre à la grande conurbation de Barcelone qui regroupe la ville de Barcelone et 35 municipalités alentours. Ses compétences ont trait au territoire et à l'urbanisme.

¹²⁰La *Diputació* de Barcelone est l'institution d'État qui a en charge le gouvernement de la province de Barcelone. Sa composition, issue d'un système d'élection indirecte par et parmi les conseillers municipaux, est étroitement liée à celle des municipalités qui constituent ladite province.

¹²¹La *Generalitat* est l'institution responsable du gouvernement de la communauté autonome de Catalogne.

¹²²Lesdits statuts parlent d'établir « des accords de collaboration avec d'autres organismes à but non lucratif s'accordant fondamentalement avec les objectifs du Consorci ». *Ibid.*, Titre II, Article 4.

¹²³*Ibid.*, Titre III, Article 17, Point 3.

¹²⁴*Ibid.*, Titre III, Article 17, Point 1.

¹²⁵Cette différence apparaît relativement raisonnable si l'on s'en tient par exemple au poids démographique. On recense plus d'un million et demi d'habitants à Barcelone alors qu'une municipalité comme El Papiol en compte quatre mille. Une distinction relative à l'apport territorial serait tout aussi raisonnable, celle-ci, toutefois, n'a pas cours.

La participation des entités associatives¹²⁶ est, en revanche, à une reconnaissance en tant qu'acteurs compétents pour être informés et écoutés. Elles interviennent exclusivement au sein du Conseil consultatif qui « a pour finalité la participation de tous les secteurs qui poursuivent des finalités d'intérêt général qui coïncident avec celle du Consorci à son fonctionnement et à sa gestion » (*Reglament del Consell Consultiu del Consorci*, 1999, Article 1) »

Il apparaît ainsi que cette participation est extrêmement limitée, la consultation ne se traduisant par aucun pouvoir décisionnel. Néanmoins, dans la mesure où cette entité s'efforce de faire place à une diversité d'acteurs aux intérêts parfois antagonistes, il nous a semblé opportun de nous y intéresser. Nous devrions en effet pouvoir ainsi voir les différentes dimensions du Parc à l'œuvre, à travers la façon dont elles peuvent être portées et défendues par les uns et les autres au sein de ce Conseil consultatif¹²⁷.

2.1.1.2. Une journée au Conseil Consultatif

Quelques semaines avant la séance du Conseil consultatif du 30 juin 2010, dont nous livrerons bientôt une description ethnographique, nous avons eu une conversation avec Silvia Mampel, technicienne employée au Service des usages public, de l'information et de l'éducation à l'environnement au sein du Consorci et par ailleurs sociologue, ayant travaillé sur les questions de participation. Cela faisait déjà quelque temps que nous avions commencé notre travail de terrain sur le Consorci et approfondi notre connaissance de son organisation, de son fonctionnement, des discours qui en émanent, à travers l'analyse de documents et de conversations avec les employés, et en particulier avec cette technicienne. Mais c'est ce jour-là seulement que nous avons formulé notre désir d'assister prochainement à une séance du Conseil Consultatif. Dans un premier temps, il ne s'agissait pas d'une demande, mais d'un simple commentaire effectué au cours d'une conversation plus générale à propos de la participation au sein du Consorci. Mais la réponse qu'elles nous donna : « Eh bien, inscrivez-vous sur la liste ! » nous surprit. Sans le vouloir, nous venions de réaliser une demande officielle. Nous avons eu la naïveté de croire que les séances du Conseil Consultatif étaient publiques et ouvertes à qui désirait y assister. Cette solution nous semblait en effet la plus raisonnable dans la mesure où il s'agissait de l'organe consultatif du Consorci, lequel ouvre la « gestion » du Parc naturel à des acteurs associatifs présents dans le Parc¹²⁸. Ce n'est certes qu'un détail, mais il constitue, selon nous, un premier élément démontrant que la participation au sein du Conseil consultatif est, d'avance, comprise comme limitée, contrainte par des critères formels de représentativité qui en interdisent l'accès à des personnes individuelles. .

Mais nous n'étions pas au bout de nos surprises. Alors que nous discutons, avec la technicienne, des questions de participation et lui indiquons qu'elles étaient au cœur de nos travaux, celle-ci nous fit remarquer que « le Conseil consultatif » était à proprement parler... consultatif. Quand bien même la

¹²⁶N'importe quelle entité engagée dans le Parc de Collserola peut demander à participer au Conseil consultatif du Consorci. De fait, elles sont aujourd'hui une cinquantaine à l'avoir fait. Nous aurons l'occasion de souligner leur diversité. On trouve aussi bien des associations de voisins, que de randonneurs ou de chasseurs, des syndicats, des écologistes ou encore des scientifiques. Elles sont à l'image de ces dimensions multiples que le Parc de Collserola doit prendre en compte.

¹²⁷Précisons qu'en faisant le choix de ne nous intéresser, au sein du Consorci au seul Conseil consultatif, nous mettons en réserve la part la moins administrative de celui-là. Le Consorci est en effet aussi un Centre d'information sur le Parc (Le Centre d'information de Collserola) et il a mis en place un Centre d'éducation environnementale (Can Coll) destiné à ses visiteurs.

¹²⁸Il ne s'agissait pas uniquement de naïveté. Ayant analysé en profondeur les statuts du Consorci ainsi que le règlement du Conseil Consultatif, nous n'avons trouvé aucune mention concernant la limitation ou non de l'ouverture au public des séances. En aucun cas non plus, nous ne pensions que la participation active au Conseil consultatif puisse n'être définie par aucune règle.

sémantique de la participation peut être mobilisée pour décrire ses fonctions, l'instance est consultative. La « participation » désigne d'abord l'ouverture de cette instance à des acteurs associatifs. Cette précision apportée par la technicienne n'est pas anecdotique. Elle repose sur une critique assez vive du modèle de participation développé par les responsables politiques du Consorci. La technicienne déplore ainsi que ce modèle participatif soit en fait « construit d'en haut » et n'« abouti[sse] trop souvent à des résultats médiocres ». Ce qu'elle regrette finalement c'est que le Conseil consultatif ne tire pas vraiment profit des connaissances et des capacités de travail dont disposent certaines entités représentées en son sein. Ce faisant, le Conseil « écarte, à tort, l'ensemble de la société de la tâche qui consiste à préserver Collserola », en même temps qu'il raréfie ses relations avec les personnes qui entretiennent une relation quotidienne avec cet espace (voisins, usagers...).

À l'encontre de ce modèle minimaliste, cette technicienne développe une acception bien plus forte de la « gestion participative » que l'on trouve explicité dans l'un des articles qu'elle a publiés :

« La gestion participative consiste à impulser des processus en sachant que non seulement les techniciens et gestionnaires sont reconnus (de façon implicite ou universitaire) pour prendre des décisions, mais aussi que les citoyens, dans la mesure où ils gèrent aussi cet espace (à travers leurs loisirs, leurs connaissances, leurs activités sportives ou leur contact avec la nature), doivent participer activement à la prise des décisions qui les concernent. Dépassant ce qui serait une simple enquête d'opinion plus ou moins structurée (vote, sondage, etc.) la gestion participative implique que les processus soient inclusifs dès qu'ils sont initiés. Elle suppose également que les individus soient en mesure de prendre des décisions parce qu'on a porté à leur connaissance les éléments nécessaires à cet exercice. [...] Dans ce type de processus, on crée donc les mécanismes permettant aux usagers et aux citoyens de décider qui les concerne ou dépend de leurs compétences. »¹²⁹

Nous sommes bien évidemment très sensibles à cette version forte de la participation. C'est sans doute l'une des raisons pour laquelle Sílvia Mampel a été notre « informatrice privilégiée » sur le terrain du Consorci. Et nous aurons l'occasion plus loin (cf. *Infra* 2.2. et 2.3.) de rendre compte de la manière dont des collectifs s'organisent pour faire entendre leur voix autrement qu'ils ne le peuvent dans des dispositifs institutionnels souvent cadencés.

Mais qu'on ne s'y trompe guère, si nous jugeons opportun ici de faire droit au compte-rendu d'une séance du Conseil consultatif, ce n'est pas pour nous faire à notre tour les chantages de ces critiques qui sont déjà fort bien portées par d'autres, à commencer par Sílvia Mampel et son désir de transformer les choses « de l'intérieur ». Nous avons en effet souligné d'emblée que ce Conseil était d'abord *consultatif* avant que d'être participatif. Par notre compte-rendu, nous nous efforcerons donc de prendre au sérieux ce qu'engage cette qualité sans attendre d'elle davantage que le peu qu'elle promet.

Trier entre les espaces, les temps et les êtres

Mercredi 30 juin 2010, au milieu de l'après-midi. Nous nous trouvons face au siège du Consorci, situé dans les environs de Vallvidrera, en plein cœur de Collserola. La séance ne débute que dans une heure et le bâtiment semble vide. Nous attendons pendant ce temps à l'ombre d'un chêne. Nous devenons spectateurs de la version récréative du parc de Collserola : des cyclistes, des randonneurs et des promeneurs défilent devant nous.

Le bâtiment semble se réveiller de sa sieste, il reste maintenant une demi-heure à attendre. Nous nous dirigeons vers l'entrée. À la réception, nous demandons où se déroule la séance. Le concierge

¹²⁹S. Mampel, « Nuevos retos, nuevas oportunidades: gestión participada en espacios protegidos, más allá de la participación ciudadana », *Boletín Europarc*, n°21, 2006, p.57.

ne semble pas vraiment savoir de quoi nous parlons ; il nous demande donc d'attendre. Nous en profitons pour feuilleter quelques revues et jeter quelques coups d'œil aux panneaux d'information. Animaux et végétaux semblent y être les seuls habitants du parc. Ceci nous surprend puisque le Consorci est situé aux environs de Vallvidrera, l'un des noyaux historiquement habités au sein du massif de Collserola. Précisons en outre que Vallvidrera n'est pas la seule zone habitée du Parc. Il y a aussi Les Planes, La Floresta ou Valldoreix, autant d'espaces habités qui se sont développés en particulier avec l'arrivée du chemin de fer au XIX^{ème} siècle et sa redéfinition en lieu de vacances, d'abord pour les élites, puis, avec l'arrivée des guinguettes, pour les classes populaires. À ces espaces d'habitation, il convient d'ajouter en outre qu'il existe des fermes dispersées dans la montagne (certaines ayant conservé leurs fonctions d'origine, d'autres étant abandonnées, d'autres encore ayant été converties en restaurant ou l'une d'ailleurs en Centre d'interprétation de la nature du Consorci (Can Coll)).

Une dame s'adresse alors à nous, en nous appelant par nos noms. C'est la collègue de Sílvia à qui elle avait demandé de nous ajouter à la liste. Car il y a bien une liste, avec les noms de tous les participants attendus (plus de 50 personnes y sont inscrites, au titre de membres ou de représentants d'entités collaboratrices). Sílvia a parlé de notre recherche à sa collègue si bien que nous entamons avec elle une brève conversation sur ce sujet. Elle nous donne quelques précisions quant à la structure et au fonctionnement de la séance. Elle insiste sur le fait qu'il est possible de poser des questions seulement à la fin de la séance où un moment est prévu à cet effet. Il arrive que ce soit possible à d'autres moments, à la demande des responsables du Conseil. Ces explications données, notre hôtesse s'excuse de devoir s'absenter et nous informe qu'elle reste à notre disposition en cas de besoin. Elle doit poursuivre son travail à l'étage supérieur, dans les bureaux.

La formulation de ces quelques consignes nous renseigne d'une part sur le caractère assez rigide de la structure de ces réunions et sur la part congrue qui est faite – en toute fin de réunion – à la participation des représentants des entités membres du Conseil. D'autre part, elle indique que la présence d'étrangers au Conseil, plus largement de nouvelles personnes, est chose suffisamment rare pour que ces règles soient rappelées en amont de la réunion plutôt que dans son introduction.

Notre hôtesse nous ayant laissé nous installer à la cafétéria le temps que démarre la réunion, nous pouvons observer le hall principal. Les allées et venues augmentent à mesure que le début de la séance approche. Dans un premier temps, ce sont les employés du Consorci qui se déplacent constamment, attelés aux derniers préparatifs de la séance. Mais ils sont bientôt rejoints par de nombreuses personnes dont il ne fait nul doute qu'elles sont membres du Conseil Consultatif. Il ne reste plus qu'un quart d'heure avant le début de la séance. Des serveurs sortent alors des plateaux sur lesquels on trouve des morceaux de coca de la Saint Jean¹³⁰ et des bouteilles de cava¹³¹. Les rencontres du Conseil Consultatif semblent suivre le calendrier des fêtes associées aux solstices, d'où la présence des spécialités citées¹³².

Pour anecdotes qu'elles soient, ces précisions rendent compte de la façon dont le Consorci et, plus largement, le Parc, se montrent sensibles à la convocation, au présent, de coutumes anciennes. Il y a là une manière de cultiver des liens de sociabilité qui relie les présents entre eux – et permet, par exemple, à ceux qui ne se croisent que tous les six mois de « se mettre au courant » des dernières nouvelles –, mais les inscrit aussi dans une chaîne plus ancienne, celle des vivants, qu'ils soient passés, présents ou à venir.

¹³⁰Spécialité culinaire catalane.

¹³¹Vin mousseux typique de Catalogne.

¹³²En décembre, à l'approche de Noël, on mange du touron (sorte de nougat) des *barquillos* et les *polvorones* (gâteaux) et en juin – avec la fête de la Saint-Jean, comme symbole de l'été – on partage la *coca* de Saint-Jean et la *coca* aux « lardons ».

Le caractère un peu festif de cette collation permet de pacifier les relations entre les politiciens et techniciens du Consorci d'un côté et entre les techniciens et les membres d'autres organismes de l'autre. Car celles-là, pendant les séances, sont relativement conflictuelles, aussi bien à cause des oppositions que de la restriction de la participation qu'impose le cadre en vigueur. De ce point de vue, on peut considérer que face à un risque d'échec du Conseil consultatif cette collation ritualisée constitue une rétroaction positive¹³³. Elle rétablit (notamment en prenant place dans un lieu qui annule les hiérarchies et les normes qui ont cours pendant la séance à proprement parler) un niveau minimum de cordialité parmi les différents acteurs. Celle-là est nécessaire pour assurer la continuité du Conseil consultatif : un accroissement incessant des conflits rendrait les séances impossibles. Cette gestion des temps et des espaces du Conseil consultatif n'est pas sans donner prise à la critique. Un des participants nous fait ainsi remarquer que :

« D'une certaine façon, ça compense ce qui arrive après... On sépare ce qui se passe à l'intérieur, où tout le monde fait ce qu'il a à faire, de ce qui se passe à l'extérieur, où chacun est là en tant que personne. [...] Mais bon, le problème c'est comment ça fonctionne à l'intérieur. Et là, malgré les problèmes, rien ne change. »

Cette critique, qui présente comme contingente et inutile la création d'un tel espace, va dans le sens de ce que pense une bonne partie des représentants des entités collaboratrices. Selon ce point de vue, et aux dires d'un participant, la plupart de ces séances (et le Conseil Consultatif lui-même) ne sont « fondamentalement, que de l'ordre de l'apparence [parce que] les politiciens et les techniciens sont plus préoccupés par des aspects formels comme le système de vote, que par les thèmes qui sont discutés ». Dans tous les cas, et indépendamment des perceptions des uns et des autres à propos de cette collation « ritualisée » ainsi que des différentes évaluations sur sa pertinence, nous avons pu observer, pendant ce moment, des relations cordiales et sans heurt, ce qui ne fut pas le cas, ensuite, au cours de la séance.

Un examen plus attentif révèle toutefois différents degrés d'affinités entre les acteurs. La complicité qui existe entre les représentants des organismes extérieurs les plus critiques ne saurait se confondre avec la cordialité dont les mêmes personnes font preuve à l'égard des membres du Consorci. C'est à partir de ces affinités que se définissent et se cristallisent les pôles qui s'affrontent au cours des séances. Ces derniers transforment la salle où se réunit le Conseil Consultatif en une arène agonistique nourrie aussi bien par les intérêts différents des acteurs que par les inégalités (provoquées par les mécanismes de fonctionnement et les différents rôles assignés à chacun) qui règlent les interactions.

Voilà maintenant cinq minutes que l'heure à laquelle la séance en elle-même devait commencer est passée. Le nombre de personnes au bar n'atteint pas la trentaine, on est encore loin de la cinquantaine de participants inscrite.

Au bout d'un certain temps, un des membres du Consorci qui semble avoir plus de responsabilités met fin à ce moment de convivialité. S'adressant à l'une des techniciennes du Consorci, il dit de façon à être entendu de tous : « Il serait peut-être temps que l'on se mette à réfléchir, non ? ». Chacun met alors peu à peu fin aux conversations dans lesquelles il était engagé pour se diriger vers la salle où se tiendra la réunion. La remarque du membre du Consorci introduit ce faisant une partition entre ce préambule décontracté et bon enfant, où les choses se disent autour d'un verre, et la réunion à proprement parler où se discuteront les choses sérieuses.

Il est intéressant de s'arrêter un instant sur la disposition de la salle dans laquelle nous nous réunissons ensuite. À peine la porte franchie, on trouve, côte à côte, des rangées de sièges (cent

¹³³Cf. E.E. Evans-Pritchard. *Los Nuer*. Barcelona, Anagrama, 1977.

cinquante tout au plus) et, au fond, une longue table derrière laquelle on compte trois chaises. La tribune sépare ainsi les intervenants du public et l'on comprend que l'accès à la parole ne sera pas égal pour tous. Ce lieu est, sans l'ombre d'un doute, très différent du bar que nous venons de quitter. Il est évidemment destiné habituellement à recevoir des conférences et des débats. Le contraste alors généré par le passage d'un espace à l'autre semble accélérer l'adoption de rôles qui conviennent à un tel espace. « Allez, au boulot maintenant ! », dit le représentant d'une association lorsque nous nous avançons en direction de la salle

Resterait alors à comprendre ce en quoi consiste le « boulot » ou encore ce à quoi il convient de « réfléchir » à présent et comment ou avec l'aide de qui. Les participants critiques qui sont présents ne manquent pas en effet de dénoncer la mise en scène de cet espace. Pour l'un d'eux, le Conseil consultatif n'est qu'un « petit théâtre » auquel il faut toutefois participer pour « leur rappeler que nous sommes là et, au passage, leur gâcher un peu la fête ». Un autre participant insiste : « nous travaillons tous les jours pour Collserola, même si ici nous ne pouvons pas faire grand-chose, nous devons être présents ». La réserve de notre interlocuteur est intéressante. Travailler pour Collserola c'est le faire ailleurs – chacun dans l'espace et le domaine qui lui est imparti – mais aussi bien ici, quoique sous une forme minorée – « nous ne pouvons pas faire grand-chose ». Il nous faudra donc préciser l'activité en quoi consiste la nécessité de cette présence qui ne s'énonce pas sans circonvolutions.

Mais n'allons pas trop vite et retournons un instant à la répartition des personnes dans la salle. À la table, siègent le président du Conseil Consultatif¹³⁴, le secrétaire (chargés de mener la séance) et un technicien (puisque la séance abordera des sujets propres à son domaine de compétences). Les autres personnes leur font face, assises sur la centaine de chaises dans la salle.

Au premier rang, on trouve un technicien du Consorci ainsi que quelques représentants des entités politiques ou institutionnelles liées aux administrations. Ils entretiennent avec les premiers un certain degré de camaraderie. Aucune de ces personnes ne participera activement à la séance.

Eu égard au caractère proprement hiérarchisé de l'assise, y compris dans la salle, il nous semble important de signaler la présence en nombre des municipalités. Outre les organes administratifs du Consorci, les municipalités dont le territoire s'étend sur une partie de Collserola constituent un cinquième de la cinquantaine d'entités présentes au sein du Conseil consultatif. Cette présence conséquente des Municipalités ne manque pas d'ailleurs d'être dénoncée par les autres membres, ordinaire, du Conseil consultatif. Cette occupation massive des places du Conseil consultatif par les politiques ne peut être, à leurs yeux, qu'une manière supplémentaire de s'accaparer tous les organes du Consorci.

Poursuivant notre description de la répartition des uns et des autres, on remarque, derrière ces membres encore fort proches, par leur statut ou leur nature, de ceux qui siègent à la table, divers représentants des associations scientifiques (« l'Institut Catalan d'Histoire naturelle (ICHN) »), de défense de l'environnement (« Centre de l'Écologie et des Projets Alternatifs (CEPA) »), des syndicalistes du CCOO (Commission Ouvrière National de Catalunya¹³⁵), l'Union des randonneurs de Catalogne – Section Gràcia (UEC-G), l'association des Voisins du Mont d'Orsa-Vallvidrera (AVMOV) ou encore les membres d'une association de chasseurs qui sont assis au milieu de la pièce, de manière dispersée et individuelle. Aux deux groupes de la tribune et des premiers rangs répondent donc d'abord sinon des individus, à tout le moins des entités individuelles.

Proche du fond de la salle, juste devant nous, se tient en revanche un petit groupe de quatre

¹³⁴Cette charge incombe au directeur général du Consorci, Marià Martí. Il s'agit de la plus haute autorité après celle de président et vice-président, lesquelles échoient aux chargés politiques des différentes administrations constituant le Consorci. Sa désignation est politique (même s'il ne dépend d'aucune administration) dans la mesure où c'est la Commission exécutive de composition qui le choisit.

¹³⁵ Le CCOO est une filiale d'un syndicat majoritaire en Espagne, fondée en 1964 à la fin de la dictature franquiste.

personnes. Déjà, au bar, nous avons observé qu'elles semblaient entretenir une relation étroite. Elles seront les plus actives au cours de la séance. Bien qu'elles représentent des groupements différents (une association écologiste, un institut à caractère scientifique, deux associations de voisins), elles sont toutes membres de la Plate-forme Civique pour la Défense de Collserola (PCDC). Elles se présenteront d'ailleurs à maintes reprises en tant que tels¹³⁶.

Cette approche sommaire de la répartition des participants dans l'espace ne prétend pas condenser l'analyse des interactions qui se produisent ici et que nous pourrons faire ensuite. Elle expose quelques éléments, apparemment anecdotiques, qui aident à comprendre les dynamiques que nous allons décrire. Surtout, elle nous donne l'occasion d'indiquer le caractère relativement hétérogène des entités présentes : d'un syndicat à une association de randonneurs, en passant par des instituts de recherche et des associations écologiques.

Faire place à la pluralité des points de vue

Une fois tout le monde assis, le Président du Conseil, Marià Martí, ouvre la séance. Le secrétaire annonce l'ordre du jour et la réunion commence, classiquement, par l'approbation du procès-verbal de séance précédente¹³⁷. Mais un problème est soulevé d'emblée par le secrétaire : l'assemblée présente ce jour-là n'atteindrait pas le quorum nécessaire pour pouvoir voter. Avec l'aide d'une technicienne, il compte et recompte le nombre des présents. L'événement génère des rires timides dans la salle, mais aussi un commentaire à voix basse de deux des membres de la Plate-forme Civique assis devant nous : « Ça commence bien ! Ils ne savent même pas combien on est ! »

Un participant, craignant que la séance ne prenne du retard, propose de l'approuver sans autre forme de procès, considérant que « c'est une formalité qui ne change rien... Qui ne va pas être d'accord ? Et quelle importance ? Le résultat sera le même... C'est le procès-verbal d'il y a six mois. » Instantanément, un murmure d'approbation se fait entendre.

L'anecdote présente ceci d'amusant qu'elle atteste de l'écart qui existe entre les procédures formelles dont doit répondre le Conseil et les habitudes, beaucoup plus informelles, des représentants des associations. En outre, ce qui s'avère assez remarquable c'est que le Conseil prend finalement partie de ne pas surenchérir sur le formalisme. Parmi ceux qui siègent à la table, la réponse tombe rapidement, sous la forme d'un compromis : « Non, il n'y a pas besoin de freiner la séance. Continuons à présent et lorsque nous serons en nombre suffisant nous nous occuperons de cette approbation... Ce n'est pas si important. » dit un technicien. Et le technicien de montrer une certaine complicité avec les représentants des entités en insistant sur le fait que tout le monde considère que ce qui importe le plus c'est le contenu.

En cet endroit les uns et les autres s'accordent pour dire que ce qui importe c'est avant tout de pouvoir discuter des questions à l'ordre du jour. Les questions formelles peuvent sans dommage être reléguées à la fin de la réunion et traitées rapidement.

Maria Martí reprend ensuite la parole pour passer au point suivant et rentrer davantage dans le vif de la réunion. Il convient maintenant de rapporter les mesures prises par le Consorci lors des six derniers mois (s'agissant de la première séance de l'année 2010, c'est aussi l'occasion de faire un bilan général de l'année 2009).

¹³⁶Si elles ne sont pas les seuls membres de la Plate-forme dans la salle, elles sont les seules à se présenter sous cette étiquette.

¹³⁷Datant du 19 décembre 2009.

Le récit du responsable commence par une énumération de toutes les actions à caractère technique qui ont été réalisées. Des tâches aussi diverses que le reboisement, la restauration d'espaces dégradés ou occupés¹³⁸, l'entretien et la réparation de diverses sources naturelles, la réhabilitation de biens immobiliers, la transformation des routes afin qu'elles puissent rendre compatibles déplacements à pieds ou en bicyclette et transports motorisés sont évoquées. Pour exemple, nous pouvons évoquer les opérations de restauration – littéralement de retour à un état considéré sinon comme originel, du moins comme antérieur – qui se sont traduites par la démolition d'un ensemble de maisons « illégales » de la zone de Santa Creu d'Olerdola. Il a aussi été question de la *riera* de Vallvidrera (cours d'eau qui, asséché la plupart du temps, est formé de manière naturelle par l'écoulement des eaux de pluie). Cette dernière action a un côté patrimoniale en ce qu'elle vise la restauration des alentours de l'ancienne retenue d'eau de Vallvidrera, construite au milieu du XIXe siècle pour approvisionner en eau la ville de Sant Vicenç de Sarriá (laquelle est aujourd'hui un quartier de Barcelone) et qui était aussi pour la population un lieu de détente dominical.

Dans le récit du directeur du Consorci, l'accent est mis surtout sur le nombre important de participants (de plus de 35 000) aux visites organisées par le Centre d'éducation environnementale Can Coll, notamment dans le cadre de visites scolaires. Ces chiffres sont considérés comme donnant « un exemple clair du fait que le Consorci fait bien les choses [...] qu'il remplit sa mission d'information et d'éducation environnementale auprès des futurs utilisateurs du Parc. ». La participation aux fêtes de l'automne et du printemps est, quant à elle, lue comme une preuve supplémentaire de ce que « les citoyens s'impliquent par rapport au Parc, [de ce qu'] ils sentent qu'il leur appartient et se l'approprie ; et [que] cela est, en partie, dû au travail réalisé par le Consorci. ». À cette occasion, c'est encore « le rôle important que joue la participation des volontaires dans ce domaine [l'éducation et la sensibilisation environnementales], au sein du Consorci » qui est souligné. L'on voit ici comment l'action du Consorci consiste notamment en des actions de sensibilisation et d'ouverture du Parc à la population.

C'est dans cette même perspective que le rôle du Conseil consultatif peut être compris, comme une instance permettant au Consorci d'accomplir son devoir d'information envers la société civile (représentée par le Conseil consultatif)¹³⁹. Remarquons ici que, du point de vue des administrations, on considère que le fait d'être informé et consulté est une forme de participation.

Poursuivant son compte-rendu d'activités, le directeur du Consorci va aborder de façon détaillée l'ensemble des actions menées à l'occasion des chutes de neige du 8 mars 2010¹⁴⁰. Le directeur général introduit rapidement le sujet en soulignant « la complexité de cette question ». Il cède la parole au technicien au motif que celui-ci est davantage en mesure de le traiter : « Qui, mieux que lui, pourrait l'aborder ? ».

Jusque là, le directeur général avait abordé lui-même des problèmes de nature similaire. Ce changement de parole et de ton correspond à un passage d'un discours politique à un discours technique. Ce changement, indépendamment du fait qu'il permet de donner une explication détaillée du travail accompli, est aussi certainement une tentative pour désamorcer les critiques les plus prévisibles de la part des participants – la gestion de ces intempéries avait en effet suscité à l'époque de nombreuses polémiques. On comprend en effet qu'il invalide d'avance, de façon indirecte, la

¹³⁸Par espace occupé, nous désignons des espaces sur lesquels des habitations ou des jardins ont été construits de manière illégale.

¹³⁹On peut ainsi lire, à l'article 17.3 des statuts du Consorci : « Ainsi, entre autres, les fonctions de ce Conseil seront l'information, la consultation et le conseil au sujet du Plan d'actions et investissements du Consorci ». À l'article 2.a du règlement du Conseil est évoquée la possibilité de : « recevoir des informations à propos des activités qui sont menées dans le cadre de la gestion du Consorci ».

¹⁴⁰La neige est un phénomène météorologique peu courant dans la région de Barcelone. Ces intempéries furent exceptionnelles aussi bien en termes de volume et d'intensité que de conséquences.

capacité des autres personnes présentes à comprendre et à évaluer les actions entreprises par le Consorci. La forme même que prend l'exposé fait par le technicien rajoute sur la technicisation du problème et accentue la nature experte du propos. Le technicien se tient debout, tel un professeur s'adressant à ses élèves, utilisant qui plus est, des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) pour donner à voir des cartes, des graphiques, des schémas et des données, ce qui n'avait pas été le cas jusque là.

Son discours est axé sur les effets des chutes de neige sur la masse forestière, notamment à cause des arbres qui sont tombés. Il évoque en outre les efforts que le dégagement de ces arbres a impliqués : il a fallu, pour cette mission, faire appel à pas moins de six entreprises. Il signale que ces interventions ont porté sur 300 hectares seulement alors que plus de 6 000 hectares de forêt ont été affectés. La priorité a été donnée aux bandes de sécurité, ou coupe-feu, ainsi qu'aux voies de communication du parc qui permettent l'accès aux habitations. En ce qui concerne ce point, les difficultés qui ont été éprouvées pour dégager certains de ces chemins sont soulignées. Elles sont dues au fait que certains de ces chemins « ont été fermés par leurs propriétaires » et que 75 % des terres du parc sont en fait des propriétés privées ».

Cette remarque sert en même temps à introduire un problème que rencontre quotidiennement le Consorci, comme pour se justifier face aux critiques qui furent émises par certains représentants d'associations vicinales, relativement au temps que prit la réouverture des voies de communication¹⁴¹.

Le technicien indique enfin qu'environ 15 000 tonnes de bois ramassé à cette occasion ont été vendues à une centrale biomasse italienne. Il voit là un exemple de l'exploitation durable de la nature et de ses ressources.

Le directeur général reprend ensuite la parole et juge opportun d'ouvrir ce point à la discussion avec les présents. Il interrompt ainsi le déroulement normal de la séance qui veut que les échanges soient reportés à la fin de la réunion, pour faire toute sa place à cet épisode neigeux et à sa gestion par le Consorci

« Combien a coûté l'opération de nettoyage ? » demande la représentante d'un des organismes présents au sein de la Plate-forme. La question n'est pas seulement financière. Elle est accompagnée d'une réflexion critique sur « le fait que des moyens publics soient employés à résoudre des problèmes privés ». C'est ici la fermeture de certains chemins par les propriétaires qui est en cause alors qu'il est attendu que ceux-ci facilitent aux services de protection et d'entretien l'accès à la forêt. Est ainsi soulevée la question de la partition entre les espaces publics et privés du Parc et la gestion dont ils seraient, par conséquent, susceptibles de relever.

Ainsi est entamée une série d'interventions. La dimension économique (et politique) complète celle que l'on peut appeler écologique ou environnementale. On retrouve là l'idée, déjà évoquée, d'une arène politique, et ce, aussi bien à cause de l'irruption d'arguments économiques et politiques en

¹⁴¹Ces critiques furent très largement partagées, à l'occasion de ces chutes de neige, par la population du quartier de Vallvidrera, quartier de Barcelone située en pleine montagne, dont sont d'ailleurs issus les représentants présents. C'est plus largement la méconnaissance de la Mairie de Barcelone et son incapacité à comprendre les problématiques propres aux quartiers de la montagne et du massif en général qui sont dénoncées. Déjà avant les chutes de neige, plusieurs associations vicinales organisèrent un référendum pour l'indépendance de Vallvidrera, son but étant de dénoncer le peu de cas que la la Municipalité de Barcelone faisait de ces quartiers. La grande quantité de routes qui restèrent bloquées du fait de l'accumulation de neige et des arbres tombés lors de ces chutes de neige (qui pour l'anecdote intervinrent le jour du vote du référendum), ne fit que renforcer le malaise des habitants.

provenance des entités collaboratrices les plus critiques (en particulier les quatre personnes membres de la Plate-forme qui se sont assises ensemble) que parce que le personnel du Consorci est, en conséquence, poussé à répondre en ces termes. La réponse à la première intervention en donne un bon exemple : « Nous ne disposons pas d'autres moyens que ceux que l'on nous donne. [...] Nous avons agi dans les limites prescrites par la loi. »

Par-delà le fait que cet argument, strictement économique et politique, peut être interprété par les associations comme une justification, on trouve ici un témoignage des difficultés que doit affronter le Consorci¹⁴².

Cette première intervention en amène d'autres. Se sont au total neuf représentants qui prennent la parole, certains le font même plusieurs fois. Tous assument en même temps un rôle de critique et de proposition.

S'il est impossible de reproduire ici chacune de ces interventions, nous pouvons toutefois en fournir quelques éléments permettant de comprendre le débat suscité. La première chose à signaler est l'inefficacité de la stratégie du discours expert, construit à partir de l'institution, dans la mesure où les personnes qu'il vise adoptent presque toutes une posture combative et qu'elles le font souvent avec tout autant d'expertise (une expertise pouvant combiner formation universitaire, expérience professionnelle et connaissance locale). Cette stratégie, par conséquent, ne désamorce en rien les réponses. Au contraire, elle en provoque de plus tranchantes face à la prétention de faire « passer pour une analyse scientifique ce qui relève essentiellement du discours politique », comme nous le dira un professeur d'université lié à la Plate-forme.

Les différentes interventions dressent, en ce sens, une évaluation critique des actions menées. Il est ainsi signalé par le professeur d'université que « le déblayage des forêts ne répond pas à des critères écologiques ». Un représentant du Centre de l'Ecologie et des Projets Alternatifs (CEPA), rajoute que « ces déblayages extrêmes sont contre-productifs, car ils empêchent la maturation des bois ». Il ajoute que l'envoi du bois, ainsi récolté, à une centrale biomasse en Italie est « un contre-sens en ce qui concerne la durabilité, puisque le transport augmente l'empreinte écologique de celle-là ».

Avec ces critiques, diverses solutions alternatives sont proposées. L'idée de « construire une centrale biomasse » est défendue par la Plate-forme, la CEPA ou le syndicat CCOO (ce dernier soulignant en outre la création d'emplois qu'un tel projet pourrait susciter). « Historiquement, la réintroduction de troupeaux de brebis et de chèvres afin de nettoyer la forêt a déjà été réalisée », remarque aussi un représentant de l'Institut Catalan d'Histoire naturelle (ICHN). « Les bandes de sécurité anti-incendie pourraient servir de jardins pour les habitants », propose enfin le représentant de l'Association des Voisins du Mont d'Orsa-Vallvidrera (AVMOV).

À l'occasion de cet échange, d'autres modes de traitement de l'enneigement et de ses effets sont énoncés qui reposent sur les pratiques développées par les différentes entités sur leur territoire ou dans leur champ d'intervention. Autrement dit, une partie considérable de ces organismes, lesquels sont les plus actifs à l'intérieur et à l'extérieur du Conseil Consultatif, développent leur propre modèle de gestion de Collserola. Et ces derniers impliquent des stratégies qui ont trait à sa conservation et à ses usages.

À ces critiques, les réponses du technicien se font chaque fois mesurées. Elles réaffirment la pertinence des choix faits par le Consorci tout en ménageant une place aux arguments critiques. Le déblayage des forêts a ainsi « été bien fait, même si les travailleurs des entreprises auxquelles il a été fait appel pourraient être mieux formés ». Quant à la vente du bois à la centrale biomasse, « ce

¹⁴²A savoir que depuis sa création, le Consorci s'est souvent trouvé dans une situation difficile en essayant de freiner les intérêts particuliers des administrations alors que ce sont ces dernières que l'on retrouve dans ses principaux organes décisionnels et qui sont ses principaux pourvoyeurs de fonds.

n'est certes pas l'option idéale, mais l'urgence et l'absence d'une demande suffisante, sur le marché intérieur, pour assumer un tel volume en faisait la meilleure option ».

L'échange aurait sans doute pu durer encore un moment si une technicienne n'avait pas fait un signe en direction de la table. Ayant repéré, qu'après presque deux heures de réunion, une nouvelle personne venait d'arriver, elle signale que le quorum nécessaire pour approuver le procès-verbal est désormais atteint. La question de la neige et de ses conséquences se trouve close. Il est temps d'informer le Conseil Consultatif désormais « au complet » de l'avancement des propositions adoptées lors de la précédente réunion. Elles ont en effet été transmises à la Commission exécutive afin d'être étudiées et que l'on juge de leur possible mise en application postérieure. Nous entrons, en d'autres termes, dans la phase de cette séance que l'on pourrait définir comme proprement participative¹⁴³. La liste des propositions est vraiment longue. Les points évoqués sont de nature différente : des demandes d'information aux projets d'actions (élaborés collectivement ou individuellement par les différents organismes) en passant par des plaintes et des propositions de réglementation¹⁴⁴.

Précaution. Du caractère non monolithique du Consorci et de la gestion du Parc

La structure administrative du Parc est compliquée. La gestion du Parc relève en partie des Municipalités. L'instance méta qu'est le Consorci est chargée, pour sa part, de faire exister le Parc comme une entité administrative à part entière.

L'on pressent que cette gestion distribuée sur des administrations différentes ne va pas sans heurts ni tentions.

Si, pour l'heure, nous n'avons évoqué que les divergences entre le Consorci et les entités invitées au Conseil de consultation, il faudrait évidemment faire mention de celles qui existent entre le Consorci et les administrations (cf. schéma en annexe). Du fait de notre entrée – les dispositifs institutionnels de participation – nous nous sommes concentrés sur les premières divergences. Néanmoins, il convient de faire droit aux secondes et ce pour deux raisons. D'une part, donner à voir les secondes c'est en même temps se défaire d'une acception monolithique de la gestion du Parc, voire même du Consorci puisque nous aurons l'occasion de montrer qu'il n'y pas nécessairement d'unité en son sein. D'autre part, ces divergences pointent dans les échanges qui ont cours au Conseil consultatif.

À certains moments en effet, ces différences peuvent être invoquées par le Consorci comme autant de raisons pour justifier un certain immobilisme ou des incapacités dans lesquelles il se trouve. Alors que parmi les entités présentes dans la salle, certaines interrogent les représentants du

¹⁴³Il faudrait, pour plus de précision, parler d'une participation indirecte à la gestion du parc puisque le processus de proposition apparaît divisé en trois phases, qui se déroulent à l'occasion de trois séances différentes, et se combinent avec différentes médiations. La première phase correspond au moment, à proprement parler où une proposition est émise. Elle est ensuite recueillie par le personnel du Consorci engagé dans le Conseil Consultatif et présentée aux organes exécutifs pour son étude et évaluation, afin de savoir si une possible application postérieure est envisageable. Enfin, lors de la séance suivante du Conseil Consultatif, l'entité à l'origine de la proposition est informée de son adoption ou non par le Consorci.

¹⁴⁴Pour exemple, il est question de la présence de voitures aux alentours de Tibidabo, une montagne sur laquelle on trouve une basilique et un parc d'attraction, attirant beaucoup de monde et incommodant les habitants du lieu. La question est ensuite posée de l'existence ou non d'un plan d'évacuation de Tibidabo. Les présents évoquent encore une pétition demandant à ce que soit entérinée l'enfouissement de la ligne à haute tension qui reliera la France et la Catalogne. D'autres points ont trait à la limitation du trafic automobile dans Collserola et de la création de nouvelles voies de communication.

Consorti sur les raisons pour lesquelles ils n'ont pas interdit que se tiennent des exercices militaires¹⁴⁵ dans le Parc, ceux-ci rétorquent :

« Nous ne pouvions que nous plaindre des exercices militaires réalisés dans le Parc, car le fait de déterminer si oui ou non ils pouvaient s'y dérouler ne dépend pas de notre compétence [mais de celle des Municipalités voire de l'État espagnol]. »

Cette réponse du Consorti s'explique du fait que celui-ci n'a pas de compétence légale pour réduire la présence militaire. Cette question est du ressort des différentes Municipalités. Barcelone a, par exemple, interdit les entraînements militaires dans le Parc mais pas la présence des militaires, considérant que ceux-ci étaient des citoyens comme les autres.

Il en va de même lorsqu'il s'agit de répondre à la question d'enterrer une ligne Très Haute Tension qui devrait arriver à Barcelone depuis la France :

« Nous n'avons pas la capacité d'obliger le Réseau Électrique Espagnol à enterrer sa future ligne sur la partie de son tracé qui traverse le territoire du Parc. Seules les municipalités et certaines autres autorités peuvent le faire. [...] Nous avons pour notre part transmis nos inquiétudes. »

Il semble ainsi que le Consorti lui-même doive refréner ses actions lorsqu'elles portent sur des phénomènes qui ne dépendent pas exclusivement de ses compétences ou lui demandent d'interpréter une réglementation. C'est ce que pointent des critiques comme celle émise par la CEPA (Centre d'Ecologie et de Projets Alternatifs) relativement au rôle du Consorti par rapport aux entraînements : « Vous vous êtes contentés d'une attitude extrêmement laxiste dans la mesure où vous disposiez de mécanismes afin de les arrêter [...], c'est une chance que la Municipalité de Barcelone ait réagi rapidement pour qu'ils n'aient pas lieu ! ».

Le personnel du Consorti reçoit difficilement cette accusation. Ses membres le reconnaissent d'ailleurs par des affirmations comme « nous ne pouvons pas faire plus ». Pour eux, il existe une explication convaincante à cette situation : leur dépendance envers les administrations limite leur capacité d'action. Ils osent même, à un moment donné, signaler la responsabilité de ces mêmes administrations ainsi que celle des politiques relativement à des problèmes de premier ordre, à commencer par le fait que Collserola n'a toujours pas officiellement le statut de Parc naturel¹⁴⁶.

« Nous sommes déçus. Cela fait 5 ans et l'on reste dans l'impasse à cause des administrations... Nous pendant ce temps, nous ne pouvons rien faire de plus. [...] Après tant d'années passées à donner la priorité à leurs intérêts particuliers, elles ne sont toujours pas capables de se mettre d'accord sur la nécessité de protéger Collserola. »

Cette manière de se justifier en faisant porter la responsabilité à d'autres – ici aux administrations – pour mieux se dédouaner de la sienne ne manquent évidemment pas de susciter des critiques parmi les représentants de certaines entités.

L'un des membres de la Plate-forme sourit avec ironie à cette affirmation du Consorti. Comme il nous le dira après la séance : « Personne ne croit que ceux qui dirigent [les politiciens du Consorti] s'opposent aux autres [les politiciens des différents organismes gouvernementaux]. Je ne sais pas qui ils espèrent leurrer. » Il est possible, dans ce cas, que la distinction opérée soit une imposture ou une simple façon de se justifier face aux nombreuses critiques.

Il ne faudrait pourtant pas s'en tenir là. Le flottement est bel et bien réel. Ainsi, sur des scènes

¹⁴⁵Différents exercices militaires ont en effet lieu dans le Parc. Certains sont à peine perceptibles, comme lorsqu'un groupe de jeunes habillés en vêtements de sport aux couleurs de l'armée court dans le Parc. D'autres le sont davantage comme le sont les entraînements à la guérilla. Remarquons en outre que cette question concernant la tenue d'exercices militaires à Collserola prend un tour tout particulier du fait du contexte catalan. Pour la Catalogne, l'armée est d'abord celle de l'État espagnol, autrement dit un ennemi puisqu'elle vise à garantir l'unité de l'Espagne. En outre, la tradition antimilitariste est très forte en Catalogne.

¹⁴⁶À la date de cette séance du Conseil consultatif, le 30 juin 2010, l'attribution du statut de Parc naturel à Collserola n'avait toujours pas abouti.

moins publiques, au cours d'entrevues avec le personnel technique par exemple, nous avons pu recueillir des témoignages entérinant cette idée d'un conflit entre les administrations et le Consorci. Par exemple :

« Les relations avec les municipalités sont vraiment épuisantes. Certains dirigeants, et vous seriez surpris d'apprendre de quel parti ils sont [notre interlocuteur désigne implicitement des membres d'un parti éco-socialiste], sont incapables de ne pas penser à leurs intérêts personnels, de se rendre compte que l'intérêt de Collserola les dépasse. »

Plus loin, il convient de remarquer que le Consorci lui-même ne saurait fonctionner comme une entité monolithique. Nous avons également recueilli des informations sur l'existence de divergences en son sein. Elles nous amènent ainsi à distinguer entre les techniciens et les politiciens relativement à leur confrontation aux administrations gouvernementales ou à leur mode de relation avec les citoyens. Une technicienne nous fait part de ce que son souci d'ouvrir un espace participatif n'est pas partagé par les dirigeants du Consorci :

« Combien de fois j'ai essayé de convaincre les chefs [personnel politique] des avantages qu'il y aurait à faire participer les gens dans la gestion du Parc... Mais ils en ont une image très négative, ils pensent que les gens ne savent pas ce qu'il faut faire, qu'ils ne nous apportent rien d'autre que des problèmes et du retard [...], sans parler de la conception bien particulière que les politiciens ont de la participation. »

Ces différences tiennent aussi aux différents degrés de connaissance des uns et des autres à propos de Collserola et du fonctionnement du Consorci. Le fait que les explications ou réponses aux interventions des différents groupements nécessitant un peu de précision aient toujours été données par des techniciens (plutôt que par le directeur général) en constitue un bon exemple. Un technicien nous en livre une explication claire :

« Les principaux responsables changent avec chaque élection, alors que nous, nous restons là. [...] Quand ils arrivent, ils ne savent pas exactement comment tout cela fonctionne, et lorsqu'ils commencent à le savoir, ils s'en vont. [...] Bien souvent, ils arrivent avec un point de vue partiel sur Collserola. Il y a encore peu, ils ne se souciaient que de la partie de Collserola qui faisait partie de leur commune. »

L'on entrevoit ainsi qu'il n'y a pas lieu d'opposer frontalement et de manière un peu trop schématique, les entités présentes dans la salle au Consorci. La disparité des salariés du Consorci (des techniciens aux chargés politiques) et des tâches qui leur incombent induit de fait des rapports au Parc fort différents. L'inscription des uns et des autres sur le territoire diffère. À la présence durable des techniciens qui finissent par développer des rapports de familiarité au Parc, répond la ponctualité de celle des politiques, soumis à la loi des élections.

Et l'on comprend alors que certains techniciens, fort de la connaissance sensible et ancienne qu'ils ont pu nouer avec le territoire ou le domaine dont ils s'occupent peuvent être, à bien des moments, plus proches des membres des associations invitées à siéger au Conseil consultatif. Ces différences, éventuellement ces divergences, viennent rappeler, par la bande, que l'enjeu porté par le Consorci est celui de l'unité du Parc et que celle-ci n'est jamais donnée une fois pour toutes mais reste toujours à élaborer.

Des modèles de gestion et d'appréhension contrastés du Parc

Ce qu'il convient à présent de souligner, c'est la manière dont se dessinent deux acceptions, divergentes et potentiellement antagonistes, des modalités de gestion du Parc. Néanmoins, les précisions qui viennent d'être faites nous invitent à faire remarquer d'emblée qu'il ne faudrait pas trop vite associer ces modes de gestion à l'un ou l'autre de ces macro-acteurs que seraient le Consorci ou les entités présentes au Conseil Consultatif. Ces deux acceptions se donnent d'abord à entendre lorsqu'elles polarisent l'espace de discussion au sein du Conseil, mais elles traversent

aussi bien sans doute le Consorci.

La première est une acception administrative de la gestion du Parc qui revient à prendre acte du découpage administratif préalable du Parc – le Parc est tronçonné en portions dont la gestion relève chaque fois d'une Municipalité différente – en créant une instance méta, le Consorci chargée de faire exister le Parc comme une totalité. Le risque est évidemment celui du Consorci comme coquille creuse, rendue incapable de quoi que ce soit du fait du maintien d'une certaine présence du pouvoir des Municipalités ou de jeux politiques.

Cette critique est en particulier portée par les membres de la Plate-forme et fait valoir le paradoxe de la situation dans lequel se trouve le Consorci :

« Un modèle de gestion dans lequel les gestionnaires remplissent à peine leurs fonctions tout en excluant notre participation, nous qui voulons et pouvons travailler pour Collserola, n'a pas de sens ».

Que ce soit parce qu'il est, comme le concèdent à certains moments ses salariés, empêtré dans une organisation administrative compliquée ou parce qu'il est défaillant – ce que mettent en avant les critiques – le Consorci fait à bien des moments la preuve de son incapacité à agir. Pour autant, cette difficulté ne donne pas lieu à davantage d'ouverture et à la reconnaissance de ce que d'autres entités que les administrations, à savoir les associations, travaillent quotidiennement « pour Collserola ».

À y regarder d'un peu plus près, on constate que les groupements les plus actifs lors du Conseil consultatif partagent une vision globale de Collserola. Celle-ci se traduit par la reconnaissance d'une unité territoriale (que reconnaît aussi le Consorci), mais aussi par une façon de l'aborder. C'est à ce point que le choc des discours et des pratiques devient plus évident. Les actions du Consorci sont restreintes par la fragmentation des compétences propres aux institutions.

Cette difficulté peut être d'autant mieux remarquée par certaines associations du fait qu'elles ne sont pas entravées par l'univers normatif politico-administratif et sa façon de diviser la réalité en parcelles étanches les unes des autres. Elles peuvent, à l'inverse, adopter des formes d'action et de gestion qui reposent sur une conception « encadrée »¹⁴⁷ de Collserola, à même de mettre l'accent sur sa dimension vivante. Plutôt que de trier entre la nature des questions (environnementale, économique, politique, urbaine, sociale, etc.) et d'en répartir la gestion à des instances différentes, ces associations défendent la nécessité de les penser ensemble. Il n'y a pas d'un côté, comme nous l'avons pointé au début de notre compte-rendu de la réunion du Conseil consultatif, la flore et la faune – autrement dit la nature – dont s'occuperait le Centre d'information de Collserola ou le Centre d'éducation environnementale – et, de l'autre, des habitants, des militaires, et des ressources énergétiques leur permettant de vivre – autrement dit, le social avec ce qu'il charrie d'économie et de politique.

Pour ces associations, il est non seulement souhaitable, mais indispensable d'aborder des questions comme les agressions urbaines, la présence militaire, la limitation des usages récréatifs, les problèmes des habitants ou la défense des usages traditionnels comme l'agriculture ou le pâturage, ensemble. Parce que Collserola c'est tout cela et plus encore. Comme le dit, à un moment de la séance, le représentant de l'ICHN (Institut Catalan d'Histoire Naturelle) : « Collserola, ce n'est pas que des arbres ». Pour elles, les limitations réglementaires et par compétences rendent le Consorci incapable de veiller sur Collserola. Ainsi s'expliquent les continuelles critiques visant le Consorci et son personnel d'une part, mais aussi certaines entités représentées au Conseil Consultatif¹⁴⁸. « On ne

¹⁴⁷Le terme est emprunté à K. Polanyi (2003) qui critique l'avènement de l'économie comme une sphère sociale autonome. Ce mouvement est précisément ce à quoi s'opposent les associations auxquelles nous faisons ici référence. Celles-ci critiquent en effet la séparation de l'environnemental, de l'économique, du politique, de l'urbain, etc.

¹⁴⁸Remarquons ainsi en passant que, pas plus qu'il n'y a lieu de considérer le Consorci comme un monolithe, il ne faudrait considérer les associations présentes au Conseil comme étant homogènes. Elles sont elles aussi, nous nous y

comprend pas que vous qui avez la capacité de gérer le Parc, vous ne le fassiez pas », dit au cours de la séance un des représentants de la Plate-forme.

Ce qui s'amorce, avec cette conception « encastrée » du Parc, c'est une gestion qui fait droit au vivant. Ces différentes critiques, quand bien même elles arrivent en ordre dispersée, défendent un territoire – le Parc – fort différente de la définition administrative que le Consorci et les Municipalités tentent, non sans efforts, de déployer. Dans cette acception, le problème n'est plus d'organiser la gestion du Parc en fonction de différents champs d'intervention hermétiques les uns aux autres mais de le considérer dans son vivant. Appréhender le Parc depuis son vivant, c'est du même coup prendre la mesure de ce que ceux qui le peuplent – animaux, plantes, humains – ne sauraient se plier à de tels découpages.

Le Conseil consultatif ou l'art de laisser la place à des critiques dispersées et donc

inoffensives

Cette saisie du Parc dans ce qu'il a de vivant peine à être reconnue à bien des moments par les dirigeants du Consorci. Cette position est subtilement critiquée du fait de sa « radicalité » ou encore de son caractère irréaliste qui tient à la fréquente incapacité à travailler ensemble dont font preuve les différentes associations au sein du Conseil Consultatif. Ses tenants proposent par exemple, nous dira un technicien, « des actions qu'ils savent irréalisables ».

Telle n'est évidemment pas la lecture que font les principaux intéressés de leurs propositions peu orthodoxes. Ils les considèrent comme « imaginatives », comme apportant « des solutions réelles à des problèmes du Parc ». On en trouve un bon exemple dans l'idée avancée par l'AVMOV (une association de voisins) de créer des jardins potagers dans les bandes de sécurité anti-incendie à proximité des zones habitées :

« En plus d'assurer la sécurité des foyers et de protéger la forêt d'incendies potentiels tout en la conservant, cela permet de profiter d'un espace inutilisé, de favoriser son usage durable et de promouvoir l'auto-suffisance [...]. Cela rapproche les personnes de la forêt en leur montrant qu'elle peut donner beaucoup si l'on prend soin d'elle. »

Lorsqu'elle est énoncée, cette proposition provoque toutefois quelques sourires et une réponse très brève de la part d'un technicien qui rappelle que la plupart de ces zones sont classées comme forestières et qu'elles ne peuvent donc pas être cultivées. La contre-réplique ne se fait pas attendre : « mais puisqu'il n'y a pas d'arbres ! » Et la même personne d'ajouter à voix basse : « C'est insensé ! ».

En cet endroit l'on voit de manière exemplaire s'affronter les deux acceptions que nous avons précédemment évoquées. À la proposition faite par ce membre d'une association de voisins répond une définition strictement administrative du Parc : cette zone étant classée, administrativement, comme « forestière », elle ne saurait être aussi un lieu de culture. À cet argument taxinomique répondent l'usage et la connaissance sensible que cet habitant a de cette portion de l'espace : si la zone est considérée, administrativement, comme une « zone forestière », il n'en reste pas moins qu'on n'y trouve pas un seul arbre et qu'elle n'est donc pas, à proprement parler, « forestière ». Il est donc possible d'en user comme une zone cultivable.

Si nous avons pu être tentés de présenter le Consorci comme une entité monolithique, tel n'a en revanche jamais été le cas en ce qui concerne les autres participants au Conseil consultatif. Nous avons au contraire souligné d'emblée leur extrême hétérogénéité : administrations, voisins,

arrêterons bientôt, traversées par des clivages.

membres d'une société d'histoire, militants, randonneurs ou encore chasseurs.

Nous avons plusieurs fois indiqué que cette version du Parc qui fait droit au vivant était d'abord portée par celles des associations qui se montraient les plus actives au sein du Conseil consultatif et qui sont aussi celles qui sont membres de la Plate-forme civique pour la défense de Collserola (PCDC). Nous aimerions à présent nous arrêter un instant sur cette remarque. Celle-ci laisse entrevoir l'absence de consensus entre les membres des entités présentes au sein du Conseil. Cette difficulté transparait dans leur engagement dans les échanges. Du même coup, ceux-ci donnent d'abord à voir que ces entités ne sont pas d'accord entre elles, au risque qu'elles soient alors considérées comme incapables, de ce fait, de participer à l'administration du Parc, d'où la place exclusivement consultative qui leur serait faite. Surtout, nous aimerions faire valoir que cette dispersion des associations ne permet pas de faire droit à la question écologique entendue dans son sens fort et politique, au sein du Conseil consultatif.

Pour documenter ce point, nous proposons de reprendre notre compte-rendu de la séance du Conseil consultatif au moment où la question de la création d'une centrale biomasse est évoquée par certaines associations. On s'en souvient, l'évocation de la gestion de l'épisode neigeux avait été l'occasion, pour un technicien du Consorci, de faire état de ce qu'ils avaient envoyé le bois des arbres morts à une centrale biomasse italienne. Cette solution avait été critiquée. Un peu plus tard dans la réunion, la question réapparaît à travers cette proposition faite par le représentant syndical du CCOO et est l'occasion, pour d'autres associations, de marquer leur désaccord.

Le représentant syndical aborde à nouveau le sujet :

« On pourrait profiter de tout ce bois pour produire de l'électricité de façon locale en créant des richesses et des postes de travail ici. »

Le directeur général du Consorci considère l'idée comme opportune et intéressante. Il propose à la suite qu'un groupe de travail soit créé dont l'objectif principal sera l'élaboration d'un texte revendiquant une action en ce sens. Un murmure semble approuver la suggestion. C'est la première fois au cours de la séance que nous observons un abandon des positions opposées dans lesquelles les représentants du Consorci, d'un côté, et ceux des entités siégeant au Conseil, de l'autre, étaient cantonnés jusque là. On pourrait croire que la distance entre les représentants des associations et le personnel du Consorci s'est résorbée. Mais l'unité s'avère temporaire. Et ce qui est remarquable, c'est qu'elle va être mise à mal par certaines associations. Si des divergences émergent de nouveau, elles sont le fait des associations entre elles.

Le représentant de l'ICHN (la société d'histoire naturelle) ne nie pas la proposition du CCOO mais la modifie : « Le Consorci doit donner l'exemple et s'équiper de chaudières à biomasse dans toutes ses installations. » Marquant le pas quant aux considérations économiques, liées à la défense du monde du travail qui sont celles du syndicat, l'Institut redéfinit la proposition en tenant compte de critères qui concordent davantage avec ses propres soucis de société d'histoire et qui ont trait à la « durabilité », à l'exemplarité ou encore à l'adaptation d'usages anciens. Ce qu'il met en avant, c'est le fait que, « ici, on a toujours chauffé les maisons avec le bois qu'offre la forêt ! ».

La CEPA (le centre d'écologie) n'hésite pas pour sa part à attaquer plus frontalement la proposition du CCOO, car « cela n'a aucun sens de construire, au milieu de Collserola, une centrale électrique ». Cette opinion est également appuyée par plusieurs représentants de la Plate-forme. Le débat est entamé et le représentant de CCOO n'entend pas être contredit : « Il existe de nombreux modèles de centrales. Ce qui n'a aucun sens, c'est de construire une image romantique de la forêt dans laquelle il n'y a pas de place pour une exploitation de celle-ci qui soit durable et bénéficie aux travailleurs. » Le professeur d'université lié à la Plate-forme reconnaît qu'il existe de multiples types de centrales et que bon nombre d'entre elles sont durables. Mais il affirme : « Peut-être, faudrait-il évaluer la

pertinence de sa construction dans un espace comme Collserola. ». Un autre représentant de la Plate-forme approfondit cette idée : « Collserola doit être pour les personnes. » Cet échange est l'occasion de donner à voir les perspectives différentes des participants au Conseil Consultatif. Ce que dénonce ainsi le membre de la Plate-forme, c'est la logique de création d'une centrale électrique qui lui semble strictement économique et faire peu de cas de la question des « personnes », c'est-à-dire du travail que cette centrale pourrait générer pour les habitants du quartier, ou encore comporte trop de conséquences risquées pour Collserola (et ceux qui vivent, travaillent et se promènent dans ce massif).

Les arguments se succèdent de part et d'autre. La séance se transforme en arène politique où ce sont maintenant les associations qui s'opposent entre elles. Leurs différences se ressentent dans leurs prises de parole. Elles ont émergé avec force au moment où le Consorci a entrouvert la possibilité d'une participation plus grande avec la création du groupe de travail sur ce sujet. Le représentant de l'Union des randonneurs de Catalogne – Section de Gràcia (UEC-G), qui jusqu'à présent n'avait pas pris la parole, mettra fin au débat, pointant l'absurdité de se diviser, surtout lorsque, comme il le laisse entendre, tout est dans les mains des administrations : « Arrêtons de nous disputer pour cette centrale biomasse, créons le groupe de travail et nous verrons bien ce qui se passera ensuite. »

Cette séquence rend compte de ce que les propositions des associations qui siègent au Conseil consultatif sont prises chaque fois dans des usages ou des conceptions particulières du Parc. C'est d'ailleurs là précisément ce que leur reprochait ce technicien que nous avons déjà cité, lorsqu'il pointait l'impossibilité pour elles de travailler ensemble.

Un autre moment de différend nous en offre un bon exemple, en même temps qu'il va nous permettre de préciser le lieu du problème. Suggérons en effet dès à présent que la difficulté ne se trouve, à notre sens, pas tout à fait là où la pose le technicien du Consorci.

Il s'agit d'une discussion à propos de la transformation d'une parcelle du Parc, située près du centre de Vallvidrera, en parking. Un participant qui se présente comme étant également membre de la Plate-forme dénonce cette action comme une agression de la masse forestière. Il demande des comptes : « Qui est responsable de cette infraction ? Parce qu'il s'agit là d'un délit, n'est-ce pas ? Cette zone était pleine d'arbres et de plantes, et était clairement qualifiée comme forestière. » Deux autres membres de la Plate-forme appuient cette idée. L'un d'eux ajoute, en faisant référence à des rumeurs concernant des affaires de corruption ou des agissements souterrains : « Ça sent mauvais tout ça ! »

Du côté du Consorci, on précise qu'il ne s'agissait pas d'une parcelle forestière, mais d'un terrain sur lequel la végétation sauvage avait repris ses droits : « Non seulement c'est légal, mais c'est aussi plus sûr, car il existait un risque écologique à cause de la présence de plantes envahissantes constituant, en outre, un parfait combustible pour un début d'incendie. »

Remarquons ici l'habileté de l'argument du Consorci. Au souci, écologique, de la préservation de la biodiversité qui sous-tend l'intervention d'un des participants, le Consorci répond par un argument également écologique en invoquant le risque d'incendie qui menacerait également la forêt. En se situant sur le même plan que ses détracteurs, la réponse du Consorci fait entrevoir toute la complexité du problème sans pour autant lui offrir une scène où elle puisse être pensée. La réponse du Consorci met l'accent sur le fait que sa gestion fait bel et bien preuve d'un souci écologique. Mais elle met en réserve le fait que ce souci écologique est une affaire de composition qui oblige d'une part à définir ensemble, en premier lieu, ceux qui comptent et, ensuite à penser leur composition¹⁴⁹. En tranchant et rétorquant qu'il a privilégié la lutte contre le risque d'incendie, le

¹⁴⁹Cette remarque reprend la proposition faite par Bruno Latour dans son ouvrage *Politique de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, « Armillaire », 1999.

Consoarci occulte ces deux opérations en quoi consiste précisément l'écologie.

Poursuivant notre compte-rendu de cet échange, il s'avère que cette acception de l'écologie comme affaire de décompte et de composition n'est pas davantage partagée par les autres présents. L'association de voisins (AVMOV), qui représente les habitants et habitantes du lieu, défend de manière appuyée l'existence de ce nouveau parking :

« C'est une nécessité pour les personnes qui vivent à Vallvidrera. C'est là que l'on trouve les derniers magasins de la zone où nous pouvons acheter les produits de première nécessité... Comment pouvons-nous faire si nous ne pouvons pas nous garer ? Ces commerces sont aussi tenus par nos habitants et s'ils ferment, ce ne sont pas seulement leurs détenteurs qui s'en iront, c'est l'ensemble des habitants qui abandonnera définitivement Vallvidrera à cause de la pénurie à laquelle on nous aura soumis. »

Les membres de la Plate-forme font savoir qu'ils trouvent cette défense un peu excessive. Des places de parking existent déjà et ils ajoutent que « Collserola doit aussi être protégé contre les excès de ceux qui y vivent. » La réponse de l'association des habitants ne se fait pas attendre : « C'est facile de parler de la protection de Collserola, mais nous, nous y vivons et nous la protégeons chaque jour ! » Les répliques entre les uns et les autres continuent encore une minute avant que les intéressés eux-mêmes n'y mettent fin, puisque cela n'a aucun sens de poursuivre la confrontation alors que l'action a déjà été réalisée.

L'échange atteste du foisonnement des raisons invoquées par les uns et les autres. Du même coup, il rend compte de ce que les êtres qui comptent ne sont pas les mêmes pour tous. Alors que les membres de la Plate-forme tendent à faire valoir ici la nécessaire protection du Parc contre des agressions humaines quelles qu'elles soient (construction d'un parking, mésusages de touristes ou visiteurs du dimanche). Leurs adversaires ont beau jeu de rappeler le caractère quelque peu naturalisant de leur argument : précisément, il n'y a pas dans le Parc, seulement des animaux et des fleurs – ce que défendent également, à d'autres moments, les membres de la Plate-forme (cf. *Supra*) – mais aussi des humains et leur voiture. L'on pressent ici ce que nous montrerons plus loin (cf. *Infra* 2.3.2.), à savoir que l'écologie n'est pas défense de la Nature contre la Société qui la ravage, retour à un état de nature, mais une manière de penser les compositions entre des êtres et leur milieu de vie.

La discussion telle qu'elle est organisée au sein du Conseil consultatif ne permet pas de sortir de l'expression de ces rapports particuliers au Parc, qui risquent alors toujours, pour les membres de la Plate-forme, d'apparaître comme une défense un peu limitée d'intérêts bien particuliers. Pour échapper à la disqualification réciproque des positions des uns et des autres, il faudrait ouvrir un espace qui permettent de les travailler ensemble. Nous aimerions ici suggérer que le problème n'est donc pas tant que les associations sont incapables de travailler ensemble que le fait que ces modalités d'être ensemble sont précisément ce dont il conviendrait de parler ici. Avec qui voulons-nous vivre ? Comment pouvons nous composer avec ceux qui vivent ici ? Telles sont les questions qui mériteraient d'être posées.

Si elles ne peuvent l'être ici c'est en raison du caractère strictement consultatif de ce Conseil. Parce qu'il est consultatif, le Conseil laisse à sa porte les questions que nous venons de formuler. Plus exactement il considère qu'elles doivent avoir été tranchées en amont, préalablement à la discussion. Lors, le technicien a beau jeu de se moquer de l'incapacité des associations à travailler ensemble. Précisément cette possibilité leur est ôtée à partir du moment où elles franchissent la porte du Conseil. Elles sont d'abord là en tant que représentantes des intérêts de leurs membres et/ou d'une certaine acception de ce que doit être le Parc. Le plus souvent, elles travaillent de façon isolée et voient ainsi leur capacité à influencer le Conseil consultatif limitée.

Cette dispersion des critiques et des positions tranche toutefois avec la manière dont nous avons mentionné, à plusieurs reprises, que certains membres du Conseil se présentaient comme étant à la fois membre d'une association et de la PCDC. Cette mention récurrente d'une appartenance à la PCDC présente ceci de remarquable qu'elle n'a pas nécessairement lieu d'être – la Plate-forme ne s'est jamais inscrite en tant que telle sur la liste pour participer au Conseil consultatif – ; en outre elle change qualitativement, pour ceux qui la font, la manière de s'engager dans les discussions.

Alors que les autres représentants d'associations donnent l'impression d'intervenir un peu en ordre dispersé et, de ce fait, de ne pas pouvoir composer avec des arguments qui sont parfois, de prime abord, contradictoires, tel n'est pas le cas de ceux qui sont aussi membres de la Plate-forme.

Lorsqu'on observe leurs interventions, on remarque l'existence de stratégies et d'objectifs communs. L'échange à propos du parking nous en a fourni un petit exemple : les quatre membres surenchérisent aux arguments les uns et des autres. Et cette manière de procéder est habituelle : ils s'appuient continuellement, se donnent raison, argumentent en faveur des propositions des uns et des autres. En outre, ce sont eux qui se montrent toujours prêts à développer cette version « encadrée » de Collserola dont nous avons parlé tout à l'heure.

De cette manière, ils obligent d'autant plus le Consorci à reconnaître ce qu'ils défendent. Si la Plate-forme ne fait pas partie officiellement du Conseil, certains de ses membres considèrent ce lieu comme un espace où il est possible de visibiliser son action et d'augmenter sa qualité d'interlocuteur possible face aux administrations.

Ce qui transparait à travers la manière dont certains membres de la PCDC présents au Conseil orchestrent leurs interventions, c'est la capacité de la Plate-forme à générer du collectif. Quelques éléments de l'histoire de cette Plate-forme nous permettront de montrer en quoi elle est opérateur de commun et, ce faisant, à même de prendre en charge cette question de la composition.

La Plate-forme Civique pour la Défense de Collserola a été créée en décembre 2001. Elle consiste en un groupement d'entités (dix-huit au départ) qui, pour la plupart, possèdent déjà une longue expérience dans la défense du Parc et l'objectif commun que se donnent ces entités est la défense de « l'espace naturel de Collserola ». C'est cette présence ancienne sur le parc qui prévaut à ce regroupement.

Et ce qui nous intéresse ici, c'est que l'enjeu de cette Plate-forme réside précisément dans ce travail de composition que nous évoquons plus haut pour souligner, à l'inverse, qu'il était exclus des réunions du Conseil consultatif. C'est là ce que fait valoir la Plate-forme Civique pour la Défense de la Torre Negra, l'une des entités fondatrices de la PCDC, à l'occasion d'un appel rédigé pour appeler d'autres entités à se joindre au processus de constitution de la Plate-forme Civique pour la Défense de Collserola :

« Face à l'usure dont a souffert la Plate-forme de la Torre Negra¹⁵⁰ au fil des ans, et face à la nécessité de regarder Collserola comme une seule et même entité géographique, c'est-à-dire d'être au clair sur les problématiques actuelles et de faire des propositions globales de protection, une série d'entités écologistes de différentes municipalités du massif poussent à la création de la Plate-forme Civique pour la Défense de Collserola. Mais l'idée c'est que cette

¹⁵⁰La Plate-forme civique pour la défense de la Torre Negra et ses alentours s'est constituée en février 1994 à Sant Cugat du Vallés. Elle fait suite à un conflit remontant à 1986, lorsqu'un promoteur très connu a acheté la moitié de la zone pour en faire une urbanisation de luxe. Elle vise à protéger l'aire forestière de la Torre Negra, un espace de 165 hectares qui se trouve dans Collserola et en est un lieu d'accès depuis la plaine Vallesana. Pour ce faire, elle cherche à obtenir la qualification de « zone non urbanisable » sur son territoire et la mise en place d'un plan spécial de protection.

nouvelle campagne ainsi redéfinie ne se limite pas au cadre strictement écologiste, mais qu'elle s'ouvre à d'autres entités : vicinales, culturelles, récréatives et, surtout, de randonneurs¹⁵¹ » [communiqué du 10 décembre 2001].

Si l'on suit le texte de l'appel, c'est toutefois l'usure d'une première Plate-forme et la reconnaissance de Collserola comme unité transcendant les divisions territoriales politico-administratives qui prévalent à la création de la PCDC. La PCDC se donne donc comme une réponse aux redéfinitions administratives dont Collserola est l'objet. Tout comme l'était le Consorci. Mais cette réponse emprunte des chemins différents puisqu'elle n'est pas le fait d'administrations et de Municipalités mais d'une diversité d'entités : une première Plate-forme, celle de Torre Negra, et des collectifs dont il est attendu qu'ils s'ouvrent à une saisie hétérogène : que le massif puisse à la fois être appréhendé dans sa dimension « écologique », mais aussi comme lieu d'habitation, de pratiques culturelles, récréatives ou encore sportives.

La Plate-forme s'inscrit dès sa création en contre des administrations qu'elle tient pour responsable des « agressions » faite au massif de Collserola. C'est là ce qu'indique explicitement l'introduction du « Manifeste pour un nouveau cadre de protection de Collserola », rédigé en 2001 :

« Les années passent, conscience environnementale augmente au sein de la population, des institutions sont créées pour gérer et défendre le territoire, et pourtant, les agressions à l'encontre des espaces naturels ne disparaissent pas.

Collserola est aujourd'hui, basiquement, une réserve de sol pour les supposées nécessités urbaines de la ville : école de juges, cimetières, terrains de golf, toujours plus de maisons, de routes, de tunnels... Les principes du Plan Général Métropolitain (PGM) sont toujours en vigueur alors qu'ils ont déjà 25 ans d'existence. Un plan qui dessine des routes, des autoroutes, des urbanisations et des équipements de tout type pour la géographie du massif, que les administrations n'ont pas su, ou n'ont pas voulu, actualiser. La principale raison pour laquelle Collserola n'est pas encore complètement dégradée – à la différence de la plaine du Vallès et des vallées de Llobregat et de Besos – tient à ce qu'il s'agit d'un espace montagneux.

Au cours de ces 25 ans de vie du PGM, de nombreuses propositions ont été faites par des entités vicinales, de randonneurs et d'écologistes pour améliorer la protection du massif. Aucune d'elles n'a été prise en considération par l'Administration. C'est-à-dire que, pendant que l'Administration se délecte d'expressions telles que *le développement durable et la participation citoyenne*, en réalité, elle continue à être complice, voire même promotrice de nouvelles agressions à l'encontre du milieu naturel ».

Notons que cette critique des administrations n'interdit pas que les acteurs de la Plate-forme maintiennent une relation constante avec celles-ci, notamment en participant régulièrement à des réunions organisées par celles-ci.

Insuffisances du Conseil consultatif ou comment il faut se rendre à l'évidence qu'être consulté ce n'est pas encore participer

Reprenant le fil de la réunion du Conseil au moment où celle-ci se termine, il nous faut remarquer qu'elle se termine bien différemment de la convivialité dans laquelle elle avait commencé. Les gens se dispersent immédiatement. Seuls les quatre membres du Plate-forme semblent passer quelques instants à commenter le déroulement de la séance. Nous sommes sans hésitation conviés à cette discussion, en partie du fait de l'intérêt que suscite notre présence. Après avoir succinctement expliqué que nous travaillons sur les questions de participation, le professeur d'université remarque

¹⁵¹Cette mention particulière des randonneurs peut surprendre. Elle est liée au contexte catalan dans lequel les associations de randonneurs ont un poids considérable. Ce sont les entités historiquement les plus importantes qui ont développé une tradition forte de connaissance du territoire, de ses coutumes, de sa flore et de sa faune, de son patrimoine ou encore de sa culture.

que le problème fondamental de la participation réside « autant dans les mécanismes de participation définis que dans la conception de la participation qu'en ont les hommes politiques ». Il ajoute que ces séances du Conseil ne « servent à rien d'autre qu'à légitimer [les politiciens] ». « C'est une farce ! », s'exclame encore un autre membre de la PCDC. Nous leur demandons alors comment ils « définiss[ent leur] participation en son sein. Cette participation n'est pas « une reconnaissance du modèle de participation qui est ici proposé par les politiciens ». Il n'est pas question pour eux d'avaliser le cadre ouvert par le Consorci. Néanmoins, s'ils tiennent à y participer c'est parce que, dit encore l'un d'entre eux, « Cela fait partie de notre stratégie ! ». Cette stratégie consiste à « faire suer sang et eau aux politiciens » et à adopter une position pragmatique de présence dans tous les lieux où l'on peut, éventuellement, obtenir quelque chose pour Collserola.

Ces remarques actent ainsi qu'il n'y a pas lieu de tenir le Conseil consultatif pour ce qu'il n'est pas. Il est l'organe qui permet au Consorci et à ses experts d'entendre ce que leurs concitoyens, membres d'autres administrations ou associations ont à dire sur le Parc. Autrement dit, le Conseil n'est ni plus ni moins qu'un espace consultatif. Il ne saurait être une instance décisionnelle. La consultation se donne ainsi comme une manière assez minimale de faire place à la voix des profanes. Elle ne remet nullement en question - et ne le prétend d'ailleurs pas, à la différence de bon nombre de dispositifs dits participatifs – le fait que les rênes de la politique restent ainsi entre les mains des experts.

La plus-value de cette ethnographie d'une séance du Conseil consultatif réside ainsi dans ce qu'elle montre combien cet espace reste calqué sur les instances politiques classiques : de la sélection à l'entrée, *via* un système de liste sur laquelle il convient de s'inscrire à l'avance pour pouvoir être invité, à la formalisation des procédures (prédéfinition d'un ordre du jour, attention au *quorum*, relégation du temps de parole à fin des exposés, etc.) et à la manière dont les propos vont être repris ou non, en passant par le décorum du temps de collation qui fait office de sas et permet de se rassurer quant au fait qu'on en est bien.

Le Conseil consultatif est un organe de consultation. En ce sens, il maintient bel et bien la partition des rôles : aux politiques le pouvoir de décider, à tous les autres (voisins, écologistes, randonneurs, scientifiques, chasseurs, etc.) la possibilité de donner son avis. Les associations militantes ne s'y trompent guère, qui considèrent que leur présence dans cet espace ne permet ni plus ni moins de donner un maximum de fil à retordre aux politiques en les obligeant à interrompre – ne serait-ce que le temps d'une séance du Conseil – le cours de leurs prises de décisions.

Mais l'intérêt de cette description tient également à ce qu'elle nous permet de commencer à déplier l'enchevêtrement fort compliqué de la nature et de la société, du naturel et du social. L'évocation des interventions des uns et des autres donne en effet à voir combien elles sont différentes, surtout qu'il ne faudrait pas aller trop vite et se laisser piéger par l'unité (ou, au contraire, l'hétérogénéité) de certains acteurs. Nous avons ainsi montré combien le Consorci n'était pas aussi unifié qu'il n'y paraissait. À l'inverse, il est apparu que certaines associations avaient trouvé à se regrouper au sein d'une Plate-forme.

Mais nous avons également souligné comment, du fait de l'organisation du Conseil consultatif, cette diversité des interventions risquait de s'épuiser. À la rigueur – et c'est en ce sens que le Conseil est consultatif, sans plus – celui-ci est seul maître à bord, seul à même de totaliser ou de synthétiser d'une manière ou d'une autre des propositions parfois contradictoires, d'en prendre en compte certaines et d'en abandonner d'autres. Pour le dire autrement, la question de la définition du commun et de la composition entre les acteurs présents au sein du Conseil n'est pas à charge de ceux-ci. Elle reste cantonnée à l'extérieur de cet espace.

Dès lors, et notre description l'a fort bien montré, le risque c'est que ces divergences se polarisent autour de grandes oppositions, par exemple entre la nature d'un côté (défendue au premier chef par les associations écologistes) et le social de l'autre (qui serait du ressort des voisins lorsqu'ils défendent de pouvoir habiter le Parc – c'est-à-dire, notamment, d'avoir des places de parking et des voies de circulation leur permettant d'accéder à leurs maisons – ou bien du Consorci – qui serait garant de l'intérêt général). Pour autant, cette partition est par trop simpliste. Le compte-rendu de la réunion a donné à voir combien ces positions pouvaient aussi s'interchanger, comme lorsque le Consorci affiche explicitement une position écologiste en ayant le souci de lutter contre les incendies ou que des membres de la Plate-forme rappellent que le massif n'est pas habité seulement par des animaux et des plantes.

Ce qui pose problème donc, avec la restriction consultative de l'espace, c'est qu'à aucun moment il n'est possible de rentrer dans le travail de composition. C'est celui-ci que la consultation exclut, considérant qu'il n'est pas du ressort de ceux qui sont consultés.

Pour prendre la mesure de son ampleur et du caractère proprement écologique de ce travail de composition, il faut aller voir ailleurs, du côté de la Plate-forme. Dans le souci d'ouverture à la prise en compte de dimensions non strictement écologiques, mais aussi culturelles, récréatives, vicinales ou sportives, la Plate-forme esquisse une conception de la nature qui n'est pas naturalisante.

2.1.2. Les Arpenteurs : la fabrique de la concertation de l'écoquartier des Hauts de Montreuil

Dans le cas du projet d'écoquartier de Montreuil, la perspective est bien différente de celle du Conseil consultatif. Il s'agit de mettre en œuvre un processus de participation dont la municipalité attend qu'il soit effectif, à tout le moins donne des gages de ce qu'il aura vraiment lieu. Les pouvoirs publics font ainsi appel à un cabinet, les Arpenteurs, connu pour prendre au sérieux la question de la participation et pour chercher à ne pas se payer de mots en la matière. Ce cabinet a été fondé et est dirigé par Pierre Mahey, urbaniste et architecte.

Les Arpenteurs sont relativement atypiques parmi leurs homologues spécialistes de la participation. Ils se situent, certes, dans la conception délibérative de la concertation que nous avons déjà évoquée précédemment (cf. *Supra* 1.2). Néanmoins, leur pratique contraste avec celle de nombre de leurs collègues. Marion Carrel qualifie ainsi les Arpenteurs d'« artisans de la participation »¹⁵², insistant ce faisant sur le pas de côté fait par ce cabinet eu égard aux pratiques habituellement de mise chez les consultants issus du marketing ou de la communication. Elle met en évidence les caractéristiques de cette pratique artisanale, à commencer par le fait que l'action des Arpenteurs procède par tâtonnement et repose sur une réflexivité forte. Nous pourrions souligner avec l'auteure cette autre qualité qu'est la capacité des Arpenteurs à tenir compte des critiques faites à l'encontre des espaces de participation et des insuffisances dont ils font souvent preuve. Les Arpenteurs défendent ainsi des principes participatifs forts tels que la nécessité d'atteindre les sans voix ou encore de changer la « culture » des élus¹⁵³.

Enfin, dans le cas du projet de redéfinition des Hauts de Montreuil en écoquartier, il convient de souligner que les membres des Arpenteurs – dont le siège social est situé à Grenoble – passent beaucoup de temps à Montreuil, certains y habitent. Il y a là un souci manifeste et vif d'inscription sur le territoire en jeu. La place des Arpenteurs ne se veut donc pas être simplement celle du tiers qui viendrait orchestrer la rencontre entre la municipalité et les habitants de Montreuil depuis une posture d'extériorité. Elle se trouve compliquée par une attention *a priori* au territoire comme lieu vécu, attention qui se manifeste particulièrement dans ce qui fait l'une des spécialités du cabinet : les arpentages des lieux avec des habitants pour établir des diagnostics. Précisons ici que notre analyse se focalisera plus particulièrement sur cette forme singulière que sont les arpentages.

Ce que nous entendons montrer, dans la suite du propos, c'est que l'enjeu, pour les Arpenteurs, est bien la performance d'un espace de participation. Mais nous aimerions indiquer dès à présent que ceci n'empêche en rien que le processus achoppe à bien des moments. C'est précisément ce qui est mis au travail par les Arpenteurs (la participation ne va pas de soi). Des critiques sont faites ici ou là, les habitants attendus ne sont pas nécessairement présents, et nous retrouverons certains d'entre eux quelques mois plus tard du côté de la coordination des habitants de Montreuil (cf. *Infra*, 2.2.), entité qui réunit des habitants en dehors de tout dispositif institutionnel de participation.

Les redéfinitions successives du protocole mis en place par les Arpenteurs peuvent être relues comme une aptitude à répondre, au fil de leur pratique, à la critique. Un lieu dédié à la concertation, la Fabrique, est d'abord créé pour répondre à la difficulté de porter un projet sans l'ancrer dans un lieu. En même temps, il s'avère assez vite que si la participation reste cantonnée à ce lieu confiné, elle sera peu à même de faire place au territoire usité. De là découle la proposition de mener des « arpentages » ici ou là.

¹⁵²Marion Carrel. *Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public*. Thèse de Doctorat de sociologie, Université Paris 5, 2004.

¹⁵³Des textes précisant la position des Arpenteurs en matière de participation sont régulièrement écrits. Voir par exemple Pierre Mahey. *Pour une culture de la participation*. Adels, 2005.

2.1.2.1. Les lieux de la fabrique de l'écoquartier

La concertation sur le projet des Hauts de Montreuil s'organise autour d'ateliers thématiques, qui se déroulent l'après-midi dans ce lieu dédié à la concertation qu'est la Fabrique (ils peuvent porter sur la question des transports dans les Hauts de Montreuil, des commerces, ou encore de l'agriculture urbaine dans le secteur des Murs à Pêches, etc.). A ces ateliers, s'ajoutent des réunions publiques organisées en soirée le plus souvent dans des écoles du secteur : elles permettent aux habitants et animateurs des Arpenteurs de restituer le contenu des réflexions développées en atelier et aux équipes d'architecte et élus de présenter les avancées du projet (à l'aide de PowerPoint, de cartes distribuées ou projetées aux murs, de schémas, de vues aériennes, de maquettes, etc.). A ces temps de rencontre, s'adjoignent des arpentages des lieux réunissant habitants, techniciens et arpenteurs (dans le site des Murs à Pêches afin « d'expérimenter l'ouverture d'un cheminement piéton »¹⁵⁴ prévu dans le projet d'aménagement, sur la place des Ruffins pour établir un diagnostic de cet espace dans lequel est organisé un marché, etc.). Puis, au fil de la démarche de concertation, et sur le temps de la présente enquête, une autre instance sera mise en place¹⁵⁵ : le Conseil de Fabrique, alors présenté comme le « comité de pilotage » de la démarche de concertation. Enfin, un site internet de la Fabrique est créé¹⁵⁶, il prend la forme d'un blog, avec des comptes-rendus de réunions et d'ateliers, un calendrier des prochaines rencontres de la concertation, la possibilité pour les internautes de publier des commentaires, etc.

Au cours des différentes séances de concertation, les Arpenteurs mais aussi les équipes techniques (architecte, urbaniste, paysagiste, etc.) font valoir la dimension de *projet* de l'écoquartier : il s'agit bien de fabriquer un écoquartier, et en répétant à de maintes reprises que « rien n'est figé », les animateurs de la concertation entendent montrer que le dispositif est ouvert. D'ailleurs, un instrument clé de la concertation doit en attester : le plan-guide. Il s'agit de plans des projets des Hauts-de-Montreuil datés et qui ont la particularité d'évoluer au fur et à mesure du travail des équipes techniques. Plusieurs versions sont ainsi présentées aux habitants ou mises en ligne sur le site internet, etc. Le dispositif maintient ainsi l'horizon du projet : les réalisations architecturales sont à venir et donc potentiellement toujours réversibles, le plan présenté à un moment T toujours transitoire¹⁵⁷ : c'est ainsi, que les Arpenteurs montrent l'opportunité de la démarche de concertation.

De plus, la concertation s'appuie sur la prolifération d'informations sur le projet : les habitants sont informés de ses différentes étapes, des connaissances dont disposent les acteurs qui le mettent en œuvre. Que ce soit par l'intermédiaire de la mairie ou des Arpenteurs, différents supports appuient la diffusion : comptes-rendus de réunion, dossiers d'études-diagnostic réalisés par les architectes sur les sites concernés, cartes, tableaux récapitulatifs des caractéristiques des projets, sites internet, panneaux d'expositions, etc. Ces documents sont disponibles sur le site internet, mais aussi distribués au moment des ateliers et mis à la disposition des habitants dans des armoires à la Fabrique. La mission des Arpenteurs est précisément de réaliser différentes scènes pour diffuser les informations aux habitants, en créant notamment des compositions hétérogènes d'acteurs : par exemple, suite à une réunion où des habitants avaient montré leur inquiétude concernant les écoles surchargées dans le quartier de la Boissière, les Arpenteurs convoquent une table ronde sur l'école avec les fonctionnaires chargés de cette question à la municipalité, mais aussi l'adjoindre concernée, et un dossier de 7 pages comprenant une carte des écoles, les chiffres de la démographie scolaire, etc., est remis aux habitants ; ou encore, les animateurs viennent aussi titiller en réunion publique un élu municipal pour obtenir des précisions sur la manière dont sont choisis les projets et les

¹⁵⁴Les Arpenteurs, Compte-rendu du 17 et 18 mai 2011.

¹⁵⁵Notons que le dispositif ne cesse d'évoluer, avec par exemple, après notre période d'enquête, la mise en place d'ateliers maquettes, ou d'un Groupe d'Initiative Citoyenne permettant à des acteurs de développer un petit projet.

¹⁵⁶<http://lafabrique.montreuil.fr>.

¹⁵⁷Nous verrons plus loin, en nous appuyant sur une observation d'un arpentage, comment cette ouverture n'est pas toujours défendue par les Arpenteurs.

promoteurs.

Mais cette logique du projet risque toujours de mettre à distance les habitants de leur quartier, de dématérialiser le territoire, de reporter la réalité à un plan transitoire. Pour contrer ces possibles revers, les Arpenteurs portent une attention toute particulière au territoire, sur laquelle il importe de revenir. Pour ce faire, nous proposons d'analyser deux opérations symétriques quant à leur rapport au lieu : la création de « La Fabrique » et la pratique des « arpentages ».

« La Fabrique » est marquée par son inscription dans le territoire. Mais son ouverture s'apparente aussi à un mouvement de sortie du territoire qui n'est pas sans rappeler la pratique d'une politique en chambre. Les « arpentages » entendent quant à eux prendre la mesure du territoire, de ses aspérités *in situ*, en faisant place à une participation de « plein air ». Tout un chacun est ainsi invité à venir participer à ces balades urbaines et à interroger sur place la manière dont les gens habitent telle ou telle portion du territoire. Il s'agit d'inscrire la concertation sur le territoire, à même le lieu de vie de ceux qui sont concernés.

Paradoxe. Quand l'inscription sur un territoire en passe par l'ouverture d'un lieu ad hoc. Le cas de la Fabrique

La Fabrique est un lieu dédié à la concertation : c'est un lieu d'information où sont affichés les différents « plans guide », un plan actuel du quartier avec une vue aérienne qui matérialise le quartier tel qu'il est, avec ses nombreux espaces verts. C'est aussi là que s'organisent des ateliers de concertation. Il dispose de quelques bureaux et d'une grande salle de réunion. La création de cet espace répond à la nécessité pour les animateurs de la concertation de s'ancrer localement : le lieu est situé sur une petite place, à quelques mètres du quartier Boissière et des Murs-à-pêches, au rez-de-chaussé d'un petit ensemble d'immeubles d'habitation, jouxtant une antenne de la mairie et une ludothèque. Des habitants venant au service de la mairie peuvent entrer par curiosité dans la Fabrique, signalée par une banderole accrochée au-dessus de la porte « La Fabrique, Plateforme citoyenne des Hauts-de-Montreuil ». Les arpenteurs signifient à de nombreuses reprises que ce lieu est ouvert à tous. C'est ainsi le cas lorsque, à l'occasion d'une réunion organisée en plein air, Pierre Mahey invite chaleureusement un groupe de jeunes installés à quelques mètres à se joindre au groupe, ou, un peu plus tard, une personne assise un peu plus loin, quelques bouteilles de bières autour d'elle, semblant manifestement se moquer de cet attroupement et criant à tout va « C'est une honte ! », à partager son avis alors qualifié de précieux pour l'ensemble du groupe.

Pour étayer le fonctionnement de ce lieu dédié à la concertation, une nouvelle instance est mise en place en octobre 2011 : le Conseil de Fabrique. Il réunit une fois par mois des élus, des techniciens, des habitants et l'animateur des « arpenteurs ». Il est présenté comme un outil de préparation et de programmation des temps d'échanges organisés dans le cadre de la concertation (ateliers thématiques, arpentages, etc.). Il est de « [l]a responsabilité [de ce Conseil] d'identifier les sujets importants à approfondir dans le cadre de la concertation »¹⁵⁸. Dans cette nouvelle perspective proposée par les Arpenteurs, la participation n'est donc plus seulement appréhendée comme un processus mis en place par les pouvoirs publics à destination des habitants, mais comme étant à élaborer ensemble.

Nous évoquerons ici la mise en place de ces premiers Conseils à travers les perplexités que vont exprimer plusieurs habitants présents :

Cinq habitants sont présents à la deuxième séance du Conseil de Fabrique.

¹⁵⁸Les arpenteurs, Compte-rendu Conseil de Fabrique n°1, octobre 2011.

Animateur Arpenteurs : « Concernant la dernière réunion, on a abordé la question du fonctionnement de la Fabrique. On se propose d'avancer aujourd'hui, de questionner son fonctionnement au fur et à mesure. (...) L'enjeu est que ce conseil soit le comité de pilotage du processus de concertation. »

(...)

Une habitante, S¹⁵⁹ : (en regardant le compte-rendu de la première séance) « Je ne comprend pas quand vous parlez du programme de la Fabrique à définir. » (...)

Animateur Arpenteurs : « L'idée, c'est que ce n'est pas qu'un lieu, comme on peut avoir des lieux d'exposition, des maisons du projet. Mais c'est un programme comme il peut en avoir dans une Maison de la Culture. On a l'intention d'être dans la co-production ».

Animateur Arpenteurs 2 : « Une trame dans laquelle y'a des gens qui viennent, on ne l'a pas pré-déterminée ». (...)

S : « Mais c'est ce qui s'y passe quoi ! On n'y met pas n'importe quoi, je suis perplexe, (...) où on va, c'est quoi ? Qu'on définisse ce qu'on veut mettre dedans et donc où on va. Moi, j'aime bien cette ville, ce qui m'intéresse c'est d'être acteur dans cette ville, je veux savoir si ce lieu me le permet vraiment. Que les choses soient dites clairement ! Ou on veut que les gens participent, ou on ne veut pas qu'ils s'en mêlent. » (...)

Élu : « Je partage l'objectif que les gens soient acteurs, mais c'est plus facile à dire qu'à faire ». (...)

Animateur Arpenteurs : « Avant qu'il y ait ce Conseil de Fabrique, c'est les Arpenteurs, les techniciens, la ville qui travaillaient à la préparation des temps de concertation, l'idée là est que le Conseil de Fabrique y soit associé. » (...)

La discussion se poursuit, l'animateur des Arpenteurs écrit sur le paper-board des thèmes à aborder prochainement à la Fabrique.

Un habitant, J. : « J'ai l'impression que y'a deux espaces, la mairie qui travaille de son côté avec les aménageurs et la Fabrique. Et la Fabrique n'est pas dans la cour des grands, on est là pour faire semblant ? Le vrai travail se fait ailleurs. »

Un autre habitant G. : « Moi, je suis mal à l'aise dans la concertation parce que mes soucis ne sont pas les mêmes. Par exemple, on parle logement, moi je parle de vivre-ensemble. Et je n'ai pas l'impression que dans ce qui se discute ailleurs, on prenne en compte ce qu'on dit. (...) Dans les nouvelles constructions, pourquoi on ne ferait pas de l'accession à la propriété. Les entreprises ne feraient que le gros œuvre et les finitions ça se ferait ensemble, entre habitants, se donner des coups de mains comme les Castors en leur temps. Il faudrait aussi des locaux sociaux. (...) Dans la manière qu'on va faire les logements, on prévoit des cours internes. Je dis arrêtez de déconner, il faut plutôt faire des choses pour que les gens sortent, pas qu'ils s'enferment. (...) Pour qui veut se donner la peine de dire bonjour, d'observer, on a le monde à nos pieds dans nos quartiers ».

(Extrait de la note d'observation du Conseil de Fabrique n°2, Novembre 2011)

D'abord S., puis J. et G., remettent en cause ce nouvel espace en tant qu'il est un dispositif de participation au sein du dispositif de participation. C'est, pourrait-on dire, le comble de la participation ! Mais cette nouvelle instance ne clarifie pas pour autant les marges de manœuvre des habitants et n'institue pas la Fabrique dans « la cour des grands » c'est-à-dire là où se fabrique vraiment le projet, où s'élabore le « vrai travail ». Les habitants présents ne veulent pas commencer par parler du programme de la concertation, ils souhaitent entrer d'emblée dans le vif du sujet, à l'instar de G. qui, en réponse au souhait de S. d'être « acteur de sa ville » et prenant au mot

¹⁵⁹S. comme J., alors participants réguliers de la Fabrique, rejoignent la coordination des habitants, on les retrouvera plus loin (cf. *infra* 2.2).

l'animateur des Arpenteurs défendant « la coproduction », développe d'ors-et-déjà analyse critique du projet et nouvelles propositions détaillées.

Cette scène des perplexités exprimées par les habitants nous montre bien le caractère insoluble du problème de la participation tant qu'il est appréhendé à partir de la définition de sphères de discussion *ad hoc*. Il y a là, avec le redoublement de ces instances, quelque chose qui serait sans fin : aussi bien faudrait-il toujours ouvrir un nouvel espace de délibération pour définir les règles d'organisation du suivant.

L'issue de ce deuxième Conseil de Fabrique nous permet de prolonger la réflexion autour des limites de la Fabrique comme lieu dédié à la concertation :

La réunion se termine, le petit groupe se retrouve dehors. L'animateur sort et dit à G. et à un autre habitant « messieurs, on va avoir besoin de vous. » Il raconte qu'avant la réunion une chargée de mission s'est fait voler son portable dans le bureau de la Fabrique. G. semble peiné, il demande si la vitre a été fracturée. Non, le loquet de la fenêtre n'était pas enclenché, on l'a juste fait sauter. Les Arpenteurs ont demandé à un groupe de jeunes à côté du kebab situé sur la place s'ils avaient vu quelque chose. Non. Mais l'animateur demande à G. de voir si c'est possible de le récupérer : « ça nous déjà arrivé, des fois on récupère... » (Extrait du carnet de terrain, la sortie du Conseil de Fabrique n°2, Novembre 2011)

Cette scène montre bien une tentative des Arpenteurs de sortir la concertation de ses murs. Pour autant, précisément, cette sortie, si elle signe bien le lien, elle crée, entre les animateurs et les habitants, la confiance déposée dans la capacité et les compétences propres de G. à parler avec ceux qui savent potentiellement quelque chose sur le vol, elle révèle aussi combien un tri s'effectue entre les sujets dont on peut parler dans le cadre de la concertation et les autres : le vol n'est ici pas un « bon » sujet, et le tri a été effectué par avance, en amont de la réunion. La scène est paradoxale puisque pendant une grande partie de la réunion la question a été de savoir ce qui pourrait être discuté dans le Conseil de Fabrique, mais ce problème n'a pas été abordé. Les compétences que l'Arpenteur reconnaît pourtant à G. en matière de lien social ne lui sont pas reconnues *au sein* de l'espace de concertation, quand bien même cet habitant n'a fait que d'y parler de « vivre ensemble », un aspect qui selon lui n'était pas suffisamment pris en compte dans le projet.

L'ouverture de la Fabrique vient répondre à un souci d'ancrage sur le territoire de la concertation, mais celle-ci se limite à des réunions-forums qui suscitent des perplexités parmi le public d'habitants. La capacité des Arpenteurs à se déplacer, à sortir du lieu dédié par les arpentages est une tentative de déjouer ces limites.

Comment prendre la mesure d'un territoire ? La tentative des « arpentages »

Le lecteur pressent que si les arpentages ont, parmi toutes les actions et réunions organisées par les Arpenteurs, tout particulièrement retenu notre attention, c'est parce qu'ils font sortir la concertation du vase clos de l'espace délibératif. Avec les arpentages, mis en avant par les Arpenteurs, il n'est plus seulement question de parler de la rénovation urbaine et de la redéfinition de Montreuil comme un écoquartier depuis des salles de réunion dans lesquelles le territoire est appréhendé d'abord sous la forme de dossiers, photographies, cartes projetées au mur ou éventuellement à partir de maquettes, mais au lieu même où les problèmes inhérents à la rénovation urbaine se posent.

Nous intéresse également la manière dont la question de l'accessibilité au processus de concertation se trouve déplacée. Avec les arpentages, il n'est plus d'abord question de demander aux habitants de se déplacer à la Fabrique mais d'aller à leur rencontre et si des habitants font expressément le déplacement pour participer aux arpentages, d'autres se trouvent enrôlés ou – plus simplement et le

plus souvent – interpellés par les animateurs de l’arpentage.

Nous nous proposons donc à présent de rendre compte d’un arpentage auquel nous avons assisté. Celui-ci a eu lieu en juin 2011. Il fait partie d’une série d’arpentages de la place des Ruffins réalisés entre mai et juin 2011, dans une partie du quartier des Hauts-de-Montreuil qui accueillera le prolongement de la ligne de Tramway. Ce cycle doit donner lieu à un avis joint à une enquête publique organisée par le Conseil Général du 93, fin 2012 au sujet du passage du tramway T1 entre Noisy-Le-Sec et Val-de-Fontenay. Sont présents ce jour-là quatre membres des Arpenteurs, un représentant du Conseil Général du 93, Dominique Voynet, Maire de Montreuil. Des drapeaux à l’effigie de La Fabrique, une petite sono et quelques tables avec des feuillets présentant l’arpentage sont placés devant la Maison des associations.

Il s’agit, si l’on suit l’annonce faite par la Fabrique, de se pencher sur « le devenir de la place des Ruffins » sur lequel se tient notamment un marché qui demande à être « reconfiguré ». Il s’agissait encore de discuter des « fonctionnalités » de cette place ou de son « rapport avec l’identité du quartier ».

Nous proposons d’organiser l’analyse de cette séquence d’observation autour de quatre entrées qui suivent le fil chronologique de l’arpentage. En prenant pour objet un échange entre les Arpenteurs, quelques riverains et Dominique Voynet, la première entrée fait la preuve de la capacité des Arpenteurs à se montrer garants de leur méthodologie. La deuxième permet de rendre compte de la manière dont procède l’arpentage mené conjointement par les Arpenteurs et les habitants présents. En s’intéressant à un moment de tension entre les Arpenteurs et quelques opposants au projet, dans la troisième séquence, nous verrons de quelle manière la Fabrique est mise à l’épreuve des arpentages. Enfin, la quatrième séquence rend compte du moment de « debriefing » et vient interroger le statut des arpentages et la manière dont ils sont totalisés par les Arpenteurs pour venir informer le projet d’écoquartier.

À l’issue du court discours de la Maire (DV), donné devant la Maison des associations sur la place du marché, celle-ci et un membre des Arpenteurs sont interpellés par des habitants au sujet de l’arrivée de la ligne de tram prévue sur la place et surtout la suppression de la circulation automobile sur une partie du secteur qui en découle. La Maire tente de canaliser les interventions en rappelant le cadre de la concertation et le stade où en est le processus aujourd’hui :

DV : « Il y a eu une première phase de concertation, où un certain nombre de décisions ont été actées. Et là on est dans une deuxième phase de concertation, qui se penche beaucoup plus en détail sur le terrain. Pourquoi la décision a été prise de suspendre la circulation [automobile] sur cette partie là, c’est qu’on s’est rendu compte que le tracé qui suit le tram était utilisé surtout par... »

Quelqu’un du public : « Les gens de Montreuil ! »

DV : « Non, c’est par des gens de Fontenay-sous-Bois qui n’allaient pas faire le détour par l’autoroute, ça faisait à peu près 60% de la circulation. Donc l’idée c’est évident, c’est de dissuader les gens de traverser Montreuil et de laisser les autres rues à ceux qui connaissent bien Montreuil, c’est-à-dire aux gens du quartier. Alors évidemment tout le monde n’est pas content de ça mais il y a aussi des gens qui sont contents de voir restaurer la continuité des Murs à pêches, qu’ils soient aussi utilisables par d’autres types d’usages et de circulation. »

Quelqu’un dans le public : « Oui et ça fera un quartier de bobos ! »

DV : « Non... D’ailleurs je voudrais bien faire un point sur la méthode. Si à chaque réunion, on parle de tous les sujets en vrac, on n’y arrivera pas. Il y a des réunions consacrées aux conditions de circulation mais celle-ci elle est dédiée à la question du marché. Il y a un planning hein !

La Maire entend évacuer le débat, récurrent, sur le tracé du Tram et ses conséquences – à savoir, dans le cas présent, de « suspendre la circulation [automobile] » en cet endroit – en arguant de ce que cette décision a été « actée » lors d'une phase antérieure de consultation. L'argument entend faire autorité et considérer qu'il n'y a pas lieu de revenir sur une décision qui a déjà été prise. Va dans le même sens l'ultime remarque concernant l'ordre dont doivent procéder les échanges lors de la concertation : il faut procéder avec méthode dit, en substance, D. Voynet et mettre en ordre les propos tenus.

Mais se défendre en invoquant un argument de méthode s'avère malheureux pour la Maire, dans cette situation de débat organisée par les Arpenteurs qui sont, en tant que professionnels de la concertation, justement garant de ce domaine. L'un d'entre eux ne manque pas de rappeler la Maire à ce propos :

Arpenteur : « Alors Madame le Maire, je vais être obligé de vous contredire car, s'il est vrai qu'il nous faut respecter ce que l'on s'est fixé, nous avons toujours laissé de la place pour qu'il y ait des choses qui soient discutées en dehors des thèmes de réunion, c'est aussi l'idée que l'on a de prendre en compte ce que disent les habitants. Mais je dirais aussi que nous avons différentes instances pour cela à la Fabrique avec le Conseil de Fabrique par exemple, que nous avons créé justement pour pouvoir discuter avec les habitants de la manière dont était organisée la concertation. »

Reprenant la Maire, l'un des membres des Arpenteurs n'hésite pas à dramatiser la situation, s'affichant explicitement comme « contredisant » les propos qui viennent d'être tenus. Ce faisant, il prend ses distances avec les instances politiques de Montreuil et se fait fort de rappeler les espaces ouverts par les Arpenteurs pour garantir la bonne marche de la concertation. En cet endroit, il rappelle en particulier l'attention prêtée à des propos tenus hors cadre, ce qui convient bien à une situation d'arpentage dont il dira plus loin qu'elle permet de rencontrer des gens qui ne se sentent sinon pas concernés par le projet, à tout le moins ne se déplacent pas à la Fabrique. La démultiplication de ces scènes de concertation et la place qu'elles laissent ainsi à l'inattendu, l'imprévu voire le contrevenant se donne comme une garantie du processus de concertation.

Mais, qui voudrait croire trop rapidement que cette remise en cause un peu frontale de la Maire est une prise de partie des Arpenteurs en faveur des habitants de Montreuil, se trouve également aussitôt remis en question. L'intervenant prend bien soin aussitôt après avoir apporté la contradiction à D. Voynet de prendre ses distances avec l'autre partie, à savoir les habitants.

Arpenteur : « Mais sur la concertation, [On entend un habitant qui critique : « il n'y a pas de concertation ! »] Monsieur, mais attendez, attendez, sur la concertation... Les gens qui participent à la concertation, ce n'est pas parce qu'ils participent à cette concertation, qu'ils vont avoir raison, y a des décisions qui se prennent indépendamment de ça. Mais ça, on peut en discuter, on peut en discuter, mais on en discute beaucoup quand même. Bon, non moi ce que je voudrais c'est qu'on reste sur notre projet de travailler sur le marché et la façon dont ça marche. Non, mais Monsieur, la concertation ce n'est pas forcément de donner raison à des gens qui ont un avis face à d'autres qui en ont un autre, c'est de faire avancer la question jusqu'à ce qu'elle ait du sens, jusqu'à ce qu'elle transforme le projet, et là je crois qu'elle transforme le projet ; votre question, parce que même si le chemin que vous empruntez actuellement va être changé, il est probable qu'elle va influencer très fortement sur la façon dont on va traiter votre cheminement par ailleurs, parce que vous êtes tellement insistant là-dessus, que tout le monde l'a en tête. Donc la prise en compte, elle va avoir lieu. »

En interpellant tout de suite après un membre du public, les Arpenteurs se montrent comme étant aussi capables de faire la part des choses. Donner tort à la Maire de Montreuil, n'est pas donner raison aux habitants de la ville. Les Arpenteurs affirment leur autonomie et celle du processus qu'ils

mettent en œuvre. Ils s'imposent ici comme tiers qui ne tranche pas nécessairement entre les avis, à tout le moins ne vise pas d'abord à donner raison aux uns contre les autres.

L'argument requiert à ce moment-là, pour son défenseur, d'arguer du caractère en acte de la concertation et de son objectif : déplacer les uns comme les autres, les faire « cheminer » ensemble de façon à ce que tous aient participé à la définition du projet.

Remarquons enfin que cette séquence a été mise en ligne sur le site Internet de la Fabrique, sous la forme d'un extrait d'enregistrement audio, à côté d'un compte-rendu écrit de quelques pages. Il y a là une manière de faire valoir, plus largement qu'aux yeux des seuls présents, combien ils ont le souci de la concertation et n'hésitent pas, le cas échéant, à remettre en cause la Maire de Montreuil. L'extrait est un gage de la qualité, de cette qualité de tiers que les Arpenteurs entendent endosser.

Dans un deuxième temps, nous aimerions décrire la manière dont a procédé l'arpentage. Ce jour-là en effet, ce dernier prend une tournure particulière, puisqu'il s'agit, pour les habitants habitués de la Fabrique et ceux présents sur la place qui le désirent, de se convertir pour une demi-heure en « enquêteur ». La dite enquête consistant à recueillir avec les Arpenteurs et auprès des usagers du marché leur avis quant au réaménagement à venir de la place.

Ce qui frappe dans ce moment où la parole est sollicitée, c'est la manière dont les Arpenteurs viennent commenter ou évaluer certaines interventions, indiquant ainsi explicitement le genre de propos qui est attendu.

Une dame : « Un réaménagement commercial à voir sur la place, parce que il y a la Poste, mais cela n'empêche pas qu'il y a un vrai déficit de ce point de vue là. »

Arpenteur : « Je vous remercie, vous êtes exactement dans le ton, dans ce que l'on attend. »

Suite à cet échange, les Arpenteurs proposent aux habitants présents de se regrouper par trois ou quatre pour aller à la rencontre des autres habitants, l'enjeu de l'arpentage – recueillir la parole de ceux qui ne se déplacent pas à la Fabrique ou aux arpentages – étant rappelé. Les Arpenteurs outillent les habitants en leur proposant un questionnaire pour les aider à « interpellier » les gens sur la place. Mais son usage n'est nullement contraignant. Il s'agit davantage d'un appui, en cas de besoin. Alors qu'une dame qui croyait qu'elle devait remplir elle-même le questionnaire – ce qui est attendu d'elle, c'est de le faire passer aux gens qu'elle arrête sur la place –, un des Arpenteurs précise :

« Vous vous en foutez des questions qui sont sur la fiche. C'est juste pour vous aider si vous n'avez pas de questions. Mais vous, vous avez déjà plein de questions, donc il n'y a pas de problème ! »

Canalisant l'énergie de ses troupes, un des Arpenteurs lance le mouvement en proposant de s'adresser aux passants sur le marché avec une première question. Il initie ainsi le genre d'échange qu'il est possible de susciter ensuite :

Arpenteur : « Venez, venez, venez, on le fait ensemble ! Oui alors on est là parce qu'il va y avoir des travaux ici, ils vont construire le tram, les travaux devraient se terminer vers 2017, je pense. Du coup, nous, on se dit que le marché il risque de changer aussi, donc on est là pour ça, pour savoir comment est-ce qu'on pourrait l'aménager ? »

Habitant 1 : « Il faudrait qu'il y ait une halle. »

Arpenteur : « Ha oui une halle pourquoi pas. Mais vous venez souvent ici ? »

Habitant 2 : « Ben oui, on habite là, ici à côté. »

Arpenteur : « C'est quoi qui est bien ici ? »

Habitant 1 : « C'est juste à côté, c'est bien. Les gens on les connaît, c'est un peu comme une

famille. »

Arpenteur : « Mais qu'est ce qu'il a de particulier ce marché ? »

Habitant 2 : « C'est l'alimentation, c'est les fruits et les légumes... »

Arpenteur : « Ce matin quand je suis arrivé parce que moi je ne suis pas de Montreuil, je suis de Grenoble et je me suis dit, "ho c'est pas très cher" ».

Habitant 2 : « Non c'est vrai, ce n'est pas très cher. »

Arpenteur : « Les poissons, par exemple, ils ne sont pas très cher, moins cher que dans le commerce. »

Habitant 2 : « Oui, c'est sur les cerises par exemple, elle sont à 2,8 € ici, au supermarché c'est 6 €, nous on achète quasiment tout ici, on vient deux fois par semaine, on achète tout, les fruits et les légumes. »

Arpenteur : « Deux fois par semaine, ça suffit ? »

Habitant 1 : « Oh oui. »

Arpenteur : « Et alors quand il n'y a pas le marché, c'est comment ici ? »

Habitant 2 : « C'est triste ! »

Habitant 1 : « C'est très très calme. Il ne se passe rien à part le marché ? »

Arpenteur : « Est ce qu'on pourrait en faire quelque chose d'autre ? »

Habitant 2 : « C'est surtout de garder le marché ! »

Habitant 1 : « Oui, déjà ça, ça fait une animation dans le quartier, ça permet de voir du monde. »

Arpenteur : « Est ce qu'on pourrait pas y faire autre chose, d'autres animations les autres jours ? »

Habitant 2 : « Oui, c'est vrai que ça manque, on a un peu d'animation avec le parc à côté mais c'est vrai que quand il ne fait pas beau... Vraiment c'est calme, il n'y a rien. »

Habitant 1 : « Mais moi, je ne vois pas ce qui manquerait plus. Ou alors ce qui serait bien peut-être c'est de faire un hall avec des commerçants. Une petit hall, un peu comme dans Paris, et puis le dimanche, le marché il pourrait être au milieu. Ça ferait de l'animation, de centraliser les commerces, ils sont trop étalés. »

Accompagnés de plusieurs habitants, nous suivons l'Arpenteur, ce dernier stimulant le genre de discussions qu'à leur tour, ils pourront mener. Alors qu'un des présents répond à la première question – portant sur le réaménagement du marché – en proposant que soit construite une « halle », l'Arpenteur reprend la réponse sans s'engager « ah oui », « pourquoi pas », avant de poser une question qui s'énonce comme une réserve : « *Mais*, vous venez souvent ici ? ». La valeur de la familiarité au lieu des répondants demande préalablement à être attestée. L'Arpenteur enchaîne alors en préférant solliciter les points positifs du lieu existant – « C'est quoi qui est bien ici ? », avant de revenir, à la fin de l'échange sur ce qui pourrait être fait – « est-ce qu'on pourrait en faire quelque chose d'autre ? ».

Remarquons que les échanges sont très brefs, rarement plus de quelques mots et qu'il sont rythmés par les questions et reprises de l'Arpenteur qui encadre l'échange.

L'espace de discussion ainsi ouvert revient à autoriser l'expression d'opinions personnelles, à condition qu'elles prennent appui sur les expériences singulières des uns et des autres – l'Arpenteur n'hésite ainsi pas, lui-même, à se prendre pour étalon de mesure, en rapportant le prix des fruits et légumes sur ce marché à celui qu'il fréquente chez lui à Grenoble.

La troisième séquence d'observation que nous avons retenue présente ceci d'intéressant qu'elle va nous permettre de voir ce que devient l'arpentage à l'épreuve de la critique. Alors que, jusqu'alors, les participants s'étaient montrés plutôt conciliants et que, à la rigueur, c'était la Maire qui avait été remise en question, trois présents entrent en relation avec les Arpenteurs sur le mode de la

conversation. Devant les plans du quartier exposés sur une table, l'un d'eux soulève d'emblée un problème : les plans ne sont pas bons, puisque « la bretelle d'autoroute n'[y] apparaît pas ».

L'un des Arpenteurs concède d'abord qu'il y a là en effet une « erreur » mais minimise la chose en considérant que « de toute façon, aujourd'hui, on n'est pas venu pour discuter de ça, il va y avoir l'enquête publique à la fin de l'année. À ce moment-là on viendra avec tous les plans pour en discuter avec vous ». L'argument est d'autant plus étonnant qu'il est exactement contraire à celui qu'un de ses collègues avait mobilisé initialement pour reprendre D. Voynet lorsqu'elle considérait qu'il y avait lieu de trier entre les sujets à l'ordre du jour.

L'échange se prolonge avec l'intervention d'un deuxième habitant critique, puis d'un troisième qui affirment de concert que le problème c'est finalement moins l'erreur du plan que ce qu'elle rend manifeste : « tout a déjà été acté », au point même qu'il soit possible de discuter sur la base de plans erronés.

L'Arpenteur reprend alors l'argument qui avait été celui de D. Voynet auparavant, moment auquel nos trois critiques avaient bel et bien assisté, pour leur rappeler le découpage en deux phases et tenter pour la seconde fois de reposer le cadre de l'échange :

« Il y a deux phases de concertation. Il y a une première phase où effectivement les gens viennent et nous disent le tramway on aimerait qu'il passe comme ça, cette phase de la concertation effectivement elle a lieu en fin d'année 2008. La seconde phase de concertation que nous menons aujourd'hui prend appui sur les plans qui ont été décidés à l'issue de cette première phase. Donc ce dont on discute aujourd'hui, c'est de la manière dont on pourrait aménager la place des Ruffins, parce que cette partie là du projet elle reste ouverte, on peut la décider ensemble maintenant. »

Cette proximité du discours de l'Arpenteur avec celui qu'a tenu la Maire quelques instants plus tôt, lorsqu'un autre Arpenteur mettait en cause ces arguments, est évidemment problématique. D'une part, les habitants critiques ont bel et bien assisté à ce premier échange et ont donc entendu l'argument de la Maire. L'effet d'alignement entre la Maire et les Arpenteurs est alors perceptible. Ce que disent les Arpenteurs c'est précisément ce que disait la Maire quelques instants plus tôt. Du même coup, c'est la capacité des Arpenteurs à se positionner en tiers qui risque bien d'être ruinée. Si le tiers ne doit pas prendre parti pour les habitants – comme le rappelait l'un des Arpenteurs dans la première séquence d'observation que nous avons relatée – il ne doit pas davantage se montrer prenant parti pour la Maire – *a fortiori* en s'appuyant sur des arguments qu'il avait d'abord contestés.

Le tiers frôle ici la contradiction, à tout le moins il risque d'être assimilé par les habitants aux pouvoirs publics. Et l'on comprend dès lors ce qui a pu pousser certains habitants, initialement engagés dans le processus de concertation à s'en détacher pour le critiquer ouvertement, éventuellement à s'engager ailleurs, par exemple dans la coordination (cf. *infra* 2.2).

En outre, c'est même la vertu des arpentages, comme sortie hors du lieu confiné qu'est la Fabrique, qui interroge. À la fin de cet échange un peu difficile, l'Arpenteur en vient à arguer de ce qu'il ne doute pas de ce que les questions soulevées par les habitants critiques ne seront pas discutées :

« Par rapport aux problématiques que vous évoquez, ce n'est pas possible qu'avec le Conseil Général du 93 et la RATP, ces problématiques-là ne soient pas abordées, la problématique du stationnement, la problématique du commerce, impossible pour nous de ne pas l'aborder autour du tramway ».

Une fois encore, il faut affirmer que la discussion est simplement reportée mais sur d'autres scènes et avec d'autres interlocuteurs : la RATP, le Conseil Général du 93. Et lorsque les critiques persistent malgré tout, l'Arpenteur a beau jeu de demander à ces détracteurs s'ils sont venus à un précédent atelier qui prenait en charge ces questions.

Arpenteur : « Mais est-ce qu'il y en a un d'entre vous qui était là à l'atelier urbain de novembre ? »

Habitant : « Non, mais on n'en a pas été informé ! »

Arpenteur : « Au mois de novembre, on avait abordé tous ces problèmes-là. Il y avait aussi la question de la ligne T1... La manière dont le tramway était inséré, mais vous n'étiez pas là. Je vous conseille d'aller à la Fabrique... Mais si vous voulez sur ce problème de circulation, on a mené des études là-dessus, c'est des choses qui ont été pensées... »

Finalement, à l'issue de l'arpentage, l'Arpenteur en vient à réaffirmer tout l'intérêt du lieu, la Fabrique et la nécessité pour les habitants de s'y rendre et de suivre avec assiduité les réunions qu'il propose. Alors que les arpentages sont affichés comme une manière de concerner ceux qui ne le sont pas (ou pas déjà), cet arpentage se clôt sur la Fabrique comme lieu de totalisation du processus de concertation. S'il est évidemment légitime que les Arpenteurs fassent valoir ce lieu auprès d'habitants rencontrés lors des arpentages, la manière dont les questions soulevées ici sont éludées est bien ce qui vide l'arpentage d'une partie de sa substance. Pas beaucoup mieux que la Fabrique, les arpentages n'arrivent à faire avec les interventions critiques, incongrues ou malvenues.

Enfin, la quatrième et dernière séquence sur laquelle nous nous arrêterons est celle du « debriefing » au cours duquel les Arpenteurs proposent une reprise à chaud des propos entendus ou collectés à l'occasion de l'arpentage.

Remarquons d'emblée que cette restitution, proposée par les Arpenteurs et au cours de laquelle les habitants présents continuent à intervenir, fait peu de cas des critiques qui viennent d'être évoquées. Sans doute celles-ci sont-elles considérées comme relevant de cet autre espace que sont les Conseils de Fabrique – lieu où se discutent les modalités du processus de participation – dont un des Arpenteurs avait rappelé l'existence au moment de l'échange avec D. Voynet.

L'exercice est ici celui du compte-rendu. Et, si nous reviendrons bientôt plus longuement sur les caractéristiques de cet art tel qu'il est orchestré par les Arpenteurs, nous aimerions souligner que ce moment fait encore largement place aux remarques d'habitants en prise – souvent physiquement – avec le territoire en question. Les Arpenteurs qui font le rapport pour chaque groupe de participants ayant été à la rencontre des passants, exposent la pluralité des opinions recueillies¹⁶⁰. La question posée reste celle du processus de compilation de tous ces éléments. Les Arpenteurs demandent ainsi que leur soient retournés tous les « petits papiers remplis » au cours de l'arpentage, ou de les leur adresser par « mail ». L'orchestration de l'arpentage et, finalement, de son compte-rendu, reste entre les mains des Arpenteurs.

La principale limite de l'arpentage reste ainsi, à notre sens, cette tendance à naturaliser la figure de l'habitant. À interpellé, ou harangué tel ou tel, au motif que, présent sur le lieu, il doit bien avoir quelque chose à en dire aux Arpenteurs et à ceux qui arpentent avec eux, il y a un risque, celui de la naturalisation de l'habitant comme étant à même de répondre de son lieu de vie. Ce risque est présent dans les arpentages mais, davantage encore, dans cette manière développée par les Arpenteurs, d'entrée en relation avec les présents, dans ce qu'ils appellent la « conversation de rue ».

Plus exactement, nous aimerions souligner que les attachements inhérents aux manières d'habiter un lieu peinent à être recueillies par les Arpenteurs. Nous montrerons d'ailleurs bientôt comment leurs comptes-rendus en font finalement assez peu de cas. Nous pointons pour l'instant dans cette difficulté un effet de méthode qui tient à ce mouvement d'inscription sur un territoire dont les

¹⁶⁰ Cet art de la mesure trouvant à se parachever dans les comptes-rendus papier produits par la Fabrique, nous le détaillerons plus bas, en prenant appui sur les innombrables écrits rédigés.

Arpenteurs sont porteurs. S'ouvrir aux attachements caractéristiques de ceux qui habitent un lieu, ce n'est pas d'abord ouvrir un lieu *ad hoc* (la Fabrique) pour ensuite en sortir (les arpentages) mais prendre la mesure de l'existence d'espaces habités (coins de rue, cours d'immeuble, pas de porte, cafés, commerces, etc.) préalablement à l'arrivée du tiers ; et les investir en tant que tels, c'est-à-dire en tant que *lieu de vie* bien plus qu'en tant que *lieu à arpenter*.

Le mouvement opéré par les Arpenteurs – de la Fabrique aux arpentages et réciproquement – ne remet nullement en cause la partition du dedans et du dehors, de la délibération et de la vie quotidienne. Au contraire, il risque même de tomber sous le coup du soupçon. Finalement, la Fabrique pourrait bien être considérée d'abord dans sa dimension captatrice et les Arpenteurs dans leur capacité à arraisonner y compris ce qui, habituellement, échappe aux processus de consultation. Si nous terminons ce point en suggérant cette capacité à arraisonner d'Arpenteurs, c'est que le territoire sur lequel ils interviennent a des coordonnées difficiles à rapporter au territoire vécu des habitants.

2.1.2.2. Représentations

C'est là ce que le dernier point de cette partie consacrée aux Arpenteurs va nous donner à voir : comment est-ce que la production de documents qui sous-tend la conception du processus de participation des Arpenteurs est d'abord une manière de redéfinir le territoire avec pour coordonnées d'une part le développement durable (qui sied au projet d'écoquartier), d'autre part la concertation (qui sied à une politique qui se veut ouverte à la voix de ses administrés).

Il est notable de constater, dans la pratique des Arpenteurs, outre la prolifération des formats de réunions et des lieux d'intervention, celle des documents qu'ils produisent : projets, plan-guide, comptes-rendus sous des formats divers (du résumé léger au plus complet, jusqu'à des documents de 400 pages). Ces documents sont en outre présents dans une diversité de sites : présentés à l'occasion des réunions, sous forme de panneaux ou de projection PowerPoint, ils emplissent les armoires de la Fabrique aussi bien que son site Internet. Ce dernier est essentiellement la compilation de l'ensemble de ces comptes-rendus.

Ayant donné à voir la pratique de la concertation à l'occasion de réunions, puis d'arpentages, nous aimerions à présent examiner la manière dont elle se donne à lire, à travers ces comptes-rendus écrits, également à travers la production, par les cabinets Madec et Coloco¹⁶¹ d'un jeu de cartes ou photographies composé d'une soixantaine de pages. Ce document est accessible sur le site Internet de la Fabrique¹⁶². Les cartes ont en outre été projetées à l'occasion d'une réunion à la Fabrique. A travers cet examen nous aimerions poser la double question de la représentation : celle du territoire mais également celle de la concertation.

Faire du « durable » une qualité du quartier qui soit visible à l'œil nu

Nous aimerions montrer comment une série de cartes proposées par les cabinets Madec et Coloco permet de rendre visible à l'œil nu le fait que les Hauts-de-Montreuil ne peuvent être rien d'autre qu'un « écoquartier », plus loin comment par ce chaînage carto- et historio-graphique, ce territoire peut être redéfini comme « durable ». Il s'agit donc de prendre au sérieux l'opérativité de la carte : la carte redéfinit l'ordre des visibilitées. Elle rend visible des choses qui échappent à l'œil nu et aux sens du passant qui déambule dans les rues de sa ville. Elle permet ainsi de faire apparaître de

¹⁶¹ Ces cabinets sont chargés de l'étude d'aménagement paysagé et urbain des Murs à pêches. A ce titre, des membres viennent régulièrement dans les réunions organisées par les Arpenteurs.

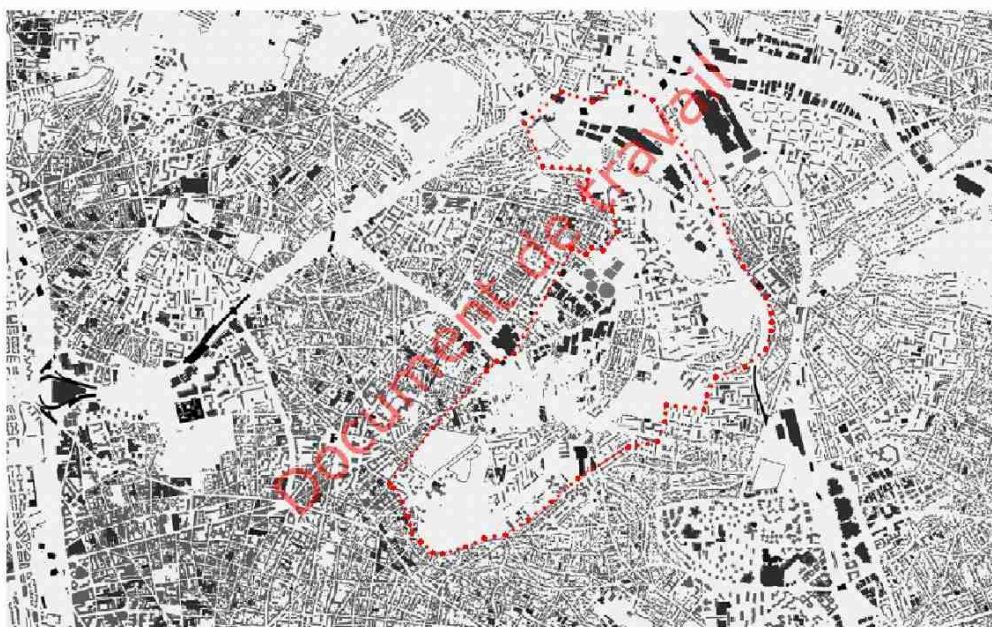
¹⁶²http://lafabrique.montreuil.fr/wp-content/uploads/2011/04/2011-04-14-Presentation_travail_leg.pdf

nouvelles entités, en même temps qu'elle en rend d'autres moins visibles, à commencer par celles qui engagent la pratique sensible de l'espace.

Un premier effet de ce jeu de cartes tient à la mise en série : les quatre premières cartes représentent une même portion du territoire et les tracés successifs dont elles font l'objet vont faire advenir ce site comme une « matrice de biodiversité ». Pour qui regarde ces cartes les unes après les autres – *a fortiori* à l'occasion d'une projection PowerPoint – cela ne fait pas l'ombre d'un doute.

Ainsi, la première carte de ce feuillet intitulée une « séquence d'espaces ouverts uniques à l'échelle de la Métropole » place une portion très congrue de Montreuil – les Murs à Pêches – à l'enseigne de la Métropole. Par le jeu d'échelle sur lequel elle repose, la cartographie permet de créer des étalons de mesure inattendus et de rapporter, comme c'est le cas ici, un quartier à une Métropole afin d'en dégager la spécificité. C'est à l'aune de la Métropole parisienne que les Murs à Pêches méritent d'être pensés en tant que « séquence d'espaces ouverts ». Et, par un jeu de coloriage habile de contrastes noir/blanc, cette ouverture apparaît visible à l'œil nu¹⁶³. Sur cette carte, c'est désormais un jeu d'enfant que de repérer de grands axes routiers et des portions qui viennent trouer un territoire par ailleurs bien maillé.

UNE SÉQUENCE D'ESPACES OUVERTS UNIQUE À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE



Atelier Philippe Madec - Coloco et Gilles Clément - Initial Consultants - Tribu - Iris Conseil - Futurbain * Atelier de travail : murs et limites * 14 Avril 2011

Figure 1 : carte extraite du document, p. 3.

La transformation du territoire se poursuit avec la carte suivante qui produit un effet saisissant : le blanc qui provoquait un effet de vide et de no man's land – invitant à se demander s'il y avait bien une vie dans ces trous – est à présent éclairé. Et l'éclairage de ces vides vient du même coup en révéler toute la consistance puisqu'apparaissent, par le jeu de l'image satellite, des éléments de bâti et surtout, une dominante verte. Cette ouverture du territoire est ainsi redéfinie en poumon, en espace de respiration :

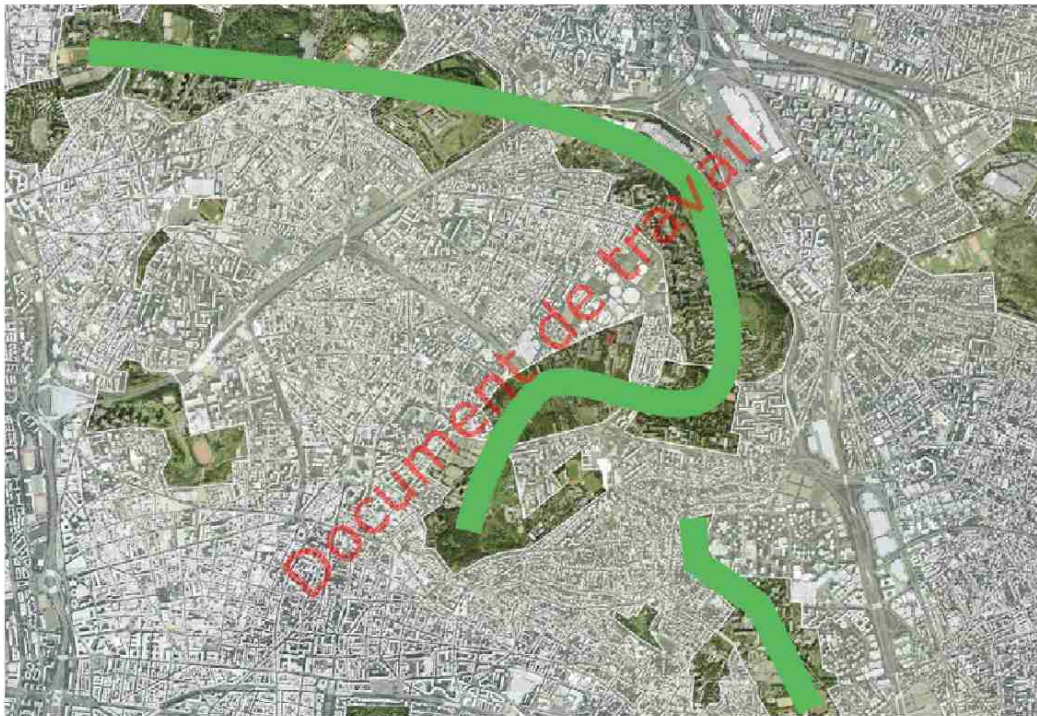
¹⁶³C'est là tout l'intérêt des instruments de mesure que Bruno Latour met en évidence (B. Latour. « Les « vues » de l'esprit », *Réseaux*, vol.5, n°27, 1987, pp. 79-96).



Atelier Philippe Madec - Coloco et Gilles Clément - Initial Consultants - Tribu - Iris Conseil - Futurbain * Atelier de travail : murs et limites * 14 Avril 2011

Figure 2 : carte extraite du document, p. 4.

L'étape d'après consiste à penser ensemble ces espaces discontinus. Ce que la représentation cartographique a, dans un premier temps, distingué, voilà qu'elle l'assemble, par un trait des urbanistes qui performent ce qu'ils appellent dans la carte précédente une « trame écologique ».



Atelier Philippe Madec - Coloco et Gilles Clément - Initial Consultants - Tribu - Iris Conseil - Futurbain * Atelier de travail : murs et limites * 14 Avril 2011

Figure 3 : extraite du document, p. 5.

Le tracé de l'urbaniste s'apparente à une stylisation du territoire. La « trame » définit le fil du territoire. Elle lui confère une qualité écologique et l'on comprend alors comment cette trame est susceptible d'entrer en conflit avec un autre tracé – qui préexiste à celui de l'urbaniste – qu'est la

bretelle de l'A186. Depuis ce nouveau prisme de lecture, l'autoroute apparaît en effet comme une menace qui vient interrompre et trouser cette « trame écologique ».

Cette lecture de cartes prises les unes à la suite des autres donne à voir le caractère performatif du tracé de l'architecte. La « matrice écologique » des Hauts de Montreuil n'est pas donnée par le territoire. Elle est bien plutôt produite par ces dessins et redéfinitions successives. C'est à l'issue du travail effectué par les cabinets Madec et Coloco que ce territoire apparaît vecteur d'écologie. Les Hauts-de-Montreuil ne peuvent plus être vus que comme tels après ces dessins magistraux. Là réside la puissance du geste architectural, ce que Goody appellerait effet de la « raison graphique »¹⁶⁴, dans cette capacité à faire apparaître des choses invisibles à l'œil nu, grâce par exemple à la juxtaposition de temps distincts. Au beau milieu de ces cartes contemporaines en sont insérées deux autres, historiques. L'une représente la ville de Montreuil en 1870, l'autre n'est pas datée.

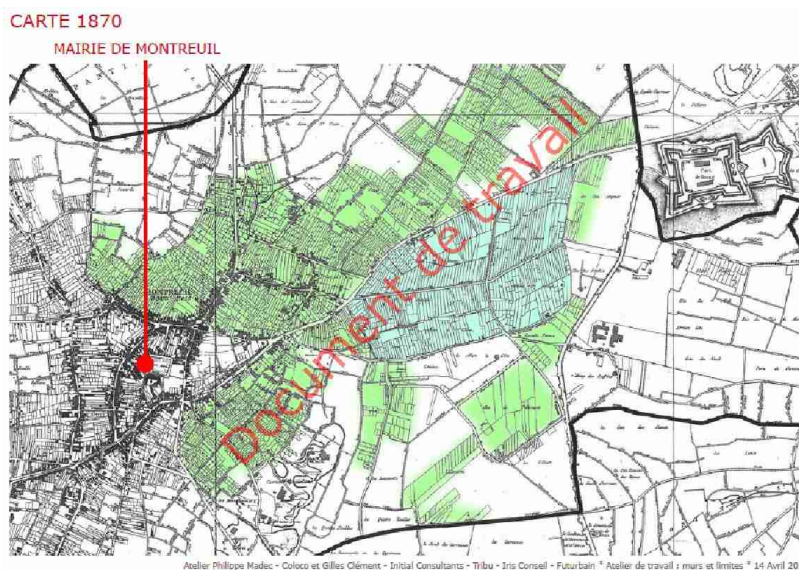


Figure 4 : carte extraite du document, p. 23.

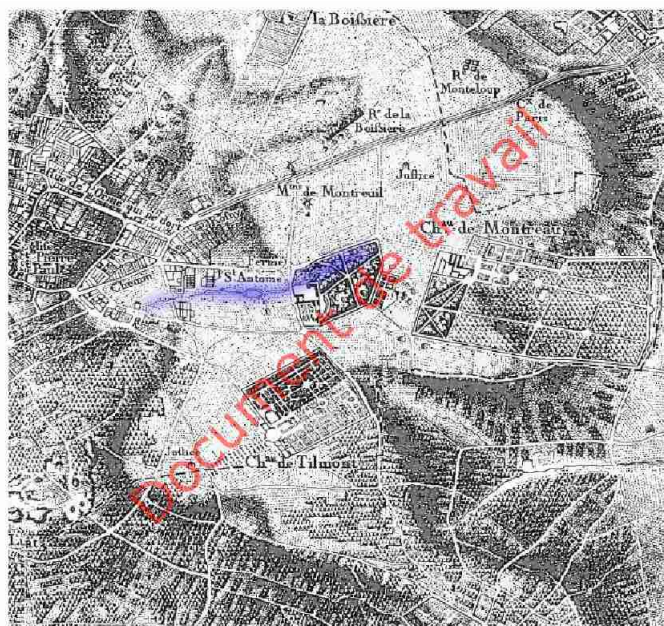


Figure 5 : carte extraite du document, p. 26.

¹⁶⁴J. Goody. *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris, Ed. de Minuit, 1979.

Cette inscription du territoire dans le temps long de l’histoire est un procédé assez classique des dispositifs de concertation. Il est à même, c’est le cas ici de la seconde carte évoquée, de provoquer une collusion. En faisant suite à une carte, contemporaine, intitulée « vers une logique de bassin versant », il fait de l’horizon aussi bien un point de départ – le halo bleu de la seconde carte donnant à voir cette « logique » en germe depuis des temps déjà anciens.

VERS UNE LOGIQUE DE BASSIN VERSANT



Figure 6 : carte extraite du document, p. 25.

Surtout, cette distance temporelle permet, le cas échéant, de refroidir l’histoire contemporaine – à commencer par celle très présente de la rénovation urbaine – et les conflits qu’elle contient. Nous avons déjà repéré ce procédé du côté de la mise en place du projet Euromed à Marseille¹⁶⁵ : lors d’un atelier animé par l’association des Robins des villes au cours duquel, avant de présenter des cartes actuelles de Marseille et, même, d’aller faire une visite de la ville, des cartes romaines avaient été données aux participants à l’atelier.

Dans le cas de Montreuil et de l’avènement de l’écoquartier, nous voudrions suggérer que cette inscription dans un temps historique permet d’inscrire la « matrice écologique » dans la durée et, ce faisant de faire advenir ce quartier comme durable.

Un autre PowerPoint intitulé « Les friches se transforment en quartier durable », réalisé par les Arpenteurs pour lancer la concertation dans le quartier Boissière-Acacia, atteste de la capacité de la distance temporelle à rendre un territoire durable. Dans ce document, les éléments qui font histoire sont des bâtiments industriels aujourd’hui hors d’usage qui sont requalifiés en patrimoine. Il est ainsi fait mention de réservoirs d’eau – visibles sur des cartes – mais aussi d’escaliers en pierre ou de jardins à « préserver » - montrés grâce à des photos. La requalification de ces quelques éléments et, plus loin, de cette portion du quartier en termes de « friche » interroge. La rencontre que nous avons faite avec un habitant du quartier dessine une tout autre histoire, celle des usines dans lesquelles de nombreux habitants des Hauts de Montreuil ont travaillé, notamment l’usine de

¹⁶⁵R. Eliçabe ; A. Guilbert ; A.-S. Haeringer ; L. Lemery ; O. Overney. 2009, *op. cit.*

bonbons Krema fermée en 1992¹⁶⁶.

La projection des urbanistes qui revient à qualifier le quartier de Boissière-Acacia en termes de « friche » pour pouvoir ensuite le requalifier en termes de « quartier durable » oblitère les habitants du quartier dont il est sous-entendu qu'ils vivent dans une « friche » plus que dans un quartier, mais aussi bien l'histoire et la valeur de ces friches. En quelque sorte, le terme de « friche » contient déjà la nécessité de sa requalification : qu'est-il possible de faire d'une friche sinon la raser ou la réaménager ?

Nous aimerions enfin faire remarquer combien la carte contribue à produire les habitants comme étant étrangers à leur propre quartier. Ce motif de l'extranéité et de l'exotisme est perceptible dans la carte qui suit immédiatement dans le document celle de 1870. Alors que celle-ci nous a ramenés à une époque ancienne, la suivante est bel et bien actuelle. Mais son tracé pour le moins surprenant n'est pas sans évoquer quelque estampe orientale.

LES MURS À PÊCHES À MONTREUIL : UN ÉLÉMENT IDENTITAIRE

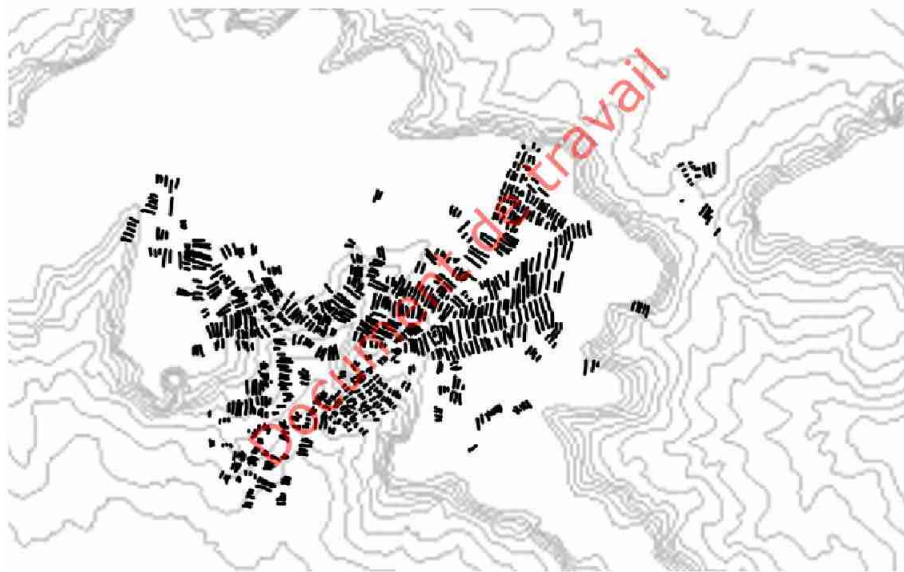


Figure 7 : carte extraite du document, p. 24.

Là encore, ce ressort, nous l'avons déjà rencontré à Marseille, lorsque les Robins des Villes proposaient dans des ateliers destinés à des enfants de leur faire réaliser des « carnets d'explorateurs ». Or qu'est-ce qu'un explorateur si ce n'est quelqu'un qui arpente une *Terra Incognita* ? Et que sont alors ces ateliers si ce ne sont autant de manières de redéfinir les enfants comme des étrangers à leur quartier ? Et ce, non sans raison puisque les opérations de rénovation urbaines ont précisément pour effet de transformer la familiarité et de la rendre étrange, au risque de déposséder les habitants de leur expertise, qui est précisément faite de ces usages familiaux. L'on pense ici à cette visite faite à travers les rues en chantier de Marseille, et à cette interpellation qu'une passante avait adressée à notre groupe de visiteurs : « On n'est pas au zoo ! »¹⁶⁷.

¹⁶⁶En outre, cet habitant nous parlera longuement du complexe industriel Mozinor, « première usine en France » a avoir été construite à la verticale, avec une voie routière permettant aux camions de desservir les étages.

¹⁶⁷R. Eliçabe ; A. Guilbert ; A.-S. Haeringer ; L. Lemery ; O. Overney. *ibid.*

Le risque de cette prolifération de cartes qui se suivent est celui de la perte du référent. Avant que de référer au territoire, les cartes intermédiaires réfèrent les unes aux autres. C'est de cet enchaînement d'ailleurs que découle peu à peu la redéfinition d'un territoire où il fait bon vivre – à la suite des cartes précédemment décrites, on trouve encore dans le document de Madec et Coloco, des cartes annonçant des usages à venir – à travers l'emplacement d'habitations, de commerces, de services, etc., mais aussi de photos et d'images de synthèse. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a encore un pas à franchir entre ces usages projetés et ceux qui seront ceux des habitants. Le jeu de cartes dessine finalement d'abord un territoire *cartographiquement* harmonieux.

Et si la carte présente, comme nous l'avons déjà remarqué, l'immense intérêt de pouvoir saisir d'un seul coup d'œil ce qui autrement échappe, elle n'en est pas moins suspecte dans ces temps de négociation, *a fortiori* lorsque la chaîne des cartes s'allonge et que l'on s'éloigne chaque fois un peu plus du territoire. Le danger – que nous pointons en parlant de stylisation ou d'esthétique de la carte – est celui de l'autonomisation de celle-ci dans son rapport au territoire. Et si les arpentages entendent pallier ce risque, ils n'y suffisent pas toujours. Nous avons montré comment, au lieu même, il devient plus aisé de rapporter la carte à l'espace et, de là, de pointer ses insuffisances ou ses limites.

Figurer la concertation en marche

Si les Arpenteurs accompagnent l'ouverture de la Fabrique d'une série d'arpentages ou de visites sur site, de façon à ne pas faire de la Fabrique un lieu clos, il n'en reste pas moins que c'est bien depuis la Fabrique – et, dans le cas qui nous intéresse ici, depuis les comptes-rendus innombrables de la Fabrique – que ces déambulations et, plus largement, les réunions de concertation sont ressaisies. De la sorte, la Fabrique devient bien, *in fine*, le lieu à partir duquel les Arpenteurs totalisent et composent un territoire à venir. Nous nous proposons donc d'aller voir dans le grain des comptes-rendus produits par la Fabrique ce en quoi consiste ce travail de (re)composition du territoire.

L'attention des Arpenteurs pour les habitants se traduit par une présence répétée des citations entre guillemets qui attestent ainsi que des habitants se sont exprimés et que leur propos a été suffisamment pris au sérieux pour qu'on en trouve une trace dans les comptes-rendus. Cet usage du verbatim rend manifeste la prise de parole. Nous considérons que ce procédé stylistique permet non seulement de donner à voir que de la concertation a bien lieu mais, plus loin, de faire exister la concertation en tant qu'elle est en train de se faire.

Un compte-rendu d'un atelier consacré à l'habitat qui s'est tenu le 15 juin 2011 est organisé de la manière suivante : les auteurs du compte-rendu font état de ce que l'atelier a démarré par la présentation d'une « proposition de création de nouveaux logements » faite par l'équipe de Madec et Coloco, à l'aide d'une maquette. Ce qui est remarquable, dans le compte-rendu, c'est que cette proposition est d'emblée rabattue au rang de « prétexte ». La force de cette proposition – dont atteste le déploiement de maquettes ou autres plans par l'équipe d'architectes – est ainsi minorée. Dès lors, les Arpenteurs peuvent mettre l'accent sur une qualité de cette proposition qui leur importe bien davantage, le fait qu'elle est d'abord une « proposition à débattre ». Si la proposition des architectes est bel et bien résumée dans le compte-rendu, elle est suivie d'un compte-rendu qui fait valoir le caractère « constructif » du débat auquel la proposition a effectivement donné lieu. En dévaluant la proposition des architectes – elle n'est que prétexte – et en valorisant à l'inverse les propositions faites par les habitants – elles sont un débat constructif – les Arpenteurs actualisent la puissance de la concertation, en même temps qu'ils donnent à voir combien ils sont maîtres en cet art. Dans le même mouvement, ils actualisent l'intelligence mutuelle des architectes – qui ne s'offusquent à aucun moment de ce que leur proposition ne soit que prétexte – et des habitants qui apparaissent comme s'étant prêtés à l'art de la concertation et du débat.

Poursuivant notre analyse des comptes-rendus, il convient de nous interroger sur ce qui fait le caractère « constructif » de ces échanges organisés sous la houlette des Arpenteurs. En cet endroit, nous aimerions suggérer que la concertation apparaît constructive, dans les comptes-rendus des Arpenteurs, en ce qu'elle donne à voir que la concertation permet de prendre la mesure du territoire en jeu et, de là, de le (re)définir avec mesure.

Nombre de formulations dans les comptes-rendus établis par les Arpenteurs se donnent comme une manière déguisée de quantifier des points de vue qui se sont exprimés. Les comptes-rendus procèdent ainsi par agrégats d'opinions, tel ce compte-rendu de l'atelier des 13 et 14 avril 2011 qui indique que « Le site des Murs à pêches est vécu pour beaucoup comme un "ailleurs un peu mystérieux" » ou encore que « ce site se caractérise par son abandon, qui a nourri à la fois chez *beaucoup* des frustrations et une intransigeance » (souligné par nous). Cet usage flottant du quantitatif permet de faire exister des réalités en leur donnant une importance certaine, sans qu'il ne soit jamais possible de savoir ce que ces mesures adverbiales recouvrent exactement. Surtout, ces assertions sont accompagnées de précautions qui permettent de donner à voir des positions contrastées et de ménager une place à une multiplicité de positions. Le même compte-rendu fait ainsi état de ce que « ce site se caractérise *par son abandon*, qui a nourri à la fois chez beaucoup des frustrations et une intransigeance. *Mais* il a aussi permis *son développement*, *sa sauvegarde* puis d'initier un processus de *gestion* sur ce territoire mythique où les enjeux peuvent rapidement être bloquants » (souligné par nous).

Cette manière de nuancer le propos, d'émettre chaque fois des réserves, fait preuve d'un sens de la mesure et du souci de ne pas faire valoir une position plutôt qu'une autre. Ce que le compte-rendu produit ainsi, ce sont des positions dont il apparaît qu'elles sont sujet à caution, à tout le moins qu'elles méritent d'être discutées. À aucun moment les auteurs de ces comptes-rendus (les arpenteurs) ne tranchent, ce qu'ils prennent en charge, c'est la bascule. De la sorte, les Arpenteurs donnent à voir que la concertation est bel et bien en train de se faire, que les dés ne sont pas jetés d'avance ni une fois pour toutes et que précisément, lors de ces réunions ou arpentages, les uns et les autres sont invités à s'interroger ensemble sur ce qui compte et sur ce dont il convient de tenir compte. Ces comptes-rendus sont précautionneux, garants de l'attention prêtée aux présents et à leur propos. Cette position n'en produit pas moins des effets : à force de vouloir tenir ensemble des positions contrastées, les Arpenteurs apparaissent comme les tenants d'une voie médiane et mesurée, capable de consensus.

Or ce qui apparaît finalement dans ce processus de définition d'un espace pluraliste, c'est que les auteurs des comptes-rendus échappent à leurs comptes-rendus. Plus exactement, ces derniers ne sont pas signés d'un nom ou d'un prénom. Ils se contentent d'arborer, en première page, le logo de la Fabrique. La question de l'auteur et du sujet de ce compte rendu est ainsi posée¹⁶⁸. Et ce, d'autant plus, qu'à certains (rares) moments, on voit poindre un « nous » - « nous nous sommes retrouvés à la Fabrique » - qui interroge. Qui est ce nous ? Pourquoi ce nous plutôt qu'une expression à la troisième personne (du type : des habitants, des élus, les cabinets Madec et Coloco et tel ou tel des Arpenteurs se sont retrouvés à la Fabrique ?) ? Au vu de la diversité des positions et propositions qui sont ensuite développées par « certains » ou « beaucoup » des participants, ce « nous » peut être compris comme une manière d'affirmer la préséance du collectif et du vivre ensemble sur ce territoire en rénovation.

¹⁶⁸Il n'y a pas de signature en fin de compte rendu autre que « compte-rendu établis par arpenteurs », avec mention d'une adresse mail. L'expression "arpenteurs" est intéressante en ce qu'elle ne réfère pas à la personne de celui ou ceux qui ont écrit le compte-rendu - on aurait alors "les arpenteurs" – mais au cabinet "arpenteurs". La mention fonctionne ainsi moins comme une signature que comme une marque de fabrique, exactement comme le logo qu'on trouve en en-tête des comptes-rendus.

Cette disparition de l'auteur du compte-rendu fait directement écho à la disparition de l'auteur d'un propos. Ce que le recours à des adverbes quantitatifs permet, c'est de suspendre l'attribution d'un propos à une personne qui l'a tenu. En abstrayant les propos du cours de l'échange qui les a produit, en suspendant la possibilité d'imputer un auteur en bonne et due forme à chacun d'eux et en les réorganisant dans un compte-rendu qui les articule avec mesure, les Arpenteurs font exister un sujet particulièrement ajusté au processus de concertation, mais combien abstrait : le sujet qui se dessine dans ces comptes-rendus n'est autre que la concertation, autrement dit un sujet concertant.

Quand bien même les Arpenteurs travaillent à ouvrir la Fabrique, il n'en reste pas moins qu'ils ressaisissent le territoire depuis ce lieu. C'est ce dont atteste notamment la profusion des documents rédigés à l'enseigne de la Fabrique. Ces limites justifient en partie que certaines personnes, initialement impliquées dans le processus de concertation en soient sorties et aient préféré s'investir ailleurs, là où leur engagement leur semble vraiment « utile »¹⁶⁹, à savoir dans la « coordination des habitants de Montreuil ». Celle-ci ne centre toute fois pas son attention sur une analyse critique du dispositif de participation institutionnelle. Les critiques sont bien évidemment présentes (dans divers documents de prise de position publique de la coordination, dans les récits que ses membres font de leurs engagements), mais surtout, la coordination interroge et répond en creux aux limites de la concertation par sa dynamique propre.

Du côté de cette coordination, le geste n'est pas celui de l'inscription nouvelle sur un territoire et d'ouverture d'un lieu *ad hoc* mais celui de la coordination [c'est une coordination, alors que la Fabrique est une plate-forme, tout comme l'est d'ailleurs la plate-forme de Collserola] d'expériences, de collectifs ou d'associations déjà existantes. La question n'est pas celle d'ouvrir un lieu *ad hoc* mais de se faire accueillir dans ceux qui existent déjà – par exemple dans un lieu culturel, la Parole errante (où se déroule une journée publique de la coordination sur laquelle nous reviendrons ensuite).

La question n'est pas tant non plus d'arpenter un territoire en vue de le redéfinir, mais d'abord de recenser des « projets urbains problématiques » pour les habitants mobilisés (notamment à travers une carte créée dans un tract-quatres pages en vue d'une journée publique). Et par rapport au « nous » des comptes rendus des Arpenteurs, un tout autre « nous » est mobilisé... délibérément et explicitement composite, alliances improbables entre des personnes que leur statut oppose habituellement : « propriétaires, locataires et squatteurs ». Nous reviendrons dès lors sur cette coordination.

¹⁶⁹L'expression est utilisée par une des membres de la Coordination (J.) dans un mail en réponse à un courriel culpabilisant « les gens qui râlent » mais qui ne vont pas à la Fabrique : « Je n'ai pas de leçon à recevoir, je m'investis là où je pense que c'est utile et ce n'est pas LA FABRIQUE » (octobre 2012).

2.2. La coordination des habitants de Montreuil contre les projets urbains : défendre une ville habitable

Notre travail de recherche autour de la mise œuvre de la concertation sur la zone concernée par l'écoquartier se double donc d'un autre mené sur la « coordination des habitants de Montreuil ».

Tandis que nous observons les modalités par lesquelles les Arpenteurs entendent performer un espace de participation relatif au projet d'écoquartier des Hauts de Montreuil, nous prenons connaissance de l'existence d'une multitude de petits collectifs – dont certains participent d'ailleurs encore aux réunions à la Fabrique –, qui s'opposent à des projets d'aménagement et immobiliers éparpillés dans toute la ville et décident de se rassembler en une « coordination ». Leur sortie des instances instituées de la concertation coïncidant avec la phase d'enquête de terrain de notre recherche, il nous a semblé opportun d'aller voir de plus près ce qu'il en était de cette dynamique de coordination, en cours d'émergence. Cette dynamique *prend* dans le contexte du projet d'écoquartier et plus largement celui des « grands projets » de la Ville. Cette extension de la recherche au-delà du projet d'écoquartier et du cadre de la concertation institutionnelle doit nous permettre de rendre compte du fort dissensus qui opposent ces collectifs et la municipalité.

La coordination des habitants de Montreuil est un collectif informel qui *coordonne* entre quinze et vingt collectifs et associations d'habitants, tous opposés à des projets d'urbanisme à Montreuil et aux zones frontalières (Bagnolet par exemple). N'importe quel habitant de Montreuil peut faire partie de la coordination, à partir du moment où il en fait la demande. La co-signature des textes communs et des tracts¹⁷⁰ relève de décisions prises à l'unanimité lors des réunions organisées sans rythme prédéfini, mais de manière régulière. Nous avons d'abord suivi un collectif d'habitants de la Cité des Roches et de l'Amitié, situé dans le secteur Boissière-Acacia, directement concerné par l'écoquartier, et dont nous avons rencontré des membres lors de notre enquête à la Fabrique. Ce collectif participe à la création de la coordination et transforme par là les contours de la lutte centrée sur les cités sus-citées : il n'est plus seulement question pour eux du quartier de la Boissière et de l'écoquartier mais de l'ensemble de la ville, voire au-delà.

Ayant pu montrer comment les Arpenteurs prétendent proposer un cadre – les arpentages – permettant de faire des habitants des « enquêteurs », nous souhaiterions, à présent, nous intéresser à la manière dont ces derniers, les habitants, entendent eux aussi se prêter à une « enquête », en dehors cette fois-ci de ce dispositif, à l'égard duquel ils sont par ailleurs critiques.

Laissant là le parallèle avec le cadre d'enquête proposé par les Arpenteurs, et prenant pour objet cette « enquête » menée par les habitants dans et sur la ville, nous nous attacherons dans cette partie à la manière dont la dynamique de coordination des habitants prend forme. Nous prêterons plus particulièrement attention aux manières dont se trouvent ici qualifiés les problèmes, aux manières de les faire émerger, de les restituer, aux outils mobilisés et aux manières dont cette constitution/énonciation/circulation des problèmes participe à la constitution d'entités et de localités particulières (la rue, l'îlot, la pelouse, l'allée...).

Nous verrons ainsi comment la ville se voit éclairée d'un jour nouveau, sous le regard et l'action des habitants de Montreuil ainsi coordonnés. Nous nous intéresserons à la manière dont s'engage, à travers cette coordination, une dynamique de requalification par les habitants, de leur expérience et leurs problèmes, qui donne lieu à la constitution de nouvelles prises sur leur milieu, la ville.

Le travail de terrain a consisté pour nous à examiner avec attention la manière dont prend forme

¹⁷⁰La plupart du temps, les entités signataires sont les associations et les collectifs.

cette coordination. Outre les entretiens collectifs et individuels que nous avons réalisés, c'est avant tout dans la masse considérable de documents, récits, photographies, tracts, mails, que les acteurs de la coordination ont produit et *fait circuler* depuis le début jusqu'à aujourd'hui, que nous avons trouvé matière à enregistrer cette prise de forme et l'enquête, ou bien plutôt la multitude d'enquêtes qui la sous-tend. De là, c'est tout autant à la production qu'à la circulation des documents que nous nous sommes attachés : comment des récits en créent d'autres, comment une situation particulière est reprise ailleurs autrement, comment se crée une intelligence collective. Grâce à la liste mail, la mise en circulation et en visibilité des problèmes peut être suivie au jour le jour, parfois même heure par heure, par les acteurs de la coordination, mais aussi du même coup par les chercheurs.

Nous suivrons ces dynamiques au travers du récit ethnographique d'une journée publique organisée au mois de juin 2012 par la coordination (2.2.1). Nous ressaisirons aussi la manière dont l'enquête trouve à se nouer dans la qualification du problème de « densification » de la ville (2.2.2), puis de sa « mise en chantier » (2.2.3). Ainsi, nous découvrirons peu à peu comment, en faisant acte de *se coordonner*, la coordination est amenée à faire exister ce à quoi tiennent ses membres, et plus loin, à formuler des propositions (2.2.4.1.). Ce faisant, nous verrons comment la coordination définit, contre la « ville durable », une écologie *en décalé*, soucieuse des attachements des habitants (2.2.4.2.). La mise à mal de l'habiter entraînée par les rénovations urbaines conduites à Montreuil engage, pour la coordination, d'être rendue dicible et visible. Dans les épreuves qui ponctuent cette entreprise, ses actualisations et ses propositions laissent percevoir ce que serait une ville *habitable*, soit une autre écologie que celle promue par la « ville durable ».

2.2.1 Prise de forme de la coordination : une journée publique

La coordination des habitants de Montreuil commence à prendre forme au mois de septembre 2011, à peu près au moment où la présente enquête débute sur le terrain de Montreuil. Beaucoup des membres de la coordination se présentent alors comme « déçus » par les concertations organisées à la Fabrique par les Arpenteurs, et si un petit nombre d'entre eux continuent de s'y rendre encore ponctuellement (mais sans grande régularité), la plupart quittent définitivement ces espaces en cet automne 2011. On pourrait donc lier en première approximation cette défection des instances municipales de la participation à la création de la coordination quoique nous le verrons, cette seule raison est loin d'en épuiser le sens. En effet, les différents collectifs regroupés dans la coordination ne se sont pas constitués en même temps, ils émergent de manière variée, selon les problèmes rencontrés, et les modalités qu'ils choisissent pour se regrouper.

Nous avons pu suivre ainsi cette constitution progressive pendant une année (de septembre 2011 à septembre 2012), avec notamment un temps fort de la vie de la coordination sur cette période : la tenue d'une journée publique au mois de juin 2011. Cette journée arrive, selon les membres de la coordination, à un moment où, malgré la tenue régulière de réunions et la veille maintenue par chaque collectif sur la liste mail interne, la mobilisation s'est « un peu essoufflée ».

La journée est ainsi organisée pour « renforcer, élargir et coordonner [les luttes] » engagées contre différents points des projets urbains à Montreuil. Dans un mail, un membre de la coordination explique : « cette réunion publique dont on parle (...) depuis 2-3 mois est fondamentale (...) pour lancer une discussion et une mobilisation plus larges sur les questions qui nous ont fait nous rencontrer comme coordination ». A travers cette journée, il s'agit donc bien de continuer à faire tenir la coordination, à entretenir sa dynamique.

Pour élargir la coordination à l'ensemble des habitants de Montreuil (et même au-delà, nous le verrons, l'information de la réunion est diffusée largement par voie d'affichage dans la ville et sur les sites du réseau militant. Le choix du lieu, La Parole Errante, (théâtre international situé à deux pas de la Mairie et créé entre autre par le poète Armand Gatti), doit aussi pouvoir faciliter la venue des Montreuillois par la reconnaissance dont il dispose dans la ville.

Nous avons fait le choix de rendre compte dans un premier temps de cette journée, parce qu'elle a été vécue par les participants comme « un moment important » de la coordination, mais aussi parce que sa description permet de donner à voir à la fois la manière dont se construit la coordination et la diversité des collectifs mobilisés, la variété des contenus de leurs discours. Ce premier temps doit donc nous permettre d'accéder à la coordination sans en fixer *a priori* les caractères, sans en dresser non plus une chronologie. En effet, la dynamique de la coordination est discontinue : elle s'organise autour de temps forts qui concernent l'ensemble des collectifs mobilisés (comme cette journée), d'autres moments mettent en branle seulement certains collectifs (par exemple, lorsqu'un projet d'aménagement précis prend une actualité particulière), elle est aussi marquée par des moments plus ordinaires (des échanges de mails ou des réunions de veille régulières pour faire le point sur les luttes des uns et des autres, etc.). Nous nous proposons donc ici, en cohérence avec cette dimension discontinue de la coordination, d'entrer « par le milieu ».

Les matériaux empiriques qui ponctuent la description de la journée publique qui suit, sont soit extraits des transcriptions de la journée, soit des tracts produits à ce même moment par les associations et les collectifs intervenants.

2.2.1.1. L'ouverture de la journée

« On s'est dit que c'était vraiment important qu'on se retrouve tous »

L'ouverture de la journée est programmée pour 12h, les participants sont invités à un petit pot avant le début de la réunion. Lorsque nous arrivons à la Parole Errante, une certaine tension est palpable dans l'atmosphère. Les membres de la coordination n'ont aucune idée de l'adhésion que va susciter la journée dans la population montreuilloise et plusieurs disent : « s'il n'y a personne, on arrête, on laisse tout tomber ». La réussite de la journée dépend ainsi du nombre de personnes qui auront répondu à l'appel, de l'intéressement que la communication sur la journée aura provoqué. Mais au-delà de ce facteur, dont les organisateurs reconnaissent ne pas avoir la maîtrise, la journée doit pouvoir être, selon un des membres de la coordination, « une manière de centraliser les informations que l'on n'arrive pas à avoir de manière officielle, une réunion publique c'est aussi ça, voir quelles sont les forces locales, quelles sont les dynamiques, parce qu'une des erreurs, ça pourrait être de rester sur le rythme de la mairie, se laisser dicter la temporalité ». Faire circuler les informations que chacun a en sa possession, prendre le pouls des forces collectives qui s'organisent de manière disséminée dans la ville mais aussi, et c'est là un point tout à fait important, ne pas calquer la temporalité de l'organisation de la coordination sur celle imposée par les instances municipales de la concertation (les réunions et ateliers organisés à la Fabrique).

Lorsque vers 14h00 la réunion débute, une centaine de personnes sont présentes, beaucoup de visages sont inconnus des organisateurs, la journée est donc déjà pour eux de ce point de vue une réussite. Des chaises et bancs sont disposés en arc de cercle, face à une sono équipée de plusieurs

micros. La journée est pensée par les organisateurs comme devant permettre de présenter les différents collectifs et associations qui composent la coordination et d'exposer les raisons qui président à cette constitution. Ainsi débute-t-elle par l'introduction d'une membre de la coordination, qui expose, en guise d'ouverture à la réunion, ce qui réunit les participants à la journée, au travers notamment de quatre arguments qui font consensus dans les collectifs organisateurs :

« Au départ, il y avait des luttes qui se faisaient sur certains quartiers à partir de projets de construction sur des espaces verts, par exemple à la Boissière, et d'autres collectifs qui, eux, se battaient au centre ville aussi sur des constructions de bâtiments et des démolitions d'espaces verts. Donc on s'est dit que c'était vraiment important qu'on se retrouve ensemble pour pouvoir à un moment donné se soutenir et proposer des choses collectives pour être entendus au niveau de la municipalité, puisque c'est la municipalité qui est le premier interlocuteur dans ces projets de la ville... » (O., journée publique de la coordination, juin 2012)

Ce premier argument concerne l'augmentation de la puissance d'interpellation des élus : coordonner des petits collectifs opposés à des projets éparpillés sur l'ensemble du territoire de la commune, c'est parier sur un gain de légitimité de la parole des habitants face à une municipalité qui ne reconnaît pas jusqu'alors cette parole. Ce dernier point constitue un deuxième argument :

« On a organisé des rassemblements devant la mairie, on est allé au Conseil municipal... On a essayé un peu de faire entendre la voix des habitants, de cette coordination et on a envoyé aussi un courrier à la mairie qui n'a pas répondu... Voilà, donc, il y a beaucoup, beaucoup de questions au sujet de cette coordination, de la façon dont on voulait que ça vive, la question de la concertation qui n'est pas vraiment une concertation. » (O., journée publique de la coordination, juin 2012)

La dynamique de coordination vit aussi de cette absence de réponse de la municipalité, de la mise en place d'instance de concertation qui ne satisfait pas les habitants. La parole des habitants n'est pas prise en compte.

Le troisième argument concerne également la légitimité de la parole des habitants pour faire force de proposition :

« Nous ne sommes pas contre la construction de logements mais pas à n'importe quel prix, nous ne sommes pas contre la construction de l'école mais à la condition que ce soit réfléchi et qu'on construise des écoles là où il y a besoin, et pas qu'on construise des écoles au centre ville, concentrées, alors que dans certains quartiers les classes sont surpeuplées. On n'était pas contre la construction d'écoles mais il fallait en discuter, et nous étions aussi également sur l'idée que Montreuil c'était une ville populaire, et qu'il fallait qu'elle le reste. Qu'il fallait qu'elle reste accueillante, populaire et non discriminatoire. Donc ça, c'est important pour nous parce qu'on n'est pas dans l'idée que Montreuil c'est que les Montreuillois et que l'on n'est pas opposé à ce qu'il y ait des nouveaux arrivants, des nouveaux habitants... » (O., journée publique de la coordination, juin 2012)

L'opposition aux différents projets de construction doit pouvoir être dégagée d'accusations de conservatisme ou d'immobilisme, pour cela, l'intervenante rappelle ce qui, dans la ville de Montreuil, est défendu par la coordination : son caractère « accueillant, populaire et non discriminatoire ».

Le dernier argument concerne la dimension politique en jeu dans le fait de coordonner l'action des différents collectifs mobilisés. La lutte engagée implique pour les organisateurs de la journée de positionner politiquement la coordination, ou plus exactement, de la positionner hors d'engagements partisans :

« Il a fallu qu'on établisse des positions communes sur ce qu'on voulait, ce qu'on ne voulait pas, puisque la mairie de Montreuil était un peu la cible, puisque c'est elle qui est porteuse de tous ces

projets-là. Donc on s'était dit qu'on était multiples et que justement cette coordination ne voulait pas être parasitée ou envahie par les partis politiques, donc on a décidé que cette coordination se mettait à distance des partis politiques, même si, dans les personnes qui participent à cette coordination, certains sont dans des partis, d'autres pas du tout du tout. Ils sont même complètement contre les partis politiques, donc l'important c'était de trouver un équilibre au niveau de la coordination et de faire que la question des partis ne se remette pas sur cette coordination. » (O., journée publique de la coordination, juin 2012)

La coordination explicite ainsi clairement son positionnement, en dehors des instances officielles et des organisations politiques, et ce même si, à titre individuel, certains se rendent à la Fabrique, ou adhèrent à divers partis politiques. Ce positionnement, auquel tiennent beaucoup les acteurs de la coordination, doit pouvoir les maintenir en dehors des oppositions partisanes électorales et échapper notamment ainsi à l'instrumentalisation des partis de l'opposition municipale.

Ces quatre arguments – l'augmentation du pouvoir d'agir des habitants, l'absence de réponse de la municipalité, la force de proposition et la dimension politique non partisane – attestent d'une certaine positivité de l'opposition à la municipalité ; aussi peut-on dire qu'ils servent de guide à la poursuite de l'action ou, *a minima*, de consensus organisationnel pour une coordination qui reste encore et toujours, à ce moment-là, à faire advenir.

Un « Topo sur le PLU »

La personne qui introduit la journée présente la prochaine intervention prévue :

« Ce n'est pas évident de comprendre l'organisation de la ville et de voir quel est le support qui fait que ça se transforme, et donc on avait pensé travailler la question du PLU, et donc qu'est ce que c'est que le PLU, et quelles conséquences ça a sur les luttes et sur la ville...(…) » (O., journée publique de la coordination, juin 2012)

Après quelques questions de la salle sur le programme, un membre de la coordination, de l'association Montreuil à Taille Humaine propose alors un « topo sur le P[lan] L[ocal] d'U[rbanisme] ». Pour cette association, la bataille a débuté au moment des premières enquêtes publiques réalisées en 2009 en vue de la révision du Plan d'Occupation des Sols et de la définition d'un PLU. Avec ce nouveau PLU, nous dit l'intervenant de MTH, le principal objectif affiché par la municipalité devient la densification urbaine, au motif de l'accroissement de sa population et de la « réduction de l'étalement urbain ». L'intervenant – lui même urbaniste – propose ainsi une contre expertise du PLU. Cette mise à jour des visées du développement urbain à Montreuil n'est pas simplement mobilisée par l'intervenant à titre explicatif, elle est aussi un moyen, par son entremise pour l'ensemble de la coordination, de qualifier dans un cadre commun (le PLU) la diversité des problèmes vécus par les habitants avec différents promoteurs, projets, instances municipales ou départementales auxquels ils ont à faire (nous détaillerons les modalités de cette contre-expertise plus loin (cf. 2.2.2.2)).

« L'association Montreuil à Taille Humaine s'est constituée au printemps 2009, à l'occasion de la tenue de l'enquête publique sur la révision simplifiée du POS et de l'engagement de la concertation sur la mise au point du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle est intervenue à l'enquête pour souligner les défauts de la révision simplifiée du POS qui avait pour objectif de lancer 1000 logements sur huit grands terrains disponibles, sans prendre en compte les effets sur le cadre de vie des riverains ni l'urgence de certains équipements (école, crèche, gymnase) qui auraient pu être construits sur ces terrains. Elle a alerté les montreuillois sur les dangers d'une densification brutale et massive encouragée par le PLU et sur la disparition programmée des petites industries et des ateliers d'artistes appelés à céder la place à des immeubles de logements. D'où la demande d'un « Montreuil à Taille Humaine », où les habitants seraient réellement associés aux choix concernant leur cadre de vie. Montreuil à Taille Humaine participe activement aux réunions de concertation

organisées sur le projet d'écoquartier. Elle constate l'absence des habitants qui ne se sentent pas concernés et dont la parole, quand elle s'exprime, est rejetée et combattue par la municipalité, qui est sûre de mieux savoir ce qui est bon pour Montreuil. Selon elle, les Montreuillois ont tout faux. Montreuil à Taille Humaine soutient activement la coordination des habitants de Montreuil. Seule la convergence des actions permettra d'aller dans le sens d'un urbanisme à taille humaine. » (Tract Montreuil à Taille Humaine, juin 2012)

L'intervenante suivante illustre le problème global posé par le PLU par un exemple, celui de la construction d'un bâtiment de dix étages, construction dont les voisins immédiats ignoraient tout de l'ampleur au moment du début des travaux. Son intervention se centre ensuite sur les problèmes posés par le découpage sectoriel des écoles à l'échelle de la ville dont l'application doit rentrer en vigueur en septembre 2013. La personne explicite les éléments complexes qui président aux choix concernant la construction et la localisation des écoles. Elle fait partager les incompréhensions des parents d'élèves concernant les classes saturées, l'implantation des nouvelles écoles, la relative confidentialité des réunions publiques organisées par la municipalité sur le sujet, etc.

L'implication du GRAC dans la journée

La séquence qui s'amorce ensuite est un peu particulière puisqu'elle nous implique nous, sociologues. Lorsqu'au mois de mars 2012, nous réalisons un entretien collectif avec trois membres actifs de la coordination, on nous fait la proposition d'intervenir au cours de la journée publique afin de présenter la recherche en cours. Nous avons tout de suite saisi cette proposition comme une manière de nous risquer en tant que chercheurs là où l'enquête nous avait amenée. Au-delà de la seule présentation de l'enquête, il nous était également demandé de faire un point sur les formes actuelles de la concertation. Nous leur avons aussi proposé de clore notre présentation en narrant d'autres expériences de mobilisations d'habitants opposés à des projets de rénovation urbaine, notamment le cas des Opérations Populaires d'Aménagement dans le quartier de Pointe-St-Charles à Montréal et celui du « Forat de la vergogna » (trou de la honte) dans le quartier de Casc Antic à Barcelone¹⁷¹. En acceptant d'intervenir publiquement, nous sommes sortis d'une position d'observateur pour adopter une position de soutien à la dynamique de la coordination. Notre soutien, car il y a bien soutien, l'est avant tout *pour* une dynamique, celle de la constitution d'une coordination qui, particulièrement lors de cette journée, fait l'expérience d'elle-même. Ce soutien de fait est aussi une prise de position où il s'agit moins de se mettre au service des acteurs que d'explorer un point de rencontre que nous avons pris au sérieux entre notre enquête et celles menées par les membres de la coordination. L'intérêt que nous portons à la capacité des acteurs à se mêler de ce qui (ne) les regarde (pas), en passe en effet pour nous par une association, et ce en faisant circuler les expériences que nous avons pu analyser à Montreuil et ailleurs, notamment des expériences heureuses de luttes similaires.

¹⁷¹Ces expériences avaient pu être analysées au cours d'une précédente recherche. A Montréal, les groupes communautaires ont réuni les habitants pour des séances publiques, des visites sur site, des week-end de travail avec des architectes et techniciens afin de proposer un contre-projet à celui de la municipalité sur un secteur du quartier. A Barcelone, des associations de voisins, des habitants et des squatteurs se sont auto-organisés pour s'opposer à la transformation d'une friche en parking : ils ont occupé illégalement cet espace et ont auto-construit tous les équipements que les habitants désiraient (des jardins auto-gérés, un terrain de sport, des jeux pour les enfants, une fontaine, organisation d'événements culturels, etc.). Sur ce point, voir R. Elicabe ; A. Guilbert ; A.-S. Haeringer ; Y. Lemery ; L. Overney. *op. cit.*, 2009.

2.2.1.2. Au cœur : la présentation des collectifs

Notre exposé clôt la longue introduction de la journée publique. Dès lors, l'ensemble des collectifs impliqués dans la coordination va prendre la parole tour à tour pour se présenter à l'assemblée. Cette présentation, qui va durer plus de deux heures, donne véritablement à voir la multiplicité des positions, des appartenances et des discours de chacun des collectifs et des associations, la diversité des formes de collectifs, des problèmes auxquels ils ont à faire et des espaces concernés par ces problèmes ; ce temps d'exposition manifeste aussi la présence de personnes sans affiliation particulière.

Avant d'entamer cette présentation, nous aimerions nous arrêter un temps sur le tract-4 pages préparé par la coordination à l'occasion de cette journée, tract d'invitation qui donne à voir, sous un premier format, la *coordination* à l'œuvre, en constituant graphiquement un espace des problèmes urbanistiques, à partir de la localisation des projets contestés et la mise au jour des collectifs en présence.

Au recto du tract sont représentés un dessin parodiant une ville de Montreuil en chantier permanent, légendé « Montreuil-sous-béton » (cf. *Infra* 2.2.2.), un glossaire des termes clés de la lutte menée par la coordination (densification, Plan Local d'Urbanisme, spéculation, etc.) ainsi qu'un texte reprenant les éléments présentés en introduction de la journée. Mais c'est donc plutôt sur la carte au verso que nous voudrions nous arrêter un moment.

Cette dernière est légendée « Montreuil malade de son urbanisme » et entourée par des vignettes intitulées : « Pourtours du parc des Guilands », « La Noue », « Îlot de l'église », « Cités des Roches et de l'Amitié », « l'écoquartier des Hauts de Montreuil », « rue Kléber », « Cité de l'Espoir », etc. Ces vignettes sont liées à des secteurs dessinés à grands traits en pointillés sur la carte. A l'interface, entre la carte et les vignettes, des termes apparaissent : « luttes », « contestations », « spéculation », « controverses », « expulsions » comme autant de qualifications et de rapports à la ville. Chaque problème rencontré dans les zones concernées est explicité, en deux ou trois paragraphes, dressant une véritable géographie des problèmes¹⁷². Au regard des cartes des cabinets Madec et Coloco présentées précédemment (cf. *Supra* 2.1.2.2.), on pressent que cette carte établie par la coordination procède d'une manière bien différente pour représenter le territoire. Plus encore, on perçoit que la représentation du territoire n'est pas ici le cœur de l'affaire. Il s'agit pourtant d'un travail de représentation, de discrimination et de construction du visible et de l'invisible, mais l'accent est davantage mis ici sur les vignettes et mots qui entourent voire encadrent ce territoire. Ce que la carte totalise ici, c'est un territoire rendu problématique, noué par des opérations de rénovation urbaine chaque fois décrites et illustrées dans ces petites vignettes. On est ainsi plus enclin ici à prêter attention au lien graphique établi entre celles-ci et à son effet : celui-ci fait émerger de ces descriptions que l'on aurait *a priori* pu isoler, une composition, ici représentée sous forme de cercle, de problèmes à la fois situés et énoncés en généralité (« spéculations », « expulsions »...), de « luttes » et de « contestations » et de collectifs (eux aussi localisés et coordonnés). Enfin, les membres de la coordination attendent un prolongement de cette carte *via* une petite note au bas de la carte qui invite ceux qui connaîtraient des projets de rénovation « problématiques » et non répertoriés sur cette carte à les signaler ; cette carte invite donc à prolonger la dynamique de coordination en rassemblant d'autres cas.

¹⁷²Chaque collectif était invité à décrire les problèmes auxquels il se trouvait confronté et à les partager sous la forme d'un paragraphe accompagné d'une photo envoyés sur la liste mail ou compilés lors des réunions de préparation de cette journée.

Fourour du Parc des Galeries
 Le projet de réhabilitation du quartier Le Fourour du Parc des Galeries est défini par un programme de construction de logements sociaux et de logements sociaux à loyer modéré. Le projet prévoit la construction de 100 logements sociaux et de 100 logements sociaux à loyer modéré. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

La Hous - Jean Lohw
 Le projet de réhabilitation de la Hous - Jean Lohw est défini par un programme de construction de logements sociaux et de logements sociaux à loyer modéré. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

Avenue Walwin, l'hot de l'église
 Le projet de réhabilitation de l'hot de l'église est défini par un programme de construction de logements sociaux et de logements sociaux à loyer modéré. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

Cité des Roches et de l'Amitié
 Le projet de réhabilitation de la Cité des Roches et de l'Amitié est défini par un programme de construction de logements sociaux et de logements sociaux à loyer modéré. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

Rehabilitation de la Hous
 Le projet de réhabilitation de la Hous est défini par un programme de construction de logements sociaux et de logements sociaux à loyer modéré. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

ZAC l'Amitié et ZAC du Faubourg (gérées par l'Etat)
 Le projet de réhabilitation de la ZAC l'Amitié et de la ZAC du Faubourg est défini par un programme de construction de logements sociaux et de logements sociaux à loyer modéré. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

Rue des Mémoires et rue Edouard Vaillant
 Le projet de réhabilitation de la Rue des Mémoires et de la rue Edouard Vaillant est défini par un programme de construction de logements sociaux et de logements sociaux à loyer modéré. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

Rue Kléber
 Le projet de réhabilitation de la Rue Kléber est défini par un programme de construction de logements sociaux et de logements sociaux à loyer modéré. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

Cité de l'Espoir
 Le projet de réhabilitation de la Cité de l'Espoir est défini par un programme de construction de logements sociaux et de logements sociaux à loyer modéré. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

Entre la 30 rue de Vitry et la Cité Condorcet (rue Eugène Varlin)
 Le projet de réhabilitation de l'entre la 30 rue de Vitry et la Cité Condorcet est défini par un programme de construction de logements sociaux et de logements sociaux à loyer modéré. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

Centre de la Cité de la Boissière
 Le projet de réhabilitation du centre de la Cité de la Boissière est défini par un programme de construction de logements sociaux et de logements sociaux à loyer modéré. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

Le quartier de la Hous de Montreuil
 Le projet de réhabilitation du quartier de la Hous de Montreuil est défini par un programme de construction de logements sociaux et de logements sociaux à loyer modéré. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

Espace de la Cité de la Boissière
 Le projet de réhabilitation de l'espace de la Cité de la Boissière est défini par un programme de construction de logements sociaux et de logements sociaux à loyer modéré. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

Montreuil malade de son urbanisme

Ayant mis l'accent sur cette cartographie des problèmes et des collectifs, nous poursuivrons le fil de notre compte-rendu de la journée en suivant le principe descriptif adopté précédemment.

Dans la plupart des cas, une ou deux personnes prennent la parole au nom du collectif, elles viennent devant l'assemblée parler au micro. Aucun ordre n'a été préalablement défini ; les interventions se font spontanément, certains en en profitant pour rebondir sur la présentation précédente. Les présentations des collectifs qui ont rejoint la coordination et qui exposent leur lutte à l'occasion de cette journée s'enchaînent ; le temps de débat avec les autres participants est reporté à l'issue des présentations afin de permettre à tout le monde de se présenter.

Le collectif « Non au béton, oui au gazon ! »

Dans les récits relatifs à la constitution de la coordination qui nous sont rapportés, celui du collectif « Non au béton, oui au gazon ! » intervient fréquemment, comme exemplaire des effets produits par l'action de « se coordonner ». C'est aussi celui qui, lors de la journée, débute la présentation des collectifs. Si la constitution du collectif est exemplaire, c'est que celui-ci a remporté une petite bataille livrée contre la municipalité et divers promoteurs dans le cadre de projets de construction d'immeubles d'habitation sur les Cités des Roches et de l'Amitié. Mais c'est aussi dû au fait que la coordination se réunit pour la première fois en septembre 2011 à l'occasion d'une « fête-assemblée » organisée sur la pelouse de la Cité des Roches :

« Ce collectif s'est formé en 2010 pour s'opposer à des projets de construction sur les pelouses de la Cité de l'Amitié et des Roches à la Boissière (...) Les habitants voulaient bloquer ces projets, ils s'opposaient à la destruction d'espaces verts mais aussi d'espaces de sociabilisation, [il fallait]

éviter la densification dans des quartiers déjà populaires assez denses avec un manque d'infrastructure à tous les niveaux. Et ils s'opposaient aussi au manque total d'information et au mépris du pouvoir vis-à-vis des habitants concernés, ce projet est passé sans aucune discussion. (...) Donc, ce collectif a rassemblé rapidement pas mal de personnes, surtout des gens des cités HLM, mais aussi des habitants ou des locataires des pavillons qui étaient dans le même quartier ou ailleurs dans Montreuil. (...) Il y avait une réunion toute les semaines d'information de contre information et d'échanges, (...) et aussi une activité de diffusion de tracts d'affichage, etc. (...) On faisait de l'animation sur la pelouse surtout avec les enfants, on faisait des fêtes et des repas de quartier au-delà des dates ritualisées institutionnelles, et c'était des moments publics mais aussi des moments d'organisation, encore une fois d'échange, de mobilisation.

Alors malgré qu'au début la bataille elle était donnée comme perdue parce que les permis de construire avaient été déjà donnés pour la Cité des Roches (...), ce permis de construction sur la Cité des Roches a été annulé, et le projet sur la Cité de l'Amitié a été gelé... Jusqu'à maintenant, on n'a plus de nouvelles donc on peut dire qu'il y a eu une victoire... (...)

[ça a été important de] refuser la division par cité qu'on voulait nous imposer : ça, c'est un problème de la Cité des Roches, ça, c'est un problème de l'Amitié... On a voulu toujours être ensemble, casser un peu ces frontières parce que le problème pour nous c'était un problème général qu'on voulait affronter à l'échelle au moins du quartier... (...) On est dans la coordination, on pense qu'on va sûrement se remobiliser si il y a d'autres choses de ce type qui se passe » (C., journée publique de la coordination, juin 2012)

Association pour la Qualité de Vie

C'est un représentant de l'association AssQuaVie (Association pour la Qualité de Vie) qui prend la parole ensuite. Cette association, créée en janvier 2011, rassemble des habitants opposés au projet de construction d'une école sur l'emplacement d'un espace boisé municipal dans le centre de Montreuil, l'îlot 104 :

« Je fais partie de l'association AssQuaVie qui est née contre la destruction de l'îlot 104. L'îlot 104 était composé de 9000 mètres carrés d'espaces boisés avec des arbres centenaires (...). Au départ tout le monde était assez favorable à un projet d'école, sauf qu'à un moment on a vu la dimension de l'école, c'est-à-dire que sur les 9000 mètres carrés d'espaces boisés, l'école va faire quasiment 6000 mètres carrés, et il va rester 800 mètres carrés de verdure végétale. Donc, quand la mairie dit que c'est une école dans un jardin, c'est vraiment frauduleux, c'est se moquer des gens parce qu'il va y avoir une école de 6000 mètres carrés avec un jardin de 800 mètres carrés devant vous voyez ce que ça donne... (...) Il n'y a eu aucune concertation, on a eu beaucoup de mal à avoir les plans, donc on a dû lutter longuement pour connaître ce qui allait vraiment se passer (...) Alors l'association a posé un premier recours suspensif contre l'école pour erreur manifeste d'appréciation, on est passé au Tribunal administratif cette semaine et on attend la réponse la semaine qui vient, et on va ensuite poser un recours contre le PLU, ça va passer en jugement le 19 (...). Il y a eu beaucoup d'irrégularités, je dirais, beaucoup de problèmes d'ego, beaucoup d'entorses faites à la vérité (...). Voilà, donc une école au mauvais endroit.

Ce qu'on peut dire aussi c'est qu'au début on pensait peut être que c'était une erreur, que c'était une aberration, maintenant on se rend bien compte qu'il s'agit d'un ensemble et de toute une politique urbaine, ce n'est pas un cas isolé, je pense que c'est un des intérêts du collectif aussi, c'est qu'on se rend bien compte qu'il s'agit bien de toute une vision de la ville de la part de la mairie... » (A1, journée publique de la coordination, juin 2012)

L'écoquartier en question

La personne qui prend la parole à la suite le fait en tant qu'habitante du secteur concerné par le futur écoquartier. Son intervention se veut à la fois une critique de l'écoquartier à venir et un

questionnement autour de l'habitat participatif. Elle fait état de son inquiétude quant à la faible part des lots consacrés à l'habitat participatif, et ce, dit-elle, quand bien même la ville de Montreuil soit « l'une des rares villes en France à avoir signé la charte sur l'habitat participatif ». C'est ici principalement le manque d'information sur ce type de projets en cours et à venir sur le secteur des Hauts de Montreuil ainsi que l'impossibilité pour les habitants actuels de mettre en œuvre un tel projet qui sont mis en cause. Par ailleurs, cette habitante remet en cause la restriction d'une zone arbitraire concernée par l'écoquartier et interroge, par là, la teneur écologique d'un tel projet :

« La première question qu'on se pose par rapport à l'écoquartier, c'est que l'idée d'un écoquartier c'est génial mais on ne veut pas forcément qu'un écoquartier, ce qu'on voudrait, c'est une « écoville », que toute la ville puisse être écolo... Cet écoquartier il semble bien qu'il aura des bâtiments basse consommation et tout ce qu'il faut, mais le reste de la ville est un petit peu tenu à l'écart. Donc c'est un des problèmes qu'on a, et on se dit aussi que cet écoquartier, en fait, il est venu de façon très commerciale, par un appel à projet de la Région¹⁷³, une opportunité. Donc la mairie a dit « on va faire un écoquartier » et ils ont pris toutes sortes de projets qui en fait étaient déjà en cours plus ou moins, ils les ont réunis, ils ont comblé les blancs qu'il y avait entre eux et puis ils ont tracé une sorte de contour et ils ont dit : « voilà on a notre écoquartier ». » (T., journée publique de la coordination, juin 2012)

Les habitants expulsés du squat « Los Angeles-City of Quartz »

Les habitants du squat « Los Angeles-city of Quartz », situé au 234 de la rue de Rosny et expulsés, précisent-ils, par les autorités le 22 septembre 2011, prennent la parole à ce moment de la réunion : ils rebondissent puisqu'ils se sentent concernés par l'intervention précédente, ils qualifient les squats « d'habitat participatif de fait ». La transition depuis l'habitat participatif est toute trouvée pour le représentant de ce lieu d'habitation occupé sans droit ni titre depuis 2009 par un groupe de jeunes chômeurs et précaires. Le nom du squat est un jeu de mot produit par le rapprochement entre le nom de la société d'investissement immobilier (Proudreed/Quartz) propriétaire du bâtiment, et le célèbre ouvrage du géographe critique Mike Davis consacré au développement urbain de Los Angeles (*LA, City of quartz*). Ce jeu de mot signale en quelque sorte l'absence d'innocence de ses occupants, coupables non seulement d'une occupation sans droit ni titre, mais aussi de révéler et de dénoncer les formes prises par la spéculation immobilière dans le Haut Montreuil :

« J'habitais dans un habitat participatif, une sorte de logement social de fait que certains appellent squat, une grande maison qui appartenait à un spéculateur immobilier (...) dans les Hauts de Montreuil, justement dans la zone de l'écoquartier. (...) En septembre 2009, on était un petit groupe à avoir ouvert cette maison qui était abandonnée depuis longtemps, que le propriétaire ne voulait pas louer : il l'avait fait murer en attendant d'avoir un projet c'est-à-dire posséder suffisamment de terrains pour pouvoir faire quelque chose de grand. (...) Dès le lendemain, la mairie a écrit à ce propriétaire pour l'informer que des SDF occupaient son bien et l'enjoindre à faire une procédure d'expulsion (...). Donc voilà, nous on a réussi un petit peu à rester dans la maison bien deux ans, à travers les procédures judiciaires les trucs comme ça, et on a fini par être expulsé en septembre 2011. (...) Effectivement, nous, les squats, c'est souvent des logements participatifs de fait, et on ne comprend pas qu'une mairie qui a un discours là-dessus leur soit hostile. Évidemment le squat ne peut pas résoudre l'ensemble des problèmes de logement, ça c'est une évidence mais vu le nombre de problèmes sur une ville et le nombre de lieux vides c'est logique que des lieux ouvrent... » (A2, journée publique de la coordination, juin 2012)

Association des Riverains de l'Usine St-Gobain

L'association ARUS (Association des Riverains de l'Usine St-Gobain), représentée par trois

¹⁷³Cet habitant fait ici référence à la réponse de la Ville de Montreuil en 2010 à l'appel à projet « Nouveaux quartiers urbains » de la Région Île-de-France. Celui-ci lui permettra d'obtenir 3,9 millions d'euros de subvention.

intervenants, prend ensuite la parole. Elle se crée autour de la réhabilitation d'un grand complexe industriel, les anciennes usines Saint-Gobain. C'est ici l'absence de prise en compte des « riverains » dans les décisions actées quant à la réhabilitation des usines qui est mise en cause. Concernant ce site, les riverains s'attachent à des questions bien particulières, notamment celles liées à la valeur patrimoniale du lieu et à la pollution des sols dans ce secteur :

«A3: L'association ARUS est située (...) autour du site Saint Gobain, (...) un immense site industriel qui fait, si mes souvenirs sont bons, 7500 mètres carrés de surface. Et en fait, tout a démarré en 2009 quand est apparu dans le *Tous Montreuil*¹⁷⁴ un petit article, un petit croquis qui indiquait des perspectives de construction sur ce site, et franchement si ce petit croquis s'était réalisé on ne serait pas mécontent... ça nous a quand même mobilisé, on s'est dit on a droit d'être participatif à ce projet... (...) Il y a eu tout un travail de recherche de documents d'étude [à faire]. Alors certaines études qui ont été demandées par les promoteurs étaient privées, donc tout ce qu'il y avait sur l'amiante, sur ce qui était pollué dans le sol, ben, ils nous ont dit si vous voulez savoir ce qu'il y a et ben faites... payez des études, voilà. (...) Donc, on a juste eu le droit de feuilleter les synthèses très courtes sur l'amiante, où on ne comprend pas grand chose parce qu'en cinq minutes, on n'a pas le temps de s'approprier tout ça... Donc voilà (...), il faut trouver les bons documents pour lutter objectivement. D'ailleurs ce n'était pas vraiment un combat, c'était plutôt une lutte constructive c'est-à-dire faire en sorte que le promoteurs puissent faire leur projet et que les riverains vivent bien ces projets, et nous, on a même défendu les futurs habitants du projet... (...)

On nous a dit beaucoup de choses sur les horaires de chantier, sur les méthodes de dé-pollution, sur la limitation des poussières, et puis, quand ça a commencé on a mangé de la poussière au quotidien et il y a eu au mieux un monsieur avec un jet d'eau qui arrosait vaguement comme ça, voilà donc faut penser à tout...(...)

A4 : Oui, pour conclure, j'encourage, (...) il faut vraiment pas se laisser embobiner, quelque soit son idéal politique ses attentes, il faut faire très attention à la façon dont des associations sourdes sont faites entre les architectes, les promoteurs, la mairie : ils ont toujours des plans, ils ont toujours des temps d'avance sur nous mais on a quand même des moyens de lutte, il ne faut pas hésiter et je vous encourage encore vivement, il faut qu'on s'accroche... » (Journée publique de la coordination, juin 2012)

Le collectif La Noue - Jean Lolive de Bagnolet

C'est au tour ensuite d'un représentant du collectif La Noue - Jean Lolive de s'exprimer. Ce collectif représente cette fois les habitants de deux tours HLM, qui ont appris, au mois de novembre 2011, la destruction de leur logement à l'occasion de la promotion d'un projet de réhabilitation du quartier. La spécificité ici tient en ce que les tours de la Noue et de Jean Lolive ne font pas partie de la commune de Montreuil mais de celle de Bagnolet. On voit ainsi comment la coordination ouvre son échelle de pertinence aux collectifs impliqués dans les communes limitrophes (plus loin, un collectif d'Ivry se présentera) et concernés par des problèmes similaires à ceux rencontrés à Montreuil.

« Je suis habitant dans un immeuble HLM à Bagnolet. Pour situer un peu, ce quartier est aux abords du parc des Guilands [jouxant Montreuil et Bagnolet]. (...) On a appris à peu près par hasard en novembre que la mairie prévoyait de détruire 30 foyers, (...) la mairie voulait expulser ces habitants dans le cadre d'un projet de réaménagement qui vise à produire du logement privé ou prétendument social, c'est-à-dire d'accession à la propriété, de construire également des tours de commerce ou de bureaux d'une hauteur de 200 mètres environ, avec une station de métro aérien qui devrait être construite pour desservir le tout. Donc, nous, la première chose qui nous a choqué c'est qu'on apprenne du jour au lendemain qu'on allait être expulsés (...). On s'est rassemblé en collectif au sein d'une assemblée de quartier. (...) La mairie face à notre demande a décidé d'organiser une concertation (...). On a continué à militer et à demander noir sur blanc une lettre de la main du maire (...) disant qu'il n'y aurait pas d'expulsion pas de destruction, et en plus de ça, on voulait l'arrêt total du projet, point sur le quel on avait aucune, aucune certitude. (...)

¹⁷⁴Journal municipal.

Donc il y a encore eu une concertation qui s'est déroulée cette fois-ci dans notre quartier, et on nous a pas du tout parlé en fait de l'ensemble du projet, on nous a parlé simplement de la couleur du grand bâtiment blanc, et des problèmes de propreté (...). On est ré intervenu à un autre Conseil municipal, auquel on nous a refusé la parole, et donc ça c'est plutôt mal passé, parce que les gens voulaient vraiment parler quand même, des individus se sont approchés pour nous intimider ou tenter de nous intimider, ça a été assez violent parce que le maire a menacé d'appeler la police... , (...) Finalement la police est intervenue, tout est rentré dans l'ordre on est reparti tranquillement (...) On a continué à écrire nos tracts collectivement, nos assemblées, à afficher dans toute la ville pour informer. (...) Actuellement, on est dans un espèce de statu quo, et comme on ne sait pas trop ce que la mairie compte faire par la suite, on a décidé de faire une espèce d'enquête pour savoir ce que les habitants pensent du quartier qu'est ce qu'ils aimeraient qu'on y fasse. » (A5, Journée publique de la coordination, juin 2012)

Le collectif de la rue des Meuniers

Vient ensuite une représentante du collectif de la rue des Meuniers – Edouard Vailland, situé dans l'ouest de la commune, qui vient témoigner du rapport de force qui a opposé dans ce cas des copropriétaires riverains d'un grand projet de rénovation au promoteur, rapport de force qui a abouti à une réévaluation du projet par ce dernier. Cette personne vient donc témoigner de la capacité à faire pression sur un promoteur privé au moyen du dialogue, mais également appeler, depuis sa propre expérience, à poursuivre la lutte à une échelle plus large que celle de sa propre rue :

« (...) C'est par une petite publicité dans une boîte aux lettres que j'ai appris qu'il y avait un projet qui allait tomber sur un petit jardin dans une petite co-propriété donc avec des étages, des constructions de R5 dans une zone pavillonnaire (...). Donc on s'est un peu renseigné pour savoir ce qui allait être fait pour pas. (...) Donc, moi, je me suis approchée des autres co-propriétaires et on a pu obtenir par l'entremise du promoteur (...) qui a accepté de revoir son projet après une lettre écrite argumentée, quand-même une diminution de bâtiment de 100 mètres carrés de surface habitable, ce qui n'est pas mal quand-même parce que comme le rappelait H. [l'intervenant sur le PLU] sur 300 mètres carrés, on aboutit à 5500 m carrés de surface habitable donc on a obtenu assez facilement grâce à l'écoute du promoteur qui sent qu'il y a une mobilisation sur notre commune. Donc il ne faut pas hésiter à en jouer aussi sachant que ça se passe dans le bas Montreuil (...) Voilà donc moi, j'ai rejoint la coordination c'est un petit peu l'effet du hasard mais en même temps j'ai trouvé que c'était très enrichissant pour redécouvrir un petit peu sa ville peut être, ça permet d'avoir une ouverture d'esprit sur ce qui se passe et que tout le monde dans cette ville souffre des projets pharaoniques de la municipalité ». (A6, Journée publique de la coordination, juin 2012)

L'association pour la qualité de vie du quartier Kléber

La réunion publique se poursuit ensuite avec l'intervention de trois représentants de l'association pour la qualité de vie du quartier Kléber, situé également dans le cœur de ville et à proximité de la rue des Meuniers, et qui s'est opposée à la construction d'un grand immeuble dans son environnement proche. Contrairement au collectif précédent, le dialogue avec les promoteurs du projet incriminé n'a pas donné lieu à un accord satisfaisant pour les deux parties, puisque le représentant de l'association dit s'être « fait roulé dans la farine » par le promoteur, quand bien même ils ont pu obtenir une réduction de la hauteur de la construction prévue. Car ici encore, le problème porte sur la construction d'un immeuble de haute stature en lieu et place d'un jardin.

« L'association pour la qualité de vie du quartier Kléber existe depuis plus de deux ans, depuis qu'on a vu le panneau annonçant une construction et un permis de construire qui avait été accordé (...). On s'est rendu compte que ça allait être un immeuble énorme construit sur un grand jardin qui faisait plus de 1000 mètres carrés, on se retrouve là maintenant avec un immeuble qui est

énorme... on l'appelle le monstre [rires], (...) qui est un immeuble de quatre étages très massif (...) On s'est battu, il y a eu quatre permis de construire successifs, (...) nous avons quand même obtenu une légère diminution de la hauteur de l'immeuble sur une partie mais on s'est fait quand même roulé dans la farine, comme on dit, par le promoteur (...) On n'est pas du tout contre les logements mais on estime que donner quelques espaces verts, quelques jardins... On aurait pu faire deux trois petits immeubles, on aurait pu les faire en retrait de la rue, bref il y a des solutions et on s'aperçoit que l'urbanisme à Montreuil a l'air d'ignorer tout ça, voilà, donc il faut continuer à se battre, on n'a pas obtenu grand chose, mais voilà courage à ceux qui n'ont pas un monstre devant eux... » (A7, journée publique de la coordination, juin 2012)

Le collectif Alarmontreuil, les voisins du parc Jean Moulin - Les Guilands

Le collectif au nom duquel l'intervenante suivante parle se nomme Alarmontreuil et rassemble des « voisins du parc Jean Moulin - Les Guilands », à la frontière de Montreuil et Bagnolet. L'allocution courte de la représentante d'Alarmontreuil se focalise sur la zone tampon entre le parc (labellisé Natura 2000) et les habitations qui l'environnent ; cette zone, protégée par l'ancien POS, est en cours de réhabilitation, depuis l'adoption du PLU, ce à quoi s'oppose le collectif. Le problème mis en avant au cours de la journée est plus particulièrement celui de l'échelle politique territoriale en cause, puisqu'aux revendications du collectif adressées à la mairie, cette dernière répond que la zone en question est à charge de la communauté d'agglomération « Est-ensemble ». La présentation du collectif dans le tract-4pages écrit pour cette journée publique de la coordination, énonce en ces termes le problème soulevé :

« Le PLU ne prend plus en compte la particularité de ce quartier qui se définit par un parcellaire de petite taille avec des hauteurs basses, créant une transition entre le parc des Guilands et un tissu urbain plus dense. En supprimant le COS et en autorisant des hauteurs jusqu'à 16 m, le PLU ouvre la voie à des constructions hors normes et ceci dans un secteur jouxtant une zone classée Natura 2000 ! Désormais, les architectes et promoteurs – sous couvert de l'écologie – se livrent à des constructions peu harmonieuses qui dénaturent le quartier. Les habitants demandent le gel des projets et une véritable concertation. » (Alarmontreuil, extrait du tract-4 pages « Montreuil malade de son urbanisme », juin 2012)

Le collectif « Prenons la ville »

L'intervenant qui prend la parole à la suite est un représentant du collectif « Prenons la ville », qui se réunit dans le local militant « Le Rémouleur », situé rue Victor Hugo, à la frontière de Montreuil et Bagnolet. C'est à l'occasion de l'expulsion d'un squat occupé dans la rue des Sorins par près de 200 personnes sans papiers et de plusieurs autres expulsions de squats simultanées que les membres du collectif « Prenons la ville » prennent connaissance de l'existence du PNRQAD, un plan de rénovation concernant tout le quartier autour de la place de la Fraternité, c'est-à-dire tout le secteur qui longe la rue de Paris, de la rue Robespierre jusqu'à la porte de Montreuil. L'inquiétude de l'intervenant concerne la valorisation du quartier à venir et la gentrification qu'une telle valorisation entraînerait. Sa présentation se termine par une invitation à lire un texte de la géographe Anne Clairval intitulé « Gentrification et droit à la ville » et dont des exemplaires sont disponibles à l'entrée de la salle. Un tract du collectif est aussi mis à disposition :

« Les rendez-vous du collectif « Prenons la ville »

Les 1er et 3ème lundis de chaque mois au Rémouleur.

Des projets de transformation du Bas Montreuil et du quartier des Coutures à Bagnolet sont en cours. Des centaines de personnes seront obligées de quitter leur logement. Le collectif « Prenons la ville » propose des moments de rencontres, d'échanges et d'organisation.

L'après-midi, de 16h30 à 19h30 : c'est l'occasion de partager des informations sur le devenir de son logement et du quartier. De trouver des réponses collectives.

Le soir, à partir de 19h30 : une réunion permettra de faire ensemble le point sur l'avancée du projet et des problèmes qu'il entraîne ; de lutter contre la hausse du coût de la vie, des loyers, contre le départ forcé des quartiers où nous habitons... » (Tract « Prenons la ville », juin 2012)

Le collectif « Ivry sans toit »

L'intervenant suivant s'exprime au nom du collectif « Ivry sans toit » créé en octobre 2011, collectif qui rassemble majoritairement les habitants du quartier du Port à Ivry mais aussi d'autres habitants de la commune. La situation évoquée dans le quartier du Port est décrite comme similaire à celle qui vient d'être énoncée concernant le quartier de la place de la Fraternité à Bagnolet : il y est également question d'un grand projet de réaménagement, le projet Ivry-Confluences, qui doit donner lieu à la destruction de 400 à 500 logements et à un changement radical de la morphologie et de la population du quartier. C'est donc la taille et l'importance de l'opération urbanistique qui sont ici mises en cause et les conséquences qu'une telle opération aura, dans un avenir proche, pour les habitants du quartier. Plus loin, c'est une fois de plus le manque d'informations et de prises concrètes des habitants sur le projet qui sont dénoncés :

« [Notre] collectif est composé de propriétaires, de locataires de personnes en convention d'occupation et il s'est monté en octobre de l'année dernière, il a essayé d'abord d'avoir plus d'informations sur le projet parce qu'en fait il y a eu de la concertation, mais un peu comme ici en fait, c'était de la concertation qui était un peu bidon, on nous a présenté un projet qui était déjà ficelé. On a essayé de collecter les informations sur qui était concerné (...), il y a eu une demande de rendez-vous avec les élus qui a été faite, une lettre au Maire, des interventions un peu dans tous les événements de la ville pour faire parler un peu de nous (...). Voilà, c'est pour dire que nous, on a réussi à avoir des revendications assez claires qui sont que personne ne soit obligé de quitter son logement, que les propriétaires qui ne souhaitent pas partir soient sortis de la ZAD, que les locataires soient relogés avec des garanties écrites que ce soit au même loyer mêmes charges et qu'ils puissent rester dans le quartier pour ceux qui le veulent, et que ceux qui veulent bien partir puissent le faire dans des conditions décantes pour pouvoir se reloger, (...) et on fait une espèce de veille aussi par rapport aux squatteurs qui se font expulser... » (A8, journée publique de la coordination, juin 2012)

L'association de l'îlot de l'Église

La série d'interventions se poursuit par celle d'un membre de l'association de l'îlot de l'Église, représentant d'habitants de la rue de la Convention, de la rue de l'Église et de la rue Franklin, au centre ville de Montreuil. L'objet du litige est une parcelle située au centre de l'îlot, un ancien garage abandonné, vendu depuis peu par la Mairie au promoteur immobilier Nexity afin d'y construire un immeuble de six étages accueillant 125 logements. Le problème est décrit au plan des conséquences sensibles, des nuisances sonores et visuelles entraînées par le chantier, encore en cours au moment où se tient la journée publique. La présentation du collectif dans le tract-4 pages précise ainsi :

« 125 logements prévus, constitués d'immeubles de 6 ou 7 étages, 4 étages en bordure de la rue de l'Église. Cette hauteur va priver de lumière et de vue les immeubles avoisinants situés au Nord. Ceux qui sont à l'Est, rue Franklin, auront des vis-à-vis à quelques mètres. Les infrastructures, routes et écoles, Diderot en particulier, sont déjà saturées. Le projet ne compte que 20 % de logements sociaux et le prix de vente sera de l'ordre de 5 000 € HT/m². Le promoteur, Nexity, a engagé la démolition, massacrant des arbres, malgré un recours contre son permis. Les arbres, ainsi qu'un jardin potager associatif seront détruits sans remplacement, sauf des potagers au sommet des futurs immeubles. Les riverains revendiquent des immeubles de 4 étages maximum et 3 sur la rue de l'Église, davantage de logements sociaux vraiment sociaux, le respect des espaces verts... » (Extrait du tract-4 pages « Montreuil malade de son urbanisme », juin 2012)

Le collectif de la cité de l'Espoir

L'intervention suivante est assurée par un représentant du collectif de la cité de l'Espoir. Ce collectif s'est créé suite à une augmentation de 7% des loyers des immeubles HLM de la cité, justifiée par les travaux d'isolation thermiques effectués sur les bâtiments. L'intervenant attire l'attention principalement sur le fait qu'une telle augmentation ne prend pas en compte les revenus des habitants. Pour cela, les revendications du collectif dépassent la seule cité de l'Espoir et réclament le gel des loyers de l'OPHM sur l'ensemble de la commune :

« Nous, c'est le problème des loyers. (...) Quand on parle d'architecture, c'est qu'il y a des habitations et il y a des habitants qui payent des loyers soit dans le public soit dans le privé (...). Notre association s'est faite par rapport à une trop forte augmentation de loyers qui correspondait à peu près à 7%, l'objectif de dénonciation de ce truc-là c'était de dire que nos employeurs ne nous augmentent pas d'un coup de 7% ! (...) Des expulsions il y en a aussi dans les HLM, il y a des gens avec la crise qui ont moins de moyens, que ce soit dans les HLM ou dans le privé... Donc dans la coordination de la ville, c'est quoi la ville d'aujourd'hui ? Qui l'habite ? Avec quels moyens, etc. ? C'est important d'avoir une réflexion aussi là dessus. » (I, journée publique de la coordination, juin 2012)

Échanges

La série des présentations des collectifs se termine ici, la parole étant donnée à la salle. Bien que la réunion dure maintenant depuis plus de deux heures, les demandes d'intervention sont nombreuses et s'enchaînent encore pendant une bonne heure. On peut citer pêle-mêle : un architecte proposant ses services à la coordination, une personne évoquant certaines luttes victorieuses entreprises à Montreuil par les habitants et pour les mêmes raisons que celles avancées par la coordination en 1985 et 1986, un nouveau témoignage de squatteur expulsé, plusieurs habitants témoignant de projets n'ayant pas été évoqués, plusieurs questions précises concernant la construction de l'école sur l'îlot 104, une personne dénonce les nuisances liées aux chantiers qui se déroulent sous ses fenêtres (du bruit dès 7 heures du matin, et un accident très grave : une dame âgée renversée par un camion de chantier), une habitante dit comment la veille elle a reçu une lettre nominative de la part d'un promoteur qui s'intéresse à sa maison, une autre propose d'afficher des banderoles aux fenêtres pour signifier la contestation « comme à Barcelone », etc.

Au moment de se quitter (la salle accueillera dans la soirée un débat avec les familles des personnes tuées par la police à Villiers-Le-Bel et un concert de soutien), une membre de la coordination rappelle la présence d'un calepin à l'entrée de la salle :

« où vous pouvez laisser vos commentaires mais surtout vos email si vous voulez rester en contact avec la coordination (...). Les gens qui ont des actions, comme par exemple le Tribunal administratif le 19 juin. Les gens qui ont des dates et qui ont besoin d'un soutien quelconque vous notez aussi sur la table-là quelles sont leurs dates et qu'est ce qu'ils demandent. Et donc, on essaie d'agrandir justement cette idée de coordination, l'idée c'est ça, en étant coordonner on essaie de savoir ce que font les autres, on essaie d'aider les autres, on partage de l'expérience, on essaie d'être efficaces.

Et donc je reviens à ce qui a été dit avant, on est obligé de lutter, c'est pas par plaisir qu'on le fait, parce qu'on n'est pas entendu par la Ville, donc on veut lutter pour que la Ville soit obligée de nous entendre et que nous, on devienne un acteur agissant sur la Ville, pas juste quelqu'un qui subit et qu'on leurre avec des jolis dessins d'architectes. Voilà c'est ça le but, qu'on devienne agissant sur notre ville et tous ceux qui partagent ce but sont invités à s'inscrire en tant que participants observateurs ou ou demandeurs. Merci beaucoup.

[applaudissements] Donc voilà, merci beaucoup, il y a une proposition qui est faite également c'est de continuer le débat pour ceux qui le souhaitent également à l'extérieur ». (C., journée publique de la coordination, juin 2012)

La journée se termine ; reprenant alors notre discussion avec des membres de la coordination autour de l'enjeu de cette journée, l'un d'eux s'exclame, souriant et soulagé : « il y a eu du monde, alors, on est obligé de continuer ». Cette journée constituait pour ses organisateurs un temps fort de la coordination à la recherche d'un second souffle après d'autres événements marquants : une lettre ouverte adressée à la Maire en janvier 2012 – lettre à laquelle elle n'a jamais répondu –, une manifestation devant la Mairie lors d'une séance du Conseil municipal le 24 mars 2012 et la participation d'une dizaine de personnes de la coordination au Conseil sans qu'elles aient été autorisées à prendre la parole.

A l'issue de cette première partie consacrée à la coordination, le décor est planté. La description de la journée publique du mois de juin 2012, rend bien compte du caractère échevelé de cette coordination de « propriétaires, locataires, squatteurs » ; elle permet de prendre la mesure de la diversité en même temps que de la proximité des problèmes énoncés, et de l'hétérogénéité des manières de chacun de se rapporter et de se rattacher au quartier, à la ville.

Contrairement à la Fabrique, où à partir d'un lieu unique se recompose le territoire, la localité associée à la coordination est ici faite d'éléments hétérogènes et composites : des inscriptions éminemment localisées (« les expulsés *du 234 rue de Rosny* », « l'association des Riverains de *l'Usine Saint-Gobain* ») ou encore « des riverains *du Bas-Montreuil (rue Kléber, rue des Meuniers, rue Jean-Jacques Rousseau)* » ou bien les « Habitants *de l'îlot de l'Eglise* », etc.) - où l'on voit, dans le nom de ces collectifs, qu'il importe de dire d'où l'on est, et d'où l'on parle et, cet espace est parfois très local : parfois le numéro d'une rue (234 rue de Rosny), ou un certain nombre de rues. Mais l'échelle de ces lieux peut être plus vaste : « association Montreuil à Taille Humaine » qui évoque la ville comme échelle pertinente – puisque ce qui pose problème c'est sa taille justement ou encore « association Quartier en vue », qui invoque dans ce cas l'échelle du quartier. À côté donc de la mention de ces lieux à échelle variable, on trouve aussi l'évocation de statuts fort différents : celui d'« expulsés », de « riverains » ou d'« habitants » ou même « association » ou « collectif ». Le statut et la forme de ces réunions d'entités sont ainsi donnés à lire dans leur diversité.

C'est ce caractère échevelé – la diversité des mobilisations bien vivantes des habitants – qui alimente le processus de coordination, et c'est aussi, par là même, ce qui lui donne sa fragilité. Les deux heures consacrées aux collectifs constituant la coordination donnent à voir une composition, mais celle-ci évolue au cours du temps. Et elle a déjà évolué : avant cette réunion publique, un collectif a quitté la coordination, estimant avoir obtenu des garanties de la part de la municipalité pour faire évoluer positivement le projet de construction qu'il contestait, d'autres rejoindront la coordination, des collectifs, mais aussi des habitants, à titre individuel.

Après cette « entrée par le milieu », par cet événement que constitue la journée publique, et pour continuer à explorer cette dynamique de coordination, nous proposons maintenant de nous attacher à différentes opérations qui ont permis de relancer la dynamique en question. Nous verrons d'abord comment la coordination en passe par la constitution d'une enquête consacrée à la densification de la ville, dans laquelle sont mise en jeu expériences de la ville et compétences urbanistiques (2.2.2). Ensuite, nous verrons comment cette enquête prend forme et s'élabore à partir de l'expérience que les habitants font d'une ville qui, à bien des égards, est devenue inhabitable pour eux : la ville en chantier (2.2.3). Enfin nous montrerons comment cette coordination prend forme autour de

l'élaboration de propositions pour une ville habitable et d'une certaine version *décalée* de l'écologie (2.2.4).

2.2.2. Mener l'enquête pour débusquer la densification de Montreuil : entre expériences de la ville et compétences urbanistiques, ou comment calculer la taille des « monstres » ?

Le récit de la journée précédemment exposé donne à voir des dynamiques de mobilisation diverses. Nous nous attacherons ici à la manière dont les habitants qui se mobilisent vont tenter au fil du temps de donner ensemble du sens aux projets urbains en cours, d'analyser et de qualifier les problèmes qu'ils perçoivent, de construire une critique, etc. C'est bien selon nous dans une forme d'« enquête » au sens où l'entend le philosophe pragmatiste John Dewey que s'engagent les habitants¹⁷⁵. Pour Dewey, les personnes démarrent une enquête lorsqu'elles sont prises dans des situations « douteuses », « troubles » venant rompre « le continuum de leur existence ». L'enquête constitue dans ce cas-là l'ensemble des opérations permettant la restauration du continuum, soit le pouvoir d'agir sur son environnement. Les habitants de Montreuil disent au cours de la journée combien leur situation – leur situation personnelle mais aussi celle de leurs voisins – est problématique et douteuse : certains risquent d'être expulsés, d'autres de voir s'édifier à leur fenêtre un nouvel immeuble, d'autres encore ne savent pas le sort qui sera fait à l'espace vert jouxtant leur immeuble... Leurs interventions les montrent cherchant à tâtons à comprendre ce qui se passe (en cherchant à « avoir des plans ») ou des documents sur la pollution des sols, à cerner « les irrégularités », en observant leur ville, ou tout simplement en discutant avec des voisins). En suivant cela, nous verrons comment le terme de « densification » très présent et central dans les discours des habitants leur permet de restituer leurs expériences « problématiques » de la ville et peut être en ce sens compris comme une entreprise de connaissance suscitée par une situation troublée. Nous serons ici attentifs à un double mouvement : d'une part, c'est bien par la dynamique de coordination d'habitants, de collectifs et d'associations variés que l'enquête est conduite, que les problèmes posés localement par les projets urbains se trouvent définis sous un vocable commun ; d'autre part, c'est bien la relance incessante de l'enquête à partir de la diversité des situations rencontrées qui produit la dynamique de la coordination et la fait tenir dans le temps.

Nous verrons dans un premier temps comment la dynamique de coordination consiste en une mise en rapport des expériences de la ville. Ensuite, nous saisirons la coordination comme coordination de ressources pour faire face aux problèmes, en nous attachant plus particulièrement à la manière dont les compétences et outils urbanistiques se trouvent mobilisés et partagés dans l'enquête, pour permettre la constitution d'un cadre commun de problème, le Plan Local d'Urbanisme. Enfin, nous décrirons la manière dont les contributions des uns et des autres s'articulent au cours de l'enquête.

¹⁷⁵J. Dewey. *Le public et ses problèmes*. trad. et introd. J. Zask, Farrago / Léo Scheer, 2003.

2.2.2.1. Mise en rapport des expériences d'un « Montreuil-sous-béton » : faire face à des projets qui « tombent » « un beau jour »

Comme en témoignent l'ensemble des prises de parole lors de la journée publique, des habitants s'inquiètent dès 2009 concernant divers projets de construction dans l'ensemble de la ville ; ils se constituent en collectif autour de problèmes localisés : certains disent par exemple « non au béton » dans le quartier des Roches en s'opposant à la construction d'un immeuble au cœur de la Cité en lieu et place d'une grande pelouse ; des riverains de l'îlot de l'Église s'inquiètent du projet d'un important complexe immobilier (125 nouveaux logements, avec des immeubles de 6 étages parfois, très rapprochés les uns des autres) ; l'association AssQuaVie conteste la construction d'une école de « quasiment 6000 mètres carrés » entraînant la destruction de l'îlot 104, composé de 9000 mètres carrés d'espaces boisés, etc.

Dès la constitution de la coordination, des réunions régulières permettent aux habitants de faire le point sur les projets contestés, de même que la mise en place de la liste mails (en décembre 2011) qui entraîne des échanges quotidiens. En rassemblant les habitants, quel que soit leur statut, dont on a déjà pu percevoir la diversité à travers les prises de parole lors de la journée – locataire, propriétaire, squatteurs – et les problèmes, tout aussi divers, qu'ils soulèvent (expulsions, construction de grande hauteur, augmentation des loyers, disparition des espaces verts, nuisances liées au chantier, etc.), la constitution de la coordination rend ainsi possible la mise en rapport des expériences des habitants. Celle-ci permet d'articuler au fil du temps une critique de la dynamique des projets urbains qui s'applique non plus seulement à l'échelle d'un îlot, mais à la ville dans son ensemble. Cette expression collective trouve à se formuler publiquement à certains moments clés de la coordination, par exemple lorsque ses membres adressent une lettre ouverte à la Maire en janvier 2012 ou encore à l'occasion de la rédaction du tract-4 pages en vue de la tenue de la réunion publique de juin.

« Lettre ouverte à Madame VOYNET

Montreuil, le 30 janvier 2012,

Madame la Maire,

Vous avez été élue en 2008 par une majorité de citoyens montreuillois, dont certains d'entre nous font d'ailleurs partie, afin de donner un nouveau souffle à notre ville. Par votre engagement sous une étiquette verte et votre expérience au sein du ministère de l'Environnement, de nombreux habitants de Montreuil ont cru en la possibilité d'une amélioration de leur cadre de vie.

Malheureusement, vous vous obstinez à croire que vous avez été élue pour construire à tout va en bétonnant vite et partout dans la ville le moindre mètre carré de terrain disponible, au détriment des espaces verts et du caractère populaire de notre ville.

(...) Densifier l'habitat et monter les immeubles toujours plus haut n'est pas une recette magique à appliquer n'importe où et n'importe comment pour faire « écologique ».

(...) De plus, est-ce vraiment écologique, sous prétexte de lutter contre l'étalement urbain, de contribuer à accroître le déséquilibre entre l'Ouest de la région parisienne avec les emplois et l'Est avec les logements densifiés, en aggravant, par là même, le problème des transports quotidiens pour les Franciliens ? Est-ce vraiment écologique, vu l'ampleur des projets, de dégrader très sensiblement le bâti existant, de faible hauteur, par assombrissement et écrasement ?

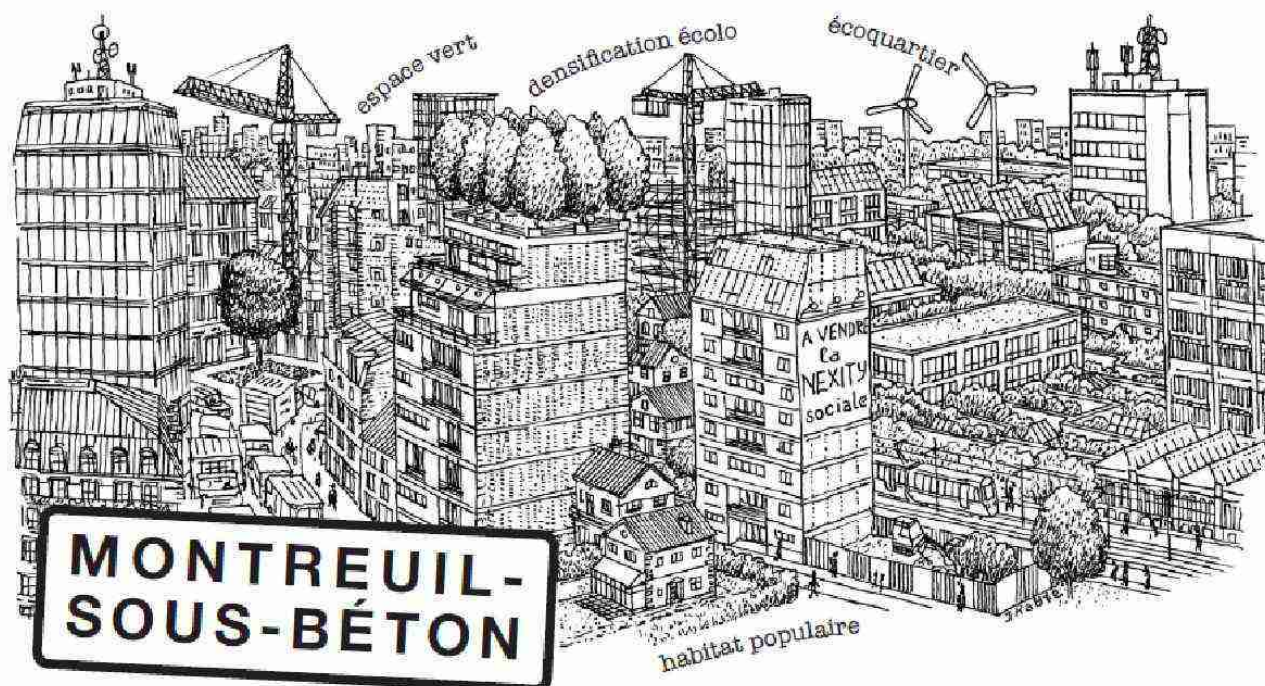
De même, les infrastructures publiques induites par tous ces projets ne suivent pas (crèches, établissements scolaires, transports publics...), alors que le déficit est déjà là et qu'il faudrait le combler avant d'augmenter les besoins. Les arbres, parcs et jardins publics ou privés, se voient d'ores et déjà abattus, empiétés, défigurés, supprimés au profit du béton qui coule à flot toujours plus (...)

La coordination

La coordination : le collectif «non au béton, oui au gazon», l'association AssQuaVie (préservation

de l'îlot 104), le collectif des habitants de la Cité de l'Espoir, des riverains du Bas-Montreuil (rue Kléber, rue des Meuniers, rue Jean-Jacques Rousseau, Association des Riverains de l'Usine Saint-gobain (ARUS), association Quartier en Vue, les "Habitants de l'îlot de l'Église", association Montreuil à Taille Humaine (MTH), des riverains du cœur de ville, des habitants du quartier des guillands etc.. »

Prolongeant cette critique de l'action municipale consistant à « construire à tout va en bétonnant vite et partout dans la ville le moindre mètre carré de terrain disponible », quelques mois plus tard, le tract-4 pages produit par la coordination en vue de la journée publique renommée la ville : non plus Montreuil-sous-bois mais « Montreuil-sous-béton », une ville qui perd ses espaces verts et boisés, illustration à l'appui : [Chapeau de la première page, Tract-4 pages, coordination Juin 2012]



Que nous soyons locataires, propriétaires ou squatteurs, de tous les quartiers de Montreuil, du Haut comme du Bas, vivant dans des cités, des maisons ou des appartements, chacun et chacune a pu constater les destructions de bâtiments, d'arbres, d'espaces verts et les nombreux chantiers qui poussent partout dans la ville. Nous constatons aussi que les logements, bureaux et commerces nouveaux sont plus chers que ceux qu'ils remplacent, et qu'ils changent complètement le tissu social de la ville.

**Montreuil
se transforme
sous nos yeux,
sans que nous ayons
notre mot à dire**

A travers ces documents, les membres de la coordination soulignent la contradiction d'un projet écologique basé sur la densification – densifier l'habitat, notamment avec des bâtiments hauts comportant beaucoup de logements pour éviter l'étalement urbain et le grignotage des espaces ruraux et agricoles périphériques –, un projet qui nuit pourtant au cadre de vie des habitants de la ville. Différents arguments sont ici avancés pour mettre en critique cette transformation de la ville. Ceux-ci sont forgés depuis les expériences sensibles de l'espace, de ce « Montreuil-sous-béton » qu'ont au quotidien les habitants : ils voient des immeubles « qui poussent partout dans la ville » en lieu et place d'espaces verts et d'arbres qui disparaissent peu à peu, ils constatent que les équipements (écoles, crèches, etc.) sont saturés et craignent que la situation empire avec l'arrivée de

nouveaux ménages. Ils s'inquiètent aussi des problèmes à venir compte-tenu de la situation déjà vécue dans les banlieues proches (notamment en s'appuyant sur la figure repoussoir de l'« Est parisien » dévolu à la fonction du logement et sur « le problème des transports quotidiens pour les franciliens » dans des villes toujours plus denses). Les habitants disent ainsi comment ils observent les prémices d'une transformation bien palpable, « déjà là », et des problèmes « d'ors et déjà » constatés.

En outre, dans ce mouvement de mise en visibilité de « Montreuil-sous-béton », un enjeu supplémentaire va être pris en charge par la coordination : rendre visible le processus de densification de la ville puisque celle-ci ne sera véritablement visible qu'à moyen et long terme (c'est au fur et à mesure des constructions que Montreuil va changer de visage pour atteindre à terme le cap des 150 000 habitants – en tout cas dans la perspective des promoteurs de la densification) ; ce ne sont en quelque sorte que les prémices de ce processus qui sont soulignées par les habitants et qui forgent leur inquiétude. Surtout, les habitants mettent en cause leur absence de prise et leur surprise, ils ont l'impression que le phénomène progresse sans prise possible, qu'ils sont mis au pied du mur. En effet, les demandes de permis de construire déposées doivent être affichées en mairie selon le Code de l'urbanisme (article R.423-6) avec « les caractéristiques essentielles du projet ». Mais cette publicité ne permet pas aux tiers de consulter le dossier de demande avant la décision et donc d'avoir accès aux détails concernant la construction ; de plus, consulter l'affichage en mairie nécessite un déplacement des habitants, et donc, une motivation préalable. Ainsi, lors de la journée publique, la série des interventions des collectifs met en évidence les effets de surprise engendrés par la relative confidentialité des projets de construction :

Un des membres de l'association AssQuaVie : « L'association AssQuaVie est née contre la destruction de l'îlot 104. L'îlot 104 était composé de 9000 mètres carrés d'espaces boisés avec des arbres centenaires, et un beau jour d'ailleurs, les habitants n'étaient pas du tout informés, on a vu des gens faire des carottages dans le terrain-là. On est allé voir un élu, on a voulu avoir des informations et là, on nous a dit que "oui, il y avait un projet d'école". Au départ, tout le monde était assez favorable à un projet d'école, sauf qu'à un moment, on a vu la dimension de l'école, c'est-à-dire que sur les 9000 mètres carrés d'espaces boisés, l'école va faire quasiment 6000 mètres carrés, et il va rester 800 mètres carrés de verdure végétale (...). » (Journée publique de la coordination, juin 2012)

Plus loin, une femme se présentant comme habitante du Bas Montreuil :

« (...) C'est par une petite publicité dans une boîte aux lettres que j'ai appris qu'il y avait un projet qui allait tomber sur un petit jardin dans une petite co-propriété donc avec des étages, des constructions de R5 dans une zone pavillonnaire. (...) Donc, moi, je me suis approchée des autres co-propriétaires, et on a pu obtenir (...) quand même une diminution du bâtiment de 100 mètres carrés de surface habitable (...). Quand on circule dans le Bas Montreuil on voit qu'il y a des choses assez horribles qui se sont construites ou qui sont en cours de construction, des projets qui ont abouti grâce à l'accord de l'ancienne municipalité... (...) Des rues tout à fait piétonnes en ville qui se voient côtoyées par des trous énormes de construction à venir, rue Jean-Jacques Rousseau, tout ça, c'est pour vous dire un petit peu l'ampleur des projets : 100 logements, 150 logements, 50 logements d'un côté, 200 de l'autre, et pour l'instant aucune école aucune crèche (...). » (Journée publique de la coordination, juin 2012)

Quelques minutes plus tard, un habitant « membre du collectif de la rue Kléber » :

« On existe depuis plus de deux ans, depuis qu'on a vu le panneau annonçant une construction et un permis de construire qui avait été accordé. Et dès ce moment, on a demandé les plans et on s'est rendu compte que ça allait être un immeuble énorme construit sur un grand jardin qui faisait plus de 1000 mètres carrés (...). On se retrouve là maintenant avec un immeuble qui est un énorme... on

l'appelle le monstre [rires], qui est un immeuble de quatre étages très massif (...). C'est dommage, pour le quartier et pour les habitants futurs de cet immeuble, on n'est pas du tout contre les logements mais on estime que donner quelques espaces verts, quelques jardins... On aurait pu faire deux trois petits immeubles, on aurait pu les faire en retrait de la rue (...). Voilà, courage, à ceux qui n'ont pas un monstre devant eux...» (Journée publique de la coordination, juin 2012)

Les annonces de nouvelles construction « tomb[ent] » « un beau jour » et mettent les habitants face du fait accompli : la venue de techniciens pour du carottage laisse présager l'existence d'un projet, l'installation d'un panneau informe de l'attribution d'un permis de construire, un prospectus vante le projet d'un promoteur, des « trous énormes » découverts lors de ballades annoncent des constructions tout aussi énormes – des « monstre[s] » impressionnants aux contours encore flous.

L'enjeu est bien là de ne pas saisir la densification qu'au coup par coup, mais essayer de l'anticiper, de la débusquer, d'en faire un repérage plus systématique, pour mieux appréhender les « monstres » pourrait-on dire. Pour faire face à ces incertitudes et depuis ces observations sensibles, l'enquête doit se déployer sur un autre terrain : le terrain réglementaire en matière d'urbanisme.

2.2.2.2. Relier les problèmes localisés au Plan Local d'Urbanisme : poser un cadre de problème commun

La dynamique de coordination permet de coordonner des outils et des compétences divers. Dans ce travail d'enquête concernant les projets urbains, les compétences urbanistiques ont une place centrale ; mais loin de répondre à une logique de l'expertise savante, celles-ci sont précisément mises en partage à travers la coordination, croisées avec des expériences plus ordinaires de la ville. Plusieurs habitants participant à la coordination sont urbanistes de formation, et ils se mobilisent depuis la diversité de leurs expériences (de la ville, militantes, professionnelles, etc.). Régulièrement, ils apportent des éclairages particuliers propres à leur champ (concernant la réglementation des constructions, les théories urbanistiques, etc.). Nous mettrons ici particulièrement l'accent sur la contribution de l'un d'entre eux, en tant qu'elle alimente de manière centrale la dynamique d'enquête tout au long de la lutte encore en cours à l'heure actuelle.

H. vit à Montreuil depuis 2001. Il entre « en enquête » bien en amont de la constitution de la coordination : il participe dès 2009 à la concertation et à l'enquête publique, qui précèdent l'établissement d'un Plan Local d'Urbanisme¹⁷⁶. Le PLU définit les règles d'urbanisme qui s'imposent aux demandes de permis de construire et comporte un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fixe les orientations générales auxquelles vont répondre les règles qui s'imposeront aux constructeurs. H. constate une faible participation des habitants aux réunions de concertation (il nous explique en entretien comment ceux-ci n'ont pas été suffisamment informés : « Parce que simplement ils avaient mis une petite affiche, réunion publique sur le PLU. Les gens ne voient absolument pas de quoi il s'agit, ils ne vont pas se déplacer pour ça » (entretien, H, juillet 2012)). De plus, les idées avancées par les habitants présents ne lui semblent pas prises en compte par la municipalité. Il crée ainsi l'association Montreuil à Taille Humaine en 2009 pour faire valoir son point de vue d'urbaniste critique des projets urbains à Montreuil. Aux prémisses du PLU,

¹⁷⁶Selon l'article L. 300-2 du Code de l'urbanisme, une « concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole » doit être mise en place « avant toute élaboration ou révision du schéma de cohérence territoriale ou du plan local d'urbanisme ». Des réunions publiques sont organisées à Montreuil en juin et octobre 2009. Ensuite, un commissaire-enquêteur est nommé pour faire une enquête publique de juin à juillet 2010 : il consulte et reçoit les habitants s'ils ont des questions, des commentaires. Celui-ci valide le PLU mais note en remarque que la municipalité devra « communiquer davantage sur certains projets qui retiennent l'attention d'une partie de la population », mais ces recommandations sont seulement suggestives et n'influencent pas l'avis favorable rendu par ce même commissaire-enquêteur. Sur ce point, voir : J.P. Chaulet. *Rapport d'enquête publique relative au projet de révision du POS et à l'élaboration du PLU de Montreuil-sous-Bois*. septembre 2010.

l'alerte de H. concerne de manière encore diffuse le risque de saturation des équipements (écoles, crèches, etc.), conséquence de l'augmentation de la population de la ville avec les nouvelles constructions. La saturation est déjà constatée avec la population actuelle. Dès 2009, H. distribue des tracts aux réunions de concertation, et à partir de 2011, il participe activement à la coordination des habitants. La présentation de l'association dans le document pour la journée publique de la coordination précise que MTH « a alerté les montreuillois sur les dangers d'une densification brutale et massive encouragée par le PLU (...). D'où la demande d'un Montreuil à Taille Humaine où les habitants seraient réellement associés aux choix concernant leur cadre de vie ». L'appellation Montreuil à Taille Humaine traduit bien l'attention portée au problème de la densification.

Le jour de la rencontre publique en juin 2012, H. consacre un exposé au Plan Local d'Urbanisme, parce que « la plupart des gens qui sont concernés par la PLU ne sont toujours pas au courant, ils sont informés quand ils voient tomber un permis de construire à leur porte. Ils voient un mur de 20 m s'édifier à leur fenêtre ou dans leur jardin » (entretien, H, juillet 2012). L'intervention de H. se focalise sur le document qui autorise les différents projets qui suscitent les protestations dans la ville. L'intervention sur le PLU rend visible, pose un cadre commun à ces projets et aux problèmes.

H. : « Donc un topo sur le P.L.U qui peut être un sujet très vaste, (...) je vais essayer d'être simple. (...) D'abord dans le cadre de l'urbanisme, c'est la suite du Plan d'Occupation des Sols, (...) à Montreuil il y avait un POS] de 1998. (...) Le but de ces documents c'est de définir ce que l'on peut construire et également un projet de ville, (...) un plan d'aménagement avec un projet de développement durable (...).

Sur la forme urbaine, alors j'ai appelé ça vieux faux bourg. Une des questions essentielles c'était : que faire sur les terrains actuellement occupés par des activités et dont certaines sont en difficulté ou ont cessé ? Dans l'ancien POS, il était prévu une obligation de faire de l'activité sur les terrains qui étaient réservés préalablement aux activités, (...) la nouvelle règle aujourd'hui c'est qu'on fait ce qu'on veut, donc, en fait, c'est des opérations de promotion de logements. Donc on est passé un petit peu d'un extrême à l'autre, de la mono activité au mono logement. (...) C'était précisément une caractéristique, dans ce qu'on appelle le faux bourg, de mélanger les activités et les logements de toutes sortes, toutes sortes d'activités, toutes sortes de logements, pas mal de lieux d'artistes, de lieux culturels (...). Et ça maintenant des hauteurs, hein on le voit dans le lieu où on est, tous ces ateliers etc. C'est des choses qui ne sont pas très hautes alors que les constructions de logement ne font jamais moins de quatre étages et peuvent aller jusqu'à dix étages, cette forme urbaine est très agréable (...), on voit beaucoup le ciel, contrairement à l'urbanisme plus classique où on a des rues bordées d'immeubles qui font quatre cinq six sept étages et où les perspectives qu'on a évidemment sont moins ouvertes. (...) Alors ça conduit à parler des hauteurs qui figurent dans le règlement pour le plan local d'urbanisme. Vous avez l'article 10 du règlement qui règle ces hauteurs, quand vous regardez vous dites bah finalement ces hauteurs sont pas très différentes de ce qu'il y avait dans le POS, et d'ailleurs la ville n'arrête pas de le souligner. (...) » (Exposé H., journée publique de la coordination, juin 2012)

H. situe d'abord son exposé dans l'expérience vécue : il rapporte la « forme urbaine » de Montreuil de type « vieux faubourg » aux agencements que les habitants expérimentent chaque jour et auxquels les membres de la coordination disent par ailleurs être attachés (la diversité des activités et des constructions, des hauteurs basses et des hauteurs plus élevées, le ciel et la vue découverts dans la ville), comme en atteste le lieu où se déroule la journée, La parole Errante, lieu de création international, qui est situé dans le Bas Montreuil dans d'anciens entrepôts.

Ensuite, H. s'attache à l'avenir, à ce que « l'on [pourra] construire » selon le PLU. De prime abord, c'est-à-dire à la seule lecture de ce fameux « article 10 » du PLU et en écoutant les propos de

l'équipe municipale, les hauteurs de constructions restent tout autant limitées dans le PLU que dans le POS qui réglementait précédemment les constructions. Mais à y regarder de plus près – et c'est bien là l'apport de l'exposé de H. – les choses sont toute autre :

« Ce que la ville oublie de dire c'est qu'à cette hauteur de base, elle a ajouté ce qui n'existait pas auparavant, des majorations. Le plafond est beaucoup plus élevé que ce qu'il y a marqué dans le PLU parce que, à ce plafond vous pouvez ajouter trois mètres si vous êtes à cinq cent mètres d'une station de métro ou de tram, existant ou prévu. ça concerne plus de la moitié de Montreuil ! Vous pouvez ajouter deux mètres soixante dix si vous avez des commerces en rez de chaussée, vous pouvez rajouter deux mètres soixante dix si en plus de ces commerces en rez de chaussée vous avez un peu plus d'activité de l'ordre de 20 pour cent de la surface en activité, et donc ça vous donne encore un étage de plus, deux mètres soixante dix et en plus vous avez encore une disposition qui est une majoration de l'ordre de vingt pour cent en cas de logements sociaux, sachant que la définition de ces logements sociaux permet d'inclure dans la catégorie des logements qui sont extrêmement chers et qui ne sont pas du tout accessibles aux demandeurs de logement de Montreuil mais qui ont quand même le qualificatif de logement social... et le résultat des courses c'est que on finit par avoir des hauteurs sans commune mesure avec la hauteur annoncée au départ. Par exemple si vous prenez le quartier pavillonnaire qui s'appelle UHA dans le PLU vous avez une hauteur de base qui est de sept mètres. ça va, pour un quartier pavillonnaire c'est correcte, mais avec les majorations, si on cumule les majorations, on arrive à 15 mètres 24. (...) en pratique le PLU se traduit par une augmentation forte des hauteurs constructibles et donc des difficultés pour le cadre de vie des habitants concernés, quand vous habitez en pavillon et que vous voyez arriver un immeuble de 20 mètres de haut c'est problématique en termes de qualité de vie, tout simplement ne plus avoir de soleil et ne plus avoir de vue ».

(Exposé H., journée publique de la coordination, juin 2012)

Le ressort de cet exposé consiste à dévoiler d'abord « ce que la ville oublie de dire », les majorations de hauteurs des futures constructions permises par le PLU, des « hauteurs sans commune mesure avec la hauteur annoncée au départ ». C'est à ce travail de mesure que s'attelle H. avec l'exemple développé (la hauteur, dans ce cas précis, n'est rien de moins que multipliée par deux). On comprend bien ici comment le calcul est le mode d'enquête adéquat pour débusquer la « densification de Montreuil ».

De plus, H. dénonce, outre l'autorisation de majoration des hauteurs, un second outil de densification actionné par la municipalité, l'absence de limitation du Coefficient d'Occupation des Sols :

« Enfin, (...) dans la plupart des PLU il y a des Coefficients d'Occupation des Sols, pourquoi : parce que ça permet de limiter le nombre de mètres carrés constructibles en fonction de la surface du terrain, et sinon, si vous n'avez pas de Coefficient d'Occupation des Sols vous pouvez construire la hauteur maximale, dont j'ai parlé, plus l'emprise maximale, et quand vous multipliez les deux vous pouvez avoir un nombre de mètres carrés qui est extrêmement important. (...) Alors la question c'est pourquoi les COS ont disparu [dans le PLU actuel] ? (...) Ma conviction profonde c'est que si ils avaient mis les COS (...), [en fait] les COS ils y sont, vous multipliez l'emprise par la hauteur ça donne..., le PLU donne cette densité, les mètres carrés sont autorisés... Simplement si on avait dit j'autorise un COS de 4, un COS de 5, là ou auparavant il y avait un COS de 0,80 ou un COS de 1,5, on aurait dit ouhlala la ville densifie à mort ; alors que là, non, voilà on n'a pas spécialement densifié, on a mis les hauteurs raisonnables, on majore près des gares c'est normal et tout va bien. Tout ça pour dire que finalement le PLU c'est une question essentielle parce que dans les luttes des habitants par rapport à tel ou tel projet on se heurte souvent au fait que la ville et le promoteur vous disent bah oui mais j'ai le droit puisque le règlement m'autorise ça et ensuite dans la bagarre on obtient parfois, même souvent des progrès mais c'est des progrès par rapport à une base, on peut jouer sur les marges (...) mais il faut changer le PLU si vraiment on veut être

protégé... » (Exposé H., journée publique de la coordination, juin 2012)

Encore une fois, H. dénonce la suppression des COS qui ont l'avantage d'afficher clairement la surface totale des planchers autorisée : pour exemple, un COS de 0,8 désigne une construction de 800 m² sur une surface de 1000 m² (par exemple un immeuble de 4 étages de 200 m² chacun), quand un COS de 5 désigne une construction de 5000 m² sur une surface de 1000 m² (par exemple un immeuble de 7 étages, de plus de 700 m² chacun)¹⁷⁷. Cette suppression ne permet pas de voir comment « la ville densifie à mort ». Le PLU autorise la densification, il est donc « essentiel » de connaître son contenu, et si l'horizon reste, aux yeux de H. le changement de plan, il n'en reste pas moins, qu'en attendant, les calculs proposés (COS et hauteurs) donnent des prises aux habitants en vue du dépôt d'un éventuel recours (devant un tribunal ou à la mairie). En effet, la mise au jour précise de l'augmentation de l'ampleur d'un bâtiment (certes, autorisée par le PLU du fait des majorations) par rapport à une base (la base des hauteurs affichée sans majoration dans le PLU, ou le type de construction auparavant autorisé sur la parcelle par le COS), peut amener les tribunaux ou la Maire aux « progrès » (diminution de l'ampleur des bâtiments).

Les points essentiels de cet exposé sont transmis par mail aux personnes inscrites sur la liste mail de la coordination. Outre cet exposé, au cours du mois de juin, H. fait circuler un tableau calculant précisément en fonction des différentes zones (pavillonnaire, mixte, etc.), les majorations permises et les COS implicites. Il met ainsi à disposition des habitants un outil leur permettant de calculer avec précision la taille du « monstre » auquel ils auront à faire. Ce tableau permet ainsi à chacun de s'y repérer ; en fonction de là où il se trouve, il peut calculer par exemple la hauteur maximum autorisée, l'écart entre la hauteur de base et la hauteur totale majorée.

Hauteurs autorisées au PLU de Montreuil suivant les zones (Extrait, document mis en circulation en juin 2012 par H. sur la liste mail de la coordination)

Zone	Hauteur de base	Bonus VOYNET-MARTINEZ						Hauteur totale PLU Voynet (2011)
		Bonus métro	Bonus commerce	Bonus activités	Total avec les bonus	Logement social 20 %	Total Bonus Voynet	
UA Note 1	16 m	-	-	-	16 m	3,20 m	3,20 m	19,20 m
UC Note 2	UC 16 m UCa 24 m	3 m 3 m	2,70 m 2,70 m	2,70 m 2,70 m	24,40 m 32,40 m	4,88 m 6,48 m	13,28 m 14,88 m	UC 29,28 m UCa 38,88 m
UD Note 3	11 m	3 m	2,70 m	-	16,70 m	3,34 m	9,04 m	20,04 m
UH Note 4	UH 13 m UH _a 7 m UH _b 16 m	3 m 3 m 3 m	2,70 m 2,70 m 2,70 m	- - -	18,70 m 12,70 m 21,70 m	3,74 m 2,54 m 4,34 m	9,44 m 8,24 m 10,04 m	22,44 m 15,24 m 26,04 m

1. La zone **UA** couvre les secteurs situés dans le quartier des **murs à pêches** dédiés au développement des activités en liens avec la vocation d'équipements agricoles.

2. La zone **UC** correspond aux centralités commerçantes existantes ou projetées.

- Un secteur **UCA**, correspondant aux sites de part et d'autres de l'emprise du futur tramway, à hauteur de "Mozinor", où des règles spécifiques relatives aux hauteurs sont prescrites.
- Un secteur de **Plan Masse Cœur de Ville**
- Un secteur de **Plan Masse Marceau**

¹⁷⁷ Dans un entretien réalisé avec lui, H. revient sur cette suppression des COS : « Un COS de 0,60. C'est énorme, ça veut dire que vous avez le droit de construire sur un terrain de 1000m², 600m², faut enlever les murs, mais ça vous fait 500 m² habitable. Là où y'avait des COS de 0,60, aujourd'hui il est de 2 ou 3. Et évidemment ils ne peuvent pas mettre je mets un COS de 2 ou 3. Alors ils disent on ne met pas de COS... » (Entretien, H., juillet 2012).

3. La **zone UD** correspond aux secteurs Signac, de centralité intermédiaire entre le quartier de la mairie et le secteur en mutation accompagnant l'arrivée du tramway.

4. La **zone UH** correspond aux secteurs à dominante résidentielle. La zone UH comprend :

- Un **secteur UHa**, couvrant l'habitat majoritairement pavillonnaire, dont les hauteurs sont moins élevées qu'en zone UH.
- Un **secteur UH "grands axes"**, couvrant les abords des grands axes, dont la densité et les hauteurs sont plus élevées qu'en zone UH (noté Uhb)

2.2.2.3. S'embarquer dans de nouvelles enquêtes et déposer des recours en justice

Cette saisie réglementaire des problèmes consiste à traduire les projets urbains qui posent problème aux uns et aux autres dans les règles de l'urbanisme (la construction respecte-t-elle le PLU ? Quelle consistance aura telle construction compte-tenu des règlements ? Quelles majorations sont possibles ? Etc). Elle enclenche une dynamique d'échanges très vive et régulière à travers le listing mails. A l'issue de cette journée publique, les habitants continuent de tracer la densification. La saisie réglementaire offre de nouvelles prises pour l'enquête : des habitants échangent pour savoir dans quelle mesure le PLU est respecté sur un projet précis. Elle fournit aussi de nouveaux moyens d'action contre la densification, en s'attaquant aux permis de construire qui frayent le passage pour les « monstres » à venir.

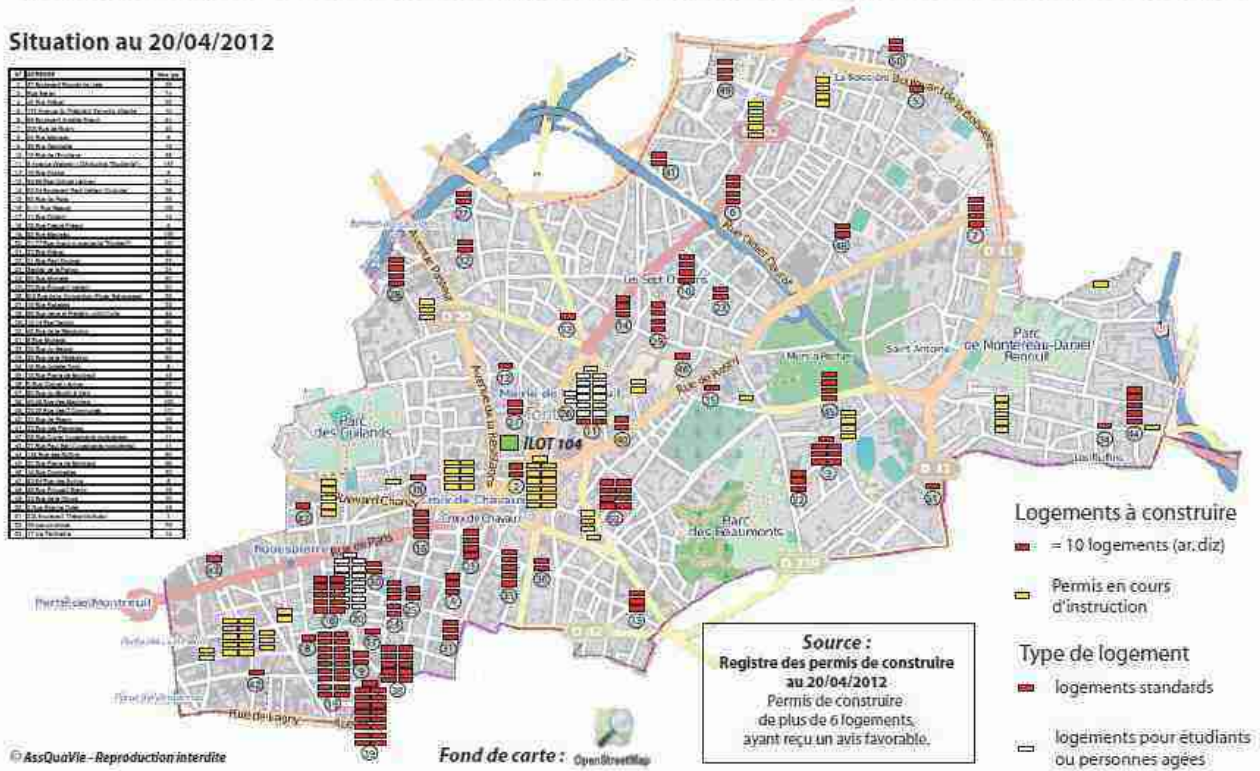
Ainsi, par exemple dans les jours qui suivent la journée publique, l'association AssQuaVie fait circuler sur la liste mail deux documents que ses membres ont produits en avril 2012 : un tableau recensant 53 permis de construire accordés par la Ville et 18 en cours d'instruction à cette date ; ainsi qu'une carte les situant dans l'espace de la ville :

Constructions de logements en cours sur MONTREUIL-SOUS-BOIS

Opérations de plus de 6 logements : inventaire à partir du registre des permis de construire

Situation au 20/04/2012

N°	Adresse	Surface	Statut
1	17 Rue de la République	1000	Permis accordé
2	18 Rue de la République	1000	Permis accordé
3	19 Rue de la République	1000	Permis accordé
4	20 Rue de la République	1000	Permis accordé
5	21 Rue de la République	1000	Permis accordé
6	22 Rue de la République	1000	Permis accordé
7	23 Rue de la République	1000	Permis accordé
8	24 Rue de la République	1000	Permis accordé
9	25 Rue de la République	1000	Permis accordé
10	26 Rue de la République	1000	Permis accordé
11	27 Rue de la République	1000	Permis accordé
12	28 Rue de la République	1000	Permis accordé
13	29 Rue de la République	1000	Permis accordé
14	30 Rue de la République	1000	Permis accordé
15	31 Rue de la République	1000	Permis accordé
16	32 Rue de la République	1000	Permis accordé
17	33 Rue de la République	1000	Permis accordé
18	34 Rue de la République	1000	Permis accordé
19	35 Rue de la République	1000	Permis accordé
20	36 Rue de la République	1000	Permis accordé
21	37 Rue de la République	1000	Permis accordé
22	38 Rue de la République	1000	Permis accordé
23	39 Rue de la République	1000	Permis accordé
24	40 Rue de la République	1000	Permis accordé
25	41 Rue de la République	1000	Permis accordé
26	42 Rue de la République	1000	Permis accordé
27	43 Rue de la République	1000	Permis accordé
28	44 Rue de la République	1000	Permis accordé
29	45 Rue de la République	1000	Permis accordé
30	46 Rue de la République	1000	Permis accordé
31	47 Rue de la République	1000	Permis accordé
32	48 Rue de la République	1000	Permis accordé
33	49 Rue de la République	1000	Permis accordé
34	50 Rue de la République	1000	Permis accordé
35	51 Rue de la République	1000	Permis accordé
36	52 Rue de la République	1000	Permis accordé
37	53 Rue de la République	1000	Permis accordé
38	54 Rue de la République	1000	Permis accordé
39	55 Rue de la République	1000	Permis accordé
40	56 Rue de la République	1000	Permis accordé
41	57 Rue de la République	1000	Permis accordé
42	58 Rue de la République	1000	Permis accordé
43	59 Rue de la République	1000	Permis accordé
44	60 Rue de la République	1000	Permis accordé
45	61 Rue de la République	1000	Permis accordé
46	62 Rue de la République	1000	Permis accordé
47	63 Rue de la République	1000	Permis accordé
48	64 Rue de la République	1000	Permis accordé
49	65 Rue de la République	1000	Permis accordé
50	66 Rue de la République	1000	Permis accordé
51	67 Rue de la République	1000	Permis accordé
52	68 Rue de la République	1000	Permis accordé
53	69 Rue de la République	1000	Permis accordé
54	70 Rue de la République	1000	Permis accordé
55	71 Rue de la République	1000	Permis accordé
56	72 Rue de la République	1000	Permis accordé
57	73 Rue de la République	1000	Permis accordé
58	74 Rue de la République	1000	Permis accordé
59	75 Rue de la République	1000	Permis accordé
60	76 Rue de la République	1000	Permis accordé
61	77 Rue de la République	1000	Permis accordé
62	78 Rue de la République	1000	Permis accordé
63	79 Rue de la République	1000	Permis accordé
64	80 Rue de la République	1000	Permis accordé
65	81 Rue de la République	1000	Permis accordé
66	82 Rue de la République	1000	Permis accordé
67	83 Rue de la République	1000	Permis accordé
68	84 Rue de la République	1000	Permis accordé
69	85 Rue de la République	1000	Permis accordé
70	86 Rue de la République	1000	Permis accordé
71	87 Rue de la République	1000	Permis accordé
72	88 Rue de la République	1000	Permis accordé
73	89 Rue de la République	1000	Permis accordé
74	90 Rue de la République	1000	Permis accordé
75	91 Rue de la République	1000	Permis accordé
76	92 Rue de la République	1000	Permis accordé
77	93 Rue de la République	1000	Permis accordé
78	94 Rue de la République	1000	Permis accordé
79	95 Rue de la République	1000	Permis accordé
80	96 Rue de la République	1000	Permis accordé
81	97 Rue de la République	1000	Permis accordé
82	98 Rue de la République	1000	Permis accordé
83	99 Rue de la République	1000	Permis accordé
84	100 Rue de la République	1000	Permis accordé



Le processus de densification se trouve ici mis au format de la carte et donc situé dans l'espace de la

ville, une manière aussi de traduire à cette échelle les problèmes localisés que dénoncent les différents collectifs, et consécutifs au PLU.

Le PLU est annulé le 28 juin 2012 par décision du Tribunal Administratif de Montreuil suite au recours de plusieurs associations (Association Montreuil Cadre de Vie, Association des Amis naturalistes des coteaux d'Avron, Association des Murs à pêches, Association AssQuaVie). Cette information est très vite partagée entre membres de la coordination dès l'information rendue publique (le 3 juillet). Par ce partage il s'agit de rendre appropriable une décision de justice, et surtout d'énoncer clairement, les perspectives qu'elle ouvre pour chacun. Un document complet de 8 pages commentant point par point la décision du Tribunal Administratif est envoyé par H.. Une dernière partie est consacrée aux conséquences du PLU sur les permis de construire :

« 5. Quelle sont les conséquences de l'annulation du PLU sur les permis de construire délivrés en application du PLU ou à l'instruction ?

(...)

1. Les règles du POS [Plan d'Occupation des Sols] sont remises en vigueur, le PLU n'est plus applicable (il n'existe plus)

(...) Ces règles s'appliqueront jusqu'à ce qu'un nouveau PLU soit voté par le conseil municipal ou jusqu'à ce que la cour d'appel annule l'annulation (...)

2. Quelles règles s'appliquent aux demandes de permis de construire en cours d'instruction ?

Ces demandes doivent faire l'objet d'une nouvelle instruction sur la base des règles du POS.

Cela concerne le nombreux permis déposés par les promoteurs mais aussi ceux déposés pour des constructions individuelles. Les constructions devront être moins hautes, moins denses. Elles seront interdites quand il s'agit de remplacer des usines ou ateliers par des immeubles de logements dans les secteurs où le POS limite ces mutations.

Cela concerne aussi le projet de parc aquatique (prévu dans les murs à pêches, zone inconstructible au POS), la ZAC Acacia, la friche Audax, les opérations Nexity dans le centre ville etc.

(...)

3. Les permis de construire délivrés avant le 28 juin 2012 en application du PLU sont-ils illégaux ?

Ces permis sont illégaux si, et seulement si, ils ne respectent les règles du POS. Cela sera très souvent le cas, comme, par exemple, pour l'école de l'avenue de la Résistance, les 76 logements R+6 de la rue Condorcet, les logements enclavés derrière la rue Paul Bert etc.

Mais cette illégalité n'entraînera pas automatiquement leur annulation. Cette annulation est impossible quand toutes les voies de recours ont été épuisées. On dit que le permis est devenu définitif, inattaquable bien qu'illégal. Le délai de recours est de 2 mois à partir de la date de l'affichage du permis sur le terrain. Après ces deux mois, il n'est plus possible d'attaquer un permis délivré, même s'il est illégal.

Si le permis n'a pas été affiché ou si les modalités d'affichage n'ont pas été respectées, le délai de recours reste ouvert jusqu'à ce que l'affichage réglementaire soit réalisé.

(...)

4. Est-il possible de faire arrêter les travaux engagés en vertu d'un permis illégal ?

Ce n'est possible que si le permis n'est pas devenu définitif et, même dans ce cas, il faut une décision du tribunal, sauf si le constructeur décide de lui-même d'arrêter les frais (par prudence).

(...)

Pour les recours en cours, il convient de déposer un mémoire complémentaire fondé sur les règles du POS et de l'assortir d'une demande d'urgence (référé) pour obtenir que le permis soit suspendu en attendant que le recours soit jugé sur le fond. Ce référé peut être gagné si la violation du POS est patente (ce sera souvent le cas) et si la poursuite du chantier est susceptible d'avoir des conséquences irréparables. La suspension du permis entraîne l'arrêt immédiat des travaux.

Pour les nouveaux recours, ils s'appuieront naturellement sur la violation des règles du POS et ces recours pourront être assortis d'un référé suspension avec de très bonnes chances.

(H., *Extraits commentés de l'arrêt du Tribunal Administratif de Montreuil* lu en audience publique le 28 juin et notifié le 3 juillet 2012, 8 p., envoyé le 8 juillet)

Cette lecture de l'arrêt est traduite au plan pratique : les possibilités de déposer des recours induites de manière implicite par l'annulation du PLU sont mises en évidence. Une nouvelle prise se découvre donc ici pour les habitants en lutte : déposer des recours contre des permis de construire.

Quelques jours plus tard, H. poste un autre document rappelant l'ensemble des règles relatives à l'affichage des permis de construire : en effet, ceux affichés depuis moins de deux mois, permettent un recours, et comme il le mentionne à nouveau dans le mail, « si ces règles n'ont pas été respectées, le délai court sans limite, y compris pour les chantiers ouverts. Une vérification attentive est donc utile. » C'est pour permettre cette vérification qu'il poste un document reprenant l'ensemble des règles et des cas de figure en matière d'affichage des permis. Le document rappelle notamment l'obligation de mention du bénéficiaire, du numéro du permis, de l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté, la nature des travaux, la superficie du terrain, la hauteur des bâtiments, la surface totale résultant du permis, la surface des bâtiments à démolir.

Ce volet de l'enquête donne lieu à de nouveaux échanges réguliers entre août et octobre : des habitants après avoir vérifié que l'affichage du permis de construire date de moins de deux mois disent qu'ils déposent des recours pour tel projet particulier : par exemple début août, des habitants de la rue Villiers annoncent qu'ils ont obtenu une réponse positive à leur requête auprès du juge des référés demandant la suspension de la décision de la Maire de délivrer un permis de construire pour la construction d'un immeuble collectif, et qu'ils attendent un jugement qui interviendra cette fois sur le fond du dossier.

Cette dimension réglementaire de l'enquête (consistant à vérifier la conformité des projets avec les règles du Code de l'urbanisme) met en branle et participe de la dynamique de coordination. Celle-ci se donne par exemple à voir dans cette enquête qui s'organise activement autour d'un permis de construire :

25 juillet à 15h20 Objet Re : Permis de construire de la piscine affiché

« Je viens d'apprendre (de comprendre) que le permis de construire de la piscine a été accordé le 5 juin :

Reste à savoir pour l'affichage du permis :

- pas encore fait,
 - ou déjà fait (puis retiré après un constat d'huissier...), donc pas visible après ! ?
- (...)
K-S »

Le 25 juil. 2012 à 16:44 Objet Re : Permis de construire de la piscine affiché

« (...) Si ce permis existe et qu'il n'est pas affiché, le délai de recours reste ouvert (même s'il a été affiché à une certaine période). (...) Cela vaudrait le coup de faire constater par huissier l'absence d'affichage actuel.

(...)

En attendant le délai reste incontestablement ouvert jusqu'au 5 août et il est possible de déposer un recours gracieux à la Maire lui demandant de retirer un permis qui contrevient manifestement au POS en vigueur le 5 juin.

H. »

25 Jul 2012 à 18:15 Objet Re : Permis de construire de la piscine affiché

« Bonsoir,

De ce que je lis et comprends suivant les règles, s'il y a permis de construire accordé, il y a affichage en bonne et due forme (voir tout ce qu'a déjà écrit H. à ce sujet) et délai de recours de 2 mois, etc.. si il y a modif de permis, il doit être affiché et rebelle recours de 2 mois, etc..

S'il y a désaffichage, alors là il faut aller voir au bureau Opale [Centre administratif dans lequel se trouve le bureau municipal des permis de construire] et/ou faire constat d'huissier si besoin pour la suite!! Combien ça coûte??, qui est sur place? qui peut avancer les sous? au nom de qui?? (...)

F. »

25 juillet 18h22 Objet Re : Permis de construire de la piscine affiché

« Bonjour,

Je m'étais renseignée pour faire constater les permis de démolir et de construire fantaisistes pour l'ilot 104.

Si je me souviens bien c'était 175 euros par constat.

F. »

25 juillet à 21h45 Objet Re : Permis de construire de la piscine affiché

« Si, il est affiché (du moins hier) sur le lieu de son "futur" emplacement (c'est comme cela que je m'en suis aperçu)

Il est a 5 mètres a droite et en bas de la banderole vantent la piscine

Q. »

25 juillet à 22h30 Objet Re : Permis de construire de la piscine affiché

« La jurisprudence s'attache à ce que le panneau soit vraiment visible depuis la voie publique et soit lisible depuis la voie publique. A défaut l'affichage est censé ne pas exister. Cela dit, il serait souhaitable qu'un ou plusieurs recours soient déposés avant le 5 août... Le constat d'huissier devient inutile. En revanche qui se dévoue pour aller à OPALE pour faire une copie du dossier (en particulier les pièces écrites) et le scanner ? Cela permettrait d'échanger sur les moyens de recours

H. »

Le 25 juil. 12 à 23:07 Objet Re : Permis de construire de la piscine affiché

« Nous allons demain à Opale avec D. Donc, en dehors de faire la liste des permis de construire, on peut peut-être aussi s'occuper du permis de construire de la piscine. Scanner ? non. Photographier avec un bon téléphone, si Cécile en a un, oui.

F. »

Le 25 juillet à 23h24 Objet Re : Permis de construire de la piscine affiché

« Bonne idée. Merci E. Veiller à ce que les pièces écrites soient lisibles...

H. »

La dynamique de coordination en pratique se donne à voir à travers cet échange de mails : l'échange est rapide, dense, et ce, sur une seule demi-journée ! Il s'agit bien ici pour les auteurs des contributions présentées de se coordonner pour mener rapidement l'enquête concernant le permis de construire de la piscine écologique – réalisation phare du projet d'écoquartier, dont l'emplacement est situé en bordure des Murs à Pêches – : des questions sont posées par les uns, des réponses sont

apportées par les autres, certains proposent de collecter des informations au bureau des permis de construire, H. précise alors la nécessité d'avoir des pièces lisibles nécessaires pour monter un dossier de demande de recours, etc. Il s'agit aussi pour ces habitants de coordonner des outils de différents ordres : des constats faits à l'œil nu lorsqu'il s'agit pour cet habitant de préciser que le panneau d'affichage du permis de construire est bien présent ; des outils juridiques comme les règles pratiques d'affichage, les délais de recours autorisés par la loi, l'intérêt de l'intervention d'un huissier de justice dans ce cas, le coût de celle-ci ; des outils techniques aussi comme le téléphone qui permettra aux personnes de prendre en photo les pièces du dossier de demande de permis de construire. On comprend aussi à travers cet échange comment notamment F. s'est approprié les outils réglementaires, suivant « les règles » et « le document qu'a écrit H. ».

On voit bien ici comment cette enquête conduite par les membres de la coordination se distingue de leurs expériences du processus de concertation. Nombre d'entre eux relèvent ce fort hiatus entre d'un côté, une volonté affichée de la mairie et largement relayée par les Arpenteurs de diffuser l'information sous de multiples formes (notamment à la Fabrique, cf. *Supra* 2.1.2), et de l'autre, ce qu'ils perçoivent comme un déficit d'informations relatives au projet, voire une volonté de la municipalité de « masquer la densification ». La coordination déjoue en quelque sorte cette ambivalence de la concertation. D'abord, les habitants interrogent en creux le statut de l'information dans le processus participatif – finalement, qu'est-ce qu'une information ? Ils signalent à travers leur enquête le besoin qu'ils ont d'obtenir non pas seulement des informations sur le projet, mais *les informations qui leur importent* – celles relatives à la taille du « monstre » qui menace de poindre le bout de son nez, celles qui concernent les règles du PLU ou l'illégalité des permis de construire, etc. – là où ils sont et suivant *leur temporalité propre* : lorsque les pelleteuses sont déjà à l'œuvre, quand il y a encore une possibilité d'attaquer en urgence un permis de construire illégal ou d'annuler le PLU et avec lui de nombreuses constructions à venir, etc. Ensuite, cette dynamique de coordination permet aux habitants de s'organiser pour se documenter – et on l'aura compris à travers le suivi de l'enquête sur la densification – de manière très pointue. C'est là une performance remarquable. C'est par la coordination entre habitants ayant des expériences de la ville et des compétences très diverses que l'enquête se met en branle, que des informations sont collectées, d'autres produites, que l'enquête rebondit à travers le réseau virtuel des échanges de mails ou par des visites sur site. Ces informations sont bien ici celles qui *importent* aux habitants, et ceux-ci démontrent ainsi comment ils peuvent y avoir accès et surtout s'en servir sans aller dans un lieu « dédié » comme la Fabrique.

2.2.3. Aux prises avec la ville en chantier

Si le déploiement de l'enquête de la coordination sur les transformations de la ville passe par différentes opérations pour débusquer les informations et mettre à jour la densification et les problèmes qu'elle pose ou risque de poser, un autre point de son travail est celui des chantiers en cours, très visibles cette fois-ci. On l'a vu, ces derniers se multiplient partout dans la ville de manière disséminée, dans des temporalités différentes ; la plupart du temps, ils ne concernent qu'une petite parcelle, souvent, ils apparaissent aux riverains soudainement : les premiers engins de chantiers sont amenés sur les lieux, ou encore, la poussière et les fracas de la démolition d'un bâtiment signalent bruyamment le début des travaux. Dans ces cas-là, la situation prend de la gravité, les chantiers surgissent dans l'entourage immédiat des riverains, ils mettent directement à mal l'habiter. La dynamique de coordination permet de se solidariser des riverains, de documenter, répertorier et faire circuler les récits et photographies des nuisances. Ces fragments accumulés et proliférants constituent aussi ce par quoi passe une autre manière de se coordonner, que nous

voudrions documenter ici.

2.2.3.1. La défense des espaces verts, une politique de plein air

Décrire les problèmes causés par les chantiers, et définir ce faisant ce à quoi l'on tient

Les exemples qui suivent nous semblent intéressants pour comprendre comment les acteurs de la coordination s'y prennent pour qualifier une menace, parfois simplement entraperçue ou présumée, à d'autres moment déjà là. Nous proposons de suivre maintenant les échanges *via* la liste mail portant sur ce travail de repérage, description et qualification des problèmes rencontrés par les habitants, mais aussi les interpellations publiques auquel il a donné lieu. Nous verrons particulièrement ici à quel point la notion « d'espace vert » est centrale, et comment elle est défendue par les habitants.

On apprend ainsi au cours d'un échange de mails que des habitants du 20 Rue Vitry viennent de découvrir au mois d'avril 2012 que plusieurs immeubles allaient être construits sur un terre plein de pelouse et de petits arbres qui leur fait face, à l'arrière d'une cité HLM, la cité Condorcet. Ces habitants ont d'ors-et-déjà adressé une pétition à la mairie de Montreuil afin d'acter leur concernement et de demander de revoir le projet. Dans le même mouvement, ils informent la coordination. A cette occasion, un nombre important de mails sont échangés entre les membres de la coordination afin de prendre connaissance du cas, le comparer à d'autres, et ce faisant, en venir à interroger la qualité de ce qui est mis en péril. L'une des membres de la coordination fait ainsi parvenir ce mail :

Le 25 mai 2012 Objet Re : 20 rue Vitry

« Il est difficile de se rendre compte exactement de la localisation de l'espace vert derrière le mur du 20 rue de Vitry. (...) Il semblerait que la situation de la Cité des Roches où la municipalité voulait construire au milieu d'un ensemble de bâtiment en supprimant le petit espace vert et les arbres qui permettaient aux habitants, mamans et enfants de bénéficier de ce coin calme, sécurisé, se reproduise à l'identique au 20 rue de Vitry.

«(...)J'aimerais bien me rendre compte exactement de cette configuration et prendre des photos. Je vais essayer de m'y rendre mais je ne suis pas certaine de pouvoir en approcher.

I.»

Cette personne se rend alors sur place et produit ensuite un compte rendu de sa visite :

Le 25 mai Objet Re : 20 rue Vitry

« L'arrière de l'immeuble à cette adresse donne sur un mur qui le sépare d'une barre d'HLM de 6 immeubles ayant chacun 6 étages : la Cité Condorcet. A l'arrière de cette Cité, une bande d'espace vert avec des arbres permet aux enfants d'avoir un espace récréatif pour courir et s'ébattre.(voir photos prise du 4ème étage). La municipalité a prévu sur cette bande de pelouses et d'arbres, la construction d'une série de petits immeubles, quatre ou cinq, qui feraient disparaître la pelouse et les arbres. Sur ce lieu les enfants jouent, les adultes et les anciens s'y retrouvent pour discuter, tout le monde profite des arbres et de la verdure, et l'été, de petites fêtes réunissent tous les voisins.

I. »

Dans un mail suivant, la même personne joint à son mail la série de photographies, qui, du plan large sur les immeubles de la Cité et l'espace vert, se resserre progressivement sur les enfants qui jouent :



Le texte du mail de I. met la focale sur l'usage de l'espace vert, focale qui se voit redoublée par le zoom de l'appareil photo. Car c'est bien sur l'usage de l'espace qu'il est proposé de porter l'attention. L'attachement des habitants à cette pelouse est directement lié à ce qu'elle rend possible : les enfants jouent, les fêtes estivales de voisinages s'y déroulent, les « anciens » rencontrent les autres habitants. La description et les photos permettent de transformer un insignifiant petit « espace vert », en *cet* espace vert-là, *signifiant* pour tous ceux et celles qui le fréquentent et en jouissent.

Il est intéressant de noter l'une des réponses faite sur la liste, de la part d'une membre de « Non au béton, oui au Gazon » :

Le 27 mai Objet Re : Photos prises au 20 rue Vitry

« Il faut absolument qu'il y ait une mobilisation importante, car c'était notre cas "oui au gazon non au béton", puisque sur notre cité HLM, ils voulaient construire 42 logements (nous avons 400 logements sur notre Cité) et sur la belle pelouse et les beaux arbres mais semi-public "Ogif", il voulait faire la même chose. La cité "Ogif" à été revendue à "Effidis" sans construction de logements, en ce qui nous concerne pour le moment, grâce à notre mobilisation, plus rien ne bouge depuis 18 mois - bien évidemment, nous faisons les morts" @bientôt. »

L. »

Dans le cas de la construction des écoles sur l'Îlot 104, évoqué plus haut lors de la présentation de la journée publique de la coordination, la valeur de l'espace boisé s'est également trouvée placée au centre d'une véritable dispute. Dans ce cas, l'action de l'association AssQuaVie en est passée par de nombreux recours, articles de presses et disputes véhémentes, bien qu'elle se soit finalement soldée pour les riverains par un échec.

Il est vrai qu'à première vue, le projet des écoles prévues sur l'Îlot 104 semblait plutôt consensuel, celles-ci devaient accueillir 21 classes d'enfants maternelles et primaires, les bâtiments prévus étant « à énergie positive », des platanes devaient être replantés à 80% de l'existant, un jardin potager partagé était également prévu. Pour autant, les membres de l'association considérèrent que l'emplacement des écoles ôtait au voisinage une surface de plusieurs milliers de m² (le projet participant alors à réduire les espaces verts dans le centre de Montreuil). Ils ajoutaient à cela le fait que le projet n'était pas selon eux ajusté aux fréquentations scolaires, et qu'il n'avait pas été accompagné d'une concertation digne de ce nom avec les riverains (on verra ensuite ce qui est reproché à la concertation mise en œuvre). Cette dispute, qui oppose « l'Îlot 104 » défendu par AssQuaVie et le « Groupe Scolaire Résistances » défendu par la municipalité, met le doigt sur les enjeux de qualification de ces espaces verts en ville, mais aussi plus largement, sur le possible partage de cette définition. En effet, les deux positions qui s'affrontent sont renvoyées à l'absence de prise en considération du bien commun dans un cas, à l'absence de prise en considération de l'action publique dans l'autre. Les uns sont accusés de constituer un obstacle à l'action publique (ils incarneraient le phénomène « NIMBY »), les autres de ne pas prendre en compte la parole des riverains (de ne pas faire cas du commun).

Nous décrivons ci-après comment la dynamique de coordination à laquelle participe l'association AssQuaVie a permis de construire publiquement le problème de l'Îlot 104.

C'est à la suite d'une réunion de « concertation » et d'un « arpentage » sur l'Îlot 104, respectivement au mois d'octobre et au mois de novembre 2010, que l'association AssQuaVie est créée. Sa première action consistera dans l'envoi de deux courriers le 1er février 2011, l'un adressé au Maire de Montreuil, l'autre au Préfet. Dans ce dernier courrier, l'association formule les raisons de leur mobilisation :

« Une première réunion a été proposée le 19 octobre 2010. Elle n'a été annoncée au quartier que l'avant veille de sa tenue dans des conditions que nous pensons irrecevables. En effet, cette

annonce a été faite par voie d'affichettes apposées dans les halls des seuls riverains du parc. Par ailleurs, il faut savoir que c'est une habitante qui a dû les coller sur demande de la mairie à la suite d'un simple coup de téléphone sur son lieu de travail. Malgré cela, la réunion s'est tenue en présence de quelques habitants. Le compte rendu qui en a été fait ne rend absolument pas compte de ce qui a été dit.

Un jury s'est tenu pour, conformément à la loi, donner un avis sur le projet global, et les habitants doivent y être représentés. Or, c'est par hasard que nous avons appris que tout était fait. La personne siégeant au nom des habitants a été désignée on ne sait trop comment. Son principal défaut à nos yeux est de ne pas habiter notre quartier et de ne pas être au fait des questions telles que nous les vivons.

Un arpentage était proposé le 20 novembre. Nous avons constaté, une fois encore, que l'invitation ne concernait qu'un nombre très restreint d'habitants. Nous avons donc décidé à quelques-uns d'assurer la publicité nécessaire pour faire connaître cette rencontre avec l'adjoint à l'urbanisme. Cette initiative a permis à environ 80 personnes de participer à ce qu'elles pensaient être une réunion de concertation. Or, il nous a été signifié que nous n'avions pas à nous exprimer sur le projet lui-même. Il nous était juste proposé de débattre de son inscription dans le fonctionnement du quartier. Nos questions sont restées sans réponse.

C'est à ce moment-là que nous avons compris la nécessité de nous organiser pour nous faire entendre. » (Extrait de la lettre adressée par AssQuaVie au préfet de Seine St-Denis, 1er février 2011)

Le processus de concertation, pour de multiples raisons, n'est pas jugé suffisant par l'association (annonce des réunions au dernier moment et sur demande des habitants, invitation des seuls riverains du parc, représentation des habitants par une personne n'habitant pas le quartier, sans possibilité de s'exprimer sur le projet lui-même, etc.). L'association fait alors le choix de se positionner en dehors du cadre déjà balisé par la mairie, en opposition au projet.

Nous indiquions que la lutte s'est finalement soldée par un échec : le chantier a fini par commencer. Pour autant, la création de la coordination à l'automne 2011, va constituer une occasion pour AssQuaVie lui permettant de mettre en commun le suivi de l'évolution du projet au jour le jour, de mobiliser les compétences et les disponibilités de chacun. L'« affaire » est ainsi mise au jour, étape par étape.

Ainsi au cours de l'hiver et du printemps 2012, de nombreux mails sont échangés sur la liste. Le 23 février 2012, un membre de l'association AssQuaVie(AQV) envoie par mail une photo des « arbres menacés » :

Le 23 février 2012 Objet : déboisement îlot 104 prévu à la fin du mois

« Les arbres de l'Îlot 104 doivent être arrachés à la fin du mois par une entreprise. Vos idées et vos actions sont les bienvenues pour nous aider à empêcher la destruction du dernier espace vert de Montreuil-sous-bois. Démagogie ultime : le bois sera distribué à la population. »



On comprend ainsi que les arbres vont bientôt être arrachés alors que disent les riverains, le PLU est encore en procédure et que le permis de construire n'a pas encore été accepté. Cette première alerte constitue un appel à la mobilisation.

Le 1er mars, AQV envoie un nouveau mail accompagné de la photo suivante, signalant que la démolition du centre de loisirs situé sur le terrain a commencé. Il y est rappelé qu'il n'y a toujours pas de permis de construire et que PLU est toujours en instruction :

Le 1er mars 2012 Objet : permis de démolition TOTALE de l'îlot 104
« ça y est le bruit des tronçonneuses retentit ! »



Le lendemain, l'association transfère dans un mail la réponse de leur avocat :

Le 2 mars Objet : démolition de l'îlot 104 : les réponses de l'avocat

« Rien à faire au point de vue de l'action juridique, la ville a déclassé l'îlot dans la catégorie des terrains forestiers, l'abattage des arbres est bien légal ».

Le même jour, H., membre actif de la coordination largement cité dans la partie précédente, se rend sur place :

Le 2 mars Objet, Re : démolition de l'îlot 104 : les réponses de l'avocat

« Dès que j'ai pris connaissance de ce message, je me suis rendu sur place. Je n'y ai vu personne et j'ai constaté que les travaux étaient arrêtés. J'ai vu aussi sur le côté une petite affiche de l'entreprise X, sur le petit portail en descendant, indiquant comme date des travaux : du 17 février (!) au 6 avril. Il faudrait faire une photo. Si tu as pu consulter l'arrêté de permis de démolir, as-tu pu en prendre une photocopie ? Voir aussi si on peut se procurer auprès de la mairie le marché de l'entreprise chargée des coupes. En faire la demande, c'est un document qui doit être communiqué sur simple demande (envoi gratuit par mail). Pour un éventuel référé auprès du TGI, sur l'engagement de travaux de démolition sans permis, il faut en effet un constat d'huissier.

H. »

On retrouve ici à l'œuvre les compétences de H.. On voit comment sont démultipliées les possibilités de preuves en vue d'une action en justice (photos, photocopies de l'arrêté de permis de démolir, photocopie du marché de l'entreprise chargée de coupes, constat d'huissier pour engager une procédure en référé au TGI, etc.). A la suite de quoi, toujours dans la même journée, un des membres d'AQV scanne et transfère le permis de démolir. Un recours sera alors déposé au Tribunal Administratif. Le 4 mai, un des membres de l'association envoie de multiples photos des pelleteuses

qui déracinent les arbres. Les mails sont ainsi intitulés « destruction de l'îlot 104 » ou « comment on abat un platane centenaire » :



Le 3 juillet : coup de théâtre, dans le cadre de l'annulation du PLU, H. annonce que le POS antérieur est remis en vigueur. « Il en résulte que tous les permis en cours et non devenus définitifs seront annulés s'ils ne respectent pas le POS. »

Le 25 juillet : l'une des membres d'AQV envoie une lettre au technicien chargé des opérations d'urbanisme de la Ville qu'elle fait suivre aux membres de la coordination. A cette occasion les justifications de la lutte menée par AssQuaVie sont rappelées. Pour ne reprendre que quelques points :

« Vous vous demandez pourquoi un projet d'école suscite un tel mécontentement. Il est regrettable que vous ne tentiez pas d'y répondre autrement que par le concept très vague de "nimby" et que vous fassiez fi de la position de l'association Assquavie qui n'a jamais cessé de répéter qu'elle était

favorable à une école.

L'argumentation que vous reprenez à votre compte et qui est servie par la Mairie depuis des années est en fait basée sur des approximations et des glissements sémantiques malhonnêtes : [...]

2 - La confusion entre un terrain vague et un espace boisé classé, ce qui n'est évidemment pas la même chose. Il y avait en outre un jardin avec des jeux d'enfants - laissés en piètres conditions par la mairie je vous l'accorde, mais il aurait été simple de l'entretenir convenablement. Il y avait aussi sur ce "terrain vague" un centre de loisirs municipal.

4 - Cette école ne "servira pas aux enfants du quartier" selon les écrits de M Mosmant et les propos publics de Mme Voynet. Durant des réunions d'information dans le bas Montreuil vous avez déjà parlé de ramassage par bus pour amener les enfants avenue de la Résistance. Il n'y a en outre pas d'accroissement démographique notable dans le centre ville selon vos propres études.

5 - Enfin, il ne s'agit pas d'une école dans un jardin. "Dans" signifie "à l'intérieur de". Or il est impossible qu'une école de plus de 6 000 m² entre dans un jardin de 800 m², car il ne restera qu'un jardin public de 800 m², le reste n'étant constitué que d'allées, de jardins partagés et autres lieux de circulation ».

Le 8 août, un des membres d'AQV informe la coordination de l'arrêt des travaux suite au rendu du Tribunal Administratif. Le 27 août, un membre de l'association des Murs à Pêches informe la coordination du dépôt d'un nouveau permis de construire concernant l'Îlot 104. Le 13 septembre, nouveau coup de théâtre, les membres de la coordination présents à une séance du Conseil municipal rapportent qu'un nouveau PLU calqué sur celui de 2011 vient d'être voté. Le 25 octobre, l'un des membre de AQV renvoie ce mail : « depuis lundi les travaux de construction ont repris le nouveau permis n'est pas délivré, l'ancien est toujours suspendu ». Le même jour, AQV met en ligne (sur Dailymotion) une vidéo sur laquelle l'on peut voir sur l'image les travaux se poursuivre, en même temps que l'on entend une membre de l'association demander au service des permis de confirmer l'illégalité du permis de l'Îlot 104, ce que fait le technicien. S'en suit le 31 octobre, l'envoi par les membres d'AQV de la reproduction de quelques lignes d'un texte publié sur le site de la mairie annonçant la délivrance du permis de construire dans les jours qui suivent et la reprise immédiate des travaux.

L'action d'AssQuaVie et de la coordination autour de l'affaire¹⁷⁸ « Ilot 104 » nous semble intéressante pour ne pas trop vite associer à des intérêts particuliers les luttes engagées très localement contre les projets d'urbanisme à Montreuil. D'autant que ce que nous aimerions montrer ici, c'est que la présence active d'AssQuaVie au sein de la coordination, ou le soutien sans défection que cette dernière a toujours maintenu, ne sont pas les seuls indices de son ouverture au dehors et à ce qui l'entoure, au delà de l'Îlot 104¹⁷⁹. Un technicien de la mairie, dans un mail adressé à un membre d'AssQuaVie à la fin de l'été lui dit ne plus rien comprendre : « que des citoyens se mobilisent contre une pollution des sols ou l'implantation d'une usine, d'accord, mais une école ? » ; et s'il qualifie de NIMBY l'association AssQuaVie, c'est en lui reconnaissant en même temps qu'elle en est une espèce bien étrange. Aussi peut-on bien regarder les choses autrement, par exemple dans un mouvement inverse à celui que propose le technicien : que ce petit parc un peu délabré, avec ses vieux platanes, ait tant de valeur qu'il vaille la peine pour les riverains qu'ils se battent contre une école. Ce que nous voulons dire, c'est que les acteurs d'AssQuaVie ne sont pas dupes du caractère difficilement défendable publiquement de leur action, pourtant ils n'ont pas cessé de dire à quel

¹⁷⁸Deux articles sont parus dans de grands médias nationaux à l'occasion du recours au Tribunal Administratif : Rue 89 le 3 août 2012, Le Parisien le 23 août 2012

¹⁷⁹Rappelons par exemple qu'après l'annulation du PLU, au moment où les membres de la coordination s'intéressent particulièrement aux permis de construire, l'association diffuse et partage ainsi sur la liste mails une carte et une liste des permis de construire qu'elle a établi quelques mois plus tôt (cf. *infra* 2.2.2).

point ils tenaient à cet « espace vert » mais qui n'en est pas moins un espace *commun*, ces arbres-là qui « pris un par un, n'avaient rien d'extraordinaire mais ensemble, constituaient un lieu extraordinaire » pour reprendre les termes d'un mail envoyé par une membre de l'association.

En même temps que la lutte de l'Îlot 104 (qui aura duré une année entière), de multiples projets suscitant d'autres colères font leur apparition. La liste mail donne bien à voir la superposition des chantiers éparpillés dans la ville. Par exemple en mai 2012, il est fait mention des travaux engagés dans la cité Maryam.

Tandis que H. passe à proximité, il constate le début des travaux de démolition de cette cité.

« Le portail a été enlevé. Il y a une pelle mécanique. On voit les très beaux arbres qui constituent le jardin de cette propriété. Quelqu'un pourrait-il faire des photos, comme AssQuaVie l'a fait pour l'Îlot 104 ?

H. »

Il apporte dans un mail suivant les éléments de contexte concernant le projet de la mairie, relevant alors ce qui lui semble fort dommageable dans ce projet, à savoir la perte d'un « emplacement idéal pour réaliser un jardin calme » :

Le 10 mai 2012 Objet Re : Démolition cité Maryam

« Le projet de la municipalité prévoit la construction d'un immeuble R+7 à l'alignement, qui fermera la vue du jardin depuis la place. Pour moi c'était un emplacement idéal pour réaliser un jardin calme, sachant qu'avec la mairie, les commerces, le cinéma et le métro, il est prévu le passage de 50 000 personnes par jour place Jean Jaurès...

H. »

Dans ce mail, H. donne bien à voir sa connaissance du quartier et des projets urbains portés par la mairie ; plus que cela, il les met à profit pour produire un contraste entre l'idée d'un « jardin calme » sur la place Jean Jaurès et l'augmentation du flux journalier de circulation entraînée par sa rénovation. Le jardin en ville répond ici au problème du flux : il est une figure de calme et de lenteur au même titre que le flux en est une de circulation et de vitesse. Ce contraste nous intéresse parce qu'il poursuit cette idée qu'il y aurait beaucoup plus que ce que l'on pense dans un petit espace vert, des idées très générales de ralentissement et de *détente* des différents rythmes de la ville, comme le suggère judicieusement H.

Cet échange se poursuit par un mail d'une membre d'AssQuaVie :

Le 10 mai 2012 Objet Re : Démolition cité Maryam

« Nous sortons de la réunion assquavie. Il faut que ce qui nous arrive serve aux autres. C'est terrible ces arbres abattus et même arrachés. Bien sur, pris un par un, ils n'avaient rien d'extraordinaire mais ensemble, ils constituaient un lieu extraordinaire.

F. »

Nous avons déjà cité cette dernière phrase, et pour cause, le récit des malheurs des arbres Montreuillois peut être instructif : on apprend ainsi que pour cette membre d'AQV, le problème de l'abattage des arbres ne concerne pas les arbres en tant que tels, leur unité ontologique pourrait-on dire, mais leur agencement en un lieu particulier, agencement qui les rend proprement « extraordinaires ».

Et c'est à la suite de ces considérations que les mails de comptes-rendus des abattages se succèdent :

Le 17 mai 2012 Objet : Arbre mutilé Cité Maryam

« Bonjour

Les démolitions se sont poursuivies hier avenue Walwein. Comme cela était à craindre, l'utilisation d'une très grosse pelle mécanique a entraîné de graves blessures au très beau pin qui se trouvait au premier plan (voir photos de M.), de très grosses branches ont été brisées. Il est peu probable que l'arbre survive à ses blessures. Il est fort possible que l'arbre se trouve dans l'emprise du bâtiment R+7 projeté, ou trop proche de ce bâtiment. En tout cas la question de la survie des beaux arbres existants se pose avec acuité.

Il serait utile de prendre quelques photos à cette étape. Et il serait formidable que quelqu'un puisse filmer la pelle en action (vendredi ?). Comment on détruit des logements sociaux et des arbres pour réaliser des logements de standing et des bureaux.

Cordialement.

H. »

L'échange se poursuit sur la liste avec l'envoi d'un mail également adressé à la liste « Montreuil-Vraiment », le groupe des élus de la majorité municipale. Ce mail, intitulé « Supplique pour espaces verts », envoyé par l'une des membres d'AssQuaVie, se constitue là plutôt comme une interpellation diffuse. Comme il est précisé dans le mail d'accompagnement, cette liste « Montreuil-Vraiment » comporte plusieurs centaines d'adresses mail dont celles de l'ensemble des élus et des responsables de la mairie. « C'est pourquoi, ce message est volontairement atténué.....Il rappelle l'objectif que nos élus semblent avoir oublié, et que j'avais entendu par des Verts de Montreuil : favoriser les espaces verts de proximité ! ». Cette expression « espace vert de proximité » est intéressante dans la mesure où elle accole les deux notions. C'est en tant qu'ils sont de proximité que les espaces verts sont ici désignés.

Le 16 mai 2012 Objet : Supplique pour nos espaces verts

« Bonjour,

La municipalité a un noble but : développer les logements dans Montreuil. A une époque où tout le monde se plaint du manque de logements, on ne peut que la féliciter de densifier Montreuil afin de permettre à tous, riches et pauvres de pouvoir trouver enfin le logement de leurs rêves ! Beaucoup de gens sont amenés à vivre et travailler dans la région parisienne. La première couronne se densifie de manière importante, et Montreuil qui est une ville très étendue, offre encore des terrains aptes à la construction.

Seulement voilà, les habitants des villes d'Île de France ont besoin comme tout le monde d'espaces verts pour se ressourcer, pour reposer leur yeux fatigués par la contemplation de verdure. Ils ont besoin du calme qui émane de la nature et qui leur permet d'abaisser les tensions, les irritabilités. Leur santé est également en manque de l'oxygène émanant des arbres, de l'abaissement de la pollution et de la chaleur estivale. Se promener sous l'ombre d'arbres tutélaires est d'un bien être nécessaire aussi bien sur le plan psychique que physique.

Passons aux choses plus directes : la cité Myriam va être détruite place Jean Jaurès. Quelques beaux arbres dans sa cour agrémentent cet espace. Ce lieu ne pourrait-il pas être transformé en un petit parc où les travailleurs débouchant du métro le soir pourraient faire halte et se ressourcer un moment ?

Il est prévu à terme un passage dans cette zone de 50 000 personnes par jour. On ne peut oublier que la plupart des arbres du magnifique jardin, 50 avenue de la Résistance (îlot 104) ont été abattus (avant le nouveau PLU, ce lieu était espace boisé classé). Encore une fois, l'objectif est louable : construire une école ! »

Cette lettre fait ensuite mention des engagements pris par la ville et auxquels elle ne répondrait pas.

« A chaque fois, les objectifs sont méritants, mais la ville n'est-elle pas signataire de la Charte

d'Aalborg qui recommande aux villes de protéger ses espaces verts existants ?

Je cite : « Nous villes comprenons que le facteur limitant de notre développement économique est désormais notre capital naturel, c'est-à-dire l'atmosphère, l'eau et les forêts. Nous devons donc investir dans ce capital en respectant l'ordre de priorité suivant : investir dans la conservation du capital naturel restant [...] Soulager les réserves en capital naturel en en constituant de nouvelles (par exemple sous formes de parc récréatifs communaux, pour alléger la pression sur les forêts naturelles) [...] » . in « Charte des villes européenne pour la durabilité » (fascicule acheté chez les Verts).

Le SDRIF (Schéma d'aménagement régional Île de France) va également dans le même sens : préservation des « espaces verts de proximité »; il préconise en plus des « emprises foncières à réserver dans les zones carencées en espaces verts du cœur d'agglomération, notamment dans les opérations de renouvellement urbain et en valorisant les espaces verts encore présents » La densification urbaine excessive a un impact non négligeable sur la santé des habitants : http://vegepolys.eu/medi/rpc_n_special_bienfaits_nature_en_ville_015515700_1226_18122009.pdf :

« Les bénéfices du végétal en ville sont de natures diverses : bénéfices sociaux, psychologiques, physiologiques, environnementaux... L'impact est non négligeable sur la santé humaine des citoyens. Parmi eux, le volet social de la relation entre végétal et ville a une grande importance. Les études sélectionnées ici montrent comment les végétaux favorisent le développement de liens sociaux et permettent de réduire la violence et la criminalité.

L'étude souligne le besoin de créer des espaces verts supplémentaires et de protéger les espaces verts existants de la pression du développement urbain. »

On voit bien comment par l'échange de mails, les habitants emboîtent différents registres dramatiques et analytiques, des chartes, des études, jusqu'au Schéma régional dans ce dernier mail. Par cette dynamique, la coordination charge les espaces verts de multiples dimensions, et en même temps qu'elle dénonce les projets, montre ce à quoi tiennent les habitants.

Se mobiliser : redéfinir en acte les espaces communs

Pour saisir pleinement ce que la mise en danger des espaces verts (pelouse au bas d'un immeuble, bande de terre, parc, Terrain d'aventure) met en jeu au sein de la coordination, il faut revenir chronologiquement en arrière, c'est-à-dire à l'été 2011, et à la lutte qui a opposé les habitants de la Cité des Roches et de l'Amitié à deux projets de construction d'immeubles (« R+6 » leur a-t-on annoncé) sur leurs pelouses respectives. Ce récit nous est rapporté par plusieurs membres du collectif « Non au béton, oui, au gazon », ainsi que par d'autres membres de la coordination. La lutte fait aussi l'objet d'un film, réalisé par un habitant de la Cité de l'Espoir. Les modalités d'organisation du collectif semblent faire jouer à chaque fois une indistinction entre les modalités classiques de la mobilisation militante (tracts, affichage, déplacement dans des réunions officielles, lettres, etc.) et des « moments de vie partagée », comme si ce qui était en jeu et à défendre (ici, une pelouse dont il est dit qu'elle constitue un terrain de jeu pour les enfants et un passage entre les deux cités) était tout autant en jeu dans le collectif-même. Comme si l'existence du collectif permettait déjà de sauver, de continuer à faire vivre la sociabilité permise par cet espace. C'est ainsi que dès la création de « Non au béton, oui, au gazon », les assemblées sont organisées là où le problème se pose, sur la pelouse. Les enfants sont présents, c'est aussi l'occasion de partager un repas. Si dans les échanges de mail, la victoire de ce collectif est régulièrement rappelée, on a pu voir également la place qui y était consacrée lors de la journée publique. A cette occasion, D., une des membres actives du collectif « Non au béton, oui au gazon », restitue bien le brouillage auquel les autorise le fait de s'organiser en dehors des dispositifs institutionnels :

« On faisait de l'animation sur la pelouse surtout avec les enfants, on faisait des fêtes et des repas de quartier au-delà des dates ritualisées institutionnelles de repas collectifs et c'était des moments

publics mais aussi des moments d'organisation encore une fois d'échange, de mobilisation. (...)

Nous avons refusé la division par cité qu'on voulait nous imposer, ça c'est un problème de la cité des Roches, ça c'est un problème de l'amitié... On a voulu toujours être ensemble, casser un peu ces frontières parce que le problème pour nous, c'était un problème général qu'on voulait affronter à l'échelle au moins du quartier... » (D, journée publique de la coordination, juin 2012)

C. revient ainsi sur l'histoire du collectif, et sur la correspondance entre les fins et les moyens engagés dans l'action. De même, dans son film retraçant la lutte du collectif, I., habitant de la Cité de l'Espoir et acteur de la lutte, mobilise pour rendre compte des moyens et des fins de celle-ci des expressions comme : « faire sortir les gens dehors », « parler ensemble », « se rencontrer en direct ». Avant de s'effectuer dans le registre de l'interpellation publique, du recours légal ou dans celui de l'action contestataire, la lutte consiste ainsi à faire exister ce pourquoi l'on se bat, c'est-à-dire ces liens de voisinages, la capacité à vivre ensemble. Tandis que ces liens sont parfois délaissés, la mobilisation vise directement à modifier les usages, à mettre en pratique ce pourquoi le combat est engagé, à savoir ici, une véritable politique de « plein air ». Parler de « politique de plein air » dans le cas de la lutte des Roches et de l'Amitié prend un sens particulièrement vif, puisqu'il s'agit bien, au pied de la lettre, de sortir de « la politique en chambre », de faire « sans la médiation ni d'une institution, [ni même] d'une réunion » – puisqu'en ce cas-là « les gens ne viennent pas » analyse I. Le petit espace vert est bien sûr l'espace tout trouvé pour mettre en pratique la « politique de plein air », et de fait, « les gens viennent », la « mobilisation prend ». Et c'est bien ce que veut montrer I. à travers son film : la fête de quartier en dehors des « dates ritualisées institutionnelles de repas collectifs », la diversité des participants, la mixité des générations. L'on peut voir sur les images des habitants installer des pancartes contre des arbres et des buissons, à l'occasion d'une « assemblée-fête de quartier » sur la pelouse. On peut y lire les messages suivants : « on ne vous laissera pas nos pelouses », « défendons notre quartier », « non au béton, oui au gazon », « l'écologie n'est pas que pour les riches ». Une petite fille peint ce dernier panneau. On voit d'autres enfants jouer, entrer dans la caravane où est disposée la sono, etc. Les adultes sont réunis autour d'un buffet, discutent ensemble, des musiciens jouent du violon et de l'accordéon, des guirlandes ont été placées autour des arbres. Au milieu de tout cela, un semblant de tribune et des intervenants qui se succèdent, sans que pour autant l'activité ne cesse autour.

Mais ce ne sont pas seulement ces moments d'exceptions qui sont évoqués par les acteurs pour décrire les voies heureuses empruntées par la mobilisation des Roches et de l'Amitié. Ainsi tiennent-ils à montrer que ces moments ont aussi pour objet de rappeler la qualité que ces espaces ont tout au long de l'année, dans l'usage quotidien qui en est fait. Dans un second film réalisé par I.¹⁸⁰, des plans séquences sur la pelouse utilisée au quotidien sont commentés par une habitante en voie off, elle indique que « l'on peut traverser les deux cités depuis ici, c'est un passage que n'empruntent pas les voitures, d'un côté les gens amènent les enfants, de l'autre c'est par là que tout le monde va au marché, c'est un lieu d'échange en ce sens-là ». Le projet de construction prévoyait de grillager les espaces privatifs des immeubles et d'en limiter ainsi l'accès aux seuls résidents. Il s'agit là de défendre une autre qualité de cet espace, qui n'est plus seulement celle de la convivialité mais aussi celle de l'ouverture aux passages, aux échanges entre cités voisines. Nous pouvons, afin de donner à voir comment cette qualité d'échange s'est trouvée mise en jeu très concrètement, rappeler avec C. les conditions qui ont vu l'émergence d'un autre collectif, le « Béton de la colère » dans le sillage de celui des Roches et de l'Amitié. Ce dernier, constitué de propriétaires du quartier pavillonnaire attenant, s'est constitué à la faveur d'une fréquentation commune d'équipements publics, en l'occurrence l'école, et par la proximité spatiale et la similarité des projets auxquels les uns et les autres s'opposaient :

¹⁸⁰<http://regardeavue.com/les-pepins-de-la-colere>.

« En fait le "Béton de la colère" est né bien avant la coordination. Ils se sont créés en liaison avec notre collectif parce que ce sont des pavillons qui sont juste à côté de chez nous, et moi je connaissais par l'école quelques propriétaires. Il y avait déjà le collectif « Non au béton, oui au gazon » qui se bougeait, donc ils ont eu vent du projet les concernant. Ils nous ont parlé comme ça, comme des relations de quartier, ils étaient effrayés de perdre leurs maisons, donc nous ce qu'on leur avait dit à ce moment-là c'est "bon écoutez, on va vous soutenir", et donc on est venu. Ils étaient content parce qu'on est venu, on a bloqué les travaux, parce que nous collectif des Roches, en tout cas selon notre logique on s'est dit "ça nous concerne", du fait de l'espace, de l'école (...). (C, entretien collectif, mars 2012)

Dans cet entretien mené avec plusieurs membres de la coordination, C. explique comment le concernement s'est trouvé étendu là par les voies de la pratique d'un espace « en commun », entre la Cité des Roches et celle (à côté) de l'Amitié, de là aux pavillons « juste derrière », à la Boissière. Le renforcement des luttes menées dans le quartier de proche en proche est décrit comme lié à ces qualités de convivialité et d'espace d'échange : « en tout cas selon notre logique on s'est dit « ça nous concerne », du fait de l'espace, de l'école ».

Cette politique d'espaces verts a suscité d'autres effets non-attendus par ses protagonistes, à savoir provoquer une rencontre improbable avec des activistes radicaux, habitants de deux squats situés à proximité, l'un rue de la Demi lune et l'autre rue de Rosny :

« (...) Le lien qui s'est fait, c'est intéressant, comme tu disais avec les squatteurs, à un moment aux Roches on avait dit, et ça c'est à l'initiative des habitants des Roches, vous vous connaissez des squatteurs, parce qu'y avait un squat qui était à côté, La Demi lune et après Los Angeles, on leur avait dit, venez !, venez parler de vos trucs aux habitants, essayer de coordonner un peu toutes les forces... de contestation, de réalités sociales que les gens vivent. Et donc ça ça a plus ou moins pris aussi parce que les gens ont pu se rencontrer. Ou des gens qui disent ah les squatteurs, c'est qui ces gens-là, là les mecs sont venus s'expliquer, pourquoi ils squattaient, et là les gens découvrent un rapport nouveau avec ces gens-là que les pouvoirs publics marginalisent... Etc etc. Par rapport aux immigrés, c'était important aussi de faire un meeting commun, par rapport au squat des Sorains. Des trucs comme ça. Et c'est des pratiques qu'il faut continuer, à faire rencontrer les gens. Ça marche, ça marche pas, mais en tout cas, il y a eu des rencontres, intéressantes. Et du coup tu retrouves dans la coordination effectivement des squatteurs, des gens qui sont pavillonnaires, le problème des loyers aussi qu'on a mis en évidence, enfin c'est un peu tout ça... à structurer mais bon. » (I., entretien collectif, mars 2012)

La rencontre avec les squatteurs, qui organisent de nombreuses activités politiques dans les deux lieux mentionnés, amène tout le monde à se déplacer un peu : les uns à considérer des modes de vies et d'actions radicaux, les autres à considérer l'alchimie du commun que réalise le collectif « Non au béton, oui au gazon ». De là, c'est une nouvelle ouverture qui s'esquisse, puisque les sans-papiers qui occupent un immeuble rue des Sorains sont ensuite invités à une rencontre. Décidément, la « politique de la pelouse » réserve des surprises inattendues. D'un côté, la dynamique de rencontres de proche en proche, par convivialité, le mode informel favorisent et font tenir une grande diversité d'entités, ouvrent sans cesse la communauté possible des voisins. De l'autre, l'antagonisme né de l'opposition aux projets de construction trouve à s'accorder à celui des activistes radicaux qui ne reconnaissent pas les instances politiques instituées, comme à celui des sans-papiers, à qui toute politique instituée est en l'état inaccessible.

Cela dit, et I. nous le rappelle, la lutte des Roches, parce qu'elle s'est soldée par une victoire, parce qu'elle est exemplaire de part en part, ne doit pas cacher tous les moments et toutes les situations

dans lesquels la « sauce ne prend pas » et combien peut se révéler difficile de créer les conditions de félicité d'une telle mobilisation. Dans la Cité de l'Espoir, dans laquelle I. habite, la mobilisation suite à l'augmentation de 7% des loyers de l'Office Public de l'Habitat Municipal a du mal à prendre l'ampleur qu'il souhaiterait, et si les réunions en plein air agrémentées de café ramènent plus de personnes que les réunions confinées, il n'en reste pas moins que la mobilisation est faible, compte tenu du nombre d'habitants :

« On fait du porte à porte, le truc qu'on avait fait au tout début, c'était d'essayer de faire sortir les gens dans la rue, de leurs apparts, c'est que dans la cité on avait mis 2 tables avec du café, de quoi manger pour sortir, discuter dehors, sortir. Et ça, ça a été positif. Donc c'est peut être ce genre de choses qu'il faut continuer à faire. Les inviter, mais pas à des réunions et tout ça, en tout cas les gens ne viennent pas, sur 475, si t'as une dizaine d'habitants, c'est un peu maigre. » (I., entretien collectif, mars 2012)

Si, comme le soulignent les personnes rencontrées, la politique de plein air suscite l'ouverture au dehors et peut donner lieu à des alliances improbables, elle peut à d'autres moments échouer dans son entreprise, ou bien encore ne pouvoir se déployer que dans l'urgence des cas qui se présentent.

C'est à ces situations d'urgence, dont se saisit tout de même la coordination que nous nous intéresserons maintenant. Nous verrons ainsi comment la coordination travaille à dire cette ville rendue hostile par ses chantiers, et comment elle lui oppose un autre mode de présence.

2.2.3.2. Hostilité et marges dans une ville en chantier

Quand la ville en chantier devient inhabitable

La description de la ville, peu à peu grignotée de toute part par les chantiers, prend à de nombreux endroits des tournures dramatiques. A un endroit, les travaux ont commencé dans un chantier jouxtant des habitations, des fissures apparaissent dans les murs, et les bruits des engins de démolitions font trembler les meubles. Rue Danton, c'est un pan entier d'un mur de soutènement qui s'effondre, ouvrant en deux une maison. Dans ces différents cas, les membres de la coordination ne sont plus seulement enquêteurs ou producteurs de données sur des constructions à venir, ils voient les chantiers entrer avec fracas dans leurs habitations, ils en font l'épreuve directe et sensible. Alors, l'interpellation se fait autre, il n'est plus simplement question de recenser les chantiers éparpillés, ni de mobiliser les habitants d'un quartier sur un projet à venir, puisqu'il faut faire cesser au plus vite les nuisances, mobiliser le voisinage, interpellier les élus et les promoteurs.

Le cas du chantier Polychr'home, au 40/48 de la rue des Meuniers, constitue une situation exemplaire. Dans la lettre qui suit, adressée au promoteur et mise en copie aux élus et aux membres de la coordination, une habitante répertorie l'ensemble des problèmes rencontrés par les riverains du chantier :

« Monsieur

Les habitants de la rue Édouard Vaillant et de la rue des Meuniers sont sous le choc. Le chantier X a à peine commencé et déjà les problèmes s'amoncellent.

Vous avez endommagé un appartement de la copropriété, rue des Meuniers. Les fissures se multiplient, le toit a dû être bâché, le voisinage inquiet a même fait stopper le chantier cet après-midi tant il était effrayé. Vous n'êtes plus très sûr de la solidité des fondations de cette coquette copropriété et déjà vous menacez en expliquant aux habitants que "ce n'est pas de votre faute mais que les fondations ne sont peut-être pas suffisamment solides". Autrement dit si elle s'effondre, vous ne serez pas responsables... La ficelle est un peu grosse. N'avez-vous donc pas procédé aux études de sols obligatoires avant de lancer pareille opération ? Ce matin, mon propre fils m'a

appelé au bureau en me disant que "les portes claquaient dans la maison, qu'il avait le sentiment qu'un tremblement de terre survenait, que les murs tremblaient" et vous n'êtes pas encore à proximité immédiate...de la rue Édouard Vaillant. Rue des Meuniers, c'était l'émoi toute la journée : des résidents sont sortis, ont dialogué avec vos ouvriers, ils avaient peur que "leur toit leur tombe sur la tête". Selon l'un d'eux, les armoires "tremblaient dans l'appartement". La poussière envahissait les maisons, le quartier et un de vos malheureux employés doté d'un vague tuyau d'arrosage de jardinier tentait d'endiguer l'amoncellement de poussière, capable d'envoyer dix pieds sous terre le moindre asthmatique du quartier. Là encore, vous aviez promis des humidificateurs, vous semblez l'avoir oublié. Mais nous ne nous habituerons pas.. Vos ouvriers ont eux-mêmes avoué qu'ils étaient inquiets pour les pavillons de la rue Edouard Vaillant, se demandant "comment les fondations de ces petites maisons allaient résister à l'assaut de vos engins". L'un a confié qu'il se demandait comment les choses allaient se passer avec les murs mitoyens de ces maisons et du bâtiment à détruire, Un autre s'est interrogé à haute voix comment les Velux et les toits des maisons allaient résister à l'amoncellement des gravats détruits qui ne manqueraient pas de tomber". Leurs inquiétudes -celles auxquelles vous n'avez jamais répondu-. les honorent, elles sont les mêmes que les nôtres. Ce sont pourtant -vous nous l'avez dit à maintes reprises- des professionnels... Que dire s'ils n'en étaient pas... Autant vous le dire tout de suite, même dans nos pires cauchemars, nous n'avions pas imaginé que les dégâts seraient aussi immédiats et -pis encore- que votre comportement serait toujours aussi indifférent à nos problèmes.

Vous avez mis plusieurs jours à daigner répondre aux interrogations et aux peurs des habitants de la rue des Meuniers. Manifestement, la communication n'est pas votre fort. Nous nous en étions déjà rendus compte. Cette fois, vous n'hésitez pas à franchir de nouvelles limites. Or, lors de la réunion du 6 juin dernier, vous aviez semblez prendre de haut certaines observations lorsque inquiets, nous vous interrogeons de la façon la plus courtoise qui soit sur le déroulement et les étapes du chantier.

Non seulement vous ne nous avez pas rassurés mais vous n'avez toujours pas répondu à nos questions : gardiennage du chantier en période estivale, début des travaux rue Édouard Vaillant et j'en passe... Devant cette avalanche de mal entendus, de non-dits, de mutisme et d'approximation en tous genres, je vous le dis tout de suite, nous n'avons pas l'intention de vous laisser procéder de la sorte. Rue Édouard Vaillant, il y a quelques jours, la mairie s'est préoccupée d'un mur fissuré, a bouclé le quartier, fait venir les pompiers et la police et fait procéder à un état des lieux. Nous nous sommes rencontrés ce soir et sommes d'accord pour faire appel aux pompiers dès la prochaine mise en danger des populations résidentes. L'école est finie, les examens passés, nombre d'enfants sont actuellement seuls dans les maisons, il n'est imaginable de leur faire subir peur, traumatisme et danger en tous genres. Nous agissons donc au premier nouveau dysfonctionnement. Et, nous sommes tous d'accord pour ça. [...]

PS : copie aux associations, coordination et habitants du quartier. » » (28 juin 12)

Le zoom, cette fois-ci ne documente plus l'usage commun de l'espace menacé, mais la proximité du désastre. Dans ce cas-ci, ce ne sont plus les immeubles d'à côté qui sont trop hauts ou trop près, c'est proprement le toit de la maison qui s'effondre. Cette nouvelle « affaire », marquée par l'urgence de la situation sera elle aussi suivie de près sur la liste mail. De nombreux commentaires sont alors envoyés en soutien et solidarité, parmi eux :

« Même si nous sommes plus loin (rue du sergent Bobillot, mais pile en face du chantier, et très près de la résidence 38 rue des meuniers) nous nous associons totalement aux inquiétudes de nos voisins, et sommes prêts à les soutenir; tout ceci est absolument inadmissible. De notre côté, notre vieille maison (environ 30/40m à vol d'oiseau) tremble tous les matins à partir de 7h30, et nous avons pu constater que certaines fissures plutôt bénignes commencent à s'étendre (en particulier le sol du RC). »

« Résidant rue Edouard Vaillant, (en face des maisons de Mr X, Mme Y...), je suis en totale

solidarité avec vous. »

Les conseils fusent de toute part : envoyer ce message à la Maire et aux élus, aux journalistes, ou faire constater par un huissier les dommages causés, voire envisager « un rassemblement, ou un piquet pour arrêter les travaux... ». De fait, l'une des voisines envoie un message à la Maire auquel sont jointes les photos suivantes. Il y est fait mention de « la pelleuse du chantier [qui] est en train de soulever, puis projeter au sol, une dalle de béton de plusieurs tonnes, pour essayer de la casser en morceaux !! » puis rappelé l'envoi d'un message dix jours plus tôt, dénonçant déjà ces méthodes : « le bras mécanique de la pelleuse projetait violemment au sol une énorme masse en métal pour briser la dalle de béton située au fond de la parcelle, contre le bâtiment de l'école des TP et à 10 mètres des habitations de la rue Edouard Vaillant ! ». La photo jointe donne à voir le nuage de poussière provoqué par le mouvement de pelleuse et sa proximité avec la maison voisine. La deuxième en offrant un cadre plus large met en lumière la situation du chantier en cours.



Durant l'été, une autre situation se présente, et vient confirmer les craintes des acteurs de la coordination. Cette fois-ci, c'est l'effondrement du mur d'une maison, ailleurs dans la ville. Là encore les messages fusent. Un mail décrivant la situation est envoyé, accompagné lui aussi de la photo d'une autre maison mitoyenne au chantier. Il est suivi d'une copie d'un article de journal avec une photo marquante, prise depuis une cuisine littéralement coupée en deux.

« Je suis passée rue Danton. Un gars est arrivé qui venait prendre des affaires dans la maison (14 bis je crois) qu'il vient d'acheter à côté de ce chantier. On voit le mur de sa maison à gauche sur les photos que j'ai prises. Sa femme, lui et ses enfants (qui sont complètement traumatisés) n'ont plus le droit d'habiter dans leur maison. Ils peuvent venir dans leur maison dans la journée prendre des affaires mais c'est tout. Ils vivent ailleurs. La maison qui s'est effondrée est derrière les maisons en bordure de rue. Je lui ai parlé de la coordination et j'ai pris son mail pour lui envoyer le jugement d'annulation du PLU. D.Voynet lui a dit qu'il y a eu à d'autres endroits de Montreuil, deux ou trois maisons (je ne sais plus si c'est celle rue Danton qui est la troisième) qui s'étaient effondrées suite à des travaux. [...] »



Ces violences ressenties sont thématiques dans différents mails :

Le 21 juin 2012 Objet : J'adore insister... faisons la fête

« Il faut rendre publique cette volonté de ne pas se laisser faire, de ne pas laisser les spéculateurs se goberger, sur notre dos, dans la violence!! oui, la violence!!! parce que cette profonde hypocrisie, cette malhonnêteté, est violente, parce qu'il est extrêmement violent d'infliger à une ville, à ses habitants une telle mutation, en aussi peu de temps, au-delà du bruit, des camions, grues, tracto-pelles et marteaux-piqueurs ; il est extrêmement violent de tout f. en l'air, en un clin d'œil, comme si l'empreinte des anciens, et l'histoire humaine que porte un lieu n'avait aucune importance, balayer tout cela d'un revers de grue, tout en se présentant comme des bienfaiteurs de l'humanité, alors qu'il s'agit ni plus ni moins de se faire un max' de fric (ou de com') en un minimum de temps !

D. »

« Il y a une chose que je sens plus ou moins instinctivement dans les processus d'éradication de toute sociabilité, que tu décris dans ta vidéo, c'est la volonté (consciente ou inconsciente) d'effacer de notre environnement, et donc de nos mémoires toute trace d'une ville où la possibilité d'un autre mode de vie que celui que l'on tente de nous imposer comme modèle unique, indépassable, est

possible. La sociabilité, nos échanges le montrent, est un énorme facteur de résistance.

Il me semble également qu'entretenir la peur et la défiance, les uns envers les autres, alors que les véritables facteurs de violence sont avant tout sociaux et surtout économiques (là, la boucle est bouclée, non?), est un merveilleux moyen pour brouiller les pistes sur les causes réelles de cette violence.

Il y a aussi une violence purement technique. J'ai pu suivre pas à pas, comme beaucoup d'entre-nous, les étapes de la construction d'un immeuble, sous mes fenêtres. Ce qui m'a frappée c'est l'apparente facilité avec laquelle cela se déroule. Je ne parle évidemment pas du travail des ouvriers, mais de la puissance des machines (p.e. les foreuses, monstrueuses !!!). Une puissance qui donne l'énorme pouvoir de modifier un quartier, une ville de manière aussi radicale, rapide et aussi irréversible ne devrait être utilisée qu'avec délicatesse ... n'est-ce pas ?

D. »

Ces extraits sont intéressants dans la mesure où ils donnent une autre lisibilité à ces « nuisances »¹⁸¹, qui, si elles ont à être réduites, régulées, sont aussi le signe d'une « violence » plus large faite aux habitants : « il est extrêmement violent de tout f. en l'air en un clin d'œil ». Si le conflit oppose bien dans cet extrait les camions-grues-tractopelles-marteaux-piqueurs (« une violence purement technique ») à l'empreinte des anciens et à l'histoire humaine que porte un lieu, c'est avant tout la posture de ceux qui « balayent tout cela d'un revers de grue » et de ceux qui donnent ordre de faire marcher ces grues, qui est en cause, la vitesse et la brutalité avec laquelle cela est fait : une violence faite à la ville et ses habitants. Cette violence tient aussi à l'opération d'« effacement » qu'elle contient : « effacement » qui concerne autant « l'environnement » que la mémoire d'une ville à venir et « un autre mode de vie possible ». Cette présentation de la démolition témoigne ainsi de l'étendue de son champ d'implication, la brutalité des engins de chantier n'intervient pas seulement dans l'environnement proche des habitants mais aussi à l'embranchement entre la mémoire qu'ils ont des lieux et la possibilité d'un autre autre devenir possible.

Mais on voit aussi très nettement comment cette situation est une occasion pour renforcer la coordination entre les habitants. Là encore, et comme pour les arbres arrachés de l'îlot 104, la violence ressentie par les habitants concernés enclenche de la solidarité du côté de la coordination. La solidarité ne se manifeste pas seulement sur le mode du porte-voix ou de la mise en visibilité de la violence, elle est aussi une action de désingularisation du cas (ici celui des riverains de la rue des Meuniers) qui, grâce à elle, vient rejoindre la liste des autres cas et renforcer par là *et* les habitants menacés *et* la dynamique de la coordination.

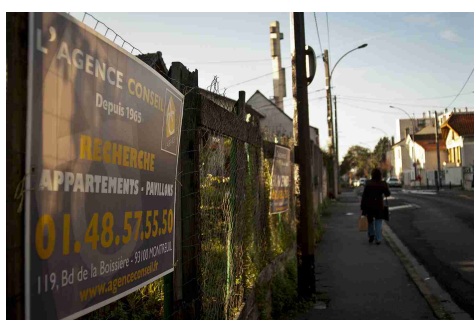
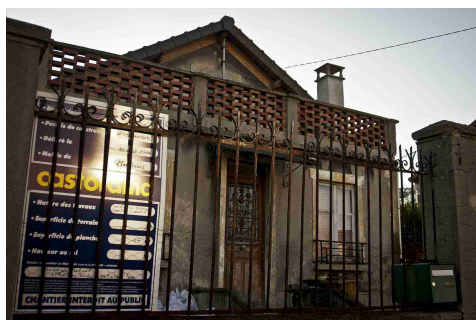
Glaner les indices d'une ville devenue hostile

On le voit, le vécu de la ville au présent par les membres de la coordination ne coïncide pas avec le futur promis par la municipalité. La ville est rendue hostile par des chantiers et des projets sur lesquels les habitants ont bien peu de prises, mais pour les membres de la coordination, l'hostilité ne se diffuse pas seulement depuis ces points répertoriés et nettement visibles. Elle passe ailleurs, dans la publicité que tel promoteur propose sur l'emballage des baguettes de pain du supermarché, dans les prérogatives des « agents de surveillance de la voie publique », dans l'augmentation des prix des loyers, dans les formes de vies que la transformation de la ville promet.

Ainsi, au répertoire des chantiers et des nuisances, la coordination ajoute-t-elle celui des indices plus discret de la métamorphose de la ville, indices d'une hostilité latente, dont il faut pourtant bien aussi rendre compte. En avril 2012, C., une des membres du collectif « Non au béton, oui au gazon », fait circuler des photos prises dans le quartier de la Boissière, directement concerné par

¹⁸¹Notons la demande faite à la mairie par l'ARUS à l'automne 2012 d'établir une charte du respect des droits des riverains des chantiers de la ville.

l'écoquartier. Le mail légende les photos qui suivent de la sorte : « Montreuil-sous-béton : Boissière à vendre » :



Cette série de photos atteste de la prolifération des permis de construire (et de tous les chantiers à venir), des publicités des promoteurs accrochées au grillage des terrains promis à la construction/démolition, elle atteste de la présence des promoteurs jusque sur les sachets des baguettes de pain. Commentant ce dernier exemple, C. les appelle « baguettes spéculatives », elles invitent les propriétaires à vendre leur propriété avec un « bon pour estimation gratuite » »...

Rendre visible la contestation dans la ville

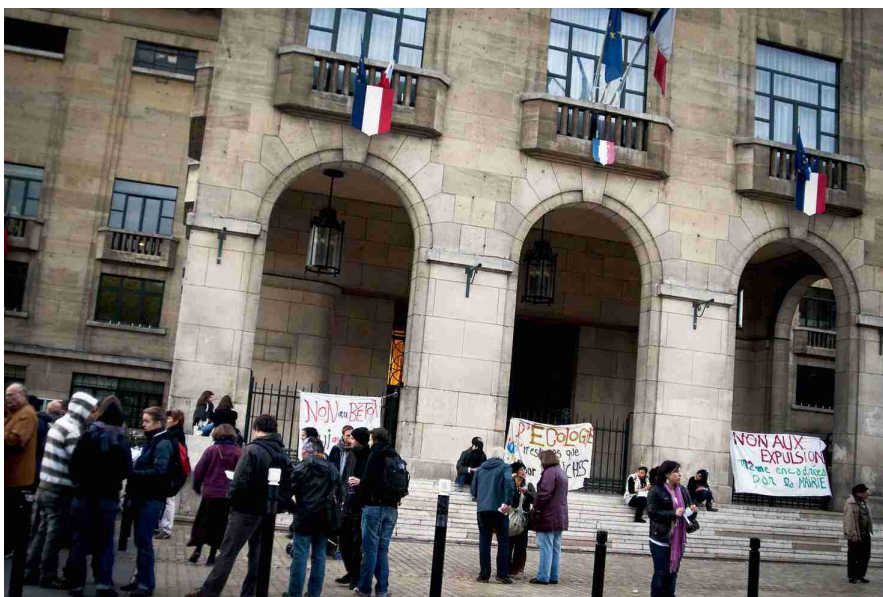
Si l'essentiel du travail de mise au jour effectué par la coordination se rapporte aux transformations de la ville, il consiste aussi à rendre visible la contestation, ou les traces que cette dernière peut être amenée à laisser dans la ville. Cette prise de consistance particulière de la coordination, qui passe par des occupations temporaires ou plus durables de l'espace public, indique l'importance qu'il y a pour les acteurs à ne pas laisser ce terrain aux seuls projets urbains entrepris par la mairie ou les promoteurs immobiliers.

On l'a vu, la coordination n'existe que par ce qu'elle fait (et, en retour, par ce qui la « fait tenir »). Or, nous avons abordé qu'assez peu jusque-là les actions de rassemblement dans l'espace urbain auxquels elle a appelé depuis ses débuts en septembre 2011. Le premier de ces rassemblements, documenté par C., s'est tenu le 20 octobre 2011, lors d'un Conseil municipal. Les photos de C., que nous présentons à la suite, ont été envoyées à l'ensemble des membres de la coordination par mail dans ce même bloc comportant les photos présentées précédemment référant l'hostilité de la ville en chantier. La teneur de ces photos est pourtant bien différente, ce que ne manque pas de souligner C., puisque cette fois-ci, elles rendent compte de la présence en ville et pourrait-on dire « en vie »

de la coordination.



Cette première photographie nous semble intéressante en ce qu'elle montre une autre image de la ville en chantier que celles décrites précédemment. Elle se partage en effet, dans sa profondeur de champ, sur trois plans distincts : au premier plan, l'on peut voir les acteurs de la coordination réunis devant la mairie, au second plan, une publicité pour le projet urbain qui concerne l'ensemble du quartier de la mairie, au troisième plan enfin, un chantier de construction. Outre les correspondances d'échelles que fait apparaître la photo entre le chantier en cours et la publicité pour le réaménagement du quartier dans son ensemble, c'est la présence au premier plan des acteurs de la contestation qui nous semble ici importante.



Ces photographies attestent de ce que si la ville est en chantier, les habitants n'en sont pas absents, mais bien présents, décidés à se faire voir et entendre. Ils s'opposent en acte à cette ville en chantier, ils sont ici rassemblés sur le parvis de la mairie, munis de banderoles aux slogans divers : « Non au béton, oui au gazon », « L'écologie, ce n'est pas que pour les riches ! » et « Non aux expulsions, même encadrés par la mairie ». Le conflit avec les institutions municipales doit pouvoir être vu et constaté par les passants, c'est aussi le sens des petites affichettes accrochées fragilement avec des pinces à linge sur la barrière du petit parc qui longe la mairie :



L'occupation temporaire de l'espace public est renforcée par les énoncés divers qui l'accompagnent, les slogans critiques et humoristiques traçant le lien entre densification urbaine, écologie et marchandisation de la ville : « Quand ils arrivent en ville, tout le monde change de loyer », « Ecolons go home ! », « La bourse ou la ville », « Ils investissent dans l'immobilier, investissons leur maison » ; d'autres slogans mettant en avant la mise à mal de l'habiter : « nul n'habite un projet urbain », « on n'habite pas une ville en projet », « il y a déjà bien assez de vide, ils veulent construire du plein. Pause ».

L'occupation temporaire de l'espace public lors d'un Conseil municipal, au centre ville, est une des modalités de la présence donnée à la contestation, mais l'on peut observer aussi une occupation plus durable quoique fragile, plus discrète et disséminée, celle des énoncés tagués sur les murs ou sur le sol et des banderoles accrochées aux fenêtres. C. appelle ces derniers énoncés « des traces visuelles de la contestation » dans le mail qui accompagne l'envoi des photos.

Les photos qui suivent proviennent toujours de la même série que celles présentées précédemment, elles sont intitulées cette fois « Boissière en colère » et doivent pouvoir répondre à la série « Boissière à vendre », qui répertoriait, sur le même quartier, les traces de la ville rendue hostile par la multiplication des chantiers.







Si nous avançons que cette série répond directement à la série « Boissière à vendre », c'est qu'elle porte l'attention sur une même trame urbaine, aux recoins de la ville, au détour d'une rue retranchée. Comme les promoteurs s'immiscant jusque dans la baguette de pain quotidien ou les permis de construire sur les grillages et les portails, la protestation s'immisce elle aussi partout, y compris dans les angles morts de la ville.

Mettre en mot l'hostilité

La mise à jour de la ville devenue hostile pour ses habitants en passe également par les textes et les différents écrits produits par les collectifs et qui sont mis en circulation au sein de la coordination, et dont les arguments circulent pour beaucoup au cours des échanges de mails. Comme nous avons pu le montrer avec l'apport de H. comme urbaniste dans la coordination, en ce qu'il produit des outils susceptibles de servir à l'ensemble des membres de la coordination, d'autres mettent en circulation

des arguments critiques. Dans ce cas, la mise à jour procède pour partie d'une dénonciation des logiques économiques d'exploitation et de réduction de la ville à sa valeur marchande. On en trouve la trace par exemple dans le glossaire présent dans le tract élaboré à l'occasion de la journée :

Spéculation :

Acheter bon marché dans le but de revendre plus cher. Dans l'immobilier, acheter bon marché pour habiter n'est pas spéculatif.

Gentrification :

Lorsque les spéculateurs revendent ou louent des logements à des prix dépassant les capacités des habitants, d'autres populations, plus riches, remplacent celle qui n'a plus les moyens de rester dans la ville. Ce processus s'appelle « gentrification ». La ville perd alors son caractère populaire.

(Tract-4 pages, « Montreuil malade de son urbanisme »)

Implicitement, beaucoup de ces arguments mobilisent des concepts des théories marxistes ou empruntés à l'urbanisme critique. La critique y est toutefois toujours située, dans le sens où elle repère les effets *situés* de la marchandisation, faisant fonctionner à ce niveau la définition canonique de la ville telle que Lefebvre l'a formulée : « des rapports sociaux projetés au sol »¹⁸². La dénonciation de la gentrification ou de l'embourgeoisement de tel ou tel secteur urbain pointe la transformation de la ville dans ses bases sociales : le remplacement de la population ancienne d'un quartier par une nouvelle population économiquement favorisée (les classes moyennes dans le Haut Montreuil, les classes plus aisées dans le Bas Montreuil).

Si la mise au jour est systématiquement articulée à un projet précis (la rénovation du quartier de la Noue, l'Îlot 104, la rénovation des usines St-Gobain, etc.), chacun de ces projets est perçu par certains comme le précurseur sombre d'une transformation plus importante de la ville (intégrer Montreuil et l'ensemble de la petite couronne parisienne à la marchandisation de la ville de Paris). C'est notamment la cas du collectif Prenons la ville, présent lors de la journée publique :

Quel est leur plan ?

Pour certains, le plan de « requalification » du quartier est déjà une réalité : les habitants de Bagnole de la rue Robespierre expulsés, ceux à Montreuil de la rue des Sorins aussi, les Roms de Bagnole de la rue de l'Avenir menacés d'expulsion. Ceux qui avaient trouvé à se loger dans les immeubles dégradés du Bas Montreuil et du quartier des Coutures à Bagnole, les plus vulnérables du fait de leur situation administrative (beaucoup sont sans-papiers), sont les premiers à faire les frais de la restructuration du quartier. Pour eux, aucun plan de relogement... Pour d'autres, le plan prévoit la destruction de leur immeuble ou une rénovation telle qu'ils devront s'en aller. Alors qu'il existe déjà une liste prévisionnelle des immeubles promis à la destruction, les premiers concernés n'en savent toujours rien. Alors que déjà dans certains immeubles les baux ne sont pas renouvelés, les habitants ne se voient proposer aucune solution de relogement.

Pour tous les habitants de ces quartiers, la rénovation va impliquer un accroissement important du coût de la vie. Les loyers vont augmenter (ils sont déjà tellement chers...) et les commerces populaires seront chassés au profit de commerces inabordables. Ce qui à terme augmentera la précarité de la population actuelle et provoquera son départ forcé. Progressivement, le quartier sera transformé pour accueillir une population aux revenus nettement plus élevés. Rue de Paris, un squat a déjà été viré pour laisser place au restaurant « Pomme de pain ». »

(Prenons la ville, 4 pages, septembre 2011)

¹⁸²H. Lefebvre. *Le droit à la ville II. Espace et politique*. Paris, L'Arche Editeur, 1972

La critique suit ici ces conflagrations d'échelles qui définissent tout particulièrement chez Lefebvre le phénomène urbain : ce qui vaut pour une rue ou un quartier vaut au niveau de la ville, et exemplifie un processus d'ensemble. Les jeux d'échelles dont il s'agit ici ne sont pas de l'ordre d'une simple juxtaposition : les mêmes processus d'« aménagements du territoire » et de mise en circulation généralisée travaillent sur les différents plans (la rue, la ville, l'Est parisien, la petite couronne, Paris métropole, les flux internationaux), les traversent et les nouent. L'opération critique consiste précisément ici à rendre compte de cette absorption-distribution en fonction de la « spirale capitaliste » et de son déploiement fractal. L'idée d'une articulation entre les plans implique la réversibilité des jeux d'échelles : ce qui semble se limiter au quartier concerne en réalité une échelle plus vaste, mais inversement ce qui vaut pour la métropole dans son ensemble vaut aussi à petite échelle pour le quartier. Ces renversements sont activés fréquemment pour décrire et mettre en cause le processus de marchandisation de la ville. La caractéristique de la critique mise en jeu tient donc à sa capacité de déplacement entre différentes échelles, jusqu'au plan de l'expérience sensible. Tout se passe comme si ce changement d'échelle dans la critique induisait une transformation des ressorts critiques : on passe ainsi d'une dénonciation des processus d'exploitation et de marchandisation à l'échelle fonctionnelle, au plan économique, à une critique de l'aseptisation, de la normalisation ou du contrôle microscopique des formes de vie. Cette dernière critique retiendra particulièrement notre attention.

La dénonciation par les activistes radicaux de la brigade de Tranquillité publique (ASVP, Agence pour la Surveillance de la Voie Publique) nous semble particulièrement intéressante. En effet, cette dernière, par son statut (privé) et ses prérogatives (« assurer le respect de certaines règles communes de l'espace public, et principalement de constater les infractions au stationnement voire de verbaliser les habitants qui contreviennent aux règles relatives à la propreté de l'espace public¹⁸³. »), leur apparaît comme un indice saillant de ce que la rénovation urbaine transporte avec elle une hygiénisation qui affecte indifféremment humains et non-humains. Le scandale naît de l'intervention de l'ASVP dans l'expulsion de plusieurs squats¹⁸⁴, à la demande de la municipalité et, pour certains, en collaboration avec la Police nationale. Mais c'est moins le critère de justice sociale ou de légalité des actions de l'ASVP qui est retenu par les activistes qu'un critère anthropologique : qu'en est-il de cette brigade qui traite de la même manière et dans un même geste les « indésirables » de l'espace urbain (Rroms, squatteurs, sans-papiers), les voitures mal garées et les déchets ? La sécurisation des espaces publics est révélée ici comme un processus de sélection des êtres (et des modes d'être) qui peuvent prendre place dans la ville (elle est en quelque sorte la garante que ces êtres et de leurs modes d'existence) et correspondent bien au nouveau milieu de vie qui émerge.

Au-delà de cet exemple de la critique des « agents de tranquillité publique », ce qui nous semble intéressant, c'est que plus généralement, la critique formulée par les membres de la coordination n'intervient pas seulement sur le mode d'une dénonciation des intérêts contradictoires en jeu dans les projets, sur le mode du dévoilement ou de la critique de « l'embourgeoisement » de Montreuil, elle met en jeu et révèle plus centralement les incidences de la rénovation urbaine et de l'ensemble des projets de construction dispersés dans la ville sur la vie des personnes. Là, les opérations sont décrites comme fabriquant un cadre de vie normatif pour les citoyens, ou à tout le moins un cadre imposé par les élus, les opérations font disparaître certains usages et en prescrivent d'autres (à titre d'exemple, la suppression de la circulation automobile entre le pont de Rosny et le carrefour des

¹⁸³« L'ASVP fait respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement ainsi qu'à l'affichage du certificat d'assurance. Constate les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques). Participe à des missions de préventions aux abords des établissements scolaires, des bâtiments et lieux publics... » www.asvp.eu. Consulté le 05/05/12.

¹⁸⁴Le 27 février 2012, l'ASVP est intervenue pour expulser, en dehors du cadre d'une procédure en référé les occupants du 50 avenue de la résistance (Croix-de Chavaux). Le 31 janvier, une maison occupée rue de Vincennes, dans le Bas Montreuil, est expulsée dans les mêmes conditions.

Ruffins, au profit des modes dits « doux », est fortement contestée dans le quartier¹⁸⁵). Ces opérations sont dénoncées en ce qu'elles détruisent des liens sensibles, modifient des ambiances, pour les restituer à une ville qui n'est plus celle des habitants, dans laquelle leur place même est mise en danger.

Le travail consistant à rendre dicible l'hostilité de la ville entrepris par les différents collectifs de la coordination dessine une trame de lisibilité qui suit les récits sensibles de la ville qui se transforme. A chaque fois, les collectifs se donnent pour objectif de traduire cette expérience en énoncés critiques, en photographies, en recours en justice, voire en colère publique, et il n'y a pas pour eux, et comme nous avons essayé de le montrer à notre tour, à hiérarchiser toutes ces opérations. L'enjeu est bien de donner à entendre, à voir et percevoir ces autres récits de la ville, non-officiels, disqualifiés ou inaudibles, en les mettant bout-à-bout, en *co-ordonnant* les cas et les situations, en en assurant le suivi au jour le jour.

2.2.4. En guise de conclusion

Dans les trois parties précédentes, nous avons particulièrement insisté sur les multiples opérations par lesquelles les membres de la coordination faisaient apparaître, contre le discours de la municipalité vantant la transformation vertueuse de Montreuil, une ville qui se densifie, une ville en chantier, une ville hostile. En outre, nous avons pris soin de montrer comment l'action de « se coordonner » répondait autant à l'impératif d'action contre le PLU, la densification, la « marchandisation de la ville », etc., qu'à celui, tout aussi brûlant, d'habiter la ville d'une autre manière qu'en subissant les nuisances ou attaques disséminées.

Dans cette partie conclusive, nous proposons de ressaisir l'intensification de la dynamique de la coordination à travers l'enchaînement de deux événements majeurs : la journée publique et l'annulation du PLU, qui interviennent à des moments très rapprochés (10 juin, 3 juillet 2012) et qui vont constituer des catalyseurs (2.2.4.1). D'autre, part, nous concluons l'analyse de la coordination en revenant sur la définition de l'écologie qu'elle propose et qui s'éloigne assez notablement des formes écologiques de vie proposées par la municipalité à travers ses projets urbains (2.2.4.2).

2.2.4.1 Ressaisie : une dynamique de coordination intensifiée par deux événements majeurs – la « réussite » de la journée publique et l'annulation du PLU

Nous proposons donc en premier lieu au lecteur de suivre l'intensification de la dynamique de la coordination à travers les correspondances par mails. A l'issue de ce premier grand événement pour la coordination que constitue la journée publique de juin 2012, un renforcement des liens qui unissent les membres est remarqué, comme en témoignent ces échanges :

Le 14 juin 2012 Objet Re : Intervention sur le PLU le 10 juin

« Bonjour,

permettez-moi de prendre part à ces échanges pour tenter de rappeler le contexte de ce qui nous réunit.

Nous avons formé une coordination composée d'individus très divers tous durement touchés par la politique de tout bétonnage d'une municipalité verte. Touchés durement par la dégradation de leurs conditions et de leur cadre de vie, le mépris auquel ils sont confrontés, les doubles discours, les

¹⁸⁵Le Parisien du 5 janvier 2013 : « La fermeture d'un tronçon de l'A186 fait polémique ».

jérémiades, les manipulations, les relations parfois très dures avec la mairie et les promoteurs sans parler des nuisances des travaux, mais aussi les expulsions, et les mensonges les plus cyniques.

Cette coordination tient du miracle.

Tout comme la réussite de la réunion de dimanche dernier (qui aurait pu croire à un telle affluence; nous n'avions évidemment aucun doute sur la qualité des interventions!!!) ; combien étions-nous aux réunions de préparation 4, 5, 7 dans le meilleur des cas ? leur poursuite tenait à l'obstination de quelques uns, les plus disponibles à ce moment là...

Nous apprenons à nous connaître à nous faire confiance individuellement et en tant que groupe. Nous inventons un mode de fonctionnement où chacun apporte ce qu'il peut : compétence, temps, réflexion, présence ou soutien ... nous n'avons pas d'instance dirigeante, les choses se font "naturellement", au fil des échanges, des idées, des compétences et et des opportunités de chacun.

D. »

Là, le renforcement prend la forme d'un rappel des modalités d'organisation de la coordination, notamment par sa capacité à fluctuer selon les disponibilités et les compétences des uns et des autres. La préparation de la journée a été portée sur les épaules de quelques uns, D. le fait remarquer, mais pour tout de suite valoriser un « mode de fonctionnement où chacun apporte ce qu'il peut », où les choses se font « naturellement, au fil des échanges, des idées, des compétences et des opportunités de chacun », sans « instance dirigeante ».

Mais au-delà du renforcement du fonctionnement souple et horizontal propre à la coordination, la journée induit la possibilité d'une autre urbanisation de Montreuil. Un habitant (N.) ayant découvert la coordination lors de la journée publique s'interroge sur les suites à donner à la lutte. Déjà, « l'idée d'un PLU bis est séduisante » lui répond H., mais il note en même temps et *a priori* (ce mail étant écrit avant l'annulation du PLU) les difficultés qu'un tel projet entraînerait :

Le 12 juin 2012 Re : Intervention sur le PLU le 10 juin

« Que pouvons-nous faire contre ce PLU ? (...)

Pouvons nous faire un contre-projet soumis aux habitants, un PLU bis... rabaisant drastiquement les plafonds de hauteur ? De mon côté je suis à votre disposition pour discuter et travailler sur une politique urbaine digne de ce nom, du respect du territoire et des habitants (actuels, pas futurs...)

N. »

Le 12 juin 2012 Re : Intervention sur le PLU le 10 juin

« L'idée d'un PLU bis est évidemment séduisante mais elle est difficile à mettre en œuvre : si chacun s'accorde à dénoncer la brutalité de la densification autorisée par le PLU et le "tout logement", les avis seront évidemment plus divers sur ce qu'il faut faire. Par exemple je préconiserai une "densification douce" permettant la préservation de la forme faubourg, qui passe aussi par une modulation des hauteurs pas facile à inscrire dans un règlement. J'insisterai sur l'emploi (artisanal, culturel mais aussi bureaux) et sur le logement social par une gestion fine de COS alternatifs. La trame verte et bleu, une vraie écoville, la gestion de l'eau de pluie, la géothermie etc. Un vrai parti d'urbanisme (articulation des centralités). Mais tout cela est discutable et il n'est pas facile d'aller à un consensus. (...)

H. »

Sans se risquer à développer vraiment les solutions proposées, qui semblent alors relever pour H. du rêve, (le mail se termine en effet ainsi : « Et, rêvons un peu, si le PLU était annulé dans les prochaines semaines, il y aurait du grain à moudre... »), H. évoque déjà ici des formes alternatives d'urbanisation de la ville : une « densification douce qui permettrait la préservation de la forme faubourg », une « gestion fine de COS alternatifs pour la gestion des logements sociaux », et une « vraie écoville ». Et depuis ces propositions à peine esquissées en naissent d'autres, en rebond :

Le 12 juin 2012 Re : Intervention sur le PLU

« [Nous pouvons] orienter nos travaux de réflexion vers le PADD [Projet d'Aménagement et de Développement Durable]. La différence entre les deux c'est que le PADD constitue le projet stratégique et conceptuel décidé par la Municipalité, quand le PLU constitue les dispositions réglementaires censées concrétiser les modalités du PADD sur le terrain. (...) ?

M. »

A la suite, une autre personne propose de faire rebondir la coordination à partir de ses « forces de propositions » et pour s'élargir encore à ceux qui ne se sont pas fait entendre :

Le 12 juin 2012 Re : Intervention sur le PLU

« Donc, oui pour continuer et amplifier la coordination qui existe déjà, avec des "commissions" de veille, d'études, de recherches, de préconisations, de force de propositions dans des solutions, sur des projets qui respectent les habitants, citoyens à part entière qui doivent être entendus car, en ayant discuté en aparté avec des Montreuillois "de souche" (pas de mauvaise interprétation..) installés depuis plus de 30 et même 40 ans, c'est vers cette majorité silencieuse qu'il faut aller voir et s'appuyer, car la ville de Montreuil possède un tel historique et une telle richesse dans sa diversité de population, qu'il faut s'en servir... (...)

P. »

En réponse à ce dernier mail, T. propose alors de constituer un « atelier d'urbanisme citoyen », pour mettre en forme les propositions des habitants :

Le 12 juin 2012 Re : Intervention sur le PLU

« On aimerait constituer un "atelier d'urbanisme citoyen" quelque soit son nom, où les habitants sont invités à se former à l'urbanisme et à participer aux discussions sur le futur de la ville. Cet atelier pourrait se réunir régulièrement et construire, si ce n'est un contre-projet, au moins des mini alternatives au PLU, au projet de ville, à des projets spécifiques, qui seraient soumis à la ville.

On peut même imaginer, si ça marche et ça se pérennise, que la prochaine municipalité intègre cet atelier dans son processus de décision tout en amont...

La réunion dimanche [la journée publique] était très prometteuse. Cela pourrait lui constituer une suite magnifique !

T. »

Dans un autre mail, S. insiste à nouveau sur cette même idée :

« J'espère bien qu'elle [la coordination] sera aussi un lieu de discussion sur l'urbanisme que nous voulons. Je tiens beaucoup à ce qu'il y ait un "atelier d'urbanisme populaire" dans le sens où les gens s'investissent eux-mêmes dans le futur de leur ville, sans "médiation" de type Arpenteurs et se retrouvent à part entière acteurs de la ville.

C'est un peu dans le sens de "on n'a pas élus des gens pour les laisser ensuite faire ce qu'ils veulent", mais "on veut avoir notre mot à dire sur ce qui se fait, même s'il y a des élus pour orchestrer le travail". Tout un programme.

Amicalement,

T. »

Pour poursuivre la dynamique, dans cette même semaine qui suit la journée publique, T. propose de réfléchir aux moyens par lesquels les membres de la coordination pourraient « définir ensemble un projet de ville », réflexion qui lui semble préalable à la production d'un nouveau PLU. Elle liste des

questions qu'elle aimerait aborder : l'accroissement démographique, le type de population, la place des logements sociaux, mais aussi la question des équipements et circulations dans la ville (place des voitures et parkings, des transports publics et vélos, place des espaces verts publics, nombre et situation des écoles, crèches, centre de santé, salle de réunion, bibliothèques, etc.). Est également abordée la question des activités de la ville (« que voulons nous ? Une ville de bureaux ? Des activités artisanales ? Une agriculture urbaine ? »)

Le 17 juin Objet : Définir ensemble un projet de ville

« (...) Ainsi, je voudrais que l'on organise des réunions où l'on discuterait du projet de ville. C'est ce que l'on aurait voulu voir faire par la Mairie, mais comme ils nous refusent cette réflexion citoyenne et ne tiennent pas compte de notre parole, je crois que c'est à nous de nous organiser nous-même pour mener ces débats et imposer à la ville nos demandes fort de cette légitimité populaire. (...)

T. »

Ces réflexions en cascade vont amener les acteurs de la coordination à rappeler l'ouverture nécessaire des propositions qui s'amorcent, à la « complexité » la « multiplicité » voire la « contradiction ». Ainsi I. de réagir : « il ne faut pas être "pour" ou "contre" la densité, les hauteurs, ou tout autre chose par pur principe. [...] Il faut analyser chaque chose par rapport à chaque situation-lieu, ses attributs et enjeux particuliers. Et selon une grille de lecture la plus inclusive possible : socioculturelle / économique / psychique, du bien-être / esthétique / écologique / etc. Ainsi, ce qui est bien dans un endroit peut-être mauvais dans un autre.(...) ».

Il s'agit là de répondre à ce qu'ils nomment la « vision doctrinaire » « idéologiquement correcte » de la municipalité (un urbanisme écologique centré sur la densification). Il s'agit aussi de ne pas se cantonner « à une critique (...) nostalgique – c'était mieux avant », mais de considérer la ville comme « un organisme vivant, (...) appelée à une mutation de ses tissus face à des circonstances changeantes, la complexité des besoins et interactions, des insuffisances anciennes (sociales...) et des nouvelles contraintes (environnementales...) ».

Quelques jours plus tard (le 3 juillet)¹⁸⁶, l'annonce de l'annulation du PLU ouvre de nouvelles brèches. T. propose de penser, en parallèle à la refondation du PLU par les autorités municipales, un « projet urbain », moins « technique » que « sensible », « le plus détaillé possible » et qui puisse participer à définir une ville « mieux urbanisée et plus démocratique ». Ce point de vue est justifié par le rapport de force qu'un tel document introduirait dans la refonte du PLU par les autorités municipales :

Le 15 aout 2012 Objet : (pas de sujet)

« Notre démarche se situe en parallèle à celle de la Mairie.

Nous voulons que la ville soit mieux urbanisée et que ce soit plus démocratique.

Refaire un PLU, ou un contre PLU, est un moyen de pression. Ce n'est pas à nous, en principe, de faire le PLU et même si on le fait, il ne sera pas appliqué. Par contre, si nous avons un PLU réalisé de façon démocratique - et médiatique - nous créons un rapport de force et la Mairie ne pourra pas continuer à ignorer que quelque chose se passe. On doit pour cela réussir à faire participer le maximum de gens et bien médiatiser le processus.

En fait, nous ne devons pas faire un PLU, qui est un document très technique et qui ne fait que traduire un projet urbain. (...) Nous devons nous occuper du "sensible", pas de sa traduction "technique". Et ce projet urbain, nous devons faire tout notre possible pour que ce soit bien lui qui sera ensuite traduit en PLU.

¹⁸⁶Le Tribunal Administratif rend sa décision le 28 juin, et celle-ci est communiquée le 3 juillet.

La Mairie ne reprendra sûrement pas notre projet sans pression forte, mais on pourrait imposer notre participation à l'élaboration du PLU officiel, et apporter notre projet comme élément contributif lors de la réalisation de ce nouveau PLU. En fait, nous aurons conçu le projet en amont et d'autres feront - avec nous - la partie aval.

T. »

Afin de témoigner de la diversité des choses et des êtres à prendre en compte dans un projet urbain qui serait cette fois « vraiment participatif », des listes éclectiques sont dressées dans un tout premier temps, aussi pour défricher quelles propositions concrètes et pertinentes pourraient être proposées aux autorités municipales, dans la brèche provoquée par l'annulation du PLU. Ces listes se multiplient, elles sont faites par des membres de la coordination qui reprennent les mails et les propositions des uns et des autres depuis les dernières semaines. La dynamique est telle, qu'à la mi-août, un document un peu « fourre tout » (en ce qu'il reprend l'ensemble des échanges et des listes dressées, mêlant ainsi allègrement tous types d'échelles et de thématiques), est envoyé sur la liste, et dont on perçoit, par la multiplicité de ce qui est présenté, la portée pluraliste :

« Les idées recensées dans les mails :

- définir des règles d'urbanisme simples.
- repenser la Croix de Chavaux [quartier du bas Montreuil situé autour d'une place et d'un carrefour, à proximité de la station de métro et du centre commercial du même nom]
- Réfléchir à la circulation urbaine (voitures, vélos, transports en commun, piétons, fauteuils roulants)
- Ne pas empêcher l'installation d'artisans en zone pavillonnaire
- Limiter les hauteurs des nouvelles constructions à la hauteur moyenne de l'îlot concerné.
- Définir une ou plusieurs zones sur la commune, le plus simple possible (...);
- Autoriser la création de toute activité sans nuisance partout dans la ville : commerces, activités, bureaux, ateliers...
- Définir des axes prioritaires dans la ville, représentant les liens entre les quartiers : requalifier la chaussée, l'éclairage, le stationnement... éventuellement définir des hauteurs de bâti différentes;
- Préserver les jardins, publics et privés, en créer, des vrais !(sans "venelles", quoi) En faire un inventaire sur la carte : les qualifier d'espaces naturels préservés, inconstructibles...
- Gérer prioritairement les questions de circulation : stationnement, circulations douces (piétons, vélos), fauteuils roulants, mal voyants, ...
- Limiter les hauteurs des nouvelles constructions à la hauteur moyenne de l'îlot concerné. Préserver les jardins et cours intérieures, typiques de Montreuil.
- Des écoles dans chaque quartier.
- Préserver le patrimoine industriel de la ville: faire un inventaire sur la carte de la commune...
- Positionner les équipements non prévus et nécessaires (bureaux de poste, crèches, halte garderies, écoles, centre de soins à proximité des habitations);
- Aménagement de la Croix de Chavaux, et de manière générale des places et placettes de la ville... »

Liste des équipements nécessaires à l'échelle des habitants (commerces, écoles, crèches, espaces verts, parkings, marchés, salles de réunion, placettes, etc.) mais aussi des équipements à l'échelle de la ville (déchetterie, gymnases, piscines, cuisine centrale (?), stades, hôpital, lycée, médiathèque, salles de spectacle, servitudes diverses, etc.).

Mais il ne faudrait pas, à mon avis, rester uniquement fonctionnels. La ville est un espace ouvert aussi à l'imaginaire. J'aimerais qu'on réfléchisse aussi à nos désirs, nos envies d'espaces, des usages peut-être pas encore pris en compte...

Le délire, la rêverie, la poésie peuvent très bien avoir une place en matière d'urbanisme

A partir du plan de Montreuil imprimé pour la réunion publique, on pourrait :

- Redessiner les îlots/quartiers englobant les gros projets immobiliers en cours et positionner les équipements non prévus et nécessaires.
- Bureaux de poste, crèches, halte garderies, écoles, squares ou espace boisé, commerces, centre de soins à proximité des habitations, etc..
- Évaluer les distances des transports publics existants (lister les bus, métro, Rer.), les manques, les places de parking manquantes et le coût des places de parking privées!!
- Dessiner un schéma de circulation apaisé qui relie les îlots entre eux.
- Élaborer la nouvelle carte scolaire avec les chiffres de la population actuelle et prévisionnelle...

(Extrait du document envoyé en pièce-jointe par M. le 19 août dans un mail intitulé *Les idées proposées*)

En parallèle de ces listes produites tout azimut dans l'accélération de la dynamique de coordination, des membres souhaitent souligner que l'annulation du PLU est une victoire des collectifs et des associations « qui va au-delà de ses "implication techniques et matérielles", une victoire due seulement à la lutte menée par les habitants. Dans le mail qui suit, C. partage avec les autres membres de la coordination le sens que « la victoire » revêt pour elle, depuis la pelouse de la Cité des Roches jusqu'à l'annulation du PLU :

Le 03 juillet : 22h15 Objet : SOYONS REALISTES, EXIGEONS L'IMPOSSIBLE : annulation du PLU à Montreuil-sous-béton-sous-pognon

« Bonsoir et félicitations à tout le monde,

(...) Je voudrais échanger avec vous quelques commentaires sur les nouvelles du jour. (...) Je trouve les divers messages qui annoncent l'annulation du PLU. Le coup de fil de M., copine du quartier et du collectif "non au béton oui au gazon" (...) me dit que c'est vrai, le recours a été gagné, le merveilleux PLU de la ville la plus écologique et démocratique de la république, que les médias larbins du pouvoir (soit il vert, rouge ou même noir, à la limite) glorifiaient comme "Montreuil la verte" (...), a été annulé grâce à l'acharnement d'une association locale, soutenue par une coordination toute nouvelle qui regroupe des collectifs, associations, individus divers, sur des mots d'ordre commun et simples comme "la ville est à qui l'habite, Montreuil n'est pas à vendre". [...] La lecture est claire : le petit David avec sa fronde a remporté une grosse victoire sur le puissant Goliath (l'écrasante alliance de pouvoirs économiques et politiques des Bouygues, Microsoft¹⁸⁷, Nexity, et partis politiques qui les soutiennent avec la légitimation d'avoir été élus par les "citoyens"). »

En ce soir de victoire, alors que la révélation est faite depuis quelques heures aux membres de la coordination – le PLU a bel et bien été annulé –, il s'agit pour C. à travers ce mail de signifier cette victoire, de la rendre bien visible dans toute son ampleur, d'en faire prendre toute la mesure dans un tel contexte d'hostilité en utilisant des métaphores parlantes (David contre Goliath), en décrivant un cadre de lutte *a priori* écrasant (« médias larbins du pouvoir », « alliance des pouvoirs économiques et politiques ») ou en titrant son mail avec un slogan plein d'optimisme. Elle poursuit ainsi :

« Au-delà des aspects juridiques et pratiques, on rentre probablement dans une nouvelle phase, où rien ne pourra être comme avant, où les puissants qui nous gouvernent (et qui souvent ne retiennent que les impératifs de "la loi"), devront faire leurs comptes avec ce monde qui les répugne fait par des luttes, des mobilisations, des protestations, des réalités quotidiennes, des vrais désirs et besoins exprimés par ceux qu'ils "gouvernent" avec autoritarisme et mépris. Même si on ne sait pas ce que ça va donner, on peut pas le nier : si vraiment le PLU a été annulé, "on a (déjà)

¹⁸⁷Le projet de l'école située sur l'îlot 104 est soutenu financièrement par le « Programme Ecole Innovante » de Microsoft pour le développement de l'usage des TICE à l'école.

gagné".

Cette victoire va au-delà de ses implications techniques et matérielles : elle montre qu'il n'y a pas des batailles perdues en avance, que la lutte paie, que c'est bien de dire "non" même quand on nous renvoie le discours du "moins pire" ou du "alors qu'est-ce que vous pouvez faire de mieux? c'est quoi 'votre projet'?", que la coordination de luttes où les acteurs et les situations sont divers (locataires, propriétaires, squatteurs, habitants d'HLM, d'appartements privés, de pavillons). Mais les objectifs et les ennemis communs nous donnent la force que nous n'avons pas "institutionnellement" ou isolés ».

Ce récit de la victoire contre le PLU en rappelle un autre celui de la lutte des habitants du quartier des Roches et de l'Amitié, C. met en série ces deux expériences et en tirent des leçons pour la suite de la coordination :

« Quand le collectif "non au béton oui au gazon" avait obtenu au bout d'un an et demi de lutte l'annulation du permis de construire sur la pelouse de la cité des Roches - petit grain de sable (avant le PLU, en dehors de la ZAC et de l'écoquartier) qui avait montré que la construction d'un rapport de force peut faire plier les rigidités des lois, des délais juridiques, des contraintes d'une restructuration plus large et avait enrayé la machine de la fausse concertation et du réalisme du mal inévitable, et qui avait relancé l'idée d'une coordination au niveau de toute la ville -, on avait dit que c'est bien plus qu'une pelouse qu'on a gagné, c'était aussi, plus importante, la preuve qu'il faut se battre même quand l'ennemi est plus fort, même quand les jeux semblent déjà déterminés.

A un autre niveau, pour le PLU, c'est la même chose : on gagne son annulation, mais aussi la motivation pour continuer, élargir, renforcer ces luttes pour la réappropriation de nos espaces, de nos vies, de notre droit de décider (...). Si "Montreuil est tombée", (...) c'est un bon exemple, outre qu'un précédent au niveau juridique, pour bien d'autres villes, pour bien d'autres habitants qui revendiquent leur droit de s'organiser "du bas", de ne pas se laisser faire. Dans notre cas je pense que la jonction des formes de luttes diverses (le niveau juridique-légal, le niveau pratique-légitime des mobilisations) et la multiplication un peu partout dans la ville "d'agités" qui s'opposent, rendus plus visibles par la coordination, a joué aussi sur la décision finale du recours.

A celle qu'on pensait être la dernière réunion de la coordination "avant les vacances" du jeudi 28 juin, où déjà le bilan positif de la réunion publique du 10 juin nous poussait à continuer (...). Je crois qu'il faudrait vite et de manière forte marquer cette victoire et en diffuser l'information, au moins :

1/ rédiger un tract où on donne l'information et on tire nos conclusions, qu'on diffusera (pour ceux qui sont encore là) "à la main" outre que par les moyens "virtuels"

2/ prévoir une fête (en septembre?) de l'annulation du PLU (jamais PLUS de PLU sans les concernés) dans un joli endroit symbolique (place, pelouse, ...) (comme notre collectif avait appelé à la "fête de libération de la pelouse" en septembre, après l'annonce de l'annulation du permis de construction des trois bâtiments sur la pelouse de la cité des Roches).

Comme le disait un médecin argentin qui est mort en luttant pour ses idées avant de pouvoir les trahir "soyons réalistes, exigeons l'impossible". C'est encore une fois la leçon qu'on tire de l'annulation du PLU, ne laissons pas passer l'occasion, c'est tellement rare de gagner... C. »

Dans ce long mail, C. explique comment pour elle, avec l'annulation du PLU, quelque chose *de plus* que son annulation a été gagné pour la coordination au plan externe et interne. Au plan externe, les positions de pouvoir ont été redéfinies, momentanément au moins – parce que pour l'heure « on ne sait pas ce que ça va donner » –, mais « rien ne pourra être comme avant », « les puissants (...) devront faire leurs comptes ». De ce point de vue là, la coordination « a (déjà) gagné ». Mais surtout C. insiste sur les effets de cette victoire « au-delà », c'est-à-dire en interne, au niveau de la

coordination elle-même, à savoir « la motivation pour continuer, élargir, renforcer les luttes pour la réappropriation de nos espaces, de nos vies, de notre droit de décider ». Le parallèle avec la lutte des Roches vient étayer son argument : cette mobilisation a été centrale dans la dynamique de la coordination puisqu'elle a « relancé l'idée d'une coordination au niveau de toute la ville », cette coordination s'est constituée peu à peu, des « agités » l'ont rejointe, les luttes sont devenues plus visibles. Il est donc important pour elle de prolonger ce mail en signifiant la teneur de cette victoire plus largement par un tract (diffusé « à la main », dans la proximité avec les co-habitants) et une fête, celle-ci étant aussi une manière de reprendre des forces en célébrant et en renforçant les liens entre les habitants. C'est bien en créant ces liens et en les élargissant, en occupant les espaces publics, en retrouvant une prise sur leur ville et même parfois sur celles et ceux qui la gèrent, que la ville peut redevenir habitable.

Pour conclure ce suivi au fil des jours de la dynamique de coordination, il nous faut insister sur ce message de C. Celui-ci prend un sens bien particulier car le PLU ré-adopté le 13 septembre 2012, beaucoup plus rapidement donc que ne l'espéraient les membres de la coordination, reprendra quasi en l'état son contenu de 2011. La Mairie prend ainsi, et une fois de plus, la coordination de vitesse, alors même que beaucoup au sein de cette dernière étaient pourtant disposés, sur la base de propositions constructives, à reprendre le dialogue. Si l'annulation du PLU était une victoire, son rétablissement presque immédiat est synonyme de défaite. Et cette défaite peut défaire littéralement les liens, comme la victoire les avaient intensifiés. De fait, l'élan dont nous venons de parler s'est peu à peu essoufflé après le vote du nouveau PLU ; la coordination va entrer dans une période moins dense, moins propice au rassemblement nécessaire à l'élaboration de telles propositions. Cette période, qui se poursuit encore jusqu'à aujourd'hui, marque un temps de pause dans la coordination, dont l'activité s'est réduite peu à peu au suivi des affaires en cours et à une vigilance plus diffuse. Parmi les actions significatives, notons par exemple en novembre 2012 le dépôt par H. d'un nouveau recours contre le PLU. Mais comme nous avons pu l'analyser pour les périodes précédentes, il nous faut rappeler pour conclure que la coordination se caractérise par sa plasticité et cette veille sur ce qui se passe dans la ville est toujours susceptible de se relancer dans une nouvelle dynamique.

2.2.4.2 Une écologie – en décalé

Faire l'expérience de l'écologie à Montreuil pour les habitants que nous avons rencontrés, c'est d'abord faire l'expérience d'un projet municipal, centré autour d'axes forts – un écoquartier, une piscine, la suppression de voies de circulation automobile, la densification de la population à l'échelle de la ville, etc. – pensés pour transformer le paysage urbain mais aussi pour faire évoluer les formes de vie des citoyens. La rencontre est, on l'a vu, parfois brutale et malheureuse : « un beau jour », c'est un permis de construire qui tombe, et les chantiers se multiplient. Faire l'expérience de l'écologie, c'est aussi s'être saisi de ce concept, de ses déclinaisons multiples et des diverses pratiques qui en découlent : avoir ou avoir eu des engagements politiques dans des partis ou associations écologiques, se documenter sur les manières de vivre l'écologie en ville, avoir construit des bâtiments écologiques, ou tout simplement être attachés à certains gestes quotidiens qui peuvent préserver l'environnement, etc. Certains membres de la coordination ont au fil de leur parcours croisé ce type de pratiques.

Ce que l'on voudrait souligner ici dans ce second temps conclusif, c'est la manière dont l'écologie se trouve saisie par la dynamique de la coordination et devient par là quelque chose d'autre qu'un projet municipal contesté. Les analyses, réflexions et observations produites émergent en décalé

d'avec ce projet écologique. A partir de ces décalages identifiés par les acteurs, nous les suivrons là où ils disent eux aussi ce à quoi ils tiennent, leurs versions de l'écologie.

Décalage rythmique : « l'écologie et la concertation, ça prend du temps »

Le premier décalage pointé par les acteurs de la coordination est celui, temporel, de la mise en œuvre de l'écoquartier. Au cours d'un entretien H. l'explique :

« Ils décident l'ensemble et ensuite ils font des réunions pour voir ce qu'ils vont faire dans le cadre, mais donc les grands choix sont arrêtés. Ils mettent la charrue avant les bœufs. La première chose, c'était de se prendre 6 mois, un an, pour voir pourquoi on fait un écoquartier, comment on le fait, etc. Évidemment, à l'endroit où on va construire l'écoquartier, il n'y a pas ou peu d'habitants, alors comment les concerter ? Mais ça pourrait être une chance pour les habitants qui sont autour. Donc faut voir si on concerte vraiment sur l'ensemble en associant vraiment les habitants de l'ensemble du secteur de telle sorte que l'écoquartier leur bénéficie en termes d'équipements publics, de rénovation de la cité, de transport, etc., ce qui importe aux gens. Pour ça, il faut écouter les gens et les réunir (...).

« Le problème du calendrier [est important], c'est-à-dire que la concertation et l'écologie, ça prend du temps. Et si on veut livrer des logements comme elle [la Maire] le souhaite avant 2014, on n'a pas le temps. D'où les concertations bâclées, des leçons tirées de la concertation qui n'ont rien à voir avec ce qui s'est dit dans la réunion. On s'assoie sur l'opposition massive très très large à ces projets. C'est "non, non, il n'y a pas de problème". Alors que l'idée du Code de l'urbanisme c'était de faire justement une concertation avant pour éviter de se lancer dans des projets qui sont rejetés après. C'est logique. » (entretien H., juillet 2012)

H. remet en cause le calendrier du projet : celui-ci correspond à une hiérarchie des questions soumises par les élus à la concertation. « Les grands choix », « le cadre » sont déterminés par avance par eux, et la concertation ultérieure n'aura de ce fait pas de prise sur « ce qui importe aux gens ». Si du point de vue de H. les « concertations sont bâclées », c'est que ces grands objectifs inflexibles priment ; ainsi, quelque soit le déroulement de la concertation¹⁸⁸, « ce qui s'est dit dans l[es] réunion[s] », ceux-ci devront être atteints.

Ainsi, l'écoquartier est mis en œuvre trop vite, sans prendre le temps de poser la question aux personnes vivant à proximité du site de ce que cela signifierait pour eux. C'est seulement à travers cette ouverture à l'incertitude (pourquoi ? Comment ?) – loin donc de la logique du projet fixant le « cadre » d'« ensemble » – qu'un concernement pourra s'opérer pour les habitants. Dans l'entretien, H. développe, parmi d'autres, l'exemple de la géothermie, une forme d'équipement écologique largement susceptible d'opérer le concernement :

H. : Un (...) aspect de l'écologie, c'est la géothermie, et ça pour moi c'est intéresser les gens qui sont autour. On a des cités avec des gens qui ont beaucoup de mal à boucler les fins de mois et qui ont de grosses charges de chauffage. La géothermie, on dira pour simplifier que c'est gratuit, en réalité ce n'est pas gratuit parce que la chaleur est gratuite mais il faut aller la pomper et la réinjecter. En général on va chercher dans le Dogger qui est une nappe qui se trouve à 1300 m mais qui est très chaude 70/80°, elle est parfaite donc pour chauffer.

Sociologue : « Et il n'y a pas de réhabilitation thermique des logements existants ? »

H. : « Alors dans le programme de la ville si, mais ce n'est pas lié à l'écoquartier. Justement, c'est ça, si on avait une démarche écologique et si on voulait intéresser les gens des hauts de Montreuil à l'écoquartier... parce que la réaction des gens à l'écoquartier c'est une réaction de

¹⁸⁸Qu'il s'agisse de la concertation légalement prévue par le Code de l'urbanisme notamment avec une enquête publique ou de la concertation organisée à la demande de la municipalité pour accompagner le projet par les Arpenteurs, le constat de H. est le même.

rejet disant on va avoir des bobos qui vont venir dans de super beaux immeubles et nous on sera dans la merde parce que les équipements qui sont saturés seront encore plus saturés, les transports déjà saturés encore plus saturés, etc..., c'est pour ça que je dis que y'a énormément de gens qui sont contre l'écoquartier pour des raisons qui s'expliquent dans la manière où ça se fait. Mais s'ils avaient été associés au départ, ça aurait peut-être été différent, notamment si on leur avait dit vos charges de 70 euros vont être ramenés à 30, ça aurait été un argument. J'ai avancé cet argument dans une réunion, la vraie réponse c'est ça prend trop de temps, et la réponse officielle c'est on a des immeubles basse consommation même à énergie positive alors ils s'en foutent. »

Socio. : « Mais ça, ce n'est pas vrai pour les anciennes constructions ? »

H. : « Bien sûr, ça ne concerne que les nouvelles constructions, c'est bien en cela que cette manière de faire est anti-écologique au possible. » (Entretien H., juillet 2012)

Les propos de H. comme ceux des autres membres de la coordination que l'on lira ensuite ne séparent en aucune manière l'écologie et la concertation. Celles-ci pour être effectives doivent être prises dans la même temporalité. A travers les réflexions de H., on comprend comment ici un projet écologique, dans sa signification première, c'est celui qui n'est « pas rejeté après » : pas seulement au sens de se trouver ou non contesté, mais au sens de ce qu'un milieu humain peut accepter ou non, quelque soit les motifs qui guident la réalisation du projet (l'écologie, l'économie, le logement). L'écologie s'incarne par un travail des relations avec « les gens qui sont autour », prenant ainsi en compte leurs « réactions », les problèmes qu'ils rencontrent dans des équipements et des transports déjà saturés. Or, si la mise en œuvre du projet d'écoquartier avec la concertation qui l'accompagne est défini comme « anti-écologique », c'est qu'elle crée des « réactions de rejet », renforçant les oppositions entre « des gens qui ont du mal à boucler les fins de mois » et les « bobos », entre les anciens et les nouveaux habitants, ce qui est loin d'être une composition heureuse.

Décalage spatial : l'écologie « à l'échelle de la ville et au-delà »

L'autre décalage à partir duquel se définit en creux une écologie souhaitable pour les membres de la coordination est celui des échelles territoriales. L'écoquartier là, perd sa cohérence à la fois du fait d'une inscription territoriale que T., par exemple, juge arbitraire, mais aussi du fait de la disparité territoriale qu'il produit dans la prise en compte de l'écologie à l'échelle de la ville :

« T : La mairie a dit bon on va faire un écoquartier et ils ont pris toutes sortes de projets qui en fait étaient déjà en cours plus ou moins, ils les ont réunis, ils ont comblé les blancs qu'il y avait entre eux, et puis ils ont tracé une sorte de contours, et ils ont dit voilà on a notre écoquartier. Il n'y a aucune cohérence territoriale, cet écoquartier en fait (...) c'est une carte, c'est un dessin sur une carte qui n'a aucun impact sur le territoire, et c'est d'autant plus flagrant quand on sait qu'une des motivations soit disant sur laquelle a travaillé l'architecte c'était de réunir le haut et le bas Montreuil, et ça ne réunit rien du tout, et même on a l'impression que l'architecte n'est jamais allé sur place c'est pas possible mais qu'il n'a pas compris du tout ce que c'est que le haut, ce que c'est que le bas Montreuil et comment réunir les deux, parce qu'en fait il y a une séparation tout à fait significative entre les deux [...] Quand on s'organise en tant qu'habitants, c'est l'intérêt de la coordination, on n'est pas à lutter chacun dans son coin mais on a une vision globale et on s'aperçoit que les choses font sens, et quand les choses font sens non pas à l'échelle d'un quartier, même si c'est un écoquartier, mais à l'échelle de la ville, et à l'échelle d'au-delà de la ville, aussi parce qu'on a des voisins de Rosny, Bagnolet... » (T., intervention lors de la journée publique de la coordination.)

L'expansion du concernement à l'écologie sur lequel T. conclut son intervention dépasse l'écoquartier et même les frontières de la ville. La critique de la découpe arbitraire du territoire par l'écoquartier bascule en effet, dans les dernières lignes de cet extrait, dans la possibilité d'une

organisation d'habitants en mesure de passer outre. Lorsque des habitants de Rosny ou de Bagnolet se sentent concernés par la disparition d'un espace vert dans le centre de Montreuil, l'écologie peut devenir l'affaire de tous, et ce contre les limites tracées sur les cartes des urbanistes, comme une certaine manière de franchir des seuils, non seulement spatiaux mais également dans l'émergence d'un commun.

Décalage d'usages

Un autre décalage référencé par la coordination est celui des usages projetés par les urbanistes sur la ville. Les deux exemples qui viennent se proposent de montrer ce qui, du point de vue de la coordination, manque toujours aux urbanistes employés par la municipalité, à savoir la connaissance expérientielle de la ville :

I. : « Maintenant, il y avait un certain nombre de choses dont j'ai discuté avec [la mairie, les techniciens du projet]... Sur les questions écologiques, notamment de circuits courts, il n'y avait rien. Ou disons qu'il y avait des lieux qui étaient marqués comme destinés à être des points de distribution d'Amap, et donc je lui ai fait remarqué que à ce stade là, c'était vraiment prématuré de mettre où se situeraient les points de distribution, c'était un peu décalé. » (Entretien collectif avec des membres de la coordination, mars 2012)

I. : « Ceux de [X], ils étaient vraiment nuls, c'est des urbanistes qui prennent plaisir à faire des taches sur leur plan, non mais je vous assure, ça se voit, en plus ils ont une boîte qui fait vaguement du développement durable qui dit "on va faire un truc avec des toitures comme ça, des machins super..." et là c'était vraiment très drôle parce que lors d'une réunion, ils avaient pompé une image sur internet une salle de bain high-tech, pour montrer un appart écolo hein, donc une salle de bain sur un toit à New-York, super luxueux qui n'a rien à voir... »

C. : « Oui dans notre quartier, si ça ne marchait pas c'est que déjà leur langage [celui des urbanistes des projets d'immeubles à la cité des Roches] est décalé par rapport au langage de gens, et ça ne peut pas marcher ces types de discours. Si tu vas dans l'école de mon gamin, c'est une usine de 700 gamins, l'infrastructure elle date des années 70, donc tu ne peux pas raconter n'importe quoi aux gens, je veux dire ils ont une expérience qui fait que tu ne peux pas leur raconter n'importe quoi. Nos cités, nos écoles, il y avait un tel décalage entre leurs images et ce que les gens vivaient que c'était évident que ça ne pouvait pas marcher ». (Entretien collectif avec des membres de la coordination, mars 2012)

Les exemples ici mis en avant dans la discussion par les membres de la coordination – la mise en perspective d'une salle de bain sur les toits de New-York et la réalité d'une école surpeuplée, la prévision de points de distribution d'AMAP dans un quartier qui n'existe pas encore – doivent nous permettre de saisir le décalage entre les usages projetés par cette équipe d'urbanistes et la réalité quotidienne des habitants en matière d'équipements ou de modes de consommation alimentaire. Comme l'indique de manière implicite C., en nous invitant à aller dans l'école de son enfant voir l'infrastructure et les conditions de vie, un projet écologique ne peut se définir qu'en prenant en compte les expériences de ceux qui vivent là, qu'en allant sur place observer ce milieu tel qu'il est et tel qu'il vit. Le décalage dans la projection des usages faite par les concepteurs de l'écoquartier et les usages de la ville par les habitants apparaît infranchissable compte tenu de leur temporalité, mais plus profondément encore, du statut même de projet. Puisque comme le soulignait une feuille accrochée aux grilles du parc jouxtant la Mairie, un jour de manifestation, « on n'habite pas un projet urbain. »

Après cette immersion dans la dynamique de coordination, et là, en dernier lieu dans les versions *décalées* de l'écologie qu'elle propose, on aura compris comment, sur ce terrain, se saisir de l'écologie, c'est tout autant enquêter sur la densification en mêlant observations de la ville, calculs urbanistiques et explorations réglementaires, que tracer et dénoncer les multiples nuisances dans une ville en chantier devenue inhabitable. C'est aussi esquisser des propositions pour d'autres formes d'urbanisation, ou remettre en cause « la densité comme forme idéologiquement correcte », la célébration médiatique et politique de « Montreuil la verte », ou encore défendre la nécessité de « préserver les jardins, publics et privés », de « gérer prioritairement les questions de circulation », de « limiter les hauteurs des nouvelles constructions », de « positionner les équipements non prévus et nécessaires », etc. On comprend à travers cet inventaire échevelé comment l'écologie est toujours abordée par les membres de la coordination comme un domaine étroitement lié à l'expérience. De ce fait, ce qui est reproché à la municipalité, c'est de faire émerger l'écologie comme un projet ou un principe normatifs définis *a priori* et qu'il s'agirait d'appliquer et d'adapter à un environnement urbain (ici leur ville).

2.3. Des lieux à l'épreuve de l'écologie

Nous avons voulu, en exposant le travail entrepris par la coordination des habitants de Montreuil, montrer comment la transformation du milieu urbain, fût-elle entreprise au nom de l'écologie, pouvait être perçue comme une attaque généralisée contre le milieu de vie des habitants.

Dans la dernière étape de ce parcours qui interroge les conditions de possibilité d'habiter dans des villes en transformation permanente, nous aimerions nous arrêter sur deux lieux, plus exactement deux squats, celui des Pavillons Sauvages à Toulouse et celui de Can Masdeu à Barcelone. Il s'agit cette fois de mettre le travail de composition, décrit à partir de la coordination de Montreuil, à l'épreuve de l'ouverture de lieux. Il y a épreuve en ce que le lieu vient circonscrire un processus d'agrégation là où la forme de la coordination permettait au contraire de laisser ce processus ouvert et indéfini. Un risque majeur semble en effet guetter ces lieux qui concentrent en leur sein une activité politique, que ces lieux soient ceux de l'institution ou ceux, beaucoup plus informels, que sont les squats. Le risque, nous l'avons déjà pointé en décrivant l'activité de la Fabrique, est celui d'une coupure avec le dehors du lieu et l'ordinaire de la vie urbaine. Mais ce risque est aussi bien connu des squatteurs : à trop investir un lieu de politique, à circonscrire par trop son expression à l'intérieur de ses murs, le danger est grand d'une fermeture du lieu sur lui-même. Dans les deux cas donc, la porte de la chambre de la politique menace toujours de se refermer.

C'est donc parce que nous avons perçu que cette porte y était maintenue ouverte que nous avons choisi de nous intéresser à ces deux squats que sont les Pavillons Sauvages et Can Masdeu. En effet, la particularité de ces lieux est leur ouverture au dehors, au voisinage du quartier et plus loin, aux habitants de la ville. En ce sens, et comme nous le verrons, l'absence de clé aux Pavillons Sauvages est remarquable. Alors que la question de la fermeture et, de là, de la gestion des clés d'accès au lieu est une disposition régulière des squats – il s'agit en effet de se prémunir contre les intrusions de personnes malvenues, à commencer par les services de police ou les huissiers –, l'immensité de l'ancienne caserne occupée par les Pavillons empêche que le lieu puisse être fermé. Et, plutôt que de s'en inquiéter, les habitants ont pris le parti de le laisser ouvert : de fait et en permanence, l'accès à la cours des Pavillons Sauvages est libre.

Cet exemple nous permet d'avancer dans la formulation de l'hypothèse qui sous-tend cette dernière partie. Si le lieu est une épreuve pour la concertation – ce que la Fabrique nous a permis de montrer –, il l'est *a fortiori* pour une politique de composition telle qu'elle peut être développée dans le cadre de la coordination à Montreuil, dans le cas des Pavillons Sauvages et de Can Masdeu. La focale a changée néanmoins : là où pour la coordination, il s'agissait de *coordonner* et composer un territoire toujours amené à s'élargir, Can Masdeu et les Pavillons Sauvages mettent la composition à l'épreuve de l'ouverture à l'hétérogène de lieux situés. Il nous semble en effet que c'est précisément ce en quoi consistent les expériences écologiques portées tant par les Pavillons Sauvages et par Can Masdeu. Comprises comme manières de penser et de réguler les agencements d'un être et de son environnement, l'écologie est bien au cœur des pratiques des habitants des deux lieux. Et, de ce fait, leur qualité de *lieu de vie* mérite d'être prise au sérieux, d'autant plus maintenant que nous avons pris la mesure, avec la coordination, de la nécessité d'articuler à l'écologie la vie quotidienne et l'habiter. Dès lors, l'hypothèse qui sous-tend cette dernière partie peut être formulée de la manière suivante : mis à l'épreuve de l'écologie – entendue non pas au sens de principes, mais de pratiques qui composent avec un environnement – ces lieux et ceux qui les habitent invitent à développer une pensée en termes de milieu, qui ne soit pas cette fois-ci d'abord marquée par l'hostilité.

2.3.1. Les Pavillons Sauvages, ou comment sortir de l'occupation pour habiter un territoire

Le terrain des Pavillons Sauvages est un terrain que le GRAC¹⁸⁹ a déjà investi, dans une recherche précédente menée sur les « bords » de la politique et la citoyenneté urbaine. Ce que nous avons retenu des Pavillons Sauvages à ce moment-là, c'était sa dimension de « haut-lieu », c'est à dire tout à la fois son exemplarité (une alternative sociale est possible), ses qualités expérimentales (son ouverture au dehors et à la contingence) et son exceptionnalité¹⁹⁰ (sa pérennisation dans le temps) eu égard à d'autres occupations du même ordre, mais aussi aux équipements officiels de la Mairie de Toulouse. Dire des Pavillons qu'ils constituent un *haut lieu* revenait à caractériser dans un premier temps son observabilité et son accessibilité publique ; c'est bien parce qu'il s'agissait d'un site éminent et reconnu, que nous sommes allés nous y intéresser de plus près. Cette grandeur ou cette reconnaissance publique est à mettre à l'actif d'une singularité exemplaire, d'une charge de réalité locale et exceptionnelle : quelque chose a lieu là qui ne se présente pas ailleurs.

C'est donc chargés de cette première analyse des Pavillons Sauvages que nous y sommes retournés pour la présente enquête afin d'approfondir cette fois sa dimension plus spécifiquement écologique.

En nous intéressant aux Pavillons Sauvages, nous aimerions montrer comment le travail de composition que nous avons mis en évidence à partir de la coordination des habitants de Montreuil prend lieu. Qu'en est-il lorsqu'il n'est plus seulement porté par un collectif mais mis en pratique à partir d'une localité ? Surtout, qu'est ce que ce travail de composition *fait* au lieu ? Nous verrons en effet que la localisation de cette politique de composition ne s'apparente pas à une opération de confinement mais consiste davantage à écologiser les pratiques. L'art de vivre aux Pavillons Sauvages s'organise autour de deux logiques symétriques, l'une de dénaturalisation, l'autre d'écologisation. Suggérons dès à présent que la seconde oblige à faire la distinction entre *occuper* un territoire et *habiter* un territoire. Si, parfois, le squat est défini en termes d'occupation d'un lieu et que la pratique de l'occupation est particulièrement développée dans les pratiques militantes, l'écologie des Pavillons Sauvages nous amène à interroger sous un angle un peu décalé cette pratique et laisse à penser qu'il est là question d'habiter, bien davantage que de conquête ou d'appropriation.

Nous verrons donc d'abord à la suite comment, à l'instar du collectif des Cités Roches et de l'Amitié, les Pavillons Sauvages proposent une « politique de plein air », en faisant l'épreuve de leur *déconfinement*. Nous verrons ensuite comment les acteurs des Pavillons Sauvages s'y prennent pour dénaturaliser le lieu, au profit de son écologisation. Nous verrons enfin comment le culturel devient aussi, aux Pavillons Sauvages, une affaire écologique.

¹⁸⁹Eliçabe, Guilbert, Haeringer, Lemery, Overney. 2009, *op. cit.*, pp. 118-142.

¹⁹⁰Nous mobilisons alors les travaux d'A. Micoud sur la question des hauts-lieux : « J'ai considéré qu'un haut-lieu était un lieu à la fois exemplaire, expérimental et exceptionnel. Ce sont ces trois « ex », qui en font des lieux où, paradoxalement, l'utopie a lieu (alors que, comme vous le savez, l'utopie : a-topos : c'est ce qui est sans lieu). Exemplaire parce qu'il emblématise un possible [celui d'une « alternative écologique, sociale et culturelle » à la métropolisation, en ce qui concerne les Pavillons], expérimental parce que là s'y invente des formes inédites, par exemple, sous le regard d'un expérimentateur social [autogestion pour des habitants sans droits ni titres, coexistence de logements, d'équipements culturels, d'espaces verts ouverts en permanence], exceptionnel enfin parce que le plus souvent bénéficiant d'une sorte d'extraterritorialité juridique par rapport au droit positif [des squats qui s'inscrivent dans la durée du fait d'une faille juridique ou d'une situation de crise dans la politique locale]. Ces « hauts-lieux » sont donc des endroits où de « l'autre » commence à se manifester, à s'emblématiser et à faire modèle ; comme si, en quelque sorte, ils trouvaient l'institution pour y faire apparaître un autre possible. Moi, c'est à peu près cela que j'appelle haut-lieu ». A. Micoud, 13 février 2006, *Ethnographiques.org*. « Un herméneute en prise avec ses objets ».

2.3.1.1 Les Pavillons Sauvages, une politique de plein air

Les Pavillons Sauvages ont été ouverts à l'été 2007 par une vingtaine de personnes en situation précaire, dans le quartier des Minimes à Toulouse. L'occupation d'une ancienne caserne laissée à l'abandon et vendue à un promoteur privé qui prévoyait de la détruire pour faire construire une résidence « de standing » devait permettre, pour les membres du collectif informel à l'origine du projet, à la fois de répondre à des problèmes immédiats de logement et d'enrayer certaines dynamiques urbaines à l'œuvre : « la gentrification, l'aseptisation et la résidentialisation ».

L'ouverture des Pavillons Sauvages procède, si l'on suit le récit des acteurs, de l'occupation préalable d'un lieu appelé le « Couvent » et de ses limites :

« Déjà avant de parler d'ici, [on peut] repartir en amont, pour dire le contexte un petit peu... Donc c'était en septembre 2006 on a été plusieurs à ouvrir un lieu qui s'appelait le Couvent, vu que c'était un ancien Couvent ; donc vite, on s'est retrouvés à être une trentaine de personnes à vivre là-bas, des gens qui se connaissaient ou pas. Et ça a été une expérience super chouette, même si ça a duré deux mois puisqu'on s'est fait expulser en novembre. Et déjà là, très vite, y a eu une tentative de rapprochement avec le quartier, et vu qu'on était entre des hauts murs, on était avec une sorte de distance qu'on voulait casser et donc on a invité les voisins à venir. On a fait des goûters dans l'enceinte. Parce qu'aussi, ils tripaient, ils voulaient voir ce que c'était. Et très vite, on a fait trois quatre repas de quartier, qui ont marché, les gens sont venus, curieux... Je sais pas si ça aurait duré sur la durée, mais bon, voilà. On s'est fait virer assez vite. Et ensuite, il y a eu une sorte de flottement pendant un mois ou deux, mais très vite, les gens se sont dits qu'on va ouvrir autre chose à peu près sur le même principe, parce que ça allait tellement bien, il y avait une tellement bonne ambiance dans ce lieu qu'on s'est dit, faut pas qu'on reste là-dessus, sur un échec et tout... » (entretien B. et K)

Dans cet extrait d'entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages, deux éléments sont remarquables. D'une part, l'expérience qui a directement précédé celle des Pavillons, le Couvent, est déjà pensée en termes de liens à tisser avec le quartier, d'ouverture à ses dynamiques. Ce squat n'est déjà donc pas pensé comme un lieu forclos, il demande à s'ouvrir à des voisins curieux de savoir ce qui se cache derrière des murs qu'ils n'ont jamais pu franchir jusqu'alors. Peu à peu et sur un temps très court (deux mois), le Couvent est redéfini en un milieu de vie ordinaire, et commence en quelque sorte à faire l'épreuve d'un « déconfinement » au sens que Callon, Lascoumes et Barthe¹⁹¹ donnent à ce terme.

D'une part, ce mouvement de déconfinement est caractéristique de nombre d'expériences militantes que nous avons pu observer, en France mais aussi à Montréal et Barcelone : à partir d'une critique des mouvements altermondialistes et de leur décline dans les années 2000, nombre d'activistes ont également mis en cause le caractère confiné de leurs pratiques¹⁹². D'autre part, ce mouvement de déconfinement s'appuie dans l'exemple du Couvent sur l'architecture et la configuration du lieu. C'est parce que de hauts murs les coupent du reste des habitants du quartier que les habitants du « Couvent » prennent le parti d'organiser des goûters et d'ouvrir le lieu aux voisins. Forts de cette première expérimentation, le lieu qu'ils ouvrent ensuite, les Pavillons Sauvages, se caractérisera d'emblée par sa dimension de « plein air ».

Là encore, le récit proposé par un habitant conjoint cette attention à l'ouverture du lieu et à son architecture :

« La bonne ambiance, elle est venue petit à petit, quand on a transformé le lieu en fait, quand on a cassé les murs, enlevé les clôtures. Mais au début, c'était un peu lourd, tous ces petits appartements

¹⁹¹Callon M., Lascoumes P., Barthe Y. *Agir dans un monde incertain*. Seuil, 2001.

¹⁹²Eliçabe R., Guilbert A., Haeringer A.-S. et Overney L., « Pragmatique des contre-politiques de la ville. Alliances, équipements collectifs, milieux de vie. », in Carrel Marion et Neveu Catherine, Khartala, (à paraître).

très étroits, c'était pas bien éclairé, c'était en janvier, on sentait vachement l'influence des gens qui étaient là avant, des petits appartements, des petites familles, je sais pas c'était « chelou » quoi. Et puis après bon... faire un historique c'est un peu compliqué, en fait parce que le lieu il a sans arrêt bougé, bougé... Et nous (...), on a ouvert la maison du fond en fait... Le bâtiment là, a été ouvert et après il y avait une clôture et après rien n'était ouvert en fait. C'est comme ça qu'on a commencé à ouvrir les maisons jusqu'au bout. Faut pas avoir juste un petit pavillon, faut tout ouvrir. C'est comme ça aussi qu'on a ouvert la grande maison là-bas... En fait, c'était trop grand, tu peux pas maintenir une cohérence collective sur un lieu qui fait une rue entière. C'est pas possible. À moins d'être hyper organisé militairement d'ailleurs... Très vite donc ça a fait des îlots comme ça... Au bout, y avait la maison des punks à chien, nous on s'est un peu... On a été mal vus parce qu'on a ouvert une maison et qu'on vivait à pas nombreux dedans vu qu'elle était pas super grande par rapport à ici. Donc on était quatre, puis cinq. C'était super clean, un petit nid vachement agréable. (...) Après, y a eu un autre pavillon qui a été ouvert et puis d'autres gens sont arrivés aussi avec des gamins... mais tout raconté comme ça c'est impossible. Ce qu'on peut dire, c'est que petit à petit, ça s'est structuré, avec cette envie de s'ouvrir sur le quartier. Donc on a commencé par ouvrir un salon de thé, dans la maison justement du bout... » (entretien B. et K.)

C'est à force d'abattre des clôtures et d'ouvrir les unes après les autres les maisons qui occupent l'espace immense et intenable – sauf, précisément, à déployer des moyens militaires – de cette caserne que les habitants habitent peu à peu le lieu. Les évolutions du collectif sont ainsi narrées conjointement et même inextricablement avec les transformations et les aménagements de l'espace. De la sorte, le collectif et l'espace se définissent mutuellement, à la lisière du plan sensible, de l'ambiance. C'est progressivement que le collectif, prenant acte de l'immensité du lieu, s'achemine dans le sens de l'ouverture. Cette prise de consistance du lieu-collectif amène, dans la logique de l'argumentation, à son débordement extérieur et à sa phénoménalisation publique. Au fil du récit, les Pavillons Sauvages deviennent une entité publique. Et cela arrive – au moins au plan du récit – comme si les choses se faisaient d'elles-mêmes, dans le bon ordre, une manière de dire que « ça a pris ».

« Moi, si tu veux le truc je le vois comme ça. C'est pas un truc qui a été pensé à l'avance mais en fait c'est un truc qui s'est imposé à nous de manière presque naturelle. Parce qu'en fait c'est les gens... moi ici très vite les gens sont venus nous parler... le jardin... les gens étaient curieux si tu veux. Le salon de thé en fait ça a vachement bien pris, aussi bien dans les milieux : aussi bien les copains sont venus, et puis les gens du quartier ont commencé à oser venir, comme c'était marqué entrée libre... et puis petit à petit de fil en aiguille les choses elles se sont faites naturellement : un jour on a fait venir une chorale et puis après c'était un groupe de rock et puis après on s'est dit cette putain de salle de concert qu'on veut faire depuis X années bah pourquoi pas la faire ici... après une asso qui vient pour demander et ensuite ça se fait comme ça de fil en aiguilles... Au début c'est des gens qu'on connaît, des copains à nous et ça s'est fait comme ça. » (entretien B. et K.)

L'ouverture doit beaucoup à la disponibilité du lieu, sa latence («très vite les gens sont venus nous parler... le jardin... les gens étaient curieux si tu veux ») mais également à sa physionomie singulière qui par la quantité des maisons permet la coexistence des tenants du lieu dans sa version plus affinitaire et des tenants du lieu ouvert au public :

« Il y a toujours eu des tensions, des gens qui voulaient ouvrir au public et faire des concerts, d'autres non, des gens qui voulaient que ça reste un lieu affinitaire qu'on s'ouvre pas, y avait des incohérences entre les gens... Mais le fait qu'il y ait plusieurs maisons... par exemple si nous on faisait salon de thé, les gens qui habitaient ici ils pouvaient pas nous en vouloir ou nous empêcher d'ouvrir notre maison. Et puis ils ont adhéré petit à petit, ils ont trouvé ça sympa, ils ont trouvé ça cool. » (entretien B. et K.)

La configuration architecturale (plusieurs petites unités d'habitations séparées, permettant à des dynamiques différentes de coexister) contient en tant que telle une puissance d'expérimentation :

personne n'a pu empêcher certains habitants d'ouvrir le salon de thé, « pour tenter le coup », puis l'espace de concert, etc. Ensuite les intrusions propres au lieu, les « magouilles » et le scandale attaché à l'ancienne caserne¹⁹³ créent tout un jeu public qui appelle tout à la fois une tactique (pour garder le lieu) et une politique (consistant à lui restituer un usage « réellement public », contre la privatisation grandissante des espaces urbains) : dans cette perspective garder le lieu implique de le rendre aux gens du quartier, d'en libérer l'usage public.

Ainsi, malgré le caractère illégal de l'initiative, la décision est prise de laisser le lieu intégralement ouvert, et notamment ses jardins qui sont directement accessibles depuis la rue.

« Au niveau du jardin... en fait (...) on s'est dit ce lieu il a quelque chose, les gens... ça se trouve ce lieu on va pouvoir le garder, les gens du quartier... en fait il faut que les gens s'approprient ce lieu. Et quelque part il faut que ce lieu il puisse être à nouveau aux gens du quartier, et donc qu'ils puissent venir, que le jardin soit de nouveau utilisé... » (entretien B. et K.)

Aussi bien cette décision relève-t-elle encore de ces choses qui se sont faites d'elles-mêmes. Un peu plus loin dans l'entretien, ce même habitant explique que si, au départ, ils ont cherché à « fermer les portillons », ils ont dû se rendre à l'évidence : « il y en avait trop, et puis les clés se perdaient, si bien que la décision s'est plus ou moins prise de tout laisser ouvert : le jardin, les bâtiments, les salles, partout ».

L'espace est donc aménagé petit à petit, *via* la requalification du petit parc arboré en « parc écologique public » avec son « parcours découverte botanique », par la mise en place d'un potager biologique collectif, géré par les habitants, la construction d'une mini éolienne et de panneaux solaires qui fournissent un peu d'énergie, la transformation d'une cave en salle de concert...

Cet enchaînement vertueux qui font que « les choses se font presque d'elles-mêmes », « de fil en aiguille », est thématiqué par les habitants sous le motif de la « magie du lieu ». C'est ce que donne à entendre ce récit fait par cette habitante des Pavillons :

« La seule fois où les flics sont venus, c'était la veille que j'accouche, on avait fait un concert c'était un truc de dingues. C'était des Africains du Cameroun, une chorale à moitié religieuse et il faisait tellement beau qu'ils ont voulu jouer dans le jardin... et ça faisait tellement de bruit que les flics sont venus, alors que c'était pas du tout punk, d'ailleurs y avait aucun public à part les gens de leur communauté donc y avait deux cent Africains dans le jardin les flics ils ont fait « Ah... » on leur a dit « oui oui, c'est une chorale du quartier », « Bon bah vous baissez un peu le son alors... » [rire] ils étaient scotchés en fait. Et quelques jours avant y avait O. avec les Mongols, c'était une soirée mais magique. Tout le monde était souriant, c'était trop beau... ils sont restés plusieurs jours en plus... et en fait à la rentrée ça s'est mis en place petit à petit, y a eu de plus en plus d'assos qui sont venues nous demander, et on s'est dit bon on va faire une collégiale pour réunir toutes ces assos. On a commencé à faire des réunions de toutes les associations, alors voilà. Si tu veux c'est presque comme si les choses elles se faisaient presque d'elles-mêmes, enfin d'elles-mêmes j'exagère, les choses elles s'enfilent dans la logique, ça paraît logique. » (entretien B. et K.)

La notion de magie est employée ici pour qualifier l'ambiance ou l'événement de la rencontre avec ces acteurs incongrus ou déplacés, qui semblent pouvoir se multiplier dans l'espace des Pavillons Sauvages. Religieux camerounais, musiciens mongols, membres de chorales diverses et variées, pratiquants de kung fu, punks, syndicalistes cheminots, lycéens en lutte, cyber-activistes, freaks,

¹⁹³Des travaux de rénovation avaient été réalisés par l'armée dans la caserne, sans doute pour « manger des crédits » puis stoppés, quand la décision a été prise de vendre l'ensemble avant destruction : d'où l'incompréhension et la colère des habitants du quartier.

comédiens amateurs, militants gays ou lesbiens, queer... Aussi bien, les activités plus directement liées à l'écologie procèdent de la même manière, par les événements des rencontres que le lieu génère. Ce sont au départ des liens informels entretenus par les habitants depuis les débuts des Pavillons avec des paysans de la région, échangeant des services contre des légumes, qui ont donné lieu avec le temps à la collaboration plus formelle avec plusieurs AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)¹⁹⁴, qui viennent vendre chaque semaine leurs légumes dans le parc. De même, la construction du four à pain au milieu du parc s'est faite à l'occasion de l'installation d'un habitant ayant des compétences de boulanger. La magie renvoie à la multiplicité des êtres qui viennent peupler le lieu à telle ou telle occasion. Avec cette puissance d'ouverture spécifique, et à l'instar d'un chapeau de magicien, le lieu semble pouvoir contenir beaucoup plus d'éléments qu'un espace ordinaire. Il se caractérise par une multiplicité des plans d'activités, et donc une certaine saturation du sens. Les Pavillons Sauvages sont ainsi déterminés à la fois comme : un lieu artistique, un lieu associatif et musical, un lieu revitalisé (la caserne abandonnée redevient lieu de vie et d'habitation), un espace vert public, un lieu écologique, un espace social...

La démultiplication des qualificatifs : artistique, associatif, musical, espace vert, public, écologique, social, etc. est troublante. Elle vient poser la question de l'identité du lieu à proprement parler :

« Ici il y a des rythmes complètement différents. C'est-à-dire qu'il y a plusieurs vies ici dans le même lieu. Là je connais pas la nuit mais apparemment il se passe des choses... en fait les Pavillons Sauvages c'est un peu Dr Jeckyl et Mr Hyde. La journée c'est autour de bébé et la nuit mon frère il me raconte, parce que lui il est plutôt noctambule selon les périodes, il me raconte des trucs j'hallucine... est-ce que c'est le même lieu ? oui oui mais c'est plus la nuit... » (entretien B. et K.)

La magie du lieu renvoie à cet excès, ce trop plein ou cette saturation des temps, des activités et des êtres. Cette incapacité à circonscrire l'identité propre des Pavillons présente ceci d'intéressant qu'elle empêche que le territoire soit assigné une fois pour toutes à une seule qualité. L'identité du lieu ne se résout jamais que dans l'accumulation ouverte des qualificatifs qui n'épuisent jamais la disponibilité du lieu à des usages à venir. La puissance des Pavillons s'énonce toujours au potentiel. Désignant des compositions pour le moins surprenantes, la magie du lieu tient alors à ce qu'il est débordé par ce qui l'habite.

2.3.1.2. Dénaturaliser pour écologiser

Ce geste d'habiter un territoire et de le tenir, nous semble être au cœur de l'écologie telle que nous l'avons redéfinie (cf. *supra* Partie 1). Pour rouvrir la boîte noire de l'écologie et sa propension à être trop vite alignée sur les questions environnementales et ainsi confondue avec la Nature, nous aimerions reprendre le geste des habitants des Pavillons Sauvages en nous appuyant sur le récit proposé par deux autres personnes.

Le récit de ces deux habitants, arrivés quelques années après l'ouverture du lieu, opère le même genre de mouvement de déconfinement que nous avons pointé à propos des habitants du « Couvent », mais plus précisément à partir de questions environnementales. C'est à force de redéfinitions successives d'un engagement qui se formule initialement en termes d'adhésion à la

¹⁹⁴Les AMAP liés aux Pavillons sont les suivantes : l'AMAP Sotylaise (éleveur de volailles, quarante familles adhérentes), l'AMAP Sauvage (maraîchage, trente-cinq familles adhérentes) Suzyfruit Sauvage (productrice de fruits - vingt-deux familles adhérentes), et l'AMAP pain, (les boulangers qui fabriquent du pain sur place dans un four à pain traditionnel, vingt-deux familles adhérentes) et enfin deux producteurs de miel (AMAP miel).

décroissance que ces deux personnes finissent par devenir habitants des Pavillons. L'analyse de ces transformations va nous permettre de montrer comment le geste des Pavillons Sauvages est celui d'une dénaturalisation du rapport au territoire, plus loin à l'environnement, pour l'écologiser.

De l'environnement comme concept à l'écologie comme pratique

La manière dont ces deux habitants formulent les redéfinitions successives et progressives de leur engagement autour des questions environnementales donne à voir comment, passant d'une acception théorique et globale à une acception pratique et située de ces questions, ils ont pu s'attacher aux Pavillons.

C. et N. racontent ainsi comment la décroissance est d'abord pour eux une idée : « une pensée constructive, une redéfinition pour penser le monde, notamment sur le rapport avec la nature ». « Au départ, en 2001, le premier truc de décroissance dans les années 2000, c'était plus un truc de biophysique, d'économie, un concept très scientifique ». L'accent est mis, au point de départ du récit qu'ils font de leur arrivée aux Pavillons, sur le caractère conceptuel de la décroissance, celle-ci étant considérée davantage comme une « pensée » que comme une manière de s'engager pratiquement dans le monde.

La bascule – de la théorie ou du concept, au monde – est prise en charge par une forme d'action très présente parmi les décroissants, celui de la « marche ». Si l'on suit le récit de C. et N., c'est à ce moment-là que la décroissance commence, à proprement parler, à être mise en route¹⁹⁵ :

« Au début des années 2000, il y a eu cette première grande assemblée, juste avant qu'Ivan Illich meure, après il y a eu des marches de la décroissance, et à la suite de ces marches, ça a permis à des gens de se retrouver. En 2005, à Toulouse, des gens qui se sont rencontrés pendant les marches ont décidé de créer des groupes de discussion en lien avec la décroissance, le travail, la maladie, la médecine, commencer à créer une pensée collective. Mais il y avait une envie de créer une communauté, de se rassembler pas simplement pour parler. Donc il y a eu cinq groupes qui se sont montés à ce moment-là, par quartiers. On se réunissait chez les uns et les autres. On n'avait pas la volonté d'élaborer des textes, au-delà de ces rencontres, il n'y avait pas d'autres choses. D'ailleurs rapidement, dans des groupes, cette question de la pratique, elle est devenue très importante. Pour moi, c'est aussi ce qui explique que les groupes, il n'en existe plus aujourd'hui, ils se sont essouffés. Et il y a eu une volonté de passer à des expérimentations concrètes. Nous, on a monté une émission de radio sur la décroissance, on faisait ça une fois par semaine, donc ça n'a pas duré très longtemps, trois mois je pense, mais c'était vraiment très riche, on s'est fait prendre par la dynamique, ça demandait vraiment beaucoup de travail. » (entretien C. et N.)

La marche apparaît centrale dans la redéfinition de la décroissance comme pratique plutôt que comme théorie. Par la marche, la décroissance se met à engager un rapport au territoire qui peut être sensible. L'on pense ici à l'épreuve physique que constitue la marche, mais également aux échanges, évoqués par C. et N., qui se nouent entre participants à l'occasion de cette épreuve. La marche ouvre ainsi sur des rencontres et sur l'élaboration de collectifs qui continuent – au moins pour un temps – à se réunir ensuite. Plus loin, nous aimerions suggérer que la marche transforme le rapport au territoire. Par la marche en effet, il n'est plus tellement question de se transporter d'un lieu à un autre – c'est là ce que permettent davantage les déplacements en voiture, train ou avion – mais d'expérimenter une manière d'être avec le territoire. Nous faisons l'hypothèse que par la marche, la question de l'habiter peut commencer, dans la trajectoire de C. à être posée.

L'on comprend ainsi comment, dans ce que disent C. et N., dès lors que les groupes formés dans la marche ont pour principale activité la discussion et l'échange d'arguments à propos de la

¹⁹⁵Remarquons ici une certaine proximité de la forme d'action des décroissants, avec celle des arpenteurs et de leurs « arpentages » (cf. *supra*).

décroissance, ils ne peuvent qu'être voués à leur disparition. La discussion risque de suspendre ce rapport renouvelé au territoire, si bien que ce qui importe finalement, bien plus que l'échange d'arguments, c'est, à la rigueur, le fait de se réunir et de se retrouver.

La principale critique finalement faite à la décroissance est celle de sa déconnexion des choses du monde ou de la sphère pratique :

« La décroissance, il faut la diffuser, ce sont des idées qu'il faut faire valoir dans la société, un truc à promouvoir, comme n'importe quelle idéologie, syndicat ».

Ou encore :

« Pour moi, il fallait faire des choses concrètes, proposer des actions, comme le jardin collectif, dont on parlera tout à l'heure, et que ça devienne quelque chose d'utile, que l'on n'ait pas besoin d'afficher la décroissance mais la mettre en œuvre. Que ce soit la pratique qui donne envie de faire ça, pas élargir la décroissance, mais agir et voir comment les gens réagissent ou pas d'ailleurs ».
(entretien C. et N.)

Quand bien même C. et N., peuvent se montrer aujourd'hui critiques quant à leur engagement initial parmi les décroissants, il n'en reste pas moins que cette constitution de groupes est à la fois un résultat des marches décroissantes et un terreau à partir duquel C. et N. peuvent renouveler et repenser les termes de leur engagement.

C'est fort du collectif résultant de leur engagement dans la décroissance que C. et N. sont en mesure de redéfinir leur engagement initial en « prétexte ». Car c'est au sein du groupe qui les réunit désormais avec d'autres, qu'émerge une nouvelle dimension, celle des « affinités » :

« Au départ, on voulait faire du théâtre de l'opprimé [au sein du groupe de décroissants], et faire des interventions... Et puis ça n'a pas trop marché, en fait, c'était surtout le fait de se retrouver, un vrai truc d'affinités. Le théâtre, c'était presque un prétexte pour faire groupe. » (entretien C. et N.)

Le groupe redéfinit les causes : quand importait auparavant d'abord la cause décroissante, c'est, désormais, aussi bien la cause du groupe qui compte. Pour autant, cette attention prêtée au groupe, aux affinités, ne fait pas perdre de vue la première cause, écologique, mais elle oblige à l'intriquer autrement.

L'une des actions entreprises par ce groupe consiste à monter une coopérative de consommation, afin de partager l'achat de denrées alimentaires non périssables, en circuit court. Et ce qui apparaît alors remarquable, c'est que cette coopérative se distingue de nombreuses autres en ce qu'elle n'en passe pas par l'élaboration d'une charte qui viendrait circonscrire et résoudre, dès le début, les problèmes posés. Ce que cette coopérative a développé, c'est plutôt une manière d'entretenir les problèmes, comme autant de questions qui doivent rester ouvertes :

« Nous dans le fonctionnement, l'idée c'est de rediscuter à chaque fois des produits qu'on prend, pourquoi...? Parce que les gens changent aussi, pour pouvoir rediscuter des choses sur le fond. »

Cette coopérative de consommation, en procès perpétuel, permet de maintenir ouverte la définition de ce qui importe, de ne pas s'en tenir à des positions de principe, par trop purifiées :

« - C'est vrai que des fois je suis un peu radical. Par exemple, l'huile d'olive, elle n'est pas produite

ici. On a de la très bonne huile de tournesol. En fait, on peut s'en passer. Alors d'un point de vue nutritionnel, je sais pas trop. (...) La dernière fois, j'étais contre, mais on l'a quand même prise parce que les autres, ils en voulaient. (...) »

- « Moi ce que je trouve vraiment très intéressant, c'est que ce soit collectif, que ce soit pas chacun qui aille acheter son petit truc, parce que c'est une sacrée organisation, ça nous montre que consommer c'est pas si facile, ça vient pas tout seul comme ça, moi j'aime bien ça, prendre le temps, s'organiser et quand on a les produits, là c'est un peu la fête. »

- « Cette dimension, c'est vrai qu'elle est importante. Il y a toujours trois réunions. Une première, où on discute des produits, une deuxième où on amène le fric, et une dernière où on se dispathe les produits. À la première réunion, on parle aussi des produits de la dernière [distribution], le goût... » (entretien C. et N.)

Dans ce processus d'intrication du collectif et des produits consommés, se joue un travail de sensibilisation perpétuel qui permet constamment de redéfinir les attachements qui sont en jeu, ouvrant finalement ce qu'il en est du « goût », prenant ainsi au sérieux le fait que le goût engage non pas seulement un produit mais des manières de se le procurer, de le consommer, ou encore d'en parler avec d'autres.

Ce ré-engagement fait d'affinités et de pratiques, plutôt que d'idées et de concepts, va trouver à s'inscrire dans un lieu : aux Pavillons Sauvages certes, mais avant cela encore, dans les « jardins de l'écluse » :

« Après les groupes, on avait envie de passer à la pratique, le jardin, c'était la concrétisation des discussions qu'on avait depuis un moment. »

En quête de jardin, le groupe finit par trouver un jardin en ville, qu'ils vont commencer à défricher sans avoir obtenu d'autorisation tout en ayant déposé un « petit dossier » à la mairie pour la demander. Ce qui est intéressant ici, eu égard à notre questionnement autour de l'habiter, c'est que les jardins sont investis sans véritable accord des autorités, mais sans l'avoir vraiment voulu ou décidé préalablement. C'est parce qu'ils ont vu que les démarches administratives allaient prendre du temps qu'ils se décident à commencer le jardin avant d'avoir la réponse. L'occupation est à entendre au sens lâche : « On perd rien à faire une journée de jardin là-bas pour commencer » ou encore : « On n'était pas du tout dans quelque chose de revendicatif sur l'occupation, ce n'était pas au premier plan. On était allé voir à qui ça appartenait, on s'est pas trop posé la question de l'occupation, on est allé tâter le terrain ».

Les jardins défrichés et cultivés par le groupe restent ouverts à d'autres usages, à commencer par ceux de ces « zonards qui vivaient plus ou moins » et avec lesquels les membres du groupe vont chercher à cohabiter. Eu égard aux caractéristiques de l'espace (le manque de place – la partie cultivable fait 500 m², le manque d'ensoleillement), le groupe choisit de cultiver exclusivement des plantes aromatiques et va cultiver le reste (patates, fèves, petits pois, etc.) aux Pavillons Sauvages. La logique est celle de la composition avec ce qui s'apparente à un milieu (où vivent aussi des « zonards », où il est préférable de planter des plantes aromatiques que des légumes), au point que, lorsque l'équilibre du milieu est mis en péril (par une menace d'expulsion), le groupe ne cherchera pas vraiment à défendre à tout prix son attachement à ce lieu-là, la co-existence n'est plus possible, alors, il faut partir.

Après qu'un accident ait eu lieu – un ami venu les aider qui fait une mauvaise chute – les propriétaires engagent une procédure d'expulsion et le groupe obtempère : il déterre le thym et la menthe, et rejoint les Pavillons Sauvages :

« - Une semaine après, ils sont venus avec un tractopelle et ils ont tout rasé, même les arbustes sur les côtés, ils ont mis des barrières de trois mètres de haut. Et c'est encore comme ça aujourd'hui. Ça a été un peu dur... C'est après qu'on s'est rendu compte qu'on aurait pu lutter, qu'on est parti un peu facilement, mais c'est vrai qu'en même temps, on s'est rendu compte qu'on n'était pas des squatteurs, en tout cas que l'on n'accordait pas à ça quelque chose. Peut-être que ce lieux-là, on n'y tenait pas tant que ça aussi. Mais finalement, comparé avec d'autres expériences, ce lieu, c'était le plaisir, on avait chacun nos activités de notre côté, notre appart', c'était pas quelque chose de vital, et pour tout le groupe c'était comme ça.

-On a fait des réunions pour rester là, mais on n'a pas osé. On avait peur aussi, le mec [le propriétaire] c'était un peu un mafieux, donc bon... Moi je regrette qu'on ne soit pas rentré en conflit, mais on n'avait pas le réseau de personnes. Maintenant, c'est différent, ce réseau là on l'a. On a des gens qui sont prêts à ouvrir des lieux et à les tenir. Mais on était aussi dans l'urgence. »
(entretien C. et N.)

Les arguments avancés pour interroger l'absence de lutte au moment de l'expulsion du jardin oscillent entre un regret – celui de ne pas s'être battu pour défendre l'occupation du lieu – et la mise en avant d'éléments qui attestent de cette impossibilité pratique : absence de réseaux de soutien, crainte du propriétaire mafieux qui vient révéler le caractère potentiellement hostile du lieu, etc. Le jardin n'était à proprement parlé pas occupé et, de ce fait, il n'y avait pas lieu de défendre cette occupation. Dès lors, il ne saurait être question pour C. et N. de faire la guerre pour conserver leur territoire. Si le groupe s'est installé là, c'est parce que le lieu présentait une certaine disponibilité. Et c'est cette qualité du lieu qui est cultivée par le groupe – en même temps que les herbes aromatiques – si bien que lorsque le lieu se referme, il s'agit bien plutôt d'aller composer des choses ailleurs. Le déplacement des plants et des activités du groupe aux Pavillons Sauvages s'inscrit dans cette logique faite de détachement et de ré-attachements. Nous l'avons dit en passant, les Pavillons Sauvages étaient déjà en partie investis par le groupe pour y cultiver des plantes que le jardin de l'écluse ne pouvait accueillir.

Le mouvement opéré ici est, au plan plus spécifique des questions environnementales, du même ordre que celui de la sortie du laboratoire que nous avons mis en évidence au début de cette partie. Il n'est pas question d'élaborer une écologie en chambre, dans un monde débarrassé de ses ambiguïtés, mais au contraire de modifier la teneur des questions écologiques, pour les formuler en prise avec les choses du monde.

« Elementerre », révélateur d'écologisation

En décrivant la trajectoire de C. et N., nous avons montré comment leur version de l'écologie était tout sauf une saisie conceptuelle ou globale du territoire. Ce qui est à l'oeuvre dans cette opération de dénaturalisation/écologisation, c'est la possibilité de démultiplier les relations entre les êtres qui se trouvent concernés, leurs modalités de circulation et de composition. Partant, l'écologisation désigne un régime d'attention spécifique aux lieux et aux êtres qui les peuplent.

Nous aimerions à présent suggérer, en faisant de l'association Elementerre un révélateur, ce que cette écologisation doit à l'ouverture des Pavillons Sauvages.

Elementerre est une association d'économie sociale et solidaire qui propose des verres en plastique solides – donc réutilisables – à l'attention des organisateurs de manifestations culturelles ou autres. Cette association se trouve hébergée aux Pavillons Sauvages et est présente à travers ses verres lors des concerts qui ont été organisés sur le lieu.

Sa présence aux Pavillons Sauvages ne va pas nécessairement de soi. C. et N. évoquent un certain nombre de critiques qui ont pu être formulées à l'encontre d'Elementerre. Ce qui est avancé, tout

d'abord, c'est le caractère un peu artificiel voire imposé de l'arrivée de l'association aux Pavillons :

« Les habitants prenaient très mal le fait qu'il y ait des associations. Le fait que les gens fassent leur business ici, parce qu'aussi leur présence avait été un peu imposée (...) et les habitants n'en ont pas vraiment été informés ».

« Parce qu'Elementerre, ils font leur truc dans leur coin, mais l'écologie du lieu, j'ai pas l'impression qu'ils y accordent de l'importance. Ils font les verres, mais à part ça, je vois pas trop. (...) On a l'impression que le critère c'est l'utilité. Parce qu'à un moment donné, c'était utile pour les Pavillons qu'Elementerre, pour sa légitimité, s'installe ici. Et à l'inverse, Elementerre, c'était utile pour eux de bénéficier d'un local gratuit. » (entretien C. et N.)

Si de prime abord c'est la posture d'Elementerre qui est contestée – le fait qu'ils fassent du « business » alors que les Pavillons défendent la « non marchandisation » de l'espace, ou encore qu'ils s'occupent de leurs verres et très peu du lieu – la suite des propositions vient chaque fois souligner que c'est aussi bien leur arrimage au lieu qui est défaillant. L'intérêt n'est en effet pas encore l'intéressement, il est affaire de calculs stratégiques ou de plans – inscrire Elementerre aux Pavillons pour être « bien vu » des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire ou même de la Mairie, être aux Pavillons pour faire des économies – alors que ce qui serait attendu est davantage de l'ordre d'un intéressement, autrement dit de rapports beaucoup plus compliqués, qui intriquent ces intérêts (ceux de l'économie sociale et solidaire) avec bien d'autres choses (les fournées de pain hebdomadaires, la participation au jardin potager) et empêchent ainsi de réduire l'association à ce seul jeu d'intérêt. Ce qu'Elementerre vient ici révéler, c'est l'importance pour les habitants des Pavillons de cette logique écologique de la composition.

Les résistances provoquées par la présence de l'association viennent ainsi révéler les résistances du lieu. La présence d'Elementerre fait émerger ce à quoi tiennent les Pavillons et leurs habitants, en même temps que le fait que ce à quoi on tient ici est toujours redéfinissable. Et il est à ce titre intéressant de remarquer que ces arguments critiques sont formulés par C. et N. précisément au moment où ils évoquent les raisons pour lesquelles ils s'apprentent à quitter les Pavillons.

C. et N. évoquent ainsi comment le fait que la présidente de l'association « ne comprenait pas que les gens [puissent vouloir] rester au RSA (...) a donné lieu à une discussion très intéressante » :

« Avec Elementerre, la personne que tu as rencontrée, elle, elle vient vraiment du milieu associatif, elle était surveillante dans un bahut avant. Alors c'est sûr que par rapport à ce qu'on fait nous, aux concerts et puis aux gens qui peuvent venir dans nos concerts, des fois ça fait des télescopes. Des rencontres étranges. Elle va se retrouver à côtoyer des gens qu'elle a eus comme élèves ici, parce qu'ils viennent jouer alors qu'elle, elle bosse en CAE ici ; le lieu, il met tout le monde à niveau, après il y a les façons de penser de chacun qui remontent à la surface, c'est un peu circonscrit à chaque personne. Après, pour moi, Elementerre, ils ont leur fonction par rapport à leur activité, après leur confort ou leur bien être sur place, il est pas forcément gagné ou voulu par tout le monde. Notamment, on a aménagé le local dans lequel ils sont pour l'instant, ils n'y ont mis en place que leur activité. Rien de plus. Mais il y a des gens qui sont contents de ça, qu'ils ne se soient pas complètement appropriés l'espace parce qu'ils préféreraient que ce soit d'autres activités associatives. » (entretien C. et N.)

Ce qui ressort de ces extraits d'entretien, c'est que le bien fondé de la présence d'Elementerre n'est pas discuté à partir de considérations générales ou de positions de principes. Les arguments posent très vite le problème de l'intrication d'Elementerre à l'écologie du lieu, ce mode fait de présence et d'absence caractéristique d'Elementerre qui lui permet d'être là sans trop y être non plus.

Ce qui est remarquable, en outre, c'est la façon dont ces discussions autour de la présence d'Elementerre aux Pavillons obligent chaque fois à dire et ainsi à refaire ce qu'il en est de la vie aux

Pavillons. C'est là ce que souligne l'anecdote rapportée à propos de l'incompréhension de la présidente de l'association vis-à-vis des bénéficiaires du RSA. Ces discussions ont, par exemple, permis de poser des questions qui engagent des manières de se rapporter au monde, très différentes les unes des autres.

Les tensions générées par la présence d'Elementerre contribuent à remettre en cause la purification des causes – qu'elles soient environnementales ou politiques – elles viennent révéler combien le lieu est affaire de bricolage. C'est là ce que pointent deux membres des Pavillons lorsqu'ils soulignent l'intérêt des propositions politiques impures. Celles-ci permettent – bien plus que les positions pures et dures – de faire place aux êtres, plus particulièrement à ceux qu'on n'attendait pas et qui diffèrent :

« Il y a des personnes qui ont vécu ici qui étaient très investies sur ces questions là, sur la politique du lieu, sur l'écologie, la philosophie du lieu mais qui se sont heurtés à la limite des gens, en fait des fois c'est bien de réussir d'embrasser une thématique assez large et de voir ensuite comment concrètement et humblement on peut mettre en place des choses, plutôt que d'être dans l'attente d'un discours politique clean qui ne va pas forcément générer de l'implication. Ça va peut-être convenir aux squatteurs, mais pas à d'autres. » (entretien B. et K.)

Elementerre, par sa filiation avec l'économie sociale et solidaire vient interroger des Pavillons affiliés plutôt aux pensées et mouvements libertaires. Mais Elementerre pose problème non pas (ou pas seulement) pour ce qu'elle est – une association d'économie sociale et solidaire – que pour la manière dont elle contribue, par son extranéité, à poser un problème et de là à rouvrir la question de l'écologie des Pavillons Sauvages. Précisément, celle-ci ne saurait se réduire à accueillir une association produisant des verres en plastique récupérables, encore une fois, l'écologie est une affaire de composition.

Habiter plutôt qu'occuper un territoire

Ce prisme de l'écologie permet de revisiter les expériences qui ont cours aux Pavillons. Pas davantage que les Pavillons ne sont un lieu confiné qu'il faudrait déconfiner, ces expérimentations ne prennent place dans un laboratoire, puisque comme on va le voir, elles engagent ce qu'il en est d'habiter un lieu mais aussi d'habiter son propre corps. L'enjeu posé par les Pavillons est celui d'un engagement dans ce rapport si particulier en quoi consiste l'habiter. Par ce mouvement, nous ne désignons pas une déperdition de la charge politique, au contraire, ce qui est en exergue c'est son redéploiement

Cette manière d'intriquer de la politique et de l'habiter n'est pas sans faire écho à ce qui est mis en œuvre à Can Masdeu (cf. *infra* 2.3.2). Il y a là une manière de penser comment l'habiter, quand bien même il engagerait du proche, ne s'y réduit pas. Nous nous contenterons ici d'évoquer les machines et techniques anciennes pour lesquelles se passionne l'un des habitants des Pavillons. Cet intérêt prend la forme d'une « étude historique sur l'écologie » à travers laquelle il s'agit de « répertorier et d'expérimenter (...) des principes écologiques, des systèmes de fonctionnement, des énergies renouvelables qui ont été délaissés ». Chose étonnante, la constitution de ce savoir historique et écologique se déploie particulièrement, sur le site des Pavillons, du côté de la musique. Nous y reviendrons bientôt en montrant comment les Pavillons mettent en œuvre une « écologie musicale ». Mais la constitution de ce savoir mobilise au-delà des seuls Pavillons, l'ensemble des réseaux concernés par la (re)découverte d'autres énergies : le réseau « néolien » qui travaille sur l'éolien turbine, « un éolien adapté à la ville », ou encore le réseau « roule ma fleur » qui travaille sur les moteurs à huile. Il en va ici encore d'une logique de milieu : apprendre à faire avec le vent, et même plus spécifiquement, avec le vent en ville comme c'est le cas des expérimentations portant sur « l'éolien turbine », « adapté à la ville » en ce que ces éoliennes sont capables de « prendre tout

type de vents, les vents tournants », « les vents très faibles », etc.

Mais nous comptons aussi, au rang de ces intrications de l'habiter et de la politique ces expérimentations qui redéfinissent les corps. Nous pensons cette fois à une habitante qui a choisi d'accoucher aux Pavillons plutôt qu'à l'hôpital, accouchement à l'occasion duquel « ça a fait un grand boom, des sages-femmes ont été interviewées [dans la presse locale] ». Cette habitante interroge à force de lectures et en engageant son propre corps la pratique moderne de l'accouchement allongé pour faire valoir des savoirs ancestraux en matière de maïeutique.

2.3.1.3. *Quand la culture est affaire d'écologie*

Nous aimerions à présent examiner l'écologie des Pavillons au prisme de la culture, plus exactement de la pratique des concerts qui a été au cœur des activités des Pavillons Sauvages jusqu'à aujourd'hui encore, quoique plus sporadiquement, en attendant la fin de la mise au norme de la salle de concert.

L'on comprend bien que ce qui fait écologie en matière de culture et de musique, ce n'est pas la présence d'Elementerre (ou pas seulement) et de ses gobelets en plastique réutilisables. Sans doute est-ce aussi pour ça que l'action de l'association a un certain caractère d'étrangeté pour certains des habitants des Pavillons, à commencer par les férus de concerts. Ce qui fait écologie dans leur cas, c'est plutôt la manière dont le lieu et les expérimentations qui y ont cours redimensionnent l'oreille et le goût des amateurs de concerts aux Pavillons.

Dans la ligne de l'intérêt prêté par certains habitants des Pavillons aux techniques anciennes (en matière de production d'énergie ou d'accouchement), certains aficionados de musique cultivent le plaisir de la musique sur bande magnétique :

« Les bandes magnétiques, les anciens systèmes d'enregistrement magnétiques, on a complètement abandonné ça, alors qu'on voit bien que le son magnétique n'a rien à voir avec le numérique. Nous on essaie de tester des trucs de ce point de vue là, on enregistre en synchro, en digital et analogique. Et ensuite, quand on fait les masters, on mixe tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, ce que ça donne, c'est que t'as à la fois le son chaud et la qualité du numérique. Au niveau du son, des systèmes de haut-parleur acoustique qui marchent avec des systèmes de compression d'air, c'est des hauts-parleurs qui marchent au vent. D'autres sortes de hauts-parleurs, avec du haut voltage qui produisent des décharges électrostatique et là, ce n'est pas une membrane qui produit le son, c'est un rayonnement. Du coup, ça fait que le son il est omnidirectionnel, t'as pas l'impression qu'il ait une origine. » (entretien E.)

Ce qui est à l'œuvre dans cette écologie, ce n'est pas seulement et peut-être même pas d'abord le fait qu'elle se traduise par des économies d'énergie (usage du vent plutôt que de l'électricité) mais qu'elles affectent la qualité du son et de l'écoute (il est « chaud » tout en ayant la « qualité du numérique », il est « omnidirectionnel »).

L'on entrevoit ainsi comment l'écologie musicale développée par les Pavillons contribue à déployer les éléments qui participent du goût pour telle musique ou tel morceau plutôt que tels autres. Alors que deux habitants discutent avec nous de leurs goûts musicaux et de ceux des autres habitants, des critères sont avancés qui n'ont pas trait seulement à l'esthétique musicale (aux genres musicaux) mais à la manière dont elle est produite – qu'il s'agisse des technologies qui viennent d'être évoquées ou de l'économie de la musique :

« M., lui il est plus dans la noise, la musique expérimentale, moi je suis plus deathmetal, metal, le

hardcore ou le grind, mais bon, je m'intéresse aussi à la musique électronique. S., elle est plus dans le rock chelou, noise délirant, bruitiste, déviant, tout ça. On navigue un peu dans ces styles-là. Ça touche au punk, au rock, au noise, aux musiques électroniques. On est plus dans ces trucs-là. On n'a pas trop de problèmes à savoir ce qu'on programme... Mais après, sur les critères, on essaye de privilégier les groupes qui sont à cheval... Qui soit tournent dans les réseaux des squats, ou les démarche, et dans des clubs, des lieux ou alors des gens qu'on connaît par les squats, avec le bar pas cher, avec des donations pour l'entrée. » (entretien K.)

Plus largement, ce à quoi les habitants des Pavillons Sauvages et amateurs de musique se montrent sensibles, c'est aux effets du lieu sur leur manière d'apprécier la musique et réciproquement, aux effets de la musique sur l'aménagement du lieu. Non seulement il a fallu faire un certain nombre de travaux pour insonoriser autant que possible la salle de concert de façon à ce que le voisinage n'en souffre pas (trop), mais il faut aussi intervenir pour réguler les soirées, notamment parce que le plafond de la salle étant pour sa part mal isolé, il arrive que le son incommode les habitants des Pavillons qui vivent juste au-dessus. La régulation se fait de manière informelle et contraint les habitants à venir se présenter aux différents groupes et organisateurs de soirées pour se faire reconnaître non pas seulement comme des amateurs de musique mais des habitants du lieu :

« Nous on est obligés d'accueillir, enfin pas obligés, mais pour pouvoir prétendre être identifiés comme habitants (...) Nous, en tout cas, l'étage, on est obligés d'être identifiés comme des habitants, d'aller dire bonjour aux gens pour pouvoir aller leur dire ensuite : « bon le son, il faut le régler, il y a des enfants qui dorment », par exemple « il faut pas que quand vous finissiez la soirée, le son il soit encore plus fort que ce qui a été joué avant ». (entretien B. et K.)

La question qui se pose ici est celle de la bonne composition entre deux états possiblement contradictoires du lieu : les Pavillons sont-ils une salle de concert ou une maison d'habitation dans laquelle les enfants peuvent dormir à poings fermés ? La chose est évidemment loin d'être évidente pour les pouvoirs publics¹⁹⁶, mais elle ne l'est pas forcément non plus pour les habitants.

C'est dans ces moments où les choses se tendent et où les habitants-amateurs de musique ne sont plus complètement pris par la musique et par le lieu que les choses qui comptent se disent, quitte à ce qu'elles tirent un peu fort d'un côté. Rappeler, dans le cas qui vient d'être évoqué que les Pavillons sont aussi un lieu d'habitation ou, dans le cas suivant, interroger la manière dont les Pavillons mettent à l'épreuve le goût pour la musique.

Confronté au débordement musical caractéristique des Pavillons – à l'époque il pouvait y avoir un concert chaque soir – l'un des habitants évoque la manière dont il force son oreille à s'assouplir :

« Je trouve ça intéressant d'avoir un groupement d'assos qui programme autant de musiques différentes. Je le vois comme un miroir de ce qui se fait aujourd'hui en musique. Du coup j'ai vachement intériorisé ce que chacun faisait, je me suis souvent retrouvé à écouter la musique, alors même que dès la première note, je savais que ça ne me plairait pas, à écouter la musique... » (entretien K.)

L'omniprésence de la musique aux Pavillons, surtout le fait que les concerts soient programmés par des organisateurs très hétérogènes (pas moins de 30 associations différentes en 2009) et pas par les seuls habitants, produit des effets inattendus. Contraint à entendre la musique des autres – de prime abord, à la subir – cet habitant indique comment, à certains moments, il peut convertir ce

¹⁹⁶Une élue de la Mairie de Toulouse en charge du dossier nous a clairement dit que la fin des concerts organisés aux Pavillons Sauvages avait été une condition *sine qua non* dans le processus de reconnaissance des Pavillons par la Mairie. Plusieurs voisins avaient en effet envoyé des courriers pour se plaindre des désagréments occasionnés par les concerts.

désagrément en vertu. Le voilà obligé d'écouter des musiques qu'il n'écouterait pas lui-même au risque de se découvrir un intérêt pour elles.

C'est finalement en termes d'expérience que la pratique musicale de mise aux Pavillons est pensée, pour le meilleur comme pour le pire :

« Disons que t'as peu de temps pour ingurgiter puis pour revomir. C'était le procédé de Pasolini, il allait dans la rue, il ingurgitait et ensuite il le régurgitait dans ses films. Mais là, nous, on n'a pas le temps. »(entretien K.)

2.3.1.4. L'institutionnalisation, entre domestication et ensauvagement ?

Ayant évoqué nombre des compositions dont procède cette écologie des Pavillons, nous aimerions en évoquer une dernière, susceptible de s'apparenter à une situation limite. Il s'agit en effet d'interroger le devenir de cette écologie dès lors qu'elle est mise à l'épreuve de l'institution. Y a-t-il, captation, domestication de cette écologie, ou au contraire poursuite du travail de composition ?

La question se trouve posée très tôt pour les Pavillons Sauvages. À l'occasion des élections municipales de 2008, les Pavillons sont apparus comme un enjeu politique et un problème public délicats. Les candidats se sont trouvés interpellés par les réseaux associatifs qui gravitent autour des Pavillons et prennent part à la définition du lieu. Ils ont ainsi été sommés de prendre position sur une situation complexe de leur point de vue : présence de familles avec enfants, scandale public de la caserne rénovée pour être abandonnée et détruite dans la foulée, soutien des acteurs culturels et associatifs. L'arrivée de la gauche à la Mairie de Toulouse qui avait soutenu pendant la campagne les Pavillons Sauvages écarte pour un temps au moins le risque d'une éviction pure et simple, solution très majoritairement choisie par les autorités françaises dans ces cas-là.

De ce fait, l'institutionnalisation des Pavillons s'inscrit, du côté des habitants, dans la droite ligne des compositions précédentes. Le processus d'accord avec la Mairie apparaît d'abord comme un effet, une résultante des jeux internes au collectif, et surtout un ajustement à la situation politique, au contexte de la campagne.

« Sociologue : A quel moment ces décisions ou ces discussions sur est-ce qu'on joue la carte de la Mairie elles arrivent ?

-C'est cet été, juillet août [2008], où le 15 août arrivant, on a commencé à se poser des questions sur ce qu'on fait. Et c'est là qu'on s'est dit que si ça ne restait que notre lieu à nous ça ne marcherait pas, on n'arriverait pas à le défendre. A ce moment-là, les concerts commençaient à marcher et on s'est dit si on n'ouvre pas... plus on sera nombreux en fait, et moins on sera attaquables. Plus on aura un poids et donc plus on sera incontournables et moins on pourra nous virer. Après que ça se fasse avec la Mairie ça s'est fait comme ça avec la campagne, on s'est pas dit on va interpellier le Maire. C'est plus au fur et mesure des événements. C'est presque la presse qui faisait un article et hop le Maire il répondait... en fait on a juste décidé de se battre pour garder ce lieu et après que les moyens pour se battre ça s'est fait au fur et à mesure... » (entretien B. et K.)

Il en va de l'institutionnalisation comme des autres évolutions ou événements du lieu : sans intentionnalité particulière, si ce n'est celle de poursuivre dans cette voie, aller vers là où « les choses se font d'elles-mêmes ». Si on suit les mises en intrigue proposées, les acteurs ne font que s'ajuster au flux des événements, à ce qui arrive. L'institutionnalisation de ce point de vue ne vient pas rompre (au départ en tout cas) le principe d'ouverture radicale à la contingence, le mode de déploiement proprement expérimental de la politique ici mise en lieu. Ce processus ne constitue qu'une phase supplémentaire dans les transformations successives des Pavillons, un événement ou un coup de plus dans la série expérimentale, dans le processus en cours depuis l'ouverture.

Du côté de la Mairie, tout se passe, au moins initialement, comme s'il fallait également procéder sur un mode expérimental, par tâtonnements, pour faire avec cette entité sauvage que sont les Pavillons. Des habitants racontent ainsi comment, après que l'usage des Pavillons leur a été garanti (mais sans engagement formel ni convention), un employé municipal s'est présenté pour déposer des panneaux signalétiques permettant de flécher l'accès aux Pavillons depuis la rue¹⁹⁷. Mais la manière dont l'opération s'est déroulée n'est pas claire, les habitants ne savent pas si cet affichage était lié à un événement particulier ou pas, ni quelle était exactement son intention. Quant à l'agent municipal, il a ainsi débarqué en pleine fête queer et est reparti passablement ébouriffé si l'on suit les comptes-rendus que les habitants nous ont fait de sa visite.

Cette attention aux Pavillons et, dans le cas présent, à sa signalétique, souligne le souci de la Mairie d'inscrire le lieu dans son maillage institutionnel. Mais il semble dans le même temps que cette saisie se fait, à ce moment-là, dans les marges : il n'y a pas alors de réunion publique, ni de convocation officielle, encore moins de convention en bonne et due forme. À ce moment-là, l'institutionnalisation reste implicite, au plan d'arrangements informels et de compositions pratiques.

Toutefois, par rapport à la manière dont nous avons décrit ce processus alors naissant dans le cadre d'un précédent rapport de recherche¹⁹⁸, l'institutionnalisation semble aujourd'hui avoir pris un tour beaucoup plus formel. Depuis l'été 2011, des réunions ont été organisées aux Pavillons, en présence des habitants, des membres des associations et de quelques voisins pour discuter de l'aménagement du jardin et de son ouverture plus marquée aux gens du quartier. D'autres réunions ont été organisées dans le cadre du Conseil de quartier, réunissant cette fois-ci en premier lieu les habitants du quartier.

Ce qui frappe alors, dans la présentation qu'en fait l'élue en charge du dossier à la Mairie de Toulouse, c'est la manière dont elle ressaisit les choses de manière bien plus analytique. Elle raconte ainsi comme ils ont, dès le départ, « analysé la situation », c'est-à-dire trié entre les activités ou pratiques des Pavillons qui répondent à un besoin du quartier et peuvent ainsi être défendues et celles qui n'y répondent pas. Du côté des premières, on trouve dans le désordre, la « présence des associations de type environnemental, AMAP », « l'association autour de la parentalité » ou encore celles qui organisent des « spectacles pour les enfants », ainsi que les « jardins » qui sont considérés comme devant possiblement relever, au terme du processus de reconnaissance, du label des « jardins partagés ». Du côté des secondes, on trouve en premier lieu « la partie concert » et, ensuite, « la partie hébergement d'artistes ». Et l'élue se fait fort de souligner que les concerts sont aujourd'hui interdits aux Pavillons Sauvages, en raison de problèmes de sécurité qui rendent l'accueil du public impossible mais également des plaintes de certains habitants du quartier. Plus loin, elle parle aujourd'hui des Pavillons comme d'un « espace vert ». Étrange occurrence que de voir réémerger ici, comme à revers, ce que les acteurs de la coordination des habitants de Montreuil désignaient par « espaces verts », en opposition à la mairie. Dans un cas, « l'espace vert » était un espace par lequel les solidarités locales de quartier pouvaient se manifester, un espace à défendre contre la Municipalité, dans le cas des Pavillons, « l'espace vert » devient celui qui permet de remettre de l'ordre, la où la culture (les concerts) s'était faite trop débordante.

Il est aujourd'hui trop tôt pour dire ce que ce tour formalisant – la rédaction d'une convention assurant les habitants des Pavillons de pouvoir disposer des lieux, *via* la signature d'un bail, dans laquelle seraient énoncés les droits et devoirs respectifs, est actuellement en cours – fait aux Pavillons et s'il tend inéluctablement, comme on pourrait le craindre, à leur domestication.

¹⁹⁷ Eliçabe, Guilbert, Haeringer, Lemery, Overney. 2009, *op. cit.*, p. 156.

¹⁹⁸ Eliçabe, Guilbert, Haeringer, Lemery, Overney. 2009., *op. cit.*, p. 71.

D'un côté, il est possible de considérer que la manière dont l'élue qualifie ce lieu d'« atypique » et rend compte ainsi de ce que la Mairie a dû recourir à certains aménagements dans ses manières de procéder pour faire place aux Pavillons, est déjà une manière de rabattre les Pavillons sur les habitudes administratives. Mais cette lecture ferait fi des difficultés concrètes rencontrées par les agents des « espaces verts » lorsque des habitants des Pavillons sont venus s'opposer à ce qu'ils déracinent certains arbres du jardin et exécutent ainsi les consignes de la Municipalité. L'élue indique ainsi que les négociations concernant la redéfinition des jardins des Pavillons en « espace vert » se sont redéployées en dehors du cadre de réunions *ad hoc* et se sont faites au pied d'un arbre lorsque les habitants et les agents municipaux n'arrivaient pas à s'entendre. Preuve qu'en définitive, et que malgré les dangers d'une telle requalification, les habitants des Pavillons partagent avec les acteurs de la coordination de Montreuil la même attention pour des « espaces verts » co-produits avec les riverains. Si la manière dont la Mairie tente de redéfinir les Pavillons Sauvages en termes d'« espace verts » apparaît clairement comme une façon d'en diminuer le caractère « sauvage », on peut sans doute compter sur les habitants et leurs alliés extérieurs pour parvenir, comme ils l'ont fait jusqu'à maintenant, à maintenir une présence débordante et attentive à la contingence. On peut aussi se prendre à imaginer une redéfinition habile : les habitants des Pavillons de continuer à vivre et organiser les activités qu'ils souhaitent aux Pavillons (y compris des concerts) ; les habitants du quartier de considérer cet espace comme un espace désirable (plutôt que comme un objet de nuisances dont il conviendrait de se plaindre).

Pour l'heure, il est très difficile de trancher. Rappelons-le une dernière fois, l'écologie est précisément tout sauf une affaire de pureté (qu'il s'agisse de la pure Nature ou, dans le cas présent, également de la pure Politique). Elle désigne un art de la composition. Dès lors, cette redéfinition ne saurait être comprise trop vite comme une manière, pour les Pavillons et ses habitants, de perdre leur âme.

La question que nous posions en 2009 reste ainsi d'actualité : « la question [se pose] du seuil à partir duquel l'institutionnalisation implique une normalisation ou une neutralisation irréversibles. Comment faire en sorte de conserver la spécificité, le caractère extraordinaire des Pavillons Sauvages ?¹⁹⁹ ». Mais ajoutons aussitôt qu'à cette question du seuil, aucune réponse *a priori* ni définitive ne saurait être donnée. Les Pavillons ne sont, par exemple, pas par essence irrémédiablement un lieu de culture. Ils peuvent être bien d'autres choses encore et se redéployer autrement, en prenant appui sur cette redéfinition des lieux en présence de la Municipalité.

¹⁹⁹Eliçabe, Guilbert, Haeringer, Lemery, Overney. 2009, *op. cit.*, p. 158.

2.3.2. Ce que Défendre La vallée de Can Masdeu engage

Les Pavillons Sauvages nous ayant permis de mettre en évidence une logique d'écologisation qui invite à repenser les luttes de ses habitants à partir de ce qu'implique pour eux habiter ce lieu, nous aimerions à présent nous appuyer sur le cas de Can Masdeu pour examiner plus avant ce qu'il en est de cet habiter et des associations auxquelles il oblige. La particularité de Can Masdeu est d'être un lieu directement aux prises avec les questions dites « écologiques », ce lieu naissant d'une rencontre internationale sur l'agroécologie. Le mouvement que nous allons opérer dans ce cas est donc un peu différent de celui pour lequel nous avons opté précédemment, puisqu'il ne s'agira plus seulement de déformer l'écologie en l'ouvrant à la contingence, dans une perspective conjointe de dénaturalisation et d'habiter, mais de l'ouvrir ici au soin particulier pris à Can Masdeu à prendre en considération les entours, humains et non-humains, depuis le jardin jusque dans la vallée, et au-delà.

Deux dimensions, également traitées par le détour par les Pavillons Sauvages, nous intéressent à l'occasion de ce dernier point de passage par Can Masdeu. La première, qualifiée précédemment de « déconfinement », a trait à la manière dont l'expérience de Can Masdeu, depuis plus de huit ans maintenant, s'ancre dans une tradition de lutte qui est celle du mouvement vicinal, très présent en Catalogne. Le mouvement vicinal en Espagne, et surtout à Barcelone et à Madrid, articule déjà avant la mort de Franco une grande partie des luttes sociales. Après la dictature, à la fin des années 60 et durant les années 70, ces luttes vicinales, conjointement à la renaissance du mouvement ouvrier, canalisent une partie des attentes en terme de démocratie et de libertés civiles. En effet, dans nombre de quartiers, et tout particulièrement dans ceux dans lesquels l'affluence migratoire, principalement interne à l'Espagne et surtout rurale, a été la plus grande, la lutte pour l'amélioration des services et contre les énormes carences dont pâtissent ces quartiers se fait de plus en plus forte. Face aux difficultés rencontrées très localement (absence du tout à l'égout en de nombreux endroits, rues en terre battue, absence de transports publics), la solidarité vicinale se trouve alors activée. Le cas du quartier de Nou Barris, en lisière duquel se situe Can Masdeu, est de ce point de vue remarquable, en ce que cette solidarité a pris, peut-être plus fortement qu'ailleurs, une tournure autogestionnaire. En effet, elle conduit là les habitants à construire eux-mêmes leurs équipements. C'est par exemple, dans ces années-là, que les flans de la vallée de Can Masdeu, à quelques mètres des habitations, seront investis par des habitants du quartier pour y aménager des jardins potagers, jardins qui se retrouveront ensuite au cœur du projet de Can Masdeu.

La seconde dimension à laquelle nous prêterons attention tient à ce que ce passage par Can Masdeu nous permet d'introduire un vis-à-vis avec la politique du Consorci telle que nous l'avons précédemment décrite. Situé dans le Parc de Collserola, Can Masdeu développe une approche du Parc bien différente de celle du Consorci et c'est celle-ci que nous nous efforcerons de mettre en évidence. Surtout, nous montrerons comment Can Masdeu, loin de se montrer simplement critique à l'encontre de cette gestion, y oppose une autre gestion dite « intégrale »²⁰⁰ de la vallée de Can Masdeu. Nous verrons alors comment se trouvent associées à cette gestion de nombreuses entités forts hétérogènes, et comment la critique de Can Masdeu ne revient pas à adopter une posture surplombante sur l'environnement, mais bien plutôt à mettre en pratique une pensée élaborée de l'écologie, soucieuse de l'ensemble des êtres qui peuplent les entours. Nous considérerons ainsi que la critique de Can Masdeu est moins une manière de dénoncer une politique que de s'engager dans

²⁰⁰Les habitants de Can Masdeu parlent de gestion « intégrale ». Nous aurons l'occasion de montrer comment celle-ci se rapproche de la gestion défendue par certains membres de la Plate-forme lors de la séance du Conseil consultatif et que nous avons proposé d'appeler, à la suite de Polanyi, « encastrée ».

l'expérimentation politique et écologique. Pour finir, le cas de la participation de Can Masdeu au processus d'élaboration des « Portes » du Parc de Collserola par sa réponse à l'appel d'offre lancé par la Mairie de Barcelone visant à repenser la délimitation du Parc Naturel, offrira une occasion fort intéressante pour étudier les enjeux de cette gestion et les épreuves auxquelles elle se trouve soumise.

2.3.2.1. Le « rurbanisme » de Can Masdeu, une autre façon de concevoir et de vivre le territoire et l'urbanisme.

Can Masdeu est un lieu politique et de vie collective qui a vu le jour en décembre 2001, lorsqu'en plein essor du mouvement dit anti-globalisation, un groupe de personnes décide d'occuper une bâtisse abandonnée (une ancienne maison paysanne) sur le flan de la montagne pour y organiser des journées de réflexion et d'action internationales sur le thème de l'écologie. A l'issue de ces journées, l'occupation a trouvé à se consolider dans le passage à la pratique de ce qui, avec le temps, est devenu un projet agroécologique reconnu internationalement²⁰¹.

L'histoire de l'ouverture du squat Can Masdeu pourrait se raconter dans des termes très proches de ceux que nous avons mobilisés pour décrire l'ouverture des Pavillons Sauvages et la trajectoire d'engagement de certains de ses habitants. Cela dit, elle réclame d'abord d'être resituée dans celle d'un autre mouvement, celui des « Okupas » – les squats – en Espagne et en Catalogne. L'arrivée de ce groupe de personnes dans la vallée de Can Masdeu s'inscrit en effet dans une dynamique de changement dans le mouvement Okupa, héritier direct des mouvements anti-OTAN, anti-nucléaire et surtout anti-militariste et pro-insoumission au service militaire obligatoire. Dans ses origines, le mouvement Okupa est très lié au mouvement punk, et construit une pensée influencée par les théories anarchistes, générant durant les années 90 un milieu de luttes et de socialisation, mais aussi une culture propre. Durant les années 2000, années d'apogée du mouvement global, l'occupation semble s'ouvrir à des gens ne venant plus strictement de ce milieu, et se convertir davantage en un outil de lutte, un moyen pour accéder à autre chose. L'objectif ne semble plus seulement être celui de rester dans l'immeuble occupé, pour y créer un centre social ou une habitation. Dans ces années, de nombreux bâtiments sont occupés de manière éphémère, durant la guerre en Irak par exemple ou en faveur de la culture libre ou, comme c'est le cas de Can Masdeu, pour réaliser des journées écologistes internationales. C'est à cette époque que sont ouverts des lieux emblématiques comme Miles de Viviendas, Magdalenes²⁰² ou même Can Masdeu qui finalement perdurera. Pourtant, Can Masdeu fait un peu figure à part, du fait de sa localisation au flan de la montagne de Collserola, à la

²⁰¹Dans la mesure où nous avons choisi, dans cette partie, de porter plus particulièrement notre attention sur ce que Can Masdeu nomme « la défense intégrale de la vallée de Can Masdeu », nous sommes amenés à prendre très au sérieux le mode d'association envisagé avec les voisins du quartier. Il n'en reste pas moins que ceci correspond, selon les habitants de Can Masdeu, à une actualité relativement récente du projet Can Masdeu. Un tournant est pris en ce sens en 2005, soit deux ans après que Can Masdeu a gagné le procès pénal – suite à une menace d'expulsion un peu musclée à l'occasion de laquelle la population locale avait d'ailleurs apporté un très fort soutien aux habitants de Can Masdeu. À cette occasion, les habitants de Can Masdeu durent encore affronter un procès civil au cours duquel ils firent une demande de propriété puisque la maison qu'ils occupaient était abandonnée. Cette demande fut rejetée. Mais les habitants de Can Masdeu avaient passé du temps à s'impliquer dans le quartier et dans les projets de la vallée. (cf. le reportage el "Setmanari de comunicació Directa" (journal des mouvements sociaux catalans), publicado el 21 de diciembre de 2011 en el número 255. Está linkado a la página web de CM (en catalán): <http://canmasdeu.net/can-masdeu-projecte-de-projectes-deu-anys-sembrant-autonomia>. [consulté en août 2012] Selon eux, cette dimension n'était pas si centrale dans le projet initial, davantage tourné au départ, sur les luttes menées en ville et internationalement. C'est aussi pour cette raison, et pour restituer au mieux la complexité de cette expérience, que nous avons choisi de prendre très au sérieux l'appel aux militants fait à l'occasion du Xème anniversaire de Can Masdeu en décembre 2011 (Cf. *infra*).

²⁰²Le rapport PUCA Eliçabe, Guilbert, Haeringer, Lemery, Overney. 2009, *op. cit.* offre un plus grand développement de ce contexte et de l'expérience de Magdalenes.

lisière de la ville.

Un an après l'ouverture de Can Masdeu, une expulsion est ordonnée par les autorités. Mais la résistance conjointe des militants écologistes et d'activistes anti-globalisation – rompus aux techniques non violentes d'opposition à l'intervention policière (notamment grâce à des systèmes de suspension par des cordes aux toits de la bâtisse ou à de hauts trépieds) –, des habitants de la vallée – dont nombreux sont ceux qui sont favorables au projet porté par Can Masdeu – et des militants de Barcelone²⁰³, débouche après trois jours de tension sur une décision de justice en faveur des squatteurs. Le droit à la vie des militants (« derecho a la vida ») est reconnu contre le droit de propriété des requérants²⁰⁴.

Ce qui nous intéresse tout particulièrement, c'est la zone trouble dans laquelle s'inscrit Can Masdeu, d'une part, du fait de sa localisation : Can Masdeu se trouve à la lisière de la ville et de la montagne, aussi bien à quelques minutes d'une station de métro de la ville de Barcelone qu'au beau milieu de la forêt. D'autre part, les habitants de Can Masdeu entendent s'inscrire dans la vallée, en continuité avec le quartier Nou Barris, la ville de Barcelone et ses enjeux, ainsi que dans le massif de Collserola pris dans son ensemble. L'inscription au cœur de la vallée est pensée en continuité avec la dynamique locale du quartier de Nou Barris, aux côtés du mouvement vicinal, en filiation directe avec les luttes collectives qui ont animé le quartier depuis la fin des années 1960 (grâce entre autre à la redéfinition des terrains qui jouxtent la bâtisse en « jardins communautaires » laissés aux voisins du quartier), mais aussi, et ceci importe, en filiation avec les luttes urbaines que représentent les okupas .

Les habitants de Can Masdeu développent le concept de « rurbanité » pour parler de leur situation particulière et de ce qu'ils expérimentent : une relation plus « symbiotique » entre l'urbain et le rural dans la société actuelle. « Rurbanité » vient ainsi qualifier un mode d'existence particulier, tout autant lié à leur localisation, à cette situation particulière à mi chemin entre la campagne et la ville, qu'à la perspective politique qu'ils ont voulu imprimer au cours de ces années, par la mise en oeuvre d'une activité agroécologique et permaculturelle collective de ressources considérées comme communes, qu'à l'élaboration d'un mode d'existence permettant de « faire avec » ce qui les entoure, tout en « faisant face » à un certain mode de gestion jugé nuisible/hostile (autant celui de la ville, que celui du parc). La rurbanité se dit ainsi de l'ancrage important de Can Masdeu dans le territoire de Collserola et ses entours, de l'implication dans les luttes du quartier et de la ville, de même que de ses liens avec et les mouvements globaux²⁰⁵. La construction de cette « rurbanité », comme nous le verrons, est mise en jeu dans l'ensemble de leurs pratiques.

Dans la maison, les entrées et les sorties d'énergie, l'usage durable des ressources ou la souveraineté alimentaire sont pris en compte²⁰⁶. La « rurbanité » se dit donc de l'importance conférée, au sein du

²⁰³Nombre de gens du quartier se trouvent à appuyer Can Masdeu, certains parce qu'ils se sont peu à peu approprié le projet en les aidant dans l'aménagement et l'équipement de la vallée, d'autres du fait de leur participation aux jardins communautaires, d'autres enfin du fait de la tournure médiatique que prit la tentative d'expulsion. Plus loin, cette résistance commune face à l'assaut des forces de police va conduire à la rencontre de deux générations distinctes de lutte, celle de Nou Barris, liée au mouvement vicinal des années 70, et celle plus récente des militants de Barcelone et de ses alentours.

²⁰⁴Le juge conclut à la primauté du droit « à la vie ». A rester durant deux jours accrochés aux façades sans eau ni nourriture, ils « risquaient leur vie », et ceci passait avant le droit à la propriété du requérant.

Actuellement, après les changements de gouvernement à la Mairie de Barcelone et à la Généralité, et du fait des mouvements réalisés par la Fondation propriétaire du bâtiment, la situation de Can Masdeu au niveau légal est redevenue très incertaine. Can Masdeu est aujourd'hui sur le coup d'une sentence signée d'expulsion, pour l'instant simplement suspendue.

²⁰⁵C. Cattaneo. *The ecological economics of urban squatters in Barcelona*, tesis doctoral, UAB, 2009.

²⁰⁶On peut trouver une analyse détaillée de la consommation d'énergie des habitants de Can Masdeu dans le travail de Cattaneo et Gavalda qui comparent les consommations de Can Masdeu, de Kan Pascual – un autre squat situé aussi sur

projet, à l'agriculture biologique et à la permaculture, mais aussi d'une attention aux entours et d'une connaissance des milieux végétaux et animaux, que l'extrait du texte suivant laisse bien entrevoir :

« La vallée ressemble à nouveau à la mosaïque du paysage méditerranéen typique (avec des vergers, des bois et des cours d'eau saisonniers) qui caractérise la Sierra, en accord avec les usages traditionnels agro-forestiers. L'isolement relatif, le retour de la pratique de l'agriculture et de la sylviculture garantissent aux oiseaux un refuge, ainsi qu'à la faune micro et macro, en particulier autour des ruisseaux de Santa Eulalia et Can Masdeu. Il y a également une couverture végétale dense, composée de diverses espèces végétales et herbacées sylvestres, entre lesquelles on trouve la rivière et des plantes aromatiques, une forêt de pins et quelques bosquets de chênes, caroubiers et de tilleuls ... ceux-ci additionnés à des arbres fruitiers jeunes et vieux. »²⁰⁷

La « rurbanité » se dit aussi de l'« Office Rurbain », ouvert tous les dimanches à l'occasion de l'un des moments de convivialité important du lieu, le « Point d'Interaction de Collserola »²⁰⁸, présenté comme « un espace pour trouver et partager des ressources (livres, revues, cartes, semences, contacts), pour surmonter la précarité en mettant en place des alternatives agroécologiques. »²⁰⁹.

Les habitants de Can Masdeu disent s'inscrire, au travers de cette « rurbanité », dans une tradition de l'« urbanisme écologique ». C'est sur cette mise en rapport que nous souhaiterions nous arrêter à présent.

Cette tradition, qui prend racine dans la science civique de Patrick Geddes ou la cité-jardin d'Ebenezer Howard²¹⁰, fut très tôt connue en Catalogne grâce aux travaux de Cebrià de Montoliu, qui sont d'ailleurs disponibles dans la bibliothèque de Can Masdeu, et mobilisés par certains d'entre eux. Ainsi le « rurbanisme » de Can Masdeu fait clairement référence à la « conception urbanistique à tonalité ruraliste » de Geddes²¹¹. Mais la reprise de ces auteurs à Can Masdeu est d'abord une reprise pratique : en développant de nombreuses expériences concernant les productions d'énergie alternatives, l'usage intensif du vélo, la création de jardins communautaires, d'une banque de semences, l'usage communautaire d'un véhicule à moteur servant à transporter des encombrants, la confection artisanale de pain et d'autres produits biologiques (pour ne citer que quelques exemples),

la montagne de Collserola – et celles du citoyen moyen catalan. Au-delà du fait que quantitativement, les différences de consommations entre les squatteurs et celles d'un citoyen quelconque sont relativement notables, le plus frappant reste, au niveau qualitatif, le fait qu'une bonne partie de l'énergie produite dans ces squats est produite par l'action collective des habitants. C. Cattaneo ; M. Gavalda. « The experience of rurban squats in Collserola, Barcelona : what kind of degrowth? », *Journal of Cleaner Production*, n°18, 2010, pp. 581-589.

²⁰⁷Extrait du texte « Proposition de gestion intégrale de la vallée », – Paragraphe « Vallée agro-forestière : forêt, rivière, maquis et jardins communautaires » in <http://www.canmasdeu.net/defensa-de-la-vall-de-can-masdeu/?lang=en>. [consulté le 10 août 2012]

²⁰⁸Le PIC (Punt d'Interraccio Collserola) est un espace ouvert tous les dimanches par les habitants de Can Masdeu. Il s'apparente à un Centre social et propose différentes activités, dont ce bar. Nous reviendrons ultérieurement sur les activités du PIC.

²⁰⁹Extrait du site internet <http://www.canmasdeu.net/pic/oficina-rurbana/?lang=en>. [consulté le 10 août 2012]

²¹⁰Ceux-ci s'abreuvent des idées du poète préraphaélite William Morris ou de l'anarchisme et des géographies sociales qui en découlèrent (en particulier celles de Pierre Kropotkine et d'Élisée Reclus). Ces dernières eurent d'ailleurs une forte influence sur l'anarchisme ibérique du premier tiers du XXe siècle. Elles lui insufflèrent notamment des idées d'urbanisme limité, humanisé, attentif aux questions énergétiques et tenant compte de l'équilibre régional, du rôle de la décentralisation, de l'importance de l'air et du soleil, de la quantité de terre nécessaire à la production alimentaire... Militant infatigable en faveur d'un autre modèle de la ville, Cebrià de Montoliu finit toutefois par faire le choix de quitter la Catalogne et de s'exiler aux États-Unis, en 1920. Il y fut poussé suite à l'échec de ses tentatives pour promouvoir un urbanisme limité et entouré d'une ceinture agricole et forestière, devant l'idée d'une croissance illimitée et industrielle dont Le Corbusier offrira, un peu plus tard, un exemple (Martínez Alier, 1992 ; Masjoan 2000).

²¹¹Le « romantisme » de Geddes est des plus planificateur et scientifique, bien plus que l'urbanisme postmoderne – aujourd'hui prédominant et dont les interventions locales font fi du contexte régional général. Cf. J. Martínez Alier. « Urbanismo y ecología en Barcelona », n°65-66 en *Temes de Disseny. Elisava*, 1995 <http://tdd.elisava.net/coleccion/11/martinez-alier-es/view?set&language=es> [consulté en septembre 2012], p. 155.

Can Masdeu actualise en pratique, les idées et pratiques dont Cebrià de Montoliu et les anarchistes avaient été les introducteurs et traducteurs en Catalogne. Ce n'est pas pour rien si cette tendance à tout faire de ses propres mains, à apprendre, à s'instruire et à être son propre plombier, son propre menuisier, son propre électricien et même, dans le cas qui nous intéresse ici, son propre boulanger a pris une ampleur considérable dans les milieux anticapitalistes catalans et ibériques ; notamment à travers le mouvement squat. Comme si ce dernier retrouvait la diatribe anti-industrielle de William Morris qui, en pleine apogée de la civilisation industrielle, préconisait la conservation d'un goût pour l'artisanat et les formes gracieuses en opposition au perfectionnisme technique et rationaliste qui peu à peu s'imposait²¹². Le fait que Cebrià de Montoliu ait encouragé et rédigé la préface de la traduction catalane de *News from Nowhere* de Morris n'a rien d'un hasard. Comme l'écrit Martínez Alier²¹³, il existe un lien entre ces idées (ou celles de John Ruskin) avec celles d'Ebenezer Howard et de Patrick Geddes²¹⁴. Et ce n'est pas un hasard non plus si, à notre tour, nous questionnons les relations entre les idées et les pratiques d'un projet comme Can Masdeu et celles de l'anarchisme ibérique. D'une part, ses acteurs disent continuer le travail de Cebrià de Montoliu en matière d'urbanisme et, d'autre part, le mouvement squat, dont Can Masdeu fait partie, s'est toujours revendiqué comme l'héritier du mouvement libertaire, dont Barcelone fut, à un certain moment, l'épicentre mondial²¹⁵.

Le « rurbanisme » de Can Masdeu implique donc une considération globale du territoire et s'apparente en un sens aux formes d'aménagement du territoire cherchant à limiter la croissance des villes et à préserver leur périphérie rurale et forestière. La participation de Can Masdeu à la Plateforme Civique pour la Défense de Collserola en est un témoignage. En tant que mouvement pour la défense du territoire, cette dernière entend adopter elle aussi une vision globale du massif et critique la succession d'interventions urbanistiques qui le menacent en permanence. Dans un contexte de « crise générale de l'urbanisme » et de « triomphe [postmoderniste et contraire aux formes d'aménagement du territoire qui prennent en compte le local dans son contexte plus général] de projets isolés (qui peuvent concerner des centaines d'hectares en périphérie des villes, mais ne s'inscrivent pas dans un aménagement du territoire de la région, définie de façon écologique) »²¹⁶, Can Masdeu - et d'autres expériences similaires - deviennent des exemples d'une nouvelle manière alternative de concevoir et de vivre la ville et l'urbanisme et ses rapports à l'écologie. Si l'expérience

²¹²W. Morris. *Cómo vivimos y como podríamos vivir. Trabajo útil o esfuerzo inútil. El arte bajo la plutocracia*. Pepitas de calabaza, Logroño. 2005

²¹³Martínez Alier, *op.cit.*, pp. 139-160.

²¹⁴Au début du XXe siècle, deux modèles s'affrontent en matière d'aménagement du territoire. Le premier, en grande partie influencé par Geddes et auquel, en ce qui concerne la ville de Barcelone, on pourrait partiellement apparenter le modernisme architectural de Gaudí ou de Domènech et Muntaner, serait aujourd'hui qualifié d'écologique. Le second est « l'architecture moderne », corbusienne, plutôt adepte du progrès technique et de l'étalement urbain. Dans les années trente du siècle dernier, alors que Cebrià de Montoliu avait déjà quitté la scène en voyant qu'y prévalaient la spéculation et les intérêts de la bourgeoisie terrienne, le GATPAC et Le Corbusier imposèrent à la ville de Barcelone le second modèle décrit. Aujourd'hui, la civilisation de l'automobile qu'ils louaient et défendaient est le quotidien. La population urbaine dépasse la population rurale et les conurbations que voyait déjà poindre Geddes se multiplient et comptent, dans certains cas des dizaines de millions d'habitants. Ce que l'on qualifiait, en faisant référence à Morris ou aux urbanistes s'inscrivant dans la première perspective, de « romantisme » ne peut désormais être considéré que comme une anticipation prudente et clairvoyante des problèmes environnementaux que nous connaissons aujourd'hui.

²¹⁵Il ne faut pas oublier qu'en 1977, peu de temps après la mort de Franco, plusieurs événements anarchistes de portée historique se déroulèrent à Barcelone. Le *meeting* de Federica Montseny à Montjuïc et les Journées libertaires internationales qui rassemblèrent des centaines de milliers de personnes et amenèrent à une croissance exponentielle du nombre d'adhérents à la Confédération Nationale du Travail en sont des exemples importants. Malgré le déclin postérieur de l'organisation anarcho-syndicaliste, on peut voir là – et ces deux événements ne constituent que la partie visible de l'iceberg – un pont entre le point culminant de l'anarchisme en Catalogne pendant le premier tiers du XXe siècle et le moment actuel qui – par-delà le mouvement squat – voit fleurir des dynamiques et des formes d'organisation dans lesquelles on dénote une nette inspiration libertaire (Graeber, 2004).

²¹⁶ Martínez Alier, *op.cit.*, pp. 159-160.

de Can Masdeu n'est pas sans précédent, il convient toutefois de souligner, à la suite de Martínez Alier, que cette tradition n'a pas été reconsidérée après la réhabilitation de la démocratie en Espagne. Les facultés d'architecture, où l'on enseigne l'urbanisme, ont continué à ne faire peu de cas de cette tradition. L'historiographie urbanistique catalane continue parfois à omettre, voire à ne pas vouloir entendre parler de Cebrià de Montoliu et de son engagement pour la cité-jardin. De façon plus générale, elle ignore tout simplement l'existence d'un modèle d'urbanisme alternatif à celui qui est hégémonique pratiquement depuis l'*Eixample*²¹⁷ de Cerdà :

« Par mésinterprétation [...], on considère parfois Montoliu comme l'introducteur de l'idée de « rationalisme urbain ». Cela pourrait se comprendre si, en parlant de rationalisme, on présupposait une approche écologique. Mais cette dénomination est erronée parce qu'elle assimile Montoliu à la force, au supposé consensus sur les plans d'expansion de la conurbation de Barcelone, avec l'*Eixample* de Cerdà et le « plan de liaison » de Jaussey au début [du XXe siècle], avec les maisons en parpaings et les banlieues aménagées en jardin des années 1910-1920 (bien différentes des villes-jardin déconnectées de la conurbation) ou encore avec l'horreur corbusienne et le plan Macià des années 1932-1934. [...] Il existe toutefois une autre interprétation du terme possible : celle qui a trait à un urbanisme organique ou écologique (qui en pratique n'a pas pu se développer), celui de Cebrià de Montoliu et de ces anarchistes qui s'occupèrent de questions d'urbanisme. [...] Cet urbanisme alternatif, opposé à l'expansion en « tache d'huile » à la périphérie a bel et bien existé. Mais il s'est heurté à plusieurs obstacles : à l'illusion d'une expansion illimitée et à l'idée de la Grande Barcelone (hier) ou de la Catalogne-ville (aujourd'hui), en théorie ; aux intérêts financiers des propriétaires de sols constructibles et des Municipalités, en pratique. » (Martinez Alier, 1995)

C'est donc une alternative urbanistique, partie prenante d'une conception globale et écologique du territoire qu'entendent incarner aujourd'hui, de façon paradigmatique, les pratiques quotidiennes que développent des projets comme Can Masdeu²¹⁸. Il existe en effet une myriade d'associations, de collectifs, de projets et de coopératives qui forment le mouvement agroécologique catalan et plus généralement espagnol. Tous font le pari d'un monde rural bien vivant et de la souveraineté alimentaire, mais ce ne sont souvent que ceux qui se situent en ville qui réfléchissent à la question urbaine²¹⁹. Pour cela, la pensée actualisée dans la pratique du « rurbain » à Can Masdeu s'inscrit-elle dans la lignée de l'urbanisme écologique quoiqu'elle en repose les questions à nouveau frais, par l'expérimentation de sa position si particulière, ni complètement en ville, ni complètement dans la montagne, et par sa capacité à se lier à ses entours. C'est ce que nous nous proposons d'explorer dans la partie suivante.

²¹⁷L'« élargissement », ou l'« agrandissement » en catalan. C'est ainsi qu'est appelée la partie de Barcelone qui fut construite conformément au plan Cerdà.

²¹⁸Notons l'organisation récente, dans un centre social du centre de Barcelone habituellement consacré au droit à la ville, à l'activisme et à la critique des dynamiques spéculatives de l'urbanisme actuel, d'une conférence réunissant l'historien référent sur ces questions, Eduard Masjoan (dont l'ouvrage phare est *L'écologie humaine dans l'anarchisme ibérique. Urbanisme « organique » ou écologique, néomalthusianisme et naturisme social* (2000)), et un habitant de Can Masdeu. Cette rencontre était intitulée « Urbanisme écologique et défense du territoire, du passé à l'actualité : de Cebrià de Montoliu et de l'anarchisme ibérique aux alternatives actuelles ». Cf. Cattaneo, Gavaldà, *op.cit.*, pp. 581-589.

²¹⁹Bien évidemment, leur impact n'est pas comparable à l'initiative institutionnelle de Cebrià de Montoliu en faveur de la cité-jardin ou à celui que pourrait avoir ce type de modèle si les départements universitaires et les offices d'urbanisme municipaux et régionaux le reprenaient à leur compte...

2.3.2.2. *Vivre et « défendre » la vallée de Can Masdeu : le « rurbain » comme mode d'existence*

Si nous nous sommes intéressés à Can Masdeu, c'est que ce projet nous semblait remarquable, et proposer, comme nous le verrons, une version de l'écologie ajustée à la vie dans cette vallée du massif de Collserola.

La suite de notre travail se propose d'exposer différents moments ethnographique de cette vie à Can Masdeu et de ces dynamiques de composition dans la vallée et au-delà. Notre parti pris descriptif entend donner à voir ce qu'il en est de ces formes d'implication, d'actions conjointes, communes, sans *a priori* les qualifier lorsqu'elles ne le sont pas par les acteurs eux-mêmes. Nous tenterons dans la dernière partie (cf. *Infra* Partie 3), par la mise en rapport de ces différentes expériences, de proposer des qualifications plus ajustées à ce qui se passe là.

Ce récit est réalisé selon une logique descriptive allant de la maison et ses activités, à sa mise en jeu parmi les voisins, parmi les luttes menées en ville et jusqu'au sein du processus de participation instauré par la Mairie de Barcelone à l'occasion du Concours des « 16 Portes » de Collserola. La relation habitant de la maison/voisin est un axe constant de cette description. Notons toutefois que cette logique, qui a pour avantage de permettre un réel approfondissement, comporte ses limites. Nous verrons que c'est bien dans le va-et-vient entre ces différentes échelles que se construit cette « rurbanité » et la « défense » de la vallée de Can Masdeu.

La maison

Comme c'est souvent le cas dans les squats, au cours des dix ans d'existence de Can Masdeu, le nombre de personnes vivant dans la maison et participant au projet a varié. Aujourd'hui, une vingtaine de personnes vit à Can Masdeu. Pendant un temps, on pouvait en compter une dizaine de plus. La maison est présentée comme « l'épine dorsale du projet de Can Masdeu et le lieu de vie de plusieurs dizaines de jeunes dans une ville où le logement est devenu inaccessible »²²⁰. Il convient dès à présent de souligner cette qualité du « lieu de vie » que les habitants confèrent à Can Masdeu. Car c'est précisément parce que Can Masdeu est tel que ses habitants peuvent expérimenter des manières de « [s'éloigner] du modèle de la famille nucléaire, de l'hypothèque éternelle, pour réinventer les affects, la prise de décision et l'économie domestique »²²¹.

Notre entrée à Can Masdeu s'est concrétisée par le contact direct que nous avons avec certains de ses habitants. Ce contact est, pendant la réalisation de ce travail, devenu une relation continue avec deux ou trois de ces personnes. Ceci explique pourquoi nous avons eu accès au cadre, plus privé, qu'est la maison. Ce n'est généralement pas le cas si l'on se rend simplement aux événements publics qui sont organisés à Can Masdeu. Toute personne intime avec l'un des habitants de la maison (ou le connaissant déjà pour avoir participé de façon quotidienne au travail dans les jardins, à la réalisation régulière d'ateliers au PIC, entretenant des liens militants avec lui, etc.) peut accéder à ces espaces, comme dans n'importe quelle maison. Ici, cependant, la dimension publique du lieu oblige ses habitants à prendre soin de préserver leur intimité. Les événements programmés au PIC ou les fêtes d'anniversaire annuelles du lieu ont pour conséquence, par exemple, l'interdiction de l'accès à certaines zones. Dans notre cas, des relations antérieures et la présentation de notre projet nous ont donné l'occasion de découvrir certains de ces espaces plus fermés et de nous rendre compte de la complexité de l'organisation spatiale qu'implique un tel projet de vie en commun. À l'intérieur de cette très grande maison, il existe pour les habitants des espaces d'usage commun et de rencontre (la salle à manger, la cuisine ou le salon) et des espaces prévus pour une sociabilité plus

²²⁰On trouvera en annexes de ce rapport une sélection de photos de Can Masdeu et de ses jardins.

²²¹Extrait du site internet www.canmasdeu.net [consulté en août 2012]

réduite et intime que, leurs occupants, en plaisantant à moitié, désignent comme leurs « quartiers »²²².

Seuls ou accompagnés de l'équipe du GRAC, nous avons eu différentes occasions de rencontrer les habitants de Can Masdeu, pour leur parler de notre projet de recherche. Ce sont le degré de confiance, les affinités personnelles, et l'intérêt porté à une recherche de ce type, qui ont déterminé qui, dans la maison, allait s'engager à interagir avec nous. Il faut dire que l'ancienneté et la reconnaissance du projet en font un fréquent objet de recherche pour des étudiants de tout niveau d'étude. Cela entraîne une certaine lassitude à l'égard de telles initiatives. Nous sommes heureux, en ce sens, d'avoir trouvé en ce lieu des personnes ayant accepté de nous accompagner dans nos travaux²²³ et nous ayant empêché de perdre de vue la nécessité de respecter leurs exigences, leur espace et leur temps. Si notre étude a été bien reçue, c'est probablement parce qu'elle était sérieuse et fondée sur une base ethnographique (proche de l'expérience vécue) et qu'elle prétendait contribuer à la réflexion, engagée par les habitants, sur et pour leur projet. Un des aspects de notre recherche est la construction collective du savoir. Elle part d'une position d'humilité et de respect pour le projet et ses participants. Nous ne nous sommes donc pas placés dans une position de détenteurs de savoirs et de techniques qui auraient fait défaut à ceux-là. Ils ont accumulé un ensemble de connaissances précises sur cette expérience très intense qui ne va pas sans une réflexion constante à son propos. Une réflexion qui, en outre, ne part pas de rien étant donné qu'en plus d'être des militants et d'apprendre par la pratique, les habitants de Can Masdeu sont pour une bonne part des chercheurs dans différentes disciplines : agroécologie, écologie sociale, histoire, économie écologique... Ils sont parfois à l'origine de travaux universitaires. La thèse de Claudio Cattaneo²²⁴, habitant de la maison, et participant au projet depuis des années, en est un bel exemple.

Vivre à Can Masdeu implique de participer activement à la vie de la maison et à la poursuite du projet²²⁵. Cela peut être fait de différentes manières. La plupart du temps, tous les membres de la maison collaborent aux tâches simples et nécessaires : l'entretien, la réparation ou l'amélioration des infrastructures ; le nettoyage et les travaux du jardin (dont les récoltes suffisent à combler une partie des besoins alimentaires des habitants)... Il faut évoquer aussi une contribution monétaire fixe, due chaque mois, qui constitue un pot commun pour les dépenses de la maison. Qui ne peut pas contribuer aux travaux communs au même titre que les autres parce que des obligations l'en empêchent (à cause d'un emploi à l'extérieur généralement) voit sa contribution financière augmenter proportionnellement afin de compenser cette implication moindre. En général, plusieurs

²²²La traduction fait perdre le sens de cet emploi du terme espagnol *barrio*. Sa signification n'a trait dans le texte original qu'à la typologie des villes, d'où l'aspect humoristique de la proclamation.

²²³Il semble que la présence d'un accompagnateur soit un protocole de la maison, assurant tout à la fois que les personnes soient reçues de façon hospitalière et que la dynamique générale de la maison ne soit pas altérée.

²²⁴Cattaneo, *Op.cit.*

²²⁵C'est justement à cause de sa façon de fonctionner et par l'accent mis sur l'autonomie que Can Masdeu peut être considéré comme une communauté domestique. Nous reprenons là un concept chargé d'histoire en anthropologie économique (cf. Sahlins, 1976, 1983 ; Meillassoux, 1985). Les habitants de la maison essaient de produire tout ce dont ils ont besoin et emploient pour le travail à la maison de la main-d'œuvre interne, celle des habitants. La communauté aspire à une certaine autonomie, à dépendre le moins possible des approvisionnements du marché, et surtout, elle fonde une grande partie de son fonctionnement sur les interrelations entre les habitants, qui, sans pour autant en arriver à constituer une petite famille (comme dans les communautés agricoles traditionnelles) entretiennent des liens étroits. Les biens nécessaires à la subsistance sont possédés en commun et on fait en sorte de collectiviser aussi la connaissance (de démocratiser la technologie, dirait Sahlins) afin que tous puissent également contribuer à la subsistance et à l'autonomie de la maison. L'autonomie, pour ce qui est de l'approvisionnement, n'est qu'une aspiration partiellement réalisée, comme le signalent les habitants eux-mêmes (cf. Cattaneo et Gavalda, 2010). Et elle ne s'étend pas à la politique pour laquelle, comme nous l'avons déjà souligné, les collaborations actives avec d'autres communautés, plates-formes et mouvement sociaux sont incessantes.

occupants ont un emploi afin de s'assurer quelque revenu. Il s'agit toutefois de travaux de plus ou moins courte durée et plus ou moins formels (les vendanges peuvent en être un exemple). Les emplois laissant du temps libre pour s'occuper du projet de Can Masdeu et d'autres projets personnels et politiques sont généralement préférés. Des échanges avec des personnes extérieures à la maison permettent également l'approvisionnement en aliments que les jardins ne fournissent pas. De la même manière, certains biens de consommation strictement personnels sont achetés au marché. Parfois, ces échanges (en particulier ceux qui ont trait à l'approvisionnement en nourriture et en d'autres produits de première nécessité) peuvent relever du troc. C'est le cas des travaux effectués contre un paiement en nature. La production de pain, pour sa part, nous donne à voir un modèle mixte. Différentes formes d'approvisionnement et d'échange s'y rencontrent : prêter le matériel (dont le four) et transmettre les connaissances nécessaires pour que d'autres produisent du pain ; faire du pain destiné à la consommation interne ; ou, comme le font certains habitants, produire du pain pour le vendre dans le réseau des coopératives de consommation de Barcelone pour s'assurer un revenu personnel.

Il est fondamental de souligner que l'autogestion et sa dimension communautaire, la collectivisation des efforts et des ressources, sont réglées et organisées malgré les difficultés de partage, de prise en charge et de répartition des tâches (ou peut-être à cause d'elles), qu'un projet de ce type entraîne souvent. Prenons l'exemple des différents niveaux d'implication ou de l'absence pure et simple d'engagement, de la part de certains membres du projet, envers tout ce qui dépasse le simple cadre de la maison. Selon ce qui nous a été dit, il semble pour certains plus aisé de se charger de travaux et d'assumer des responsabilités à l'intérieur de la maison qu'au-delà de ce cadre. La durabilité (au sens le plus large du terme) livre un autre aspect de toute la complexité du projet. Nous avons ainsi pu remarquer différents mécanismes de gestion et de prévention des conflits ; une rotation des tâches visant à encourager l'auto-apprentissage et à éviter l'hyper-spécialisation et les concentrations de pouvoir qui résultent de l'accumulation de connaissances dans un domaine particulier ; la fabrication de pain pour la consommation personnelle des habitants, la vente et le troc ; la possession collective d'une fourgonnette. La dimension du projet, et le haut degré d'engagement et d'organisation qu'il nécessite, ont imposé l'adoption d'un protocole strict d'entrée pour les personnes désireuses de rejoindre Can Masdeu afin d'y habiter. Celui-là comporte une période d'essai divisée en différentes phases servant à déterminer s'il y aura une compréhension entre tous, si les habitants comme la personne candidate se sentent à l'aise et si cette dernière sera capable (et que les autres estiment qu'elle le sera) de supporter l'engagement requis. Car ce dernier doit se maintenir dans le temps. Il n'est pas concevable de vivre à Can Masdeu sans s'impliquer dans toutes les dimensions du projet, sans assumer sa double vocation pratique et politique. Dans le mouvement squat, les problèmes provoqués par les différents degrés d'implication sont récurrents. Souvent, dans ce type de maison, lorsqu'il est question d'intégrer de nouvelles personnes, on fait en sorte qu'il s'agisse de gens qui s'impliquent politiquement et qui ne cherchent pas seulement un endroit pour vivre. Nous parlons là, principalement, des squats-centres sociaux qui ont un projet politique comme c'est le cas pour Can Masdeu (et non de toutes les maisons occupées, car un bon nombre d'entre elles ne font qu'office d'habitation). Dans le cas de Can Masdeu, ce protocole un peu strict d'acceptation des nouveaux venus semble avoir pris en charge et résolu cette question de la nécessaire articulation d'un engagement politique et d'une habitation, et ce malgré les inévitables conflits possibles. Comme cela arrive parfois, qui ne peut ou veut assumer l'implication en temps, en travail et en énergie que requiert le projet, finit par l'abandonner.

Le PIC (Point d'Interaction de Collserola)

Le PIC de Can Masdeu (Point d'*Interaction* de Collserola), dont le nom n'est pas sans évoquer

évidemment l'autre PIC (Point d'*Information* de Collserola) mis en place par le Consorci (cf. *Supra*. 2.1.)²²⁶, est un centre social au sein de Can Masdeu. Il est le lieu (et le moment, tous les dimanches) d'ouverture et de socialisation pendant lequel une partie de la maison est ouverte au public en vue de la réalisation de diverses activités. Il est devenu une référence parmi les centres sociaux à l'échelle de la ville²²⁷ et le porte-voix de toute sorte de luttes de portée internationale. A cette occasion, différents collectifs ainsi que des personnes porteuses de projets propres à d'autres quartiers et d'autres lieux peuvent utiliser cette partie de la maison pour réaliser des activités, des présentations concernant diverses thématiques ou vendre des boissons et de la nourriture (en général de production locale et biologique) et récupérer les bénéfices de la vente. Le PIC connaît généralement une affluence régulière de personnes. Celles-ci peuvent aussi bien venir par intérêt pour les activités programmées, par fidélité envers les collectifs qui organisent ou font la cuisine pour le Rurbar²²⁸, ou simplement pour le plaisir de passer une journée à l'air libre à Collserola et en bonne compagnie. En raison de cette visibilité et de cette continuité, le centre social peut compter sur la présence régulière de personnes qui le considèrent comme un de leurs lieux réguliers de sociabilité, de rencontres et d'échanges avec des amis. L'affluence du public et la mise à disposition de ressources assurent une visibilité aux projets et aux luttes qui se voient exposés (luttes et résistances en tous genres, projets récents : radios libres, centres sociaux, projets agroécologiques, campagne de lutte contre la spéculation, etc.). Contrairement à d'autres centres sociaux, le PIC est entièrement géré par les habitants de la maison. Ils planifient et coordonnent les activités et se chargent d'accompagner les collectifs invités relativement à l'usage des installations de Can Masdeu²²⁹. Comme on peut le lire sur le site Internet :

« Le PIC [...] se trouve dans la partie supérieure du bâtiment et dispose d'un accès indépendant des parties habitées. À l'extérieur, on trouve un espace équipé de chaises et de tables, de toilettes et d'un urinoir, d'un point d'eau potable et d'un espace d'affichage mural. De cette zone, on peut accéder au bâtiment et à une grande salle où l'on trouve la plupart des ressources dont dispose le centre social auquel collaborent ou se rendent des centaines de personnes chaque dimanche. »²³⁰

Tous les dimanches à midi, le PIC débute, pour ceux qui le désirent, par une visite guidée de la vallée de Can Masdeu afin d'expliquer les différents projets menés et échanger sur ces expériences (la maison, les différents aménagements, les jardins communautaires, etc.). Ce moment est important pour les habitants, il doit pouvoir signaler au visiteur où il se trouve, ce à quoi le PIC se rapporte. Le « Rurbar » se trouve dans le salon. Du café – issu du commerce équitable –, des

²²⁶Remarquons, en passant, le glissement sémantique de *l'information* à *l'interaction*. En considérant Collserola comme espace d'interaction, plus que d'information, les habitants de Can Masdeu s'engagent dans une dynamique beaucoup plus compositionniste que le Consorci. Tandis que l'information maintient le partage entre destinataire et le destinataire de l'information, la seule possibilité étant, à la rigueur, la réciprocité des places ; l'interaction débouche sur la possibilité de la codéfinition de l'action en cours.

²²⁷Le documentaire qu'a réalisé le programme dédié aux questions environnementales de la seconde chaîne de la télévision publique nationale espagnole (TVE) sur le projet est une preuve de sa popularité. Certains habitants de Can Masdeu nous confièrent que les réalisateurs, considérant qu'ils avaient accumulé énormément d'informations intéressantes durant le tournage, décidèrent d'augmenter la durée du reportage à plus de 50 minutes, ce qui correspond à deux épisodes. Les adresses suivantes (consultées le 10 septembre 2011) donnent accès à ce documentaire : <<http://www.rtve.es/alacarta/videos/el-escarabajo-verde/escarabajo-verde-kasa-afueras/1093620/>> <<http://www.rtve.es/alacarta/videos/el-escarabajo-verde/escarabajo-verde-kasa-afueras-parte-2/1100657/>>

²²⁸Notons que les recettes du Rurbar, issues de la vente de nourriture et de boissons à l'occasion du PIC, constituent pour les habitants de la maison la principale source financière pour l'entretien de celle-ci et la poursuite du projet. Une fois sur trois, les recettes vont à d'autres collectifs, qui ont alors à charge de préparer la nourriture (un repas végétarien) et de tenir le bar.

²²⁹La gestion du PIC nécessite cependant un effort permanent de la part des habitants pour protéger leur intimité et leur espace propre, notamment parce que les collectifs participant s'approchent des dynamiques du premier cercle. En outre, quand le PIC est ouvert, un grand salon de la maison et certaines parties annexes (une couverte et d'autres à l'air libre) sont accessibles au public en général.

²³⁰Extrait du site internet <http://www.canmasdeu.net/pic/?lang=es>. [consulté le 10 août 2012]

infusions – de plantes cueillies dans la vallée –, des gâteaux – faits maison – et d'autres produits y sont proposés. Dans cette même salle on trouve une bibliothèque en libre-service (intégrée au réseau de Bibliothèques Sociales de Barcelone), dont les ouvrages portent principalement sur l'écologie, les mouvements sociaux, l'histoire agraire et sociale, etc. *La finestra al camp* (fenêtre sur la campagne), se situe au même endroit. Conçue comme une banque de ressources pour des personnes qui compteraient partir vivre à la campagne, elle permet d'échanger des listes de projets d'installation en milieu rural, de luttes agroécologiques, de maisons vides, etc. Elle comprend un panneau d'affichage mural, avec des contacts et des annonces ainsi qu'une banque de cartes (situant des lieux et maison vides, de projets agroécologiques existants, etc.). C'est aussi le lieu où se tient la « banque de graines », qui vise à préserver des graines d'espèces locales rares de fruits et de légumes. L'extérieur de la maison est le plus souvent utilisé pour les repas. Il arrive aussi que certaines activités proposées par le centre social s'y déroulent. On compte d'autres annexes au salon à l'intérieur : une zone de gratuité (espace classique des mouvements sociaux autonomes) où l'on peut laisser ou prendre les objets que l'on veut (principalement des vêtements dans ce cas) ainsi qu'une grande salle avec un parquet où ont généralement lieu les activités corporelles et, plus largement, les réunions qui requièrent tranquillité et intimité.

Les ateliers proposés peuvent être distingués selon les habitants de Can Masdeu en trois grands domaines : « l'esprit », « le corps » et « les mains ». L'esprit fait référence à la spiritualité, le corps est entendu comme rencontre entre les mondes spirituel et matériel, les mains comme apprentissage d'habiletés pour transformer et agir dans le monde matériel. L'axe commun à ces trois domaines est le principe d'autonomie (auto-apprentissage, auto-formation, autogestion, autosuffisance...).

Nous déroulerons à la suite la liste des activités qui ont eu lieu au PIC²³¹, en reprenant ces trois dimensions soufflées par les habitants, afin d'en donner à voir la pluralité. Dans le premier domaine, on pourra trouver les ateliers de yoga, acroyoga²³², atelier d'autohypnose, de musicothérapie préventive, atelier de méditation AUM²³³. Dans le deuxième, on y trouve tout autant les ateliers d'auto-défense, de danse thérapie pour les familles²³⁴, que les ateliers de BDSM²³⁵ « pour débutants et timides », qu'un atelier d' « Acro(Yoga) – Permacultura – Arte » visant à « stimuler la conscience corporelle, la conscience dans l'environnement et la conscience artistique », un atelier de Danse Contact Improvisation, un atelier de danse érotique pour femmes, un atelier de chant de travail, un atelier sur le corps des femmes, des ateliers de théâtre (théâtre de l'opprimé par exemple)... Dans le troisième domaine, plus spécifiquement lié à la main, et pour ne donner que quelques exemples, on trouve un atelier de réparation vélo, un atelier portant sur des constructions populaires au Venezuela, un atelier de bouturage, un atelier sur les nœuds (pour la vie courante, l'escalade ou

²³¹Notons que bien que l'aspect pluridimensionnel du projet exige un haut degré d'organisation, Can Masdeu dispose tout de même d'une grande souplesse pour répondre à des éventualités de calendrier et programmer des événements qui n'étaient pas planifiés auparavant. Le programme du PIC est normalement prévu deux mois à l'avance, mais l'on peut toutefois observer une grande capacité d'adaptation à l'occasion de visites imprévues ou de manque d'espace pour des activités proposées par des collectifs ou de personnes porteuses d'un projet qu'ils jugent intéressant. De même, certains événements peuvent être programmés hors du cadre du PIC à proprement parler, le samedi notamment.

²³²L'acroyoga est une pratique qui articule des éléments des pratiques du yoga, de massages énergétiques et des techniques acrobatiques.

²³³Le « AUM » est le « bourdonnement primordial » sur lequel repose cette pratique méditative.

²³⁴Le programme indique que « cet atelier s'adresse aux enfants et aux adultes, pour qu'il jouent, explorent, découvrent et se mettent en relation, au travers du mouvement, en respectant les désirs, rythmes et nécessités de chacun. C'est aussi un atelier pour favoriser la rencontre entre les pères, les mères, les enfants, non seulement physique mais aussi émotionnelle, dans lequel rentrent en ligne de compte le regard, le dialogue non verbal, les limites, le respect et l'acceptation, etc. ».

²³⁵Nous citons là encore la présentation de l'atelier : « BDSM pour les débutants et les timides (Bondage, discipline, dominance / soumission, sado / masochism). BDSM est l'acronyme utilisé pour définir une série de jeux sexuels entre personnes consentantes. Cet atelier comporte deux parties. L'une théorique, où il s'agira, à partir de discussion avec des experts de ces pratiques, d'éclairer les doutes et malentendus relatifs à ces pratiques. La seconde partie, pour ceux qui en auront la curiosité, sera une introduction à certains aspects pratiques de ces jeux. ».

l'activisme), un atelier de construction de marionnettes en matériau recyclé, un atelier crochets ou encore un atelier « forêts comestibles ». L'enjeu de ce dernier atelier consiste à « développer et promouvoir ce concept/espace étudié au cœur de la permaculture : un écosystème qui produit des aliments (fruits, feuilles comestibles, racines, champignons) et autres produits de grande utilité tels que le bois ou les plantes médicinales ». Elle ne nécessite, nous dit-on, ni produits chimiques ni engrais et permet l'économie d'eau, d'énergie et d'argent. Mais aussi un atelier de forge, et d'initiation à la charpente, un atelier sur la culture de la spiruline, un autre sur la construction d'une maison en paille, des ateliers de bioconstructions et d'énergies alternatives...

Nous souhaiterions à présent mettre la focale sur un atelier du PIC un peu particulier puisqu'il a été organisé par l'un d'entre nous, Miguel Donate Sastre, chercheur au COPSAT. L'idée de ce PIC est née d'une conversation avec l'un des habitants de la maison, sur l'état des bassins et fosses, comme d'une série de questions sur la faune et la flore de ces écosystèmes (en particulier concernant la basse biodiversité et l'abondance de moustiques dans la maison et la zone des jardins). L'idée consistait ainsi à appliquer les connaissances en biodiversité d'une tierce personne, spécialiste en la matière, à l'environnement immédiat de Can Masdeu. La possibilité de contrôler effectivement la présence des moustiques (l'invasion de moustiques en été étant jugée particulièrement insupportable malgré les mesures prises), et d'améliorer l'environnement quotidien plus immédiat comme par exemple la qualité des bassins que les habitants utilisent comme piscine, a séduit ces derniers.

L'atelier, intitulé « Créer et entretenir des bassins pour la biodiversité » a ainsi eu lieu un dimanche (le 23 octobre 2011). Durant la première partie, sept personnes étaient présentes (dont une habitante de la maison, Miguel et une amie venue partager son savoir en la matière). La première partie relativement théorique a permis à ses participants de se familiariser avec les principaux invertébrés et vertébrés présents dans les bassins de Can Masdeu, ainsi que sur leurs bénéfices pour les humains, comme le contrôle des invasions de moustiques, de limaces et escargots, la pollinisation des plantes, etc. L'atelier s'est également penché sur les espèces végétales permettant l'assainissement et l'oxygénation de l'eau, après quoi furent partagés les principes de base de la construction de bassins en milieu urbain (dans des jardins, terrasses, terre-plein dans la ville). L'après-midi, l'atelier proposait de se poursuivre par une mise en pratique : l'incorporation de végétaux aquatiques et la « naturalisation » d'un ancien abreuvoir abandonné, entre autres par l'introduction de plantes et d'algues et la mise en place d'une colonie de minuscules poissons endémiques particulièrement efficaces contre les larves de moustiques (inoffensives pour les autres) et pouvant survivre dans des volumes réduits d'eau non circulante. L'idée étant qu'au printemps, époque de reproduction, cette colonie puisse être répartie dans les autres bassins, fosses, bidons, de Can Masdeu²³⁶. Notons que durant cette deuxième partie de l'atelier, deux autres habitants de la maison se sont joints au groupe. Comme le reste du groupe, ils furent surpris de la facilité avec laquelle pouvait se réaliser une telle opération. L'un des participants à l'atelier se proposa d'ailleurs de le mettre directement en pratique dans sa maison, à côté du jardin.

L'évocation de la diversité de ces ateliers, et la description de celui mené entre autre par Miguel, donnent ainsi à voir plusieurs dimensions. L'une tient à la transversalité de ces ateliers pris dans leur

²³⁶Il est précisé à cette occasion que toutes les problématiques posées par le système de bassins et fosses de Can Masdeu ne trouvent pas là de solution. Par exemple, la présence massive de carpes dans l'un des bassins est incompatible avec la présence d'insectes et d'amphibiens du fait de leur voracité, mais aussi avec la pousse de fleurs aquatiques puisque les excréments des carpes sont leur toxiques. La complexité de l'opération dans ce cas pourrait demander beaucoup de travail et son effectivité à moyen terme n'en serait pas toutefois garantie : en étant un bassin d'accès public, on pourrait retrouver de nombreuses carpes dans celui-ci à nouveau. De même, la proposition qu'un habitant de la maison fait d'élever des poissons destinés à l'auto-suffisance de la maison ne peut trouver de solution dans l'immédiat du fait de l'impossibilité pratique d'élever des poissons comestibles dans un espace limité et en eaux non circulantes.

ensemble et du fait de leur contenu même (par delà les domaines *a priori* identifiés). Il s'agit tout autant de proposer une considération transversale de l'être humain. Celle-là recouvre aussi bien l'intégrité de l'individu (rompant avec l'hégémonique séparation dualiste de l'âme et du corps) que l'indissolubilité de la personne relativement aux autres personnes, aux autres êtres, vivants et inertes, et au milieu qui les entoure. En d'autres termes, l'existence est pensée selon un réseau complexe d'interrelations, de manière analogue à la façon dont est pensée la vie à Can Masdeu.

Une autre dimension tient à la manière de lier, dans la plupart de ces ateliers, pratique et théorie. Enfin, une dernière dimension notable tient au fait que ces ateliers se donnent à voir comme des espaces fondés sur le partage. Il s'agit d'y déconstruire les différences entre spécialistes et non spécialistes, entre habitants de la maison, sympathisants et public intéressé. Un intérêt commun réunit toutes ces personnes : la mise en commun de connaissances qui, qu'elles aient été ou non acquises au cours d'une formation, sont dans tous les cas, ancrées dans l'expérience et la vie quotidienne ou ont vocation à l'être. Ainsi pourrait-on donner encore l'exemple du « projet d'éducation agro-écologique », qui se déroule hors du PIC et est conçu comme « un jardin-laboratoire où les enfants et les jeunes apprennent à interagir dans une communauté en harmonie avec les cycles de l'eau, la terre l'énergie, en opposition à la non-viabilité du modèle agricole actuel », ou encore l'exemple des GACs, « groupes de personnes qui se retrouvent pour apprendre » et au sein desquels les personnes ont « différents niveaux d'expérience ». Ces groupes n'ont « pas d'enseignants », ils reposent « simplement [sur] une autogestion partagée. ». A travers ces différentes activités, espaces, regroupements, Can Masdeu entend proposer une « nouvelle culture rurale, populaire et démercantilisée ».

En le nommant Point d'*Interaction* de Collserola, les habitants de Can Masdeu énoncent bien leur ambition à faire de Can Masdeu un lieu de passage, mais aussi un lieu depuis lequel développer une vision complète et complexe de Collserola. Le PIC est ainsi présenté sur le site Internet comme « une fenêtre ouverte sur d'autres manières de vivre et un espace de dénonciation des agressions subies par la montagne de Collserola. ».

La vallée

Comme nous le disions en introduction, il ne faudrait en aucun cas déduire de ce travail intensif au cœur de la maison de Can Masdeu, de la vie des habitants dans la maison et des différentes activités évoquées, une forme de retrait, la constitution d'un îlot ou d'une « alternative » écologique refermée sur elle-même. Ceci apparaît déjà au travers des activités mises en place à l'occasion du PIC (qu'il s'agisse de la visite initiale dans la vallée et les jardins, de tout ce qui se partage à l'occasion des moments de sociabilité, ou des ateliers eux-mêmes, comme en témoigne l'exemple de l'atelier créé autour de la question de la naturalisation des bassins)²³⁷. Le lieu occupé par les habitants de Can Masdeu ne peut jamais être pensé indépendamment de son environnement.

Dès l'ouverture en 2001, le collectif d'occupants travaille à la reconversion du lieu. Rappelons que Can Masdeu est une ancienne maison paysanne dont le dernier usage fut une léproserie abandonnée depuis 50 ans, et dont les entours étaient laissés en jachère. Mais là encore, il ne s'agit pas tant, comme ceux-là l'écrivent, de constituer un îlot, un espace de « préservation immaculée de la vallée comme un musée au milieu d'une mer d'asphalte »²³⁸, qu'un lieu *habitable* au sens propre, c'est-à-dire qui compose avec ceux qui s'y trouvent :

²³⁷Les habitants de Can Masdeu font d'ailleurs du maintien de ces activités un enjeu de la « gestion intégrale de la vallée ».

²³⁸Extrait du texte « Défense de la vallée de Can Masdeu ». <http://www.canmasdeu.net/defensa-de-la-vall-de-can-masdeu/?lang=en>. [consulté en juin 2012]

« La vallée de Can Masdeu est un ensemble de bois, de ruisseaux, de champs, d'étangs, de pylônes haute tension, de routes, de chemins de terre et de bâtiments qui occupent un total de 35 acres de sols qualifiés comme «équipement» dans les limites du Parc Collserola et de la propriété de l'Hôpital de Sant Pau. »²³⁹

Le projet ne vise ni à la restauration d'une époque antérieure, avant la civilisation et les voies de communication, ni à celle d'une essence de la localité. Au contraire, rendre Can Masdeu habitable c'est faire avec ceux qui s'y trouvent, c'est-à-dire aussi bien les pylônes électriques que les ruisseaux et les bois. Si les pylônes finissent par être évoqués négativement, c'est d'abord parce que certains se trouvent trop près des maisons et qu'il y a des risques d'incendies, que les champs électromagnétiques qu'ils dégagent sont nuisibles aux oiseaux. Et donc proposition est faite – qui rejoint la ligne défendue par la Plate-forme – de les enfouir sous terre. Autrement dit, il s'agit bien de « faire avec » – tout en veillant à ce que les habitations et les oiseaux puissent eux aussi en être sans risquer leur vie.

Ce souci de la composition et des réajustements tarabuste les habitants de Can Masdeu et vaut pour tous les êtres qui peuplent la vallée et en usent, y compris la faune et la flore qui avoisinent les jardins, mais aussi les gardes forestiers qui en ont la charge légale :

« Notre défense des écosystèmes ne cherche pas la préservation immaculée de la vallée comme un musée au milieu d'une mer d'asphalte, mais sa gestion agroforestière. Parce que ce qui est déjà là doit nous prémunir de toute tentative d'ajouter du ciment dans la vallée. Cela signifie également auto-organiser la gestion de la forêt et les broussailles, cela peut être fait en nous mettant d'accord avec les techniciens du parc. Cette gestion diminue les risques d'incendies et fournit du combustible pour des projets dans la vallée. »²⁴⁰

C'est donc bien en ce sens que les habitants de Can Masdeu contestent la qualité « muséale » de leur site et du Parc. Can Masdeu et plus loin la montagne de Collserola ne sont pas des musées, il n'est donc pas question pour eux de purifier l'espace du Parc, pas plus que de le naturaliser, mais bien ici de garantir la possibilité d'une « gestion agroforestière » partagée.

C'est ainsi que l'on trouve sur le site Internet une « Proposition de gestion intégrale de la vallée » rédigée par Can Masdeu. Notons ici que cette proposition concerne la vallée, et non Collserola dans son ensemble, quand bien même ils font leurs, nous disent-ils, les demandes de la Plate-forme Civique de Défense de Collserola²⁴¹. Cette « gestion » est ainsi présentée en ce qu'elle implique, de manière indissociée, « communauté auto-gestionnaire » et communauté « agro-écologique ».

« nous parlons de gestion publique (gouvernance) [...] parce que cela signifie pour nous la communauté auto-gestionnaire et agro-écologique. Et pour cela, et plus encore, nous croyons que nous avons gagné le droit de définir les caractéristiques de l'espace où nous habitons et que nous aimons. »²⁴²

C'est bien ici l'attachement à cet espace qui est en jeu, en ce qu'il est directement lié à une manière d'*habiter* la vallée. Plus loin, cette « gestion » entend se fonder sur une « propriété d'usage », Can Masdeu s'oppose « à la privatisation de tout ou partie de la vallée ». Toujours en ce sens, il est demandé à ce que soit « maintenue l'autogestion communautaire des projets actuellement en cours,

²³⁹ *Idem.*

²⁴⁰ *Idem.*

²⁴¹ Can Masdeu dit faire siennes les demandes de la Plateforme Civique de Défense de Collserola : 1. Moratoire urbain ; 2. Modification de la classification des sols PGM ; 3. Arrêt des projets routiers prévus dans le plan d'infrastructure pour la Catalogne 2006-2026 ; 4. Extension des limites du parc et PEIN ; 5. Créer la figure de milieux associés concernant le Parc de Collserola [ceci se réfère à la possibilité d'extension de la surface protégée du parc, par l'association de certains espaces à d'autres (mitoyens ou non)] ; 6. Retirer les activités extractives ; 7. Préserver les ruisseaux et leur environnement

²⁴² Extrait du texte « Proposition de gestion intégrale de la vallée ». <http://www.canmasdeu.net/defensa-de-la-vall-de-can-masdeu/?lang=en>. [consulté en août 2012]

déterminée par l'usage de ceux qui participent et / ou y vivent »²⁴³. Sont ainsi inclus dans cette communauté « auto-gestionnaire et agro-écologique », outre les gardes-forestiers précédemment cités, « ceux et celles qui utilisent la vallée comme une zone naturelle de loisirs, à pied ou en vélo »²⁴⁴, « ceux qui vivent dans Collserola ou participent au réseau de la Plate-forme depuis 2001 », enfin « ceux qui participent à recouvrir l'usage d'un développement agricole et social. C'est-à-dire les jardins communautaires, la communauté, le projet d'éducation agro-écologiques, le Point d'Interaction de Collserola (PIC), les groupes Office Rurbain et d'auto-apprentissage en groupe (GACs). ». C'est bien sur cet « usage » commun de la vallée que reposent les propositions faites par Can Masdeu. Ainsi trouve-t-on celles-ci par exemple :

« Chemin de terre : La piste va de la grande route Roquetes à la route du cimetière. Nous voulons : qu'elle reste en terre. Cela permet d'éviter l'hyper-fréquentation (l'un des principaux problèmes du Parc de Collserola) et de maintenir ainsi une vitesse de déplacement lente et de garder le calme dans la vallée. »

« Grand étang : Après avoir restauré l'ancien système d'irrigation de manière autogérée (3 piscines, un réseau de canaux d'irrigation, 1 puits, 2 réservoirs et 1 source), le grand étang près de l'hôpital reste quant à lui en mauvais état. Nous pensons que la réhabilitation de cette piscine permettrait : de renforcer le système de protection contre les incendies du côté sec de Collserola, d'assurer l'approvisionnement en eau pour l'agriculture, de maintenir la richesse de la faune et de la biodiversité des plantes de la vallée en créant un espace amusant : un grand bassin pour la baignade et/ou un endroit pour s'asseoir et se détendre dans l'eau. Nous voulons : Que la piscine soit restaurée. »²⁴⁵

Cette « gestion intégrale », également redéfinie à d'autres moments comme « défense de la vallée », n'est donc conçue que par l'association avec d'autres, les gardes-forestiers, la faune, la flore ou encore ces poteaux électriques avec lesquels il faut composer, mais aussi avec la Plate-forme Civique dont ils font leurs revendications et plus encore avec les voisins de Nou Barris, ceux qui se trouvent en face de Can Masdeu, de l'autre côté de la route de bitume. Que ce soit dans le cadre des jardins communautaires ou dans le quartier, à l'occasion des activités et fêtes régulièrement organisées, c'est bien là, en cet endroit, que la défense de la vallée trouve à se brancher sur les luttes vicinales.

Et c'est bien ce qui fait que, comme nous serons amenés à le montrer dans un dernier temps, se lancer dans la participation au concours municipal pour l'élaboration des Portes de Collserola, ne peut se faire qu'à condition de s'y lancer ensemble, entre voisins.

De fait, l'association avec les « voisins » se met très tôt en place. Rappelons ici que bâti au cours du XX^{ème} siècle, le quartier voisin, Nou Barris²⁴⁶, connaît tout au long du siècle une croissance importante, principalement due, au cours des années 60 aux migrations rurales, internes au pays. Durant les années 1970, le mouvement vicinal, là comme ailleurs, prend de l'ampleur pour garantir à la « communauté » des moyens de subsistance. Le quartier est, comme bien d'autres, mis à mal par la spéculation sur le marché immobilier et par une politique urbaine jugée par les habitants comme incapable d'y faire face. Mais comme nous le signalions déjà en introduction, le mouvement

²⁴³ *Idem.*

²⁴⁴ Les habitants de Can Masdeu mettent en effet l'accent sur les relations qui se construisent au fil du temps avec les passants, randonneurs, cyclistes. Rappelons que le chemin de Can Masdeu est une voie de passage, un chemin communal, et qu'après 10 ans d'installation, les habitants de Can Masdeu connaissent relativement bien eux-aussi le territoire, les fermes voisins, la toponymie, les chemins, les routes etc.

²⁴⁵ Extrait du texte « Proposition de gestion intégrale de la vallée ». <http://www.canmasdeu.net/defensa-de-la-vall-de-can-masdeu/?lang=en>. [consulté le 10 août 2012]

²⁴⁶ C'est le nom que donnèrent ses habitants à l'arrondissement alors qu'il comptait neuf quartiers – « nou » veut dire « neuf » en catalan. Les institutions le reprirent de façon officielle ensuite.

vicinal de Nou Barris se distingue par sa dynamique d'auto-organisation.

Au cours des années 70, les voies d'assainissement sont alors auto-construites dans certaines zones du quartier, des autobus réquisitionnés par la population pour être ramenés dans leur quartier, en vue d'exiger le droit au transport public. De nombreux équipements collectifs, encore existants et pour certains toujours autogérés par les habitants (bien qu'ils soient financés par la municipalité)²⁴⁷, sont ainsi acquis par la détermination et la solidarité des mouvements vicinaux. C'est également à cette époque que les habitants les plus proches de la forêt, pour subvenir à leurs besoins encore une fois et poursuivant les habitudes qui étaient les leurs à la campagne, se mettent peu à peu à s'appropriier, illégalement, des parcelles et à cultiver leurs potagers²⁴⁸.

Ces potagers, peu à peu éliminés au cours des années 80 et 90, sont alors re-proposés par les habitants de Can Masdeu aux voisins qui le souhaitent, sous la forme de jardins communautaires, pour partager ensemble « l'usage » de ces terres, restituées à l'usage commun. Le sens et l'importance de ces jardins communautaires font d'ailleurs l'objet d'un cours texte publié sur le site Internet de Can Masdeu²⁴⁹, en ressituant les enjeux historiques ; le mouvement auquel appelle ce texte est un « mouvement de réappropriation de la terre par le quartier », face à l'étouffement infligé par la gestion des villes contemporaines et leur coupure d'avec les campagnes.

²⁴⁷C'est le cas de l'Athénée dont nous serons amenés à parler plus tard.

²⁴⁸Notons que si les mouvements vicinaux sont plus spécifiquement urbains, ces mouvements reproduisent bien souvent, dans leur formes d'organisation, des logiques rurales où traditionnellement les relations de voisinages organisaient une bonne partie de la vie sociale, économique, politique etc.

²⁴⁹« Depuis toujours dans l'histoire, villes et villages se sont situés dans des endroits où l'environnement immédiat fournissait les ressources pour nourrir sa population, généralement les plaines les plus fertiles et irriguées. Aujourd'hui, cependant, les voies de communications, le pouvoir économique, ce qui forme les villes urbanisées, ont poussé plus loin les terres agricoles. Aggravant cette tendance douloureuse, dans la dernière décennie de schizophrénie publique et privée de l'urbanisation, la ville a phagocité les dernières parcelles et seules quelques fermes marginales ont résisté grâce au dévouement opiniâtre des jardiniers occasionnels. [...]

Dans la seconde moitié du XXe siècle, la pratique des «bidonvilles» (« barraquisme ») de nouveaux arrivants a augmenté la capacité de produire de la nourriture dans la ville grâce à des microparcelles ornées de matelas et autres objets recyclés. Ils l'ont fait de façon autonome, anonyme, n'ont jamais été reconnus par les institutions qui, après le Sommet de Rio (1992), ne se sont pourtant pas privées pour rentabiliser le discours durable de l'Agenda 21.

Tant à Barcelone que dans la plupart des villes et villages, les routes, autoroutes et les parcs industriels et les quartiers préfabriqués pour la croissance des prêts hypothécaires commerciaux ou des complexes esthétiques « Texana », ont enseveli sous des tonnes de béton les racines des dernières plantes cultivées, au profit du modèle industriel de production. »

« La ville productrice d'aliments, comme nous l'avons dit, est un phénomène historique, mais apparaît maintenant comme une réponse utile aux défis de l'humanité, tels que la flambée du prix du pétrole et le changement climatique. La permaculture urbaine de la décennie précédente fournit des outils de base pour la mise en œuvre durable des milieux humains. [...]

Étant donné le manque d'espaces publics dans de nombreux quartiers, des groupes d'habitants ont opté pour le squat de terrains pour initier des plantations autogérées par la communauté. De manière chronologique, et pour rendre compte de cette pratique, nous mentionnerons la ferme laitière du verger à L'Hospitalet, squattée depuis les années 90, ou le parc du centre social occupé « Les Naus » dans le quartier de Gracia, au printemps 1999. Aujourd'hui, plus d'une douzaine de jardins sont squattés dans différents quartiers de Barcelone et sont devenus les barricades vertes du réseau des mouvements vicinaux autonomes.

Les mouvements vicinaux pratiquent une participation sociale horizontale et cultivent, non seulement des légumes mais aussi les relations humaines entre les gens du quartier. Parmi ceux-là, on peut souligner l'expérience des jardins communautaires de Can Masdeu, la popularité et la très bonne organisation impliquant de nombreuses familles et groupes de Nou Barris, la lutte populaire du Forat de la vergogna qui a empêché la construction d'un parking, et les jardins du Raval et de la rue de Banyoles (Gracia) pour avoir réoccupé les sites de leurs centres sociaux respectifs, après qu'ils ont été expulsés et démolis. Avec ces jardins se dessine le chemin vers une société plus libre, humaine et durable. »

Nous proposons dans la suite de cette partie de faire un focus sur les enjeux liés à l'usage et à la construction de ces jardins communautaires, ainsi que sur la participation des habitants de Can Masdeu, à deux fêtes importantes du quartier Nou Barris. Nous proposons donc d'entrer par le récit ethnographique.

Notons pour commencer que participent à ces jardins des personnes très hétérogènes, par leur âge, leur sexe, leur niveau d'implication ou leur profil militant. L'un des habitants de la maison nous fait ainsi remarquer le grand intérêt de certains (au profil plus militant) pour le projet, sans pour autant que cela se traduise par un soin apporté à leurs parcelles (faisant moins attention à ce qui y est planté, à l'irrigation, aux engrais, etc.). Là où, pour d'autres, on aurait tendance à observer le contraire. On retrouve aussi cette diversité au plan du choix des cultures : certaines personnes se lancent dans des plantations habituelles (tubercules, tomates, haricots...), tandis que d'autres souhaitent juste transformer leur parcelle en un jardin floral ou manifestent une prédilection pour les arbres fruitiers au point de ne plus se préoccuper que de cela. Ce qui crée cependant un peu d'homogénéité parmi ces personnes, c'est qu'elles viennent majoritairement des quartiers adjacents (Canyelles ou La Guineueta, par exemple²⁵⁰). Si ces personnes ont décidé de monter à Can Masdeu, nous dit-on, c'est bien souvent qu'une personne de leur entourage leur a parlé de l'initiative et qu'ils ont passé outre la réticence initiale qu'ils pouvaient avoir à l'encontre des squats (« dont on a généralement une image fausse », comme nous l'ont dit plusieurs de ces personnes)²⁵¹.

Ces jardins communautaires sont présentés par les habitants de Can Masdeu comme :

« un lieu de rencontre du quartier et un espace social qui permettent un mode de vie sain pour les personnes âgées, les jeunes et les familles. Ils permettent une augmentation significative du nombre de personnes qui viennent se promener et profiter de l'environnement, la transmission intergénérationnelle des savoirs et des compétences, la vulgarisation de l'agro-écologie, la recherche sur l'agriculture biologique et des techniques de permaculture et l'expérience de « l'éducation populaire ». Les jardins communautaires ont permis de réhabiliter un ancien système d'irrigation complexe dans la vallée, et à certains de ses habitants de disposer d'une alimentation quotidienne d'aliments frais, bio et auto-produits. »

Ces jardins « communautaires » entendent donc constituer un espace intermédiaire, où confluent habitants de la maison et voisins, où les délimitations entre espaces privés et espaces communs, entre individu et collectif, deviennent plus floues, en particulier en ce qui concerne la responsabilité et l'attention à l'égard de la terre, de la gestion des ressources (outils, eau...) et la répartition des travaux collectifs.

Pour autant, l'essentiel de ces jardins communautaires ont été divisés en parcelles, mis à part le jardin de la maison (les habitants de Can Masdeu ne possèdent pas de parcelles individuelles et

²⁵⁰Les « voisins du quartier » viennent des différents quartiers de l'arrondissement de Nou Barris. Ce sont parfois des gens en provenance d'endroits de la ville plus éloignés.

²⁵¹En fait, cela va beaucoup plus loin qu'une simple distorsion. Lors de certaines phases de l'histoire du mouvement squat, et c'est aussi une tendance générale, à mesure que les années passaient et le mouvement se consolidait et acquerrait plus de force et de visibilité, ils ont été de plus en plus réprimés. Un texte déjà un peu ancien, mais totalement d'actualité de l'avocat Jaume Assens (1999) nous donne les clefs pour comprendre un phénomène qui n'a pas manqué de se reproduire. La connotation négative du terme squat a en général été acceptée par une partie de la population qui, sans connaître directement le mouvement, a fait siens des stéréotypes produits par les médias de masse. Les déclarations de certains voisins fréquentant les jardins communautaires de Can Masdeu en témoignent. Ils avaient auparavant des réticences à monter à la maison à cause des préjugés qu'ils entretenaient sur les squats. Leur désir d'avoir un jardin a eu raison de ce rejet. Aujourd'hui, les personnes de la maison et leur travail sont appréciés. Il existe d'ailleurs de nombreux exemples de collaborations actives de voisins au sein du PIC par exemple.

partagent collectivement la gestion, la production la distribution et la consommation des produits d'un jardin commun) et, comme nous l'évoquerons ensuite, le *patatal* (champ de pommes de terre partagé par l'ensemble des voisins). Le modèle, nous dit-on, est mixte, les jardins communautaires comprennent des parcelles individuelles et des parcelles collectives, fonctionnant toutes selon des modèles très différents. L'un des habitants nous confie l'enjeu très important que cela a constitué au moment de mettre en place ces jardins :

« Ce que nous avons fait au moment de créer les jardins communautaires à Can Masdeu, ça a été de dialoguer avec les nécessités de voisins les plus âgés qui se rapprochèrent pour nous demander un jardin. Pour cette raison, nous avons opté pour une « répartition en parcelles », plutôt qu'une collectivisation forcée de la terre en une grande parcelle cultivée par tous »²⁵².

L'un des enjeux auquel nous nous intéresserons à présent se noue donc là. Cet habitant poursuit en nous expliquant que plutôt que d'imposer leurs règles, collectives, de gestion des parcelles, ils ont cherché à s'ajuster aux manières de faire et de jardiner de ces voisins. Et ces derniers, bien loin de partager d'emblée le désir de jardiner collectivement ont plutôt fait valoir celui de créer des parcelles individualisées. Face à cela, il n'a pas été question pour les habitants de Can Masdeu d'imposer une normativité de l'usage mais plutôt de faire de la place à la manière propre par laquelle les voisins se sont liés au lieu.

Mais si les voisins gèrent de façon directe et libre leur parcelle (à la seule condition de ne pas utiliser de pesticides), ils sont tout de même invités à participer à la gestion collective de l'ensemble de l'espace communautaire et des ressources à travers l'Assemblée des jardins. Les habitants de Can Masdeu se trouvent donc dans cet espace et dans l'Assemblée des jardins *a priori* comme des voisins au même titre que les autres. Pour autant, certains de ces habitants mettent en lumière quelques problématiques associées à la constitution et à la gestion de ce commun ou de cette communauté des jardins.

« Les personnes de la maison ont toujours dû prendre des initiatives dans les jardins communautaires pour organiser différents travaux ou jouer un rôle de médiateur dans certains conflits. Aujourd'hui, le but poursuivi est que les jardins fonctionnent de façon plus automatique, que ce soient les voisins eux-mêmes qui se mettent d'accord sur les questions qui ont trait à leur gestion. D'une certaine manière, les habitants agissent comme des « pilotes invisibles » pour promouvoir ce processus d'autonomie croissante et de responsabilisation des voisins. »

Nous nous arrêterons dans la suite de cette partie sur trois situations qualifiées d'exemplaires par les habitants de Can Masdeu, à savoir la gestion de l'eau, délicate, parce qu'elle est une ressource rare dans la vallée ; la question de l'articulation entre les parcelles individuelles et les jardins de Can Masdeu, parce qu'elle montre combien l'ouverture aux voisins est une épreuve de composition pour Can Masdeu ; et le projet du champ de pommes de terre communautaire (le *patatal*).

L'eau de la vallée est limitée. Son obtention dépend entièrement des sources retrouvées. Et nous aimerions évoquer à présent comment cette ressource est gérée par les habitants de Can Masdeu en relation avec les voisins. Remarquons d'abord que l'approvisionnement en eau de Can Masdeu repose sur les savoir-faire d'habitants du quartier. Il s'inscrit pleinement dans le processus par lequel les habitants de Can Masdeu ont développé, repris ou emprunté des techniques et savoir-faire

²⁵²Il est explicitement fait référence dans cette discussion avec l'un des habitants de Can Masdeu aux cas historiques de collectivisation forcée des terres par des régimes voyant dans les communautés traditionnelles et primitives un « communisme primitif », se trouvant alors confrontés à de fortes résistances. On voit ainsi comment se trouve ici revisité le « commun » du communisme à plusieurs niveaux : non pas comme une position de principe (qui se traduirait par les collectivisations forcées) mais comme étant toujours à venir et donc à fabriquer avec les présents.

anciens ou dont les habitants du quartier peuvent être dépositaires. En tant que lieu qui n'avait plus été habité depuis longtemps (en tout cas par les humains), et dont les derniers habitants avaient en outre été des lépreux, la réhabilitation de Can Masdeu comme lieu habitable requiert la mobilisation de techniques, qu'il s'agisse de celles des gardes forestiers, des habitants de la vallée ou encore des bricolages auxquels les squatteurs sont rompus. La remise en usage de l'ancien système d'irrigation du site atteste de l'hybridation des connaissances. Elle intrigue en effet « les connaissances des habitants – c'est-à-dire des voisins, des habitants du quartier », « l'enthousiasme » des habitants de Can Masdeu, des éléments d'histoire – le fait que ce type d'irrigation soit « apparu en Catalogne au VII^e siècle » et qu'ils aient été « implantés par les Maures », l'évocation des spécificités de celui de Can Masdeu qui « semble quant à lui avoir été construit au tout début du XVI^e siècle », des éléments techniques qui font état de ce que « la maison est desservie par une branche différente du même système grâce à une série de mines d'eau, sortes de tunnels de briques étroits et profonds » construits à des profondeurs plus ou moins importantes, des éléments d'archéologie enfin – puisque les réseaux de la maison n'ont toujours pas été découverts et que des excavations se poursuivent. La restauration partielle du système d'irrigation permet au final l'approvisionnement en eau des cultures maraîchères des potagers collectifs. Elle peut être considérée comme étant l'acte fondateur de l'implantation de Can Masdeu dans la vallée puisque, grâce à cette restauration, la maison est devenue habitable et les terres cultivables.

Ajoutons encore que c'est grâce à un ouvrage écrit par un habitant du quartier que les habitants de Can Masdeu ont découvert les sources dans lesquelles ils puisent l'eau qu'ils consomment. Ce livre devait initialement permettre d'alimenter en eau des fontaines prévues pour abreuver les marcheurs/randonneurs.

Cette coopération réussie dans la réhabilitation du système d'irrigation n'en est pas moins mise à l'épreuve, à d'autres moments, du fait de la rareté de cette ressource dans la vallée. En été, en particulier, les habitants de Can Masdeu essayent d'optimiser un maximum son usage, et de promouvoir, nous disent-ils, « une répartition équitable de ce bien et [de] créer une conscience de l'importance [qu'il y a à] ne pas la gaspiller ».

La difficulté nous intéresse d'autant qu'elle donne à voir la manière dont les habitants de Can Masdeu composent avec les voisins. Il y a là en effet une première difficulté pour les habitants de Can Masdeu qui dépendent quotidiennement de cette ressource pour vivre : Qui doit décider du bon usage de cette ressource et de sa gestion ? Les habitants de Can Masdeu souhaiteraient que les besoins et les priorités des uns et des autres puissent être discutés et respectés collectivement. Ils attendraient des personnes faisant usage de l'eau dans les jardins qu'elles se considèrent comme également responsables de cette ressource, autrement dit qu'elles prêtent attention à sa rareté en été notamment. Ils attendraient des jardiniers que ceux-ci discriminent entre les besoins de ceux qui utilisent l'eau pour leur consommation quotidienne (à commencer par les habitants de la maison), pour cultiver ce qui constitue l'essentiel ou une partie de leur consommation (les habitants et certains voisins) ou pour cultiver des plantes ornementales.

Faute d'avoir réussi à mettre en place une régulation collective de l'eau, les habitants de Can Masdeu deviennent *de facto* le principal acteur sur ce sujet, dictant malgré eux les règles de cette gestion. Ce que regrettent finalement les habitants de Can Masdeu c'est qu'ils se trouvent obligés de mettre en œuvre des protocoles pour rappeler les autres utilisateurs des jardins à leur responsabilité, alors qu'ils attendraient de ceux-ci qu'ils s'engagent dans une dynamique auto-gestionnaire. Faute de cela, les habitants de Can Masdeu ont, par exemple, mis en place un système qui consiste à utiliser des bidons d'eau pour pouvoir connaître et rationner la consommation de chacun.

Un deuxième exemple, relatif à la partition des jardins communautaires en parcelles et à l'installation de clôtures entre celles-ci, permet également de saisir la complexité de ce qui

s'expérimente à Can Masdeu. En effet, si les habitants de Can Masdeu disent avoir volontairement opté pour une « répartition en parcelles » plutôt que pour une « collectivisation forcée des terres en un grande parcelle cultivée par tous » ; avoir souhaité « dialoguer », en créant ces jardins communautaires, « avec les nécessités des voisins plus âgés qui vinrent demander un jardin » ; il n'empêche que les usages très différents de ces parcelles, et tout particulièrement l'instauration par certains de clôtures hautes, n'est pas sans aller à l'encontre des attendus des habitants de Can Masdeu. À Can Masdeu en effet, on « recommande », comme on nous l'a dit, de ne pas fermer visuellement certains jardins qui, depuis le début, ont une vocation communautaire. Dans tous les cas, les jardins ne doivent « jamais être entourés d'une clôture qui empêcherait à une personne de taille moyenne d'en voir l'intérieur ». Maintenir les parcelles visibles, c'est aussi bien pour eux maintenir le contact avec le reste des jardins et favoriser la communication. Certaines personnes ont toutefois circonscrit leur parcelle en contrevenant à cette règle. Cette situation entraîne une gêne évidente de la part des habitants de Can Masdeu. La relation avec les « voisins » qui ont agi de la sorte est beaucoup plus froide qu'avec les autres. S'ils ont toujours accès à leur jardin, les occasions de fustiger leur attitude et de l'opposer au modèle collectif préféré à Can Masdeu ne manquent pas. Nous avons pu observer cette tension le jour où le PIC organisait une visite des jardins conduite par des voisins qui eux participaient à la gestion collective de parcelles communautaires. Le passage du cortège par la zone des parcelles individuelles coïncida justement avec l'arrivée d'un couple de personnes âgées qui s'occupait de l'une d'entre elles. Alors qu'ils ouvraient le cadenas fermant la clôture entourant la parcelle – et empêchant tout regard à l'intérieur –, sans les saluer, et en tournant le dos au groupe qu'il menait, un des jeunes habitants de Can Masdeu se mit à parler, en regardant le couple de travers, de la diversité des modèles de gestion des parcelles. Il déplora l'existence de zones comme celle-ci, gérées individuellement. Cette même personne, reviendra plus tard sur cet épisode, en réexprimant la complexité de cette situation. « De toutes manières, dans la vallée, coexistent les deux modèles, mixte et individuel, dans les proportions différentes et nous essayons de le gérer au mieux. »

Toutes les parcelles (clôturées ou non) ne répondent pas cependant à cette logique contraire à l'idéal d'organisation que les habitants de la maison essayent de mettre en place pour la gestion et l'exploitation²⁵³ des jardins. Il existe plusieurs cas significatifs qui, comme nous l'ont fait remarquer plusieurs fois les habitants, concordent davantage avec ces principes « communautaires ». Ceux-ci s'arrêtent cependant sur le cas d'un potager collectif géré par un groupe de femmes. Son caractère exemplaire va au-delà du fait de ne pas être clôturé (bien qu'il se situe dans un endroit où il y a beaucoup de passage). Outre l'appropriation collective du jardin, les différentes phases de sa création et de sa réalisation – du processus de production (collectivisation des connaissances, des décisions, du travail...) à la distribution de la production (organisée selon une logique de partage) – toutes s'inscrivent, selon les habitants de Can Masdeu, dans une logique communautaire. La seule différence relevée se situe au niveau de la consommation puisque, pour le jardin de la maison, celle-ci est collective tandis qu'elle est individuelle pour le groupe de femmes.

Ce que ces deux premières situations illustrent, c'est qu'il y a une tension inhérente au fait que les habitants de Can Masdeu ont le sentiment d'exercer effectivement un pouvoir normatif sur la gestion des jardins et de l'approvisionnement en eau. Certains d'entre eux nous ont confié, dans des conversations privées et sur le mode à moitié assumé de la plaisanterie, toutes les difficultés qu'ils ont éprouvées à ne pas imposer un usage plus collectif du jardin ; ou encore le regret pour certains de ne pas l'avoir fait. On voit ici au travail tout l'enjeu de composer avec des pratiques qui ne sont pas conformes à des principes idéaux autogestionnaires.

²⁵³Il semble ici important de distinguer gestion et exploitation. Alors que la gestion de l'ensemble des jardins communautaires est organisée de façon horizontale à travers l'assemblée des jardins constituée depuis la maison, l'exploitation des jardins dépend (avec quelques limitations) de la volonté de chacun.

Un troisième exemple illustre également ces problématiques. Il s'agit du champ de pommes de terre communautaire (*patatal*), apparu comme une expérimentation dans l'espace intermédiaire entre la maison et le quartier, sur les terrasses destinées aux jardins (qu'une journée de travail collectif sauva des effets de plusieurs décennies d'abandon). Ce champ partagé est également utilisé en d'autres occasions pour faire pousser des « calçots » (sorte d'oignons allongés typiques de Catalogne, qui se font cuire à la braise et se mangent au cours de repas collectifs, les "calçotades").

Le *patatal* se donne comme une réponse pratique aux difficultés qu'éprouvent les habitants de Can Masdeu à sensibiliser les utilisateurs des jardins aux pratiques auto-gestionnaires. S'il y a lieu, nous l'avons vu, de mettre en place des bidons qui restreignent la consommation d'eau, il est aussi possible d'ouvrir un espace permettant d'expérimenter des manières collectives de gérer un espace. Il n'est pas inintéressant non plus de remarquer que le *patatal* est aussi connu sous le nom de « champ communal ». L'adjectif n'est pas sans faire écho aux « communaux », ces espaces ruraux qui n'appartiennent ni à des propriétaires publics ni à des propriétaires privés mais relève d'une gestion commune²⁵⁴.

Le quartier

Comme nous l'avons noté au début de cette partie, vivre dans la vallée de Can Masdeu et promouvoir le « rurbanisme » engage également de se lier au quartier, de l'autre côté de la route. Si les « voisins » sont amenés à monter à Can Masdeu pour participer aux jardins communautaires, les habitants de Can Masdeu sont inversement amenés à descendre au quartier. Et c'est dans le quartier, c'est-à-dire au-delà de la maison et de la vallée, que la distinction entre habitants de Can Masdeu et voisins s'estompe le plus. Ce « quartier » dans lequel les habitants de Can Masdeu sont, comme d'autres voisins, impliqués dans la vie quotidienne, c'est Nou Barris. Comme nous le remarquons précédemment, Can Masdeu entend s'inscrire dans la tradition de lutte très forte de ce quartier, dans la continuité de pratiques et de luttes antérieures qui s'enracinent fortement dans la solidarité entre voisins et dans une importante culture de l'autogestion. Nous souhaiterions pour restituer cette dimension rendre compte de deux fêtes organisées de façon autonome, pratiquement sans le concours des pouvoirs publics : le carnaval du quartier et « La culture en fête ».

Le samedi 5 mars 2011, nous avons pu observer et vivre le Carnaval de Nou Barris. Can Masdeu y était présent avec son propre char. Le thème retenu était la ruche. Les gens qui participèrent à la fête avec Can Masdeu portaient des déguisements noirs et jaunes avec des antennes, des ailes... Au milieu du cortège se trouvait le char, en forme de ruche. Une personne y tenait une pancarte annonçant sa provenance. Ce cortège, en plus d'être très revendicatif, n'était pas simplement celui de la maison, mais celui de la vallée, des jardins communautaires et de toutes les personnes proches du projet qui ont voulu s'y joindre. Il y avait là comme un air de famille. Dans le mail collectif faisant part de la participation de Can Masdeu au Carnaval, on pouvait lire « le 5 mars, la vallée descend au quartier pour le carnaval [...], l'essaim d'abeilles [...] partira de la vallée et apportera des couleurs et de la musique afin d'adoucir la ville et de donner, s'il le faut, quelques coups de dard pour défendre ce qui nous appartient ! ».

La liste de diffusion d'où a été émis ce mail est régulièrement utilisée pour aviser des activités dominicales du PIC et occasionnellement pour convoquer à des travaux collectifs dans les jardins

²⁵⁴Remarquons que cette sémantique des « communaux » entre en résonance avec la version « encastrée » de Collserola dont nous avons montré qu'elle était défendue par certains membres de la Plate-forme présents au Conseil du Consorci. Le phénomène des « enclosures » étudié par Polanyi conduit inéluctablement à la disparition des communaux – *via* justement la clôture des terres agricoles, à l'inverse de ce qu'il en est dans une situation où l'économie est « encastrée ».

par exemple. La dimension collective, festive et revendicative de l'événement et le fait que ce soit « la vallée » (et pas la maison) qui descende « au quartier » furent mis en évidence par la présence de la fanfare Contratiempo (Contretemps), accompagnant le cortège. Celle-ci est composée aussi bien d'habitants de la maison que de personnes extérieures (ami-e-s et militant-e-s). La chanson entonnée en chemin et pendant le défilé en fut un autre témoignage. Il s'agissait d'une reprise revendicative de la chanson de Maya l'abeille, dans son adaptation espagnole (*Die Biene Maja*, selon la version originale, en allemand) :

Les jardins communautaires de Can Masdeu²⁵⁵

En un valle multicolor
Nacieron unos huertos bajo el sol
y fue famoso en el lugar
por su alegría al cultivar

Dans une vallée multicolore
Des jardins virent le jour sous le soleil
Et dans la région, l'endroit devint célèbre
Pour la joie qui s'en dégage lorsqu'il est cultivé

y nos pusimos a okupar
no fue tan fácil aguantar
sin el apoyo vecinal
ahora no podríamos cantar

Nous nous mirent à squatter
Ce ne fut pas si simple de résister
sans l'appui du voisinage,
aujourd'hui, nous ne pourrions pas chanter

y los huertos los llamaron de Can Masdeu
de la vall no marxará ni Deu
[del valle no se irá ni Dios]

Ces jardins furent appelés Can Masdeu
Personne ne s'en ira de la vallée

Horts que s'han de cultivar
per després poder menjar
[Huertos que se han de cultivar
para después poder comer]

Des jardins qu'il faut cultiver
Pour ensuite pouvoir manger

y no nos vamos a marchar de este lugar,
con el aguijón vais a flipar...

Nous ne nous en irons pas de cet endroit
Vous serez surpris si nous devons piquer

La miel para el panal
Y "miel" para el capital!

Du miel plein les alvéoles
Et *mielrde* au capital !

Comme chaque année, différents groupements de Nou Barris participèrent avec leur cortège, leur char, leur déguisement. Can Masdeu n'était que l'un d'entre eux. Le matin, on se rencontra pour finir la confection des costumes et organiser toute la logistique. La camionnette de Can Masdeu servit à charger (et à récupérer après le défilé) le char, la pancarte et les déguisements. Un peu plus tard, le cortège de la vallée se joignit, dans le quartier de Canyelles, à celui de la Maison de l'enfance qui avait son thème son char et ses costumes propres. Comme cela avait été prévu, les deux cortèges descendirent ensemble jusqu'à la promenade Valldaura où ils retrouvèrent ceux d'autres groupes de façon à ce que peu à peu tout le monde se dirige vers le cœur de Nou Barris, avenue Júlia, où se déroulait le carnaval à proprement parler. Chaque cortège avançait face à la foule présente sur le parcours le long de cette avenue. Bien évidemment, dans l'ambiance festive et populaire propre à ce genre de quartier, les gens apprécèrent les cortèges par des cris et acclamations que le jury prit en compte afin de donner ses notes et de désigner le gagnant. Et cette année, le vainqueur fut le cortège de la vallée de Can Masdeu. La fête se termina dans un jardin public non loin de la Place Lluçmajor,

²⁵⁵La traduction proposée ne restitue que le sens global des paroles et pas les jeux de mots ou l'aspect musical du texte. Le texte original a donc été reproduit (NdT).

une scène était installée. Les différents cortèges s'y exhibèrent les uns à la suite des autres et après le verdict du jury, des groupes y jouèrent jusqu'au petit matin.

Si nous avons ici rendu compte du résultat, c'est-à-dire du défilé, il ne faut pas oublier que l'événement du carnaval repose sur une capacité bien établie, de rassemblement, d'organisation et de coordination. Ce que dont ce récit atteste, pour anecdotique qu'il soit, c'est de l'inscription réussie de Can Masdeu dans le tissu associatif de Nou Barris : le Carnaval est un événement auquel tous participent

Autant d'éléments que rend manifestes le second exemple que nous voudrions aborder : « La culture en fête ».

« La culture en fête » est un événement organisé par la Coordination culturelle de Nou Barris qui, le 8 mai 2011, connut sa 31^{ème} édition. Il eut lieu au parc de la Guineueta (à côté de Can Masdeu) et comme l'affirme un fanzine sur le sujet « ce N'EST PAS une fête de la Municipalité ». En effet, depuis le début, elle est auto-organisée et ne reçoit ni l'aide de la ville, ni celle de l'arrondissement. De façon curieuse, l'arrondissement de Nou Barris est le seul à Barcelone qui ait une fête de circonscription organisée par la Municipalité. Ces fêtes de quartier sont celles d'une entité territoriale ayant une identité historique propre (en général les communes qui étaient indépendantes avant leur annexion). Mais à Nou Barris, selon ce qui a pu nous être dit, les pouvoirs publics locaux auraient possiblement inventé les fêtes majeures pour canaliser la force des quartiers marqués historiquement par leurs luttes en faveur des services de première nécessité et leur organisation autonome. L'intention de la Municipalité consisterait probablement aussi à créer une situation homogène entre les quartiers et les arrondissements, que ce soit entre ou à l'intérieur de ces derniers. Cette tendance a d'ailleurs pu être observée dans toute la ville depuis la démocratie. Nous avons donc, d'une part, une fête auto-organisée (peut-être la seule de Barcelone) née de la coordination des différents quartiers et, d'autre part, une Municipalité qui fait ici ce qu'elle ne fait nulle part ailleurs. Comme si une lutte d'influence avait lieu entre les quartiers et la Municipalité. Les premiers essayant ensemble d'affronter des problèmes communs et la seconde faisant en sorte de contrecarrer ces initiatives en utilisant leurs propres armes.

L'événement se déroula dans trois espaces. Dans l'un d'eux, on retrouvait les personnes de Can Masdeu et des jardins communautaires accompagnées de voisins et voisines du quartier. Ils décidèrent d'ailleurs de se présenter comme « jardins communautaires » étant donnée la faible représentation des habitants de Can Masdeu relativement aux jardiniers. Reprenant le nom de la manifestation et en lien avec le projet de la vallée leur intervention, qui portait sur l'agriculture biologique, s'intitulait « L'agriculture en fête ». Dans un autre espace, on pouvait assister au discours du père Manel, un prêtre ouvrier très apprécié dans ces quartiers pour son engagement en faveur des pauvres et des personnes marginalisées. Il fut invité à parler alors que l'Église s'apprêtait à l'excommunier (ce qui ne fut finalement pas le cas)²⁵⁶. Le dernier espace enfin était un coin boisé de parc géré par les personnes de la vallée de Can Masdeu depuis plusieurs années ; encore une occasion de remarquer l'insertion de Can Masdeu dans le tissu social de Nou Barris. Les activités qui s'y déroulaient étaient principalement dédiées à l'agriculture et à la présentation des jardins communautaires. De la documentation était laissée à disposition sur une table de presse, des ateliers et discussions proposés, portant sur le PIC, les jardins communautaires, l'alimentation biologique... On trouvait aussi un jeu sur la nourriture et les calories. Au centre, il y avait une petite estrade. Un orchestre de folk y jouait et on pouvait apprendre les pas de danse correspondant aux morceaux joués.

En tant qu'observateurs, nous avons pu percevoir les liens étroits et la complicité entre les personnes

²⁵⁶On peut lire à ce sujet <<http://www.vilaweb.cat/noticia/3875553/20110419/larquebisbat-barcelona-excomunicara-pare-manel.html>> et <<http://www.vilaweb.cat/editorial/3862006/pare-manel.html>> [consulté le 14 septembre 2011].

du quartier, sans distinction entre qui habite à Can Masdeu et qui n'y habite pas, entre qui se promenait là pour l'ambiance festive qui régnait ou qui était directement impliqué dans la gestion de l'espace. La coopération et la proximité quotidienne liée au travail dans les jardins et, plus généralement, propre à ce quartier et à sa vieille tradition de lutte et de solidarité entre voisins se laissaient ici sentir.

L'immersion à Can Masdeu ayant ainsi été proposée (à travers la maison, son inscription dans la vallée, les jardins communautaires, et là, la participation aux fêtes du quartier de Nou Barris), à présent, et comme nous l'annoncions, nous souhaiterions montrer comment la « défense de la vallée de Can Masdeu » ne peut se faire non plus sans son inscription dans d'autres luttes. Le contexte du 15-M et sa mise en rapport, à l'occasion de la célébration des 10 ans de Can Masdeu avec la défense de la vallée de Collserola, nous en fournira un très bon exemple.

Can Masdeu, un projet tout contre la Métropole

Depuis le début, nous avons insisté sur le fait que Can Masdeu était un projet connu au-delà du quartier, de la ville et même des milieux militants. Jusqu'à présent, dans cette partie, nous avons mis l'accent sur la description et l'analyse de certains aspects de la vie quotidienne de la maison, du centre social, des jardins et des quartiers constituant le voisinage de Can Masdeu. Nous voulons désormais élargir ce cadre pour montrer comment la défense de Collserola se fait, à travers Can Masdeu, un enjeu à l'échelle de la ville, du monde et des dynamiques qui les traversent.

Nous avons pour cela décidé de nous concentrer sur un moment important dans l'histoire de Can Masdeu, la séance de réflexion politique collective, organisée à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de Can Masdeu, par les habitants de Can Masdeu, dans le contexte plus général du mouvement du 15-M. Plus loin, le contexte de cet événement est aussi présenté comme étant lié aux transformations politiques régionales et municipales alors en cours entraînant une nouvelle menace d'expulsion pour la maison et de nouveaux plans d'urbanisme pour Collserola²⁵⁷ (la déclaration de Collserola comme Parc naturel intervenant en 2010 étant aussi un élément important à prendre en considération).

Nous mettrons l'accent dans les pages qui suivent sur la forme donnée à cette rencontre et aux enjeux alors abordés, l'enjeu étant, nous disent-ils, de prendre en compte un plus grand nombre de personnes dans les décisions d'orientation du projet de Can Masdeu.

Pour rappel, il faut savoir qu'avec l'arrivée au pouvoir des conservateurs en 2011, Barcelone, la Catalogne et l'Espagne ont connu le plus important mouvement social des dernières années. Ce dernier avait des antécédents et a inspiré d'autres mouvements à l'échelle internationale. Nous faisons bien évidemment référence au 15-M (en référence au 15 mai 2011, souvent appelé en France « mouvement des indignés ») et dont l'un des épïcêtres fut Barcelone. Ce jour-là, un appel fut lancé dans plusieurs villes du pays à une manifestation massive contre le système représentatif et contre les banques. Ne venant d'aucun syndicat ni parti, cet appel fut suivi massivement. A Madrid,

²⁵⁷Récemment, le pouvoir a changé de mains. Alors que les sociaux-démocrates du PSC le détenaient, ce sont aujourd'hui les nationalistes conservateurs (CiU) qui s'en sont emparés aussi bien à la Generalitat qu'à la Mairie. Dans ce dernier cas, une des conséquences a été la présentation d'un nouveau projet pour Collserola (Les 16 portes) qui constitue une menace potentielle pour Can Masdeu en tant que squat. La Fondation propriétaire de l'édifice a réalisé diverses manœuvres tactiques pour que la durée de validité de la sentence d'expulsion ne touche pas à sa fin comme cela allait être le cas.

certaines décidèrent d'installer un campement Puerta del Sol, qui fut rapidement expulsé, mais suite auquel de nombreuses personnes retournèrent occuper la place. Un campement s'installa lui aussi en plein centre de Barcelone sur la Place Catalunya, rejoint chaque jour par de plus en plus de monde. À une époque de crise profonde de tous les secteurs, la légitimité démocratique des institutions représentatives est alors fortement remise en cause, dans les rues et sur les places inondées pour l'occasion de gens criant : « personne ne nous représente ». Il est évident en tout cas que les deux dernières années ont été marquées par de nombreuses transformations politiques et institutionnelles que notre analyse ne peut ignorer. Can Masdeu s'est impliqué dans le campement de la Place Catalunya à Barcelone, plusieurs de ses membres ont activement participé aux assemblées, au point que le squat dut annuler, du fait de l'ampleur de la mobilisation, une de ses deux fêtes annuelles : la célébration de la résistance victorieuse à l'expulsion d'avril-mai 2002.

En décembre 2011, quelques mois après le début du 15-M, le squat fêtait ses dix ans. Et à cette occasion, il fut décidé de donner plus d'importance à cette fête, l'enjeu étant d'analyser collectivement ce qui était en train de se passer dans la ville, en Catalogne, en Espagne et de le lier à la situation actuelle de Can Masdeu.

Il fut également décidé d'en changer l'emplacement initialement prévu. La fête de Can Masdeu se déroula pour la première fois dans le quartier, à l'Athénée populaire de Nou Barris, dans ce lieu obtenu par des habitants à force de luttes²⁵⁸. Cette célébration déjà importante a pris cette fois une tournure qu'elle n'avait jamais eue, dépassant son caractère uniquement festif.

Afin de bien préparer cet événement et en particulier son aspect « politique »²⁵⁹, un courriel avait été envoyé à diverses personnes amies et proches ou impliquées dans les luttes sociales à Barcelone. Il contenait un formulaire avec des questions concernant le contexte politique général et la situation de Can Masdeu. Le courrier électronique, intitulé « Information et avis », était envoyé personnellement. Il était écrit à la première personne du pluriel, « nous », pour inviter le destinataire à en discuter avec son groupe politique si nécessaire et mettre l'accent sur le caractère fondamentalement collectif du projet et défendre qu'il le reste. Le courriel parvint à l'un d'entre nous en tant que personne de confiance et militante, troublant encore notre position à l'égard de Can Masdeu. La même personne – du COPSAT – œuvra d'ailleurs en qualité de rapporteur à l'occasion de cet événement, recueillant et synthétisant le contenu du débat d'un des groupes.

Le bâtiment principal étant en travaux, la rencontre politique eut lieu dans une annexe réunissant les conditions nécessaires en termes de taille et d'infrastructures. Malgré quelques doutes, l'événement connut une affluence considérable, dépassant les attentes des organisateurs. Entre 60 et 70 personnes répondirent à l'appel et participèrent activement aux débats proposés. Pour bon nombre d'entre elles, il s'agissait de têtes connues et d'« anciens » des mouvements sociaux barcelonais. Les débats affichèrent une hétérogénéité considérable en matière de perspectives politiques. Ils s'avèrent probablement aussi riches et divers que leurs organisateurs avaient pu le désirer. Des personnes en provenance d'horizons aussi différents que les mouvements de défense des droits, les

²⁵⁸L'Athénée est une sorte de club privé auquel ses membres doivent adhérer. Il est un lieu de rencontre où ont lieu toutes sortes d'activités (de l'atelier d'alphabétisation à destination des ouvriers, à la bibliothèque, en passant par la préparation de grèves...). C'est un lieu pour lequel un projet de réaménagement était prévu avec lequel les habitants de Nou Barris n'étaient pas d'accord et contre lequel ils ont lutté. Pour ce faire ils ont occupé le lieu et ont finalement obtenu de le garder. Le lieu est devenu un équipement du quartier, il est autogéré par les habitants mais financé par la mairie. C'est un lieu phare de Barcelone.

²⁵⁹Une partie de la célébration était en effet annoncée comme un « Acto político », ce que nous pourrions traduire par une rencontre ou un événement politique.

mouvements de voisins, l'agroécologie, l'écologie, les squats ou tout simplement des habitués des jardins et du projet étaient présents. Pour rendre les débats plus légers et productifs, ils étaient organisés en groupes de discussion, de travail et de mise en commun abordant chacun de leur côté l'ensemble des points au programme. Chaque groupe était coordonné par un habitant de la maison et comptait un rapporteur (qui était toujours une personne proche du projet et des habitants) chargé de recueillir les idées et les propositions des groupes et de les retransmettre ensuite durant la séance plénière. Nous avons eu l'occasion de participer à chaque groupe et l'un de nous fut même choisi comme rapporteur d'un groupe.

Cette forme de travail, parfois appelée atelier (*workshop*), implique des dynamiques qui permettent à toutes les personnes présentes de participer. Elle est habituelle dans les milieux militants, mais également dans les commissions techniques aussi bien autonomes (comme dans le cas du groupe d'architectes de la porte de Canyelles que nous évoquerons bientôt) qu'institutionnelles.

Les questions posées dans le document envoyé par courriel, et qui furent ensuite reprises dans les débats, concernaient les changements politiques en cours, la crise en général et, dans ces circonstances, la situation actuelle de Can Masdeu. De nombreuses questions étaient ainsi abordées : « Comment risque d'agir le pouvoir face aux réactions populaires ? », « Quelle est, dans cette situation, la relation qu'entretiennent les instances de pouvoir régionales et locales avec les mouvements sociaux ? », « S'agit-il d'un moment ouvrant certaines opportunités ou, au contraire, propice à la répression et au musellement par la force des voix critiques et dissidentes ? », « Que peuvent faire les réseaux d'activistes ? » Telles étaient, plus ou moins les questions générales. Et le questionnaire, de les mettre en relation avec la particularité de Can Masdeu (compte-tenu bien sûr des menaces pesant sur lui) : « Comment Can Masdeu doit-il faire face à cette situation ? », « Comment est considéré le projet par les réseaux associatifs et militants du quartier et de la ville ? », « Quelles sont ses forces et ses faiblesses ? » Ces questions étant mises en relation avec d'autres enjeux propres au mouvement squat : « Que faire en cas d'expulsion ? », « Sur quelles forces pourrions-nous compter ? », « La résistance physique classique vaut-elle mieux que le dialogue avec l'administration ? », « Doit-on entrer dans une dynamique de négociation pour éventuellement légaliser un espace ? ».

Les enjeux du débat furent très différents selon les groupes. À l'intérieur même des groupes, on a pu observer de grandes disparités²⁶⁰. Mais en général, il fut possible de synthétiser les positions selon trois axes et deux types de réponses (avec parfois des positions intermédiaires).

Le premier axe eut trait à la situation sociale et politique générale et porta sur les limites et les possibilités s'offrant aux mouvements sociaux. On y observa des positions relativement négatives ou pessimistes, « par peur de la répression », « à cause de l'autisme des conservateurs au pouvoir » (qui commençaient déjà à mettre en œuvre des coupes budgétaires pour les secteurs sociaux et des politiques d'austérité) et en raison de la nature « paralysante » de l'offensive. D'autres réactions s'énonçaient comme étant plus optimistes du fait de la « paralysie » possible du pouvoir face à une crise qui, pour lui aussi, n'était pas sans importance. Selon cette perspective, dite « optimiste », les conséquences de cette crise pourraient bien permettre l'ouverture d'espaces pour l'action associative

²⁶⁰Cette question de la disparité permet de mentionner les critiques que certains participants émirent à propos du rapporteur désigné pour leur groupe. Ils nous signalèrent que celui-ci défendait, pendant la discussion, une position particulière et que, lorsqu'il dut procéder à la mise en commun des apports de son groupe, il imposa tout simplement ses propres considérations, ne satisfaisant pas à la fonction de représentation dont il était chargé. Ces critiques nous rappellent inévitablement des conflits similaires observés dans l'usage que font les administrations de ce type de dynamiques pour organiser (et formaliser) la participation. Bien qu'il soit considéré comme nécessaire à cause du nombre de participants, ce niveau de formalisation de la participation est perçu comme restreignant. C'est particulièrement vrai si on les compare avec les mécanismes habituellement à l'œuvre, par exemple, dans les assemblées de Can Masdeu. Malgré tout, l'appréciation générale de ces procédés fut positive.

et activiste ainsi que pour l'union entre les bases militantes de gauche. Dans une telle situation, les institutions pourraient en outre perdre certaines responsabilités et consentir à ce que des initiatives civiles autonomes les remplacent dans des domaines dont elles ne peuvent plus s'occuper.

Le deuxième axe eut trait à la menace d'expulsion liée au changement des détenteurs des pouvoirs régionaux et locaux (l'arrivée au pouvoir des conservateurs catalans) et aux actions intentées par la Fondation propriétaire de Can Masdeu. Les antagonismes classiques du mouvement okupa trouvèrent là à s'actualiser. Une position tenue consistait à s'opposer absolument à toute négociation avec les institutions, valorisant une autonomie qui dans le cas d'une telle collaboration serait susceptible de se voir diminuée ou de disparaître. Une autre, exactement inverse (qualifiée de réformistes par certains) estimait pour sa part que la négociation pouvait être positive pour la survie et la continuité du projet, tout en reconnaissant qu'il fallait toujours exiger, dans ces processus, une autonomie absolue et veiller au risque de bureaucratisation auquel peut conduire une reconnaissance officielle. Plus mitigés, certains affirmèrent qu'il était possible de feindre un début de discussion uniquement pour gagner du temps, en espérant un futur changement de gouvernement qui permettrait d'éviter une expulsion. D'autres parièrent sur une opposition frontale qui conduirait à trop d'usure en période électorale et de restriction budgétaire en contexte de crise.

Le troisième axe porta plus particulièrement sur la pertinence de la participation au projet des « 16 portes ». Là encore les avis s'opposèrent sur ce terrain. Tout un panel de positions médianes fut, bien sûr, aussi défendu. Certains, soutenant la décision de Can Masdeu, ont estimé que la participation à ce projet pouvait permettre de lever le voile sur la spéculation qu'elle cache. Ils la considéraient ainsi comme un front de plus depuis lequel dénoncer, avec les armes du droit, la destruction de Collserola et appuyer le projet de Can Masdeu. D'autre, se sont au contraire opposés à cette décision, arguant qu'en entrant dans ce processus participatif, on risquait de « faire le jeu du pouvoir » et de « légitimer les institutions », ou encore, dans un autre registre, que l'on risquait de « fragmenter le front d'opposition contre les attaques subis par Collserola ». Ils considéraient en effet qu'en se concentrant sur une porte, l'on risquait de « perdre la vision d'ensemble du massif ». Comme l'avait proclamé la multitude d'associations et de groupes ayant rédigé le *Manifeste en réponse au lancement du projet des « 16 Portes »*²⁶¹, « le manque de liquidités pour l'investissement résultant de la crise était également un facteur à prendre en compte par ceux qui s'opposaient au projet et pariaient sur le fait de laisser passer un peu de temps ». D'un autre côté, et ceci nous intéresse au plus au point, une bonne partie des positions s'accordaient sur la nécessité « d'étendre la défense de Collserola à une revendication transversale, commune à tous », et d'en faire une lutte propre à la ville tout entière et au modèle urbain.

Cet anniversaire ne se limita pas toutefois à ce débat. Des tasses de chocolat chaud et des friandises avaient été offertes à l'arrivée des participants. Après les débats, pour faire la transition avec la fête, une fanfare mena la foule, dansante et riante, jusqu'aux portes de l'Athénée. Plusieurs concerts étaient prévus et cet anniversaire se révéla un succès. La fête à proprement parler en constitua sans doute le point culminant. L'Athénée historique de Nou Barris ne désemplit pas de la soirée.

²⁶¹Cf. Site Internet <http://www.canmasdeu.net/baixem-entre-totes-collserola-a-la-ciutat/?lang=en>. [consulté en septembre 2012].

Nous souhaiterions pour finir aborder la manière dont s'est alors trouvée gérée cette participation, très délicate comme on vient de le voir, de Can Masdeu à l'élaboration du projet des « 16 Portes » lancé par la Mairie de Barcelone. Nous nous attacherons plus particulièrement aux enjeux liés au processus de composition mis en œuvre avec les voisins de Nou Barris.

Rappelons le, l'un des enjeux du processus de qualification de Collserola en termes de Parc Naturel, n'est autre que celui de sa délimitation. Un appel à projet a ainsi été initié par la Mairie de Barcelone pour associer les acteurs locaux à la définition des « Portes » du Parc.

Can Masdeu signe, aux côtés de dizaines d'associations, de collectifs et d'experts, un manifeste percutant en réponse au projet des « 16 Portes », le 30 octobre 2011, soit peu de temps après que la Municipalité l'ait rendu public²⁶². Rejetant le projet présenté par la Municipalité comme « l'aménagement du territoire que constituent les limites de la ville avec le Parc naturel », le manifeste entendait critiquer son absence de contenu, son incohérence à vouloir installer des équipements publics dans cette frange territoriale entre la ville et le massif (les éloignant des citoyens qui préfèrent les avoir à disposition dans le quartier, proche de chez eux). Il accusait la Municipalité de vouloir, contrairement à son annonce, urbaniser Collserola et faire monter la ville à la montagne ». C'est aussi la façon dont ce projet avait pu être élaboré qui se trouvait alors critiquée ainsi que le processus participatif envisagé (les bases du projet ayant été posées sans participation préalable des citoyens, celle-ci étant réservée à une seconde phase du projet). A cela s'ajoutait le fait qu'il n'était annoncé nulle part comment la participation serait organisée, combien de personnes seraient concernées ou quelle serait son incidence réelle sur le projet. Le manifeste s'attaquait également au mode de sélection des équipes techniques concurrentes : certaines risqueraient bien d'être choisies pour leur Curriculum Vitae plutôt que pour leur projet.

Pour autant, considérant qu'il fallait être sur tous les fronts, les habitants de Can Masdeu décidèrent tout de même de déposer deux pré-projets, définis en collaboration avec différentes associations et des habitants du quartier. Ces pré-projets portaient sur les portes de Canyelles et de la Guineueta. Le premier était intitulé « Faisons descendre ensemble Collserola à la ville » et impliquait l'intervention plus directe de Can Masdeu. Soumise par les collectifs Raons Públiques et LaCol²⁶³ et des professionnels indépendants, cette proposition réussit à passer toutes les phases de la sélection (à l'origine, pour l'ensemble des portes, 112 équipes techniques pluridisciplinaires concouraient) et fut finalement retenue, avec le projet du cabinet d'étude Martí Franch.

Pour célébrer cette victoire et rester cohérent avec sa manière de fonctionner, Can Masdeu organisa le 11 novembre 2012 à l'occasion du PIC dominical, un atelier-discussion pour évaluer collectivement cette proposition. Le titre de l'atelier était très explicite : « Les 16 portes de Collserola : nous avons gagné le concours... Et maintenant ? ». Le courriel d'invitation rappelait qu'« il [avait] été décidé de présenter une proposition dans le cadre de ce concours, dans le but de démontrer que la ville peut être construite à partir de la collectivité, selon des valeurs et des méthodes de travail qui conduisent à des propositions et des solutions viables et durables ». Cette rencontre visait donc à réévaluer globalement et collectivement le processus lié au futur de Collserola et plus particulièrement à la porte de Canyelles à proximité de laquelle se trouve Can

²⁶²<<http://www.canmasdeu.net/baixem-entre-totes-collserola-a-la-ciutat/?lang=en>> [consulté le 10 octobre 2011].

²⁶³LaCol et Raons Públiques sont des architectes liés aux groupes militants de Barcelone, partageant une vision critique et pariant sur une architecture « sociale ».

Masdeu afin, « d'établir [...] un ordre de priorité pour les actions futures : des ateliers participatifs, des ateliers d'auto-construction d'espaces publics, des campagnes pour la défense de Collserola, une liste de priorités lors des négociations avec la Municipalité, etc. » On retrouve là une continuité avec le *modus operandi* général adopté depuis le début par Can Masdeu et qui dans ce cas a mené à la victoire. Tout le processus s'est déroulé de la sorte : autour d'ateliers participatifs auxquels ont participé des habitants de Can Masdeu et des voisins du quartier, accompagnés par les personnes composant LaCol et Raons Públiques.

Nous avons pu observer l'un de ces « ateliers participatifs », le 14 avril 2012. Avant d'entrer plus avant dans le détail de cet atelier, qui fut donc l'un de ceux qui mena à l'élaboration du pré-projet victorieux, nous aimerions souligner la dimension à la fois technique et explicitement « participative » du processus. Technique, car, on le verra, celui-ci n'a rien à envier en matière de connaissances et de compétences aux « équipes techniques » de la Municipalité (et des administrations en général) qui sont habituellement chargées de ce type de projet. Notons ici que ces derniers temps, les mouvements sociaux et vicinaux ont de plus en plus pris l'habitude de recourir à un ensemble de connaissances techniques pour contrer l'utilisation du savoir comme instrument de gouvernance technocratique, que ces connaissances soient les leurs ou celles de collectifs alliés (dans le cas présent d'architectes, d'ingénieurs, etc.). Cette situation est due, entre autres choses, au fait que de plus en plus d'Espagnols ont une formation universitaire. Cela se traduit parfois, comme nous l'avons déjà signalé, par une indistinction entre militantisme et recherche, c'est-à-dire par la présence dans les mouvements sus-cités de personnes capables de relever un certain nombre de défis techniques²⁶⁴. Nous serons amenés dans la suite de cette partie à montrer plus particulièrement comment ces connaissances techniques interviennent dans les luttes.

Si nous parlons aussi de la dimension explicitement « participative » du processus, c'est compte tenu de la place accordée à la parole des voisins engagés dans le projet, qui intervinrent tout au long du processus – et non pas seulement lors de cette séance de restitution au mois de novembre, une fois le pré-projet accepté²⁶⁵ –, mais aussi compte-tenu de la valorisation, rappelée à plusieurs reprises, des savoirs populaires mais aussi techniques (les sources, les puits horizontaux, les techniques de jardinage, etc.), ou encore empiriques, fruits de l'expérience vécue dans le quartier et à Collserola ; plus loin des méthodes mises en œuvre par les habitants de Can Masdeu et les architectes pour leur faire droit²⁶⁶.

L'atelier auquel nous avons assisté eut lieu au siège de l'Association des voisins de Canyelles. Le but de l'atelier était d'exposer le travail réalisé par l'équipe d'architectes, d'en débattre avec les voisins et d'écouter leurs demandes pour les inclure à la proposition. Entre dix et quinze personnes étaient présentes : des gens du quartier, deux membres de Can Masdeu, l'équipe d'architectes et l'un d'entre nous.

L'atelier commença par rappeler le processus d'élaboration de la première proposition présentée par l'équipe de la porte Canyelles-Vallée de Can Masdeu. Fut ainsi décrit le travail de terrain préalable mené par l'équipe sur le quartier, son histoire, ses luttes, ses besoins. Ce travail reposait notamment sur des « itinerarios », c'est-à-dire de déambulations organisées dans le quartier à partir d'une carte sur laquelle avaient été repérés huit points problématiques et à côté desquels était chaque fois

²⁶⁴Arquitectos sin fronteras, par exemple, à Barcelone, s'est beaucoup déplacé dans les squats et centres sociaux occupés, pour faire des rapports sur l'état des lieux en vue de contester les rapports municipaux ou judiciaires déclarant l'insalubrité, la mise en péril. Mais dans certains cas les occupants eux-mêmes étaient architectes.

²⁶⁵Introduisons cependant ici un bémol puisque comme nous le dirons ensuite, l'atelier auquel nous assistons repose d'abord sur l'exposé du travail réalisé par l'équipe d'architectes, bien qu'il ait pour enjeu le débat avec les voisins et l'écoute de leurs demandes pour les inclure à la proposition..

²⁶⁶Nous pensons par exemple à ces itinerarios que nous évoquons ci-après et qui entretiennent un lointain écho avec les arpentages de Montreuil.

accollée la photographie d'un « voisin » qui exposait les enjeux du site en ses propres termes²⁶⁷ La proposition portée au moment du concours avait en effet la prétention de faire la place aux propositions des « voisins » du quartier, après en avoir discuté avec certains d'entre eux dans les ateliers.

Après avoir rappelé ces éléments relatifs au processus, les informations furent alors exposées pour que tout le monde puisse contribuer à la discussion et à la décision sur la proposition définitive devant être présentée le 2 mai. L'équipe avait plus précisément élaboré un plan, accompagné de diverses questions brûlantes et de propositions d'interventions concrètes et localisées. Et celles-ci étaient nombreuses.

L'une de celles qui fut les plus controversées consistait en la présence d'un parking pour les véhicules à moteur. Le principal grief qu'elle provoqua relevait du fait qu'elle pouvait encourager une utilisation accrue des moyens de transport privés motorisés dans la zone et au fait que ce type de parking finit généralement par être privatisé, payant, fermé et surveillé. Il ne peut s'agir dans ce cas d'une infrastructure profitant au voisinage puisqu'elle est plutôt pensée pour les visiteurs.

Notons également, sur ce sujet des moyens de transports, qu'un membre de Can Masdeu a participé de manière active à cet atelier. Il est notamment intervenu à propos de la mobilité et de l'usage du vélo. Le groupe d'architectes proposait que soient créées une nouvelle piste cyclable et une nouvelle station « Bicing » (le service de bicyclettes en libre usage à Barcelone), la station la plus proche se trouvant bien plus bas que l'emplacement de la future porte. Ce faisant, il s'agissait de rendre l'utilisation de ce moyen de transport plus pertinent pour accéder au Parc. L'habitant de Can Masdeu suggéra qu'il serait intéressant qu'il y ait, à cet endroit-là, une boutique de location de vélos et un atelier destinés aux personnes voulant arpenter Collserola en VTT. Ce pourrait être, en outre, une occasion de donner du travail à des gens du quartier. Sa proposition adressait, au passage, une critique au système Bicing, dans la mesure où ce dernier est la propriété d'une « entreprise capitaliste internationale » très critiquée et qu'il « ne fonctionne pas très bien »²⁶⁸. Le système Bicing, continua cet habitant, implique un certain niveau de technologie, il n'implique pas la création d'emplois intéressants et les vélos loués sont inadaptés à la montagne. Une autre des interventions de la même personne portait sur le processus participatif mis en place par la Municipalité. Il le critiquait en disant : « C'est comme si au lieu de te mettre la corde au cou, ils te la donnaient pour que tu te la mettes tout seul ! » Cette intervention jeta le soupçon sur l'ensemble d'un processus auquel le collectif Can Masdeu participait pourtant.

La dernière intervention de cet habitant de Can Masdeu à cet atelier démontra l'implication de Can Masdeu dans le processus et donna en outre une idée de la connaissance locale que ses habitants ont pu acquérir en vivant intensément cette réalité depuis plusieurs années. Elle abordait la question du grand bassin d'eau, aujourd'hui inaccessible, qui se trouve au dessus de Can Masdeu. Il fait officiellement partie de l'ensemble historique de la Vallée de Can Masdeu. Dans cette zone, sur les bords de la *riera*²⁶⁹ il y a une roselière dont les roseaux ne sont pas endémiques, mais américains. La proposition de cet habitant consistait donc à réhabiliter les chemins, reboiser l'endroit avec des espèces endémiques et à introduire des troupeaux pour entretenir les sous-bois et les pâturages secs. Cette suggestion reposait aussi sur l'expérience récente d'un incendie dans ces pâturages, incendie

²⁶⁷Cette carte n'est pas sans rappeler celle élaborée par la coordination de Montreuil et fruit de déambulations quotidiennes et routinières d'habitants des lieux. S'il n'y a pas, sur la carte de la coordination, de photo de « voisin », on trouve néanmoins un texte rédigé par un habitant du quartier.

²⁶⁸Il n'y a parfois pas de vélo disponible dans une station, surtout dans la partie haute de la ville. À l'inverse, les stations situées au bas de la ville peuvent être pleines et il devient impossible, dans ce cas, de rendre une bicyclette empruntée. Les utilisateurs sont donc parfois obligés de faire des tours entre les stations pour trouver ou rendre leur vélo.

²⁶⁹La *riera* est un cours d'eau naturel, créé par les eaux de pluie. Du fait d'une orographie du terrain, les eaux ont eu tendance à s'écouler par certains endroits jusqu'à former des filières qui durent dans le temps et recueillent en tout temps les eaux de pluie.

qui aurait été probablement évité si des troupeaux y avaient brouté. Il y a longtemps, c'était pourtant le cas. Mais aujourd'hui, il n'en reste plus aucun à Barcelone. A un autre moment de la discussion, sans se référer à ce cas particulier, les voisins ont d'ailleurs demandé l'installation de points d'eau contre les incendies puisque chaque année on en compte un ou deux dans cette partie de Collserola.

Plusieurs autres questions portaient sur la zone de transition entre le parc et la ville, laquelle, malgré certaines limitations permettait encore la construction de bâtiments et était un lieu crucial en terme de connectivité. L'un des cas abordés fut le couvent situé entre la place Karl Marx (sous laquelle passe une partie du périphérique de Barcelone) et Can Masdeu. Il constitue en effet un sérieux obstacle en terme d'architecture pour penser la continuité avec Collserola et défendre la possibilité, inhérente au projet de Can Masdeu de faire descendre Collserola à la ville. Le couvent est entouré de murs, ce qui crée une importante barrière visuelle et bloque en outre le chemin de Sant Llätzer qui descend vers la ville et se trouve interrompu par ledit mur et la propriété privée. C'est donc un obstacle physique. Mais la place Karl Marx et le périphérique (qui est une barrière insurmontable entre le massif et la ville) s'avèrent des obstacles encore plus insurmontables. Étant donnée la situation, la question fut donc de savoir comment ces équipements pouvaient être rendus plus supportables pour les habitants, par exemple, en plantant plus d'arbres ou en faisant des trottoirs plus larges. Aucune des propositions émises pendant cet atelier ne semblaient toutefois viables. Dans d'autres parties de la ville, on n'a pu trouver de solution à ce problème qu'en réalisant de coûteux travaux de couverture. En période de crise, cela ne semblait évidemment pas réaliste. Cette question est aujourd'hui encore en suspens.

De son côté, la Municipalité avait ses plans concernant la rénovation de cet espace. Elle voulait y construire un terrain de football. Deux impasses y auraient été reliées et, de cette manière, la partie inférieure (aujourd'hui encore partiellement recouverte de végétaux) aurait permis de construire ce terrain de foot et en même temps de démolir des maisons auto-construites sur cette zone. Ce projet illustre bien selon les participants à l'atelier le double discours de la Municipalité. L'idée proposée par le collectif d'architectes, et qui fut discutée avec les voisins participants, revenait à utiliser les chemins déjà existants pour éviter d'en construire de nouveaux. Concernant la zone sur laquelle la Mairie voulait construire un terrain de football, il a été proposé d'en faire une zone de pique-nique et de loisirs, « comme un parc », au motif que c'est parfois cela que les gens recherchent lorsqu'ils viennent à Collserola. L'endroit semble déjà faire partie du Parc naturel puisque des arbres et de la verdure y sont préservés. Il est en outre limitrophe à celui-ci. De nombreuses personnes pourraient donc y trouver un lieu idéal pour des activités probablement trop intensives pour qu'elles aient lieu dans le Parc à proprement parlé, qui plus est sans avoir besoin de monter plus haut tout en se sentant déjà à la montagne.

Enfin, le problème de l'usage des équipements fut traité. Qui allait les utiliser ? Existait-il un réel besoin ? Les cas évoqués furent ceux de la ferme de Can Carreras, située dans le parc central de Nou Barris, de la Paroisse de San Rafael à la Guineuta et de l'hôpital de Sant Llätzer, situé au dessus de Can Masdeu. Ce dernier est un grand bâtiment qui, comme Can Masdeu, est la propriété du Consortium de l'Hôpital de Sant Pau. Ce dernier avait émis l'idée d'y installer une résidence pour les médecins retraités. Au cours de la discussion, cette proposition se trouva critiquée à cause de son caractère élitiste et n'ayant absolument rien à voir avec les nécessités du quartier. Plutôt qu'une résidence pour des retraités aisés qui ayant déjà les moyens d'en payer une privée n'importe où, il fut proposé d'en créer une, publique, pour les personnes âgées du quartier. Le collectif d'architectes suggéra toutefois que cela pourrait conduire à un certain isolement des personnes retraitées accroissant leur difficulté de mobilité, leur ôtant la possibilité d'accéder aux services et commerces du quartier et des occasions de rencontre avec d'autres personnes du quartier. Certains voisins répondirent à cette objection en proposant de mettre en place un service de navettes fréquentes et en rappelant que certains retraités du quartier ont déjà, de fait, l'habitude de marcher, quitte à le faire à

leur rythme. Ils montent à Collserola et redescendent par le chemin de Can Masdeu. Une voisine évoqua l'idée que le lieu puisse servir de centre de thérapies alternatives ou naturelles, lesquelles ne sont pas très reconnues par la médecine officielle en Espagne. Quelqu'un d'autre proposa d'organiser un marché aux puces de vêtements et d'objets. Dans ce cas, cependant, le problème d'un usage trop intensif se posa à cause de l'emplacement du bâtiment – en plein milieu du Parc Naturel. Pour les autres bâtiments cités, on pensa à la Maison des jeunes de la Guineuta qui demande un local depuis longtemps. L'idée de créer une coopérative de consommation de produits biologiques à Can Carreras fut aussi émise. On pourrait y vendre des produits locaux, notamment en provenance de Collserola. Dans tous les cas, les voisins mirent ici toujours en avant la nécessité de consulter les habitants de la Guineuta car ils sont les premiers concernés et ont peut-être pensé à d'autres choses pour ces espaces.

Enfin, une des propositions que firent les habitants, lorsqu'on leur demanda s'ils avaient quelque chose à suggérer, fut celle de dédier à Miquel Tormos un des points d'information qui allaient être installés. Cette personne n'est autre que l'auteur du livre sur les eaux de la zone grâce auquel des fontaines purent être construites et Can Masdeu retrouver des sources. Pour les habitants de Nou Barris, il semblait important de saluer son travail, cette vie et cette connaissance directes du territoire devant être reconnues comme mémoire vivante et authentique du quartier et de Collserola.

Relatant ces moments de l'atelier, il nous semble opportun de souligner combien les questions et les thèmes abordés outrepassent celles que les architectes avaient prévues. C'est bien encore à une épreuve de composition que nous sommes confrontés.

Nous avons vu, dans le cas de Can Masdeu, que ses habitants ont parfois été forcés de jouer un rôle de régulateurs qui les dérangeait (notamment au sujet de la gestion de l'eau dans la vallée). Au cours de cet atelier, nous avons pu constater que les architectes étaient dans une position similaire. Il arriva alors qu'ils se sentent mal à l'aise, et le manifestent publiquement, lorsque les voisins ne suivaient pas le scénario qu'ils avaient prévu pour cette séance.

Une anecdote nous semble à ce sujet significative et illustrative. Une architecte du groupe menait la danse pendant cette rencontre, animant et posant les questions. Mais tout ne se déroulait pas toujours comme prévu. Pour elle (et pour l'ensemble du groupe d'architectes), le projet était bien clair. Ainsi, à un moment où la discussion semblait dévier complètement du thème soumis à discussion, elle perdit patience. Les architectes demandaient quelles étaient les revendications des habitants du quartier. Or, dans la mesure où l'heure était à une série d'ajustements structurels et de coupes budgétaires affectant les secteurs sociaux et médicaux, la question de la santé, de la fermeture des hôpitaux et des *centros de atención primaria*²⁷⁰ fut prépondérante dans le discours des participants. Et ce, d'autant plus que ces mesures affectent considérablement les quartiers populaires puisque leurs habitants ne peuvent pas se payer une mutuelle privée.

Même s'il s'agit d'un problème général et non spécifique au quartier, même si le projet de la Porte de Canyelles n'y apportera sûrement aucune solution, confrontés quotidiennement à une telle question, les participants ne pouvaient ignorer le sujet. « Après tout, ce sont les administrations et les hommes politiques des partis responsables des ajustements et des coupes budgétaires qui ont élaboré le projet général des « 16 Portes » » s'est offusqué un des habitants. Ces questions de santé avaient, à l'époque de la séance, une si grande incidence que, chaque semaine la circulation du périphérique était bloquée en signe de protestation.

La discussion s'éloignait donc, en un sens, du sujet initial. Et une des architectes considéra qu'ils perdaient de vue le projet à force de traiter des questions liées à la santé à Nou Barris. Les

²⁷⁰Premier jalon du système de santé espagnol, ces centres se trouvent dans chaque quartier et on y trouve les cabinets de médecins généralistes qui assurent leur consultation sur place.

architectes se regardèrent entre eux, l'air de dire « Voilà qu'ils s'éloignent encore. Comment allons-nous arrêter cela ? » L'une d' eux finit par intervenir et s'exclama, certes avec beaucoup d'affection, « Bon ! Je ne vais pas crier... », avant d'ajouter puis quelque chose comme : « ... mais nous devons en revenir à ce qui nous intéresse ! »

Pour clore le récit de cet épisode et nuancer ce que nous venons de dire, qui pourrait être compris comme une preuve de rigidité de la part des architectes, ajoutons que durant la réunion, cette personne fit également de nombreuses plaisanteries et remarqua, non sans une ironie très explicite, qu'elle se sentait « comme une conseillère municipale dans un Conseil de quartier ! ».

L'atelier se termina par un examen de l'agenda du concours des « 16 Portes » qui allait bientôt toucher à sa fin. Une fois encore des critiques furent émises quant à la participation telle qu'organisée par la Municipalité. Celle-ci avait en effet annoncé qu'une exposition des projets serait organisé, au cours de laquelle chacun pourrait donner son avis sur les différents projets. Mais là encore, il semblait que rien n'avait été prévu si ce n'est un simple vote dont nul ne savait, de surcroît, quand ni où il se devait se tenir. Tout ce que l'on savait, c'est que l'exposition aurait lieu dans l'arrondissement, pendant une ou deux semaines.

A contrario, concernant le groupe de travail initié par le projet de réponse de Can Masdeu, un des architectes proposa qu'une communication « continue et fluide » soit mise en place en fonction du calendrier et des annonces de la Mairie. Ici, ce ne furent pas de vains mots ! Tant Can Masdeu que le groupe d'architectes envoyèrent par courrier électronique toutes les nouvelles informations et tinrent au courant les participants des différentes étapes du projet, au fur et à mesure de leur réalisation. Et ce, jusqu'à ce la réussite du projet.

Dans cette partie, nous avons pris le parti de rentrer dans Can Masdeu en faisant se succéder les focales : d'abord par la maison, puis par la vallée, le quartier et finalement la métropole. Or ce que nous avons chaque fois montré c'est comment ces entrées différentes ne se subsument pas les unes sous les autres mais se débordent chaque fois.

D'abord, la maison de Can Masdeu n'est pas close sur elle-même. Le mouvement est ici analogue à celui que nous avons mis en évidence du côté des Pavillons Sauvages : ici, c'est bien encore dans la lignée des mouvements anti-globalisation que quelques militants décident d'investir les lieux. Mais, très vite, le lieu est menacé d'expulsion et les militants font l'expérience de solidarités composites. Non seulement ils sont soutenus par d'autres militants et le mouvement des Okupas mais ils sont également rejoints par les habitants du quartier. De cette épreuve originelle, le lieu ne ressort pas indemne.

Can Masdeu prend ainsi pleinement place dans le quartier de Nou Barris. Mais la mise en perspective, coup sur coup, dans le développement, de cette inscription dans un quartier de Barcelone et dans une vallée de Collserola vient semer un autre genre de trouble : Can Masdeu est-il une zone naturelle ou une zone urbaine ? Cette question posée sous forme d'une partition ne saurait avoir de réponse. Ni l'une, ni l'autre, indique la conceptualisation en termes de « rurbain » que développent les habitants. « Rurbain » n'est pas à entendre ici, comme il peut l'être parfois, comme un nouveau label venant introduire une catégorie supplémentaire pour désigner des zones frontalières et, ainsi, échapper aux incertitudes qui caractérisent celles-ci. « Rurbain » est à entendre dans son sens fort, autrement dit indécidable. Les développements qui précèdent ont en effet montré qu'il n'y avait pas lieu de trancher en faveur de l'un plutôt que de l'autre. Can Masdeu ne se définit pas au gré des (re)qualifications administratives du lieu – à commencer par l'avènement récent du Parc Naturel de Collserola. Le territoire sur lequel il se tient fait fi de ces distinctions. Il se définit au gré d'associations entre des habitants, des voisins, des bassins pour la biodiversité, des

tubercules, ou encore le mouvement du 15-M, sur la place Catalunya à Barcelone. Les habitants de Can Masdeu trouvent ainsi à s'engager aussi bien dans la défense d'espèces écologiques, d'anciennes techniques d'irrigation, que dans le mouvement du 15-M.

L'on comprend alors qu'il n'y a plus lieu d'opposer le global (des mouvements anti-globalisation) au local (de ceux, par exemple, qui appellent à agir localement). La Métropole n'est plus ce monstre insaisissable qui fait face à quelques irréductibles entités microscopiques. C'est là ce que la participation de Can Masdeu à l'appel d'offre lancé par la Mairie de Barcelone laisse entrevoir. Il n'est pas nécessaire d'être un cabinet d'architecte reconnu à l'échelle de la Métropole pour pouvoir s'engager dans le processus de définition des Portes du Parc.

Rencontrant, sur son terrain, la question de la participation, Can Masdeu s'engage dans de nouvelles épreuves de compositions. Celles-ci peuvent sembler inédites, ou limites. Comme nous l'avons mentionné en passant, il y a là une manière de se tenir *tout contre* la Métropole (et non plus seulement contre). Si nous reviendrons bientôt, dans la troisième partie de ce rapport, sur cette bascule du contre et du tout contre, nous aimerions ici esquisser les termes de cette épreuve de participation. L'anecdote sur laquelle nous nous sommes arrêtés, de cette architecte engagée dans le projet aux côtés de Can Masdeu mais qui ne sait pas exactement comment se tenir, l'illustre à merveille : désormais, il ne peut plus être question de recadrer le débat dans les termes prévus *a priori* pour s'ouvrir à des associations inédites et à ce qui fait le quotidien des habitants du quartier. Et, quand bien même la réalisation de ce projet nécessite d'enrôler ceux qui vivent là et que l'on ne connaît pas nécessairement et donc, de mettre au point des méthodes pour ce faire, gageons que celles-ci différeront considérablement de celles des Arpenteurs. C'est sous forme d'hypothèse que nous concluons cette partie puisque la dynamique est émergente. Mais il nous est dès à présent possible de souligner l'écart qu'il y a des *itinerarios* lancés par Can Masdeu aux arpentages de Montreuil. La sémantique même du terme *itinerarios* tranche avec celle des arpentages. Ici, il n'est plus question de prendre la mesure d'un territoire pour le borner, c'est-à-dire en délimiter sinon la propriété en tout cas les usages ou les fonctions. L'*itinerario* rentre assez directement en écho avec cet art de la déambulation et de la marche défendu par Michel de Certeau²⁷¹. Il ne met pas l'accent sur le trajet accompli – qui permet de passer d'un point A à un point B – mais sur la consistance de ce trajet et sur ce dont il est fait. L'*itinerario* résonne ainsi avec l'itinérance qui n'est pas abstraction ou déracinement mais peut s'entendre, dans une acception écologique, comme la capacité à avancer au gré des rencontres et des associations.

²⁷¹M. de Certeau, 1980. *Op cit.*

Partie 3. Prendre part au(x) mondes(s)

3.1. Introduction. Une sociologie des associations

Au terme de cette série d'immersions dans différents espaces et expériences proposée au lecteur, nous aimerions dans cette troisième partie conclure par une analyse transversale. Cette reprise n'a pas pour autant pour objectif de réduire les aspérités des terrains étudiés (dans une logique qui serait celle d'une « montée en généralité des résultats » dégagés localement), elle maintient l'attention portée tout au long de ce travail à restituer au lecteur des expériences *situées*.

Dès le début de la recherche, nos choix de terrains ont été guidés par une logique de variation plutôt que par une logique de comparaison terme à terme des expériences, afin de repérer des correspondances, des effets de résonance et de contraste entre les terrains. Ce faisant, ce travail nous a permis de rendre compte de la multiplicité des expériences suscitées par le phénomène de transformation des villes en « villes durables », au sein des instances de la participation mais aussi en contre et à ses bords. Nous avons pu repérer un certain nombre de récurrences, de proximités entre ces expériences, donnant également, en creux, une lisibilité, à ce phénomène de la « ville durable ».

Partant d'un questionnement situé au plan des usages, notre approche ne cherchait pas à modéliser à partir de l'enquête une théorie de l'écologie politique mais bien plutôt, comme nous l'annoncions, à décrire des opérations et des configurations locales qui donnent lieux à des élaborations endogènes et composites. Il ne s'agissait pas non plus de rendre compte sous une forme monographique de toutes les dimensions des luttes menées sur les terrains, mais bien à partir d'un cadrage problématique précis (cf. *Supra*. Partie 1.) de mettre en œuvre une approche de type combinatoire²⁷² consistant à décrire et analyser des combinaisons situées.

Nous reviendrons dans un premier temps sur l'opérativité particulière de la sociologie des associations que nous avons mise au travail dans cette recherche, en insistant d'une part sur les effets de variations proposés entre les différentes expériences (3.1.1), sur leur localité et la transversalité de leur contexte, et d'autre part, sur la thématisation écologique que dessine la question de l'habiter revisitée au prisme des associations (3.1.2). Ensuite, nous soulignerons une dynamique qui concerne l'ensemble des terrains, à savoir les modalités par lesquelles l'adversité de la ville durable est perçue par les habitants, ce qui nous amènera à parler en termes de « milieu de vie » (3.2). Enfin, nous envisagerons quelques prolongements à cette recherche (3.3).

²⁷²L'usage de ce terme est repris à Isabelle Baszanger et Nicolas Dodier. Cf. N. Dodier ; I. Baszanger, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue Française de Sociologie*, n° XXXVIII (I), 1997, pp. 37-66.

3.1.1. Études de cas et variations : localité des expériences / transversalité des contextes

Nous nous sommes attachés à la multiplicité des expériences et aux effets de résonance entre elles. Dans cette perspective, les contextes nationaux ont été intégrés au même titre que les contextes locaux. De notre étude de cas, ressort ainsi une grande variété d'échelles et de contextes : l'expérience des Pavillons Sauvages à Toulouse concerne principalement le quartier des Minimes, dans un secteur de la ville touché par la gentrification, mais aussi bien à quelques pas de HLM, ce lieu est doté d'un parc avec un jardin écologique et se trouve par là concerné par la politique des espaces verts de la municipalité ; le contexte du massif de Collserolla est tout autre : à l'articulation entre milieu urbain et milieu rural, au bord d'une grande métropole – Barcelone – qui pousse et s'accroît sur ses marges, parce que limitée par la mer et la montagne, Collserolla fait à la fois office d'obstacle naturel à la croissance urbaine mais aussi « de poumon vert », « ressource récréative » pour les métropolitains à quelques centaines de mètres seulement d'une station de métro ; Montreuil, située en toute proche banlieue parisienne, limitrophe de la capitale, est directement affectée par le phénomène de gentrification, et soumise à des transformations rapides pour accroître son attractivité résidentielle et économique, mais aussi pour incarner la « ville durable ».

Ces différents terrains frappent aussi par la diversité avec laquelle se donne à voir les éléments environnementaux : un Parc Naturel immense qui articule urbain et rural à Collserolla ; à Montreuil, de multiples petits espaces verts, boisés ou cultivés, disséminés ici ou là dans la ville, côtoyant habitat pavillonnaire, ensembles HLM, grandes voies de circulations, ruelles, usines ; ou encore sous forme de parc avec un jardin à Toulouse dans un quartier fortement urbanisé. Aussi, à Montreuil et Barcelone, la question agricole se pose à l'intérieur des villes, à travers les Murs à Pêches dans un cas, les jardins utilisés comme ressources alimentaires par les habitants dans l'autre.

Les compositions en jeu diffèrent également : les Arpenteurs s'attellent à la fabrique d'un écoquartier par la concertation, des habitants constituent des collectifs tournés vers des problèmes localisés puis une coordination, dont il faut penser la forme, la manière de la faire durer ; à Collserolla, le Consorci fait exister une entité Parc Naturel, à Can Masdeu, « la gestion intégrale » défendue de la vallée comprend tout autant les habitants, que les bassins, leur faune et leur flore, etc. L'analyse de la manière dont s'expérimentent ces compositions permet ainsi de saisir sur un même plan la fabrique de l'écoquartier et l'association entre voisins dans la vallée de Can Masdeu.

Ces terrains ont en commun leur actualité brûlante au moment de notre enquête : dans tous les cas, les projets de la « ville durable » sont en phase de réalisation ou sur le point de l'être : à Montreuil, les chantiers de construction se multiplient, la concertation des Arpenteurs est en place depuis 2011 et ceux-ci multiplient alors les initiatives d'ancrage dans le quartier ; aux Pavillons Sauvages, la résidentialisation du quartier se poursuit et les relations avec la Mairie d'abord informelles passent à des négociations plus formelles ; à Collserolla, l'entité de gestion du Parc Naturel est fondée en 2010. Les expériences observées n'en sont pas pour autant, ni au même point d'avancement ni au même degré de pérennisation : la coordination des habitants de Montreuil n'est formée que depuis un an et demi, et affiche son opposition à la concertation telle qu'elle est mise en place par les Arpenteurs en tant qu'elle ne prend pas en compte les habitants, certains membres ont participé à différentes étapes du processus de concertation, d'autres non ; à l'inverse, les Pavillons Sauvages et Can Masdeu sont deux squats exemplaires de par leur durée – respectivement depuis 2007 et depuis 2001 –, ils restent des occupations sans droit ni titre mais engagent des relations avec les institutions.

Enfin, il nous faut rappeler que la mise en perspectives d'expériences singulières est loin d'être le propre des sociologues : des opérations de ce type sont régulièrement prises en charge par les collectifs (du fait de la circulation des personnes, des références, des réseaux alternatifs : on pense à

la bibliothèque de Can Masdeu qui met à disposition une large documentation sur une multitude d'expériences agro-écologiques). En outre, lorsqu'elles reviennent plus spécifiquement à la charge des chercheurs (par la mise en rapport de ces terrains), elles correspondent pour nous dans tous les cas à un souci explicité des collectifs de tirer les leçons d'autres expériences ou de s'inscrire dans une mouvance plus large. C'est bien aussi pour cette raison que la coordination a sollicité le GRAC pour présenter lors de la journée publique les expériences de l'Opération Populaire d'Aménagement à Montréal ou de la lutte du *Forat de la Vergogna* à Barcelone (cf. *Supra*. 2.2.1.1).

S'il s'agit donc ici de conclure la recherche, c'est pour en proposer une stabilisation provisoire concernant des expériences, qui, on l'a vu, ont pour caractéristique d'évoluer au gré des événements. Notre parti pris pragmatiste consiste bien là, pour reprendre ce que dit David Lapoujade à propos du travail de W. James, en une connaissance déambulatoire : « à la lettre, nous déambulons à travers les séries intermédiaires qui nous conduisent à des termes provisoires »²⁷³.

3.1.2. L'habiter au prisme des associations, une thématization écologique

Durable et habitable partagent un suffixe, tous deux disent à la fois une capacité et une obligation. Dans le cas de la ville durable, le suffixe *-able* doit pouvoir signaler aussi bien la capacité des grandes villes occidentales à se transformer qu'une obligation, qui est celle de respecter pour cela les principes du développement durable. Se demander si une ville est habit-*able* pose en premier lieu la question de la possibilité effective pour ses habitants de l'habiter, mais cette question se double aussi d'une obligation, celle de prendre en compte, dans l'instauration de la « ville durable », ceux et celles qui l'habitent.

C'est depuis cette question de l'habitabilité de la ville que nous avons utilisé la notion d'écologie, c'est-à-dire en considérant cette dernière notion beaucoup plus comme un thème que comme une ressource : ce qui nous a intéressé, plus que de dégager un (ou des) modèle théorique et pratiques d'écologie politique, a été d'interroger comment différentes expériences de politique de la (ou en) ville (institutionnelles *et* autonomes) associaient des habitants (des usagers) à leur définition. La notion d'écologie, qui nous a servi de guide tout au long de l'enquête (en suivant ce que nous en disaient les acteurs et collectifs rencontrés) s'est trouvée mobilisée sous une pluralité de significations, d'usages et de formats, telle que cela n'aurait pas de sens d'en dresser un tableau modélisable. Surtout, rappelons-le, ce que nous voulions saisir, c'était les associations politiques engagées par la mise en œuvre de la « ville durable », par le prisme de la concertation qui accompagne les projets urbains mais aussi par celui d'initiatives autonomes opposées à ces projets et défendant d'autres manières de faire de la politique en ville. Ainsi, nous n'avons pas directement enquêté non plus sur ce qui, du point de vue réglementaire, moral et institutionnel participait à produire la « ville durable ». Et si nous pouvons prétendre ici proposer les résultats d'une enquête dans laquelle la « ville durable » occupe une place centrale, ce n'est que par les prismes des instances de participation politique qui lui sont associées et celui des collectifs qui eux s'associent en dehors de ce cadre, en contre ou à côté.

²⁷³D. Lapoujade. *William James, empirisme et pragmatisme*, PUF, 1997, p. 76.

3.2. Adversités de la ville durable. Émergence d'une pensée par le milieu

Ce qui prévaut finalement à notre enquête, c'est le fait que des personnes, ici ou là, considèrent que des projets de réaménagement urbain (qu'il s'agisse de créer un écoquartier, un Parc naturel ou, moins massivement, de définir des espaces verts), y compris ou *a fortiori* quand ils se présentent en termes de la durabilité ou de souci environnemental, risquent de rendre la ville invivable. Pour reformuler dans un premier mouvement de cette conclusion les termes de notre recherche, notre entrée dans ces questions urbaines est donc celle de l'adversité. Nous nous intéressons à la manière dont des collectifs se montent pour se faire entendre et/ou lutter contre ces projets.

Cette dynamique, adverse, cultive l'ambivalence inhérente à la préposition « contre » : les habitants de ces villes en réaménagement sont au cœur des opérations, mais être contre, c'est aussi s'opposer, et c'est encore se trouver tout contre, autrement dit entretenir une proximité avec ceux-là mêmes à qui l'on s'oppose. Ce trouble inhérent à cette posture contre/tout contre transparait au fil de ce rapport et c'est ce que nous aimerions à présent ressaisir plus frontalement. Ce qui nous intéresse c'est la manière dont des personnes opposent à la ville durable un autre ordre – que nous avons appelé *habiter*, manière d'introduire un écart avec la qualité *durable* de cette ville et de souligner combien celle-ci n'est pas nécessairement hospitalière et, de là, habitable – ; surtout la manière dont cet ordre prend appui sur celui, en transformation, de la ville en rénovation et en chantier. Autrement dit, nous nous proposons finalement de relire le cheminement que nous avons fait entre les différents terrains à partir de ce trouble contre/tout contre et de faire valoir qu'il est central dans la manière dont les collectifs auxquels nous nous sommes intéressés contribuent à faire advenir une ville habitable.

3.2.1. Contre la ville durable, tout contre

Repartant de notre point d'entrée dans cette recherche – à savoir les critiques que des habitants et des collectifs adressent à la « ville durable » –, nous aimerions montrer comment ces critiques obligent ceux qui les font à s'engager dans une dynamique qui n'est pas d'abord celle de la conquête, mais de l'habiter. Il y a là une première manière de décliner cette tension contre/tout contre. Lorsque la critique met en cause la capture d'un territoire par les pouvoirs politiques, elle ne cherche pas d'abord à s'opposer terme à terme à son objet, autrement dit à répondre à la conquête par la conquête. Mais elle oblige bien plutôt à expérimenter d'autres manières de se rapporter au territoire.

Pour documenter cet engagement singulier, qui fait droit à l'habiter, nous proposons de prendre appui sur trois critiques majeures qui sont apparues dans le cours de l'enquête. La première a trait à la délimitation, par l'administration, du territoire à réaménager. La deuxième est corollaire à la première en ce qu'elle met en cause le tri et la normalisation des usages d'un lieu opérés par les administrations qui les régissent. Quant à la troisième, elle accuse le mode de « gouvernement par

l'exemple »²⁷⁴ mis en œuvre par la « ville durable ».

3.2.1.1. *Non plus diviser/délimiter des territoires mais les appréhender dans leurs compositions*

Dans les différents cas retenus pour l'enquête, nous avons vu que la question de la définition du territoire (son tracé, ses contours) était un enjeu fort et l'une des sources d'opposition entre les urbanistes, la Ville et les collectifs rencontrés. À Montreuil comme à Collserola, la délimitation de l'écoquartier ou du Parc naturel est remise en cause assez vivement.

Dans le cas de l'écoquartier de Montreuil, l'analyse que nous avons faite d'un certain nombre de cartes dessinées par les cabinets Madec et Coloco et mises en discussion dans le cours d'une réunion de concertation, pointe comment cette stylisation du territoire risque de redéfinir les habitants d'un quartier en étrangers. La mise à mal des prises grâce auxquelles il est possible de se considérer comme habitant d'un quartier est inhérente au réaménagement urbain. Celui-ci vient en effet bouleverser l'ordre dont ces prises procèdent. Mais il est redoublé par la cartographie qui contribue à renforcer l'opacité résultant de ce détachement des habitants à leur quartier familial. L'on a pu montrer alors comment, par le recours à une multiplicité de cartes, le réaménagement urbain était susceptible de devenir d'abord une affaire d'experts.

Mais nous avons également donné à voir le souci dont font preuve les différents collectifs à s'emparer de cet outil qu'est la cartographie pour proposer d'autres possibles en matière de redéfinition du territoire²⁷⁵. Ce recours aux cartes vient révéler la manière dont l'outil cartographique ne saurait être tenu, en soi, pour problématique. Les cartes tracées par les habitants font place à leurs déambulations et à leurs attaches quotidiennes tout en restant parfaitement lisibles. Ce n'est pas parce que la carte est tracée au ras du terrain qu'elle ne peut pas servir d'outil pour envisager des réaménagements conséquents d'un quartier. Autrement dit, nous avons montré comment cette dynamique de définition d'enquêtes sur les réaménagements urbains visait à faire une place, au sein même des outils habituels de l'urbanisme, au territoire vécu. Ce faisant, il s'agit de rappeler ce que celui-là oublie trop souvent : à savoir que le territoire ne peut être saisi seulement en plan – auquel cas il risque de faire place davantage aux flux qu'aux déambulations singulières, au macro qu'au micro – mais qu'il est aussi une affaire de proximités.

Dès lors, le cloisonnement de zones différentes au sein d'un même territoire – la délimitation de frontières fonctionnelles en quelque sorte – est tenue pour éminemment problématique et contestée par les collectifs auxquels nous nous sommes intéressés. Il en est ainsi du côté du Parc de Collserola à propos duquel nous avons souligné combien la définition de cet espace comme une entité unique reconnaissable – un Parc naturel – résultait d'un processus politique compliqué. Surtout, nous nous sommes intéressés à l'actualité de cette question en prenant appui sur le concours lancé par la Municipalité de Barcelone visant à définir seize portes et donc seize points d'entrée au Parc. L'engagement des habitants de Can Masdeu dans ce concours et les critiques qu'ils adressent dans un texte co-écrit avec d'autres²⁷⁶ indiquent que le problème est celui de l'urbanisation d'espaces

²⁷⁴M. Foucault, *Sécurité, territoire, population, Cours au Collège de France, 1977-1978*. Paris, Gallimard/Seuil, coll. « Hautes Études », 2004., leçon du 22 février 1978, p. 175.

²⁷⁵La coordination des habitants de Montreuil a commencé à s'engager dans cette voie, à travers le tracé d'une carte des zones sensibles et la compilation de photos de zones problématiques (cf. *Supra* 2.2.1.2 et 2.2.3.2. Nous nous permettons également de renvoyer à l'un de nos précédents rapports dans lequel est décrite la manière dont l'OPA (Opération Populaire d'Aménagement) dans le quartier de Pointe-St-Charles à Montréal a poussé au bout cette logique en élaborant une méthodologie à même de permettre aux habitants du quartier de produire un contre-projet qui emprunte les mêmes outils que le projet défendu par les urbanistes de la Ville de Montréal. Eliçabe, Guilbert, Haeringer, Lemery, Overney, 2009, *op. cit.*

²⁷⁶« Ce sont 85 entités [définies ailleurs comme entités vicinales du district de Nou Barris] (associations vicinales,

dont la qualité est, à leurs yeux, plus ambivalente.

Ce qui va être critiqué en premier lieu, c'est que le projet de la Municipalité de « renaturaliser la zone de transition [entre la ville de Barcelone et le Parc de Collserola] « pourrait [bien n']être qu'un marketing vert » puisque, « dans les bases du concours, [la Municipalité] prévoit déjà des parkings à chaque porte, plus de routes goudronnées et un téléphérique ». Ce qui est ainsi mis en cause c'est la duplicité de la ville de Barcelone et le fait que, sous couvert de « renaturalisation », il s'agirait d'abord d'arraisonner le Parc pour en faire une simple extension urbaine. C'est ce que dit la critique, déjà mentionnée, du « faire monter la ville à la montagne ». Ce qui est dénoncé ici, c'est la conquête et la colonisation par l'urbain d'espaces qui lui échappaient jusque là, la maîtrise de l'accès à la « nature » et la redéfinition de Collserola depuis la ville comme « espace clé du district métropolitain », « parc central de conurbation »²⁷⁷ ou encore poumon vert, espace récréatif voire parc à thème.

Mais la politique du Consorci, davantage soucieuse de la dimension « naturelle » du Parc, n'est pas mieux considérée. Précisément, définir le Parc comme une entité à part entière, « naturelle » de surcroît, c'est continuer à appréhender ces espaces – la montagne, la ville – de manière dissociée. À la politique métropolitaine de Barcelone, qui vise à convertir la métropole en « ville durable » – par exemple en fabriquant un immense parc urbain –, répond celle du Consorci qui sépare les espaces en produisant une Nature homogène, clairement distincte de la ville.

À cet arraisonnement du Parc par la ville et le Consorci répond le souci des habitants de Can Masdeu de définir une version plus trouble dont nous avons précédemment montré qu'elle était pensée en termes de « rurbanisation », autrement dit une qualité qui ne tranche pas entre les deux pôles (le premier – rural – ensauvageant le second – l'urbain – ou, inversement le second colonisant le premier) mais les appréhende dans leur brouillage.

Là où le Consorci et les Municipalités luttent pour faire exister deux entités distinctes – le Parc Naturel de Collserola, la Ville de Barcelone et les autres municipalités – et, éventuellement, ensuite envisager des manières de les relier, les habitants de Can Masdeu proposent de prendre appui sur des éléments plus chevelus, qui ne permettront plus de trancher entre les différentes portions et qualités du territoire mais de les appréhender dans leurs compositions. Place est ainsi faite, par exemple, à l'expérience ancienne du quartier en matière de gestion communautaire d'installations publiques à même d'organiser la cohabitation des humains et de la montagne.

3.2.1.2. Non plus trier entre les usages et les normaliser mais les penser par le milieu

La critique de l'avènement de la « ville durable » n'apparaît pas seulement sur nos terrains sous le motif de la délimitation, de la définition d'un champ d'intervention. Force est de constater en effet que la « ville durable » infiltre insidieusement l'espace urbain et contribue à reconfigurer, par intervention en (petites ou grandes) touches successives, les mondes existants. Elle infuse les comportements et les usages, au risque de les normaliser. C'est sur cette question de la normalisation que nous aimerions mettre l'accent.

assemblées de quartier, assemblée des jardins communautaires de Can Masdeu, maisons des jeunes, coopératives de consommation, Architectes sans frontière, Ingénieurs sans frontières, Vétérinaires sans frontières, associations écologiques ou environnementales, Plate-forme Civique de Défense de Collserola, architectes et collectifs en tout genre etc.) qui ont signé le Manifeste des entités vicinales du district de Nou Barris » pour critiquer le projet urbanistique de la ville de Barcelone « 16 portes de Collserola ». Ce manifeste a ensuite été adopté dans d'autres quartiers de Barcelone. [<http://www.canmasdeu.net/baixem-entre-totes-collserola-a-la-ciutat/>, consulté le 16 septembre 2012]

²⁷⁷Extrait de l'appel d'offre lancé par la mairie de Barcelone à la fin de l'année 2011 concernant la maîtrise d'œuvre du projet « 16 portes ».

La normalisation est bien la logique contre laquelle luttent les habitants des Pavillons Sauvages. A propos des résidences neuves qui les bordent sur deux côtés, un habitant dit non sans humour que ce sont « les maisons des sims » (en référence au jeu vidéo « Sims »²⁷⁸), « le style de vie résidence fermée – piscine tournée vers l'intérieur, caméras de vidéo-surveillance ». Cette dimension de la normalisation par la résidentialisation progressive du quartier de la rue de Chaussas a été ce contre quoi, au moment de son installation, les habitants des Pavillons Sauvages se sont opposés. Il s'agissait, en ouvrant l'ancienne caserne abandonnée, d'en restituer l'usage commun au quartier, et par là, d'induire d'autres modes de vies que ceux centrés sur l'entre-soi familial ou domestique.

Mais cette question de la normalisation a, en quelque sorte, traversé les murs des Pavillons Sauvages puisque le processus de légalisation dans lequel ses habitants sont engagés la met au cœur de l'avenir proche du lieu. Rappelons que ce processus a été initié par la Mairie de Toulouse notamment eu égard à l'activité de concerts considérée comme responsable de nuisances dont certains habitants du quartier se sont plaints.

Si l'on suit les termes de l'élue de la Mairie de Toulouse que nous avons rencontrée, reconnaître l'existence des Pavillons c'est nécessairement trier et hiérarchiser les activités qui y ont cours. La question est à nouveau celle de la délimitation. Ce qu'il s'agit de circonscrire ce n'est plus ici un territoire géographique mais des usages et un champ d'intervention. Ainsi, la Mairie fait la distinction entre, d'un côté, la « présence des associations de type environnemental, AMAP », « l'association autour de la parentalité » ou encore celles qui organisent des « spectacles pour les enfants », ainsi que les « jardins » qui au terme du processus pourraient bénéficier du label de « jardins partagés » et, d'un autre côté, les activités « génératrices de nuisances », à savoir les concerts et les « résidences d'artistes ». L'évaluation de ces deux types d'activités est évidemment différenciée. Les premières méritent, aux yeux de la Mairie, d'être développées ; quand les secondes sont à proscrire²⁷⁹.

C'est bien encore de normalisation dont il est question à Collserola, dès lors que la mise en place du Consorci tend à redéfinir en partie le Parc naturel sous l'angle de ses usages récréatifs. Le Consorci crée en effet deux centres, l'un d'information sur le Parc (Le Centre d'information de Collserola), l'autre d'éducation environnementale (Can Coll). Tous deux sont destinés aux visiteurs et vont orienter l'aménagement du parc. Avec ces deux centres, la montagne est appréhendée comme un secteur de développement économique et touristique, centré sur les activités de sports de plein air, d'éducation à l'environnement et de loisirs. Et c'est précisément là ce que dénoncent les auteurs du Manifeste rédigé en réponse au concours des seize portes : la transformation de la montagne du fait de l'expansion des activités ludiques, sportives et de loisirs ; et les effets de cette redéfinition pour les habitants de celle-là. Ces derniers revendiquent en effet d'autres types d'usages de la montagne, des usages qu'ils qualifient de populaires (la cueillette des escargots et des champignons par exemple) et qui peuvent aller à l'encontre de la qualité « naturelle » du Parc. Précisément, face à ces revendications, le Consorci oppose sa légitimité écologique, ainsi que la « nécessaire rentabilisation économique » des équipements.

Un troisième cas de normalisation dont nous pouvons rendre compte est celui, plus massif et en même temps plus disséminé, que nous avons évoqué dans le cadrage théorique de ce rapport et qualifié à la suite de Jérôme Boissonnade de « dispositifs par omission »²⁸⁰. A Montreuil, nous en avons déjà fait mention lorsque nous évoquions les arpentages, comment la fermeture à la circulation automobile entre le Boulevard Théophile Sueur et la rue de Rosny (à proximité de Mozinor), prévue à l'occasion de la prolongation du Tram T1, provoque chez les habitants du quartier de vives réactions. Le conseil de quartier Théophile Sueur a lancé, en novembre dernier,

²⁷⁸ « Les Sims » est un jeu vidéo de simulation de vie, dans lequel il s'agit pour le joueur de gérer la vie des « Sims », à l'échelle d'un quartier, en achetant des parcelles, construisant une maison, etc.

²⁷⁹ Nous reviendrons plus bas sur la manière dont les Pavillons Sauvages composent avec cette nouvelle contrainte.

²⁸⁰ J. Boissonnade. *Op cit.*

une pétition réclamant de réévaluer le projet, en prévoyant cette fois-ci la possibilité de circuler en voiture le long de la voie de tramway, modification à laquelle la municipalité a refusé de procéder jusqu'à maintenant. Ce que nous voudrions montrer ici, c'est que la conversion de l'espace entraînée par le prolongement du tramway s'étend à tout ce qui l'entoure, elle confère ainsi aux voies de circulations (différenciées pour les cyclistes et les piétons) qui la bordent le même statut d'équipement « écologique » que celui conféré au tramway. La naturalité du dispositif, ses prolongements dans l'ordonnancement de l'ensemble des voies de circulation, son extension jusque dans le type d'ambiance qu'il instaure, doit pouvoir dissuader les usagers d'avoir recours à des véhicules motorisés.

Dans une recherche précédente²⁸¹, nous avons parlé du *Forat de la Vergogna* (trou de la honte), une lutte célèbre à Barcelone qui a opposé au début des années 2000 les habitants du quartier central de Casc Antic à la municipalité, au sujet de la construction d'un parking sur une place du quartier. Cette lutte, qui a mobilisé un grand nombre d'habitants pendant plusieurs mois, avait été l'occasion pour eux de réaliser les équipements qu'ils désiraient voir être construits sur cette place, en lieu et place du parking prévu : des jardins collectifs, un terrain de sport, des jeux pour les enfants, une fontaine. Les habitants ont obtenu à l'issue de la lutte l'annulation de la construction du parking. Mais son réaménagement s'est fait pour ainsi dire *manu militari*, puisque les forces de l'ordre sont intervenues pour reprendre violemment l'espace et détruire les équipements construits et gérés par les habitants. Peu de temps après cet épisode, les équipements ont été reconstruits par les services municipaux, sur le modèle de ceux qui avaient détruits...

Si nous introduisons ici l'histoire du *Forat*, c'est parce qu'elle éclaire de manière vive le paradoxe de la violence avec laquelle peuvent s'imposer ces dispositifs et entreprises de normalisation de l'espace public urbain censés pourtant induire des comportements « responsables » et des usages dits « doux ». Les chantiers recensés un par un par la coordination des habitants de Montreuil signalent la même chose, que la violence de la transformation est inséparable de la normalisation des espaces urbains.

Ces dispositifs de normalisation reviennent à sélectionner des usages propres à la « ville durable » à venir, et par effet de contraste, à cibler les usages impropres qui sont pourtant ceux que les habitants ont développé au quotidien et qui leur permettent, précisément, d'habiter leur quartier. Dans la vallée de Can Masdeu comme dans tout le massif de Collserola, le tri opère dans le long terme, par la valorisation des usages récréatifs, de sports et de loisirs, aux dépens des habitudes des populations locales. A Montreuil, c'est d'un autre type de tri dont il s'agit. Nous avons évoqué plus haut la manière dont plusieurs collectifs dénonçaient l'extension des prérogatives de l'ASVP – ces agents municipaux en charge de la surveillance des espaces publics –, de la surveillance des infractions en matière de stationnement à la propreté de la voie publique. Nous avons vu en effet comment cette redéfinition de leur mission pouvait les conduire à participer à l'expulsion de squats. Cette critique d'une police des comportements, garante de l'hygiène publique, porte moins sur ses éventuelles entorses à la légalité²⁸² que sur la redéfinition de l'ordre anthropologique de la ville qui en découle. Le travail de la police, consistant à séparer « ce qui convient » de « ce qui ne convient pas » définit une impropriété : impropriété des mésusages, des usages déviants ou contrevenants, qui pourrait être tout aussi bien dite en termes d'une im-propreté, une « saleté » transversale aux humains et aux non-humains (au passant jetant son mégot comme aux crottes de chien), une souillure, au sens de Mary Douglas²⁸³, comme autant de menaces plus ou moins minuscules ou plus ou moins persistantes à l'ordre de la ville. Le tri opère ainsi sur tous les êtres « dégradés » et « sans qualité », que ces êtres appartiennent au monde animal, humain ou à celui végétal, des mauvaises

²⁸¹Eliçabe, Guilbert, Haeringer, Lemery, Overney. *op. cit.*

²⁸²Nous avons en effet montré comment ces expulsions de squat sortaient parfois du cadre légal qui les autorise.

²⁸³M. Douglas. *De la souillure*. La Découverte, 2001.

herbes des friches et des terrains vagues.

Contre ces entreprises de normalisation, d'assignation et de sélection, force est de constater que les collectifs qui nous ont intéressés ne répondent pas en leur opposant un contre modèle, c'est-à-dire d'autres usages qui prendraient à rebours ceux défendus par la « ville durable » tout en étant aussi normalisant que ceux-ci. C'est ce dont atteste de manière assez exemplaire la gestion des jardins à Can Masdeu. Alors que les habitants auraient souhaité que les jardins soient collectifs et non individuels, ils ne sont pourtant pas allés à l'encontre des aspirations des voisins qui souhaitaient disposer d'une parcelle personnelle et ce, quand bien même il a pu leur en coûter. La politique mise en place à Can Masdeu n'est donc pas, comme le rappelle avec humour un des voisins et jardiniers, celui de la communalisation des terres à la façon des régimes soviétiques ! Imposer cette gestion, ce serait finalement se placer sur le même plan, normalisateur, que celui de la « ville durable », mais en contre. S'ouvrir à des usages inattendus mais néanmoins possibles, c'est sortir de cette logique binaire pour faire place à une pluralité d'usages. À Can Masdeu, les parcelles individuelles – y compris dans leur version un peu dure, clôturée – coexistent à côté du champ cultivé collectivement par les habitants de Can Masdeu, du « *patatal* » autogéré avec certains voisins.

3.2.1.3. Ne pas être gouverné ni par l'Exemple, mais s'associer depuis des territoires vécus

Le troisième plan de critique sur lequel nous aimerions finalement nous attarder vise la figure de l'utilisateur associée à cette manière de partager les espaces et les usages. Si la définition de la « ville durable » s'immisce dans le monde vécu, c'est aussi à condition d'être tenue par un « écocitoyen ». Ces figures d'utilisateurs vertueux sont mobilisées négativement par les acteurs des associations et collectifs autonomes, souvent par contraste avec leurs propres pratiques.

Sur les différents terrains traversés au cours de cette enquête, l'écocitoyenneté a valeur de figure repoussoir, elle est associée à une forme de consentement à l'ordre des choses. « Elle est l'enfant terrible du mariage forcé de l'économie et de l'écologie », nous dit une personne rencontrée dans les rues de Montreuil. Ou encore, « elle est la nouvelle forme de l'individualisme », comme nous le disent des habitants des Pavillons Sauvages. Que ce soit pour mettre en cause les collusions de cette figure avec l'économie de marché, l'individualisme, ou une nouvelle forme de consentement, l'écocitoyenneté est décrite comme une « idée » dont il faut se déprendre pour mettre en œuvre des pratiques politiques et écologiques.

Elle n'est pas très éloignée de la figure de l'habitant comme sujet responsable et concertant. Pour les acteurs des collectifs et associations autonomes, ce sujet est sensé consentir à la part congrue qui lui est faite et qui revient, selon une boutade d'un des membres de la coordination, à « décider de la couleur des aménagements ». Mais c'est particulièrement la propension de cette figure à délégitimer toute conflictualité dans la définition des espaces de la vie commune qui est critiquée.

Une troisième figure, celle de l'utilisateur récréatif – d'espaces urbains ou, dans le cas de Collserola, du Parc naturel – est critiquée par les associations et les collectifs. Elle présente ceci d'intéressant qu'elle montre à quel point ces utilisateurs vertueux ne sont finalement que des individus rationnels, au sens de la science économique, à savoir qu'ils savent faire un usage fonctionnel – et donc attendu – des espaces qu'ils fréquentent. Cette figure de l'utilisateur récréatif répond à la sélection des usages évoquée. À Collserola, par exemple, cette figure prend le pas sur d'autres possibles mais qui développent des usages parfois défendus, à commencer par ceux, agricoles, que promeut Can Masdeu en occupant des terres. La critique de la figure de l'utilisateur récréatif prend, à l'échelle de la ville de Barcelone, une tournure particulière du fait de l'attraction touristique générée par la ville, et

des flux de circulation que cela entraîne. Les acteurs de la Plate-forme craignent ainsi qu'à la suite du centre ville de Barcelone, le parc de Collserola ne devienne « un parc thématique » à destination d'un tourisme de masse et interdise ce faisant d'autres usages, dits « populaires ».

Ces figures à l'encontre desquelles se posent les acteurs que nous avons rencontrés se rapprochent du concept de gouvernementalité développé par la philosophe Emilie Hache (cf. *Supra*. Partie 1). Et cette relecture de ces figures à l'aune du concept de gouvernementalité est l'occasion pour nous de souligner la manière dont cette logique du contre/tout contre est au cœur de la « ville durable ». Ce qui est remarquable en effet, c'est que ce qui se donne du côté des collectifs comme figure repoussoir (l'écocitoyenneté, l'habitant comme sujet responsable et concertant, l'utilisateur récréatif) est, du côté du gouvernement, figure vertueuse. La figure prend ainsi la valeur d'un exemple à suivre. L'enjeu est le suivant : « Comment rendre désirable la gouvernementalité ? » Dans un des cours de 1978 consacrés à l'analyse du gouvernement pastoral, Foucault relève une des spécificités de ce type de pouvoir que serait le « gouvernement par l'Exemple ²⁸⁴».

« Un « Exemple » constitue un modèle à imiter, par définition aimable. [...] Exemple de quoi ? D'une « responsabilisation libératrice (*empowerment*) ». L'exemple à imiter, qualifié de comportement responsable, consisterait à devenir responsable individuellement de son propre bien être. C'est typiquement un mode de gouvernement « sans les mains », à distance, qui influence le comportement des individus sans intervenir directement sur eux. Or les Exemples de ce gouvernement qui individualise sont des exceptions qui ne viennent confirmer aucune règle. Ils sont en revanche censés édifier, au sens du latin chrétien de « faire grandir dans la foi ²⁸⁵ ». »

L'Exemple tire son efficacité de sa capacité à « édifier », il doit pouvoir, par sa mise en avant vertueuse, contaminer les comportements de l'ensemble des individus, indiquer les valeurs morales attendues – ici – de l'habitant, du citoyen et de l'utilisateur. Le fait que la plupart des acteurs rencontrés n'adhèrent pas à ces représentations (y compris même ceux qui participent aux instances de participation, comme c'est le cas des participants au Conseil consultatif du Consorci) indique sans doute le caractère un peu émoussé de l'efficacité de ces figures ou qu'elles ne s'incarnent pas tout à fait comme leurs promoteurs le voudraient. Cependant, on remarquera qu'y compris lorsqu'elles sont mobilisées à revers et pour en faire la critique, elles ne cessent encore d'apparaître et d'être rendues présentes.

À ce gouvernement par l'exemple ne s'oppose nullement, du côté des collectifs rencontrés, un gouvernement par le contre-exemple. Plus précisément, aucune figure n'est substituée à ces figures vertueuses, pas même celle de l'habitant²⁸⁶. Car dans cette pensée par le milieu que nous commençons à esquisser, un être ne peut jamais être saisi indépendamment du milieu qui lui est associé.

Ce qui apparaît ainsi, à l'issue de la reprise de ces différentes critiques, c'est combien le rapport au territoire mis en jeu par ces collectifs n'est pas de l'ordre d'une conquête, autrement dit une réponse terme à terme à la logique conquérante qu'ils dénoncent chez leurs adversaires. Il ne s'agit pas tant, pour ces collectifs, de reconquérir un territoire dont ils ont été spoliés que de travailler à les rendre habitables. Nous suggérons finalement que la remise en cause du partage d'un territoire – entre ville vécue et ville planifiée ou zone rurale, voire naturelle, et zone urbaine – oblige à éprouver son rapport au lieu autrement que sous le motif de l'occupation. C'est en cet endroit que le mouvement de déconfinement que nous avons mis en évidence à partir du cas bien particulier des Pavillons

²⁸⁴M. Foucault, 2004, *op cit.* p. 151.

²⁸⁵E. Hache, 2007, *op cit.* p. 54.

²⁸⁶Nous reviendrons au contraire bientôt sur le fait que la mise en avant de cette figure de l'habitant peut être une manière pour les pouvoirs publics de prendre en compte les critiques qui leur sont adressées par les collectifs évoqués. C'est sur la valeur de cette figure que repose en effet la mise en place de nombreux processus de participation.

Sauvages acquiert une valeur paradigmatique. Nous avons en effet montré à partir de ce cas et en nous appuyant sur d'autres rencontrés ailleurs²⁸⁷ comment certains activistes radicaux avaient eu le sentiment d'avoir épuisé la pratique du campement militant, développée lors des contre-sommets (G8, sommet des Amériques, etc.). Cette pratique du campement activiste est perçue comme tendant à séparer les espaces et les temps, à sortir du quotidien le temps de la lutte (cf. *Supra* 2.3.1.). En un sens, elle s'oppose terme à terme à cette autre partition défendue par les pouvoirs publics.

Vouloir en finir avec une logique qui partage les espaces et les temps, pour faire valoir leurs compositions, c'est se défaire de ce que nous appelons ici conquête. Alors, il ne s'agit pas tant de « tenir » un lieu mais de s'ouvrir à la manière dont il peut être habité. Ce qui se donne comme paradigmatique, du côté des activistes radicaux, soucieux de déconfiner leurs pratiques pour s'ouvrir à cette autre appréhension du territoire, se donne comme un mode ordinaire pour les habitants qui vivent sur ces territoires. L'on comprend dès lors comment cette attention au lieu, entendu comme lieu de vie et non pas seulement comme lieu à occuper, en passe par des associations inédites, à commencer par celle que la coordination des habitants de Montreuil nous a permis de pointer entre des propriétaires, des locataires et des squatteurs.

3.2.1.4. Définir des « ambiances » ou comment arraisonner le monde vécu...

Avant de nous engager davantage dans la caractérisation de cette pensée par le milieu, nous aimerions nous arrêter un temps sur la manière dont les institutions et la « ville durable » font face à ces critiques. Une première manière de tenir compte de ces critiques revient, pour la « ville durable », à acter de l'importance du territoire vécu.

L'avènement de la « ville durable » ne peut en effet se faire sur un champ de ruines. Et il s'agit donc de ménager une place au territoire vécu des habitants, à l'histoire d'un quartier, etc. Jamais en effet il n'est seulement question et de manière unilatérale, de délimiter un territoire dont les pouvoirs publics auraient la maîtrise et qu'ils pourraient aménager comme bon leur semble. Dans les trois cas rencontrés – l'écoquartier à Montreuil, le quartier des Minimes à Toulouse ou le Parc de Collserola – il s'agit bien toujours d'articuler les projets d'aménagement avec le territoire vécu. En un sens, nous aimerions suggérer que c'est précisément sur cette arête que repose la fabrique de la « ville durable », dans l'articulation de deux conceptions classiquement antithétiques du territoire – celle de la terre vierge à conquérir et celle qui prend en compte la manière dont ce territoire est vécu par ceux qui sont déjà là. Plus loin, nous avançons que c'est précisément parce que ces deux territoires sont appréhendés comme des pôles opposés à (ré)articuler que ces projets en passent par l'avènement d'un *territoire concertant*.

Les formes que celui-ci peut prendre sont assez contrastées, comme le montrent les différents terrains mobilisés. À Montreuil, les Arpenteurs ont pour principale mission de construire le projet d'écoquartier avec les habitants et déploient depuis plus de deux ans d'innombrables espaces et supports de concertation. À Collserola, le Parc est bien le lieu d'une concertation à laquelle participent d'abord des entités administratives diverses, plus accessoirement des associations ou des chercheurs, réunis dans un Conseil consultatif dont le rôle est explicitement limité.

Mais cette attention de la « ville durable » et des institutions qui la mettent en œuvre présentent un risque, celui de la transformation du monde en laboratoire, de l'extension au monde des principes de la politique en chambre. L'enquête a ainsi montré comment, notamment dans le cas des

²⁸⁷Nous pensons ici aux militants du collectif la Pointe Libertaire à Montréal. Cf. Elicabe, Guilbert, Haeringer, Lemery, Overney, 2009, *op. cit.*

Arpenteurs si soucieux de faire place à la voix des sans voix, la concertation pouvait faire fuir les habitants en réifiant ceux-ci dans la figure de l'habitant. Nous avons souligné ainsi la manière dont les Arpenteurs se font fort d'interpeller les personnes rencontrées ici ou là et abstraient finalement les paroles du cours de l'échange dans lequel elles ont eu lieu, pour faire apparaître ce que nous avons proposé d'appeler un sujet concertant.

Ce faisant, la concertation telle que déployée par les Arpenteurs achoppe à prendre en compte ce au nom de quoi sont convoqués les habitants, à savoir leurs attachements hétérogènes à leur lieu de vie et qui tient à ce qu'ils sont aussi bien jardinier, locataire, habitant de la Boissière, habitué du parc de l'îlot 104, ou encore à ce qu'ils fréquentent les jardins des Murs à Pêches, ou bien qu'ils ont joué, travaillé, milité sur ce territoire, etc. C'est la ville entendue au sens de lieu de vie – avant que durable – qui échappe aux Arpenteurs. Plus exactement, en prenant en compte ce que d'ordinaire leurs collègues ne cherchent pas à saisir, ils arraisonnent inéluctablement le territoire vécu.

Si la prise en compte de l'espace vécu risque toujours d'en passer par son arraisonnement, il en est de même du temps et de l'histoire vécus. Dans le cadre de l'écoquartier à Montreuil, la dimension historique du territoire est omniprésente. Par exemple, pour le secteur de Boissière-Acacia, quelques éléments vont être très régulièrement convoqués en réunion publique avec les habitants par les architectes et paysagistes du projet : des réservoirs d'eau, un escalier en pierre et des jardins familiaux existants. Ces fragments du territoire ne sont pas seulement évoqués en ce qu'ils posent comme contraintes en matière d'aménagement, mais bien en ce qu'ils sont censés venir condenser l'histoire du territoire. Ces fragments sont d'ailleurs systématiquement représentés sur les cartes et, surtout, place est faite nous l'avons vu aux cartes historiques qui permettent ainsi de légitimer des reconfigurations du territoire en faisant valoir l'autorité de leur antériorité. C'est le cas, nous l'avons vu, des Murs à pêches dont le projet vise à développer une « agriculture urbaine » dans la droite ligne de leur passé arboricole.

À cette histoire consensuelle parce que continue, s'oppose celle, plus conflictuelle, racontée par tel ou tel habitant que nous avons rencontré. Rappelons ici cette évocation, par un habitant, de l'existence de l'usine Krema aujourd'hui fermée et dans laquelle de nombreux Montreuillois ont travaillé. Ces éléments de l'histoire ouvrière du site sont absents du projet de réaménagement. Et le récit qu'en fait cet habitant ne vise pas tant à célébrer un passé glorieux – une période économiquement faste, des solidarités ouvrières, etc. – qu'à interroger ce qu'il en est de l'économie projetée par la « ville durable ».

Cette question du temps affleure encore lorsque des habitants mobilisés au sein de la coordination déplore qu'« on abat[te] des arbres centenaires ». Le rapport à la durée de cette « ville durable » est ici questionné tant il se caractérise d'abord par une facilité à détruire des bâtiments déjà là, par cet « énorme pouvoir de modifier un quartier, une ville de manière aussi radicale, rapide et aussi irréversible »²⁸⁸. La mémoire de la ville (« l'empreinte des anciens » mais aussi celle plus immédiate des enfants qui jouaient il y a quelques semaines encore sur la pelouse aujourd'hui transformée en vaste chantier) est « balayée d'un revers de grue » : les chantiers risquent de faire oublier ces usages des espaces verts, les fortes sociabilités de quartier, entérinés dans les habitudes, d'effacer les traces d'autre modes de vie possible que ceux promus par la « ville durable ».

Finalement, le plus grand risque encouru par cette « ville durable » soucieuse de tenir compte de la critique c'est que, au lieu de se laisser déborder par celle-ci, elle ne l'intègre et contribue ainsi à faire du monde un laboratoire. Il y a là un paradoxe puisque ces dispositifs de concertation cherchent parfois à rompre avec une politique camérale pour s'ouvrir au plein air. Mais nous avons vu, à partir du cas exemplaire des Arpenteurs, comment cette proposition n'aboutissait jamais vraiment tant le lieu de Fabrique restait prégnant, les arpentages n'apparaissant alors que comme une extension de cette instance totalisatrice. Finalement, bien plus que de s'ouvrir au plein air, la

²⁸⁸Propos tenus par un membre de la coordination dans des échanges de mails relatifs à la violence des chantiers.

prise en compte de celui-ci risque toujours de se traduire par une application, au monde, des principes de la politique en chambre.

3.2.2. *Défendre des milieux de vie*²⁸⁹ : une politique de plein air

« Connaître le monde, on devrait dire connaître *les mondes*, c'est d'abord et surtout explorer la diversité des manières de l'habiter. Il s'agit pour James de nous rendre moins étrangers à ces mondes que nous, humains, partageons, de chercher, construire, découvrir ceux avec et dans lesquels nous nous sentons plus *chez nous* ; Jacob von Uexküll, quant à lui, étend ce pari au monde des non-humains, ces mondes dont nous sommes *a priori* totalement étrangers. Ce double projet ne peut tenir qu'à condition de penser le rapport de tout vivant, humain ou non-humain, à son monde, comme un rapport d'*intérêt*, comme une relation à "ce qui compte". Ce sont les multiples "ce qui compte" et leur manière de compter dont il s'agit de faire l'expérience, que ce soit pour les retrouver, pour les inventer ou pour les découvrir ²⁹⁰».

« Connaître le monde, [...] *les mondes*, c'est [...] explorer la diversité des manières de l'habiter. » Ainsi, pourrions-nous, à la suite de la philosophe Vinciane Despret, formuler la proposition à laquelle nous conduit le travail d'enquête entrepris depuis plus de trois ans. Plus encore, ceci pourrait bien venir définir, tout autant le type d'enquêtes et d'expériences menées par les collectifs auxquels nous nous sommes intéressés, que le type d'enquête que nous avons réalisé et dont nous rendons compte ici.

Rapprochant l'empirisme radical de W. James et la théorie des « milieux de vie » de l'éthologue von Uexküll²⁹¹, Vinciane Despret propose de « penser le rapport de tout vivant, humain ou non-humain, à son monde, comme un rapport d'*intérêt*, comme une relation à « ce qui compte ». ». Aussi, pourrions-nous trouver ici une définition minimale et ouverte de l'écologie, rencontrant pleinement ce qui est en jeu et ainsi défini sur les terrains, de la coordination des habitants de Montreuil, en passant par Can Masdeu et les Pavillons Sauvages : un rapport d'intéressement, une relation à « ce qui compte » ; ce à quoi nous pourrions ajouter, un souci de la composition et de la co-ordination des « multiples "ce qui compte" ».

C'est bien là, dans cette attention à ce qui les entoure et la formulation de ce à quoi ils tiennent, que les collectifs que nous avons rencontrés interrogent, défendent et tracent, de diverses manières, les possibilités d'habiter dans des villes en cours de transformation sous le motif de la « ville durable ». Pour conclure ce rapport, nous proposons de considérer que ce qui pourrait être saisi comme une défense des « milieux de vie » repose sur trois opérations : la première consiste à *co-habiter* et à prendre la mesure de ce que cela engage, la deuxième à *se co-ordonner* et à *co-ordonner le monde*, enfin, la troisième est une manière de *communiser ou communaliser* les espaces, les pratiques, les savoirs. Précisons que cette reprise prolonge la précédente portant sur l'ambivalence contre/tout contre. Car c'est bien dans le jeu inhérent à toute ambivalence que peuvent être cultivés des

²⁸⁹Nous nous permettons de renvoyer ici au texte suivant à paraître : R. Eliçabe ; A. Guilbert ; A.-S. Haeringer ; L. Overney ; R. Márquez Porras ; M. Doñate Sastre ; P. Romero Noguera, « Quand un milieu de vie devient résistance à la gouvernamentalité : la vallée du squat Can Masdeu à Barcelone », in : J. Boissonade, Petra (à paraître 2013).

²⁹⁰V. Despret, « Faire de James un « lecteur anachronique » de von Uexküll » in : D. Debaise (coord.). *Vie et expérimentation. Peirce, James, Dewey*. Vrin, 2007, p. 46.

²⁹¹La théorie des « milieux de vie » de Jacob von Uexküll, rendue célèbre par la lecture spinoziste qu'en a fait Gilles Deleuze, propose de redéfinir les capacités animales à partir de leurs perceptions, de leur « milieu de vie », de leur capacités à *affecter* et à *être affectés*. J. von Uexküll, *Milieu animal, Milieu humain*. Rivages, 2010.

« milieux de vie ». C'est donc bien en tant que ces opérations n'existent pas ailleurs que là où les collectifs les opposent à la « ville durable » – autrement dit au cœur même de celle-ci –, qu'elles nous intéressent.

Pour cela, nous aimerions revenir sur ce que nous avons appelé, à deux reprises dans ce rapport, une « politique de plein air²⁹² », empruntant l'expression aux travaux développés en sociologie des sciences par Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe²⁹³. L'enjeu est celui de la reconsidération des différents terrains de la recherche à partir de cette entrée. Il y aurait là une manière de formuler ce que l'écologie fait à la politique ou encore de penser l'écologie et la politique dans leur indissociabilité.

Nous serons ainsi amenés, en portant la focale sur les expériences autonomes et en avivant d'une certaine manière les contrastes, à dégager plusieurs caractéristiques de cette « politique de plein air », en ce qu'elles marquent pour l'ensemble des expériences la sortie de la politique en chambre, et les poussent, par là même, à se redéployer autrement. Nous montrerons ainsi comment elle s'arrime à la vie quotidienne (3.2.2.1), procède de proche en proche, par attachement (3.2.2.2), comment elle est ouverte à la contingence (3.2.2.3), et amène à restituer l'expérimentation dans l'expérience commune (3.2.2.4). Pour finir, nous soulignerons à quel point cette politique de plein air brouille les affiliations et les règles du jeu classiques de la politique (3.2.2.5), et nous porterons une attention particulière à la manière dont elle participe à la sédimentation des expériences autonomes (3.2.2.6).

3.2.2.1 Elle s'arrime au quotidien

La catégorie de politique de plein air est apparue dans l'enquête à Montreuil par le récit que nous ont fait plusieurs membres du collectif des Roches de leur lutte. Ceux-ci insistaient largement sur l'impulsion que la victoire de ce collectif contre les projets programmés sur leurs pelouses avait donnée au lancement de la coordination. C'est en partant de la dimension assez littérale de « plein air » de cette mobilisation, qui prit à plusieurs reprises la forme de fêtes-assemblées sur la pelouse menacée, que nous en sommes venus à qualifier, plus encore, la politique à l'œuvre, à savoir la construction d'un *commun* là où se fait la vie du quartier (la pelouse menacée en ce qu'elle est au cœur de la vie quotidienne des habitants).

Cette forme particulière – la fête-assemblée (rappelons que la première réunion de la coordination s'est d'ailleurs tenue sur ces mêmes pelouses, en septembre 2011, sous cette forme) – mêlant fête de quartier et assemblée populaire, ou pour le dire autrement, qui *fait* d'une assemblée politique une fête de voisinage (ou inversement), peut en effet être considérée comme exemplaire de ce que *fait* la politique de plein air²⁹⁴. Mais nous avons vu aussi que cette forme n'en épuisait pas le sens. Les rencontres quotidiennes, rendues possibles par la qualité de lieu de passage ou de repos de ces pelouses, prolongent la politique de plein air. Il ne s'agit pas (ou pas seulement) de se retrouver pour une assemblée organisée sur un jour de congé, mais de partager des usages et des sociabilités

²⁹²Nous avons alors montré comment la trajectoire de certains habitants des Pavillons Sauvages et la configuration de l'espace – à commencer par l'ouverture du lieu et de ses jardins – participait à un mouvement de déconfinement.

²⁹³Callon, Lascoumes, Barthes. 2001, *op. cit.*

²⁹⁴Ces fêtes-assemblées sont bien éloignées des collations festives qu'organise le Consorci avant les séances du Conseil consultatif du Parc de Collserolla. Il s'agit dans ce dernier cas de pacifier les relations entre les participants (de trop vives tensions rendraient la tenue des séances impossible). Fête et politique y sont là bien séparées. On se souviendra de l'invitation lancée par un membre du Consorci à mettre fin au pot pour entrer en Conseil et se mettre aux « choses sérieuses », signifiant par là la disjonction entre les deux espaces, le fait que la politique se jouait à l'intérieur du Conseil et n'avait rien à voir avec ce moment festif.

dans le cours ordinaire de la vie. Enfin, cette manière de faire de la politique – et c'est là, à notre sens, l'une de ses qualités majeures – ouvre, du fait de sa déconnexion d'avec les organisations politiques, sur des alliances improbables, de proche en proche, comme celles qui permettent à des activistes radicaux et des sans-papiers de squatter ensemble différents bâtiments dans le quartier des Roches (cf. *Supra* 2.2.3.1.).

Car cet arrimage à la vie quotidienne de la politique de plein air a quelque chose de trivial, elle semble insignifiante, parce qu'elle défend de simples « espaces verts », sans relief particulier, qui n'ont pas trouvé à se distinguer institutionnellement par une qualité remarquable, ou qui sont considérés comme dégradés. On repense ici à l'espace boisé dans l'îlot 104 à Montreuil, que la Municipalité considère comme une friche, ou aux pelouses des Cités HLM des Roches et de l'Amitié que l'on souhaite remplacer par des bâtiments. Mais l'on songe aussi aux Pavillons Sauvages avec le parc en friche qu'a laissé l'Armée en désaffectant la caserne, à Collserolla et aux bandes de sécurité anti-incendie sur laquelle une association propose d'organiser des jardins ou encore au *patatal*, ce champ rendu cultivable par les habitants de Can Masdeu après qu'il ait été laissé à l'abandon, également à cet étang que les autorités n'entretiennent pas mais que les habitants cherchent à réinvestir. On le voit, les exemples ne manquent pas qui montrent comment il s'agit chaque fois de lieux abandonnés auxquels certains, qui y sont attachés, (ou qui s'y attachent au cours de la lutte) ne manquent pas de prêter une attention renouvelée.

La trivialité de cette politique de plein air tient aussi bien aux usages qu'elle met en avant : le jeu, la discussion, le jardinage, la fête de quartier, le repos, etc. Ceux-ci se rencontrent sur les différents terrains. Et nous aimerions suggérer ici que cette trivialité n'est pas sans faire écho à l'humour non-conformiste du monde tel que le thématise Donna Haraway : « Admettre la capacité qu'a le monde d'agir sans le savoir laisse de la place pour des éventualités perturbantes, y compris le sentiment que le monde possède un sens de l'humour non conformiste²⁹⁵ ». Les rencontres inattendues et inédites qui se nouent aux Pavillons Sauvages entre des mamans venues parler allaitement et des « freaks » venus pour une soirée de concert ; l'attention portée par les habitants de Can Masdeu aux carpes et aux micro-organismes ; ou encore la dissymétrie des rapports de force entre le collectif des Roches et de l'Amitié et la Municipalité de Montreuil, en sont autant d'exemples.

3.2.2.2. *Elle opère de proche en proche*

Si nous avons particulièrement insisté sur les espaces de la vie quotidienne où s'arrime la politique de plein air, c'est moins parce que les collectifs ne défendent jamais (en tant que collectifs) de grandes valeurs morales prédéfinies, que parce que leurs valeurs sont imbriquées dans leurs pratiques, dans un imbroglio difficile à démêler. Les collectifs ont bien sûr des valeurs morales notamment en matière politique mais c'est à l'épreuve des faits que ces valeurs sont rendues présentes : les pique-niques sur la pelouse des Roches *font* les valeurs de convivialité, d'entraide. De même à Can Masdeu, les valeurs écologiques sont mises à l'épreuve de la multiplicité des êtres qui peuplent la Vallée, aux Pavillons Sauvages, les valeurs se disent dans la coprésence, par exemple au moment des concerts de musiques étranges ou de la cuisson du pain dans le four collectif.

Ces attachements moraux, nous les avons explorés sur les différents terrains, à travers la manière dont les collectifs composaient ceux-ci avec des attachements techniques ou très ordinaires. Surtout, nous nous y sommes intéressés à partir des épreuves qui révèlent leurs intrications. Les dispositifs de participation en sont une, tout comme les mobilisations qui ont lieu à l'occasion de la défense d'un espace vert. Ces intrications se donnent à voir ainsi à Can Masdeu : c'est à travers la mise en culture d'un champ – le fameux *patatal* – que les habitants du lieu en découvrent peu à peu les

²⁹⁵D. Haraway, 2007, *op cit* p. 131. Cet extrait nous est soufflé par B. Zitouni, *op cit*, 2012, p 61.

potentiels et initient à partir de cette expérience les jardiniers aux pratiques collectives auto-gestionnaires, ou encore résolvent la tension entre des principes politiques valorisant le collectif et des pratiques individuelles de jardinage. C'est encore parce que la coordination de Montreuil enquête sur la densification de la ville que les habitants déploient des connaissances juridiques, des compétences de repérage et d'attention à la ville qui leur permettent de suivre à la trace le phénomène et de le rendre manifeste. Ces attachements embarquent à leur suite des sensations ou des émotions, comme lorsque les photographies des démolitions à Montreuil et la manière dont les habitants en font la chronique leur permettent de ressentir une colère commune.

Le terme d'attachement présente l'avantage, si l'on suit A. Hennion, de désigner aussi bien ce à quoi on est attaché que le fait d'être attaché²⁹⁶. Il permet donc de suspendre l'intentionnalité de l'action, sa causalité. C'est bien ce qui, dans ces questions écologiques et politiques, nous a intéressés : comment les collectifs *attachent* les concepts qu'ils manient (l'écologie, la politique) à ce qu'ils désignent.

De là, nous souhaiterions proposer que c'est bien de proche en proche, que s'élaborent et se partagent ces attachements. En ce sens, le « rapport d'intérêt » dont parle Vinciane Despret dans les quelques lignes citées en préambule de cette partie, pourrait bien nous fournir des éléments de réponse. C'est d'ailleurs bien dans ces termes, d'« intéressement », que Callon, Lascoumes et Barthe, définissent la notion de « plein air », opposée à celle de laboratoire qui précisément coupe des attachements et des possibles rapports d'intérêt du fait de son « confinement ».

Revenant à ce que nous proposons d'appeler « politique de plein air », ainsi opposée à la politique en chambre, elle ne présuppose pas, par conséquent un compte préalable des parties avec lesquelles composer puisque ce compte est considéré d'emblée comme ouvert, indéterminé. Pas de fermeture *a priori* de la chambre donc. C'est de proche en proche que le compte trouve à s'étendre, au gré des rencontres et des cheminements. Il ne s'agit pas ici de réduire cette proximité, comme c'est parfois le cas en sociologie politique, à sa dimension géographique ou sociale, et de souligner par là son étroitesse : en effet, on l'a vu au fil des pages de notre rapport, si cette politique de plein air est faite de micro-déplacements, son horizon s'élargit au gré des rencontres et des événements. Ainsi en va-t-il des habitants de Can Masdeu qui composent avec une multiplicité d'humains et de non-humains, côtoyant au quotidien la montagne et ses recoins. Pour autant, il ne faudrait pas croire que c'est l'espace territorial de la montagne qui délimite ici la liste des entités avec lesquels ceux-ci s'associent. La dynamique d'association peut être historique, plus que géographique, comme lorsque les habitants de Can Masdeu cherchent, à l'aide d'un habitant du quartier et de l'ouvrage que ce dernier a rédigé, le système d'irrigation enfoui. Des liens se nouent ainsi avec les anciens habitants de la Vallée. Mais ce peut-être encore la mise en série d'actions qui régit ces associations. Exemple en est donné à travers la manière dont les habitants de Can Masdeu *s'intéressent* au mouvement du 15-M ou à de nombreuses luttes locales ou internationales, ou inversement dont leur expérience intéresse un peu partout (que ce soit sous la forme du soutien des habitants du centre-ville de Barcelone, ou encore des visites très régulières de personnes venues de toute l'Europe).

Il en va de même à Montreuil, lorsque la coordination propose de composer un collectif avec des locataires, des squatteurs et des propriétaires, qui ne sont pas d'ordinaire en relation mais qui rencontrent à l'heure du projet de la « ville durable » des problèmes *proches*, elle élargit le compte, au-delà des limites des luttes traditionnelles autour du logement reposant sur une délimitation stricte des statuts sociaux de l'habitat (mouvements des locataires de logements sociaux, ceux des mal-logés, ceux des squatteurs-activistes, les syndicats de copropriétaires, etc).

Ainsi, il faut retenir cette dimension déambulatoire de la politique de plein air, elle repose sur des déplacements, et elle fait faire des déplacements. Cette seconde modalité de la politique de plein air

²⁹⁶A. Hennion. « Vous avez dit attachements ?... » in : M. Akrich, Y. Barthe, F. Muniesa & Ph. Mustar (eds), *Mélanges en l'honneur de Michel Callon*, Paris : Presses de l'École des Mines, 2010.

pourrait bien être reliée à ce que Michel de Certeau désigne sous le motif de la marche. Aux Pavillons Sauvages, C. et N. nous disent que c'est par les marches organisées à la fin des années 2000 par le mouvement de la décroissance qu'ils ont d'abord été amenés à cultiver un jardin de plantes aromatiques sur un espace en friche, en plein centre de Toulouse pour, de là, cheminer jusqu'aux Pavillons Sauvages et s'y installer un temps. Le mouvement est celui de la marche, dont Certeau a bien montré qu'il était d'abord celui par lequel les habitants *font connaissance* avec leur environnement immédiat et *inventent* leur rapport à la ville.

La politisation a donc lieu comme l'on chemine dans les rues de la ville, mais elle a lieu aussi dans l'intéressement qu'elle produit. Ici, c'est le travail de l'association AssQuavie de Montreuil sur lequel nous voudrions revenir. En effet, l'association affronte la construction d'une école sur l'îlot 104, techniquement en pointe au plan écologique, et qui plus est, promue en projet phare de la « ville durable », dans un jardin public, un espace boisé dont ils sont directement les riverains. Pourtant, leur lutte intéresse, elle intéresse tous les autres collectifs de la ville qui se sont créés eux aussi parce que d'autres espaces verts disparaissaient, que les habitants n'étaient pas écoutés par les autorités, etc. Elle intéresse les médias nationaux qui ont traité à plusieurs reprises du sujet. Elle finit donc par intéresser suffisamment au point de devenir une véritable « affaire »²⁹⁷. Et cet intéressement premier en provoque un, en retour. L'association AssQuavie prête attention à ces squatteurs qui s'expriment lors de la journée de la coordination, plus loin à l'ensemble des problèmes qui concernent l'habiter en ville. Il n'y a donc pas de montée en généralité dans la politique de plein air, pas de grand saut dans la transcendance dirait Bruno Latour²⁹⁸, mais une politique qui se déploie comme l'on marche, intéressée à ce qui l'entoure et intéressante pour ceux qui la croisent.

De là, nous souhaiterions souligner comment la politique de plein air, en avançant, intrique des milieux de vie ; des milieux de vie qui ne peuvent de ce fait être délimités *a priori*, puisque toujours voués à se reconfigurer pour élargir le nombre de « ce qui compte ». On ne sait pas par avance où l'intéressement nous mène. C'est bien là, par exemple, dans la composition des différents rapports aux mondes possibles, des différentes manières de les habiter, comme dirait Vinciane Despret, que Can Masdeu entend penser le « rurbain », comme forme de composition entre des milieux : un « rapport d'intérêt » (entre ceux qui habitent les villages de la Vallée, la maison de Can Masdeu, Nou Barris ou le centre-ville de Barcelone, etc., mais aussi les gardes-forestiers et les randonneurs etc., et leurs milieux associés), une relation à ce qui compte (les petits poissons qui vont oxygéner les bassins, les plantes aquatiques, mais aussi les connaissances du garde-forestier et des habitants jardiniers etc.), un souci de la composition (entre ces différents êtres et leur inscription dans l'histoire multiple de la vie dans la vallée).

3.2.2.3. Elle ouvre à la contingence

Nous souhaiterions maintenant dégager une troisième grande caractéristique de cette politique de plein air : son ouverture à la contingence. Nous l'avons déjà d'une certaine manière présentée en creux, dans le premier mouvement de cette partie, lorsque nous avons extrait de la venue à l'existence de la « ville durable » sa propension à normaliser et convertir les espaces en vertu de comportements *attendus*. Le terme de contingence prend ses racines étymologiques aussi bien dans celui de « hasard », que dans ceux de « toucher » et d'« atteindre », suggérant par là la contiguïté. Au XVII^{ème} siècle, le terme prend le sens commun de « ce qui est passé dans l'usage commun, la

²⁹⁷On retrouve bien ici la manière dont Boltanski définit la forme affaire comme « forme dans laquelle se coule un processus événementiel prenant appui sur le dévoilement d'une souffrance lorsqu'il se déploie dans un espace public ». L. Boltanski. *La souffrance à distance*. Paris, Métailié, 1993, p. 95.

²⁹⁸B. Latour. *Enquête sur les modes d'existences*. La Découverte, 2012.

part que chacun apporte à une œuvre commune ». Ce petit détour étymologique permet d'insister sur la pluralité du sens du terme de contingence. Il désigne aussi bien ce qui advient sans qu'on l'ait prévu que ce qui touche, et dans certains cas, ce qui est apporté à une expérience commune.

L'opérativité particulière de la politique de plein air tire son efficacité de ce qu'elle rend possible des situations de coprésences inattendues et ne qualifie pas par avance ce qu'il peut en advenir. Elle peut aussi se déduire des tournures cocasses qu'elle fait parfois prendre à ces situations. Nous pensons ici à ces musiciens de musique traditionnelle mongole du groupe Khan Ghogd venus d'Oulan-Bator pour une tournée estivale, rencontrant les membres d'un groupe de punk hardcore, aux bières de mauvaise qualité et aux bouteilles de vodka échangées à la fin du concert aux Pavillons Sauvages. L'ouverture à la contingence des Pavillons Sauvages, son refus toujours reconduit de ne pas vouloir délimiter clairement ce qui peut advenir en son sein produit des rencontres improbables, lesquelles produisent des effets à leur tour indéterminés. Nous en reparlerons plus loin, car c'est bien ce que pourrait venir menacer la normalisation du lieu.

Cette indétermination dans les effets attendus se retrouve à Can Masdeu lorsque les habitants ouvrent aux voisins du quartier les jardins, au pied de la bâtisse. Aujourd'hui encore, les frottements et les difficultés à s'entendre et se comprendre dans la gestion collective des espaces disent combien cette composition n'est jamais acquise une bonne fois pour toutes. Elle est fragile et demande à être toujours remise sur le métier, comme lorsque, à l'occasion du dixième anniversaire, les habitants soumettent leur stratégie politique aux associations de voisins et aux autres acteurs des mouvements sociaux au cours d'une assemblée publique. Là, ce sont l'ensemble des questions d'ordre tactique, éthique et pratique qui sont mises en jeu collectivement afin d'en évaluer la pertinence. Le processus de prises en compte des entours, de la vallée et du voisinage, ainsi que des alliances construites dans le temps avec d'autres collectifs à l'échelle de la ville, doit pouvoir être mis à l'épreuve de cette journée d'anniversaire, célébrant les dix années passées dans la vallée. Et c'est bien dans le cadre de cette mise à l'épreuve, que la critique adressée au projet de Can Masdeu (contre la réponse au concours des « 16 portes » lancées par des autorités par ailleurs bien hostiles) peut se faire entendre.

A Montreuil, l'ouverture à la contingence de la coordination s'est construite peu à peu, dans les rencontres des différents collectifs et associations, rencontres qui ont ensuite donné lieu à la journée publique. Le format de la journée devait rendre compte de ce processus, en donnant successivement la parole à chacun des collectifs, en faisant exister les différents ancrages depuis lesquels chacun était amené à parler ce jour-là. Nous insistons ici sur le sens de « toucher, atteindre » que contient l'étymologie du terme de contingence. Car c'est bien d'*atteindre* et de *toucher* d'autres habitants dont il s'agit, avec la journée mise en place par la coordination ; mais également de *toucher*, au sens de rendre préhensibles des manières singulières d'habiter et de faire collectif.

L'ouverture à la contingence peut se dire aussi d'une ouverture à de possibles mésusages de l'espace urbain, ou encore à des usagers et des habitants considérés comme indésirables dans de tels espaces. L'on pense ici d'abord aux pratiques d'entraide à l'égard des personnes sans-papiers (dont le caractère indésirable s'étend à l'échelle du territoire national et se trouve validé par le droit), observés particulièrement dans les différents squats de Montreuil que nous avons évoqués. Mais l'on pense aussi à la valeur donnée par C. à tous ces tags photographiés et rassemblés sous l'étiquette « la Boissière n'est pas à vendre » pour dire leur positivité, la manière dont ils actent de la lutte menée par les habitants du quartier. L'on pense plus largement également à la place accordée, sur l'ensemble des terrains, aux rassemblements des habitants dans l'espace public. Conférer aux espaces la capacité d'offrir une palette d'usages qui ne seraient pas prédéterminés, c'est l'idée que l'on retrouve dans ces luttes qui visent à conserver des espaces jugés « dégradés » ou « sans qualités » par les pouvoirs publics. Les Pavillons Sauvages et Can Masdeu en sont des illustrations. Mais ils le sont au même titre que les différents squats évoqués à Montreuil où, là aussi, des bâtisses pour la plupart abandonnées depuis des années, se voient peuplées pour un temps d'une vie

collective et remuante. L'on pense encore aussi bien aux pelouses des Roches ouvertes aux rencontres imprévues, à une contingence qui sans cesse fabrique et maintient ce que les habitants désignent sous le vocable de la « vie de quartier ». C'est bien cet espace qui s'est vu requalifié en terrain-à-bâtir par la municipalité...

3.2.2.4. Elle restitue l'expérimentation dans l'expérience commune

C'est sous le motif du déconfinement que nous avons rencontré la question du rapport entre expérimentations et expérience ordinaire. La spécificité de Can Masdeu et des Pavillons Sauvages de ce point de vue là tient à la poursuite d'expérimentations de vie collective, écologiques, politiques, de création musicale, etc., en prenant soin toujours de les inscrire *dans* des rapports de proximité, *avec* des voisins. Nous souhaiterions à présent montrer comment se joue là selon nous une autre des dimensions de la politique de plein air. Nous l'aborderons plus particulièrement en regard de ce qui, du point de vue de la « ville durable » à faire advenir, se présente comme « innovation », « éco-innovation » ou encore « éco-technologie ». Nous montrerons comment les collectifs déjouent les agencements de la « ville durable » en restituant l'expérimentation (des techniques écologiques tout particulièrement) dans l'expérience commune²⁹⁹.

Nous avons pu montrer comment des collectifs s'attachent à collecter et par là à rendre à nouveau visibles et disponibles pour tous des techniques écologiques « délaissées », « oubliées », « englouties » (à travers la remise en usage du système d'irrigation du XVI^{ème} siècle à Can Masdeu ou « l'étude historique » sur les techniques du XIX^{ème} qu'entreprend E. aux Pavillons Sauvages).

A Can Masdeu, l'entreprise réunit les habitants de la maison, familiers des pratiques du « do it yourself » du mouvement Okupas mais aussi, pour certains d'entre eux, des pratiques agro-écologiques, les voisins de Nou Barris, un livre écrit par un voisin sur le système d'irrigation local. Le travail ravive l'expérience de l'histoire.

Aux Pavillons, l'étude historique a d'emblée une visée critique, elle entend montrer comment ce qui est aujourd'hui présenté comme des « éco-innovations », comme par exemple les moteurs hybrides ou le système de prêt de voiture, émergent dans les faits dès le XIX^{ème} siècle. Les représentations publiques de la « ville durable » la donnent à voir comme une ville moderne, résolument tournée vers le futur et reposant sur des techniques en matière d'économie d'énergie, de réduction des déchets, de gestion des espaces naturels etc., sans précédent de par leur ampleur, mais aussi leur performance. La « ville durable » s'appuie sur ces réalisations techniques, qu'il s'agisse pour la Mairie de Montreuil d'annoncer que la piscine écologique qu'elle construit sera la première piscine municipale du genre en France, ou pour un architecte de l'écoquartier d'expliquer que « la loi est timide [sur les constructions écologiques]. Ici, on a 10 ans d'avance », etc³⁰⁰. En dévoilant l'histoire des techniques, il s'agit bien de relativiser cette proposition forte de modernité de la « ville durable ».

Ce travail historique consiste aussi à s'enquérir des liens entre technologie et économie, et à tenter

²⁹⁹On reprend ici la distinction relevée par Callon, Lascoumes et Barthe entre *experimentum* et *experientia* : « Dans le régime de l'*experimentum*, de l'expérimentation, l'essentiel est de parvenir à produire de l'extraordinaire, du singulier, du non-vu ou de l'inouï, de manière à rompre avec la routine de l'*experientia*. » (Callon et al, 2001. pp. 73-74).

³⁰⁰Rappelons toutefois que nous avons aussi montré comment, notamment à Montreuil, le projet d'écoquartier s'appuyait sur une référence à l'histoire, une entreprise de patrimonialisation qui permet d'inscrire le territoire dans une continuité historique *via* les compositions cartographiques. Mais cette invocation de l'histoire prend une tournure bien différente lorsqu'elle a lieu aux Pavillons ou à Can Masdeu : il s'agit ici pour les personnes de s'engager par elles-mêmes dans un travail historique (que ce soit les recherches effectuées aux archives, dans les livres anciens ou sur le terrain, creusant un peu à la manière des archéologues les sols à la recherche des conduits et des mines). Surtout, certains pans d'histoire sont mobilisés en tant qu'ils sont pressentis par les personnes comme pouvant alimenter au présent leur expérience.

de les défaire. Il vient étayer une critique du capitalisme qui a écarté certaines technologies « par leur rentabilité moindre », et cette critique prend appui sur « ce que le capitalisme a produit » : « cette effervescence du début du siècle, toutes ces inventions » (entretien avec E. des Pavillons Sauvages). Les acteurs suivent là une logique proche des enquêtes de sociologie des sciences et des techniques, mais en prenant bien soin de restituer la pré-dominance des forces économiques qui ont fait choisir telle technologie plutôt que telle autre. Dans cette même idée, à Collserolla, les habitants de Can Masdeu montrent comment les pouvoirs publics ont dévoué pendant des années la montagne à certains usages (récréatifs, immobiliers, spéculatifs, etc.), et comment petit à petit les savoirs de la terre se sont perdus. Enfin, les expériences rencontrées sur les terrains de cette recherche proposent aussi d'essayer de sortir partiellement la production d'énergie et de machines du système économique : en auto-produisant de l'énergie, des machines pour en produire, etc³⁰¹.

De ces recherches, les collectifs dégagent de nouvelles ressources matérielles sur lesquelles s'appuyer : les plans des vieilles inventions, les livres anciens sur Collserolla et son irrigation, mais aussi les techniques de maïeutique de divers pays et diverses époques lorsqu'une habitante des Pavillons décide d'accoucher à domicile. Ces recherches leur permettent aussi de renforcer des liens ou d'en créer de nouveaux : à Toulouse, c'est le lien avec des sage-femmes du quartier qui se renforce (dans la continuité de la dynamique d'ouverture, en poussant celle-ci encore un plus loin cette fois, du côté du champ para-médical). C'est aussi le lien avec des associations qui expérimentent les moteurs à huile et autres éoliennes qui s'intensifie, toujours à Toulouse. À Can Masdeu, les liens sont activés avec les voisins de Nou barris puisque c'est en partie sur eux que repose l'activité des jardins communautaires ; grâce à la redécouverte d'anciens systèmes d'irrigation qu'ils ont rendu possible. Ainsi, ces recherches historiques ne sont pas seulement une manière de se reconnecter à une histoire ancienne, mais bien de se lier à de nouvelles personnes.

Des techniques sont ainsi sorties des tréfonds des archives. C'est par l'expérience directe que les collectifs testent, en plein air, ici et maintenant, la pertinence de ces procédés techniques. Ainsi, E. – des Pavillons Sauvages – de se présenter comme un « autodidacte » qui a testé différentes techniques dans les squats où il a séjourné. La cellule solaire aux Pavillons n'est pas un simple plan retrouvé dans les archives, elle est expérimentée dans les jardins. A Montreuil, si H. défend la pertinence de la géothermie contre d'autres innovations basse consommation privilégiées dans les futures constructions de l'écoquartier, c'est en s'appuyant sur son expérience d'urbaniste ayant réalisé des logements – « un petit 15 000 » – et testé la pertinence, la simplicité d'installations et la solidité technique de la géothermie. En outre, l'acquisition de ces techniques engage les corps (celui de la femme qui accouche, celui des habitants qui s'adonnent à l'agroécologie à Can Masdeu, etc.). Cette politique de plein air s'oppose ainsi à un modèle de la technique définie en laboratoire confiné, hors sol pourrait-on dire, détachée de l'expérience.

A l'inverse, ces expérimentations ne peuvent pas être séparées du milieu dans lequel elles se déploient. D'une part, c'est bien ce milieu qui d'une certaine manière les autorise : qu'il s'agisse par exemple du milieu associatif toulousain depuis lequel s'organise le réseau de l'étude historique, ou encore, des sous-sols de Collserolla qui livrent leurs vestiges. D'autre part, il s'agit bien de trouver les techniques adaptées au milieu (par exemple, un système d'irrigation très spécifique à Can Masdeu, des bassins adaptés à la faune et la flore, ou des éoliennes adaptées au vent des villes à Toulouse).

Ensuite, c'est par l'expérimentation que sont transmises ces techniques à d'autres, c'est aussi par elle

³⁰¹Il s'agit de faire travailler un principe de réalité économique contre un autre : la « ville durable » repose sur la croissance économique (« croissance verte », au nom d'un principe de réalité économique). En face, un autre principe de réalité s'y oppose : les solidarités économiques, les circuits courts informels à Can Masdeu ou aux Pavillons avec la coopérative de consommation informelle. Mais on pense aussi à une proposition formulée par le collectif de la Cité de l'Amitié à Montreuil de cesser le paiement des loyers, augmentés de 7%, sans concertation et au moment où les locataires sont touchés par la crise économique, une manière finalement d'opposer un principe de réalité à un autre.

que ceux-ci pourront se les approprier. C'est tout particulièrement ce qui est mis en jeu au cours des ateliers du PIC à Can Masdeu. Nous l'avons déjà souligné, le PIC est un point d'interaction et non d'information, qui rompt avec une pédagogie horizontale et théorique. La récurrence du préfixe *auto-* dans les appellations des différents ateliers traduit cette attention à faire faire par soi-même et avec d'autres, souvent par son propre corps, l'expérience de techniques écologiques. Même si les ateliers comprennent une partie théorique, les techniques présentées relatives au jardin, à la santé, à l'alimentation, etc.) sont prises dans des usages et c'est ainsi qu'elle peuvent être transmises.

En outre, les collectifs rendent ces techniques appropriables par tous. En ce sens, ce travail défait les partages que trace la Modernité entre experts et profanes, entre ceux qui ont la maîtrise et les autres, ceux qui se mettent à distance pour forger des connaissances et ceux qui agissent. Ensuite, ces expériences consistent à s'approprier *ensemble* ces techniques, il faut souligner ici la dimension collective des ateliers, des échanges informels de savoirs dans les jardins, dans le vif du problème. S'il y a restitution de ces savoirs dans l'expérience commune, c'est aussi par ce que les expériences observées ne sont pas déliées des usages de la vie quotidienne et donc de ce qui intéresse tout le monde : les jardins et les techniques d'irrigation nécessaires à la culture à Can Masdeu intéressent les habitants de Nou Barris ; à Montreuil, quand H. explique sa conception de l'écologie – « intéresser les gens qui sont autour » –, il valorise la géothermie comme susceptible d'intéresser les gens en difficultés économiques.

Pour finir, il nous faut souligner comment cette expérience redevenue commune n'en a pas pour autant perdu toute dimension extra-ordinaire : les collectifs entendent rendre compte publiquement de leurs expériences, de ce qui n'est pas rendu visible, notamment par les institutions. Ainsi, la « bonne » gestion des consommations d'énergie à Can Masdeu a fait l'objet d'un travail de mesure et de recherche universitaire ; les Pavillons sauvages valorisent leur expérience comme une forme de « centre social » qui n'existe quasiment nulle part ailleurs en ce qu'il réunit une diversité d'activités : un lieu de quartier qui soit tout à fois culturel, social, politique et écologique.

3.2.2.5. Elle brouille les affiliations et les règles du jeu de la politique classique

Une quatrième caractéristique de la politique de plein air tient à sa capacité à brouiller les affiliations et les règles du jeu de la politique classique. Nous pensons ici tout à la fois à la distance prise par les collectifs quant aux organisations partisans mais également à ce que ses circulations (de proche en proche) en dehors des circuits référencés de la politique en viennent aussi à brouiller les règles du jeu définies par les institutions politiques. Ainsi nous lions cette manière de faire de la politique (en dehors des affiliations idéologiques classiques, par attachement et intéressement progressif) à la manière dont les collectifs font feu de tout bois, y compris parfois en s'engageant dans des dispositifs de participation ou en composant stratégies d'opposition aux pouvoirs publics et collaborations ou associations ponctuelles avec eux.

La coordination des habitants de Montreuil ne peut être ni affiliée à une tradition politique claire, ni associée à un sujet politique stable. Ainsi, elle ne peut être réduite à un sujet qui serait l'habitant, du fait de l'hétérogénéité des manières d'habiter revendiquées et des attachements situés que ces manières d'habiter engagent. Elle ne peut pas non plus être ressaisie depuis une grille de lecture de géographie critique, au sens de Lefebvre, en ce que tous ne se reconnaissent pas dans le statut de victime de ségrégations spatiales, que le terme de gentrification ne fait pas sens de la même manière pour tout le monde. Plus généralement, l'affiliation marxiste, si elle est mobilisée par certains acteurs, ne recouvre pas non plus le sens de l'action. Enfin, une lecture plus utilitariste en terme de mobilisation NIMBY, de revendications d'intérêts particuliers contre un intérêt général, nous

semblerait complètement rater ce que la politique de plein air engage du point de vue de la construction de mondes communs. Ces distances prises quant aux affiliations à un sujet politique clair ou à une tradition politique bien circonscrite recouvrent les critiques adressées aux logiques partisans et ce quand bien même, certains peuvent adhérer à un parti politique. Bien sûr, à titre individuel, les membres des collectifs rencontrés défendent toutes sortes d'idéologies, des plus anarchisantes aux plus centristes, mais pour cette raison, ils ne participent pas à la dynamique de la coordination depuis une position politique déjà constituée qu'il s'agirait, à cet endroit-là et coûte que coûte, de défendre.

Cette distance de la coordination quant aux affiliations politiques et idéologiques, que l'on retrouve tout aussi présente à Can Masdeu et aux Pavillons Sauvages, nous semble impliquer une certaine liberté de mouvement, une agilité de positionnement qui amène les collectifs à intervenir là où on ne les attend pas, à multiplier les manières de faire de la politique, y compris celles qui peuvent paraître contradictoires. Nous pointons à la suite deux modalités différentes de brouillage des règles du jeu politique qui impliquent pourtant toutes deux des rapports (autres que seulement oppositionnels) avec les institutions. Les deux consistent à investir les espaces de la politique instituée ; la première modalité de brouillage vient perturber et ralentir l'activité institutionnelle, la seconde revient à en modifier les règles et les subvertir.

L'interruption, la perturbation ou la mise en cause publique des arènes politiques en charge de la mise en œuvre de la « ville durable » est une modalité d'action qui traverse tous les terrains. C'est ce que nous avons pu voir lorsque les habitants de la coordination se déplacent à une séance du Conseil municipal pour en perturber le déroulement (ou multiplient les envois de lettres ouvertes à la municipalité, aux élus et aux journalistes), ou lorsque les membres de la Plate-forme Civique de Défense de Collserola participent au Conseil consultatif du Consorci. Dans ce dernier cas, il est intéressant de remarquer que la volonté affichée des membres de la Plate-forme de donner un maximum de fil à retordre à ses administrateurs, se double d'une autre, celle de garder l'œil sur ce qu'il s'y déroule et de maintenir des relations avec les techniciens du parc. L'intervention dans le Conseil recouvre ainsi et en un même geste différents élans : la perturbation de l'instance, mais aussi le maintien d'une présence en son sein, dans la perspective de rester vigilant quant aux décisions qui s'y prennent, également dans une logique de rapport de force ; enfin, la participation au Conseil consultatif peut amener à une collaboration ponctuelle avec les autorités du parc, notamment avec les techniciens en charge de l'entretien.

Une autre manière d'entrer en rapport avec les instances politiques locales consiste à les subvertir ou à en modifier les règles du jeu. Aux Pavillons Sauvages, les règles du jeu ont, d'une certaine manière, été modifiées dès sa première année d'existence. La nouvelle municipalité, qui accède au pouvoir en avril 2008 (soit moins d'un an après l'ouverture des Pavillons Sauvages) les a soutenus lors de sa campagne. L'élection suspend donc dans un premier temps tout risque d'expulsion pour les habitants. Dès lors s'engage entre eux une drôle de relation : la Mairie va racheter en 2009 le terrain occupé actuellement par les Pavillons Sauvages, sans pourtant régulariser leur situation par une convention. D'un autre côté, par l'intermédiaire de l'association Elementerre et des AMAP, des liens indirects vont être créés avec le service économie sociale et solidaire de la Mairie. De même, un festival de cinéma organisé par l'association les Vidéophages et essentiellement financé par la Mairie aura lieu dans la rue de Chaussas, juste devant les Pavillons Sauvages en partenariat avec ceux-ci. A chaque fois donc, les modalités d'entrée en relation avec la Mairie sont informelles ou se font par la médiation d'associations qu'elle connaît déjà et reconnaît. Mais au début de l'été 2010, les relations se tendent, suite à de nombreuses plaintes du voisinage à la suite d'un concert. L'activité des concerts est explicitement interdite (jusque-là et comme le reste des activités, elle était en quelque sorte tolérée) et une lettre est adressée aux habitants leur notifiant que l'occupation des Pavillons Sauvages restait une occupation sans droit ni titre. A partir de là, et selon la logique de

normalisation décrite précédemment, la Mairie va se rapprocher des Pavillons Sauvages, afin de réguler ce qu'elle identifie comme ses caractéristiques problématiques (à savoir principalement les activités de concerts).

Ainsi, les Pavillons Sauvages sont, depuis l'ouverture en 2007, dans une zone grise : toujours sous la menace potentielle d'une expulsion tout en menant un nombre important d'activités et d'événements impliquant de près ou de loin les services municipaux. Notre lecture de cette situation très singulière dans laquelle se trouvent les Pavillons Sauvages nous porte à identifier là une forme de subversion du jeu politique en cours dans la légalisation des squats identifiés comme « Nouveaux Territoires de l'Art » par les nouvelles politiques publiques allant dans le sens de leur reconnaissance³⁰². En effet, là où à peu d'exceptions près dans ces cas-là les conventions signées avec les pouvoirs publics impliquent une professionnalisation des activités, une mise aux normes et une fonctionnalisation des espaces (excluant quasi systématiquement l'habitat), les Pavillons Sauvages parviennent à maintenir la pluralité d'usages des lieux. La subversion concerne donc particulièrement leur institutionnalisation, leur récalcitrance à épouser les cadres normatifs offerts par la municipalité. En ce sens l'anecdote que nous avons rapportée selon laquelle les services techniques municipaux venus couper des arbres dans le parc en vue de sa conversion en « espace vert » et qui en ont été empêchés par les habitants nous semble illustrer à merveille cette récalcitrance des Pavillons Sauvages.

Nous avons rencontré une autre forme de subversion des règles de la politique instituée à Can Masdeu, plus exactement dans sa réponse au projet des « 16 portes » de Collserolla, c'est-à-dire au point de jonction entre une subversion historique des règles de la politique à l'échelle du quartier de Nou Barris, et celle mise en œuvre par le collectif des habitants de Can Masdeu.

Dans le quartier de Nou Barris, tout le monde connaît Can Masdeu, les « voisins » parlent du lieu comme l'un des accès les plus directs à la montagne. Aussi les jardins communautaires ont une existence publique et une reconnaissance forte dans le quartier, comme en témoigne le Manifeste en réponse au concours des « 16 Portes » qui présente le lieu comme un exemple à suivre en termes de gestion vicinale du parc. La participation de Can Masdeu au Carnaval de Nou Barris (avec son propre char) et à différentes instances du quartier témoignent bien également de cette inscription dans le tissu local. Mais rappelons ici encore le contexte particulier de ce quartier fortement marqué par l'histoire des luttes vicinales des années 70. C'est en effet, comme nous l'avons déjà mentionné, durant ces années que furent obtenus plusieurs équipements dans le quartier, mis en place et autogérés par les habitants, et qui, bien qu'ils soient aujourd'hui financés par la municipalité, perdurent sous cette forme.

La participation de Can Masdeu au concours des « 16 portes », aux côtés d'autres entités du quartier et de deux collectifs d'architectes et urbanistes, intervient donc dans ce contexte. Si cette participation n'est pas de toute évidence, comme en témoigne les échanges ayant eu lieu lors du dixième anniversaire de Can Masdeu, elle est néanmoins présentée comme visant à la constitution d'un « rapport de force », autrement dit comme une « manière d'être sur tous les fronts ».

Nous avons pu voir comment est opposé, face à un concours dont les habitants de Can Masdeu critiquent les modalités, un processus qu'ils considèrent comme étant « réellement participatif ». Cela en passe concrètement par l'élaboration, avec des habitants du quartier de diagnostics, de formulation de critères d'intervention et de propositions pour la zone concernée. Les propositions sont émises à partir de parcours dans le quartier auxquels sont conviés les voisins pour exprimer leurs besoins, parler de leur quartier, de ce à quoi ils tiennent et de ce qu'ils souhaitent. Les parcours s'appuient sur des extraits d'entrevue, les échanges qu'ils suscitent sont repris au cours d'ateliers

³⁰²Cf. Rapport L'extrait : <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/lextrait/sommaire.htm>.

durant lesquels des propositions mises en forme par les architectes et urbanistes sont discutées avec les voisins. Nous avons pu voir comment sont opposées aux grandes interventions imaginées par la mairie des « micro-interventions » ou des « micro-actions » (ainsi présentées dans un document visant à expliciter les grandes balises du projet pour la porte de Canyelles). Leur particularité est de s'ancrer dans l'existant : en favorisant par exemple les accès à pied à la montagne, en rétablissant et en entretenant les anciens chemins, en trouvant des manières de franchir les barrières que constituent certaines constructions. Mais ces « micro-interventions » s'appuient également sur les connaissances d'usages qu'ont les voisins (concernant les chemins existants mais aussi celles plus historiques liées à l'emplacement des sources et puits d'eau anciens). Sont alors évoqués des usages de la montagne dont on n'entend peu parler : celui de voisins qui viennent : promener leur chien, ramasser des champignons, des escargots ou pique-niquer en famille. C'est en prenant en considération le caractère habité de ces espaces, que l'idée de créer une porte ouvrant sur la montagne cède peu à peu la place à celle d'une « autogestion vicinale » étendue au quartier et à la vallée, en association avec le Consorci. Ainsi, se trouvent valorisés des espaces en friche et des jardins appropriés illégalement, ou encore des maisons auto-construites menacées par un aménagement prévu par la municipalité (un terrain de football).

Ces deux brouillages des rapports avec l'institution posent tous deux la question de la pérennité des expériences en jeu à Can Masdeu et aux Pavillons Sauvages : c'est bien parce que Can Masdeu est menacé d'expulsion que la participation au projet des « 16 Portes » apparaît si importante ; ou parce que les Pavillons Sauvages sont toujours un squat illégal qui, là encore, est susceptible de disparaître, qu'ils poursuivent un dialogue avec la Mairie de Toulouse. Ces exemples démontrent une capacité à se sédimenter sans pour autant se figer, les Pavillons de rester « sauvages » malgré tout, Can Masdeu de participer au projet pour la porte de Canyelles sans pour autant en rabattre sur la gestion qu'ils entendent proposer, sans se laisser « domestiquer ».

Nous proposons à la suite de montrer que le devenir de ces expériences n'est jamais entièrement confié aux institutions, que leur sédimentation dans le temps se joue principalement ailleurs.

3.2.2.6. Quand la question de la sédimentation n'est pas celle de l'institutionnalisation.

La question première et sans doute centrale qui se pose à l'ensemble des collectifs et associations autonomes que nous avons rencontrés est la suivante : « comment allons nous faire pour continuer à habiter ? ». Cette question part d'une situation critique, celle de la mise à mal d'un habiter par des réaménagements urbains plus ou moins diffus, tout à la fois discrets et imposants. Et elle rencontre une réponse, commune aux différents terrains de l'enquête, qui revient à expérimenter la possibilité de redéfinir sans cesse des lieux – quand bien même ils seraient devenus hostiles – en milieu, autrement dit en lieux de vie. Ce qui nous intéresse dans ce dernier point c'est de documenter cette permanence et cette persistance de l'expérimentation dans l'adversité.

En géologie, la sédimentation³⁰³ est un processus par lequel des particules de matière quelconque cessent progressivement de se déplacer et se réunissent en couches. Pour les situations qui nous occupent ici, le terme de sédimentation nous semble intéressant, d'abord pour le distinguer de celui d'institutionnalisation : si l'on associe généralement l'institutionnalisation à la pérennisation, il apparaît que les formes expérimentales qui nous intéressent n'en passent pas d'abord par là pour perdurer dans le temps. Aussi, à la différence de l'institutionnalisation, qui implique la formalisation et une certaine rigidification organisationnelle, le terme de sédimentation suggère plutôt une accumulation de petits éléments qui garantissent, *in fine*, que les expériences se compactent, et

³⁰³Nous remercions François Thoreau de nous avoir suggéré le terme.

ainsi, puissent perdurer dans le temps. La sédimentation n'est donc pas non plus un enracinement, mais plutôt une superposition de nouvelles couches d'expériences aux plus anciennes, une incorporation progressive au milieu.

Pour la coordination des habitants de Montreuil, la question de l'habiter et de sa permanence se pose de manière particulièrement vive. Ainsi, la sédimentation de la coordination semble dépendre des victoires remportées face aux projets urbains et immobiliers, mais aussi des liens d'usage et de vie quotidienne qui se tissent entre les habitants, dans l'action de se coordonner. C'est donc ici plutôt dans l'enquête sensible et urbanistique de contre expertise qu'elle mène à l'échelle de la ville qu'une sédimentation peut, petit à petit, avoir lieu, à travers les épreuves qu'elle franchit avec succès. Tout le travail de la coordination revient à réactualiser chaque fois la question de la possibilité d'habiter, à poser et reposer cette question au fur et à mesure des événements qui surviennent et des nouvelles configurations urbaines qui émergent. L'enquête de la coordination, si l'on reprend la conception de la connaissance de Vinciane Despret par laquelle nous avons introduit cette partie, vise à nous « rendre moins étrangers à ces mondes que nous, humains, partageons, [à] chercher, [à] construire, [à] découvrir ceux avec et dans lesquels nous nous sentons plus *chez nous* ».

Immanente à l'expérience de l'habiter, l'enquête déploie toutes sortes d'outils, de formes de perceptions et d'expressions, de modalités de rencontres, qui doivent pouvoir renforcer aussi bien l'expérience même d'habiter que les connaissances forgées en chemin. Toutefois, et nous l'avons déjà signalé plusieurs fois, la coordination, du fait de son hétérogénéité, de son caractère informel et de sa constitution progressive et dynamique, est un être fragile. Le renforcement gagné dans les victoires (celle du collectif des Roches et de l'Amitié, celle contre le PLU en août 2012) peut, à l'inverse, devenir une désagrégation lorsque les prises concrètes viennent à manquer, lorsque les défaites s'accumulent. Quand le PLU est revoté en l'état, après son annulation, les rapports entre les membres de la coordination vont perdre un temps en intensité, les mails entre eux se font plus rares et les réunions plus espacées dans le temps. La sédimentation de l'expérience de la coordination, est donc à l'image de l'expérience elle-même, d'une grande fragilité.

Les Pavillons Sauvages posent la question de la sédimentation de l'expérience depuis l'ouverture à la contingence. Cela peut paraître à première vue contradictoire, si l'on comprend l'ouverture à la contingence comme un facteur de dispersion, de dissémination, comme l'on dit d'une maison qu'elle est ouverte à tous les vents. Il nous semble au contraire que ces deux dynamiques peuvent tout à fait composer et trouver dans leur composition de quoi renforcer la puissance d'inscription et de l'une et de l'autre. Il est vrai qu'à la différence de la coordination, les Pavillons Sauvages sont d'abord un lieu de vie, marqué par l'empreinte de ceux qui l'habitent au quotidien. La mise à mal de l'habiter, contenue dans la menace d'expulsion qui ne disparaît jamais complètement, est toutefois moins saillante qu'à Montreuil, l'illégalité du lieu étant contre-balançée par sa légitimité, assise à Toulouse avec les années, et la reconnaissance acquise du côté de la municipalité.

Si comme nous l'avons vu, l'inscription locale de l'expérience de Can Masdeu est mêlée de rapports aux institutions, nous pensons que ce n'est toutefois pas d'abord par ces rapports qu'elle se sédimente. En effet, la défense de la vallée thématifiée en termes de « défense intégrale », et le rapport de Can Masdeu aux différents mouvements sociaux de Barcelone – et particulièrement, au moment de l'enquête, avec le mouvement du 15-M –, introduisent une diversité d'appuis à l'ancrage de l'expérience. On pourrait ici réévoquer la manière dont des discussions engageant le quotidien des voisins deviennent centrales lors des ateliers participatifs, au grand désarroi des architectes qui accompagnent le projet pour la porte de Canyelles, le contexte de coupes budgétaires affectant les secteurs sociaux et médicaux, ayant des conséquences fortes pour les quartiers populaires tels que Nou Barris (fermetures des hôpitaux et centres de soin).

En ce qui concerne la « défense intégrale de la vallée », la sédimentation prend des voies quasi littérales puisque notamment à travers la gestion de l'eau et le travail de la terre dans les jardins

communautaires se dit un certain rapport au sol et au sous-sol, aux différentes couches (historiques, sociales et géologiques) qui se mêlent. L'excavation des mines d'eau (datant pour certaines des systèmes d'irrigation mis en place par les Maures au XVII^{ème} siècle) a impliqué, pour leur remise en activité, la mise en jeu de différents modes de connaissances (celui, historique et sensible des « anciens » du quartier, celui plus technique des experts environnementaux et celui, de « système D » et de « débrouille » des squatteurs), lesquels ayant permis la mise au jour de plusieurs mines autour de la maison. Cette redécouverte de techniques enfouies, de l'histoire agrologique de la vallée et la remise en usage des mines qui s'en est suivie nous semble indiquer une manière toute singulière de sédimer l'implantation de Can Masdeu, une sédimentation qui fonctionne par actualisation et composition d'éléments hétérogènes. Celle-ci va tout autant avec la remise en fonction du grand bassin de Can Masdeu aujourd'hui inaccessible et faisant pourtant officiellement partie selon eux de l'ensemble historique de Can Masdeu, le réaménagement des abords du chemin grâce au reboisement et à l'introduction de troupeaux permettant d'entretenir les sous-bois, la naturalisation des bassins et fosses qui permettrait aux habitants, jardiniers, animaux, d'en avoir l'usage, ou encore l'intérêt porté aux *rieras* (ces cours d'eau naturel par lesquels devraient se faire l'écoulement des eaux de pluie mais aussi les accès possibles à la montagne)...

Mais la sédimentation opère également, comme on a pu le voir, par la participation de Can Masdeu aux fêtes du quartier, l'organisation du parcours dans le cadre du projet pour la porte de Canyelles, qui du quartier se termine à Can Masdeu, mais aussi l'association avec la Plate-forme et les 85 entités locales autour du Manifeste, ou plus quotidiennement et plus intensément autour de la pratique des jardins communautaires. La gestion des jardins communautaires nous semble en effet pertinente pour comprendre cette façon qu'a Can Masdeu de faire avec ce qui l'entoure et par là, à garantir la poursuite de l'expérience. Nous avons vu que cette gestion ne se faisait pas sans mal, parce que les attentes et intérêts des uns et des autres ne correspondaient pas nécessairement, notamment sur la question du découpage en parcelles individuelles ou collectives des jardins. Cette question, qui ne cesse d'être posée au sein du collectif d'habitants conduit plus largement à les interroger sur ce que précisément engage composer avec d'autres.

Conclusion. Prendre part au(x) monde(s) : co-habiter, co-ordonner, communiser/communaliser

En premier lieu, ce travail nous conduit à ressaisir la proposition initialement formulée au sein de l'appel à projet CDE selon laquelle environnement et concertation sont consubstantiels, et à la pousser un peu plus loin pour réussir à qualifier des expériences qui justement tendent à indissocier politique et environnement. En mettant l'accent sur l'activité de ceux qui interrogent et/ou mettent en cause différentes modalités par lesquelles advient pour eux la ville durable et les dispositifs de participation proposés par les institutions, notre recherche en vient à dégager trois enjeux ou opérations relatifs à cette indissociation. Ce travail d'enquête nous a en effet progressivement conduit à mettre de côté le concept de participation, non ajusté selon nous pour qualifier ce qui est à l'œuvre sur nos terrains, pour parler de « prendre part au monde »³⁰⁴. Nous reviendrons, à la fin de cette conclusion sur ce que nous entendons par là.

Le premier enjeu présent sur l'ensemble des terrains résulte de la mise en crise de l'habiter par des

³⁰⁴L'expression n'est pas sans faire écho à la proposition défendue par Joëlle Zask. Précisément, celle-ci distingue entre des participations factices, dans lesquelles tout est joué d'avance entre experts, les participants venant simplement valider ou cautionner, des décisions prises en amont, et un « prendre part » qui fait droit à une acception de la participation dans son sens fort. J. Zask, *Participer. Essais sur les formes démocratiques de la participation*, Le Bord de l'eau, 2011

projets urbain d'aménagement d'espaces naturels. Face à cette vulnérabilisation de l'habiter, les acteurs prennent la mesure du lien qui les attache à leur environnement (qu'il s'agisse d'un quartier, de coins de rue, d'une montagne, etc.). L'habiter apparaît alors finalement comme étant toujours d'emblée un « habiter avec » ou un « cohabiter », qu'il s'agisse de cohabiter avec des voisins, ou avec des non-humains : forêts, buissons et chemins à Can Masdeu, murs à pêches, pelouse ou rues goudronnées à Montreuil. La vulnérabilité rend la cohabitation manifeste parce qu'elle ouvre sur l'expression d'un souci, celui de ceux qui vivent là en tant qu'ils ne vivront peut-être bientôt plus là, suivant la manière dont les projets d'aménagement redéfinissent les territoires et tranchent les questions sur qui ou ce qui compte.

Le deuxième enjeu est explicitement porté par la coordination des habitants de Montreuil, dans son nom même : coordonner/se coordonner. Cette opération découle de la précédente et permet d'en souligner la charge politique : cohabiter, c'est tenir compte de ceux qui sont là sans avoir décidé par avance de *ceux* qui compte et de *ce* qui compte. Coordonner, et c'est là une leçon majeure de la coordination de Montreuil, c'est arriver à faire exister sur un plan commun des valeurs, perceptions et usages radicalement différents les uns des autres, à entreprendre des actions conjointes sans ôter à chaque groupe son autonomie d'action et de pensée. *Se* coordonner, c'est donc co-ordonner les différentes manières d'habiter, mais c'est aussi redonner au monde rendu étranger voire hostile par les réaménagements des coordonnées permettant de s'orienter dans une ville en transformation et, partant, le faire advenir comme commun.

En cet endroit, nous rencontrons le troisième enjeu mis en évidence par notre recherche, celui de la communisation des espaces (équipements collectifs, espaces publics, terres agricoles), mais aussi des savoirs et savoirs-faire (environnementaux, agroécologiques, locaux). Ou c'est peut-être encore de communalisation dont il faudrait parler, comme le suggère la notion de « communaux » – au sens que ce terme a dans le monde rural. Les « communaux », ce sont ces biens et ces espaces qui n'appartiennent à personne, qui ne sont ni du domaine du « public », ni du domaine du « privé ». Bien loin que de redéfinir l'espace vert, la terre, les parcelles habitées en propriété – y compris en propriété d'usages – les usages développés par les habitants des collectifs et les êtres qui leur sont associés (voisins, oiseaux, routes goudronnées, jardins, etc.) sont inappropriables, parce que de l'ordre de ces terres rurales qui servent aussi bien de lieu d'accès et de passage, que de chemins principaux ou secondaires. Mais les « communaux » sont aussi du même coup ces espaces dont ceux qui sont sans terre peuvent user pour glaner, obtenir du fourrage pour leurs bêtes, et plus que ça, pour cultiver la terre³⁰⁵.

Ces trois enjeux : cohabiter, coordonner, communiser ou communaliser, intriquent environnement et politique d'une manière qui interroge ce qu'il en est de la concertation ou encore de la participation à propos des questions environnementales. Il s'agit bien par là pour les collectifs qui nous ont intéressés et qui dessinent une politique de plein air d'engager une sortie de la participation telle que préfigurée au sein des dispositifs institués. Pour autant, ce qui est en jeu sur nos terrains, est tout autre chose, d'une part, que la critique des dispositifs de participation, d'autre part, que la mise en œuvre de modalités alternatives de participation. Ce qui compte pour des collectifs tels que la coordination, les Pavillons Sauvages ou Can Masdeu, ce n'est pas de sortir du monde pour expérimenter en chambre d'autres modes de gouvernement des êtres. Mais bien plutôt de penser

³⁰⁵Ce faisant, il n'est pas question une fois encore, ni pour nous, ni pour les terrains, de mythifier un état ancien – celui de l'usage de ces « communs » – mais bien d'envisager la manière dont cette dimension se trouve convoquée à nouveau aujourd'hui dans la redéfinition du territoire comme habitable.

comment il est possible de faire avec ceux qui sont là, d'en avoir le souci lorsque leur présence peut être mise à mal par les politiques de réaménagement.

Si ces opérations ne reviennent pas, à proprement parler, à de la participation, c'est aussi bien parce que les choses sont bien plus troubles que dans l'ordre bien tranché de la participation. Alors que dans le cas de la participation, des instances politiques demandent aux habitants dont elles ont la charge de participer à la prise de décision, éventuellement en faisant appel à un tiers (les Arpenteurs) ou en ouvrant des espaces/arènes/forums (plateforme, Consorci, conseils de fabrique, etc.), dans notre cas le statut des êtres en présence est bien moins stable. C'est à dire qu'il ne s'agit pas seulement d'« habitants », mais d'habitants dans la multiplicité de leurs attachements : des cueilleurs de champignons, des urbanistes, des squatteurs, des automobilistes, etc...

Pour conclure cette recherche, nous voudrions dégager une proposition à même de rendre compte à la fois des conceptions pragmatiques de la connaissance et de l'écologie rencontrées sur les différents terrains des expériences autonomes, mais aussi de la dimension conflictuelle que de telles conceptions produisent dans le domaine de la politique. Ainsi, avons nous forgé l'expression « prendre part au(x) monde(s) » sur la prise en compte de ces deux dimensions, c'est-à-dire à la fois un *prendre part* au sens de l'empirisme radical de B. Latour et I. Stengers et un *prendre part* au sens de J. Rancière, comme mise en cause du partage du sensible. La mise en regard de ces deux formes de prendre part nous semble en effet pouvoir restituer à la fois du trouble dans l'ordre des êtres, du trouble dans l'ordre des places, et dans celui du sensible. Nous dégagerons à la suite les trois points de rencontre entre ces deux conceptions qui nous permettront d'esquisser notre proposition :

Un premier a lieu dans la prise en compte de l'indéterminé et de l'événement. Du côté du pragmatisme, l'indéterminé est un facteur de reconfiguration des êtres, de leurs compositions imprévues. Pour J. Rancière l'événement est précisément ce par quoi se constitue le *prendre part*, en ce qu'il vient mettre pratiquement en cause et perturber le partage des places et des fonctions opéré par la police.

Un deuxième point de rencontre entre ces deux conceptions est celui du compte, du calcul de qui a part à la construction du commun. Dans un premier cas, il s'agit d'élargir le nombre des êtres à prendre en compte et de restituer au commun les modalités de calcul. C'est bien là le sens des cosmopolitiques défendues par I. Stengers³⁰⁶ et B. Latour. Dans le second, il s'agit d'ajouter au compte défaillant « une part, celle des sans-part, identifiée au tout de la communauté »³⁰⁷.

Le troisième point de rencontre est celui de la valeur d'effraction du prendre part. Pour B. Latour et I. Stengers (défendant les cosmopolitiques) comme pour J. Rancière (défendant une démocratie radicale), la possibilité de la politique passe par un conflit dont il ne s'agirait pas de nier l'importance (lié dans un cas au sujet de connaissance de la Modernité (ou le mononaturalisme) et dans l'autre au partage du sensible opéré par la police), dans les deux cas, la politique en passe par

³⁰⁶« " Combien sommes-nous ? ", combien de voix disparates doivent être rassemblées pour cette question ? Combien de porte-paroles différents parce que issus chacun d'un mode différent d'attache à ce qui est en question ? Il s'agit de poser la question au plus incertain, au plus compliqué, car ce qui permet de le simplifier peut faire taire des savoirs qui auraient pu, voire dû, compter ». I. Stengers. « Un engagement pour le possible ». *Cosmopolitiques*. N°1, Juin 2002.

³⁰⁷J. Rancière. *Aux bords du politique*. La Fabrique, 1998, p. 241.

« un conflit pour lequel il ne peut y avoir d'arbitrage reconnu, où ce qui est en jeu est précisément constitué par le commun d'un monde commun à construire »³⁰⁸. Affrontement d'un monde (le mononaturalisme) qui impose aux autres mondes (plurivers) ses vues dans un cas, affrontement entre deux mondes dans l'autre (celui de *la* politique et de la police)³⁰⁹.

Par l'ouverture à l'événement, la remise en jeu dans le commun des calculs consistant à reposer la question de : « qui compte ? », et par l'effraction à l'ordre des choses, une politique comme « prendre part aux mondes » pourrait venir définir, dans la lignée de la politique de plein air dont nous avons rendu compte dans cette recherche, une voie possible pour sortir de la politique camérale.

³⁰⁸B. Latour. « Quel cosmos, quelles cosmopolitiques ? », in : *Ecologie politique, cosmos, communauté, milieux*. Amsterdam, 2012, p 41. Latour, dans le passage cité, fait référence à la théorie politique de Carl Shmitt, pour qui tout conflit ou toute guerre arbitrée n'est pas véritablement une guerre, ce serait plutôt « une opération de police ». Latour poursuit ainsi : « S'il n'existe qu'un cosmos, toujours unifié, une nature qui sert de référence pour tous les litiges, alors par définition il ne peut y avoir de guerre mais seulement des opérations de police ».

³⁰⁹J. Rancière, 1998. *Op cit.* p. 245.

Bibliographie

- APPADURAI, A., *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation* [1996]. Payot, 2005.
- ASENS, J., *La criminalització del moviment okupa. En Assemblea d'Okupes de Terrassa, Okupació, repressió i moviments socials*. Barcelona, Kasa de la Muntanya-Diatriba, 1999.
- BLONDIAUX, L., SINTOMER, Y., « L'impératif délibératif », *Politix*, vol.15, n°57, 2002, pp. 17-35.
- BLONDIAUX, L., « Publics imaginés et publics réels. La sollicitation des habitants dans une expérience de participation locale » in : D. Cefaï ; D. Pasquier. *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*. Paris, PUF, CURAPP, 2003, pp. 313-326.
- BLONDIAUX, L., « L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes ». in : M-H. Bacqué ; H. Rey ; Y. Sintomer. *Gestion de proximité et démocratie participative*. Paris, La Découverte, 2005, pp. 119-137.
- BOLSTANSKI, L., *La souffrance à distance*. Paris, Métailié, 1993.
- BOLSTANSKI, L., THÉVENOT, L., *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard, 1991.
- BREVIGLIERI, M., *L'usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité*. Thèse de doctorat, Paris, EHESS.1999.
- BRIVIGLERI, M., PATTARONI, L., « Le souci de propriété. Vie privée et déclin du militantisme dans un squat genevois », in : A. Morel. *La société des voisins*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, coll. « Ethnologie de la France », 2005, pp. 275-289.
- BOISSONNADE, J., « Le développement durable face à ses épreuves. Les enjeux pragmatiques des écoquartiers », *Espaces et Sociétés*, n°147, 2011.
- CALLON, M., LASCUMES, Y., BARTHE, Y., *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*. Paris, Seuil, 2001.
- CALLON, M., LATOUR, B., « Le grand léviathan s'apprivoise-t-il ? », in: M. Akrich ; M. Callon ; B. Latour. *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*. Presse Mines Paris, 2006.
- CARREL, M., *Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public*. Thèse de Doctorat de sociologie, Université Paris 5, 2004.
- CARREL, M., *La citoyenneté urbaine du point de vue des gouvernés. Synthèse bibliographique*. PUCA, 2007.
- CASALS COSTA, V., « La creació del sistema de parcs a la Barcelona noucentista » in : *Actes du Colloque International « Le développement urbain de Montréal et Barcelone à l'époque contemporaine: une étude comparative »*, Barcelona, Universitat de Barcelona, 1997.
- CATTANEO, C., *The ecological economics of urban squatters in Barcelona*. Tesis doctoral, UAB, 2009.
- CATTANEO, G., GAVALDÀ, M., « The experience of rural squats in Collserola, Barcelona: what kind of degrowth? », *Journal of Cleaner Production*, n°18, 2010, pp. 581-589.

- CERTEAU (DE), M., *L'invention du quotidien. Les arts de faire Tome 1*. Paris, Folio, 1990.
- CERTEAU (DE), M, GIARD, L., MAYOL, P., *L'invention du quotidien Tome2. Habiter, cuisiner*. Paris. Folio, 1994.
- CHARVOLIN, F., BÉAL, V., MOREL JOURNAL, C., « La ville durable au risque des écoquartiers. Réflexions autour du projet New Islington, à Manchester », *Espaces et Sociétés*, n°147, 2011, pp. 77-97.
- CHATEAURAUNAUD, F., TORNY, D., *Les sombres précurseurs: une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. éd. EHESS, Paris, 1999.
- DESPRET, V., « Faire de James un « lecteur anachronique » de von Uexküll » in : D. Debaise (coord.). *Vie et expérimentation*. Peirce, James, Dewey. Vrin, 2007, pp. 45-76.
- DEWEY, J., *Logique : la théorie de l'enquête*. Presses Universitaires de France, 1993.
- DEWEY, J., *Le public et ses problèmes*. Ed. Farrago/Université de Pau, 2003.
- DODIER, N., « Agir dans plusieurs mondes », *Critique*, n°529-530, juin-juillet 1991, pp. 427-458.
- DODIER, N., « L'espace et le mouvement du sens critique », *Annales. Histoire et sciences sociales*, n°1, janvier-février 2005, pp. 7-31.
- DODIER, N., BASZANGER, I., « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue Française de Sociologie*, n° XXXVIII (I), 1997, pp. 37-66.
- DOIDY, E., *La vulnérabilité du sujet politique. Régimes de proximité dans les arènes d'engagement public*. Thèse de doctorat, EHESS, 2002
- DOIDY, E., « Quartiers et parcelles de la citoyenneté. L'engagement militant à travers ses compositions et ses épreuves » in : M. Carrel ; J. Ion ; C. Neveu. *Les intermittences de la démocratie*. Paris, L'Harmatan, 2009.
- DOUGLAS, M. *De la souillure*. La Découverte, 2001.
- DOÑATE SASTRE, M., « El movimiento 15-M en un pueblo del Maresme : la Asamblea Oberta de Cabrils » in : S. Narotzky (coord). *Economías cotidianas, economías sociales, economías sostenibles*. Barcelona, Icaria, 2012 (à paraître)
- ELIÇABE, R., GUILBERT, A., HAERINGER, A.-S., LEMERY, Y., OVERNEY, L., *Ressaisir la citoyenneté urbaine aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays Catalogne, France et Québec*, Rapport PUCA, Consultation de recherche « Citoyennetés urbaines, formes d'engagements et enjeux de solidarité », 2009.
- ELIÇABE, R., GUILBERT, A., HAERINGER, A.-S., OVERNEY, L., « Pragmatique des contre-politiques de la ville. Alliances, équipements collectifs, milieux de vie », in : M. Carrel ; C. Neveu, Khartala, (à paraître 2013).
- ELIÇABE, R., GUILBERT, A., HAERINGER, A.-S., OVERNEY, L., MÁRQUEZ PORRAS, R. ; DOÑATE SASTRE, M. ; ROMERO NOGUERA, P., « Quand un milieu de vie devient résistance à la gouvernementalité : la vallée du squat Can Masdeu à Barcelone », in : J. Boissonade, Petra (à paraître 2013).
- EVANS-PIRTCHARD, E.E., *Los Nuer*. Barcelona, Anagrama, 1977.
- FOUCAULT, M., *L'herméneutique du sujet. Cours au collège de France, année 1981-1982*. Gallimard-Le Seuil, 2001.

FOUCAULT, M., *Manuscrits sur la gouvernementalité* (sans titre, liasse de 11 feuillets numérotés p. 22 à 24 mais non paginés), insérés entre les leçons du 21 février et du 7 mars 1979 de *Naissance de la Biopolitique*. Cité par M. Senellart. dans la postface à M. Foucault. *Sécurité, territoire, population. Cours au collège de France 1977-1978*. Gallimard-Le Seuil, 2004.

GARDELLA, É., « Le jugement sur l'action. Note critique de *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement* de L. Thévenot », *Tracés*, n°11, 2006, pp. 137-158.

GOODY, J., *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris, Ed. de Minuit, 1979.

HACHE, E., « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », *Raisons politiques*, n° 28, 2007/4.

HACHE, E., *Ce à quoi nous tenons, propositions pour une écologie pragmatique*. La découverte, 2011.

HAERINGER, A.-S., *Acclimater le conte sous nos latitudes. Une sociologie pragmatique du renouveau du conte*. Thèse de doctorat de sociologie et d'anthropologie, Université Lyon 2, 2011.

HARAWAY, D., *Manifeste cyborg et autres essais*. « Savoirs situés, La question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle », *Exils*, 2007.

HARDING, S., « L'instabilité des catégories analytiques de la théorie féministe », *Futur Antérieur*, n°5, 1991.

HENNION, A., « Réflexivités. L'activité de l'amateur », *Réseaux*, n°53, 2009/1.

HENNION, A., « Vous avez dit attachements ?... » in : M. Akrich, Y. Barthe, F. Muniesa & Ph. Mustar (eds), *Mélanges en l'honneur de Michel Callon*, Presses de l'École des Mines, 2010.

ION, J., MICOUD, A., « Les porte-parole des quartiers dégradés », *Les annales de la recherche urbaine*, n°26, 1985, pp. 10-15.

ION, J., PERONI, M. (dir.), *Engagement public et exposition de la personne*. Edition de l'Aube, 1997

ION, J., *L'engagement au pluriel*. Presses Universitaires de Saint-Étienne, 2001.

JOSEPH, I., *La ville sans qualité*. Editions de l'aube, 1998.

LAPOUJADE, D., *William James, empirisme et pragmatisme*, PUF, 1997.

LATOUR, B., « Les « vues » de l'esprit », *Réseaux*, vol.5, n°27, 1987, pp. 79-96.

LATOUR, B., *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte, « L'armillaire », 1991.

LATOUR, B., *Politique de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris, La Découverte, « Armillaire », 1999.

LATOUR, B., *Changer de société, refaire de la sociologie*. Paris, La Découverte, 2006.

LATOUR, B., « Quel cosmos, quelles cosmopolitiques ? », in : J. Lolive, O. Soubeyrand (dir.), *Écologie politique, cosmos, communauté, milieux*. Amsterdam, 2012, pp. 69-84.

LATOUR, B., *Enquête sur les modes d'existences*. La Découverte, 2012.

LEFVBRE, H., *Le droit à la ville II. Espace et politique*. Paris, L'Arche Editeur, 1972

- MAHEY, P., *Pour une culture de la participation*. Adels, 2005.
- MAMPEL, S., « Nuevos retos, nuevas oportunidades: gestión participada en espacios protegidos, más allá de la participación ciudadana », *Boletín Europarc*, n°21, 2006, pp. 54-56.
- MANDINAUX, V., VIOT, P., « « Nimby » des bouts de jardins aux bords du politique ? Petite réflexion sur une journée de débat », *Ethnographiques*, n°9, février 2006.
- MARCUS, G. E., « *Ethnographie du/dans le système-monde. L'émergence d'une ethnographie multisituée* » in : D. Cefaï (dir.), *L'engagement ethnographique*. Paris, Ed. EHESS, 2010, pp. 371-395.
- MÁRQUEZ PORRAS, R. ; DOÑATE SASTRE, M. ; ROMERO NOGUERA, P., *Descendre à Barcelone : l'identité des habitants de Sarrià face à l'expansion de la Barcelone métropolitaine*, Recherche pour Inventari del Patrimoni Etnològic de Catalunya, 2009.
- MARTÍNEZ ALIER, J., « Urbanismo y ecología en Barcelona », 65-66 en *Temas de Disseny*. Elisava, 1995. http://tdd.elisava.net/coleccion/11/martinez-alier-es/view?set_language=es.
- MARTINEZ I MUNTADA, R., « El moviment veïnal en el tardofranquisme i la transició: conflicte, identitat obrera i valors alternatius » in : E. Prat (coord). *Els Moviments Socials a la Catalunya Contemporània*, Barcelona, Publicacions i edicions de la Universitat de Barcelona, 2004, pp. 71-92.
- MEILLASSOUX, C., *Mujeres, generos y capitales*, Madrid, Siglo XXI, 1978.
- MICOUD, A., « De l'expert-militant à l'être vivant sensible », *Cosmopolitiques*, n°15, 2007.
- MICOUD, A., « La nébuleuse associative », in : B. Maresca *et al.*. *L'Environnement, question sociale*. Paris, Odile Jacob, 2001, pp. 119-129.
- MICOUD, A., « Un herméneute en prise avec ses objets », entretien avec D. Dejean ; A. Dumain, *Ethnographiques.org*, 13 février 2006.
- MICOUD, A., *DES Hauts lieux*. Paris, Editions du CNRS, 1991.
- MORA I TIPÓ, P., « El moviment ecologista : Història i procés d'institucionalització » in : E. Prat (coord). *Els Moviments Socials a la Catalunya Contemporània*, Barcelona, Publicacions i edicions de la Universitat de Barcelona, 2004, pp. 133-154
- NONJON, M., « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, n°70, 2005/2, pp. 89-112.
- NORDMANN, C., *Bourdieu/Rancière : la politique entre sociologie et philosophie*. Editions Amsterdam, 2006.
- OVERNEY, L., *Par de-là « la participation des habitants » : pour une sociologie des épreuves de vigilance à la Duchère*. Thèse de doctorat de Sociologie et d'anthropologie, Université Lyon 2, 2011.
- PERONI, M., ROUX, J. (eds.), *Sensibiliser. La sociologie dans le vif du monde*. La Tour d'Aigues, Ed. De l'Aube, 2006.
- PAUTARD, E., « L'impératif pédagogique dans la rhétorique politique. Le cas des politiques environnementales ». Actes des communication colloque « Sociologie des approches critiques du développement durable », <http://sociocritiquesdeveloppementdurable.wordpress.com>, consulté le 15 septembre 2012.

- PELÁEZ, LL., « Antimilitarisme i insubmissió » in: E. Prat (coord). *Els Moviments Socials a la Catalunya Contemporània*, Barcelona, Publicacions i edicions de la Universitat de Barcelona, 2004, pp. 179-200.
- POLANYI, K., *La gran transformació. Los orígenes políticos y económicos de nuestro tiempo*. México D. F., Fondo de Cultura Económica, 2003.
- RANCIÈRE, J., *La Méésentente*. Galilée, 1995.
- RANCIÈRE, J., *Aux bords du politique*. Paris, La Fabrique, 1998.
- REIGNER, H., « Usages et usagers fantasmés de la planification urbaine durable. Vers un gouvernement néohygiéniste des conduites ? », Actes du colloque en ligne « Sociologie des approches critique du développement durable », <http://sociocritiquesdeveloppementdurable.wordpress.com>, consulté le 16 septembre 2012.
- ROMERO NOGUERA, P., « Autonomía política y el 15-M : una reflexión sobre el movimiento desde Barcelona » in : S. Narotzky (coord). *Economías cotidianas, economías sociales, economías sostenibles*. Barcelona, Icaria, 2012. (à paraître)
- ROUX, J. (coord.), *Être vigilant. L'opérativité discrète de la société du risque*. Saint-Étienne, Presses Universitaires de Saint-Étienne, 2006.
- RUDOLPH, F., « La participation au piège de l'enrôlement », *Espaces et sociétés*, n°112, 2003.
- SAHLINS, M., « Economía tribal », en : M. Godelier (ed.). *Antropología y economía*. Barcelona, Anagrama, 1976.
- SAHLINS, M., *La economía en la edad de piedra*. Madrid, Akal, 1983.
- THÉVENOT, L., « Faire entendre une voix », *Mouvement*, n°3, 1999. L. Thévenot. « S'associer pour composer une chose publique » in : Jean-Noël Chopart et al. (eds). *Actions associatives, solidarité et territoires*. Saint-Étienne, PUSE, 2001.
- VON UEXKULL, J., *Milieu animal, Milieu humain*. Rivages, 2010.
- ZASK, J., *Participer. Essais sur les formes démocratiques de la participation*. Le Bord de l'eau, 2011
- ZITOUNI, B., « Les savoirs situés comme la proposition d'une autre objectivité » in : E. Dorlin ; E. Rodriguez, *Penser avec Donna Haraway*. PUF, 2012.